



HAL
open science

Habiter ensemble les milieux. Explorations inachevées du faire-avec

Emilie Perault

► **To cite this version:**

Emilie Perault. Habiter ensemble les milieux. Explorations inachevées du faire-avec. Sociologie. Université Paris sciences et lettres, 2020. Français. NNT : 2020UPSLM076 . tel-03417219

HAL Id: tel-03417219

<https://pastel.hal.science/tel-03417219>

Submitted on 5 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE DE DOCTORAT
DE L'UNIVERSITÉ PSL

Préparée à MINES ParisTech

Habiter ensemble les milieux
Explorations inachevées du faire-avec

Soutenue par

Emilie PERAULT

Le 18 décembre 2020

Ecole doctorale n° 543

**Sciences de la Décision, des
Organisations, de la Société
et de l'Echange**

Spécialité

**Sciences, Technologies,
Sociétés**

Composition du jury :

| | |
|--|---------------------------|
| Jean-Michel FOURNIAU Directeur de recherche, IFSTTAR | <i>Président</i> |
| Marie-Hélène BACQUE Professeure, Université Paris Ouest Nanterre-la-Défense | <i>Rapporteure</i> |
| Geneviève PRUVOST Chargée de recherche, CNRS, EHESS | <i>Rapporteure</i> |
| Benedikte ZITOUNI Professeure, Université Saint-Louis Bruxelles | <i>Examinatrice</i> |
| Florian CHARVOLIN Directeur de recherche, CNRS, Centre Max Weber | <i>Examineur</i> |
| Alexandre MALLARD Directeur de recherche, Mines ParisTech | <i>Directeur de thèse</i> |

MINES ParisTech et PSL n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à l'auteurice.

Remerciements

La thèse a été un parcours riche de rencontres et d'échanges. Pendant longtemps, j'ai songé à remercier toutes les personnes qui ont nourri ma réflexion et contribué à ce travail. Aujourd'hui, il me manque les mots et je ne saurais comment remercier toutes celles et ceux qui m'ont accompagnée dans ce cheminement tout aussi difficile que savoureux. Ainsi, je m'excuse auprès des personnes que je pourrais oublier ici.

Tout d'abord, je tiens à chaleureusement remercier les membres de mon jury qui ont accepté de relire et de discuter mon travail en ces temps difficiles : Marie-Hélène Bacqué, Jean-Michel Fourniau, Geneviève Pruvost et Benedikte Zitouni. Je suis heureuse que mon jury soit paritaire et de vous savoir impliqué.es dans mon travail car vos recherches ont grandement nourri ma réflexion.

Je tiens particulièrement à remercier mon directeur de recherche Alexandre Mallard, pour son accompagnement, ses relectures et ses conseils tout au long de ces cinq années de travail. Je le remercie aussi pour sa patience, sa bienveillance et son humanité. Je remercie également mon co-encadrant Florian Charvolin qui depuis longtemps est un guide important. Je le remercie pour ses relectures optimistes, sa bienveillance et ses encouragements.

Je pense aussi aux acteurs des terrains sans qui cette thèse n'aurait jamais vu le jour. Je les remercie pour leur accueil, leur gentillesse, leur disponibilité, leurs relectures, leur patience, et leurs objections qui ont grandement enrichies ce travail.

Je remercie les membres de mon comité de suivi pour leurs relectures et leur accompagnement : Vincent Arnaud-Chappe pour son intérêt, sa gentillesse et ses conseils de lecture, Antoine Hennion pour sa passion du pragmatisme, sa bonhomie et la pertinence de ses séances de psychologie sauvage, et David Pontille pour la précision de ses relectures, son empirisme radical et son goût prononcé pour la matérialité et la maintenance du monde.

Je tiens à remercier grandement toutes les autres personnes du Centre de Sociologie de l'Innovation qui font de ce lieu un endroit stimulant. Les chercheur.es qui ont accepté de m'accueillir et sans qui je n'aurais jamais pu bénéficier d'un tel accompagnement pendant ma thèse. Le logo du CSI ne rend pas compte de la pluralité des personnalités, des conceptions et des pédagogies qui rythment le quotidien de recherche du centre. Ma thèse, je la dois à Madeleine Akrich, Béatrice Cointe, Jérôme Denis, Liliana Doganova, Brice Laurent, Morgan Meyer, Fabian Muniesa, Vololona Rabeharisoa, Didier Torny.

Ma thèse je la dois également aux petites araignées du centre : Catherine Lucas qui œuvre quotidiennement au fonctionnement du centre, Florence Paterson et Frédéric Vergnaud pour leur humour, leurs conseils, leur souci des autres, les petites pauses improvisées.

Je remercie aussi tou.tes les (ancien.nes) doctorant.es qui ont croisé mon chemin et qui œuvrent à

faire du centre un lieu convivial et collectif par les pauses goûters, les petits coucou de bureau, les discussions collectives : Marie Alauzen, Mathieu Baudrin, Félix Boilève, Victoria Brun, Alexandre Camus, Quentin Dufour, Jean Danielou, Quentin Dufour, Ksenia Ermoshina, Evan Fisher, Clément Gasull, Cornelius Heimstädt, Florian Jatou, Julien Merle, Mathilde Pellizzari, Jean-Baptiste Pons, Mathieu Rajaoba, Loïc Riou, Basak Saraç-Lesavre, Roman Solé-Pomies, Félix Talvard, Carole-Anne Tisserand, Thomas Vanderbeergen, Alexandre Violle, Guillaume Yon. Je remercie tout particulièrement mes anciens collègues de bureau ainsi que mes amies Nassima Abdelghafour et Sophie Tabouret pour leur soutien, leur solidarité et leurs retraductions précieuses et leurs conseils quotidiens.

Je pense aussi aux ancien.es post-doctorant.es et je remercie spécialement Anne-Sophie Haeringer et Laurence Tessier.

Je remercie tous les chercheurs et toutes les chercheuses qui ont ponctuellement alimenté ce travail de thèse : les membres du GIS participation, les membres du GSPR, particulièrement Francis Chateauraynaud et Martin Denoun, les membres de l'IFRIS, spécialement Marc Barbier et Tiziana Beltrame, les membres de l'Université de Bretagne et de l'Université de Tours, les membres du Centre Max Weber, notamment Béatrice Maurines et les doctorant.es.

J'aimerais également remercier mes étudiants : ceux et celles du cours de controverses des Mines de Paris mais aussi du cours TSA de l'Université Lyon II. Chaque cours a été pour moi l'occasion de faire le point sur l'état de mes savoirs, mon approche et ma pédagogie.

Je remercie aussi Lina Jacquet de l'Université Lyon II pour les discussions autour du terrain.

Je tiens particulièrement à remercier mes proches pour leur soutien, leur écoute sans relâche autour de mes élucubrations cérébrales, leurs retraductions : Jimmy, Nassim, Franca, Agathe, Say, Caro, Marine, Mathilde, Laetitia, Isabelle, Camille, Lara, et toutes celles et ceux que j'oublierais. Grâce à vous, je n'ai jamais perdu le contact avec la vie quotidienne. Grâce à vos petites lumières, j'ai toujours pu rester optimiste, y compris dans les moments les plus sombres.

Enfin, je voudrais remercier tous les membres de ma famille. Vous qui avez cru en moi et m'avez soutenue. Nathalie et Gilles pour vos conseils dans un moment critique, mes oncles et mes tantes, mes cousin.es et particulièrement Roméo qui a été très présent pendant ces cinq années. Je remercie mes deux frères, Guillaume qui m'a montré le chemin de l'anthropologie et du terrain. Jacques qui n'a jamais cessé d'exprimer sa fierté quand bien même il était loin.

J'exprime aussi toute ma gratitude à ma grand-mère qui a fait un pacte avec la vie pour me voir docteur.

Et puis bien sûr, je remercie grandement mes parents à qui je dédie cette thèse. A mon père qui aurait sans doute brandi ce manuscrit dans tout le village. A ma mère qui m'a transmis la curiosité et qui a toujours accompagné et soutenu mes projets les plus fous.

A mes parents

Introduction générale

Habiter ensemble comme geste politique

Un autre monde est possible mais il est dans celui-ci.
Ignaz-Vitalis Troxler repris par Paul Eluard

Classiquement, l'histoire de la philosophie nous apprend que ni le quotidien ni l'habitat ne constituent des lieux légitimes de la participation politique. Les philosophes grecs nous ont expliqué que la politique, à savoir l'organisation et l'autogestion de la cité, s'exerce depuis la place de l'agora pendant que les femmes et les esclaves assurent le travail domestique. Les philosophes des Lumières nous ont appris que la politique s'exerce depuis un pouvoir centralisé – l'Etat – via le vote de ceux qu'il représente. A ce titre, J-J Rousseau se moquait des Anglais qui n'exerçaient leur liberté qu'une fois tous les cinq ans, à l'occasion de l'élection de leur représentant politique¹. Dans cette acception, la politique n'a de portée que si elle passe par des experts qui légifèrent à la place des masses sur ce qu'il faut faire ou s'abstenir de faire pour le sort commun.

Pourtant, depuis les années 2000, le territoire français fait l'objet d'un engouement prononcé pour des projets d'habitats d'un genre nouveau mettent au centre de leur préoccupation la maîtrise des habitants sur leur cadre de vie. Au croisement d'une critique de la standardisation de l'habitat, d'une volonté de démocratiser l'action publique et d'une réflexion sur la performance énergétique, les citoyens ont été identifiés comme des acteurs légitimes pour penser les usages de l'habitat et ils ont été appelés à participer à des projets d'aménagement urbains tels que les écoQuartiers, la ville durable, etc. Aux côtés de cette logique de production urbaine que je propose d'appeler ici le « faire-participer », des citoyens n'ont pas attendu d'être conviés à se joindre aux acteurs publics pour impulser des projets d'habitats qui visent à réformer les modes de vie. Ecovillages, coopératives d'habitants, Oasis en tous lieux, squats, communautés de vie, etc. sont autant de traductions d'une impulsion citoyenne qui porte en elle la volonté de promouvoir des modes de vie plus solidaires et marqués par des pratiques de mise en commun afin d'infléchir une transition plus vaste. La thèse porte sur ce second phénomène. En suivant la mise en place de deux projets d'habitat partagé et participatif portés par des collectifs de particuliers, l'un en ville et l'autre à la campagne, elle interroge l'idée d'habiter ensemble comme projet politique.

A vrai dire, il n'a pas fallu attendre les années 2000 pour voir naître ce projet politique. L'histoire nous montre que ce projet, s'il a pu prendre des formes variées, a pris racine bien en amont et qu'il s'est renouvelé au fil du temps et des problèmes qui ont traversé la société française. A travers une

¹ Rousseau, 2012

généalogie qui ne se veut pas exhaustive, je propose de voir comment ce projet politique a été appréhendé par la littérature scientifique.

1. Habiter ensemble : état de la littérature

1.1. Les utopies communautaires : réformer tous les chantiers de la vie par l'autogestion au quotidien

Dès le XIXe siècle, la question ouvrière fait surgir des utopies autogestionnaires qui s'attachent à réformer tous les chantiers de la vie quotidienne : l'autogestion au travail née dans le mutuellisme et le coopérativisme s'élargit à la question de l'habitat. Il ne s'agit plus de conquérir l'Etat pour réformer la vie mais de fuir les villes, considérées comme le berceau de l'aliénation capitaliste, pour faire la révolution en se réappropriant le quotidien. Depuis le péri-urbain et le rural, l'habitat collectif devient le lieu de promesse de tous les changements sociétaux.

Pour comprendre cette idée et saisir la façon dont elle a été abordée par la littérature scientifique, je propose de nous intéresser au mouvement des communautés utopistes initié autour de la figure de Charles Fourier, puis de faire un bond dans les années 1970, avec les utopies du recours à la terre.

1.1.1. Du Phalanstère de Fourier

L'avènement du capitalisme industriel au XIXe siècle s'accompagne d'un grand moment critique dans le champ social avec les mobilisations ouvrières et dans le champ intellectuel avec le fleurissement des théories révolutionnaires. A cette époque aussi bien les ouvriers que les philosophes s'aperçoivent que la révolution de 1789, malgré ses prétentions, n'a pas aboli les privilèges et mis fin aux inégalités mais qu'elle les a déplacés. En témoigne le fossé qui se creuse entre ceux qui vendent leur force de travail (ouvriers) et dont les conditions de vie se dégradent, et ceux qui la possèdent et s'enrichissent (grands propriétaires bourgeois).

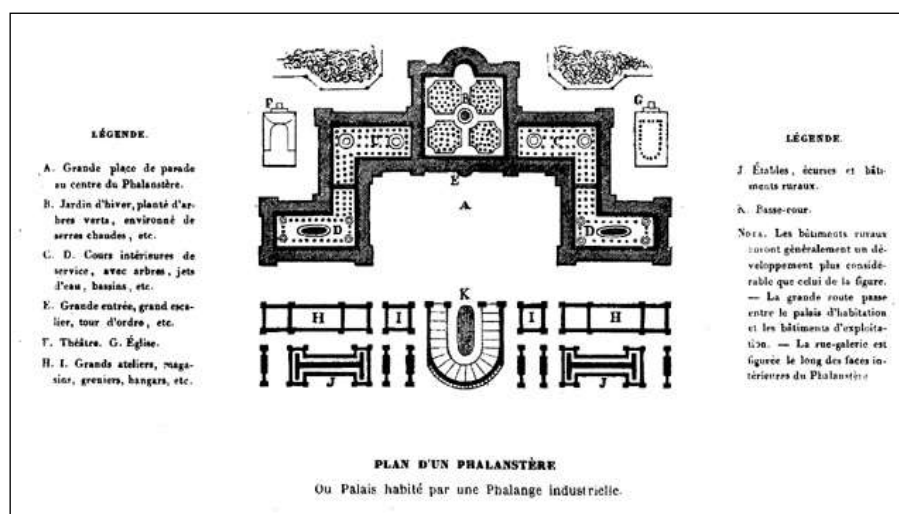
Dans ce contexte, alors que la majorité des penseurs cherchent à conquérir l'Etat pour sortir les ouvriers de l'exploitation et qu'ils se chamaillent sur la manière d'y arriver, une minorité de penseurs se rejoignent autour de la personnalité de Charles Fourier pour fonder l'Ecole sociétaire et appréhender le processus révolutionnaire dans une toute autre perspective.

Charles Fourier a la particularité de ne pas s'en remettre aux théories des philosophes de son temps. Il les trouve abstraites et préfère leur substituer l'expérimentation. Selon lui, pour défaire les modes de vie du capitalisme et les inégalités qu'il génère, il faut changer les mœurs en misant sur l'habitat collectif et l'autogestion. Soit une idée qui a déjà pris racine en Angleterre avec le socialisme porté par Robert Owen. Toutefois, comme l'indique P. Mercklé, Fourier juge le modèle anglo-saxon trop utopiste. Si Owen a ancré son projet politique dans un lieu, il l'a soumis à la « force de l'idée », ce qui

le rend utopiste. Dès lors, Fourier cherche à établir un projet politique par la « force de l'exemple² ». Pour le dire autrement, plutôt que de soumettre l'habitat collectif à un projet politique immuable, il soumet son projet politique à l'expérimentation d'une forme de vie collective, et sa diffusion, à l'exemplarité de cette dernière. Fourier ne cherche pas le vrai ou le juste mais le perfectionnement et la contagion.

Les écrits de Fourier sont d'un style différent de ceux de son époque et s'ils peuvent avoir un caractère farfelu, le modèle d'habitat qu'il élabore ne s'en veut pas moins précis car il cherche un point de départ à l'expérimentation avant de faire jouer un rôle aux habitants. Ainsi, si Fourier est le premier concepteur, il parie sur le fait que des habitants peuvent tenir un rôle dans une transformation sociale de grande ampleur en rendant crédible son modèle et le perfectionnant.

A travers un modèle d'habitat collectif reproductible, Fourier veut démontrer que ce n'est pas la richesse qui contribue au bonheur des ouvriers mais des équivalents de richesses³ (les relations interpersonnelles, l'éducation, les arts, l'agriculture, l'artisanat, la mixité sociale, etc.). En concentrant tous ces équivalents de richesses sur un même lieu de vie, il est selon lui possible d'atteindre l'abondance (travail), la juste rétribution (égalité) et la libre expression des « passions individuelles » (talents). Pour démontrer cette idée, dans *Théorie de l'unité universelle* (1822), il pense un lieu de vie particulier : le Phalanstère, dont il offre l'architecture détaillée quelques années plus tard, dans *Le nouveau monde industriel* (1829).



Plan du Phalanstère élaboré par Fourier dans *Le nouveau monde industriel* (1829)

A travers le Phalanstère, il s'agit d'établir un modèle reproductible. Pour cela, Fourier donne trois préconisations majeures : géographiques, sociologiques et architecturales.

Du point de vue géographique, le lieu de vie ne doit pas être implanté n'importe où : il doit être situé proche d'une ville, d'un cours d'eau et de terres agricoles pour permettre une variété de cultures. D'un point de vue sociologique, la diversité est de mise et le lieu de vie doit accueillir une population

² Mercklé, 2006

³ Lallement, 2009

mixte en âge, en revenus et en caractères. Enfin, le lieu de vie doit suivre un programme architectural très précis. Les bâtiments doivent réunir des logements et des ateliers pour le travail des habitants, et favoriser les relations interpersonnelles pour activer les « passions ». Pour cela, il faut que les bâtiments soient proches les uns les autres, reliés par des passages abrités et chauffés pour favoriser les circulations, dotés de salles et de cours ou jardins de tailles différentes pour permettre des rassemblements collectifs plus ou moins grands, etc.

Pour Fourier, le Phalanstère ne doit pas simplement favoriser les passions des habitants, il doit aussi favoriser l'attraction des personnes extérieures pour leur donner envie de prendre part à l'aventure. L'idée d'implanter le lieu de vie dans le périurbain n'est pas simplement une affaire de logistique. Fourier envisage le Phalanstère comme un laboratoire social capable de produire une critique en actes. Dès lors, le lieu de vie doit être ouvert pour susciter la curiosité et attirer les visiteurs afin que le modèle se propage. Du moins, dans une certaine mesure car le penseur pose une limite à l'ouverture du lieu de vie. Si le Phalanstère doit être proche de « la civilisation », Fourier ne souhaite pas non plus qu'il soit trop exposé à l'extérieur au risque qu'il soit contaminé par les mœurs qu'il souhaite changer. Ainsi, le péri-urbain est nécessaire à la venue des curieux mais les visites de ces derniers doivent être bien encadrées pour ne pas perturber la vie en interne. Pour les contenir, Fourier mise sur l'architecture et il préconise que le lieu de vie s'étende à l'horizontal ou bien à la verticale, et d'implanter un point d'accueil à l'extrémité des bâtiments.

Sur la base de ce modèle, un premier projet est lancé par Just Muiron, l'un des premiers disciples de Fourier, vers Besançon. Très vite l'aventure se solde par un échec. A la suite de cet échec, les disciples de Fourier se querellent autour de la question de l'expérimentation. A la mort de Fourier en 1837, les disciples se scindent en deux groupes, entre d'un côté ceux qui s'allient autour de la figure de Victor Considérant et de l'autre, ceux qui réclament la réalisation concrète du modèle. Entre 1837 et 1847, des expériences sont conduites en France, en Algérie et au Brésil par des dissidents. Aux Etats-Unis également où un groupe associationniste qui se réclame de Fourier tout en n'ayant jamais été en contact avec l'école sociétaire, fait fleurir des initiatives. En 1848, ce qu'il reste de l'Ecole sociétaire réunie autour de V. Considérant se lance dans une expérimentation au Texas. Après quatre ans de vie, elle se solde par un échec notamment car les conditions géographiques du projet ont été mal pensées⁴. En France, la tension sociale est à son paroxysme (révoltes ouvrières, émeutes) et les échecs successifs du modèle fouriériste sont vivement critiqués. Le socialisme de Fourier est qualifié d'utopiste, hors-sol et la portée politique de l'expérimentation est niée d'emblée. Par exemple, F. Engels parlera de « sectes atrophiées et condamnées à disparaître »⁵. Pourtant, en 1859, Godin alors industriel inaugure le familistère de Guise soit une expérience qui tient pendant près d'un siècle. Cette expérience peu commentée à l'époque va susciter la curiosité de chercheurs récents et appeler à une autre appréhension de l'aventure fouriériste. Plutôt que de nier le projet d'emblée depuis l'acceptation commune de l'utopie (non-lieu, projet imaginaire), il convient de prendre au sérieux le travail de l'utopie et la manière dont il prend corps dans un lieu de vie.

⁴ Lallement, 2015

⁵ Marx & Engels, 1901

1.1.2. Au familistère de Godin

A travers l'analyse des archives qui ont accompagnées la biographie de Godin, Michel Lallement s'est attaché à retracer l'histoire de l'expérimentation du familistère de Guise – ses innovations, ses crises, ses réussites et ses échecs⁶.

L'objectif premier du Familistère étant l'abolition du salariat par l'association du capital et du travail, et l'utopie chez Godin renvoyant plutôt à l'idée d'expérimenter un autre modèle ici et maintenant qu'à « un horizon qui se dérobe », Michel Lallement cherche à penser dans même temps la question du travail et le discours sur l'utopie. Pour allier ces deux aspects depuis une biographie individuelle, il a cherché à éviter trois écueils : i) faire l'apologie d'un grand homme, ii) faire de la trajectoire de cette expérimentation le résultat du progrès soit un enchaînement d'événements qui convergent vers un but prédéfini à l'avance, iii) écraser les singularités des situations par les déterminismes sociaux .

Dans un premier temps, il propose d'appréhender la biographie de Godin comme le résultat d'une histoire plurielle qui oriente sa sensibilité politique et sa réappropriation de Fourier dont il découvre l'œuvre à ses 23 ans. Il montre que si Godin s'inspire du modèle de Fourier et de son Phalanstère, il n'est pas un disciple de Fourier à proprement parler, mais plutôt un industriel innovant (que l'on peut rapprocher de la figure schumpétérienne) qui cherche en s'inspirant de l'École sociétaire, à améliorer les conditions de vie de ses ouvriers. De Fourier, il tire l'idée d'équivalents de richesses (logement, proximité, éducation, culture, protections sociales, participation aux décisions) et sa trilogie des valeurs : travail, capital, talents. A l'idée d'égalité (juste rétribution), il substitue la proportionnalité (à chacun sa contribution). Aux passions, il substitue une métaphysique vitaliste.

Dans un deuxième temps, l'auteur s'intéresse à la manière dont Godin a défini trois équivalents de richesse : le logement, la proximité, l'éducation. Concernant le logement, à travers les origines du Palais social, il retrace les principes sous-jacents de l'architecture qu'il a pensée pour loger les ouvriers, à savoir la salubrité, l'hygiène, le confort, et les services. Concernant la proximité, il s'agit d'insérer l'ouvrier dans une communauté, garante de l'inculcation d'une morale collective et de son contrôle. Concernant l'éducation, il note qu'elle est très axée sur le travail puisque pour Godin, elle doit garantir les bases d'un métier pour pouvoir subvenir à ses besoins matériels.

Partant de ces considérations, il s'agit pour M. Lallement de comprendre si on a simplement affaire à du paternalisme. D'un côté, Godin montre une réelle volonté d'instaurer un système de redistribution des richesses soit une idée qui est assez novatrice pour son temps. Pour répartir les fruits du travail, il se base sur trois trépieds : une partie au travail, une partie au capital, une partie aux talents. Ce dernier trépied suppose d'accorder des primes au mérite. Pour cela, il cherche à ce que la répartition soit soumise au processus démocratique et au vote des ouvriers, mais à chaque fois cela se révèle par un échec car les ouvriers ont tendance à voter pour eux-mêmes ou pour ceux qui ont des petits salaires afin de niveler les inégalités. Selon Godin, la tentative de démocratie se heurtant à « l'instinct égalitaire du prolétariat », l'industriel se distancie de Fourier et change ses trois trépieds qui deviennent : travail, capital, nature.

⁶ Lallement, 2009

Pour Godin, la solidarité et l'autonomie au travail ne peuvent être trouvées que dans l'associationnisme. Ainsi, il cherche à ce que des groupes d'affinités soient créés dans le cadre du travail sur la base du volontariat et de l'auto-organisation. Cette expérience se solde à nouveau par un échec, car il y a peu de volontaires et de parité, amenant des configurations proches des hiérarchies habituelles.

Si Godin cherche l'autogestion et la participation des ouvriers aux orientations du travail pour réconcilier travail et capital, Michel Lallement montre qu'il doit toujours réaffirmer par le biais de son individualité son projet socialiste au risque que l'autogestion ne s'éloigne de son projet. Ainsi, jusqu'à sa mort, Godin va faire de multiples tentatives pour imposer son projet mais en vain. Après sa mort, les ouvriers rétablissent un fonctionnement classique du travail. Par exemple, la prime au mérite (très proche d'une appréhension tayloriste finalement) est remplacée par l'ancienneté des travailleurs. Au XXe siècle, le statut de l'entreprise est changé et devient une société anonyme. Bien que le familistère vive plus d'un siècle, la reprise par les ouvriers ne tient pas et après sa dissolution dans les années 70, le familistère est transformé en monument historique. Ainsi, Michel Lallement conclut qu'aussi paradoxal que cela puisse être, la trajectoire de cette expérimentation montre que finalement, l'utopie n'a pas réussi à prendre corps dans le travail alors que ce dernier en constituait le support.

L'approche de Michel Lallement a deux intérêts majeurs. Premièrement, elle permet de ne pas juger de l'utopie par avance sur la base de son acception commune mais de prendre au sérieux l'idée d'expérimentation, en suivant l'histoire des tentatives de Godin et la manière dont elles reformulent son projet et sa trajectoire à chaque échec. Ces projets étant encore beaucoup marqués par le paternalisme, l'approche par la biographie individuelle permet de discerner les épreuves rencontrées collectivement et de faire ainsi le lien entre le travail de l'utopie et les discours sur l'utopie, y compris pour les projets qui n'ont pas réussi à se maintenir dans le temps. Toutefois nous verrons, pour les projets qui informent cette thèse, que les acteurs cherchent à se débarrasser du paternalisme. C'est pourquoi, il nous faudra repérer autrement les épreuves et les problèmes rencontrés par le collectif. Deuxièmement, l'approche historique de M. Lallement permet de voir que l'expérimentation sert de base à la production d'une connaissance collective qui vise un mieux faire. A ce titre, il est intéressant de noter que si le projet fouriériste a été vivement critiqué à son époque, il a pu être repris ultérieurement. Ici on peut citer Kropotkine qui, ayant assisté à l'impasse marxiste, voit dans le projet fouriériste une voie de salut. Dans *La conquête du pain*⁷ puis dans *L'Entraide*⁸, il propose un modèle autogestionnaire similaire, débarrassé du côté farfelu des écrits de Fourier et mieux axé sur les milieux⁹ soit une dimension peu réfléchie par Fourier et qui a entraîné de nombreux échecs (ex. conditions climatiques hostiles au mode de vie¹⁰). Ici, il est intéressant de noter que des chercheur.es montrent que le modèle de Kropotkine se diffusera dans différentes parties du monde. Tandis qu'en Europe, les auteur.es de *Terre des Villes* évoquent une initiative anarchiste en Belgique qui s'en

⁷ Kropotkine, 2013 (1892)

⁸ Kropotkine, 2009 (1902)

⁹ Ici il est important de noter l'influence de la mésologie (science des milieux de vie) de son ami anarchiste, Elisée Reclus.

¹⁰ Sur cet aspect, je renvoie à l'article de Michel Lallement sur l'expérience menée par V. Considérant en 1848 au Texas : Lallement, 2015.

réclame au début du XXe siècle¹¹, le travail de Yaacov Oved insiste sur l'influence de ce modèle sur le mouvement des kibboutz en Israël¹².

Partant de ces éléments, il conviendra de voir comment les collectifs participent à construire « une culture des précédents » alimentée d'échecs et de réussites, soit une dimension importante notée par D. Vercauteren qui participe selon lui du renforcement et du maintien des initiatives collectives¹³.

1.1.3. Mai 68 : changer la vie par l'utopie du recours à la terre

Le dénigrement *a priori* des expérimentations autour de l'habitat collectif se retrouve aussi à des époques plus proches de nous. On peut par exemple évoquer les années 70 avec le florilège des luttes du moment 68. Aux côtés des mobilisations étudiantes et ouvrières, de nombreuses communautés apparaissent. Alors que ces premières mobilisations sont plus visibles (grève générale, occupation de LIP) et qu'elles font couler beaucoup d'encre, peu de penseurs du politique s'intéressent aux expériences collectives menées depuis l'habiter (squats, communautés, Larzac¹⁴, etc.). Et si les anthropologues de sensibilité anarchiste s'intéressent aux sociétés sans Etat et décrivent des modèles de politique distribuée¹⁵ ou d'économies encastrées¹⁶, ils vont chercher ces modes de vie loin de la France.

Une minorité de chercheurs s'est cependant intéressée au phénomène du retour à la terre impulsé par des urbains qui, déçus de l'échec de mai 68, sont allés investir les déserts ruraux pour changer de vie. Cette littérature est fortement marquée par les échecs. Il est possible de les répertorier selon trois approches : l'approche par les déterminismes économiques, l'approche critique et l'approche générationnelle.

La première se concentre sur la manière dont les communautés implantées sont guettées par la reprise capitaliste. La fin des années 1970 marque la reconfiguration des structures traditionnelles de la paysannerie. Selon Marcel Jollivet, ce moment fait émerger de nouvelles pratiques autour des espaces de nature et constitue un tournant dans la manière de se représenter l'avenir autour de la question environnementale. Dans une publication de 1978, il montre comment les néo-ruraux, en opposant la consommation dite naturelle (fait-main, artisanat) à la consommation de produits industriels, ont réussi à créer des activités de subsistance par le recours au folklore local et à la nostalgie d'antan, qui ont contribué à conforter l'idéologie dominante (ex : tourisme vert de masse, contrôle de consommation, rationalisation de la production agricole) et à bouleverser les structures

¹¹ Cahn, Deligne, Pons-Rotbardt, Prignot, Zimmer, Zitouni, 2018. Voir le septième récit de l'ouvrage qui relate une expérience anarchiste impulsée en 1905 qui entendait mettre en pratique le modèle d'autogestion développé par Kropotkine dans *l'Entraide* et qui consistait par le biais de la propagande par l'exemple, à produire les conditions de subsistance d'un modèle de vie basé sur la solidarité collective.

¹² Voir par exemple : Oved, 2008

¹³ Vercauteren, 2018

¹⁴ L'absence d'intérêt pour la lutte du Larzac est d'autant plus intrigante qu'elle a duré plus de dix ans et qu'elle a été menée par des agriculteurs et des alternatifs de tous bords qui ont obtenu gain de cause contre l'Etat et qu'il est possible de considérer cette forme de lutte comme l'ancêtre des ZAD.

¹⁵ Clastres, 1974

¹⁶ Sahlins, 2011 (1976)

socio-économiques en place¹⁷. Dans cette approche, la focale économique efface le rapport à l'habiter et aucun changement ne peut advenir car les pratiques des acteurs sont sous l'emprise de la raison économique. Puisque les acteurs des terrains qui informent cette thèse tentent de sortir l'habitat de la catégorie de bien marchand et qu'ils cherchent des moyens de financement défaits de la logique capitaliste, il convient d'appréhender autrement leur rapport à l'économie et de voir comment ils ont tenté d'éviter la reprise capitaliste.

La seconde approche, que l'on peut qualifier de critique, s'intéresse aux idéaux portés par les communautaires et l'écart qu'ils revêtent dans les pratiques. C'est le cas de la féministe Françoise d'Eaubonne qui, se basant sur une définition *a priori* de la secte, a mené une longue guerre de dénonciation contre le réseau Longo maï dont la première communauté a été implantée en Provence en 1973. Selon l'auteure, les sectes ont pour trait commun d'être mystifiées par des gourous qui s'appuient sur une idée centrale à la mode (écologique, parapsychologique, alternative au capitalisme) pour instaurer une forme de fascisme, soutenue par une chefferie qui s'enrichit du travail commun au détriment des habitants et l'établissement d'une vie communautaire fermée qui s'attache à rompre les ponts entre l'adepte et son passé pour le garder en autarcie¹⁸. Suivant cette définition, sans enquête empirique dans les communautés au préalable¹⁹ (elle recueille seulement les témoignages de personnes parties fâchées) et dans une perspective féministe, elle décrit la domination masculine qui a lieu à Longo maï, la mal nutrition imposée aux habitants (ex. ne pas manger de viande) et l'exploitation des travailleurs au profit d'un gourou. Comme nous allons le voir dans l'approche suivante, cette approche par les écarts ne reconnaît pas la dimension expérimentale revendiquée par les personnes qui prennent part à ces initiatives, c'est-à-dire la manière dont les échecs nourrissent l'établissement d'un mode de vie nouveau et reformulent l'utopie qu'elles portent. Par ailleurs, la notion de secte tend à entretenir le mythe de l'isolement alors que ces communautés entretiennent des relations avec les populations locales (parfois compliquées) et leur milieu d'implantation.

La troisième approche que je propose de qualifier de générationnelle propose quant à elle d'enquêter par le biais de l'observation participante dans les communautés installées dans plusieurs régions de France, notamment l'Ardèche, et de s'interroger sur le phénomène de recours à la terre et la manière dont il s'est reconfiguré au fil des expériences des générations successives de « migrants de l'utopie » entre la fin des années 60 et la fin des années 70. C'est le travail qu'ont mené Bertrand Hervieu et Danièle Léger²⁰.

Les auteurs proposent d'appréhender la première vague de migrations, dont les acteurs sont mus par un idéal communautaire et anti-institutionnel, comme une conséquence de l'échec de mai 68 et de la théorie marxiste. S'intéressant au phénomène global qui se répand dans toute la France, ils cherchent moins à rendre compte des trajectoires des communautés que de la trajectoire de l'idée générale qui consiste à construire un autre mode de vie dans les milieux ruraux désertifiés. Pour ce faire, ils confrontent le rêve (motifs de l'installation) à l'installation concrète.

¹⁷ Jollivet, 1978

¹⁸ d'Eaubonne, 1982

¹⁹ Soit un élément qui est conforté par le procès gagné par Longo maï à l'encontre de F. d'Eaubonne pour diffamation.

²⁰ Léger & Hervieu, 1979

En étudiant les motifs des communautaires, ils s'aperçoivent qu'ils ne sont ni l'objet d'une frustration de classe comme le préconise la théorie bourdieusienne, ni d'un simple refus du mode de vie capitaliste, mais qu'ils sont plutôt de l'ordre d'une reconquête de la vie quotidienne qui passe par l'expérimentation et s'oppose au réformisme étatique. A travers le recours à la terre, ces migrants de l'utopie cherchent à montrer un possible par l'exemplarité.

Toutefois le passage du rêve à la réalité est difficile, et la grande majorité des communautaires n'arrivent pas à se maintenir. Les déboires sont nombreux. D'abord, hostilité des populations locales qui se révèlent les meilleures alliées des autorités et gardent la main mise sur le foncier (propriété comme location) même lorsque les hameaux sont vides. Déboires économiques ensuite où l'idéal d'autosuffisance et d'une nature généreuse mène vers la malnutrition et la difficulté de boucler les fins de mois. Déboires collectifs enfin, car il est difficile de faire communauté : conflits, relations de pouvoir, violences, inégalités accompagnent le quotidien des groupes.

Sur la base de ces expériences, une nouvelle génération arrive, mieux préparée. L'idée de changer la vie les anime toujours, mais face aux déboires de leurs prédécesseurs, le mythe communautaire, agricole, anti-institutionnel et anti-marché est abandonné pour faire place à l'intégration locale sur la base de la famille traditionnelle, à l'artisanat voire à la concurrence mais aussi au rapprochement des collectivités pour trouver du foncier et des subventions. Petit à petit, les générations se succèdent sur la base de la connaissance des erreurs de celles qui les ont précédées et l'utopie fonctionne par régression et adaptation, y compris chez ceux qui se sont maintenus à travers le temps.

L'approche de B. Hervieu et D. Léger est intéressante dans la mesure où elle permet de voir comment chaque expérience d'habitat collectif prend appui sur la connaissance de celles qui la précèdent. Ce faisant elle reconnaît la réflexivité des acteurs et leur capacité à forger une culture des précédents qui traverse les époques. Aussi, s'intéressant aux milieux d'implantation, elle reconnaît une forme de porosité à l'habiter collectif. En revanche, cette approche se concentre plus sur l'idée de faire communauté (soit une action qui n'est pas naturelle et spontanée nous disent les auteur.es) que sur la manière dont le collectif prend forme dans un lieu et un habitat censé l'accueillir. L'appréhension entre le rêve et l'installation concrète a tendance à réifier l'idée que l'utopie est un but prédéfini à l'avance qui met en jeu des valeurs inatteignables dans la pratique. Dit autrement, elle a tendance à réifier le problème de l'approche critique vue précédemment, car elle sépare le moment des valeurs qui correspond à une formulation flottante de l'utopie, du moment concret de la mise en pratique qui correspond aux déboires quotidiens et qui agit comme une régression de l'utopie. Comment expliquer alors que des initiatives de cette époque se maintiennent encore aujourd'hui ? En Ardèche, soit une des régions qui les intéressent particulièrement, il est possible de trouver aujourd'hui des initiatives qui ont réussi à se maintenir malgré les déboires. C'est notamment le cas d'une communauté Longo maï installée dès 1967 et du Viel Audon fondé en 1973. Mes observations me permettent d'avancer que si ces collectifs se sont transformés et qu'ils ont pu connaître des problèmes (en interne, avec les populations locales), ils ont aussi réussi à maintenir leur projet politique dans la durée.

Comment donc concilier la connaissance élaborée collectivement (échecs et réussites des autres) à l'exploration de chaque collectif autour de l'habitat partagé et le rapport qu'elle entretient

au lieu et l'architecture de vie ? Dit autrement, en quoi le projet politique d'habiter ensemble prend corps et s'affine au fil des problèmes et des acquis de l'expérience ?

Pour appréhender cette question, la littérature sur la participation des habitants à l'architecture de vie peut nous aiguiller.

1.2. La participation des habitants à la maîtrise leur cadre de vie

Les destructions induites par la Seconde Guerre Mondiale placent le mal-logement au centre des préoccupations. L'heure est à la reconstruction. Les emplacements vacants offrent la possibilité de remplacer l'ancien par le neuf et constituent un terreau fertile aux utopies architecturales. Des infrastructures de vie sont imaginées pour mieux répondre aux usages de l'habitat. Dans ce contexte, la participation des habitants à la maîtrise de leur cadre de vie devient un enjeu politique, aussi bien dans les politiques urbaines que chez les citoyens.

Dans cette partie, il s'agit de nous intéresser à trois moments clés où la notion de participation habitante est reconfigurée. D'abord à l'après-guerre, qui correspond à l'introduction des politiques de planification urbaines mais où la participation habitante post-installation y est encouragée. Dans les années 1980 ensuite, avec l'habitat autogéré, qui correspond au début de la conquête des habitants à participer en amont et en aval de la construction de l'habitat. Aux années 2000 enfin, qui marquent l'apparition de l'habitat participatif, une version rafraîchie de l'habitat autogéré qui croise l'impératif participatif et la critique de la standardisation de l'habitat²¹, mais aussi la réflexion sur les usages de l'habitat dans le cadre de la performance énergétique suite au Grenelle de l'environnement²².

1.2.1. Le Corbusier : entre planification et participation habitante

La Cité Radieuse est un prototype d'habitat collectif très fonctionnel imaginé dans les années 50 par Le Corbusier, qui se veut un modèle intermédiaire entre la ville et le village capable de répondre aux mutations sociales. A travers ce prototype, Le Corbusier cherchait à répondre à trois besoins : loger un maximum de personnes suite aux destructions causées par la guerre, améliorer les conditions de vie et le confort des habitants, et favoriser l'accès au logement pour les personnes précaires en réponse à la nécessité de créer de l'habitat social. Pour ce faire, l'urbaniste a imaginé un immeuble à la verticale sur pilotis qui prene peu de place en largeur et qui se déploie vers le haut pour accueillir plusieurs centaines de logements (entre 300 et 500 environ). Il a pensé une configuration pour favoriser l'émancipation des habitants (notamment des femmes) : des logements fonctionnels pour garantir l'intimité des familles et de chacun de leurs membres, augmenté par des espaces communs censés garantir les sociabilités de proximité, des services publics et des petits commerces pour faciliter la vie des habitants.

²¹ Carriou & Bacqué, 2011

²² Renauld, 2014

En 1952, la première Cité Radieuse voit le jour à Marseille, puis en vient une seconde à Rezé près de Nantes en 1955, une troisième à Berlin en 1957, une quatrième à Briey près de Metz en 1963 et une dernière à Firminy dans la Loire en 1967.

Alors que la Cité Radieuse fête ses soixante ans, en 2015, les sociologues Sylvette Denèfle, Sabrina Bresson, Annie Dussuet et Nicole Roux s'intéressent à l'initiative de Rezé et cherchent à retracer l'histoire du projet et ses évolutions sur plus d'un demi-siècle. Ce projet, issu d'une commande publique, a la particularité d'avoir été financé à 85% par l'Etat, via une coopérative privée (La Maison Familiale), et à 15% par les habitants selon une formule originale – la location-coopérative – qui induit que chaque famille devienne propriétaire de son appartement et des espaces communs en indivis. Par rapport à l'immeuble (ou « unité d'habitation ») de Marseille, celui de Rezé est un peu plus petit (294 logements), regroupe des espaces communs, des commerces et une école maternelle sur le toit. Pour appréhender les évolutions de cet habitat, les auteures cherchent à croiser deux approches de l'architecture – l'architecture comme reflet de la société et l'architecture comme condition de changement social – en s'intéressant à la vie quotidienne des habitants de l'immeuble. Pour ce faire, elles proposent d'appréhender la Cité Radieuse comme la rencontre d'un architecte et de ses idées novatrices avec des habitants aux aspirations variées. Les premiers aspects sont saisis au travers d'archives et d'écrits relatifs à ce dernier. Les seconds aspects sont trouvés dans les témoignages des habitants récents et dans les enquêtes scientifiques (en architecture notamment) qui ont précédé la leur. A travers ces données, il s'agit pour les auteures de retracer comment les habitants vivent, comment leur vie a été influencée par les choix de l'architecte, mais aussi de savoir si l'architecture a répondu à ses promesses et aux attentes des habitants.

Pour répondre à ces questions les chercheuses nous proposent un itinéraire de relations qui façonnent l'immeuble et qui s'apparente pour le lecteur à une plongée du contexte vers l'habitant : de l'architecte aux politiques publiques, de l'immeuble à la ville, de la sphère privée à la sphère collective, des habitants au projet collectif et enfin, des habitants à l'œuvre architectural. Ces étapes sont elles-mêmes porteuses d'une histoire longue rythmée par des transformations, qui permettent aux chercheuses d'identifier trois moments charnières qui correspondent chacun à des bouleversements sociétaux majeurs : l'ascension sociale progressiste des Trente Glorieuses, les crises économiques dans les années 70-80 et le basculement du secteur industriel au secteur tertiaire. Soit des bouleversements qui ont induit des changements dans la vie quotidienne (autour du genre, de la famille, des modes de consommation, des idéologies politiques, etc.) et a fortiori dans la cohabitation au sein de l'immeuble. Autrement dit, la vie quotidienne de cet immeuble sur le long cours constitue un lieu d'observation parfait des transformations de la société car il les cristallise à lui seul.

Le Corbusier avait imaginé un prototype selon un modèle socio-économique se voulant moderniste car adapté aux évolutions de la société, mais les crises économiques des années 70-80 faisant, le modèle se délite et tend à sa recomposition dans les années 90-2000. Selon les auteures, ces transformations sont observables à travers les différentes générations d'habitants peuplées de profils sociaux, d'aspirations et de manières d'appréhender la cohabitation bien différentes. La première génération des habitants, à qui était dédié l'immeuble, se caractérise par une appropriation forte du projet. De par son homogénéité sociale (classes populaires militantes), elle atteint le summum de

l'autogestion. A la suite de la loi Chalandon en 1971 qui partitionne l'offre de logements entre propriété privée et location sociale, de nouveaux statuts parmi les habitants apparaissent et une nouvelle génération s'installe. La société de consommation faisant, ses aspirations ont changé et les aménagements qui faisaient la fierté de la première génération lui paraissent déjà dépassés. On assiste au retour des intérêts privés, à l'affaiblissement de l'engagement militant et au désinvestissement de la sphère collective. Le fossé se creuse entre locataires sociaux et petits propriétaires (socialement, spatialement), l'immeuble vieillit mal et ces premiers souffrent de plus en plus de la stigmatisation des grands ensembles. Il faut attendre la réhabilitation de l'immeuble dans les années 80 pour que la vie quotidienne prenne un souffle et que les pratiques collectives se recristallisent au travers de la culture des loisirs, puis à la suite de la patrimonialisation de l'immeuble, autour de la valorisation du lieu de vie.

Cette enquête est intéressante à plusieurs égards. Tout d'abord, elle montre qu'il est possible de saisir la société dans son ensemble depuis l'évolution de la vie collective dans un immeuble et donc de circuler sur des échelles variées, partant de l'habitant et de son foyer, en passant par le collectif, la politique locale et la politique globale. Grâce à la focale historique, on peut s'apercevoir que les politiques d'urbanisme de l'après-guerre ont tenté de s'appuyer sur les habitants pour penser le cadre de vie : si la logique de planification qui s'en suit s'absout rapidement de la capacité des habitants à faire la ville et qu'elle sera rapidement critiquée à travers la standardisation des grands ensembles, dans ses premiers souffles une place importante est accordée à la participation des habitants à la gestion des immeubles. Par ailleurs, elle questionne le rôle de l'Etat dans le projet d'habiter ensemble et ses différentes manières de l'aborder: en tant que soutien financier important, en tant que perturbation majeure (avec la loi Chalandon, les auteures parlent de « remise en ordre »), en tant que préservateur de la mémoire collective (patrimonialisation). Soit autant de postures qui ajoutées aux profils sociaux et aux aspirations changeantes des habitants induisent chez ces derniers différentes manières d'aborder la vie collective et d'investir l'architecture.

Néanmoins, l'approche mobilisée par les chercheuses a tendance à faire peser les déterminismes sociaux sur la cohabitation. D'une certaine manière, les grands bouleversements sociétaux expliquent les différentes manières de cohabiter dans l'immeuble, en même temps qu'ils expliquent la manière dont les habitants – puisque porteurs de déterminismes sociaux – contribuent à changer leur cadre de vie. Dans ces conditions analytiques, comment envisager le changement depuis l'habitat collectif ? Dit autrement, si l'architecture et les habitants reflètent la société, comme imaginer que ces derniers puissent au travers du projet politique d'habiter ensemble participer au changement social ?

1.2.2. L'habitat autogéré : une expérience inachevée

Les années 70-80 marquent aussi le grand moment des expérimentations autour de l'habitat autogéré. Ce mouvement d'initiative citoyenne se déploie dans les milieux urbains et il se construit autour de deux critiques majeures : l'urbanisme de fonction et la standardisation du logement qui contribuent au délitement du lien social, aux inégalités d'accès au logement et à la ségrégation

urbaine. Il s'agit pour les acteurs de ce mouvement de promouvoir une autre manière de faire la ville pour changer les modes de vie et tendre vers des unités de vie respectueuses de la cellule familiale tout en générant de la convivialité, de la mixité, de l'entraide à l'échelle du quartier. Soit des revendications qui sortent du champ du travail, qui font émerger une nouvelle couche sociale et qui prennent appui sur l'espace résidentiel. L'autonomie, la mixité sociale, le local sont à l'honneur. Elles ne visent plus l'Etat mais la réappropriation de la vie quotidienne et le changement des modes de vie urbains. Dès lors, une réflexion s'engage sur les nouveaux mouvements sociaux. Parmi ceux-ci, on peut noter les travaux de Monique Dagnaud sur « la classe alternative »²³ et Catherine Bidou sur « les aventuriers du quotidien »²⁴ qui y voient l'établissement d'un nouveau modèle culturel qui outrepassé les habitus, et qui proposent d'appréhender ces groupes comme le mouvement pionnier d'une nouvelle classe en train de se définir : les classes moyennes.

Vingt-ans plus tard, alors que l'habitat autogéré est passé par une longue traversée du désert, Marie-Hélène Bacqué et Stéphanie Vermeersch reprennent ces travaux en s'intéressant à une initiative d'habitat autogéré en partenariat avec un bailleur social implantée dans les années 80 à Angers sur la base de la location sociale²⁵. En analysant l'évolution du projet d'habitat entre les années 80 et 2000, elles cherchent à questionner la catégorie de classes moyennes (une catégorie floue mais très effective dans les discours politiques et médiatiques) et les théories scientifiques qui s'y adossent. Dans les années 2000, il n'est plus question de caractériser un mouvement pionnier. Le regard est tout autre. Après les espoirs incarnés dans l'idéologie du progrès des Trente Glorieuses, les classes moyennes sont aujourd'hui dites « à la dérive » par Louis Chauvel, traversées par de nombreuses incertitudes et l'inquiétude du déclassement²⁶. Ainsi à l'aune des années 2000 et restituant l'évolution d'une expérience localisée d'habitat autogéré depuis une enquête qualitative, M-H Bacqué et S. Vermeersch se proposent d'analyser ce basculement de conception.

De ce projet d'habitat, elles dégagent quatre caractéristiques importantes : la participation des habitants à la conception de l'habitat, une configuration sociale homogène (notamment des professions qui portent « sur les relations sociales ») qui a peu changé au cours du temps, des pratiques de cooptation, et le partage de normes (autonomie, échange, convivialité, solidarité) et d'engagements politiques ou associatifs. L'homogénéité sociale du groupe questionne les chercheuses. Comme pour « les aventuriers du quotidien » et « la classe d'alternative », le partage de valeurs joue comme un dénominateur commun. Dès lors, elles proposent de les appréhender comme des héritiers de ces groupes sociaux mis en évidence par M. Dagnaud et C. Bidou.

En effet à ses débuts, les chercheuses montrent que le projet d'habitat est l'expression d'une prise de distance quant au socialisme d'Etat et au réformisme. Né de la rencontre de deux collectifs – l'un de sensibilité communautaire et l'autre plus « libérale-libertaire » – le projet vise le changement des modes de vie sur la base de l'autogestion dans l'habitat et cherche un équilibre entre sphère familiale et sphère collective. Une idée, retrouvée dans trois dimensions fondatrices du projet repérées par les

²³ Dagnaud, 1981

²⁴ Bidou, 1984

²⁵ Bacqué & Vermeersch, 2007

²⁶ Chauvel, 2006

chercheuses : une dimension individuelle qui s'exprime par la reconnaissance de la singularité des habitants et de leur maîtrise du chez soi, une dimension collective qui se traduit par la volonté d'instaurer des rapports de voisinage plus conviviaux et une dimension politique qui ne vise pas une transformation de grande envergure mais la démonstration de la possibilité d'autre mode de vie.

Une fois ces dimensions identifiées, les chercheuses proposent de voir comment elles ont évolué dans le temps, en s'intéressant à trois nœuds de débats qui ont marqué l'évolution de la vie collective : les pratiques de cooptation qui pointent une tension entre idéal de mixité sociale et tendance à l'entre soi, l'engagement individuel dans le collectif qui indique que la normalisation induite par l'introduction du règlement de vie commune a produit une sorte de formalisme qui se solde par un désinvestissement des espaces communs, et enfin la reproductibilité de l'opération qu'elle exprime à travers les débats qui ont accompagné le passage d'un projet locatif à l'accession à la propriété privée (encore mixte dans les années 2000). Ces débats internes montrent que si les dimensions individuelles et collectives ont vu le jour et se sont maintenues tant bien que mal, la dimension politique n'est plus réellement portée par les habitants.

En effet dans les premiers temps, l'équilibre entre sphère individuelle et sphère collective qui semblait faire défaut dans les communautés rencontrées par B. Hervieu et D. Léger précédemment, a réussi à être trouvé dans le cadre du voisinage et peut se résumer dans l'idée première de « vivre-ensemble mais chacun chez soi » retrouvée dans le Mouvement pour l'Habitat Groupé et Autogéré, et qui s'incarne dans un souci d'articuler la sphère privée à la sphère collective. Tandis que la sphère privée se traduit par le fait de pouvoir inscrire son individualité dans le logement, la sphère collective s'exprime par le fait d'y adosser un voisinage, des espaces de rassemblement et des engagements individuels dans la vie locale. Toutefois les chercheuses notent que si les membres récents affirment toujours qu'ils aiment la convivialité du voisinage par rapport à l'habitat classique, une forme de retrait sur la sphère privée est apparue suite au désinvestissement des espaces communs et se traduit par une nostalgie quant aux premiers temps dits plus spontanés. Dit autrement, le repli sur la sphère familiale a perturbé l'équilibre entre l'individu et le collectif, au profit du premier, et le projet politique qui avait réussi à être concrétisé par le groupe d'habitants pionniers, n'a pas été maintenu dans le temps. Les auteures concluent donc que si vingt ans après, le projet n'a pas échoué, sa dimension politique de départ est menacée.

Pour autant, les habitants, qui se définissent tous appartenant aux classes moyennes, ne se sentent pas à « la dérive » et si des incertitudes les traversent (ex. accéder à la propriété privée pour sécuriser leur retraite), ils se sentent privilégiés. Ainsi, plutôt que de parler de déclin ou de dérive, les auteures proposent de placer ce projet au rang des « expériences inachevées », dans le sens où l'expérience des habitants n'a pas réussi à sortir du local et à constituer une véritable alternative. Une formule intéressante, dans la mesure où après long ralentissement des expérimentations autour de l'habitat autogéré entre les années 80 et 2000, on assiste à un renouveau de ce type d'expérimentations avec l'habitat participatif à la fin des années 2000.

L'enquête de M-H Bacqué et S. Vermeersch est intéressante à plusieurs égards pour notre propos. Premièrement, les collectifs actuels qui entendent réformer le quotidien peuvent être facilement assimilés aux classes moyennes et faire l'objet depuis des approches distantes du social de

catégorisations qui ne reflètent pas leur projet politique et qui peuvent conforter des identifications hors-sol (gentrificateurs, bobos, etc.) saisies depuis les origines sociales des acteurs. C'est ce qui arrive lorsqu'en balayant les catégories socio-professionnelles ou les goûts des acteurs et en réfutant leur réflexivité, leur projet politique est nié d'avance. De la classe moyenne, on passe au phénomène bobo, et il n'y a plus qu'un pas vers l'accusation de gentrification masquée (soit une réduction drastique de ce dernier phénomène). Pour éviter ces raccourcis, l'enquête qualitative telle qu'elle a été menée par les auteures, semble plus efficace que l'enquête quantitative.

Deuxièmement, grâce à l'approche historique, les chercheuses ont identifié des nœuds importants de débats en interne et nous permettent d'entrer dans la micropolitique des groupes. Cette dernière tend à montrer que c'est dans une forme de pluralisme des sensibilités politiques que la dimension politique du projet s'est stabilisée : celle d'un projet de troisième voie entre le tout partage (groupe à sensibilité communautaire) et la toute liberté (groupe libéral-libertaire). Néanmoins, cette dimension doit être maintenue par un travail quotidien de la part de tous, qui peut être entravé par l'excès de formalisme. Dès lors, il s'agit de comprendre comment les collectifs arrivent à tenir cette balance et de quels outils ils se dotent pour maintenir les engagements et leur projet politique sur la durée.

Enfin, la notion d'expérience inachevée permet d'appréhender toutes les initiatives, y compris celles qui échouent en cours de route. Elle n'enlève pas les acquis de l'expérience et induit que chaque expérience en appelle une autre. Dès lors, il est possible de penser une forme de continuité entre les expérimentations et les époques.

1.2.3. L'habitat participatif : des projets traits d'union

L'habitat participatif désigne des projets d'habitat partagé qui se caractérisent par un haut degré de participation des habitants à la conception et la gestion de l'habitat et par l'aspiration à vivre autrement en promouvant à l'échelle d'un voisinage des valeurs telles que la solidarité, la convivialité, la mixité sociale et l'écologie. Si ses traductions et ses formes sont variées – intergénérationnel, alternative à la maison de retraite, coopératives, accession à la propriété privée, partenariat avec un bailleur social, etc. – ces opérations sont toujours marquées par des pratiques de mise en commun, allant du simple partage d'outils à la mutualisation des espaces voire financière. Comme nous avons pu le voir avec l'habitat autogéré, cette formule n'est pas nouvelle. Toutefois les années 2000 marquent un tournant important puisqu'on assiste à la multiplication des initiatives citoyennes et à un intérêt porté par l'action publique à celles-ci.

Selon Claire Carriou et M-H Bacqué, l'habitat participatif est né au croisement de deux changements de paradigme, l'impératif délibératif et la reconnaissance des usagers dans la production de l'habitat²⁷. L'impératif délibératif s'est formulé autour de la critique de la démocratie représentative et il vise à intégrer les citoyens ordinaires à la décision publique²⁸. Selon L. Blondiaux et Y. Sintomer²⁹, il repose

²⁷ Carriou & Bacqué, 2011.

²⁸ Pour une synthèse de travaux sur la participation citoyenne, je renvoie au bilan effectué par Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau. Voir : Blondiaux & Fourniau, 2011.

²⁹ Blondiaux & Sintomer, 2002

sur deux fondements théoriques. Le premier est inspiré de la sociologie des publics³⁰. Il exprime l'idée que les dispositifs de participation, en reconnaissant et en rassemblant dans un même lieu une pluralité de points de vue, contribuent à brouiller la frontière entre savoirs experts et savoirs profanes, et que le recours aux citoyens dans l'action publique (au départ dans les domaines de la santé et l'environnement) témoigne d'une crise de légitimité technocratique³¹. Le second fondement repose sur l'idée que ces dispositifs permettent de démocratiser la prise de décision. En faisant participer les citoyens ordinaires, on reconnaît leur capacité à avoir une opinion éclairée sur les décisions à prendre. Ces dispositifs contribueraient ainsi à redistribuer la décision dans une diversité de lieux politiques³². Cet idéal de changement a donné lieu à des expériences variées – forums hybrides, débats publics, budgets participatifs, concertation citoyenne, conseils de quartiers, etc. – et les dispositifs se sont étendus à d'autres domaines. C'est ici qu'il a croisé la critique d'un urbanisme standardisé et la reconnaissance des savoirs d'usage des habitants.

Lorsque les premières recherches sur la nouvelle vague de l'habitat participatif sont lancées, les collectifs sont encore en phase projet. Dès lors, les premiers travaux se sont concentrés sur le montage et la négociation des projets afin de comprendre ce que l'introduction de l'habitant fait à la production de l'habitat.

V. Biau et M-H Bacqué³³ ont mené une enquête sur différents projets d'habitat participatif dont certains relèvent de la participation volontaire et d'autres sont issus d'appels à projet menés par les collectivités. Elles montrent que si l'habitat participatif n'est pas nouveau et qu'il entretient des similitudes frappantes avec le mouvement pour l'habitat autogéré des années 70-80, la nouvelle génération a la particularité d'être plus pragmatique que ses prédécesseurs car elle s'adresse à des partenaires qu'ils n'allaient pas chercher (les acteurs institutionnels notamment). Ainsi les auteures proposent de suivre la négociation des projets au croisement de mondes variés – en fonction des groupes, des partenaires qu'ils se donnent – et des épreuves de négociation des projets.

Cette approche a plusieurs avantages. Premièrement l'étude de cas vise moins la comparaison que la mise en série. En ce sens, elle permet d'identifier les obstacles auxquels font face les collectifs tout en rendant compte de leur manière singulière de les résoudre. Les chercheuses notent trois épreuves de négociation majeures qui correspondent à une étape de concrétisation par lesquelles passent chacun des collectifs : l'accès au foncier, le montage juridique et la conception architecturale. Le suivi des épreuves montre qu'à chacune d'entre elles, les partenaires sont de plus en plus nombreux et le champ d'expertise s'élargit, ce qui met fortement les collectifs d'habitants à l'épreuve, notamment dans leur capacité à garder le leadership du projet. Deuxièmement, la notion d'épreuve de négociation permet de prendre au sérieux le *projet* et de sortir d'une appréhension en termes d'écart précédemment évoquée. Si des pré-cadrages existent, chaque épreuve de négociation redéfinit la trajectoire du projet, ses valeurs, sa configuration, les aspirations des habitants et leur relation à leurs partenaires. Dès lors, il ne s'agit plus de voir comment le concret bouscule le rêve, mais

³⁰ Notamment l'œuvre de Dewey sur la constitution des problèmes publics et la démocratie : Dewey, 2010.

³¹ Callon, Lascoumes, & Barthe, 2001

³² Manin, 1995

³³ Bacqué & Biau, 2010

de suivre le processus itératif par lequel l'habitat émerge ainsi que le projet politique qui l'accompagne. Soit une approche qui a l'avantage de ne pas effacer les expériences quand bien même elles ne se concrétiseraient pas et qui permet de réconcilier le moment des valeurs et le moment de la pratique. Troisièmement, cette approche permet d'identifier les effets de la participation habitante sur la production de l'habitat, mais aussi ses freins et ses leviers. Les chercheuses mettent l'accent sur l'idée d'empowerment chez les habitants, notamment en termes de professionnalisation puisque l'expérience et la multiplication des initiatives leur offrent la possibilité de se forger une expertise nouvelle, contribuant ainsi à faire émerger un nouveau corps de métier (expertise d'accompagnement des collectifs d'habitants notamment). Par ailleurs, l'introduction des habitants complexifie la production de l'habitat. Si les chercheuses notent une ouverture de la part des acteurs publics à intégrer les habitants, elles s'aperçoivent aussi que dans les initiatives impulsées par les collectivités (appel à projet), les pré-cadrages sont plus forts que dans les initiatives d'impulsion volontaire et qu'ils ont tendance à brider la participation des habitants. Cette idée nous invite à bien distinguer la participation volontaire, impulsée par les citoyens, et le faire-participer. Enfin, les expériences révèlent des blocages variés. Par exemple, l'accès au foncier reste difficile, et les collectifs ont tendance à s'implanter là où les collectivités veulent bien leur faire une place, les subventions publiques sont quasi inexistantes et le budget des habitants reste très limité, ce malgré les pratiques de mutualisation des capitaux, et la réglementation a tendance à faire obstacle à ces projets collectifs. Ainsi, selon les auteures, passer de l'expérimentation localisée à une solution généralisée suppose de lever des niveaux de contraintes variés, ce qui les amène à se demander au regard du faible nombre de projets aboutis, pourquoi il suscite autant d'engouement, notamment chez les acteurs publics.

C'est ce qu'a cherché à comprendre Camille Devaux dans le cadre d'une thèse en urbanisme. Dans sa thèse, elle suit la mise en politique de l'habitat participatif depuis une histoire des mobilisations des groupes d'habitants jusqu'aux réalisations impulsées par les collectivités³⁴. Elle montre comment les collectifs d'habitants ont fait sortir le dispositif de l'habitat participatif de sa sphère militante initiale (l'habitat autogéré notamment). A partir d'un travail de mise en réseau et de recensement, les groupes se sont constitués autour d'un problème public pour porter la solution auprès des acteurs institutionnels. Selon elle, ce sont moins les caractéristiques intrinsèques au dispositif que ce qu'il permettait de faire dans un contexte donné qui a permis d'aligner des mondes variés (architectes, collectivités, association militante de lobbying pour l'habitat participatif, etc.) et de le diffuser en France. La vague d'habitat participatif des années 2000 est donc arrivée dans un moment politique propice à sa reconnaissance mais malgré les efforts des professionnels et des acteurs publics à intégrer les habitants à la fabrique de la ville, Camille Devaux montre que les expériences impulsées par les collectivités ont donné lieu à une participation habitante inégale, notamment parce que les collectivités se sont engagées différemment dans l'habitat participatif et que l'habitant reste malgré tout perçu comme un perturbateur dans la production du logement. Ainsi, si l'habitat participatif a fait apparaître un nouveau corps de métier – les cabinets d'accompagnements – sur le marché du travail

³⁴ Devaux 2013

et qu'une loi a bien été engagée pour l'inscrire dans la réglementation française (loi ALUR 2014), la législation reste encore bancal, les subventions quasi inexistantes et sa portée politique faible.

Camille Devaux n'a pas eu accès aux collectifs en interne (elle suit l'articulation des collectifs d'habitants autour du réseau de l'habitat participatif) mais Anne d'Orazio, urbaniste, va combler ce manque en combinant l'approche par la négociation des arrangements collectifs à l'approche par les mouvements sociaux³⁵. Pour ce faire, elle propose dans un premier temps de suivre les différents mondes qui ont participé au mouvement pour l'habitat participatif depuis les années 70-80 (mouvement habitat autogéré) jusqu'à la nouvelle vague des années 2000, et de comparer des projets issus de la première génération à ceux issus de la deuxième génération. Elle s'aperçoit que les initiatives actuelles sont négociées par croisement entre d'un côté, les acquis du mouvement autogestionnaire des années 70-80 (réactivation des réseaux notamment) et de l'autre, en appui sur les partenariats institutionnels. A ce titre, A. d'Orazio reprend la notion d'expérience inachevée de M-H Bacqué et S. Vermeersch pour appréhender l'habitat participatif comme une continuation de l'habitat autogéré. La nouvelle génération a créé un point d'articulation entre des mondes et des époques variées, et l'auteure propose de saisir les initiatives actuelles au travers de cet héritage multiple.

Dans un second temps, Anne d'Orazio s'intéresse aux réalisations du point de vue des collectifs. Par rapport aux travaux précédents on peut noter trois apports : l'entrée par les arrangements collectifs du cadre de bâti, l'intérêt pour les échecs et l'attention à la manière dont la cohabitation se branche au milieu d'implantation.

La méthode des récits qu'elle adopte permet de mieux entrer dans la négociation des arrangements collectifs et de voir la manière dont les habitants contribuent par ce biais à inscrire une qualité de vie basée sur l'intensification du lien social et des solidarités dans le voisinage. Ensuite, l'appréhension historique des collectifs a plusieurs avantages. Premièrement, elle permet de voir que les arrangements techniques du cadre bâti ne déterminent pas tout et que les ratés peuvent donner lieu une fois les habitants installés à des réajustements et à des évolutions dans les pratiques de solidarité³⁶. Deuxièmement, elle permet de mieux comprendre les échecs. Le récit d'une crise qui conduit au délitement d'un groupe d'habitants montre la façon dont les collectifs se fragilisent à mesure que la qualité des liens entre eux et avec leurs partenaires se détériore. Si le délitement des collectifs n'annonce pas nécessairement la fin du projet – il est possible qu'un autre collectif se monte pour le reprendre –, il a tendance à être reconfiguré en fonction des intérêts des partenaires engagés. Tous ces récits permettent à l'auteure de noter que la bonne réalisation des projets dépend beaucoup de la capacité des habitants à déjouer les épreuves de négociation et que cette capacité est puisée dans les compétences de chacun.

Enfin, le suivi de chaque projet permet à Anne d'Orazio de repérer une aspiration commune aux groupes : celle de générer un habitat ouvert dont les liens outrepassent le cadre bâti. C'est dans cette perspective qu'elle propose la notion d'habitat-trait d'union, mais on pourrait pousser l'argument plus

³⁵ D'Orazio, 2012

³⁶ Ce qui rejoint les conclusions de certains auteurs sur les expériences de squat qui se sont intéressés aux micro-dispositifs et aux aménagements matériels de la vie collective. Voir : Breviglieri & Pattaroni, 2005.

loin (trait d'union entre les époques et les formes de mobilisations, entre des partenaires peu habitués à travailler avec l'habitant, etc.). Les initiatives d'habitat participatif promeuvent un voisinage ouvert à leur milieu d'implantation et cette ouverture génère des liens variés, qui passent aussi bien par les arrangements matériels et collectifs (ex. ouvrir l'usage d'un espace commun au quartier) que par les engagements de chacun à l'extérieur du voisinage. A ce titre, elle remarque que certains engagements des habitants peuvent favoriser un certain développement au détriment d'un autre et qu'ils peuvent indirectement participer de la gentrification des quartiers. Ce qui nous renvoie à la question du bien habiter et du maintien des engagements de chacun vis-à-vis du projet collectif.

Pour mieux saisir cette idée avancée par l'auteure et ne pas enfermer la participation habitante au seul domaine d'intervention des usages du cadre bâti³⁷, je propose de partir d'une définition plus immanente de l'habiter en m'inspirant des travaux sur l'habitat par occupation.

1.3. Habiter par l'occupation : une critique en actes

La littérature sur l'habitat alternatif montre qu'actuellement, il existe toujours des formes de participation qui cultivent l'idée de changer les modes de vie sans impliquer l'Etat (ex. réformisme, les partenariats publics). C'est le cas des squats et des ZAD, qui loin de s'arrêter à un simple refus de l'ordre dominant (propriété privée, grand projet d'aménagement) se positionnent comme des lieux d'expérimentation d'autres manières de faire société. Pour faire valoir la dimension politique de l'occupation, les sociologues ont donc cherché une manière de qualifier une participation politique plus immanente, c'est-à-dire une participation qui n'est pas reconnue d'un point de vue institutionnel (ou bien qui ne vise pas la réforme étatique) mais qui n'est pas non plus coupée du monde, ni du devenir commun. Pour ce faire, ils sont partis de la notion d'habiter.

Suite à une enquête collective sur les squats genevois³⁸, Marc Breviglieri, propose d'appréhender l'habiter squat comme une réponse aux enjeux sociétaux qui pousse la société vers ses contradictions³⁹. Sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, Geneviève Pruvost⁴⁰ et Sylvaine Bulle⁴¹, d'une manière que leur est propre, montrent que la mobilisation ne vise pas simplement l'éradication du projet d'aéroport, mais également le monde qui s'y greffe. Les habitants recherchent une qualité de vie qui passe par une entreprise de débranchement/rebranchement des petits gestes quotidiens qui participe de la lutte, et circule à travers la porosité du lieu de vie. Ainsi, elles proposent toutes deux d'appréhender l'habiter ZAD comme une critique en actes.

Florence Bouillon a mené une enquête de dix ans sur les squats marseillais⁴². Partant des différents stigmates qui visent les squatteurs (accusation de « parasitisme social » notamment), elle indique que

³⁷ Belkis, Haeringer, Pecqueux et Peroni, 2019

³⁸ Breviglieri, Pattaroni et Debaugé., 2004

³⁹ Breviglieri, 2009

⁴⁰ Pruvost, 2017

⁴¹ Bulle, 2018

⁴² Bouillon, 2009

l'habiter par occupation est appréhendé par les acteurs publics, non pas comme une solution d'accueil, mais comme un problème social à éradiquer. Luca Pattaroni nuance toutefois cet argument : si le squat est encore mal perçu, par le biais de contrats de confiance négociés entre les squatters et les collectivités locales, certaines initiatives sont tolérées voire légalisées avec le temps. C'est notamment le cas des squats dits artistiques qui inspirent plus de confiance que les squats dits politiques⁴³. La ZAD de Notre-Dame-des-Landes, dont la lutte et le projet politique ont longtemps posé problème à l'Etat français, semble aussi suivre ce chemin. C'est ce qu'évoque Isabelle Frémeaux lorsqu'elle parle d'un commun en devenir depuis que la ZAD de Notre-Dame-des-Landes est entrée dans une phase de légalisation progressive⁴⁴. S'il est encore trop tôt pour connaître le devenir de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, les travaux sur les squats montrent que les contrats de confiance témoignent de relations avec les institutions qui ne débouchent pas pour autant sur une reconnaissance publique de la solution d'habiter.

Pour voir comment ces auteurs appréhendent l'habiter par occupation comme un moyen de lutte et une fin en soi, je propose de m'intéresser à deux approches parmi celles que nous venons d'évoquer, celle de M. Breviglieri sur les squats et celle de G. Pruvost sur les ZAD.

1.3.1. L'habiter squat comme agir militant

M. Breviglieri, L. Pattaroni et J. Stavo-Debauge ont mené une enquête collective sur un squat genevois placé sous contrat de confiance et les pratiques de mise en commun de ses habitants. Dans cette enquête, ils proposent de saisir la grammaire de l'agir militant des squatters et des biens communs qu'ils visent en s'intéressant à la vie quotidienne des parties communes du squat⁴⁵. L'observation de ces espaces permet aux auteurs d'identifier un ensemble de biens communs hétérogènes que les squatters valorisent au quotidien : l'autonomie, l'hospitalité, la mobilité ou encore la participation.

Les auteurs distinguent différents temps de l'habiter squat : l'ouverture, l'installation et l'habitation, et ils s'intéressent notamment aux deux derniers. Selon eux, au fur et mesure de l'appropriation et de l'aménagement des espaces du squat, soit un moment des plus réflexifs, les squatters inscrivent les biens communs dans la spatialité du squat, dans les choses matérielles et les relations entre les habitants. Une fois la vie installée, ils repèrent les micro-dispositifs de biens communs. Ils montrent par exemple que si la participation est une exigence dans le squat, elle tient par des aménagements spécifiques dans l'espace. C'est le cas de la cuisine où les squatters accueillis peuvent facilement aider à mettre la table et faire manger car tous les ustensiles sont disposés sur des étagères, directement accessibles à la vue. Toutefois, ces micro-dispositifs ne tiennent pas à eux seuls et le suivi des épreuves quotidiennes montre que le temps de l'habitation constitue aussi un moment où les habitants ont tendance à se distancier de l'agir militant et à se concentrer sur le maintien de leur espace d'intimité. Ils se demandent comment l'agir militant tient malgré cette tension ? Pour les auteurs, la proximité

⁴³ Pattaroni, 2005

⁴⁴ Frémeaux, 2019

⁴⁵ Breviglieri, Stavo-Debauge et Pattaroni, 2004

des squatters dans les espaces du squat rend propice une forme de vigilance qui s'exerce dans les micro-interactions quotidiennes et qui permet de maintenir les biens communs. En fonction des problèmes rencontrés et des situations (ex : ne pas supporter de prendre le petit déjeuner avec les « flirts » d'un autre habitant, ou que le frigo soit sale), les biens communs peuvent entrer en tension et faire l'objet de hiérarchisations différentes. C'est par exemple le cas de la mobilité et de la convivialité : si les allers et venues et l'aménagement des espaces communs favorisent les rencontres et permettent d'enrichir le collectif ou de « le faire voyager », ils peuvent aussi menacer la qualité des relations entre les habitants (le tissu de relations peut être dense mais rester superficiel). Ces tensions peuvent impacter la participation des squatters et rejouer les frontières de l'intimité. Ainsi à chaque problème, le bien habiter dans le squat est susceptible de se reconfigurer en même temps qu'il remanie l'enveloppe affective de chaque squatter.

Ces éléments permettent aux auteurs de conclure que le squat n'est pas simplement une solution de logement et qu'il cultive aussi une politique du proche où « habiter, ce n'est pas conquérir ». Si le squat, parce qu'il permet à tout un chacun de se construire un espace de retrait familial dans la ville, est une forme d'habiter qui participe au maintien de soi, il valorise aussi à travers l'appropriation des espaces de la ville, une certaine qualité de vie tout en bousculant l'ordre social⁴⁶. Ainsi, pour décaler le débat sur le squat et participer à sa reconnaissance, sur la base de son enquête sur les squats, M. Breviglieri propose de redéfinir l'habiter quelques années plus tard.

Pour ce faire, il part du hiatus entre la manière dont les squats et les institutions définissent l'habiter⁴⁷. Lorsqu'ils évoquent le squat, les acteurs publics ne se concentrent que sur la dimension du maintien de soi et de l'intimité. Ce faisant pour M. Breviglieri, ils réduisent l'habiter à une définition physiologique et ne placent les enjeux politiques qu'au seul *besoin* de se loger – un besoin qu'il faudrait par ailleurs encadrer par le droit – et ils passent à côté du projet politique des squatters. De l'autre côté, les squatters revendiquent un habiter qui ne se tourne pas vers l'intérieur de la sphère privée mais vers la société et ses contradictions. En ce sens, ils réinterrogent la vision de la vie bonne et juste, et l'habiter qu'ils formalisent se veut politique. Néanmoins, selon l'auteur, les plus radicaux qui ont tendance à placer l'idéologie au-dessus du besoin de se loger, tiennent une ligne insurrectionnelle peu réaliste et la manière dont ils défient l'ordre public est ressentie comme une menace pour la paix civile. Pour sortir de cette dualité, il propose de replacer l'habiter à trois niveaux d'enjeux : moral, politique et de fonction sociale et de le considérer aussi bien comme *une enveloppe phénoménale* (maintien de soi) qu'une *base porteuse* du monde commun. Partant de cette définition, l'habiter permet de s'attacher de manière singulière aux choses et aux entités qui peuplent le monde, de se créer un chez soi familial, un espace d'intimité dans la ville et des routines, et il invite également à reconnaître les manières singulières de s'y attacher pour composer un monde commun. L'habiter, de par son rapport très pragmatique au monde, ouvre l'horizon du vivre-ensemble. En tant que *base porteuse* du monde commun, il répond également à la question de la vie bonne et juste, et permet

⁴⁶ A ce titre, Pattaroni parlera du squat comme une épreuve critique de l'ordre social : en offrant une vision alternative de l'autonomie, il résout certaines contradictions de la modernité notamment entre idéal de liberté et de responsabilité et l'incapacité des dispositifs étatiques à faire face à l'exclusion que cet idéal produit. En tant que forme d'habiter alternative, il ouvre un possible qui outrepassé le droit au logement et l'enjeu consiste à sa reconnaissance dans un souci de pluralisme démocratique. Voir : Pattaroni 2005

⁴⁷ Breviglieri, 2009

ainsi de circonscrire le bien commun. Enfin l'habiter est mouvant car « il ne cesse de remanier sa base propre et de modifier son enveloppe affective »⁴⁸. En même temps qu'il est un soutien (base), il invite toujours l'individu et le collectif à se déplacer et réinterroger l'idée d'un avenir meilleur (monde commun).

L'approche de M. Breviglieri par l'habiter est intéressante à plus d'un titre. Premièrement, les deux collectifs qui informent cette thèse ne cherchent pas simplement à construire un habitat pour se loger, ils ont aussi un projet politique qui ne prend pas les attributs d'un grand projet réformateur : ils réfléchissent à l'accessibilité des logements au-delà des individualités qui composent leur groupe tout en cherchant à démontrer par l'habitat collectif qu'un autre mode de vie est possible afin de multiplier les initiatives. Pour cela, le projet d'habitat doit rester ouvert sur les milieux d'implantation, ce qui peut impliquer des négociations avec les collectivités. Deuxièmement, la définition de l'habiter chez M. Breviglieri se veut ancrée dans un lieu et mouvante : elle s'incarne aussi bien dans l'appropriation du bâti qu'après l'installation, et se redéfinit au fil des problèmes qui émergent dans la relation individu/collectif. Dès lors, la notion nous permet d'appréhender des collectifs en phase projet ainsi que leur singularité. Troisièmement, l'immersion permet de voir que depuis l'habiter, il est possible de se saisir d'une hétérogénéité d'enjeux à travers des pratiques qui s'ancrent dans la matérialité d'un lieu et dans la proximité, soit une idée confirmée par G. Pruvost sur les ZAD comme nous allons le voir. Néanmoins une question reste en suspens : concrètement, comment le simple fait d'habiter peut-il interpeller la vie qui a cours à l'extérieur du bâti ? La focale sur l'intérieur du bâti et les parties communes nous offrent une vision partielle de la relation entre vie interne au bâti et vie externe. Si quelques pistes sont données par le biais de la mobilité et de l'hospitalité (collectif qui « voyage » au grès des visites), il est difficile de voir les réseaux et la manière dont la négociation de l'habiter permet de se mettre en lien avec le monde à l'extérieur, voire de participer à l'élaboration d'un monde commun.

1.3.2. La ZAD : une critique en acte

Dans le cadre d'une enquête collective sur la vie ordinaire, la sociologue Geneviève Pruvost a étudié la vie quotidienne de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes de 2012 à 2014. Cette période marque une période particulière de l'histoire de cette ZAD : la période post-barricade. Elle correspond à la seconde phase de son peuplement, après la rupture de *statut quo* par les pouvoirs publics et que la répression prenne un second souffle. Alors que les zadistes s'étaient installés en multipliant les habitats sur le territoire (d'un point de vue réglementaire cela leur permet de ne pas se faire expulser), en 2012, les pouvoirs publics négocient l'expulsion du lieu de vie et les forces de l'ordre détruisent une grosse partie des aménagements. Si ces dernières n'arrivent pas à venir à bout de l'occupation, la zone devient fortement contrôlée et allers-venues surveillées. G. Pruvost arrive dans ce contexte. Elle rencontre une « mosaïque militante », soit un mode de vie marqué par la pluralité. Dès lors, elle se

⁴⁸ Breviglieri 2009, p. 100.

demande comment tient le vivre-ensemble malgré la diversité de peuplement. G. Pruvost trouve la réponse en participant au quotidien de la ZAD. Le maintien de l'occupation suppose de s'installer durablement et matériellement (notamment par la construction de cabanes) pour ne pas être expulsable, et de vivre-ensemble au quotidien. Selon elle, ce sont les petits gestes du quotidien qui servent de base à l'action politique des zadistes et qui cimentent le collectif. En ce sens, on ne peut comprendre leur critique et leur refus de « l'aéroport et son monde » qu'en s'immergeant dans la vie de tous les jours et en participant à la sauvegarde de la ZAD. G. Pruvost propose la notion de *critique en acte* pour rendre compte d'un habiter qui s'exerce dans l'ici et maintenant, et qui à travers les petits gestes du quotidien vise à faire la démonstration d'un autre possible, fondé sur une vision non pyramidale du politique, où l'action compte plus que les discours⁴⁹. En se concentrant sur les temps « mous » du quotidien, Pruvost observe que les zadistes se décalent des lieux de la politique ciblés par la littérature sur les mouvements sociaux – à savoir les assemblées, les réunions, et autres moments formels de débats et de prise de décisions collectives. Elle propose de l'appeler *la politique du moindre geste*.

Tous les curieux qui soutiennent la ZAD sont les bienvenus mais pour y rester, il faut participer au quotidien de sa sauvegarde. En ce sens, l'observation en retrait du chercheur ne peut y avoir de place et G. Pruvost part de son expérience de participation pour rendre compte du mode de vie des habitants. Elle se rend compte que le quotidien dans la ZAD est très mobile et que l'occupation et la surveillance policière imposent un usage pédestre du lieu et des interactions de face à face. Ainsi, elle propose de partir son expérience de marche dans la ZAD et de suivre les déambulations des habitants⁵⁰ sur les sentiers pour dresser l'inventaire des petites gestes qui cimentent la mosaïque zadiste.

La ZAD est vaste (1650 ha) et sa topographie est particulière. G. Pruvost montre comment l'expérience de la marche dans la ZAD suppose un déconditionnement de la mesure du temps et de l'espace. La plupart des zadistes n'ont pas de montres et ils préfèrent se référer au soleil ou à la lune pour se situer dans le temps. La mesure traditionnelle des distances ne tient pas non plus, car la convivialité et la topographie du lieu ralentit les déplacements. Malgré l'étalement des zones d'occupations, les zadistes se rencontrent en permanence et la chercheuse s'intéresse à ces relations de face à face. Dès son arrivée sur le lieu de vie, elle note une familiarité immédiate de la part des zadistes. Cette familiarité se redouble d'une forme de suspicion (notamment d'être un infiltré) qui a tendance à s'effacer au fur et à mesure qu'on participe aux tâches et aux interactions de la vie quotidienne. Selon G. Pruvost, c'est par la participation que les nouveaux arrivants s'intègrent au paysage des zadistes. Son expérience de la marche lui permet également de voir que les interactions de face à face contribuent à transmettre à un certain nombre de choses entre les habitants : les bons gestes, des astuces, des objets, des informations. Si le proche constitue une finalité politique chez les zadistes, il participe aussi à cimenter la diversité qui compose le collectif.

Les zadistes cherchant à garder le lieu poreux pour convier des personnes à les rejoindre dans la lutte, G. Pruvost observe que la mobilité rejoue en permanence la frontière public-privée. A la ZAD, il n'y a pas de plans d'occupation, ni de centralité. L'occupation n'est pas anarchique mais en tant qu'espace d'accueil et de circulations, les habitats et l'occupation évoluent. Il y a beaucoup de *turn-over*. Certains

⁴⁹ Pruvost 2017.

⁵⁰ Pruvost s'est surtout mise en relation avec les « occupants » de la ZAD plutôt que ses « habitants historiques ».

zadistes sont pris entre plusieurs luttes en même temps. Les habitats se font et se défont. Et tout ce mouvement participe à « une occupation rotative des lieux » qui privilégie l'usage des habitats plutôt que l'appropriation.

La mobilité et les relations de face à face sont les ingrédients qui permettent de faire déborder les affaires collectives des moments formels : le quotidien est lui aussi considéré comme un espace de participation. Elle observe que certains zadistes ont désertés les réunions ou les assemblées et qu'ils s'appuient sur les interactions avec leurs voisins pour débattre et se tenir au courant des affaires collectives. Elle indique également que certains débats qui n'ont pas trouvé de résolution en assemblée ont pu être démêlés dans les échanges du quotidien. Ainsi selon G. Pruvost, les interactions et la mobilité participent d'une vision du politique qui n'est pas logocentrique et qui ne passe pas par les discours en assemblée.

Dans un dernier temps, la chercheuse se concentre sur les difficultés de la vie collective. Si la mobilité permet de tenir le tissu collectif, elle observe que chaque rupture des liens du quotidien peut potentiellement déboucher sur un conflit. Par ailleurs, si la mobilité permet la transmission des savoirs, des bons gestes et du bien habiter, elle ne conduit « cependant pas à l'instauration de relations miraculeusement égalitaires »⁵¹. Les zadistes s'appuient sur une conception non-pyramidale de l'organisation de la vie collective, mais cela n'efface pas les inégalités et le stigmat. Elle observe des inégalités hommes-femmes, la stigmatisation de ceux qui ne font rien et la glorification des plus investis dans les activités de la ZAD, la stigmatisation du bourgeois ou de « l'arraché », une corrélation entre capital de savoir-faire et légitimité de parole, etc. Les tensions existent et la durée de l'occupation ne permet pas toujours de les annihiler.

G. Pruvost conclue que le caractère composite des ZAD (celui à l'intérieur de NDdL comme celui des ZAD entre elles) tient par le ciment des petits gestes du quotidien mais aussi par la recherche d'une horizontalité de la participation qui suppose de reconnaître l'égalité de tous et d'accueillir l'autre. L'hospitalité, la mobilité et la convivialité qui caractérisent la ZAD participent de son essaimage. Enfin étant ancrée dans les détails du quotidien, la politique du moindre geste permet moins la répliquabilité du modèle que sa diffusion et sa réappropriation locale.

Le travail de G. Pruvost, nous permet d'approfondir l'approche précédente sur trois aspects. Tout d'abord, l'habiter par occupation suppose de multiplier les relations au monde depuis l'habitat et des pratiques situées dans un lieu afin de se maintenir, ce qui génère une forme de vie singulière, marquée par la porosité, la diversité et le mouvement. Si les collectifs d'habitants qui informent cette thèse ont choisi la voie de la légalité pour leur projet d'habitat, ils aspirent à une forme de vie décroisée, qui tienne compte de son milieu de vie et capable d'accueillir la diversité sans sélectionner les personnes. Ce faisant, il convient de voir comment ils parviennent à instaurer tout cela dans le cadre de l'habitat légal. Ensuite, G. Pruvost montre que la seule lutte contre l'aéroport ne garantit pas le ciment collectif et le changement de mode de vie. Elle nous invite ainsi à rester attentifs à la politique du moindre geste, c'est-à-dire aux petits gestes du quotidien qui se jouent dans les rencontres et les relations de proximité et qui permettent aux habitants de faire collectif malgré la diversité et l'étalement, et

⁵¹ Pruvost 2017, p. 59.

d'instaurer un autre mode de vie. En tant que critique en acte, les habitants ne s'attachent pas à produire du commun selon des idéologies déjà faites ou un principe organisateur abstrait comme pourraient l'avancer Dardot et Laval⁵², mais depuis des pratiques incarnées dans un lieu et qui peuvent avoir l'air anodines d'un point de vue extérieur. Dans le cadre de l'enquête, cela implique de se défaire d'une approche distante du social pour observer les détails en prenant part à la vie collective et à toujours veiller aux problèmes collectifs liés à la participation de chacun et aux mouvements d'entrée et sorties qui sont susceptibles de redéfinir le commun.

2. Habiter ensemble au prisme du faire-avec

Au début de cette introduction, nous avons introduit la question de l'habiter ensemble comme geste politique.

Nous avons vu tout d'abord que cette question a été posée par les philosophes du socialisme utopique et que pour eux, elle engage un changement des modes de vie par l'expérimentation d'un autre quotidien plutôt que le réformisme étatique, au travers d'une architecture particulière qui favorise l'épanouissement d'un collectif d'habitants et la pleine maîtrise de leur cadre de vie.

Pour les spécialistes des mouvements communautaires, cette question est appréhendée au travers de l'idée de faire-communauté dans le temps. Cette perspective est intéressante dans la mesure où elle met à jour une culture des précédents, toutefois elle oublie l'incarnation du projet politique dans une infrastructure de vie et la manière dont l'utopie s'y incarne selon un processus itératif.

Dans un second temps, nous avons examiné la manière dont le courant participatif permet de répondre à cette question. Ici, elle est posée au travers des difficultés rencontrées dans la participation quotidienne des habitants à l'infrastructure de vie. Cette focale permet de mieux appréhender la trajectoire incertaine des *projets* et la manière dont ces derniers font intervenir des partenaires variés mais elle pose l'enjeu de bien articuler les échelles de la participation (dans les collectifs, à la politique locale et à la politique globale).

Dans les travaux sur l'occupation, cette articulation est rendue possible par la notion d'habiter qui offre la possibilité de penser le déploiement d'une politique immanente depuis un lieu de vie et des pratiques incarnées dans le quotidien. Toutefois, dans ces formes de vie dites illégales, la participation des habitants tient à la défense du lieu de vie contre l'exclusion. Soit une idée qu'il n'est pas possible de mobiliser pour des formes de vie réglementées par les pouvoirs publics.

Ces questions, je les ai toutes trouvées incarnées d'une façon ou d'une autre dans le terrain que j'ai fait auprès des deux projets qui informent ce travail. L'ambition de la thèse est de montrer comment ces groupes nous permettent de développer plus avant cette réflexion et d'appréhender le geste d'habiter ensemble par le prisme du *faire-avec*, une notion qui émerge des terrains et qui, telle

⁵² Dardot & Laval, 2014

qu'elle a été thématifiée par les sciences humaines, renvoie à une logique de composition et à une théorie en actes qui s'incarne dans l'expérience.

Avant d'appréhender ces deux derniers aspects, commençons par présenter les terrains d'enquête.

2.1. Des terrains d'enquête

Le Groupe du 4 mars (G4M) est un projet de coopérative d'habitants lancé en 2009 qui réunit des habitants désireux de construire un voisinage solidaire dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon, sans participer de la gentrification qui touche ce dernier. Les treize foyers qui le composent – grossièrement, des classes moyennes – ont mis en commun des fonds selon les possibilités de chacun et ils ont monté un partenariat avec un bailleur social dans le but d'instaurer une « mixité totale » ; des foyers les plus modestes aux plus riches. L'immeuble, conçu par les habitants et dont la construction a été achevée en 2019, a été pensé pour favoriser les solidarités et les sociabilités interhabitantes. Il articule vingt-quatre logements à usage privé à des espaces communs. Il a pour vocation d'être collectivement géré par ses habitants et de s'insérer harmonieusement dans son quartier d'implantation.

Une Autre Destination (1AD) est un projet de communauté d'accueil lancé en 2013 par un collectif de particuliers en Ardèche méridionale. A travers son élaboration, il cherche à construire les conditions d'une autosuffisance économique selon les modèles du compagnonnage d'Emmaüs et de l'agro-écologie de Pierre Rabhi. La ferme d'accueil (ou Oasis) se veut une solution d'hébergement pour favoriser le bien vivre des personnes marginalisées (ex. sans papiers, anciens détenus, etc.). Elle a été pensée pour s'associer à un projet agricole et des activités de valorisation des déchets (recycleries). Ce projet, qualifié par ses membres d'« utopie incarnée » ou « utopie en actes », vise la pleine autonomie (des personnes, du projet) et se donne pour objectif « d'œuvrer avec et pour le vivant ».

Les projets qui informent cette thèse sont des projets d'habitat. En ce sens, les collectifs d'habitants doivent s'établir dans un lieu et dans une architecture. Pour concrétiser leur projet, les deux collectifs ont choisi de s'insérer dans la réglementation (propriété collective des deux côtés) et ils ont dû se confronter aux épreuves classiques de la production de l'habitat : trouver des finances, acquérir un terrain, penser le montage du projet, concevoir le bâti et en définir ses usages. En ce sens, peu importe leur rapport aux institutions (recherche d'autonomie d'un côté, partenariat public de l'autre), ils ont dû négocier l'implantation de leur habitat avec des acteurs variés et dans des milieux d'implantation singuliers. Ainsi une première question doit être posée : Comment ont-ils participé à produire matériellement de l'habitat ? De quels partenaires se sont-ils rapprochés ? Quel type d'architecture ont-ils produit ?

Par ailleurs, ce sont des collectifs d'habitants. La littérature sur l'habitat participatif montre que les projets sont longs à voir le jour et qu'ils sont chronophages pour les habitants, que les épreuves inhérentes à la production de l'habitat sont redoublées par l'épreuve du temps et des modes d'organisation en interne. Aussi, les collectifs qui nous intéressent projettent tous deux l'accueil de

l'autre sans sélection (« mixité sociale totale » d'un côté, « accueil inconditionnel » de l'autre). Cette ouverture couplée aux épreuves de concrétisation induit des mouvements dans les collectifs mais aussi de penser le projet d'habitat pour des personnes qui ne sont pas encore présentes mais qui ont toute leur place (locataires sociaux d'un côté, personnes à accueillir de l'autre). Ainsi une deuxième question doit être posée : alors que les groupes évoluent au fil du temps et qu'ils se veulent ouverts, comment fabriquent-ils un être ensemble avant de cohabiter effectivement dans un même lieu ? Comment y incluent-ils les personnes qui n'ont pas encore pris part au projet et qui n'en ont pas fait l'expérience ? Quels modes d'organisation se donnent-ils pour tenir cet être ensemble et autour de quelles valeurs se rassemblent-ils ?

Si les projets sont différents, les collectifs partagent un ensemble de constats désabusés : exclusion des plus fragiles, individualisme et crise des solidarités, capitalisme destructeur, etc. A travers ces constats, ils pointent les conséquences d'une crise protéiforme – économique, écologique et sociale – qui pèsent sur le quotidien, et pour contribuer à la résoudre, ils ne s'en remettent pas directement à l'Etat. Cela ne signifie pas qu'ils soient hors Etat, mais qu'ils placent la solution et l'alternative politique à l'échelle des collectifs et par l'habiter. L'alternative proposée déborde largement du cadre de l'habitat : répartition des ressources, horizontalité dans l'organisation du travail, égalité de participation au projet, accueil sans sélection, transmission des savoirs, pratiques respectueuses de l'environnement, etc. Leur vision de l'habitat s'enrichit de ces considérations multiples. Dans les deux collectifs, est cultivée l'idée que depuis les gestes du quotidien et à l'échelle des collectifs, il est possible d'embrasser l'hétérogénéité des problèmes induits par la crise. Il s'agira donc d'appréhender ces deux projets d'habitat à travers une politique incarnée dans les milieux d'implantation, c'est-à-dire une politique qui se matérialise dans un lieu et un ensemble de pratiques quotidiennes qui nourrissent des formes de vie singulières. Comme les auteur.es de *Terre des villes* l'ont fait remarquer à propos des potagers urbains et du travail de la terre, de la même manière, l'acte d'habiter touche aux différentes dimensions de l'existence⁵³ et chez les acteurs, il est problématisé comme un rapport au milieu, comme un acte ayant des conséquences variées (écologiques, économiques, politiques), comme une manière de prendre soin des humains et de leurs attachements au monde, comme une forme d'organisation respectueuse des uns et des autres. Comme chez les squatteurs ou les zadistes, dans ces projets, habiter est un choix de vie politique, une manière d'articuler une lutte et la vie quotidienne. Dès lors une troisième question doit être posée : Comment leur projet politique a-t-il été nourri ? Comment s'est-il incarné et se déployé depuis un lieu et des pratiques situées alors que les habitants ne cohabitent pas encore ensemble ? Aussi, étant donné l'ambition transformatrice de ces projets, comment à l'échelle des collectifs penser l'envergure des problèmes qu'ils s'attachent à résoudre et leur multiplicité ?

Enfin, dans les deux collectifs, les habitants ne s'en remettent pas aux théories politiques ou idéologies toutes faites pour formuler, monter, organiser le commun et maintenir leur projet. Ils

⁵³ Cahn et al., 2018

préfèrent leur substituer une approche fondée sur les acquis de l'expérience⁵⁴ : des personnes qui composent leur groupe, de l'expérience collective du projet, des autres collectifs qui portent des projets similaires et qui se sont établis avant eux (ex. coopératives pour le G4M, communautés Emmaüs pour 1AD) et des partenaires qu'ils se choisissent. Dans les deux collectifs, les acteurs visent un mieux faire, et c'est dans la résolution des problèmes qui surgissent au cours de l'expérience qu'ils bricolent des solutions, réajustent leurs outils, leur appréhension du collectif et de ses modes d'organisation. Ici, leur conception n'est pas très éloignée du *staying with the trouble* de Donna Haraway⁵⁵ ou du méliorisme radical⁵⁶ mis en avant dans les recherches sur le *care*. Ainsi, il convient de poser une quatrième question : Comment rendre compte d'un point de vue analytique de cette approche particulière ? Comment suivre la manière dont le projet se formule et se réajuste au grès des rencontres et des problèmes ? Comment ne pas séparer les valeurs que les acteurs se donnent et la manière dont elles s'expriment et s'affinent dans la pratique ? Comment s'en tenir à l'expérience et rien qu'à l'expérience ?

Pour tenir tous ces niveaux de question, je propose de suivre la piste du *faire-avec*. Le faire-avec est à la fois l'approche des acteurs pour résoudre cette énigme et une proposition théorique de la thèse.

2.2. Au faire-avec

Lors de mon enquête dans chacun des projets, j'ai été frappée par cette expression qui revenait régulièrement dans la bouche des acteurs - « faire-avec » - pour désigner les contraintes internes et externes aux collectifs. Etant très utilisée dans le langage commun, il m'a fallu du temps pour m'y intéresser véritablement et la prendre au sérieux. Qu'est-ce que cette notion anodine veut bien dire ? Sonne-t-elle le glas de la résignation, comme on pourrait l'entendre au travers de l'expression : « il faut bien faire avec ». Ou bien désigne-t-elle quelque chose de plus subtile ?

Puis en explorant la littérature scientifique, je l'ai retrouvée. Il est possible de recenser trois manières de l'appréhender à travers la pédagogie institutionnelle, l'anthropologie du cinéma, et la sociologie des sciences et des techniques.

La littérature sur la pédagogie institutionnelle nous permet de distinguer le faire-avec de l'acceptation commune qui renvoie à la résignation et à l'action exclusivement régie par la contrainte. Une distinction que Michel Fadat (éducateur-formateur) nous aide à toucher du doigt :

Du temps que j'étais formateur au centre régional de formation Île-de-France et directeur de mémoire, j'utilisais à fond la référence à Lévi-Strauss et l'opposition ingénieur/bricoleur. Ça marche très bien pour faire toucher du doigt le travail de l'éducateur de l'Éducation surveillée-PJJ aux personnels en formation

⁵⁴ Ici je m'en remets à la définition de John Dewey pour qui l'expérience est la conciliation du corps et de la pensée dans une action sur le monde et la manière dont cette action transforme le monde en même temps qu'elle transforme son initiateur et sa connaissance du monde. Voir : Dewey, 2012 (1925).

⁵⁵ Haraway 2016

⁵⁶ Hennion & Monnin, 2020

: *faire avec* c'est *faire* quelque chose *avec* les gamins comme ça se présente, c'est *faire avec* les gamins dans l'instant où ça advient. Et c'est précisément parce que c'est dans l'instant où ça advient qu'il y a de l'*avec* parce qu'il y a de l'*autre* – de l'*autre* c'est-à-dire du *sujet* (auprès duquel on se penche avec attention)⁵⁷.

Pour M. Fadat, si l'idée derrière l'affirmation « il faut bien faire avec » est claire et renvoie à la conciliation ou la renonciation, l'expression employée toute seule – « faire-avec » – renvoie à « l'art du bricolage obstiné » soit une approche qui décrit la manière d'appréhender l'accompagnement dans la pédagogie institutionnelle et qui caractérisait le métier d'éducateur de l'époque. Pour expliquer cette idée de bricolage, M. Fadat puise dans la distinction élaborée par Claude Lévi-Strauss dans *La pensée sauvage* entre le travail de l'ingénieur et le travail du bricoleur. L'ingénieur travaille les situations par avance, *in abstracto*, c'est-à-dire intellectuellement parlant. Ainsi, il travaille *sur* les situations en anticipant un projet et ce n'est que dans un deuxième temps qu'il va chercher les ingrédients nécessaires à sa réalisation. Le bricoleur, quant à lui, travaille à partir de ce qui advient dans le cours de l'action. Il travaille *avec* les situations. Ce faisant, il implique l'autre dans son travail et il pense depuis le matériau, au hasard des opportunités qui se présentent à lui. Selon M. Fadat, le faire-avec a plus de chance d'advenir avec des éducateurs dont les compétences sont fragiles parce qu'ils se raccrochent au matériau pour faire quelque chose des situations plutôt qu'à des savoirs préétablis. Ainsi la notion de bricolage est également à comprendre comme un accompagnement hasardeux et maladroit qui consiste en une exploration collective qui prend appui sur les moyens du bord, et qui vise à réinventer sans cesse des lignes d'erre⁵⁸ pour instituer et maintenir le *care* malgré les incertitudes.

Telle qu'elle est appréhendée par M. Fadat, cette notion nous permet d'interroger la dimension de *care* qui s'incarne dans les terrains qui informent la thèse et la manière dont le *care* est un exercice incertain qui tient compte des personnes et s'incarne dans les situations dans une forme d'accompagnement (avec) plutôt que dans l'assistantat (sur). Dès lors, le faire-avec met en jeu du collectif et il a des potentialités politiques. En revanche, en quoi cette logique d'action permet-elle d'articuler des échelles de coexistence différentes ? Dit autrement, comme le faire-avec permet-il de sortir du local ?

Cette idée, on la retrouve dans les travaux de la sociologie des sciences et des techniques qui ont mobilisé la notion de faire-avec. Selon Tiziana Beltrame, Christine Jungen et Sophie Houdart qui se sont intéressées au travail des physiciens et des biologistes⁵⁹, il renvoie à une manière de penser depuis l'infime des échelles incommensurables pour produire de la connaissance sur le monde et à une manière de les articuler pour penser des formes de cohabitations originales. En ce sens, le faire-avec renvoie à un art du décroisement qui tend à produire une écologie relationnelle capable de tenir compte des compagnonnages singuliers et de rechercher les bons seuils de coexistence. Autrement dit, il répond à une logique de composition qui s'attache à penser *avec* les différentes

⁵⁷ Fadat, 2008

⁵⁸ Deligny, 2010

⁵⁹ Beltrame et al., 2017

entités qui peuplent le monde (humaines comme non-humaines) et les échelles qui leur sont propres. Il renvoie à un processus de tissage et d'articulation qui favorise l'inclusion mais induit aussi de l'exclusion. Soit une idée qui vient compléter l'approche de M. Fadat, dans la mesure où elle souligne que faire-avec l'existant, c'est aussi prélever, relier et travailler des potentialités qui sont offertes par le monde et les situations, plutôt que d'autres.

Dès lors se pose la question de savoir comment les acteurs des terrains identifient et fabriquent ces compagnonnages et trouvent les bons équilibres pour penser la cohabitation. Comment repérer cela, du point de vue de l'analyse et en rendre compte ? Par ailleurs, en tant que sociologue (et non physicienne ou biologiste) quelle posture adopter auprès des acteurs ?

Pour appréhender cette dernière question, il me semble que le travail de l'anthropologue Béatrice Maurines, qui a mobilisé le format filmique (documentaire) pour produire de la connaissance scientifique, peut nous aider. Chez cette auteure, *le faire-avec* renvoie à une trajection collective autour d'un projet mené par un chercheur⁶⁰. Il désigne la manière dont un projet de film scientifique fabrique une communauté de partage qui ne préexistait pas au processus de réalisation et qui chemine de manière incertaine afin de produire de la connaissance. Soit un processus instable et contraint qui implique le chercheur et l'invite à composer avec les communautés qui sont rassemblées autour du film pour qu'elles puissent s'y reconnaître, malgré leurs attentes différenciées, sans pour autant épouser leur cause car il s'agit pour l'anthropologue de tenir l'exigence scientifique. Ici, le *faire-avec* est une manière de faire collectif pour fabriquer et donner à voir une connaissance scientifique, qui engage la réflexivité des acteurs et qui met en jeu une méthode d'enquête particulière que l'auteure rapproche de l'enquête collective définie par J. Dewey⁶¹ soit un exercice d'articulation théorique et pratique, qui vise à produire une connaissance en devenir située dans le monde et les expériences de chacun, qui est rythmé par des échanges de savoirs pluriels mais qui reste orchestrée par le chercheur. Cette approche du faire-avec vient compléter les approches précédentes car elle insiste sur la manière dont le chercheur est lui-même pris dans le processus tâtonnant des acteurs. Dans cette idée, il doit aussi faire-avec eux pour rendre compte de leurs pratiques, et cheminer avec eux dans l'incertitude. Autrement dit, il doit mobiliser une démarche très inductive et reconnaître la réflexivité des acteurs pour favoriser les échanges de savoirs et les hybrider et s'engager dans l'enquête. Soit une manière bien particulière d'enquêter mise en avant par les travaux sur les formes d'habiter par occupation, sur l'innovation sociale ou sur les dispositifs de participation.

Sur les formes d'occupation, Geneviève Pruvost met en avant la nécessité de participer avec les acteurs afin de faire l'expérience de leur quotidien et de se rendre attentif à la manière dont ils repensent leurs moindres gestes et décroissent les différentes sphères de la vie quotidienne⁶².

Sur l'innovation sociale, Alexandre Mallard⁶³ met en avant l'idée que cette première, contrairement aux controverses, engage des rapports coopératifs et non-confliktuels entre le terrain et le chercheur qui produit une forme d'hybridation des savoirs, mais aussi des formes d'attachements chez les

⁶⁰ Maurines, 2015

⁶¹ Dewey, 2010 (1927)

⁶² Pruvost, 2017

⁶³ Mallard, 2011

chercheurs qui ont tendance à émerger au fil de l'enquête et qui peuvent donner lieu à des choix scientifiques qui ont pour vocation de rendre saillants certains aspects du terrain plutôt que d'autres. Sur les dispositifs de participation, Loïc Blondiaux, Jean Michel Fourniau et Clément Mabi⁶⁴ mettent en avant l'idée que le travail des chercheur.es avec le terrain remettent en question la croyance bien française au mythe de la neutralité scientifique, et que si elle a de nombreux avantages tels que l'accès au terrain, à des ressources supplémentaires, à la possibilité de tester des hypothèses, elle est aussi contraignante car supposant d'encadrer les échanges avec le terrain et de clarifier la posture de recherche assez tôt dans l'enquête.

Partant de tous ces éléments, il nous reste à résoudre deux questions : comment situer le faire-avec chez les acteurs ? Comment s'engager dans le faire-avec du point de vue de l'enquête et l'encadrer méthodologiquement partant ?

2.3. Saisir le faire-avec par les épreuves

Le faire-avec engage des pratiques situées et mouvantes, une recherche d'articulation entre des personnes ou des entités singulières, des enjeux et des échelles d'enjeux variés. Dès lors, chaque projet est singulier et le faire-avec ne se décline pas de la même manière dans chacun des projets. Ainsi, comment appréhender le projet d'habiter ensemble qui se décline différemment sur les terrains ? Pour répondre à ces questions, je propose d'organiser la thèse en deux parties, l'une consacrée au G4M, l'autre à 1AD, et selon les grandes épreuves qu'ils ont traversées.

Pour analyser les deux terrains, j'ai opté pour un travail de mise en série. Chaque terrain vient alimenter une réflexion générale sur les mobilisations autour de l'habitat partagé mais ils n'ont pas vocation d'être comparés de façon systématique. Premièrement parce que les collectifs ne dialoguent pas, sauf par le biais de mon travail, et affirment leur singularité par rapport à l'autre. Deuxièmement, parce que si on peut leur trouver des points communs, ils ne sont pas allés chercher le même type de réponse aux problèmes qu'ils tentent de résoudre et se sont implantés dans des milieux différents. Tandis que le G4M a opté pour la forme voisinage en milieu urbain, 1AD a opté pour la forme communautaire en milieu rural. Dès lors, le faire-avec ne s'y décline pas de la même manière. Néanmoins, nous verrons en conclusion qu'une fois les avoir analysés séparément, il est possible de les percevoir comme deux initiatives localisées et singulières qui témoignent d'une même réalité, d'un même genre de questionnement. D'une certaine manière, on peut affirmer qu'ils explorent et contribuent à un projet politique similaire, chacun à leur façon.

Pour entrer dans chacun des terrains et suivre la formalisation de leur projet d'habitat, je propose d'organiser la réflexion autour des grandes épreuves qui ont accompagnées leur concrétisation. Ici la notion d'épreuve est à comprendre selon différents aspects et son usage a, me semble-t-il, plusieurs intérêts.

⁶⁴ Blondiaux et al., 2016

Tout d'abord, peu importe la porte d'entrée que s'est choisi chacun des collectifs, ils visent tous deux l'habitat légal et se heurtent aux mêmes épreuves de concrétisation : s'inscrire dans un lieu, trouver une opportunité foncière, un montage financier et juridique, concevoir une infrastructure et des modes d'organisation collective qui servent de support aux modes de vie qu'ils tentent d'instaurer. En revanche, ils ne les ont pas traversées de la même manière. Dès lors, il s'agit de rendre compte de l'inventivité singulière de chaque collectif.

Ensuite, la notion d'épreuve permet de saisir la manière dont les groupes font avec les problèmes en même temps qu'ils testent la solidité de leur projet politique, car c'est dans les épreuves qu'on peut évaluer ce à quoi l'on tient et si ça tient bien⁶⁵. Dès lors, il est possible de réconcilier les idéaux et les pratiques et de sortir d'une approche en termes d'écart (souvent mobilisée dans les approches critiques), pour suivre la manière dont les collectifs réajustent la solution, questionnent les valeurs qui l'accompagnent et se réajustent dans la tension entre individu et projet collectif. En tant que moments d'écroulement des collectifs⁶⁶, les épreuves permettent d'observer les dynamiques d'entrée et sortie qui rythment les collectifs et les instruments que les acteurs se dotent pour tenir l'exigence d'inclusion (principe de non-sélection dans les deux cas).

Enfin, les épreuves donnent à voir les réseaux des groupes puisque dans ces situations, les acteurs s'appuient toujours sur l'expérience de leurs partenaires et d'autres collectifs pour mieux les dépasser. Ainsi, elles donnent un aperçu d'une exploration collective plus vaste et d'une connaissance qui circule dans l'intercollectif, sans introduire de rupture entre le local et le global.

L'enquête ayant commencé cinq ans auparavant, les collectifs ont dû se confronter à de nombreuses difficultés et leurs idéaux n'ont cessé d'être mis à l'épreuve. Au niveau matériel d'abord : comment monter, financer et construire ces habitats ? Comment s'appuyer sur des partenaires à même d'enrichir et de soutenir le projet politique ? Au niveau du groupe ensuite : comment tenir la promesse d'accueil et inclure celles et ceux qu'ils cherchent à accueillir ? Comment faire-avec les nouveaux arrivants, ceux qui ont toute leur place mais qui n'ont pas fait l'expérience du projet avant ? Comment se projeter ensemble dans un avenir commun ? Comment s'organiser au niveau du collectif et maintenir la cohésion du groupe ? Enfin, au niveau de l'échelle des enjeux : comment à l'échelle d'un petit collectif d'habitants ouvrir un possible à la hauteur de l'envergure des problèmes qu'ils s'attachent à résoudre ?

2.4. S'engager dans le faire avec : l'enquête comme point de jonction des connaissances

Comme évoqué précédemment, le faire-avec embarque le sociologue dans le terrain et l'enquête. Ainsi, il m'a fallu m'impliquer auprès du terrain et des acteurs, selon le principe de l'induction, et me laisser affectée par le terrain. De la même manière que les acteurs doivent chercher

⁶⁵ Hennion 2015

⁶⁶ Biau et Bacqué 2010

la balance pour composer avec les personnes, l'existant, les différents enjeux et niveaux d'enjeux, il m'a fallu équilibrer les choses pour répondre aux exigences de la recherche académique et celles du terrain. Dans cette dernière section, je propose de rendre compte de la manière dont j'ai procédé.

Lorsque j'ai commencé cette thèse, j'étais mue par ce que j'appelais « l'optimisme intellectuel ». Plutôt que de critiquer ce qui me paraît problématique dans ce monde, je souhaitais m'intéresser à des initiatives qui cherchent à ouvrir des possibles à même ce monde. Enquêtant depuis plusieurs années sur l'habitat collectif, je me suis rapprochée de terrains qui me permettraient d'opérer ce geste et pour lesquels j'avais de la sympathie. Toutefois, plus j'avais dans ce travail, plus je comprenais que ces initiatives sont difficiles à mettre en place et que les acteurs rencontrent au quotidien un certain nombre de problèmes que je ne pouvais effacer, au risque d'entrer dans une posture de porte-parole et de m'éloigner des exigences académiques qui incombent au travail scientifique. Ainsi, ma posture a évolué au fil du cheminement de l'enquête et cette transformation a pu être surprenante pour certains acteurs.

Le choix des terrains a été lié à des affects. Le terrain ardéchois s'est ouvert à moi grâce à la présence de mon frère dans le collectif (il le quittera un an avant l'aboutissement de ma thèse). Le terrain lyonnais m'a été montré par un habitant de la Croix-Rousse, depuis une rencontre fortuite au café. J'ai grandi en Ardèche et le quartier de la Croix-Rousse constitue mon quotidien. Cela a eu ses avantages et ses inconvénients.

Du côté d'1AD, la présence de mon frère et ma connaissance du milieu d'implantation du projet ont été un avantage pour l'enquête. Mon frère a été un point d'entrée important dans le collectif. J'ai pu être hébergée chez lui et m'immerger de temps en temps dans « la coloc » formée par quelques membres du groupe. Grâce à mon frère, j'ai pu suivre les avancées du projet et les réflexions du collectif malgré la distance. Par contre, je n'ai jamais été neutre du point de vue des membres, car j'étais beaucoup assimilée à lui. Ce faisant, je n'ai pas eu accès à tout. L'enquête a été tributaire des liens d'affinités de mon frère avec les autres membres. Par exemple, j'ai pu faire l'expérience d'un entretien qui s'est transformé en prise à partie pour convaincre mon frère sur un sujet qui touchait l'orientation du projet. De la même manière, lorsque mon frère était pris dans des tensions avec d'autres membres ou que le projet était fragilisé, il ne me disait pas tout et les autres membres non plus. Il y a donc des silences avec lesquels j'ai dû composer.

A Lyon, j'ai pu suivre le projet au grès des rencontres quotidiennes avec les membres du G4M qui habitent le quartier. Cela m'a permis de donner des nouvelles de mon travail au fil du temps, de demander régulièrement des précisions pour compléter mes données d'enquête. En revanche, cette forme de convivialité quotidienne a installé un flou chez les acteurs. Ils avaient du mal à repérer les bords de l'enquête et à savoir quand ils étaient sujets à « être matériau » comme ils disent. Après trois années à suivre le projet, je me suis également inscrite en tant qu'habitante potentielle. Ainsi, certains membres ont eu la sensation d'avoir été pris en traître dans des moments conviviaux (apéros, café) ou à ceux consacrés au groupe d'habitants potentiels.

A travers mon enquête, j'ai tenté d'être au plus proche de la participation quotidienne. L'idée était d'essayer de faire au maximum l'expérience des acteurs, à l'exception des moments décisionnels où j'ai adopté une posture d'observation en « retrait ». La participation et l'observation ont été couplées à la méthode par entretiens avec les habitants, au traitement des archives et des documents auxquels les collectifs ont bien voulu me donner accès. Ces méthodes n'ont pas été mobilisées de la même manière en fonction des terrains, et l'enquête n'a pas pris la même forme pour chacun, car si je puis le dire ici, j'ai procédé de manière intuitive et de façon plutôt « anarchique ». Cette méthode a eu ses avantages et ses inconvénients, et elle a supposé comme nous le verrons dans le point suivant, des relectures de la part des acteurs.

A Lyon, l'enquête a été rythmée par des moments ponctuels et si j'ai pu pleinement participer à certains moments, elle a majoritairement été marquée par des moments formels : entretiens et réunions collectives notamment. Ces données ont été complétées de conversations informelles lors d'événements festifs ou bien des rencontres dans le quartier avec les acteurs, et par de nombreux mails qui ont transités dans le groupe. Aussi les habitants m'ont mis à disposition un certain nombre d'archives (ex. compte-rendu de réunions) et m'ont donné accès pendant un temps à leur boîte mails collective.

En Ardèche, l'enquête a été ponctuée d'une série d'immersions (deux à trois semaines à chaque fois) en 2016 et 2017, et ensuite plus ponctuellement à l'occasion de passages dans la région ou d'événements organisés par le collectif (ex. anniversaire du projet). Contrairement au terrain lyonnais, l'enquête a été majoritairement menée dans le cadre d'une pleine participation. J'ai eu peu accès aux archives du groupe et aux réunions collectives. Par contre, les membres ayant développés des activités de recyclage de déchets, j'ai pu les aider et les observer au travail. Certains membres m'ont également hébergée. Quelques entretiens formels ont été menés mais le matériau recueilli est surtout issu de conversations informelles et d'observations issues de la pleine participation. Cette dernière méthode a supposé des bricolages de ma part.

En effet, dans les moments de pleine participation, il n'est pas possible de tout noter ou d'enregistrer. Cette difficulté a été redoublée par l'exigence du détail qui accompagne cette enquête. Pour pallier ce problème, j'ai essayé d'écrire le plus possible, dès que j'en avais l'occasion, ce qui donne un matériau varié : des ethnographies reconstituées à partir de notes, des récits, des réflexions personnelles issues du carnet de terrain, etc. Puisque je participais la plupart du temps, j'ai cherché à faire en sorte de me situer dans mes ethnographies et j'ai fait relire aux acteurs, autant que possible.

Etant donné ma méthode de recueil des données et les difficultés évoquées ci-dessus, les relectures du terrain se sont avérées précieuses car elles ont joué un rôle de garde de fou pour ma mémoire et ma subjectivité. Pour organiser la restitution, je me suis basée sur mes expériences préalables et j'ai ajusté mon protocole au fil de l'enquête. Il s'avère que cette expérience est la troisième. Chaque fois, j'ai procédé sur la base du volontariat (qui voulait lire et me faire des retours était bienvenu). Au G4M, les volontaires ont été nombreux. En Ardèche, la participation était moindre. Lors de ma première expérience de restitution, j'ai pensé le protocole une fois le manuscrit remis à l'institution scientifique. Mon approche était très normative et critique, et elle a beaucoup heurté le collectif concerné. Lors de ma seconde restitution (le même collectif), j'ai été au plus proche des

catégories et des discours des acteurs. Mon travail a été très bien reçu mais il était moins scientifique que le résultat d'un écrit de porte-parole. La troisième tentative de restitution a eu lieu dans cette thèse. Je l'ai abordée en tentant d'adopter une position intermédiaire entre les deux approches précédentes. J'ai essayé de restituer pendant l'écriture pour éviter que mon travail soit figé dans le marbre sans que les collectifs puissent s'exprimer, et les acteurs ont eu affaire à des versions intermédiaires plutôt abouties. Cette méthode a posé plusieurs difficultés.

Premièrement, les collectifs ont été assez gênés par le détail des descriptions et la manière dont les individualités ressortaient. Les informations qui m'ont été données par chacun ne sont pas forcément partagées dans les collectifs. Chose que je n'ai pas anticipé. C'est notamment le cas du projet ardéchois où la majorité des personnes accueillies ont eu des trajectoires difficiles et qu'elles n'ont aucune obligation de se raconter en arrivant. Dès lors, les acteurs ont demandé d'anonymiser chaque personne (voire les métiers dans certains cas) et pour l'un des terrains, le projet et son lieu. L'anonymisation n'était pas toujours aisée, car les membres des collectifs peuvent facilement se reconnaître entre eux. Ainsi, si l'anonymisation aurait dû arriver plus tôt, elle protège les collectifs de l'extérieur mais pas de l'intérieur (ils peuvent toujours se reconnaître entre eux). Aussi, il n'a pas toujours été possible d'anonymiser les milieux de vie et les partenaires. Un équilibre a dû être trouvé entre d'un côté, une assez bonne visibilité des individualités qui composent les collectifs et de l'autre, les informations que certains membres ne souhaitaient pas divulguer.

Deuxièmement, le fait de passer par les épreuves, en dehors de toutes les vertus scientifiques que j'accorde à cette méthode, a pu être mal accueillie. Notamment par l'un des collectifs. Pour certains membres, cela ne donne pas une image reluisante de leur initiative alors qu'ils ont besoin de reconnaissance étant donné que leur alternative est en devenir et qu'ils misent beaucoup sur l'exemplarité pour favoriser l'essaimage des initiatives. Cette approche a eu également des effets en interne et elle a pu susciter des tensions que je n'avais pas anticipées. Si j'ai dû clarifier ma posture et affirmer ne pas être une porte-parole, j'ai fait certaines concessions après négociations avec le terrain. Enfin, les relectures de versions intermédiaires ont eu des effets différents sur l'enquête en fonction du côté où chacun se situe. Du côté du terrain, les versions intermédiaires ont pu être déconcertantes pour certains acteurs et représenter un travail fastidieux pour des acteurs pris dans des projets chronophages. Ces versions n'étant pas abouties, mes tentatives d'analyse étaient parfois maladroitement et certains acteurs ont été très étonnés de se voir ouvrir la boîte noire de la science. Il est arrivé que ma démarche soit qualifiée de subjective car ne répondant pas au mythe de la neutralité scientifique. En Ardèche, une restitution intermédiaire a été bien accueillie car elle concernait une grosse crise que le collectif venait de traverser, et elle a permis aux nouveaux arrivants de mieux comprendre certains choix organisationnels. Par contre, certains ont éprouvé de la difficulté avec le format académique. Suite à une discussion sur le sujet, j'ai essayé d'écrire le plus simplement possible ce travail final et j'ai pris l'initiative de mettre les références d'auteurs dans les notes de bas de page, car il m'a été exprimé que les appels au sein du texte pouvaient faire violence.

De mon côté, ces relectures ont considérablement enrichi mes données et elles m'ont permises d'être plus précise (d'autant plus que la plupart étaient très pertinentes). Avec le recul, je ne la regrette pas, et ce, même si elle a induit des difficultés. A certains moments, elles ont pu paralyser mon écriture, car je cherchais à ne jamais les froisser. Aussi, j'ai eu parfois l'impression que certains acteurs

essayaient de négocier les arguments de la thèse en tentant de déboulonner certaines données. J'ai été également conviée dans l'un des collectifs à adopter une position plus normative afin de trancher tel ou tel conflit. Des débats ont lieu et ils m'ont permis de requestionner mon analyse des situations. Toutefois, de la même manière que ma participation aux collectifs n'a jamais franchi leur espace décisionnel, j'ai pris en compte les retours, j'ai explicité mes choix et ma posture autant que possible, mais j'ai toujours fait en sorte de garder le dernier mot sur l'analyse des situations.

Plan de la thèse

La première partie est sur le Groupe du 4 Mars à Lyon, un projet de voisinage qui vise à établir une troisième voie dans l'accès au logement et la cohabitation.

Les deux premiers chapitres s'intéressent au rapport du collectif d'habitants au milieu d'implantation. Le chapitre 1 se propose d'interroger la volonté des membres du Groupe du 4 Mars de créer une coopérative d'habitants dans le quartier de la Croix-Rousse. En suivant les attachements de plusieurs membres du collectif, je propose d'interroger la place qu'ils tiennent dans les choix résidentiels des collectifs et de rendre compte la relation qu'entretient le projet d'habitat au milieu d'implantation.

Le chapitre 2 s'intéresse à l'épreuve de la prospection foncière. A travers l'exploration menée par le groupe pour trouver un terrain dans le quartier de la Croix-Rousse, il rend compte du tissage progressif entre les opportunités de la politique locale et la construction du projet collectif.

Les chapitres 3 et 4 s'intéressent à la manière dont les habitants configurent le commun.

Le chapitre 3 s'intéresse à l'épreuve de montage. En suivant les bricolages juridiques et financiers du collectif du G4M, il rend compte du travail réalisé par le collectif pour se constituer avec un partenaire public (bailleur social) et pour contractualiser le commun depuis une juridiction marquée par le droit civiliste.

Le chapitre 4 s'intéresse à l'épreuve du bâti. En suivant le cheminement du projet architectural depuis la participation du G4M, il interroge l'intégration de l'habitant à la conception de l'habitat et la manière dont ils ont configuré matériellement le commun dans le bâti et les espaces de vie.

La deuxième partie est sur Une Autre Destination en Ardèche, un projet de communauté d'accueil en milieu rural qui se déploie selon le modèle du compagnonnage.

Le chapitre 5 s'intéresse à l'épreuve de l'architecture. En suivant la manière dont les fondateurs du projet ont pensé le projet architectural, il questionne la manière dont l'architecture permacole vise à penser la cohabitation entre les humains et les non-humains.

Le chapitre 6 concerne l'épreuve de l'apport-travail. En suivant les explorations des membres d'1AD dans l'activité des recycleries, il rend compte de la manière dont le collectif cherche à instaurer un vivre-ensemble basé sur le compagnonnage et depuis une activité de travail qui ne poursuit pas la maximisation du profit mais qui vise différentes finalités de production.

PARTIE I

Le Groupe du 4 mars et le modèle de la troisième voie



© Christine Chaudagne

CHAPITRE I

Faire-avec un milieu changeant Enquêtes sur les modes de coexistence de la Croix-Rousse

Introduction

En 2008, pour les quarante ans de mai 68, associations et militants se retrouvaient pour une journée d'occupation sur la place de la Croix-Rousse à Lyon (4^e arrondissement). C'est à cette occasion que Paul et Claire rencontraient Victor, qui leur parlait de l'habitat coopératif.

Avec l'émulation du moment – le tissu militant du quartier se trouvait là – tout semblait possible, et Paul a eu l'idée de lancer un appel parmi ses amis pour reproduire une opération de ce type dans le quartier où il vivait : la Croix-Rousse.

La première réunion du G4M a lieu quelques mois après, le 4 mars 2009. De la bande d'amis réunis aux débuts du projet, il en reste aujourd'hui quatre : Claire (intermittente), Félix (géographe), Joanne (métier du care) et Paul (conseiller technique logement). A cette époque, ils ont entre quarante et cinquante ans et tous ont des enfants en garde alternée. Les motivations de chacun sont variées mais une idée est partagée par tous : l'envie de mettre en place un système d'entraide pour la garde et l'accueil des enfants dans le cadre d'un projet de voisinage. Les enfants n'étant présents qu'une semaine sur deux, les habitants pourraient par exemple mutualiser une chambre pour les accueillir, s'entraider pour les garder, etc.

En 2009, Joanne est seule. Dans l'attente d'un logement social, elle vit serrée dans une location privée trop petite pour son foyer. Paul avait bien été propriétaire mais après sa dernière séparation, il a fait les frais de la location privée et il recherche une troisième voie d'accès au logement. Claire vit en logement social et en tant qu'intermittente, ses revenus sont plutôt instables. Comme Félix (son compagnon), elle prend part depuis longtemps à la vie associative du quartier et elle est très politisée. Félix quant à lui est fasciné par l'histoire coopérative du quartier. Il avait déjà monté une SCOP avec ses collègues géographes et il appréhende le projet d'habitat coopératif comme une continuité de son engagement politique au regard des mutations du quartier. Tous les quatre habitent depuis plusieurs années la Croix-Rousse, certain.es depuis les années 80. Ils aiment leur quotidien : son ambiance

festive, son côté militant, la proximité. Ils y ont leurs amis, les parents de leurs enfants. Certains d'entre eux vont jusqu'à envisager un modèle de voisinage inspiré du quartier : en créant un « micro Croix-Rousse » (Claire), il s'agissait de calquer les modes de sociabilités éprouvés dans le quartier pour générer des nouvelles solidarités à l'échelle de l'habitat (pratiques de mutualisation, échanges de services, etc.).

La forme coopérative – introduite par l'association Habicoop basée à Lyon – associée au partenariat social est très tôt visée pour contractualiser une solidarité entre les habitants (ex. redistribution des ressources) et de l'habitat vis-à-vis du quartier. Face à l'attractivité de la Croix-Rousse et la flambée des prix du foncier, la coopérative offrait une perspective anti-spéculative et un modèle juridique basé sur le commun qui permettait de sortir de la location et de la propriété privée, et de sauvegarder la solution de logement pour tous les niveaux de revenus à long terme. La solution n'était pas simplement pour eux. Elle visait aussi à résister contre une gentrification bien amorcée qui menaçait la qualité de vie du quartier et son accessibilité.

Au fil du développement du projet, des personnes partent et d'autres les rejoignent, mais ni le « pieu du projet » ni la forme d'habitat ne bougent, malgré les difficultés du groupe à trouver un terrain à la Croix-Rousse et le néant juridique qui accompagne l'habitat coopératif en France. S'adjoignent ainsi habitants de la Croix-Rousse (la majorité), anciens habitants et habitants d'autres quartiers qui vont tous nourrir le projet d'affects différents mais se retrouver autour de l'idée d'implanter une coopérative dans le quartier.

*

Ce premier chapitre s'intéresse au tissage respectif entre un projet de coopérative d'habitants et son milieu d'implantation. Jusqu'ici cette question a encore été peu abordée par la littérature sur l'habitat participatif. Cela pour deux raisons.

Premièrement, parce que les chercheurs qui se sont intéressés aux initiatives déjà installées n'ont pas pu observer la phase de négociation des projets et qu'ils se sont attachés à décrire la cohabitation intramuros. Deuxièmement, parce que les études qui se sont intéressées à la phase projet se sont plutôt concentrées sur l'autopromotion soit des initiatives qui, contrairement aux coopératives, placent l'accès au logement avant les enjeux territoriaux⁶⁷. Par ailleurs ces études montrent que jusqu'ici, les collectifs d'habitants ont eu tendance à s'installer là où les collectivités veulent bien leur faire une place (souvent en périphérie). Ainsi pour ces projets, la formulation des enjeux liés aux territoires se construisent plutôt dans leur rapport aux acteurs publics et aux médias⁶⁸ que dans un milieu éprouvé, et les engagements vis-à-vis du territoire ont tendance à s'exprimer individuellement et une fois les habitants installés dans le cadre bâti⁶⁹.

Les membres du G4M se sont très rapidement tournés vers la forme coopérative et leur projet ne visait pas n'importe quel quartier à Lyon. Ils ont toujours insisté sur l'idée de s'installer à la Croix-Rousse, un quartier situé au nord de Lyon sur une colline et qui depuis les années 80, a subi de profondes mutations et devient de plus en plus attractif. Lorsque le projet est lancé en 2009, la

⁶⁷ Sur cette distinction entre coopératives et autopromotion, voir : D'Orazio, 2012.

⁶⁸ Voir par exemple : Bacqué & Biau, 2010.

⁶⁹ D'Orazio, 2017

majorité des membres y vivait déjà et une minorité avait pour aspiration de quitter leur quartier pour s'y installer. Avec la forme coopérative, il s'agissait pour les acteurs de placer au même niveau l'accès au logement et les enjeux du quartier (embourgeoisement, augmentation du niveau de vie, inégalités d'accès au logement, etc.). Comment donc analyser ce tissage respectif entre ces deux dimensions alors que le collectif est composé d'individualités qui entretiennent des rapports variés au quartier de la Croix-Rousse ? Autrement dit, comment analyser la relation de codépendance entre un collectif pluriel qui porte un projet d'habitat et un quartier ?

Pour appréhender cette question, il est possible de dégager deux types de littérature : une qui s'est intéressée aux trajectoires résidentielles et l'autre, sur les attachements aux milieux de vie.

Les trajectoires résidentielles

Une première piste peut être trouvée dans la littérature qui s'est intéressée aux choix résidentiels et qui s'attache à comprendre comment des individus viennent à choisir un milieu de vie plutôt qu'un autre. Cette littérature met en son centre la notion de trajectoire résidentielle⁷⁰. Avec cette notion, il s'agit de sortir d'une appréhension en termes de déterminations externes (ex. structures traditionnelles qui lient lieu de vie et lieu de travail) pour une appréhension en termes de codétermination à même de reconnaître la liberté des individus à choisir leur lieu de résidence dans un système de contraintes plus vaste. Aussi, les auteurs qui mobilisent cette notion cherchent à sortir du simple rapport ménage-logement pour considérer les facteurs variés qui poussent les individus à la mobilité et qui peuvent s'étendre au-delà du ménage concerné par la mobilité. A ce titre, Jean-Yves Authier, Jennifer Bidet, Anaïs Collet, Pierre Gilbert et Hélène Steinmetz⁷¹ proposent de rester attentif à trois composantes en jeu dans les trajectoires résidentielles : le contexte de l'installation, l'identité sociale des résidents et l'impact sur la recomposition des territoires.

Concernant le premier aspect, le type de bâti, sa localisation et l'évolution du quartier, l'ouverture ou la fermeture du marché immobilier, le réseau de parenté et d'interconnaissance agissent comme autant de facteurs dans la mobilité résidentielle. Concernant le second aspect, le rapport au lieu de résidence peut avoir des effets de positionnement social, pouvant parfois engager la famille étendue. Ainsi, les auteurs préconisent de reconstituer méticuleusement les biographies des personnes et de rester vigilant aux modes de solidarités générationnelles et intrafamiliales dans l'accession au logement⁷². Enfin les pratiques de positionnement induites par la mobilité résidentielles impliquent de se rendre attentif à ses effets sur les dynamiques territoriales, notamment la manière dont elles viennent valuer (attractivité) ou dévaluer (exode) les espaces de vie et participer de la recomposition des territoires.

C'est dans cette optique que la sociologue Anaïs Collet a mené une recherche sur un collectif d'autopromotion à Montreuil dans le cadre d'une enquête comparative avec le quartier de la Croix-Rousse⁷³. Il s'agissait pour elle de comprendre les mutations des classes moyennes et de préciser leur stratification. A l'instar des nouveaux arrivants à Croix-Rousse, elle montre que les choix résidentiels

⁷⁰ Pour une synthèse de ces travaux, je renvoie à l'état des lieux : Authier et al., 2010.

⁷¹ *ibid*

⁷² Gotman et al., 1999

⁷³ Collet, 2015

des membres du collectif de Montreuil ont été motivés par une logique de reclassement social pour des populations issues des classes moyennes qui ne pouvaient pas prétendre – de par leur situation financière – à vivre dans le centre de Paris. Elle s’attache à montrer comment ils se sont appuyés sur les ressources matérielles et symboliques d’un quartier populaire pour le rendre désirable et contrebalancer leur déclassement social. Dans cette optique, la formulation du projet d’habitat participatif n’engageait pas une mobilisation pour la sauvegarde du quartier mais pour la sauvegarde de soi, puisqu’elle s’est attachée à une certaine valorisation du quartier mise à profit pour l’entre soi. De ce fait, le projet d’habitat a tenu un rôle central dans l’évincement des classes populaires et la gentrification du quartier.

Anne d’Orazio qui s’est intéressée à l’histoire de ce même collectif sur le temps long⁷⁴, depuis la formalisation du projet, nuance cependant l’idée d’entre soi et elle introduit la notion d’ « habitat trait d’union » pour indiquer la manière dont le collectif a cherché à créer des aménagements qui visent l’ouverture du bâti sur son milieu d’implantation, et dont les engagements individuels de chacun permettent d’élargir cette ouverture, même s’ils visent un développement du quartier qui peut parfois conforter le processus de gentrification en cours.

La notion de trajectoire résidentielle permet de penser la relation entre le lieu et l’individu pour comprendre les choix résidentiels, néanmoins, elle insiste particulièrement sur les effets de positionnement social pour soi. Ainsi, s’il existe une relation entre l’habitant et le quartier, c’est par les propriétés sociales des individus que la relation s’établit. La capacité d’action du quartier se réduit à son attractivité et à l’appel du gentrifieur qui peut puiser dans un stock de ressources inertes. L’action de ce dernier vient s’ajouter aux cadres existants (ex. politiques urbaines, marché immobilier) et conforter l’ordre dominant. Ce faisant, comment peut-on affirmer qu’il a une véritable capacité d’action ? Par ailleurs, l’aspiration à mieux vivre dans le cadre du logement est associée à des opérations de reclassement social, faisant peser le poids de la gentrification sur les collectifs d’habitants et simplifiant ainsi un phénomène très complexe. Comme nous allons le voir, chez les membres du G4M, l’habiter est problématisé comme un acte ayant des conséquences multiples, notamment sur les milieux de vie. En même temps qu’ils ont souhaité créer une solution de voisinage depuis les rapports singuliers qu’ils cultivent au quartier de la Croix-Rousse, ils ont cherché à s’y insérer le plus harmonieusement possible pour ne pas privatiser la solution d’habitat à l’échelle du collectif. Aussi, lorsqu’ils évoquent leur rapport au quartier de la Croix-Rousse, les membres du G4M se réfèrent plus volontiers à leur expérience du quartier (y compris ceux qui n’y habitent pas) qu’à un sentiment d’appartenance sociale qui prendrait appui sur l’espace résidentiel. Comme l’ont exprimé Marie-Hélène Bacqué et Stéphanie Vermeersch ont mené une enquête sur l’habitat autogéré au prisme de la catégorie classe moyenne⁷⁵. Elles montrent que si le collectif d’habitants tend à glisser vers l’entre soi, il n’est pas possible d’affirmer que ce sont les propriétés sociales des habitants qui favorisent ce processus, y compris lorsqu’ils se disent appartenir aux classes moyennes. Les collectifs d’habitants se rejoignent autour de valeurs fortes et l’engagement nécessaire à de telles initiatives fabriquent une sorte de sélection inévitable, mais les auteures invitent plutôt à regarder ces initiatives au prisme d’un

⁷⁴ d’Orazio, 2017

⁷⁵ Bacqué & Vermeersch, 2007

modèle culturel qui se forge au travers de valeurs et des pratiques évolutives, et qui prend appui sur l'espace résidentiel. Mais encore une fois, quelle place accorder à ce dernier ? Dans quelle mesure, habitants et espace résidentiel entretiennent-ils une relation de codépendance ? Comment cette relation s'établit-elle concrètement ? Qu'est-ce qui en fait l'étoffe ?

L'attachement aux espaces résidentiels

Pour penser la relation entre habitants et espace résidentiel, une autre piste peut être trouvée dans la notion d'attachement au lieu qui vise à qualifier la relation affective entre une personne et un espace de vie pour lequel elle accorde du sens⁷⁶ et qui se donne à voir dans les moments d'épreuve (ex. projet d'aménagement, conflit de proximité). Mobilisée en sociologie urbaine depuis les années 50-60 dans l'analyse des relations de voisinage, la notion d'attachement a d'abord servi à qualifier la manière dont les résidents s'attachent à un lieu par le biais des réseaux sociaux qu'ils déploient. Ainsi à l'origine, elle fait référence à l'attachement à la communauté de vie. A cette époque, elle pouvait aussi bien rendre compte d'un facteur d'intégration et de cohésion sociale⁷⁷ (facteur positif) expliquant ainsi la faible mobilité résidentielle de certaines populations malgré l'état d'insalubrité de leurs logements, qu'expliquer le sentiment de déracinement des personnes lorsqu'elles sont relogées dans un quartier où les modes de sociabilités sont autres et qu'elles ont du mal à s'intégrer⁷⁸ (facteur négatif).

Selon Carmen Hidalgo et Bernardo Hernandez⁷⁹, l'attachement au lieu est souvent employé sans pour autant expliciter les différentes dimensions qui le composent. C'est pourquoi, les auteur.es appellent à l'empirisme et à la démarche qualitative pour compléter cette tâche et éviter de décrire des attachements hors-sol, c'est-à-dire déconnectés de ce qu'ils visent à décrire : la relation effective au lieu. Par ailleurs, les auteurs montrent que pendant longtemps et bien qu'elle se réfère toujours à un lieu, la notion d'attachement a privilégié l'analyse des relations dites sociales (à savoir, entre humains) au détriment des relations tissées via la spatialité. Dès lors, s'est ouverte une réflexion sur le rôle des espaces dans l'attachement.

Les études qui s'intéressent au rapport entre attachements au lieu et engagements collectifs révèlent une tension entre deux types de travaux quant à la place que chacun accorde à la relation à l'espace. Comme le montrent Pierre Mélé et Catherine Neveu⁸⁰, les premiers analysent la manière dont les conflits locaux mettent en jeu des attachements ou des identités sociales qui participent à produire une connaissance sur la qualité des relations à l'espace. Les seconds analysent la façon dont la qualité de la relation à l'espace peut servir de support à l'engagement et aux mobilisations collectives pour construire du sens commun. Pour les premiers, l'ancrage identitaire constitue une condition d'engagement qui peut mettre en jeu des « entités aimées⁸¹ » présentes dans les espaces de vie, alors que pour les seconds, elle ne l'est pas, et ces derniers insistent plus volontiers sur la façon dont les attachements au lieu servent de support à la participation politique.

⁷⁶ Low & Altman, 1992

⁷⁷ Coing, 1968

⁷⁸ Fried, 1966

⁷⁹ Hidalgo & Hernández, 2001

⁸⁰ Pour plus de détails, je renvoie à l'état de l'art sur la question effectué par Mélé & Neveu, 2020.

⁸¹ Sur cet aspect, voir : Sébastien, 2016.

Il est possible de rapprocher cette idée de la distinction entre l'attache et l'attachement au lieu proposée par les anthropologues Bianca Botéa et Sarah Ronjon, qui se sont intéressées aux projets d'aménagements urbains⁸². Selon elles, l'attache renvoie à un rapport fixe et donné qui met en jeu la résistance au changement alors que l'attachement renvoie à un lien situé et en devenir qui fait référence à un problème partagé bien que différemment éprouvé, et qui peut faire surgir une compétence de participation politique pour accompagner le changement. Dans la première acception l'espace est un contenant de pratiques sociales, extérieur à l'humain. Dans la deuxième acception, l'espace renvoie à des lieux de vie, qui sont des supports de rencontres et offrent ainsi des perspectives de mise en relation avec des entités variées pour faire le monde en même temps qu'elles nous transforment. Dans cette idée, l'attachement est toujours une affaire de transformations réciproques et de mouvement (à ce titre les auteures mettent l'accent sur sa « dimension nomade ») car évoluant au grès des rencontres.

Dans cette acception de l'attachement, l'engagement des habitants pour leur quartier est tributaire d'une relation de codépendance mouvante. Cette dernière idée est encore plus marquée dans la notion d'attachement mise en avant par Antoine Hennion depuis une recherche sur le goût et les pratiques d'amateurs⁸³. Multipliant les enquêtes sur cette thématique, l'auteur s'aperçoit que peu importe si le goût est attribué à quelque chose de positif ou de négatif (ex : addiction⁸⁴), de grand ou de petit (ex. le chant d'un oiseau le matin), il engage toujours le même type de processus : qu'on parle de vin, de musique ou de drogue, à travers celui-ci, les amateurs travaillent une présence au monde que l'auteur propose d'appeler *attachement*⁸⁵. Selon l'auteur, l'attachement est à la fois ce qui contraint et ce qui produit du changement, il est l'expression d'une relation de codépendance qui implique aussi bien le sujet et l'objet de l'attachement et qui ne peut être enfermée dans des attributs fixes accordés à l'un ou l'autre. Il se situe dans un entre-deux mouvant qui suppose pour le sociologue de revoir sa manière d'enquêter. En effet, l'attachement étant difficilement palpable (il est de l'ordre du « faire sentir »), il engage chez les personnes un travail très minutieux, et le chercheur doit comme lui, l'éprouver pour se rendre attentif aux détails. L'attachement se situant entre les acteurs et la chose (ici le quartier), le chercheur doit oublier les visées, les attributs pour s'en remettre aux médiations qui se donnent à voir dans l'expérience, c'est-à-dire, tout ce qui permet à l'individu d'augmenter la présence de la chose sur lequel il se questionne. L'attachement pouvant induire du changement quand il fait problème (trop grande proximité à son attachement qui induit une routine qui ne sied plus), il convient de s'attacher aux expériences aussi minimales qu'elles soient qui produisent du changement. Enfin, puisque les amateurs ont conscience de leur rapport à l'objet de leur attachement, il convient d'accorder du crédit à leur réflexivité pour penser cette co-dépendance.

Reprenant ces éléments, il est possible de dire que l'attachement du G4M au quartier pousse aussi bien les membres à la mobilité ou au maintien (choix résidentiel) qu'à l'enquête pour mieux interroger le quartier et la relation qu'ils entretiennent avec lui. Par ailleurs, leur attachement à la Croix-Rousse

⁸² Botéa & Ronjon, 2015.

⁸³ Pour un article qui rassemble les différents terrains de réflexion sur le goût (vin et musique notamment), voir : Hennion, 2004.

⁸⁴ Pour une comparaison du goût pour la drogue et du goût pour la musique, voir : Gomart & Hennion, 1999.

⁸⁵ Hennion, 2015

indique que les habitants sont tout aussi dépendants du quartier pour leur projet d'habitat que le quartier dépend de leur projet et de leur manière de le penser : pour les membres, l'opération n'aurait pas de sens ailleurs, et le quartier, au regard de la gentrification qui le touche, a besoin d'une forme particulière d'habitat (coopératif selon eux). Cette relation de co-dépendance n'est pas une relation bloc, et c'est en suivant les petits gestes, la mobilisation de compétences, une attention au quotidien de la part des membres qu'il est possible de la saisir. Enfin, puisque les attachements engagent les personnes, ils sont pluriels et donnent à voir différentes manières d'enquêter sur le quartier et de se positionner en son sein.

Partant de ces éléments, je propose d'appréhender les attachements des membres du G4M à leur quartier comme ce qui les a poussés à l'enquête, à s'y rendre attentifs et à interroger leur présence en son sein. Ainsi, si nous verrons partiellement ce qui fait l'attachement des membres au quartier, il s'agira moins de les décrire dans le détail que d'appréhender la manière dont ils nourrissent des formes d'enquêtes particulières. Quelles toiles du quartier ces enquêtes font apparaître ? Quelles contraintes mais aussi quelles potentialités ces toiles donnent à voir et quelles incidences elles ont eu sur le projet d'habitat ? De quels types de relation le projet d'habitat est censé prendre soin/exclure et comment est-il censé les articuler ?

Avant de répondre à ces questions, il nous faut trouver une méthode pour situer ces attachements au quartier, puisque pendant la majeure partie de mon enquête scientifique, les habitants ne cohabitaient pas effectivement dans la coopérative.

Le marché : une méthode

Pour témoigner de leur attachement au quartier, les membres du G4M mettent en avant sa qualité de vie. Souvent, les discours insistent d'abord sur le caractère total du quartier : « j'aime tout » (Mathilde), « j'aime l'ambiance » (Gilles), « le quartier est sympa » (Etienne), et derrière, ils spécifient ces généralités avec des marqueurs de la qualité de vie tels que « la convivialité » ou « le côté festif », « la proximité » et « la mixité sociale », sachant qu'ils estiment que cette dernière est particulièrement en danger face à l'attractivité de la Croix-Rousse. Aussi, en fonction de l'expérience qu'ils font du quartier, les membres défendent des marqueurs plutôt que d'autres, mais dans les discours, toujours ils prennent le soin de les articuler entre eux. Cet élément nous renvoie à la logique de composition qui marque le faire-avec.

Comme pour les formes d'habiter par occupation (squats, ZAD notamment), les membres du G4M appréhendent l'habitat coopératif comme une forme d'habitat capable d'instaurer une hétérogénéité de biens communs⁸⁶ et de penser à partir de l'habiter, les dimensions de la vie dans leur continuité, là où nous avons pris l'habitude de les séparer⁸⁷. Comment saisir cette hétérogénéité à l'échelle d'un quartier et appréhender comment elle s'exprime dans un collectif de personnes qui ne peut pas encore la traduire matériellement dans le cadre de l'habitat ni bénéficier de la proximité de la cohabitation dans la même infrastructure de vie ?

⁸⁶ Breviglieri et al., 2004

⁸⁷ C'est ce que montre G. Pruvost sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Voir : Pruvost, 2017

Dans les entretiens effectués avec les membres, lorsqu'ils ont évoqué la qualité de vie du quartier, la mention du marché de la Croix-Rousse est revenue régulièrement. Habitant moi-même la Croix-Rousse, j'ai pris l'habitude de les croiser à cette occasion.

Mon expérience du marché de la Croix-Rousse me fait dire qu'il est plus qu'un dispositif marchand et qu'il est un lieu de rendez-vous quotidien des habitants du quartier, comme en témoignent certains membres qui y vont sans pour autant y faire des achats. C'est le cas de Félix qui gravit tous les week-ends les escaliers des Pentes (le marché est sur le Plateau, le sommet de la colline) pour y prendre part quand bien même il n'a rien à acheter. Malgré les mutations qui ont marquées l'histoire du quartier, l'argument de Pierre Mayol élaboré à la fin des années 70⁸⁸ est toujours d'actualité : le marché joue toujours un rôle de trait d'union du quartier, notamment entre les Pentes (flanc de la colline, 1^{er} arr.) et le Plateau (sommet, 4^e arr.) de la Croix-Rousse.

Le marché favorise les rencontres et le regroupement d'activités variées dans ses bords (cafés, restaurants, activités militantes, artistiques, etc.) qui constituent autant de lieux ricochets pour explorer le quartier. Loin d'être un simulacre, il est un lieu d'expression important du « tout Croix-Rousse » et dans ce fouillis caractéristique des moments de grande affluence (weekend notamment), les membres ne l'investissent pas n'importe comment.

Un peu à la manière de G. Pruvost qui est partie de son expérience de marche pour saisir le quotidien des zadistes de Notre-Dame-des-Landes⁸⁹, je propose de partir de mes circulations dans le marché pour croiser ceux des membres qui y vont régulièrement et explorer le quartier à partir de leurs attachements. Le marché représente donc une méthode pour saisir des attachements divers au quartier⁹⁰, il n'a pas pour vocation d'affirmer que les usages du quartier des membres du G4M se réduisent à cette seule activité.

Du marché, nous repèreront différents types d'attachements qui nous permettront d'emprunter des sentiers d'enquête différents : l'économie de proximité, l'histoire militante et les lieux de convivialité et de rencontres. Cette liste n'est pas exhaustive, ni exclusive, mais elle nous permettra d'entrevoir la manière dont ces attachements au quartier ne sont pas de simples moteurs aux choix résidentiels des membres et qu'ils ont également nourri le projet d'habitat pour tenter d'accompagner le devenir du quartier.

⁸⁸ Mayol, 1979

⁸⁹ Pruvost, 2017

⁹⁰ Ici il convient de signaler, que le marché constitue une méthode pour saisir les attachements des membres au quartier. Ainsi, il ne s'agit pas d'analyser au travers du marché de la Croix-Rousse, les attachements marchands tels que formulés par Michel Callon (Callon, 1992) pour critiquer l'idée trompeuse de l'adaptation naturelle aux lois du marché. Pour mieux comprendre cette idée voir : Hennion, 2013.

1. L'attachement à l'économie de proximité : réarticuler les enjeux de la qualité de vie depuis la consommation

Dans cette partie, je propose d'interroger l'idée de proximité (tout faire à pieds ou à vélo) mise en avant dans la plupart des entretiens à partir des pratiques de consommation des membres du G4M que j'ai pu croiser sur le marché et des éléments qu'ils m'ont fournis dans nos conversations. La consommation est une dimension de la vie quotidienne d'autant plus intéressante que le projet d'habitat n'a pas vocation de la prendre en charge. Si les membres souhaitaient un potager et envisageaient de mutualiser les achats de denrées, le projet étant axé sur le voisinage, les foyers restent libres dans leurs pratiques de consommation.

Pour cela nous allons nous intéresser à deux membres du collectif et à deux attachements particuliers : celui de Nicole aux petits producteurs et celui de Mathilde aux petits commerces.

Nicole a une cinquantaine d'années. Elle est photographe et a des revenus plutôt instables. Avant de s'installer dans la coopérative, elle vivait seule (elle n'a plus d'enfant à charge) depuis plusieurs années sur le Plateau de la Croix-Rousse (4^e), au fond de la Grande rue.

Mathilde a une trentaine d'années. Elle est urbaniste et a rejoint la Croix-Rousse quelques années auparavant suite à un déménagement de Paris. Elle vit en couple avec Antoine. Juste avant s'installer dans la coopérative, ils ont tous deux eu un enfant et habitaient depuis peu près du petit marché, au cœur du Plateau.

A travers ces deux personnes, il s'agit de questionner l'attachement à l'économie de proximité. Dans le cadre des pratiques de consommation, qu'est-ce que cela implique d'apprécier la proximité ? Quelle forme d'enquête la porte d'entrée par la consommation offre-t-elle sur le quartier ?



Plan du secteur du marché

Le marché de la Croix-Rousse a lieu six jours sur sept, du mardi au dimanche. Chacun de ces jours se déploie le marché alimentaire sur une partie du boulevard (1^{er} arrondissement) et sur la petite place de la Croix-Rousse (4^e arr.). Ses jours de plus grande affluence sont le mardi, le samedi et le dimanche, et dans ces conditions le marché s'allonge considérablement à l'ouest du boulevard. Le mardi, s'ajoute le marché des produits manufacturés de l'autre côté du boulevard (4^e arr.). Le samedi, il est complété par le marché biologique près du métro (1^{er} arr.) et sur le boulevard (4^e arr.) de bouquinistes, de marchands de vinyles et d'un sérigraphe. Le dimanche, le parvis de la mairie est investi par la fanfare, voire d'autres activités et sur la place des Tapis, par la Crieuse du quartier.

1.1. L'attachement aux petits producteurs

Conversation du 9-01-20

Emilie : Je te vois souvent au bout du marché. T'y vas souvent ?

Nicole : Ah bon, ben pourquoi tu ne me dis pas bonjour ? [rires].

Emilie : Attention, je vous espionne ! [rires] Souvent, je te vois de loin. C'est pour ça. Tu vas dans quel coin acheter tes trucs ?

Nicole : Je vais dans le coin des petits producteurs, vers la Mairie. C'est pas bio mais c'est raisonné. Ils utilisent peu de produits chimiques. Mais bon... ils font ce qu'ils peuvent quoi.

Emilie : T'as un stand de prédilection ?

Nicole : Oui, je vais au stand [fruits et légumes] de la dame un peu forte, qui a toujours une cigarette à la main. Tu vois ? Elle tient le stand avec son mari. Son stand est grand, il y a un peu de tout, et c'est pas très cher. Après... bien sûr, c'est pas les plateaux à un euro. D'ailleurs ceux qui achètent des plateaux, c'est pas n'importe quelle population. On ne les voit pas chez les petits producteurs...⁹¹

Comme pour la majorité des membres que j'ai pu croiser au marché ou interroger sur leurs achats, Nicole fait le gros de ses achats dans le coin de la mairie qui regroupe les petits producteurs et dont l'offre s'élargit considérablement le weekend (et le vendredi dans une moindre mesure). Elle privilégie « le raisonné », c'est-à-dire des producteurs qui font des efforts pour traiter le moins possible leurs légumes en produits chimiques.

Sur le marché, il existe de nombreux stands avec des panneaux affichant des informations qui rejoignent cette idée, y compris chez les vendeurs de plateaux que Nicole essaye d'éviter. Par exemple, elle aime les kiwis. La majorité de l'offre est proposée par les vendeurs de plateaux. Toutefois, Nicole préfère les acheter au marché biologique (le samedi, à l'est du boulevard) car elle a repéré un petit producteur de kiwis du nord de l'Ardèche qui, depuis sa petite table pliable, pratique des prix raisonnables au kilo. La présence de ce dernier offre à Nicole une alternative aux kiwis des supermarchés importés de Nouvelle Zélande qui sont vendus chers, car à la pièce (au kilo, pour le même prix, elle en a deux fois plus), et ceux des plateaux du marché, très abordables, mais épuisés par les longs circuits de distribution. Ainsi, elle ne se fit pas forcément aux panneaux. Elle fait attention aux prix, à la provenance et aux conditions de production. A part ce marchand de kiwis et un petit boucher qu'elle a repéré au marché biologique, les prix ont tendance à l'exclure de l'offre de cette

⁹¹ Cette conversation a été reconstituée a posteriori, à partir de notes issues de mon carnet de terrain.

partie du marché, et elle préfère s'en remettre aux producteurs du coin de la mairie. Comme nous le verrons plus loin, il en est de même pour Mathilde, dont les revenus sont plus élevés.

Nicole a un stand de prédilection. Il est assez grand et lui permet de centraliser le gros de ses achats. Les produits de ce stand ne sont pas labellisés et la confiance repose sur la confiance dans le producteur. A force d'achats et de petits échanges avec eux, elle sait qu'ils utilisent parfois des produits chimiques. Elle n'en tient pas trop rigueur et leur reste fidèle car elle sait aussi qu'ils ont la vie dure. C'est donnant-donnant : les producteurs font au mieux pour offrir des produits de qualité et Nicole les soutient en échange. Ainsi pour ce qui concerne ce stand, les producteurs ne cachent pas les conditions de production à leurs clients, contrairement à ce qu'a pu observer Michèle de la Pradelle à Carpentras⁹². La transaction marchande se fait à même le producteur et elle favorise la connaissance des produits. Ici, on est au cœur des circuits-courts où la qualité des produits se définit dans l'interconnaissance⁹³ et où le consommateur dépend aussi bien du producteur, que le producteur dépend du consommateur.

Le stand où aime aller Nicole n'est pas le seul à se placer dans les circuits-courts. Plusieurs fois, j'ai pu croiser Bruno (ancien membre du G4M, agent de maintenance à la ville de Lyon) à l'un de mes stands préférés du coin de la Mairie. Il nous arrive de nous retrouver tous les deux dans la longue file d'attente qui mène à la caisse de Lucien. Comme pour le stand où va Nicole, Lucien est un petit producteur du département qui affiche une « culture raisonnée ».

Lucien a toujours quelque chose à dire à chaque client. Il ne rechigne pas à transmettre les bonnes manières de conserver ses produits ou de les cuisiner : « ne mettez surtout pas les tomates au frigo », « les navets boule d'or, c'est délicieux en frites ». Sinon, il leur fait des blagues avec son petit sourire et son regard espiègle pour indiquer qu'il utilise peu de chimie : « attention ! (il montre la salade), il y a des limaces. Ça vous fera des protéines ! ». C'est au travers de ce genre de petites choses que les informations passent et que s'établit la relation d'engagement entre le consommateur et le producteur.



Stand de Lucien, un samedi d'hiver (14-12-19). Sur son panneau:
« Producteur Courzieu | Rhône], culture raisonnée »

⁹² De La Pradelle, 1996

⁹³ Lamine & Chiffolleau, 2012

Pour revenir à Nicole, dans la citation précédente, elle remarque que ce n'est pas n'importe quelle population qui fréquente les stands du coin de la mairie. Avant d'habiter la coopérative, elle attrapait le marché par la Grande rue (cf. plan p.55) pour rejoindre l'autre bout du marché (15min à pieds minimum). Parfois, elle avait la flemme comme elle dit, et elle prenait le bus pour s'arrêter devant la mairie. Depuis qu'elle s'y est installée, elle l'attrape par l'ouest et j'ai pu l'apercevoir dans le coin oriental, tout à l'ouest du boulevard. La distance est sensiblement la même, mais elle ne passe plus par le même monde. Avant elle, si elle rejoignait le marché à pieds, elle passait par le petit marché, puis le marché bio (samedi), puis elle finissait par atteindre le coin des petits producteurs. Aujourd'hui, à pieds, elle passe par le coin des produits orientaux et des marchands de plateaux. Si on peut trouver ces derniers marchands éparpillés un peu partout sur le boulevard, ils sont surtout concentrés dans le coin oriental. C'est à cette occasion, qu'elle a pu observer les pratiques de consommation des visiteurs et qu'elle a remarqué que ceux qui achètent des produits en plateaux vont peu vers la Mairie, acheter aux petits producteurs.

Il faut savoir que l'ouest du Plateau est soumis à un zonage social et qu'il concentre des populations plus modestes qu'à l'est, zone qui selon Félix (géographe) est la plus attractive du quartier. Il est intéressant de noter que la géographie du quartier se retrouve dans la géographie du marché : plus on va vers l'ouest du boulevard, plus les prix baissent, et plus on va vers l'est, plus ils augmentent. Il est possible que les marchands se calent sur la proximité de cette population (elle arrive du côté ouest), ou bien que la mairie pense le marché de la même manière que le quartier. Ou alors qu'elle cache aux visiteurs non-habitant une certaine population du quartier, en l'éloignant la plus possible de la bouche de métro. Difficile de savoir en l'état, mais ce qui est clair, c'est l'effet de ségrégation : au fond du marché, les maghrébins et les populations modestes ont tendance à être concentrées au même endroit.

Du point de vue du consommateur, le marché est une aubaine puisqu'il a lieu six fois par semaine et que l'offre est diversifiée. En revanche, il implique de distribuer ses achats. Chose qui est rendue aisée par la présence de nombreux commerces de proximité dont l'offre est également variée, et les supermarchés.

D'une certaine manière, on pourrait dire que le marché reflète le paysage marchand du quartier. Mais ce serait aller trop vite en besogne. Les prix ne sont pas tout à fait les mêmes. Si diversité de commerces il y a, elle ne concerne que les types de produits. Dans le quartier, j'ai déjà entendu dire que le Monoprix de la Croix-Rousse était le plus cher de France. Pareil pour la Biocoop après son l'installation. Je ne sais pas si cela est vrai, mais cette rumeur est porteuse d'inquiétude : les habitants grincent des dents face à la montée des prix chez les commerçants du quartier et à l'augmentation du niveau de vie. Comment dans ce paysage, les membres du G4M se repèrent et orientent leur consommation ?

1.2. L'attachement aux petits commerces

Mathilde a une formation d'urbanisme et jusqu'à son congé maternité en 2018, elle travaillait dans un bureau d'étude de programmation urbaine, sur la réforme du Plan Local d'Urbanisme à Montreuil et les dispositifs de concertation qui lui ont été associés. En 2014, avec son compagnon Antoine, ils décident de quitter Paris. « La boîte a bien voulu jouer le jeu à condition que je vienne sur Paris une fois par semaine », me dit Mathilde. Lyon était une bonne option : ce n'était pas trop loin de la capitale (deux heures en TGV), Antoine avait déjà habité dans cette ville et la famille de Mathilde était originaire de la région. Avant de s'installer à Lyon, le couple avait donc déjà un ancrage familial. Croix-Rousse pour sa part, avait « l'avantage de la campagne sans ses inconvénients », à savoir la convivialité, la proximité d'une variété de petits commerces, tout en ayant la possibilité de rester anonyme car insérée dans la ville. Un village mais pas trop. En 2016, soit deux ans après leur installation dans une rue adjacente au petit marché, le couple rejoint le G4M. Selon les membres historiques du G4M, Mathilde et Antoine incarnent la nouvelle « génération écolo » du groupe dont les prémisses avaient été posées par Annabelle, avant son déménagement à Paris⁹⁴.

Entretien du 12-02-17

Emilie : Qu'est-ce qui te plaît ici ?

Mathilde : Tout. [Rires]. Ce n'est pas un quartier comme les autres. Puis j'aime être en hauteur, j'adore la vue et l'emplacement de mon appart, on est dans un quartier ultra dense mais on a plein de lumière à l'intérieur. J'aime aussi avoir tous les commerces autour. On a la chance d'avoir plein de commerçants locaux dans la rue. On va chez Galland acheter du fromage, on est des vrais bobos croix-roussiens [rires]. On achète des pâtisseries chez Bouillet⁹⁵. On va au marché. Quand on est pressé on va au petit marché de la place mais il est plus cher, mais sinon notre coin préféré du marché c'est vers la Mairie.

Emilie : Comment vous choisissez d'aller à un stand plutôt qu'un autre ?

Mathilde : On cible les produits de saison, les producteurs locaux, sans pesticides, on essaye de privilégier le local et le raisonné. Je ne vais pas au petit marché bio, c'est trop cher. On va aussi à Grain dans le Grenier, une épicerie indépendante qui fait du bio (sorte de biocoop plus petite et indépendante). On achète en vrac. Depuis qu'on est dans le quartier on a changé beaucoup notre alimentation. Tous les deux on s'est mis en ménage et on a voulu changer notre consommation. Pour nous c'est un acte politique : faire attention à ne pas acheter des produits transformés, manger local, faire attention aux emballages, faire du compost. Ce qui est facile à Croix-Rousse, c'est un quartier idéal pour le mettre en pratique.

Bon pour le compost, c'est un peu galère... Y'a trop de donateurs. On ne sait plus où le donner. Parfois Antoine escalade celui de Bellevue pour le mettre quand même [Rires]. On est adhérent chez Eisenia pour le lombric-compost mais c'est trop loin (...) Bref ! Ça coûte un peu plus cher de consommer comme ça mais bon, c'est mieux et on mange de la bonne bouffe.

Mathilde est une habitante récente du quartier. Elle a le plaisir de vivre en hauteur (vue, luminosité) et d'habiter au cœur de centre névralgique du Plateau, mais elle s'attarde plus volontiers sur l'offre commerciale du quartier et ses habitudes de consommation pour qualifier ce qu'elle

⁹⁴ Sur les dynamiques d'entrée et de sortie, voir le chapitre 3 sur le montage et la partie sur le Cercle 2.

⁹⁵ Chocolatier lyonnais.

apprécie. Selon Mathilde, l'offre commerciale et certaines infrastructures du quartier (ex : compost) lui ont offert des ressources pour changer son mode de vie, notamment sa manière de consommer. Son installation dans le quartier a donc induit un changement de mode de vie pour elle et son foyer.

En 2017 lors de notre entretien, Mathilde habite dans la zone du Plateau la plus fournie en commerces. Elle est à moins de cinq minutes du Monoprix et pourrait centraliser ses achats dans ce supermarché. Toutefois à regarder ses habitudes, elle préfère distribuer ses achats chez plusieurs commerçants en fonction des différents critères de consommation qu'elle se donne : manger sain, veiller aux conditions de production des denrées et au recyclage, soit des critères qui renvoient à une conception de la durabilité qui ne cloisonne pas les enjeux. Le plus gros des produits frais est acheté au marché. Il lui faut trente secondes à pieds pour atteindre le petit marché et cinq minutes pour rejoindre ses étals préférés sur le boulevard, ceux qui lui permettent de politiser sa consommation au regard de ses contraintes financières.

Il n'est pas évident de repérer les « bons » stands sur le marché. On a vu que le marché ne suit pas les règles d'étiquetages des commerces sédentaires. Il faut se rendre attentif au marché (ex : lire les panneaux, discuter avec les marchands), le pratiquer, s'essayer, se rater pour distinguer les petits producteurs des revendeurs ou savoir que tels produits de tels stands ne sont pas bons. Au grès des discussions entre les membres du G4M, il est possible d'enrichir cette connaissance du marché. On l'a vu précédemment, Mathilde n'est pas la seule du groupe à se fixer de tels critères de consommation. Les historiques du quartier pratiquent le marché depuis bien plus longtemps. Les repas partagés des plénières ou des apéros, les rencontres au marché ou à la terrasse de café, sont autant d'occasions de mettre en commun cette connaissance et d'orienter la consommation : « Ah ce sont les figues de [tel endroit] ? ». « Oui ! ». « Ahh moi aussi j'aime bien aller là-bas. Ses produits sont bons ». Ou encore : « il est de la région ce vin ? ». Ils ont pris l'habitude de se renseigner pour savoir d'où viennent les produits.

Pour Mathilde, la présence du marché de la Croix-Rousse n'est pas seulement un gage de proximité. Celui de la Croix-Rousse fournit des prises politiques qu'il est possible d'articuler à d'autres ressources offertes par le quartier (ex : épicerie bio indépendante) et à d'autres domaines d'engagement (ex : recyclage). En même temps que Mathilde participe activement de cette articulation politique, le quartier et le collectif l'y invite aussi. Le marché ne couvre pas la totalité des besoins de son foyer, ce qui la convie à compléter ses achats ailleurs et à identifier d'autres commerçants qui lui permettent d'élargir sa politique de consommation. Pour ce faire, l'emplacement de son domicile lui permet d'être dans l'hyper proximité et le périmètre de sa rue est suffisant. En face de chez elle, elle achète son fromage chez Galland, l'un des fromagers les plus emblématiques du quartier. Au bout de sa rue, elle achète des pâtisseries dans la célèbre maison lyonnaise Bouillet et des produits biologiques en vrac dans une épicerie indépendante. Le marché aussi singulier et ambulant soit-il, n'est donc pas considéré comme une entité économique hors-sol au quartier. Lorsqu'il est appréhendé dans une perspective de durabilité, le marché invite à se rendre solidaire d'un certain tissu économique du quartier.

La qualité de vie et le bon développement territorial suppose de reconnecter consommation et production alimentaire et suppose de veiller à la bonne articulation des mondes sociaux pour ne pas exclure les plus modestes⁹⁶.

Entretien du 12-02-17

Mathilde : Je comprends que quand on n'a pas d'argent, on aille acheter sa bouffe à Liddl. Le système est fait comme ça, il est fait de manière que la bouffe la moins chère c'est la plus dégueulasse.

Mathilde a bien conscience que son mode de vie représente un coût et que même s'il est toujours possible de se débrouiller, manger sain et local est une pratique qui a tendance à exclure les foyers les plus modestes car ils sont dépendants des prix. Chose sur laquelle, elle a peu de prises et qui la contraint également.

Mathilde considère que son foyer appartient aux classes moyennes et elle dit sa vie confortable. Son budget n'est pas trop restreint et pourtant, malgré les possibilités fournies par son milieu d'habitation, les magasins restent chers, et elle doit veiller à trouver les endroits les plus accessibles possibles. Elle ne peut pas aller tous les jours chez Galland et Bouillet. Elle a mentionné que son budget l'exclut du marché bio et que si elle peut se dépanner sur le petit marché quand elle est pressée, elle ne peut pas le faire à chaque fois, car les prix sont trop élevés.

Il faut avoir le temps et les finances pour distribuer sa consommation. Avant d'habiter dans la coopérative, Mathilde devait aller jusqu'au boulevard et marcher cinq minutes de plus pour atteindre les stands de la mairie du 4^e qui correspondent à ses critères de consommation et son enveloppe budgétaire. Le coin de la Mairie est très restreint le mercredi et le jeudi, mais il est très fourni le mardi, le vendredi, et le weekend. Même si cela réduit les possibilités de fréquentation, cette zone constituait une solution de choix pour Mathilde, et ses achats venaient compenser les prix des magasins proches de son domicile. Ainsi, certains mondes du marché favorisent plus que d'autres l'expression politique des foyers modestes, à condition de se rendre attentif pour situer les bons producteurs et de pouvoir organiser son emploi du temps pour avoir le temps de faire le marché et d'atteindre les bons stands. Il arrivait d'ailleurs qu'elle aille au carrefour market juste à côté, lorsqu'elle n'avait pas le temps ou pour y trouver des produits qu'on ne trouve pas dans les magasins bio ou sur le marché (ex : rhum). Elle m'avoue qu'elle cède parfois à la proximité des supermarchés et qu'elle doit toujours faire un effort pour résister à cette tentation. Ainsi, si la proximité est une ressource pour Mathilde, sans vigilance quotidienne, elle peut aussi devenir l'ennemi de sa politique de consommation et participer d'une autre voie pour le quartier.

Dans l'esprit de Mathilde, la consommation n'est pas dissociée du recyclage, et cette articulation engage aussi le monde des collectivités. Comme en témoigne les difficultés de son compagnon avec le compost, la mairie du 4^e semble avoir encore du mal avec le recyclage et ce sont les associations qui se chargent de couvrir cet enjeu. Si l'offre économique est variée dans le quartier et qu'elle rend possible le fait de consommer autrement et durablement, le bac à compost n'est pas assez grand pour accueillir les déchets organiques de tous les habitants de la Croix-Rousse et pour permettre la pleine expression d'une politique de durabilité dans le quartier qui n'isole pas les différents enjeux. Il y a donc

⁹⁶ Lamine & Chiffolleau, 2012

une rupture forte ici : même si le consommateur fait attention, travaille sa présence au quartier, le compost est un déchet qui, pour être transformé, a besoin de la vie de la terre. La ville regroupant de nombreux habitants et peu de terre, où envoyer ces déchets ? Etant donné que les habitants du quartier sont nombreux à s'engager dans cette pratique, comment recycler leur compost ?

*

Dans un premier temps, nous sommes partis du marché et avons pu identifier l'attachement de certains membres à l'économie de proximité et à la consommation, soit une dimension à la liberté des habitants et qui nous permet de repérer une première frontière du projet d'habitat entre sphère collective et sphère privée.

Nous avons d'abord suivi Nicole dans ses pratiques de consommation au marché et la manière dont elle y a découvert une potentialité : les petits producteurs. Par le biais de Nicole, on a découvert une forme de compagnonnage entre l'habitant, le producteur rural local et les collectivités : les collectivités rendent possible l'activité de marché et l'accueil des petits producteurs de la région, le producteur s'engage à veiller à ses conditions de production et à la qualité de son offre et le consommateur s'engage en échange à faire vivre l'activité de marché et à l'investir de manière à assurer la subsistance du producteur. Ainsi en veillant à ses achats, Nicole participe d'une solidarité entre le quartier (urbain) et son environnement de proximité (milieux ruraux environnants), et à un certain développement du territoire. Néanmoins, pour opérer ce geste, elle n'est pas totalement libre car on a vu que le niveau de vie exclut certaines formes de solidarité. Si elle peut accéder aux petits producteurs et difficilement au marché bio (deux stands sont accessibles), les personnes plus modestes qu'elle sont encore plus contraintes et elles dépendent de l'offre la moins chère dont la qualité et les conditions de production ne sont pas optimales pour assurer le bien-être du consommateur et solidariser le milieu urbain de son environnement de proximité.

Le marché ne couvrant pas la totalité de l'offre des denrées nécessaires à l'alimentation, il suppose de distribuer ses achats ailleurs, notamment dans le quartier qui est très fourni en commerces de proximité. C'est ici que nous avons rencontré l'attachement de Mathilde à l'économie de proximité. Comme pour le marché et Nicole, le quartier regorge de commerces divers et si Mathilde est attachée à la proximité, elle ne les investit pas n'importe comment. Selon Mathilde l'alimentation est tributaire de différents enjeux (la qualité du produit, ses conditions de production/transformation, son recyclage) et c'est en travaillant leur articulation par le biais de sa consommation qu'elle cherche à se rendre solidaire d'un certain développement économique du quartier. Ce qui demande de l'attention, du temps, de l'argent, de s'essayer, d'exclure certains commerces (ex. supermarchés), de s'appuyer sur les autres qui connaissent mieux le quartier, et de ne pas céder à l'hyper proximité. Comme pour le marché, la présence des divers commerces de proximité offrent des potentialités multiples pour la consommation et aussi pour le projet d'habitat puisqu'il laisse aux foyers la liberté aux ménages de la réguler, mais pour produire une proximité solidaire d'un développement équilibré du quartier, il faut exclure des établissements, réfléchir à ses pratiques et ne pas céder à la facilité. Des efforts qui ne sont pas toujours possibles en fonction des personnes ou qui peuvent se heurter à des problématiques qui les dépassent. En effet, en suivant Mathilde on peut observer deux difficultés. La première concerne encore une fois les prix en fonction des revenus de la personne. Mathilde se dit privilégiée

pourtant elle est exclue d'une certaine offre et ses possibilités sont restreintes (marché bio, petit marché pas accessibles, fromager de temps en temps, etc.). Par ailleurs, la question du recyclage et du compost pointe une rupture. Si le compost témoigne d'un engagement fort chez les habitants du quartier (bacs saturés), l'actuelle solidarité associations-collectivités n'est pas suffisante pour traiter tous les déchets ménagers ; il y a trop de compost. Comme évoqué par Delphine Corteel sur les objets, le recyclage des déchets pose la question de savoir où les envoyer⁹⁷. Pour être transformés, les déchets dépendent de la vie de la terre soit une ressource assez rare en ville. On peut imaginer qu'elle pose problème aussi bien aux associations qu'aux collectivités.

2. L'attachement aux Pentes : de la tradition militante au projet coopératif

La Croix-Rousse est associée à une longue tradition de luttes dont on peut trouver des traces dans tous les coins du quartier et dont l'évocation la plus fréquente est associée aux ouvriers de la soie (les Canuts) qui se sont soulevés au milieu du XIXe siècle pour dénoncer leurs conditions de travail et la détérioration de leur qualité de vie. Ici, il s'agit de partir des activités militantes qui bordent le marché pour voir comment un membre du G4M croise sa biographie personnelle à la tradition militante du quartier pour invoquer la continuité du projet de coopérative avec celle-ci et la nécessité d'un tel projet au regard des mutations du quartier qu'il observe depuis son expérience d'habitation. En quoi cet attachement à la tradition militante a-t-il poussé des membres à enquêter sur le quartier et à identifier des enjeux pour le projet d'habitat afin d'accompagner le devenir du quartier ?

2.1. Aux bords du marché : l'interpellation politique

Extrait du Carnet de terrain

Dimanche 30 juin. 11h. Atablée au soleil sur la terrasse du Paddys Corner où je sirote un café d'après marché, la voix d'une femme parvient à interrompre ma conversation depuis la place des Tapis. Je tourne la tête. Du haut de son pupitre, j'aperçois une femme aux courbes généreuses s'adresser au petit attroupement qui lui fait face. Je tends l'oreille. Je capte « Maurice Scève » et fait tout de suite le lien. « C'est vrai, c'est la criée en soutien des réfugiés », dis-je à mes amis. « Oui, j'ai vu passer l'événement sur Facebook. J'avais oublié », me répond l'un d'entre eux. Nous ne sommes pas sur la Place mais décidons d'écouter depuis la terrasse. Je scrute l'attroupement et aperçois Félix et Claire un peu en retrait. Avant, ils étaient plus familiers des criées de leur ami, l'ancien crieur, et depuis que la crieuse a pris le relais, je sais qu'ils y vont moins. Mais aujourd'hui ils ont fait l'effort. Je ne sais s'ils se sont fait capter par la voix puissante de la crieuse ou bien s'ils avaient programmé de passer. En tout cas, ils sont là. En soutien des jeunes réfugiés qui s'apprêtent à être expulsés du squat, pour la réhabilitation de l'ancien collège. Le projet sera « mixte » a dit le maire. Il accueillera la Maison de la

⁹⁷ Corteel et al., 2019

petite enfance et de la jeunesse, un parc Belvédère et une centaine de logements « à prix abordables », dont trente en offre sociale. Mais pour les plus militants du quartier, le projet est une farce. Orchestré par l'entreprise Vinci, le projet vient couper la chique à une initiative collective et citoyenne en direction des jeunes réfugiés qui ne peuvent pas être admis dans les centres d'hébergement d'urgence. Face à cette carence, la forme squat faisait figure de solution.



A gauche, 2016, la crieuse en plein chant sur la Place des Tapis. A droite, son flyer.
(Éléments tirés de son Facebook)

Certains dimanche à 11h, il est possible d'aller écouter ce que les habitants du quartier pensent tout bas sur la place des Tapis, entre le marché du boulevard et celui de la petite place de la Croix-Rousse. Tous ceux qui souhaitent s'exprimer devant la Croix-Rousse peuvent glisser des petits papiers dans les boîtes à mots réparties dans six bars du quartier (Plateau et Pentes) qui se rendent solidaires de cette expérience. Cette initiative a été créée en 2004 par un ami de Félix, *via* l'association du Ministère des rapports humains. Comme son nom l'indique, le Ministère des rapports humains était soucieux que l'expérience rapproche ceux qui y prenaient part⁹⁸.

A travers ses criées, qui consistent à étaler sur la place publique les mots d'amour, les messages de révoltes, les coups de gueule et les poésies des habitants, la Crieuse perpétue à sa manière la logique de rapprochement du « Ministère ». Une sorte de version ranciérienne de la criée, où les sans voix ont la possibilité de s'exprimer dans l'espace public⁹⁹, mais qui mobilise beaucoup plus les corps. Les visiteurs sont attirés par l'organe vocal puissant de la chanteuse professionnelle, et une fois sous son joug, elle fait mouvoir leurs corps et les fait se rencontrer (ex : ordre de frotter le dos du voisin).

La criée n'a pas pour vocation de mettre en spectacle le folklore ou l'imaginaire politique croix-roussien. C'est un lieu de rassemblement où se mêlent visiteurs et habitants de quartier, où s'expriment, depuis la rue, des concernements qui peuvent atteindre les collectivités. L'histoire de la

⁹⁸ Pour plus de détails sur l'initiative du premier crieur, je renvoie au mémoire en sciences politiques d'Anne-Lise Poitoux. Voir : Poitoux, 2006.

⁹⁹ Rancière, 2004

mort de Martial en est un bon exemple, ce SDF très apprécié dans le quartier, qui avait élu domicile sur le parvis d'une banque dans la rue commerçante en face du petit marché.

Fin de l'été 2019, l'histoire qui accompagne la mort de Martial fait vite le tour du quartier. Des habitants en dénoncent les conditions suspectes. Le 6 octobre 2019, une criée en son honneur est organisée par la crieuse pour alerter le quartier et relayer la pétition d'un collectif informel pour ouvrir une enquête judiciaire. Les démarches étant trop longues pour se constituer en association d'utilité publique et porter la demande auprès de la justice, la crieuse s'est adressée au quartier pour que ce collectif puisse se rapprocher d'une association déjà constituée. L'alerte du collectif informel suit ensuite d'autres canaux, jusqu'à atteindre le maire du Plateau. Entre temps, un mémorial est improvisé par les habitants du quartier le jour de l'anniversaire de Martial. Face à l'émule, le maire promet d'ouvrir un projet pour intégrer Martial au mur des Canuts, le trompe l'œil le plus grand d'Europe (situé sur le boulevard des Canuts), censé représenter la vie quartier. Une semaine plus tard, la Tribune de Lyon (presse locale) se demandait si le projet allait réellement aboutir. Quelques jours plus tard, des habitant.es du quartier faisaient une piqûre de rappel à même la toile des Canuts.



A gauche, mémorial improvisé par les habitants du quartier. A droite, la proposition d'insérer Martial au trompe l'œil (photo : L. Sallaberry).

A la convivialité du marché et des cafés, viennent s'ajouter différentes expressions politiques que les passants peuvent saisir en plein vol, qu'il s'agisse d'un tract en faveur du maire candidat, d'un autre contre la souffrance animale ou d'un coup de gueule public en provenance des habitants du quartier. Participer au marché, c'est donc se trouver dans un point de rassemblement qui ouvre différents sentiers politiques et qui peuvent dans certains cas, ricocher sur le quartier.

Dans l'optique des crieurs publics, le cri sert à montrer l'indignation et le rendre visible dans l'espace : ce que les habitants n'osent pas dire tout haut, la dénonciation des politiques d'aménagements au détriment des solutions citoyennes, le manque d'implication de la Mairie face au décès douteux d'une figure du quartier qui ne correspond pas à la norme. Pour assurer la visibilité de l'indignation et faire collectif, tout passe par l'organe vocal de la crieuse : on ne peut pas fermer ses oreilles quand on se trouve dans le périmètre de sa voix, on doit lui obéir pour mieux se rapprocher. Soit une manière bien particulière de faire corps ensemble que certains membres du G4M soutiennent dans les moments où ils estiment que le quartier doit se mobiliser (Maurice Scève).

Félix était plus fidèle au premier crieur. Ce dernier n'avait pas l'organe vocal de la crieuse actuelle et c'est à coups de sifflet qu'il donnait rendez-vous aux visiteurs pour les plonger dans l'histoire des révoltes du quartier et de la pensée politique qui les accompagnait. « La visite des idées » commençait sur le Plateau, devant la statue d'Albert Jacquard, rendu célèbre pour son invention du métier à tisser, et elle s'engouffrait dans les Pentes pour plonger la petite troupe dans l'histoire des révoltes des Canuts. Une histoire longue qui tient à cœur à Félix (habitant des Pentes) et qu'il raccroche aujourd'hui volontiers au projet de coopérative.

2.2. L'attachement à la tradition militante du quartier

Au lancement du projet (2009), les lieux de vie des pionniers se distribuaient sur les deux secteurs administratifs du quartier mais lorsqu'ils cherchent un lieu pour implanter la coopérative, ils expriment une préférence pour les Pentes (1^{er} arrondissement, flanc de la colline).

Aujourd'hui, chaque membre du G4M entretient un rapport singulier aux Pentes : lieu de la vie associative ou des anars pour certains, côté festif et lieu des sorties nocturnes pour d'autres, lieu d'expression dans les rues (collages et graffitis), un coin plus mixé socialement et moins « embourgeoisé » que le Plateau, etc. Depuis la création du groupe, deux habitants des Pentes sont toujours dans le G4M. Il s'agit du couple Claire et Félix.

Entretien du 2-08-16

Claire : J'ai d'abord habité dans le bas des pentes. En 1991, je crois. Après ma première grossesse, j'ai commencé à tisser des vrais liens et à me faire un réseau dans le quartier. Avec les parents des amis de mes filles, on s'est rapproché. Puis y'avait aussi tout le réseau militant et associatif. Après, j'ai déménagé rue [X], en haut des pentes. (...) Je n'ai pas envie de quitter le quartier. Déménager, ça supposerait de tout recommencer.

Claire est intermittente du spectacle, elle a la cinquantaine et vit dans les Pentes depuis longtemps. Avant d'habiter la coopérative, elle vivait seule avec ses deux filles (jeunes adultes) dans un logement social. Les Pentes constituent le point d'ancrage du quotidien de Claire et cette conception est partagée par un certain nombre de membres du G4M. Cet ancrage est le résultat d'un long travail de tissage, un peu à la manière d'une araignée qui tisse une toile de sociabilités et de solidarités. Dans le cas de Claire, l'expérience de la maternité et ses engagements associatifs ont été importants à ce travail. Quitter le quartier l'obligerait à se déraciner et « à tout recommencer ». Soit une conception du bien-être qui ne passe pas exclusivement par le logement mais aussi par le quartier, et qui motive son souhait de se maintenir à la Croix-Rousse. En effet, elle appréhende le projet de coopérative comme une couche supplémentaire aux sociabilités et aux solidarités qu'elle a déjà établies dans le quartier ainsi qu'aux luttes qui s'y développent.

Sur ce dernier aspect, la trajectoire de Félix est très parlante puisqu'il croise l'histoire de son engagement militant à celui de la Croix-Rousse pour exprimer sa volonté de maintien dans le quartier et la nécessité de développer des structures coopératives pour accompagner le développement du

quartier. Pour ce faire, il convoque une histoire différente de celle des collectivités. Alors que le discours de ces dernières mobilise les traces historiques laissées dans les Pentes tout en prenant le soin d'évacuer le passé des révoltes ouvrières qui leur sont associées, Félix va puiser dans ce qu'il reste des traces de la mémoire coopérative du quartier pour affirmer la nécessité de la réactualiser aujourd'hui afin de préserver la Croix-Rousse.

Félix a une soixantaine d'années, il est géographe et père de deux garçons (qui ne sont plus à sa charge). Il est né à Lyon et a grandi dans une famille aisée avec laquelle il ne partage plus le mode de vie ni les idées politiques. Aujourd'hui, son niveau de vie est confortable et il se dit décroissant. Depuis 1988, il travaille dans les Pentes. Il se dit très attaché aux Pentes mais estime que le quartier s'étale du bas des Pentes (1^{er} arr.) à la frontière administrative au nord du Plateau (4^e arr.). Avant d'habiter dans la coopérative, il vivait en colocation.

Il s'est installé dans le quartier à 20 ans, après l'avoir fréquenté quelques années. A cette époque, « la bouffe n'était pas chère », le quartier était « populaire ». Il y avait beaucoup d'appartements vides et une vie militante riche inspirée par l'autogestion collective.

Entre 1985 et 1990, Félix s'insère dans le tissu associatif du quartier. A cette époque, il observe déjà des mutations importantes dans le quartier. L'idéal autogestionnaire est très fort à Lyon et bien que Félix sente que les coopératives d'habitants soient déjà nécessaires, les collectifs avaient tendance à préférer l'occupation et à refuser les soutiens institutionnels : « Il y avait plein de collectifs ici et là. On avait besoin de monter des coopératives d'habitants comme nos amis très proches de Genève. On ne l'a pas fait parce que dans les squats à Lyon, il y avait beaucoup de gens de passage, il était facile d'en ouvrir, mais surtout une bonne partie de squatteurs à Lyon ne voulait rien négocier avec la ville ou avec autre administration ». Ainsi, à cette époque, il pressent que la structure coopérative est plus pérenne que l'occupation et qu'elle est plus à même d'implanter une alternative au développement du quartier.

Il se rapproche du Comité Utilitaire Lyonnais (dont les locaux comptaient une laverie partagée et une salle d'exposition) et il poursuit les luttes du Comité populaire de la Croix-Rousse créé en 1972, et qui à cette époque, était destiné à rassembler des habitants du quartier venus de tous horizons pour défendre la Croix-Rousse « contre le tout béton ». A cette époque donc, la transition du quartier est déjà engagée ; les familles ouvrières partent rejoindre la périphérie et sont peu à peu remplacées par les professions intermédiaires, les projets de densification urbaine se succèdent, le niveau de vie commence à augmenter, et comme en témoigne le sociologue Pierre Mayol un peu moins de dix ans avant¹⁰⁰, les commerces de proximité changent déjà de modèle pour s'adapter à la grande distribution et au libre-service, au détriment des sociabilités qui marquaient l'ancien modèle.

Pour lutter contre ce processus, Félix contribue à l'essaimage des initiatives qui mêlent militance, dimension culturelle et autogestion collective. Il prend part à la création d'une association : Wolnitza. « Y'avait un café associatif, une cave et un appartement. Il y avait déjà des vegans, des féministes. On expérimentait un mode de vie très radical », me dit-il. En 1988, alors qu'il est encore étudiant, il participe à la création d'une SCOP de cartographes dans l'est des Pentes, qui regroupait douze associés

¹⁰⁰ De Certeau et al., 2006

et dans laquelle il travaille encore aujourd'hui. Plus tard, il devient le premier Président de l'association des Rigolards, un jardin collectif antiautoritaire, antisexiste et autogéré, situé à l'ouest des Pentès. Depuis, d'autres Présidents ont pris le relai mais Félix est toujours adhérent du jardin. Avant de s'installer dans la coopérative, il habitait à côté et il me faisait le plaisir de nous entretenir dans le jardin sur une petite table au soleil, face à la vue qui donne sur l'ouest lyonnais.

Ces initiatives militantes constitutives de la biographie de Félix croisent selon lui l'histoire des révoltes qui ont marqué le quartier. Déjà dans sa jeunesse, il poursuivait des révoltes antérieures à son installation. Aujourd'hui, comme d'autres qu'il a croisés dans sa jeunesse (ex. Papy art le sérigraphiste du marché), il cherche à poursuivre à sa manière cette histoire par le biais du projet du G4M, et il chasse les traces de la culture coopérative du quartier dont les Canuts ont posé les prémisses pour en raviver la mémoire.

D'une certaine manière cette tranche de l'histoire évoquée par Félix rejoint l'histoire officielle du quartier (celle des collectivités).

2.3. La patrimonialisation du labeur

L'histoire des Canuts a été mobilisée par les collectivités pour la patrimonialisation de la Croix-Rousse en 1998 (une partie des 1^{er} et 4^e arrondissements). Comme en témoigne cet extrait du site internet de la Ville de Lyon, nous allons voir que sa mobilisation par les collectivités reste quelque peu différente de celle proposée par Félix.

La Croix-Rousse, "colline qui travaille", pendant ouvrier et laborieux de Fourvière, la "colline qui prie", a été bâtie au début du XIX^e siècle sur des terrains qui appartenaient aux communautés religieuses.

Les pentes de la Croix-Rousse font partie depuis 1998, du territoire classé au patrimoine Mondial par l'Unesco.

L'important dénivelé a eu des conséquences sur le tracé des rues qui suivent les courbes de niveaux, ou attaquent franchement les pentes et se transforment en escaliers. Les zones anciennes aux rues étroites séparant les hauts immeubles percés de traboules diffèrent totalement des parties modernes.

Les Canuts (ouvriers de la soie) occupaient les immeubles conçus pour eux et dimensionnés pour contenir les imposants métiers à bras et les nouvelles mécaniques inventés par Jacquard.

Des passages nord-sud dans le sens de la pente, les fameuses traboules, sont créés pour faciliter la circulation des piétons.

Extrait du site internet de la Ville de Lyon¹⁰¹

A la ville de Lyon, la mention phare de l'histoire pour évoquer les Pentès de la Croix-Rousse est celle des Canuts. Les Canuts sont les ouvriers de la soie des XVIII^e et XIX^e siècles qui ont troqué le

¹⁰¹ <https://www.lyon.fr/decouvrir-lyon/balades-en-ville/quartier-de-la-soie-pentes-de-la-croix-rousse> (consulté le 4/12/19).

Vieux Lyon pour investir les espaces vacants du haut de la colline de la Croix-Rousse et s'installer dans une architecture censée répondre à leurs besoins.

Cette période marque une série de projets de (ré)aménagement. En 1801 est inventé le célèbre métier à tisser Jacquard, permettant à un seul ouvrier de le manipuler, là où la confection devait auparavant en rassembler plusieurs. Dans la suite de cette innovation, commencent à apparaître les immeubles canuts, rappelant les utopies ouvrières (ex : Le Corbusier) : appartements sur cour, accès par des coursives extérieures, etc. Les ouvriers de la soie travaillant chez eux, les appartements ont été conçus pour accueillir leurs métiers à tisser. Les appartements étaient étroits et très hauts de plafonds (quatre mètres), évoquant ainsi des « boîtes d'allumettes posées sur leur plus petit côté » et permettant d'y installer des mezzanines¹⁰². La soie étant tissée en haut de la colline et distribuée à son pied (bas lyonnais), des petits escaliers ont été créés entre les immeubles pour faciliter son passage. Ce sont « les traboules » canuts (littéralement « passer à travers »), inspirés de celles du Vieux Lyon, à la différence qu'à l'époque médiévale, ces passages servaient plutôt de coupes gorge. Plus tard en 1852, après l'annexion de l'actuel 4^e arrondissement à la ville de Lyon (Plateau) et la fin de la II^e République instaurée après la révolution de 1848, le Second Empire continue d'améliorer les voies d'accès. En 1860 est creusé et raccordé à l'ouest, le boulevard de la Croix-Rousse. En 1862, est inauguré le premier funiculaire du monde (« la ficelle ») pour relier le sommet de la colline et vitaliser le Plateau.

Cette nouvelle phase d'urbanisation n'aurait pas été possible sans la révolte des Canuts et les différentes insurrections qu'elle a provoquées (1831, 1834, 1848). Avec le rétablissement de la Monarchie, les revendications sont variées mais du point de vue du Canut, elles conjuguent une critique de la mécanisation du travail (avec les métiers à tisser, il ne faut plus qu'un seul ouvrier pour produire de la soie) et des faibles salaires au regard des coûts de production et du capital généré par les grands propriétaires. Révoltés par leurs conditions de travail et dans une optique de réappropriation du travail, les Canuts se soulèvent. En tant que lieu d'habitation et de travail, les Pentes constituent un lieu privilégié de leurs résistances, notamment les traboules où il était possible de se cacher et d'y faire passer des choses clandestinement. Les Canuts installent une sorte de commune autonome mais la répression est forte. Les autorités s'y prennent à plusieurs fois pour enrayer le mouvement. Fusillades, bombardements, construction d'un fort, etc. Après la reprise de la colline, le bilan humain et matériel est lourd. De nombreux espaces vacants apparaissent, offrant la possibilité de reconstruire à neuf par ci par là et d'effacer une certaine mémoire.

A regarder la version proposée par la ville de Lyon pour la patrimonialisation des Pentes, il ne reste du passé Canut que son côté laborieux (« la colline qui travaille » est distinguée de celle « qui prie », à Fourvière) et les traces des aménagements qui sont associées à ce travail (immeubles Canuts, traboules). La Ville de Lyon a pris le soin d'évacuer les révoltes : alors que cette architecture était censée améliorer les conditions de vie des Canuts, ces derniers se soulèvent pour dénoncer leurs conditions de vie. L'architecture a donc raté sa cible. Par ailleurs, la ville ne mentionne pas que l'urbanisation qui a suivi les insurrections et la diversité du paysage qui en découle s'appuient sur une violence d'Etat qui visait à étouffer les revendications autogestionnaires des Canuts. Ce maniement

¹⁰² Voir la monographie de Pierre Mayol dans : De Certeau et al., 2006, p. 56.

de l'histoire à travers la patrimonialisation des Pentes permet à la ville de Lyon d'attacher certaines valeurs à la Croix-Rousse – des habitants travailleurs et un quartier ancien – tout en détachant l'enjeu de la qualité de vie qu'elles supposent.

2.4. Raviver l'histoire coopérative dans les traces du quartier

Reprenant à son compte l'histoire des Canuts, Félix propose une lecture différente de l'histoire de la Croix-Rousse par rapport à celle qui est véhiculée par les collectivités. Celle de Félix trouve son fondement dans l'idéal d'autogestion et le mouvement coopératif.

Avant de s'installer dans l'immeuble du G4M, Félix a longtemps vécu dans une rue proche du jardin des plantes. Il vivait dans un immeuble canut et il a toujours apprécié les traboules des Pentes.



Photo prise par Félix en 2018

Toutefois, pour désigner le passé Canut, il choisit de se saisir d'une autre trace du paysage urbain, plus discrète mais pas des moindres pour lui.

Félix préfère mentionner le mémorial de la première coopérative d'achats établie à Lyon en 1845 dans la montée de la Grande Côte, considérée comme une initiative pionnière du mouvement coopératif car affranchie du patronat et fondée sur la redistribution des richesses entre travailleurs, et dont l'acte politique relève moins de la confiscation violente que d'une conquête pacifiste de l'autonomie par l'autogestion¹⁰³. A ce titre, il est intéressant de noter que l'un des deux initiateurs de la coopérative – Michel Derrion – était un dissident de Fourier. En introduction de la thèse, nous avons vu que la logique de transformation sociale chez Fourier était progressive (pas de rupture nette) et qu'elle s'appuyait

¹⁰³ Bayon, 2000

sur l'expérimentation d'un modèle d'autonomie au quotidien qui impliquait directement les habitants¹⁰⁴.

Michel Derrion était moins ambitieux que Fourier dans le sens où il cherchait l'autogestion dans le travail et non dans un modèle de vie total, mais il établissait déjà une continuité entre qualité du travail et qualité de vie en mettant au cœur de son modèle l'idée de consommation et la forme coopérative. Par ailleurs, il ne suivait pas le marxisme ambiant de l'époque et préférait à l'idéologie l'action concrète ici et maintenant, à travers le modèle coopératif. Cette initiative précurseuse se maintient trois ans avant de tomber en désuétude, mais comme le montre l'historien Denis Bayon¹⁰⁵, dans la foulée elle ouvre la voie à d'autres initiatives coopératives qui vont jouer un rôle fort dans le quartier (ex : une coopérative permet la création de deux écoles).

C'est bien dans cette lignée que Félix se saisit du mémorial. La présence de cette trace politique dans les Pentes lui permet d'établir une continuité historique entre le XIXe siècle et le présent. La continuité d'une lutte discrète contre le capitalisme qui, dans son cas, s'est d'abord exprimée par le travail dans le cadre d'une économie sociale et qu'il souhaite aujourd'hui appliquer à l'habitat en passant par la forme coopérative pour défendre des valeurs de justice sociale.

2.5. Enquête spatio-temporelle : de l'importance des espaces de sociabilités intermédiaires

Entretien du 24-07-18

Félix : Dans les années 70, on scandait déjà : « Croix-Rousse n'est pas à vendre ». Croix-Rousse mérite de poursuivre cette histoire. Avec le G4M, on voulait signer un bail emphytéotique. Ça aurait fait écho à toutes ces initiatives...mais ce n'était pas possible.

Déjà dans les années 70, le militant qu'était Félix percevait la menace de la privatisation et de la spéculation, et avec ses collègues militants, ils s'emparaient de l'histoire révolutionnaire de la Croix-Rousse. De la même manière qu'Habicoop qui convoque l'histoire pour affirmer l'ancienne « culture de l'emphytéose » de Lyon¹⁰⁶, Félix tente de réactiver le commun dans les traces qui portent la mémoire du mouvement coopératif lyonnais. La continuité étant établie, la nécessité d'implanter le projet du G4M dans les Pentes sonnait pour lui comme une évidence. Il l'avait déjà fait dans les années 80, par le biais de son travail, en montant une SCOP avec d'autres cartographes.

Félix établit toujours un pont historique vers la révolte car il sait que ce pont reste encore fragile aujourd'hui. Bien que transformée, la menace est toujours là et elle pèse sur la vie quotidienne des habitants, notamment dans sa tendance à exclure les plus modestes. Les terrains des Pentes « se vendent comme des petits pains », et dans ces conditions, négocier l'emphytéose était impossible

¹⁰⁴ Lallement, 2009

¹⁰⁵ Bayon, 2000

¹⁰⁶ D'Orazio, 2017

pour implanter la coopérative¹⁰⁷. La menace n'est pas flottante ou bien appréhendée dans un futur flou et elle est repérée dans un rapport spatio-temporel, depuis l'expérience d'habitation au long cours.

Entretien du 24-07-18

Félix : Dans les années 80, y'avait zéro sécurité. Tout était ouvert. Par exemple, il n'y avait pas encore de digicode [aux portes d'entrées]. Mais il y avait de la tolérance, de la bienveillance. C'était le moment de transition entre les ouvriers et les étudiants et les employés.

Emilie : Dans les Pentes tu veux dire ? D'ailleurs, tu délimites comment la Croix-Rousse toi ?

Félix : Pour moi, la Croix-Rousse part du bas de pentes et elle s'arrête après le Plateau. En fait, le Plateau s'est embourgeoisé plus tôt. Je pense que les Pentes, ça s'est moins embourgeoisé parce qu'il n'y a pas de places de parking. De base, y'a moins d'espace pour jouer ou faire du vélo. A l'époque, il y avait plus de brassage. La communauté maghrébine était très présente. J'ai beaucoup d'amis maghrébins... mais je les vois moins... C'est une communauté qui s'est ostracisée. C'est dommage... J'ai espoir que ça change avec la coopérative.

Pour Félix, qui est géographe et donc très attentif aux spatialités, la proximité dans l'espace favorise les sociabilités et la mixité sociale, car elle limite l'entre soi. A l'époque dans les Pentes, les cages d'escalier étaient investies et elles participaient selon lui de la mixité entre des populations ethniques différentes. Les différentes communautés coexistaient et dialoguaient. Cette bonne coexistence est d'ailleurs soulignée par Pierre Mayol qui fin des années 70 notait la référence à l'Orient utilisée par les habitants des Pentes par le biais de la soie des Canuts – la soie étant produite à Lyon et vendue en Orient. Cette référence permettait apparemment de témoigner de la bonne entente entre communautés chrétiennes et communautés musulmanes¹⁰⁸. Mais selon Félix, avec le temps, de nouvelles frontières sont apparues dans le quartier et ont fait disparaître ces espaces de sociabilité intermédiaires. L'insertion d'une technologie aussi petite que le digicode a induit la privatisation des cages d'escaliers et a fait disparaître les interactions qui cimentaient la vie de la rue et celle des immeubles. Pour Félix, cela eu pour effet de séparer les communautés ethniques et de contribuer à leur repli. Au grès des transformations, la mixité sociale du quartier a été impactée et le processus ne semble pas prendre fin.

Félix : Aujourd'hui, le quartier a beaucoup changé. Même si y'a encore des logements sociaux et des colocations. C'est très festif, surtout dans les Pentes. C'est marrant, la journée c'est vide et le soir y'a des gens bourrés partout : ça pétarade, ça tague et y'a des dealers. Du coup, ça limite l'installation immobilière... même si bon, le bas des Pentes commence à gagner sur le bruit.

Seules la nuit vivent les rues des Pentes. La rue ne communique plus avec les immeubles et les bruits nocturnes sont devenus sources de tensions. Pendant un temps, cela a pu repousser les

¹⁰⁷ L'emphytéose consiste à distinguer, à travers un bail de 99 ans, la propriété foncière de la propriété du bâtiment et c'est un système qui permet d'éviter la spéculation foncière. A la manière de Félix qui cherche les traces du passé coopératif dans son quartier, l'association Habicoop tente de réactualiser une culture de l'emphytéose qui a déjà eu cours à Lyon. Voir le chapitre suivant sur l'épreuve foncière.

¹⁰⁸ De Certeau et al., 2006.

habitants en quête de silence, mais aujourd'hui le voisinage des bars prend petit à petit le dessus. Pour Félix, la mixité a besoin de rencontres. Aussi bien l'espace que ses petits aménagements doivent être au service de la rencontre. Avec d'aussi petits objets que sont les digicodes, c'est l'équilibre entre proximité et vie privée qui a été perdu dans les Pentès. Cette leçon issue de l'expérience d'habitation a été retenue par Félix, et nous verrons qu'au moment architectural, les membres du G4M ont veillé à cet aspect pour tenter de favoriser au mieux le brassage des habitants. A travers les coursives, les espaces communs, ils ont cherché à favoriser les espaces de rencontres pour stimuler les sociabilités interhabitantes. A travers leur bataille pour l'isolation des sols, c'est à la vie privée et à l'intimité de chaque foyer qu'ils ont tenté de faire attention¹⁰⁹. L'histoire telle qu'elle est vécue par Félix, nourrit le projet politique du G4M – à savoir la conception architecturale de leur habitat, le montage du projet en coopérative mixée au tout social, et le modèle de sociabilités interhabitantes – pour défendre une qualité de vie du quartier qui passe par le brassage des populations et la recherche d'une troisième voie dans l'habitat.

*

Encore une fois, nous sommes partis du marché. On a vu que loin de se restreindre à la consommation, il est aussi un lieu ricochet qui permet d'emprunter des sentiers politiques différents. Pour emprunter l'un de ces sentiers, on a suivi la toile tissée par Félix à travers son attachement aux Pentès de la Croix-Rousse et à la tradition militante. Cela nous a fait découvrir une histoire du quartier et des valeurs qui s'y adossent différentes des collectivités. Tandis que les collectivités s'appuient sur des traces historiques pour évacuer les luttes qui s'y greffent et adosser des valeurs de travail et de labeur, Félix pointe une corrélation entre les luttes pour la justice sociale auxquelles il a pris part et les mutations du quartier. Si les luttes sont l'expression de ces mutations, elles visent aussi à les dépasser. De son enquête historique sur le quartier, il tire deux éléments de connaissance à relier avec le projet d'habitat : le modèle coopératif pour porter des valeurs de justice sociale à long terme et l'importance du travail autour des spatialités pour éviter le repli sur soi.

3. L'attachement au Plateau : la convivialité comme travail du commun

D'autres membres du G4M cultivent un attachement au Plateau (4^e arrondissement). Pour certains d'entre eux, l'attachement est tel qu'ils n'incluent pas les Pentès dans la délimitation du quartier. Parmi eux, certains mettent particulièrement en avant l'ambiance conviviale voire festive de la Croix-Rousse (rencontres, cafés, et restaurants).

¹⁰⁹ Voir le chapitre 4 sur la participation du G4M à la conception architecturale.

La convivialité revenait souvent dans les entretiens avec ces membres, mais chaque fois, ils m'offraient peu de matière pour pouvoir la décrire. Quelle est la particularité de la convivialité du Plateau ? Qu'est-ce qu'elle donne à voir de la relation du projet du G4M au quartier ?

Pour essayer de répondre à ces questions, je vais d'abord rendre compte d'une situation de rencontre avec Félix, dans un café près du marché. Puis j'évoquerai un restaurant qui a marqué la biographie d'une membre du G4M, qui m'a poussée à compléter l'enquête moi-même pour saisir l'ambiance de ce lieu un peu plus de vingt ans après. Nous allons voir dans la perspective du G4M, que la convivialité met en jeu un engagement pour le *care*, un *care* non-violent qui ouvre une voie du commun différente de celle portée par les politiques d'urbanisme du quartier, et dont je rendrais compte à partir d'un élément du quartier que les membres excluent lorsqu'ils évoquent leur attachement au quartier.

3.1. Le café : de la rencontre au geste de *care*

Jusqu'ici, le café nous a servi de poste d'observation. Beaucoup de cafés se situent aux bords des stands du marché et avec la Crieuse, on a vu qu'ils peuvent constituer un tremplin pour emprunter le sentier militant du quartier. Mais le café, c'est aussi un lieu des rencontres entre amis. Je propose ici d'emprunter les sentiers de ces rencontres et de regarder ce qu'elles produisent.

En 1979, Pierre Mayol proposait une monographie du marché de la Croix-Rousse en suivant un habitant des Pentes dans sa routine matinale du weekend¹¹⁰. Malgré les petites habitudes de consommation de cet habitant (ex : aller toujours au même stand), il remarque que la fréquentation du marché se prolonge d'un moment de plaisir au café, avec les amis. Observant ces moments (toujours au même café), Pierre Mayol déduit que le marché répond bien plus qu'à un devoir domestique et qu'il procède d'un « accroissement de l'habitat », dans la mesure où cette activité permet d'entrer dans des sociabilités extra-familiales, notamment pour les hommes, car à cette époque (fin des années 70), la fréquentation du marché était très genrée (la plupart des femmes ne pouvant s'échapper de leur cuisine). Aujourd'hui, si cet argument sur le genre ne tient plus (je croise souvent au marché des femmes du G4M), l'association café-marché est toujours d'usage et elle permet souvent de rejoindre des amis. Habitant le boulevard, je la pratique moi-même, et il m'est souvent arrivé d'apercevoir des membres du G4M ensemble au café ou bien, lorsque la météo le permet, depuis une terrasse.

Il arrive également que le café permette de faire des rencontres avec des inconnus. En 2015, au Paddys Corner (Place des Tapis), je rencontrais Bruno de manière fortuite. A cette époque, je cherchais un terrain d'enquête pour ma thèse et je lui en parlais. C'est ainsi qu'il m'apprenait l'existence du G4M à la Croix-Rousse et qu'il en avait été membre pendant un temps. De cette rencontre, je prenais contact avec le groupe, et quelques semaines plus tard, je rencontrais Nadine et Joanne pour débiter l'enquête avec le groupe.

Les rencontres au café dépendent des situations – des jours, de la météo, des saisons, des habitudes de chacun, etc. – et en fonction des situations, elles ne débouchent pas sur la même chose. Certaines

¹¹⁰ Mayol, 1979

rencontres ne prennent pas. On peut se voir sans se dire bonjour, soit parce qu'on ne peut pas, soit parce qu'on en n'a pas envie. Certaines rencontres sont brèves : on est pressé, ou bien on a vite fait le tour des nouvelles. D'autres débouchent sur quelque chose de plus, comme une information importante ou bien, comme nous allons le voir, une incitation à prendre soin d'une connaissance commune.

Dimanche 25 août 2019

Je suis entourée de ma bande. Amis, amis d'amis. On ne se connaît pas tous très bien mais ce n'est pas grave. Aujourd'hui, c'est l'été, il fait beau. Le dimanche, le coiffeur est fermé. La petite terrasse a pu s'agrandir et on a réussi à se faufiler sur une table. L'ambiance est joyeuse. Il est midi et nous sommes déjà au pot de blanc à partager des mets achetés sur le marché. Mon amie Franca est à ma gauche, dos à la rue. Elle est en train de raconter je ne sais quelle histoire. Je perds le fil. Au-dessus de sa tête, j'aperçois Félix sur le trottoir. Il s'arrête me faire une bise. Je lui demande les nouvelles. Il prend un air grave. « T'as appris pour Paul ? ». « De quoi ? La séparation ? Oui, on s'est croisé, il m'a dit... ». « Non. Enfin oui. Il a fait un *burn-out*. Tu devrais l'appeler. Tu as son numéro ? ». « Mince... oui je l'ai merci. Comment il va ? ». « Ça lui fera du bien. Il faut le soutenir. Là, il est en maison de repos ». Après cinq minutes de conversation, il reprend sa route.

Début 2019, je croisais Paul et sa mère à l'intérieur du Paddys Corner et j'apprenais sa séparation avec Béatrice. Je le savais déjà fragilisé. Fin de l'été 2019, je croisais Félix sur la terrasse du même bar, et il me donnait des nouvelles de Paul. Soucieux de son état de fragilité, il m'invitait à le contacter pour qu'il se sente entouré. Juste après cette rencontre, je recontactais Félix pour lui demander le numéro de Paul (je ne l'avais finalement pas) et il insistait une nouvelle fois pour que je l'appelle. Quelques jours plus tard, j'écrivais à Félix pour lui demander une précision pour ma thèse. Il me redemandait si j'avais réussi à joindre Paul. Ce n'était pas le cas, et je décidais d'écrire à Paul plutôt que de l'appeler à nouveau. Finalement, en septembre, j'avais enfin des nouvelles de Paul et il me proposait de boire un café à la terrasse du Jutard sur le boulevard. Ainsi, d'une rencontre fortuite avec Félix près du marché émergeait l'amorce d'une opération de *care* interne au G4M qui me ramenait à nouveau près du marché.

Nous avons dit que le couple marché-café ne suffit pas pour qu'une rencontre ait effectivement lieu et qu'elle produise quelque chose. Dans cette situation, la rencontre a effectivement pris mais elle a eu besoin du travail de la part de Félix pour que l'information transmise active la solidarité collective. Ici en l'espace de cinq minutes, la rencontre avec Félix a impulsé une succession d'échanges à travers des canaux variés (face à face, téléphone) qui visaient à faire émerger une relation de *care* en direction d'un membre du collectif en situation de fragilité. Félix, telle une araignée qui tisse des fils et raccroche des liens entre deux points, a été une personne centrale dans ce travail. Il a fait circuler une information importante et s'est assuré à plusieurs reprises que le contact entre Paul et moi avait bien pris, et que le lien soit transformé.

Selon Starhawk, les araignées¹¹¹ sont très importantes dans les collectifs car elles entretiennent des relations qui suivent un réseau qu'elle apparente à une toile biscornue. Plus il y a d'araignées, plus un

¹¹¹ Starhawk, 2011. Pour une traduction des rôles décrits par Starhawk, voir: Vercauteren et al., 2011.

collectif peut s'élargir sans passer par une organisation arborescente qui centralise les informations dans un même centre¹¹².

Le quartier de la Croix-Rousse a donc tenu une place très importante au collectif du G4M pendant la phase projet car il a permis à ceux qui en faisait l'usage quotidien de faire cohabiter une bonne partie des membres du collectif dans un lieu avant qu'ils n'habitent effectivement ensemble dans la coopérative. Ainsi, d'une certaine manière le collectif a été dépendant du quartier en dehors des réunions prévues pour le projet. Etant donné que le marché ne constitue pas la seule activité des membres du G4M dans le quartier, on peut imaginer que la coordination collective et la mise en place de solidarités envers les uns et les autres ont été redoublées par d'autres lieux du quartier que les araignées du groupe ont pu mobiliser pour mettre en place des actions de ce type.

3.2. Les mères lyonnaises et l'art de sauvegarder la convivialité du quartier

Les cafés ne sont pas les seuls établissements qui jouxtent le marché et qui favorisent les rencontres. Il y a aussi des restaurants, dont certains sont des emblèmes de quartier comme en témoigne l'évocation d'une membre du G4M pour rendre compte de son attachement au Plateau de la Croix-Rousse, notamment pour exprimer sa dimension conviviale. Il s'agit d'Anne, une habitante historique du Plateau qui intègre le G4M en 2012 avec son compagnon Gilles et leur fille.

Anne est assistante en ressources humaines (insertion et générale) dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Elle est plus jeune que Félix et elle appartient à la génération d'habitants des années 90-2000. Elle emménage sur le Plateau alors qu'elle a 19 ans et qu'elle est étudiante. Elle habite d'abord sur le Boulevard et travaille le soir comme caissière à Monoprix pour financer ses études, puis ensuite serveuse dans différents restaurants du Plateau. Avec ce dernier travail, elle rencontre beaucoup de monde et c'est de cette manière qu'elle enrichit sa vie sociale. Plus tard, elle se met en couple avec Gilles qui vivait à l'étranger jusqu'à leur rencontre, et tous deux ont un enfant. Ils partent ensuite vivre pendant une année au Venezuela. Lorsqu'ils reviennent en France, ils passent des vacances d'été dans un camping coopératif et cette expérience leur donne l'envie de s'informer sur ce mode de vie quotidien. Tous deux souhaitent revenir habiter à Lyon et ils se mettent à chercher des habitats coopératifs dans la ville, *via* internet.

Ne souhaitant pas vivre en périphérie, ils identifient deux projets d'habitat coopératif en plein cœur de la ville. L'un est à Guillotière (7^e arrondissement), l'autre est à la Croix-Rousse (G4M). Ils prennent le temps de rencontrer chacun des collectifs, mais leur cœur balance pour le G4M. Ils se sentent bien accueillis dans les deux collectifs mais le couple se retrouve dans la dimension anti-spéculative portée par le G4M et ils ont envie de se (ré)établir à la Croix-Rousse. Gilles connaissait la Croix-Rousse par le biais de son frère qui y vivait. Anne avait laissé au passé l'époque de sa jeunesse mais elle souhaitait

¹¹² Voir : Starhawk, 2019.

retrouver le charme et la convivialité du quartier. Ainsi deux éléments motivent leur intégration au G4M : le projet politique (voisinage solidaire, anti-spéculation) et le milieu d'implantation (ancrage familial et attachement à la convivialité du quartier).

Lorsqu'en entretien, je demande ce qui plait à Anne dans le quartier, elle croise dimension conviviale et passé militant (« vibrations révolutionnaires », Canuts, etc.), et elle évoque tout particulièrement un établissement emblématique de la Croix-Rousse, qui constituait pour elle un point névralgique du quartier dans les années 90-2000 : le Comptoir Bressan (aujourd'hui le Gargagnole) un bouchon¹¹³ tenu par Marie-Thé Mora, considérée à Lyon comme l'une des femmes qui a perpétué la tradition des « mères lyonnaises ». Ces femmes qui, en ayant transmis leur cuisine à certains grands chefs¹¹⁴, sont aussi à l'origine de la réputation gastronomique de Lyon et luttent encore aujourd'hui pour féminiser une profession à dominance masculine.

Entretien du 4-10-17

Anne : Je me souviens, il y a vingt ans. Je travaillais dans un restau. Après le service, on allait chez le voisin. On pouvait y rester jusqu'au petit matin. Puis, on allait chez Marie-Thé. C'était l'époque, ooh quand j'y pense... (elle se couvre le visage en riant) c'était marrant ! Elle avait le tablier et les sous dans le soutien-gorge. Elle cuisinait tellement bien ! On mangeait des supers plats ! A l'époque, tous les Croix-Roussiens y allaient.

Milieu des années 90, Anne raconte une Croix-Rousse conviviale, à la bonne franquette et peuplée de bons vivants. Déjà pendant le travail (restauration), elle était entourée des habitants du quartier. Le weekend après le service, il ne fallait qu'un pas pour faire la fête toute la nuit avec le voisin, et au petit matin, quelques minutes pour se retrouver dans la rue Ozanam chez Marie Thé, et perpétuer la tradition du mâchon. Pour les anciens, le principe du mâchon est simple : aux heures matinales après une soirée arrosée, il vaut mieux nourrir les gens saouls que de les laisser trainer dans la rue. L'expérience se veut comme suit. En entrant, on est servi d'un verre de Macon. Il censé ouvrir l'appétit. Vient ensuite un plat chaud de la cuisine lyonnaise (tripes, andouillette, quenelles, etc.), il est censé rassasier le ventre.



Plaque adossée à la façade du restaurant

¹¹³ Nom des restaurants spécialisés dans la cuisine lyonnaise.

¹¹⁴ C'est le cas notamment de la Mère Brazier (1895-1977) qui apprit la cuisine à Paul Bocuse.

A écouter Anne, le bouchon de Marie Thé était un véritable point de ralliement festif où l'on pouvait être à l'aise, déborder et s'amuser. Marie-Thé cultivait cet art de mêler la bonne cuisine à l'ambiance conviviale, comme en témoigne cette plaque apposée par les Francs-Mâchons¹¹⁵ en sa mémoire, un an après qu'elle ait rendu son tablier.

Depuis le retour d'Anne sur le Plateau de la Croix-Rousse, le quartier a beaucoup changé. Les établissements aussi. N'ayant pas connu l'époque de Marie-Thé et étant intriguée par les propos d'Anne et ceux de Félix sur l'importance des espaces de sociabilités intermédiaires, je me suis rendue dans le bouchon pour voir ce qu'il était devenu. En d'autres termes, cette mention m'a poussée à poursuivre l'enquête des habitants pour mieux identifier l'ambiance conviviale et sa capacité à générer de la cohésion sociale.

En 2002, Marie-Thé a vendu son affaire. Depuis, il est passé par deux propriétaires – toutes des femmes – et chacune d'entre elles ont tenté de sauvegarder l'identité du lieu et de perpétuer la bonne cuisine et la convivialité chères à Marie-Thé et aux anciens du quartier.

Aujourd'hui, le Gargagnole est moins connu et il n'est plus vraiment considéré comme un point névralgique du Plateau (ex. autour de moi rares sont les personnes à le connaître), mais il reste un petit point de ralliement pour les anciens, notamment le midi. Chez eux, il est dit que le Gargagnole est l'un des rares vrais bouchons de la ville et aujourd'hui, si la bonne cuisine et le côté populaire sont toujours vantés, les discours portent plus volontiers sur la dimension familiale du lieu que sur sa dimension festive.

Un dimanche d'hiver de 2017

Il est treize heures. Sac de marché sur l'épaule, je rejoins un ami au Gargagnole, dans une rue perpendiculaire au boulevard. Arrivée sur le perron, les deux hommes qui fument une cigarette me disent bonjour avec cette gouaille bien à eux. Je pousse la porte avec difficulté et m'aperçois à quel point le petit espace devant le bar est plein à craquer. Beaucoup d'hommes, quelques femmes, sont au rendez-vous. L'âge tourne autour de la quarantaine-cinquantaine. Café pour certains, bière pour d'autres, vin blanc ou communal. Je reconnais quelques loups blancs du quartier, ainsi que le facteur à qui je n'ai jamais parlé, et finis par identifier mon ami parmi l'attroupement. Il crie mon nom, très fort. Les gens se retournent, la plupart esquissent un sourire, voire un bonjour, y compris un gros chien qui arrive à tenir là sans se faire marcher sur les pattes malgré l'enivrement de certains. « Qu'est-ce que tu prends ? » me dit mon ami. « Un café ». Tant bien que mal il se fraye un chemin vers la serveuse pour commander. « Cynthia ! Un café [elle lui jette un regard noir] ... s'il te plaît ! ». « Ah c'est beaucoup mieux ! », répond-elle en rigolant. Je la sais être la fille de la patronne ; ici ça a toujours été une histoire de tenancières, mère et fille, et malgré leur côté maternel, elles restent les patronnes et tout le monde est convié à les tenir en respect.

Pendant ce temps, j'observe le lieu. Sur l'une des tables proche de l'attroupement, des personnes seules et habituées du lieu ont été regroupées pour manger un plat du jour ensemble. Parmi eux, une mamie, un papi et une personne maghrébine d'une cinquantaine d'années, béret sur la tête. Juste derrière eux, la porte de la cuisine est entre-ouverte et on voit s'affairer la patronne en tablier. Des têtes passent sans cesse : « Edwige ! Est-ce qu'il te reste des plats du jour ? » « Oui oui ». « Parfait mets

¹¹⁵ Société philanthropique pour la défense et la sauvegarde de la tradition du mâchon.

m'en deux ». Dans l'alcôve, une grande famille assez apprêtée et aux générations variées s'est trouvée un coin pour se rassembler entre eux. Sur la petite mezzanine en haut que j'aperçois partiellement, un couple qui a fini son repas est assis l'un sur l'autre et profite de ce petit coin d'intimité pour se faire un câlin. Malgré la petitesse du lieu, chacun a trouvé son coin et chacun, à sa manière, semble être à l'aise.

Aujourd'hui, malgré le changement de propriétaire, la convivialité du bouchon semble perdurer. Avec Edwige (cuisine) et Cynthia sa fille (bar) les nouvelles tenancières, cela passe par différentes choses.

D'abord l'espace. Il est petit et étriqué (approximativement 40m², mezzanine comprise), ce qui assure la proximité et la rencontre (sachant que le bar incarne le summum des sociabilités et des rencontres). Cette proximité est atténuée par les recoins présents dans la salle (mezzanine, alcôve) qui favorisent l'intimité (famille, couple) et me permettent d'observer des situations qui ont rarement lieu dans les restaurants du quartier (ex : couple assis l'un sur l'autre). Pour autant, les recoins ne sont pas fermés et la frontière reste toujours floue entre l'intime et le collectif. La patronne laisse toujours la porte de sa cuisine ouverte, offrant la possibilité de se mettre directement en lien avec elle pendant qu'elle s'attèle aux fourneaux. Ensuite, l'équipe de travail connaît les clients et peut veiller à ce que les personnes seules ne se sentent pas isolées. Elles sont placées proche de l'atroupement du bar, à la même table, pour leur assurer des sociabilités. Enfin, les interactions entre les clients et l'équipe de travail sont sur un mode familial (ex : tutoiement) mais l'équipe veille, au moindre glissement, à rappeler avec humour les limites à ne pas dépasser (les échanges sont familiers mais il faut maintenir les règles de politesse). Tous ces éléments rappellent fortement les pratiques de *care* évoquées plus tôt dans le groupe (cf. café) et ne sont pas sans évoquer le soin apporté par les membres dans la conception de l'architecture pour trouver un équilibre entre intimité et vie collective.

Cet art de l'accueil et de la cuisine ne tiendrait pas dans une optique de maximisation du profit, comme en témoigne un échange que j'ai pu avoir avec les dernières tenancières et qui est conforté par les impressions des clients qui fréquentent le lieu. Les tenancières ne se font pas de grandes marges avec cet établissement. Tout juste de quoi se dégager des salaires corrects qui leur permettent de bien vivre sans se tuer à la tâche. Elles ouvrent l'établissement que du mercredi au dimanche et uniquement le midi (parfois le matin quand elles pratiquent le mâchon). Elles tolèrent dans le restaurant des personnes qui consomment des boissons sans manger, alors que dans les autres établissements, les serveurs ont tendance à pousser les clients au départ quand midi approche pour n'accueillir que les personnes qui mangeront un plat. Elles ne considèrent pas leurs clients comme de simples clients, mais comme des personnes qui sont parfois fragilisées (isolement, besoin de parler, etc.) et dont il s'agit de prendre soin. Un travail difficile et qui ne permet pas toujours aux tenancières de maintenir le lieu sur de longues périodes. Alors que Marie-Thé avait tenu son bouchon pendant plus de quarante ans, ses successeuses, ne tiennent jamais plus de dix ans avant de le revendre.

Toutefois depuis Marie-Thé, l'ambiance de l'établissement a été maintenue à chaque revente. Toutes les tenancières qui lui ont succédé ont veillé à faire comme elle en cédant la propriété à des duos mère-fille qui leur ont promis de sauvegarder l'esprit du lieu. Bien sûr, les tenancières ont à chaque fois repris l'affaire à leur manière et introduit des changements (ex. changement de nom, esprit familial plutôt que festif) mais elles ont veillé à croiser une cuisine lyonnaise et accessible (ex. dix euros

le plat du jour) à l'art de l'accueil et de la convivialité. A chaque revente donc, l'établissement était menacé d'être vendu au plus offrant, mais les tenancières ont résisté en mettant en place une sorte de matriarcat de propriété. Un soin qui n'est pas pris par tous les propriétaires d'établissement, comme en témoignent les cessations récentes qui contribuent petit à petit à la disparition des lieux qui mettent en jeu les mêmes formes de sociabilités.

Ainsi face à la pression immobilière et la spéculation qui touche le quartier, une minorité travaille, *via* la propriété, au maintien des lieux de sociabilité populaires. Si nous tenons compte des autres micro-résistances qui ne nous avons observées jusqu'ici, c'est en ce sens que malgré toutes les transformations, le quartier n'a pas perdu toute sa convivialité. Mais Anne qui nous parlait du bouchon de Marie-Thé pour indiquer son attachement au quartier, sait la convivialité fragile et comme Félix, elle fait le lien avec l'histoire des Canuts pour appeler à son maintien. Selon elle, les Canuts représentent « une histoire de labeur et de justice sociale », et elle estime que cette histoire offre des prises pour la continuer de multiples manières, notamment par l'habitat et le projet de coopérative du G4M.



Annnonce de la revente du bouchon sur le journal local
La Croix-Roussienne

Participer au projet du G4M, c'est donc pour Anne aussi bien la revendication d'un attachement particulier à son quartier qui croise sa biographie personnelle, qu'une manière de prolonger les luttes passées et de s'ajouter aux actes de résistance en cours pour faire front collectivement contre un processus de longue date qui menace la qualité de vie du quartier. Plus tôt, nous avons vu que la dimension anti-spéculative avait été importante dans le choix du couple d'intégrer le G4M plutôt qu'un autre projet. Dans le chapitre 3 nous verrons que le montage en

coopérative et en propriété collective vise à sécuriser la solution d'habitat sur le long terme car associé au droit d'usage et à sa non-transmission, il fait sortir le logement d'une appréhension marchande pour en faire un commun accessible à tous et durable (il n'est plus un bien immobilier sur lequel il est possible de spéculer). Ainsi, pour éviter que les membres ne se retrouvent dans la situation complexe qui touche les établissements des quartiers à chaque changement de propriétaire et que le poids du changement ne soit de la responsabilité individuelle, les membres du G4M ont opté pour un système qui ne participe pas de la spéculation immobilière et qui sauvegarde la solution d'habitat sur la durée.

3.3. Depuis les collectivités : le bien commun comme progrès

Par le biais de leur projet d'habitat, les membres du G4M ont cherché à construire un commun à même de répondre aux enjeux du milieu d'implantation et durable dans le temps. Avec les éléments précédents, on peut voir que le commun engage chez eux un travail de *care*, qui historiquement, a engagé des luttes dans le quartier et qu'il s'agit de continuer. La notion de commun est également mobilisée par les collectivités en croisement avec l'histoire des luttes.

Jusque dans les années 1820, la commune de la Croix-Rousse est une commune rurale surtout habitée de part et d'autre de la Grande-Rue, par de nombreux commerçants et par des religieux, installés depuis le 18^e siècle. L'invention de la mécanique Jacquard va modifier son destin. Cette mécanique va permettre de doubler le nombre de métiers à tisser. Il faut trouver un autre espace que celui où travaillaient depuis le XVI^e siècle les canuts, le Vieux Lyon. Les terrains disponibles du haut des pentes de la Croix-Rousse et ceux de la commune vont faire l'affaire et permettre de construire des immeubles spécialement destinés au tissage. Plafonds à plus de 4 mètres, fenêtres hautes, façades austères, montées d'escalier spécialement conçues pour le passage des rouleaux de soie. Le peuplement sera très rapide d'autant que depuis la Révolution les maisons de soieries dirigées par les négociants sont rassemblées sur le bas des pentes de la colline. Cette proximité réduit ainsi les temps de livraison et de communication entre commerçants et tisseurs. La Croix-Rousse sera rattachée en 1852 à la Ville de Lyon. Entre temps elle sera le lieu de deux révoltes des canuts restée dans l'histoire comme les premières luttes ouvrières mais aussi témoins des premiers acquis sociaux comme le mutualisme, le concept de vivre dignement par le travail, l'amélioration des prud'hommes, les coopératives ouvrières.

A la fin du siècle dernier, la Croix-Rousse est devenu un quartier attractif, (un « village » dit-on parfois) et a commencé à attirer une population nouvelle qui y voit un quartier exemplaire par son habitat, son dynamisme économique, le plaisir d'y vivre et d'y faire des rencontres. Le secteur ouest et le quartier de Serin voient alors apparaître de nombreuses constructions, tandis que le cours d'Herbouville garde son alignement de hauts immeubles.

Dans toute sa variété, la Croix-Rousse est l'héritage de toutes ces mutations : riche des traces du passé, elle est aujourd'hui le bien commun de ses habitants, divers et désireux de vivre ensemble.

Présentation du Plateau, site internet de la Mairie du 4^e

La vie sur le Plateau (4^e arr.) s'est transformée avant celle des Pentes mais en fonction des zones, elle a connu des rythmes et une densification différentes. Pour expliquer ce phénomène, la Mairie mobilise l'argument historique. La Grande Rue se serait d'abord développée, et aujourd'hui, elle concentre les dynamiques économiques du Plateau. D'est en ouest – Herbouville étant le pied est de la colline et Serin le pied ouest de la colline – la population est moins dense, le paysage change et comme du sud au nord, le quartier devient plus résidentiel et moins fournit en commerces. Selon la Mairie, la population a changé, mais pour autant, elle n'est pas déconnectée de son histoire et des transformations qui l'ont traversée. La vie actuelle du Plateau en serait le produit et elle prend place dans ses traces. Ici, on retrouve la rhétorique des aménagements canuts, utilisée par la Ville de

Lyon pour insister sur la patrimonialisation des Pentes. A la différence que cette fois, le passé des révoltes et des coopératives n'est pas occulté – la présentation de la mairie du 4^e en souligne d'ailleurs le caractère avant-gardiste – et qu'il est articulé à la qualité de vie (ex : les conditions de travail sont incluses dans les « acquis sociaux »). Selon la mairie, la bonne qualité de vie du 4^e arrondissement – sa diversité, son habitat, son économie, sa convivialité – serait l'héritage de toutes ces transformations. Voilà pourquoi le quartier est attractif pour « une nouvelle population » (la Mairie prend le soin de ne pas la qualifier). Là réside toute la subtilité du geste : comme si Canuts et pouvoirs publics avaient œuvré main dans la main pour obtenir les bonnes conditions de la qualité de vie et que les projets d'aménagements passés avaient été faits dans ce but. Rien n'est dit sur les réticences des Canuts à propos des métiers à tisser, ni sur le fait que ces aménagements ont été menés par les mêmes qui les ont détruits. Le « bien commun » de la Croix-Rousse est un produit du progrès, et c'est ce progrès qui attire la « nouvelle population ». Il n'y a pas de résistances à avoir et il faut en faire de même à l'ouest de l'arrondissement (Serin) : rendre la zone attractive pour la densifier.

Cette conception, on la retrouve sur le Mur des Canuts, un immense trompe-l'œil (le plus grand d'Europe, selon les habitants du quartier) qui prend place sur le boulevard du même nom. Si ce trompe-l'œil fait la fierté d'un certain nombre d'habitants du quartier, aucun membre du G4M ne l'a mentionné. Il est exclu de leurs attachements au quartier. C'est pourquoi je voudrais m'y arrêter un temps avant de conclure.

Le philosophe Louis Marin¹¹⁶ a montré que les récits et les images en provenance du pouvoir permettent de cerner, à travers leur agencement, des actes politiques en soi. Ici, je propose de suivre la façon dont l'agencement du trompe-l'œil a évolué dans le temps, et offre à chaque fois qu'il a été repeint, une certaine manière de représenter le quartier de la Croix-Rousse et de le donner à voir aux habitants et aux visiteurs.



Site internet de la Métropole¹¹⁷. Cette photo représente la dernière version (2013)

¹¹⁶ Voir par exemple : Marin, 2005.

¹¹⁷ <https://www.lyon-france.com/Je-decouvre-Lyon/sites-et-monuments/Sites-et-monuments-remarquables/fresque-des-canuts#&gid=1&pid=1> (consulté le 6-01-20).

Le trompe-l'œil a été repeint à trois reprises. Il est d'abord peint en 1987 pour remplacer un mur austère et muni de quelques minuscules fenêtres. Les premiers changements sont effectués en 1997, juste avant l'année de la patrimonialisation de la Croix-Rousse (1998). Un moment idéal pour inscrire sur la façade les transformations du quartier. C'est plus ou moins de cette période dont parlait Anne précédemment pour évoquer son attachement au quartier. C'est en 2013 qu'il est repeint pour la dernière fois, un an avant les élections municipales et pendant le grand moment des consultations citoyennes qui visaient à réformer le Plan Local d'Urbanisme pour y intégrer une politique de l'habitat¹¹⁸.

Comparer les trois versions du Mur des Canuts, c'est un peu comme jouer au jeu des erreurs¹¹⁹. Tout est dans les détails.

| | Convivialité | Architecture | Activités économiques | Ecologie |
|------|---|--|--|---|
| 1987 | Immeubles autour de la traboule, rue investie, interactions entre habitants, théâtre de Guignol, etc. | Canuts, Haussmannien, barre qui imite le Canut | Café ? Panneaux publicitaires | néant |
| 1997 | | Canut transformé en immeuble moderne avec un appartement de peintre au dernier étage et une terrasse | Banque populaire, boutique de rouleaux de soie, café | Amorce de vigne vierge, potager |
| 2013 | | Bâtiment en construction, grue, bétonnière, Opac du Rhône | Jardin partagé, Banque populaire agrandie | Vigne vierge massive, véhicule électrique |

Malgré les retouches, le mur a toujours gardé l'idée de convivialité mais petit à petit, s'y ajoute l'idée de mixité. En 2013, on voit apparaître la boutique d'un bailleur social au premier plan et certains habitants sont ethnicisés. Les autres changements peuvent être regroupés selon trois sphères de valeurs : architecture, économie et écologie.

Au fil du temps, l'architecture est de plus en plus variée et elle fait voyager dans les époques, marquant l'ancienneté du quartier (Canut, Haussmannien, grands ensembles, modernité). En 2013, l'immeuble en construction, la grue et la bétonnière font passer un message clair : de grands projets d'aménagement sont en cours et il n'est pas au programme de les arrêter.

Du côté de l'activité économique, on remarque que les commerces se multiplient et sont de plus en plus diversifiés, et que la hiérarchisation de ceux-ci dépend des époques. En 2013, au premier plan ce sont la Banque Populaire, l'Opac du Rhône (bailleur social) et une boutique de soie qui s'imposent. Elles sont complétées par un café (ou bien une boutique ?) en arrière-plan, et un jardin partagé en plein milieu de la traboule. Aussi surprenant que cela puisse paraître, aucune version ne mentionne le marché et dans la dernière version, la ville lui a préféré le potager urbain pour incarner le progrès. Soit

¹¹⁸ Pour ces aspects, voir le chapitre suivant sur la recherche de foncier.

¹¹⁹ Pour compléter le jeu des erreurs, le lecteur peut être renvoyé à l'analyse de Lucien Bergery de la revue l'Esprit Canut, disponible à cette adresse : <http://www.jprissoan-histoirepolitique.com/la-vie-de-l-esprit/les-musees-lyonnais/lemurdescanutsparlucienbergery> (consulté le 6-01-20).

un élément qui rejoint l'appréhension des potagers urbains par les collectivités belges et l'association potager-innovation relevée par les auteur.es de *Terre des Villes*¹²⁰. Pour ce qui concerne les Canuts, leur référence est réduite au produit qu'ils transformaient : la soie s'est greffée aux noms des commerces (Rêve de la soie et Routes vers la soie).

2013 marque également l'année de l'écologie. Une amorce avait été faite en 1997 avec un départ de vigne vierge et la présence du potager. En 2013, ce dernier est conservé et la vigne prend possession de l'entièreté des façades des immeubles du premier plan et le véhicule Renault de 1997 est devenu électrique, comme en témoigne le logo EDF qui remplace son réservoir d'essence. On peut également mentionner le potager.

Enfin dès 1997, l'idée s'impose que la Croix-Rousse, grâce à sa qualité de vie, est un quartier qu'on ne quitte pas, en plus d'être attractif. Au fil des versions, il y a de plus en plus d'habitants et certains d'entre eux ont grandi (ex : une petite fille est devenue adulte).

Le mur des Canuts semble plutôt apprécié par les habitants du quartier (ils sont fiers par exemple d'affirmer que c'est le plus grand trompe l'œil d'Europe), mais il n'est jamais ressorti dans les entretiens avec les membres du G4M. Cela nous indique qu'il ne constitue pas une référence pour évoquer la vie du quartier et ses évolutions, malgré la prétention des collectivités. Par ailleurs, il est régulièrement mis sous le feu des critiques comme nous avons pu le voir avec la suggestion d'inscription de Martial (2019) dans la partie précédente.



L'attaque de la Banque Populaire en 2017 (photo : Le Progrès)

En 2017 également, la banque populaire peinte sur la toile se voyait transformée en véritable scène de crime. Chaque être vivant se retrouvait avec une tâche de peinture rouge au-dessus de la tête, y compris la plante, et « des coups de couteaux »¹²¹ marquaient l'impact d'une balle sur la vitre, avant d'atteindre le seul enfant qui figure dans la banque. Une intervention de marquage à même la toile qui évoque clairement l'idée d'un capitalisme destructeur.

¹²⁰ Cahn et al., 2018.

¹²¹ Ici je fais référence à l'expression employée par le journal local *Le Progrès* qui qualifiait l'acte de « pur vandalisme » et qui passait sous silence l'idée véhiculée par cette intervention de marquage. Voir : « Le mur des Canuts a été vandalisé », *Le Progrès*, 2-07-17. <https://www.leprogres.fr/lyon/2016/07/02/le-mur-des-canuts-a-ete-vandalise> (consulté le 6-01-20).

Ainsi, si la qualité de vie à la Croix-Rousse est le résultat d'un commun, ce type d'appréhension du commun n'est pas partagé par tous les habitants du quartier. L'exemple ci-dessus montre combien certains sont inquiets quant au devenir de leur quotidien et la nécessité de construire une autre approche du commun, défaits de l'idée de progrès, au risque que la qualité de vie du quartier ne devienne une coquille vide ou l'apanage des plus fortunés. La conception de l'habiter prônée par les collectivités, tournée vers le renouveau et la densification, met donc à l'épreuve les attachements des habitants du quartier. A cette conception, le G4M tente d'en substituer une autre fondée non pas sur l'idéologie du progrès, mais sur l'expérience du quotidien et à l'échelle des collectifs. Il ne s'agit pas d'une résistance au changement – les acteurs ne font pas du changement une extériorité à eux puisqu'ils souhaitent y participer *via* le projet de coopérative – mais de faire valoir auprès des acteurs publics une voie basée sur un rapport non violent au quartier qui fait-avec l'existant (ce qui est déjà-là, les attachements de chacun, etc.), plutôt qu'il ne mise sur la destruction.

Etant donné les orientations des politiques urbaines qui régissent le Plateau, l'attractivité du quartier et le niveau de vie qui ne cesse d'augmenter, il y avait *a priori* peu de place pour un projet de coopérative d'habitants. Pour faire aboutir leur projet d'habitat et faire valoir leur approche du commun afin de l'incarner dans le quartier autrement qu'individuellement, les membres du G4M ont dû s'associer aux collectivités et fabriquer une politique publique qui puisse s'insérer dans les opportunités de la politique locale. Comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, ce partenariat était incontournable pour trouver un terrain et arriver à s'implanter dans le quartier, et il a tenu un rôle important dans la formulation du projet.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressés au tissage respectif d'un projet d'habitat et de son milieu d'implantation, soit une dimension très visible dans le projet du G4M puisque les membres ont tenu tout particulièrement à s'implanter à la Croix-Rousse et qu'ils ont très tôt souhaité faire du projet d'habitat une ressource aussi bien pour eux que pour le quartier. La notion d'attachement mettant en jeu l'idée d'un travail de présence au monde et de codépendance, j'ai proposé de rendre compte la manière dont les attachements au quartier ont été moteurs chez les habitants pour choisir le milieu d'implantation du projet mais aussi pour enquêter sur celui-ci afin d'en cerner les enjeux et nourrir leur projet d'habitat pour favoriser son insertion. Ainsi, si nous avons partiellement pu apercevoir de quoi ces attachements sont faits, il s'agissait moins de les décrire dans le détail, que de voir comment ils permettent de croiser l'enquête des acteurs et l'enquête qui alimente cette thèse sur le quartier.

Etant donné que l'enquête s'est majoritairement déroulée avant que le collectif n'habite effectivement ensemble et qu'il regroupe des personnes avec des attachements variés au quartier,

J'ai proposé de saisir ces derniers depuis le marché de la Croix-Rousse qui est très investi par les membres et auquel je peux me rendre attentive, puisque je le pratique moi-même. L'activité de marché, couplée aux éléments d'entretiens, nous a mené à trois types d'attachements (qui je le rappelle, ne sont ni exhaustifs ni exclusifs) : l'attachement à l'économie de proximité, l'attachement à l'histoire militante et l'attachement à la convivialité.

Tous ces attachements passent pas des médiations variées telles que des pratiques quotidiennes, des compétences (professionnelles, d'attention, d'observation, etc.), des échanges autour des savoirs, des allers-retours dans le collectif, des entités matérielles (ex. mémorial), des technologies (ex. digicode), des lieux, l'histoire du quartier qui, la plupart du temps, sont croisés à des éléments de biographies personnelles. En revanche, en fonction des personnes et des attachements au quartier, l'enquête est investie différemment et fait surgir des enjeux particuliers.

L'attachement à l'économie de proximité tisse une toile entre des lieux et des acteurs variés qui s'articulent autour des pratiques de consommation alimentaire mais les dépasse allègrement. Il tend à montrer que la présence du marché et des petits producteurs offrent une potentialité importante pour rendre solidaire le monde urbain et le monde rural qui le joute. Par ailleurs, investir le marché suppose de distribuer sa consommation ailleurs et l'attachement aux commerces de proximité lorsqu'il est articulé aux autres enjeux de l'alimentation (ex. recyclage) produit une certaine proximité qui peut favoriser l'accompagnement au développement territorial. Toutefois, l'établissement de ces solidarités aussi profitables soient-elles pour l'habitant, le quartier, la région mais aussi le projet d'habitat qui ne peut pas établir collectivement le lien entre consommation et milieu d'implantation, repose sur des exclusions (ex. supermarchés, revendeurs de plateaux) qui ont un coût (argent, temps). Ce coût a tendance à évincer les populations modestes de cette solidarisation, voire les personnes qui ne parlent pas français et qui ne peuvent pas se mettre en lien avec les commerçants/producteurs. Par ailleurs, sur la question du recyclage du compost, on peut voir que si l'engagement est fort chez les habitants du quartier (pas seulement Mathilde puisque les bacs débordent), il dépend des associations, de la collectivité et de la disponibilité de la terre pour traiter des déchets, soit une articulation encore difficile.

L'attachement à l'histoire militante tisse une toile entre des spatialités et des époques qui se démarque fortement de celle tissée par les collectivités. Tandis que la toile de Félix met en son cœur la relation entre l'histoire des luttes et l'histoire des mutations du quartier et qu'elle nous mène à des valeurs de justice sociale, celle des collectivités défait cette relation pour adosser au quartier les valeurs du travail et du labeur. La deuxième toile rendant la première fragile et menaçant la coexistence dans le quartier, Félix s'attache aux côtés d'autres militants du quartier (les crieur.ses, Mimmo Pucciarelli, etc.) à en rendre les liens plus robustes. Les expériences autogestionnaires de Félix et sa vigilance quotidienne l'ont amené à privilégier la tradition coopérative pour accompagner le devenir du quartier plutôt que d'autres (ex. occupation moins pérenne). C'est en chassant les petites traces de ce qu'il en reste, en participant à recréer des structures de ce type (au travail, par le biais du projet du G4M) qu'il en réactive la mémoire et la continuité. Toutefois, la structure coopérative n'est pas l'unique garante de la bonne coexistence et de la justice sociale. C'est au travers de sa compétence professionnelle et de son attention aux spatialités qu'il cherche à mieux la travailler et qu'il contribue

à la réflexion sur les espaces de vie du projet d'habitat pour qu'il réponde aussi bien au bien-être du voisinage que celui du quartier.

L'attachement à la convivialité tisse une toile vers le commun qui passe par des époques et des lieux de sociabilités particuliers, et qui dessine un modèle du commun basé sur le *care* plutôt que le progrès et la destruction de l'existant. On a pu voir à travers cet attachement, la manière dont le quartier a été une ressource pour le *projet* du G4M. Le quartier favorisant les rencontres, il a offert des prises à qui veut bien s'en saisir pour travailler l'articulation des individualités qui composent le collectif et le maintien de la cohésion du groupe pour un collectif de voisins qui ne cohabitait pas encore ensemble. La toile du commun semble elle aussi écrasée par celle tissée par les collectivités et les pratiques de spéculation et elle vit par un travail conjoint et discret de la part des habitants du quartier : transmission de la mémoire de ces lieux, fidélité aux lieux et à la tradition convivialité-cuisine, travail des proximités et des rencontres, arrangements autour de la propriété, etc. Toutefois, la propriété privée a tendance à fragiliser ces lieux, puisque chaque revente des établissements repose sur la promesse du repreneur ou de la repreneuse de sauvegarder l'ambiance conviviale. Pointant ainsi l'importance de penser d'autres arrangements autour de la propriété pour assurer la pérennité du projet d'habitat du G4M.

*

Plus généralement, ces attachements au quartier mettent en jeu deux choses : l'interpellation face à des mutations du quartier qui ont tendance à détériorer la qualité de vie des habitants ; et l'émergence d'une politique publique qui consiste à créer un habitat capable d'améliorer la vie de ses habitants mais aussi de répondre aux dynamiques territoriales, et de formuler ainsi un possible devenir commun pérenne.

Tous ces attachements révèlent des transformations du quartier saisies depuis l'expérience d'habitation et l'attention quotidienne qui font soucis chez les membres et qui les ont poussés au-delà de leur seul besoin de se loger, à se saisir d'enjeux politiques variés qui visent à faire-avec le quartier et à accompagner son devenir pour s'insérer dans des politiques publiques qui ont tendance à soutenir l'idéologie du progrès et le renouveau au détriment de l'existant et des plus vulnérables. En même temps que le quartier de la Croix-Rousse a été un support pour le G4M dans la formulation de son projet d'habitat, la formulation de ce dernier a été pensée en coopération avec le quartier et elle est venue générer, prolonger et articuler des engagements individuels. Ainsi loin d'être le support d'un reclassement social qui viendrait conforter les dynamiques de gentrification qui touchent la Croix-Rousse, l'attachement au quartier, s'il a guidé le choix résidentiel, il a aussi été une manière de se rendre disponible au quartier et de faire avec un environnement changeant pour accompagner son devenir.

En effet, à travers leurs attachements au quartier, les membres du G4M ont pu se rendre attentifs aux mutations du milieu de vie qu'ils se sont choisis, ainsi qu'à ses détails pour repérer des potentialités déjà présentes qui demandaient un surplus d'existence : les circuits-courts, les associations engagées pour le recyclage, des traces de la mémoire coopérative, des pratiques de convivialité et de *care*, etc. Les attachements de chacun ont donc été des moteurs d'enquête importants pour les habitants pour s'interroger sur leur quartier et définir des *concerns*. C'est au croisement de tous ces *concerns* que les

membres du G4M ont pu, en partie, s'orienter vers l'habitat coopératif plutôt qu'un autre modèle et qu'ils ont cherché à articuler différents enjeux et échelles d'enjeux : l'échelle des enjeux individuels (articulation de la sphère privée et de la sphère collectives), l'échelle des enjeux collectifs du projet (valeurs de justice sociales) et l'échelle des enjeux du quartier (commun de quartier). Qu'on parle de veiller à son alimentation tout en soutenant des agriculteurs locaux qui tentent de se défaire du modèle de l'agriculture intensive, qu'on parle de favoriser les espaces de rencontres tout en veillant à sauvegarder l'intimité des habitants, qu'on parle de générer des solidarités entre habitants pour satisfaire des besoins individuels tout en accueillant les plus démunis, qu'on parle de favoriser la convivialité tout en veillant à ne pas la privatiser pour les mieux lotis, etc., on voit poindre depuis la forme voisinage la recherche d'un équilibre de coexistence qui va nourrir la proposition d'une politique publique ancrée dans son milieu d'implantation et qui va s'enrichir comme nous allons le voir dans la relation aux acteurs publics et associatifs.

CHAPITRE 2

L'exploration foncière : depuis le terrain, allier micropolitique et macropolitique

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que le projet du G4M a été construit au croisement du besoin de se loger et d'attachements variés au quartier qui ont nourri la formulation d'un possible pour le quartier, basé sur le commun et des formes de solidarité à l'échelle du voisinage mais qui l'outrepasse. Dans ce chapitre, j'aimerais me concentrer sur l'épreuve du terrain pour implanter la coopérative d'habitants à la Croix-Rousse.

Pour créer un habitat, il faut un lieu, et la production de ce lieu permet au projet politique de prendre corps petit à petit. En ce sens, le fait de trouver un terrain constitue une étape de concrétisation majeure des projets d'habitat participatif. Sans terrain, il ne peut y avoir de coopérative et les opportunités foncières peuvent peiner à arriver, notamment quand le projet vise à s'implanter dans un quartier attractif et un marché immobilier tendu, comme c'est le cas de la Croix-Rousse. Avant d'obtenir une proposition foncière officielle, le G4M a dû attendre six ans. Cet intervalle a été très long. Déjà les collectifs d'habitat participatif doivent faire face à l'épreuve du temps avant de voir leurs projets aboutir¹²², mais le terrain étant la première grande étape de concrétisation¹²³, son arrivée tardive est d'autant plus éprouvante : le projet reste flottant, il ne peut pas prendre corps, se formuler dans la matérialité d'un lieu. Son existence est encore très fragile. Ainsi une première énigme se pose : dans ces conditions, comment les collectifs tiennent ? L'absence de terrain signifie qu'ils n'avancent pas sur la formulation du projet ?

¹²² Roux, 2014

¹²³ Bacqué & Biau, 2010

Entre 2009 et 2015 : Travail de prospection d'un terrain qui soit situé à la Croix Rousse, de lobbying auprès des élus et de recherche d'un bailleur social partenaire. Ce temps a été mis à profit pour élaborer notre projet et fonder les valeurs du Collectif.

Extrait de l'historique du G4M (site internet)

L'historique du G4M en ligne sur son site internet est très précis. Alors que la phase de prospection foncière couvre six années, elle représente la partie la moins détaillée de celui-ci. Cela nous indique que cette période a été tout aussi floue qu'importante puisque comme précisé par les membres, cet intervalle de six ans leur a permis de clarifier le montage et les valeurs du projet. Ce dernier élément n'a pas échappé à la littérature qui se concentre sur la négociation des projets d'habitat participatif. Dans leur étude sur différents projets d'habitat participatif, Véronique Biau et Marie-Hélène Bacqué¹²⁴ montrent que dans ce moment, les partenariats et les montages se formalisent, et que les valeurs portées par les habitants se précisent au croisement d'acteurs variés. A ce titre, l'habitat participatif met souvent en jeu trois partenaires : les collectivités, les bailleurs sociaux et les expertises tierces (accompagnateurs notamment). Chacun de ces partenaires tient un rôle important dans la concrétisation matérielle du projet mais aussi dans la formulation des valeurs.

Comme en témoigne l'extrait de l'historique du G4M, si la forme coopérative a été identifiée dès les premiers temps de la formulation du projet (rappelons-nous que c'est la mention du modèle coopératif qui a motivée les premiers membres en 2008), les valeurs qui accompagnent aujourd'hui le projet n'étaient pas toutes faites ou bien déterminées à l'avance. C'est au fil des rencontres et des problèmes qu'elles se sont stabilisées. Pour trouver un terrain, très souvent, les habitants sont obligés d'entrer dans un travail d'intéressement auprès des collectivités. La littérature indique que ce travail engage des rencontres et des échanges qui tendent à aligner le vocabulaire des habitants sur celui des partenaires pressentis¹²⁵.

Dans le cas du G4M, la formulation de ces valeurs n'a pas été relative, ni toute stratégique. On l'a vu dans le chapitre précédent, pour les membres historiques du quartier (ceux qui y vivaient dès le lancement du projet), l'expérience d'habitation a posé certaines prémisses. Elle a servi de support à l'identification d'enjeux du quartier et à formuler une approche du commun soucieuse du monde et de l'existant qui ne semblait pas entrer dans les lignes de possible esquissées par les orientations des politiques urbaines du quartier. Dès lors, il convient de poser une seconde énigme : comment le collectif a fait pour inscrire ce possible auprès des collectivités ? Par quel type de travail, les membres du G4M ont créé l'opportunité foncière ? Ces questions nous invitent à questionner la relation de la participation des collectifs d'habitants à la politique institutionnelle.

La littérature sur la négociation des projets d'habitat participatif met en avant un paradoxe qu'il s'agit de clarifier dans ce chapitre : en même temps qu'elle souligne la présence d'une ouverture politique favorable à l'habitat participatif, elle indique aussi que la multiplication des initiatives sur le territoire français reste limitée et qu'elle dépend fortement des localités.

¹²⁴ Biau & Bacqué, 2010

¹²⁵ Biau & Bacqué, 2010 ; Devaux, 2013

Marie-Hélène Bacqué et Claire Carriou¹²⁶ montrent par exemple que le développement de l'habitat participatif a émergé au croisement de deux fenêtres politiques – l'une qui concerne la démocratisation de la décision publique (impératif participatif) et l'autre qui concerne l'intégration de l'utilisateur dans la production de l'habitat – mais que de nombreux obstacles restent présents (réglementaires, financiers, institutionnels notamment) et que la portée de l'habitat participatif est somme toute relative.

Camille Devaux¹²⁷ qui a mêlé une approche historique du mouvement citoyen pour l'habitat participatif et une enquête qualitative auprès des acteurs publics, s'est attachée à suivre la carrière de l'habitat participatif et sa mise en politique. Elle montre que si le dispositif d'habitat participatif, parce qu'il permet de faire, a la capacité d'aligner des mondes variés, il a donné lieu à des réalisations contrastées car les acteurs publics ont eu des engagements variables selon les localités, et que l'habitant reste stigmatisé (figure de « l'habitant perturbateur »). Cet argument sur l'engagement des acteurs publics en fonction des localités est renforcé par l'enquête d'Anne Debarre et Hélène Steinmetz sur différents projets d'autopromotion¹²⁸. Les auteures montrent que des milieux sont plus favorables que d'autres au soutien des initiatives d'habitat participatif, notamment dans les collectivités proches des pays où l'habitat participatif s'est développé avant. C'est par exemple le cas de la ville de Strasbourg, frontalière de l'Allemagne¹²⁹.

Pour mieux préciser l'idée d'un contexte favorable à l'habitat participatif, Anne d'Orazio a tenté de croiser de manière diachronique une approche par les mouvements sociaux et une approche par la négociation des projets depuis la participation des habitants. Elle montre comment des acteurs variés (mouvement altermondialistes et de l'ESS, associations militantes telles qu'Habicoop et le Mouvement pour l'habitat autogéré des années 80, parti les Verts, collectivités) ont œuvré à la création d'un contexte propice au renouveau de l'habitat participatif dans les années 2000, au prix d'un effacement de la diversité des formes impulsées par les citoyens (en l'occurrence deux grandes tendances : la forme autopromotion qui vise l'accession privée et la forme coopérative qui vise un modèle de développement territorial débarrassé de l'accession privée et de la logique de spéculation). La création de ce contexte est passée par trois phases : d'abord une interpellation de type mouvements sociaux (2010), puis dans la foulée (2011), la mise en réseau des collectivités (et des techniciens) qui se voulaient être un maillon entre l'échelle de l'action citoyenne et l'échelle d'action ministérielle pour produire une politique publique, et enfin un mouvement de réforme législative (2013-2014) porté par les Verts (Cécile Duflot, loi Alur) pour lever les obstacles juridiques et favoriser l'essaimage des coopératives d'habitants et de l'autopromotion. Après qu'elle ait décrit le travail de création de cette « fenêtre politique », Anne d'Orazio propose de suivre la négociation de six initiatives (en autopromotion). Ces études de cas rendent saillante la dépendance des groupes d'habitants vis-à-vis des partenaires publics.

Prenons le cas du collectif Diapason à Montreuil. Le récit historique indique que le groupe d'habitants a doublement été mis à l'épreuve par les partenaires publics. Premièrement, la demande de rapidité

¹²⁶ Carriou & Bacqué, 2011

¹²⁷ Devaux, 2013

¹²⁸ Debarre & Steinmetz, 2010.

¹²⁹ Sur le cas particulier de la ville de Strasbourg, voir : Debarre & Steinmetz, 2012.

et d'efficacité pour clarifier le montage juridique et financier du projet, pour élaborer le préprogramme architectural et pour monter un partenariat avec un opérateur immobilier, a généré une spécialisation par les compétences chez les habitants qui avec le temps, a mis en péril l'aspiration démocratique du collectif. Deuxièmement si les habitants se sont vus offrir une parcelle par la mairie du quartier, la parcelle était déjà fléchée et elle supposait un partenariat prédéfini en amont pour répondre aux domaines d'activités exigés par la Ville de Paris et qui n'incluait pas la présence d'un bailleur social. Cela a eu pour effet d'évincer tous les foyers modestes qui composaient le groupe et de faire perdre l'objectif de mixité de revenus porté initialement par les habitants¹³⁰. Tous ces éléments permettent à A. D'Orazio d'affirmer que si l'habitat participatif bénéficie d'une fenêtre politique importante depuis 2010, les niveaux de contraintes continuent de peser sur les initiatives et que la concrétisation de ces dernières sont fortement tributaires des compétences des habitants à inscrire des projets localisés dans un agenda politique plus large.

L'enquête d'Anne d'Orazio nous offre des éléments importants pour répondre à la question qui nous anime ici. Tout d'abord, la perspective historique du mouvement pour l'habitat participatif nous permet d'affiner la notion de « fenêtre politique » et d'en faire non pas un contexte flottant mais le fruit d'un travail actif et situé mené par des acteurs variés et éparpillés sur le territoire français. Cette précision vient compléter le travail de Camille Devaux sur la mise à l'agenda politique de l'habitat participatif et le regard que cette dernière avait porté depuis les acteurs publics. Par ailleurs, le suivi de la négociation des projets à travers les épreuves de concrétisation et leur mise en série rendent saillante la manière dont le foncier est une bonne focale pour tenir dans l'analyse le travail du projet d'habitat (montage, définition des valeurs, etc.) et le travail d'inscription de ce dernier dans les agendas politiques.

C'est dans cette dernière perspective que je propose de dérouler le fil argumentaire de ce chapitre et de dépasser la rupture induite par l'analyse d'Anne d'Orazio entre les projets (local) et leur contexte (global). En quoi la recherche de foncier permet-elle de circuler depuis la micropolitique des groupes à la macropolitique institutionnelle ?

Pour répondre à cette question et voir quel travail d'alignement a été nécessaire au G4M pour inscrire matériellement son projet d'habitat dans le quartier de la Croix-Rousse, je propose de suivre l'exploration du collectif pour y débloquent l'opportunité foncière. Par exploration, j'entends le travail d'exploration concomitant du territoire administratif de la Croix-Rousse, des cadres institutionnels qui le régissent et du projet d'habitat lui-même (montage, définition des valeurs, attachements au quartier, partenariats, etc.). Le suivi de ce travail d'exploration nous permettra de préciser la manière dont le faire-avec ne vise pas une conquête de l'Etat pour changer les modes de vie, tel que l'envisagerait une nouvelle doctrine politique mais qu'il engage le faire-avec qui s'incarne ici dans la négociation avec la politique locale.

¹³⁰ Nous verrons l'importance de la présence d'un bailleur social pour préserver l'objectif de mixité de revenus dans le chapitre suivant.

C'est en 2015 que j'ai commencé l'enquête auprès du G4M et la phase de prospection foncière était déjà terminée. Ainsi, je n'ai pas pu procéder par observation directe. Les données qui suivent sont issues d'une partie des archives du G4M auxquelles j'ai eu accès (principalement des comptes-rendus de réunions internes ou de rencontres avec les partenaires) et des entretiens que j'ai effectués *a posteriori* avec une partie des membres qui ont participé à cette phase.

1. L'identification des partenaires de projet : une nécessaire inscription dans la décision publique

Dans cette partie, il s'agit de voir comment la recherche de terrain suppose pour les habitants de s'insérer dans la politique locale, alors même que le projet politique est encore en cours de formulation, et de savoir décrypter les cadres institutionnels qui régissent le territoire administratif du milieu d'implantation qu'ils visent (en l'occurrence pour le G4M, les 1^{er} et 4^e arrondissements de Lyon).

1.1. Le 4 mars 2009 : au commencement la mutualisation des réseaux et des savoirs

Après l'occupation de la place de la Croix-Rousse en mai 2008 et que Victor ait montré le possible de l'habitat coopératif à Claire et Paul, l'invitation à monter un projet de ce type sur la Croix-Rousse est diffusée dans leurs réseaux amicaux. Ainsi, pour le lancement du projet, les premiers membres choisissent dans un premier temps un mode de diffusion qui suit le principe de la cooptation¹³¹.

Quelques mois plus tard, le 4 mars 2009, sept amis se rejoignent au Dahut, un bar associatif des Pentec de la Croix-Rousse. Cette première réunion est menée à titre exploratoire. Il s'agit de parler collectivement d'habitat coopératif et de voir comment un projet de ce type peut résonner chez chacun. A ce stade, le projet est encore vague et le groupe très informel ; les discussions ne sont pas encore *outillée* – elles sont libres, sans règles de prise de parole – et le collectif ne s'est pas encore monté en statut associatif (il faudra attendre 2012 pour cela).

Le projet d'habitat coopératif fait tout de suite écho dans la bande d'amis mais les retraductions de chacun en esquissent à peine les possibilités. Pour entrer dans le concret et se mettre au travail, les membres ont besoin d'une base matérielle. Pour ce faire, il est demandé à chacun une première définition des attentes en termes de logement (type, superficie notamment). Ensuite, le projet ne nécessite pas uniquement des habitants potentiels mais aussi un lieu pour implanter la coopérative. Victor, qui se greffera au G4M quelque temps après, avait déjà prévenu Paul et Claire que le projet

¹³¹ Nous verrons dans le chapitre suivant que la cooptation sera vite abandonnée et que les membres choisiront de ne pas sélectionner les entrants dans le groupe en dehors du critère de partage des valeurs qui accompagnent le projet.

serait long à faire aboutir. Il était donc nécessaire pour le groupe de s'entourer de partenaires à même de les aider à faire éclore le projet. Pour cela, les membres misent sur la mutualisation des réseaux de chacun.

C'est une première rencontre pour parler d'habitat coopératif, et voir si un projet de ce type nous intéresse.
La discussion est informelle, chacun exprime un avis ou une interrogation à propos de l'H.C.
Pour avancer lors de la prochaine rencontre, il est proposé que chacun revienne dans un mois avec de la matière :

- une liste de contacts :
 - institutionnels (mairie, Grand Lyon, ..)
 - professionnels (bâtiment, juridiques, bancaires, ..)

Extrait du compte-rendu de la première réunion du 4-03-09

D'abord, le groupe a besoin des savoirs relatifs aux expériences d'habitat coopératif. Il est ainsi envisagé de répertorier le réseau des initiatives existantes et chacun est convié à trouver des articles de presse sur l'habitat coopératif. Nous verrons combien ce répertoire sera important pour le groupe, notamment en phase de prospection foncière : tant que le lieu d'implantation n'est pas trouvé, le projet reste flottant et voir des projets aboutis peut tenir un rôle important pour la bonne santé du collectif et faire avec la sensation de flottement et d'inertie.

Ensuite, les membres ont besoin de mettre en commun leurs réseaux institutionnels et professionnels. Tel que formulé à ses débuts, le projet emprunte la voie de la légalité dans un quartier tendu en termes d'offre foncière, et il ne peut advenir sans le soutien des élus. A ce titre, Joanne connaît par le biais de sa famille, l'ancien maire du 4^e arrondissement de Lyon (Plateau). A cette réunion, elle propose alors de prendre contact avec lui. A cette époque, Paul et Béatrice travaillent dans le logement. Ils connaissent bien le monde de la production de l'habitat – son langage, ses rouages et certains élus. Quant à Félix, son expérience militante le rend familier des structures coopératives et bien que son expérience soit plutôt relative au travail, il est à même d'orienter le groupe vers des organismes qui pourraient potentiellement accompagner le projet d'habitat. Enfin, Claire et Paul ont rencontré Victor qui était déjà membre d'Habicoop, une association militante lyonnaise d'accompagnement de projets d'habitat coopératif, dont l'expertise commençait à être reconnue à l'échelle nationale et qui accompagnait la concrétisation d'un habitat coopératif à Lyon, soit une initiative qui deviendra la première opération de la nouvelle vague d'habitat participatif en France et qui sera considérée comme exemplaire par les pouvoirs publics¹³². C'est donc vers Habicoop que les membres se tournent dans un premier temps.

La prospection foncière ayant duré six ans, les réseaux du collectif se sont épaissis à force d'arrivées et de départs dans le groupe, et des changements de vie de chacun. Ce n'est qu'en 2014 que la recherche de terrain se débloquent.

¹³² Voir : Devaux, 2013. Nous verrons plus loin que cette initiative est le pendant inverse de l'opération de Confluence, un projet d'écoquartier considéré comme un échec par la Métropole de Lyon.

1.2. L'association Habicoop : entre accompagnement et militance

Habicoop est une association lyonnaise qui se donne pour mission le développement de l'habitat coopératif en France. Créée en 2005 par un petit groupe de militants écologistes et un architecte inspirés par les coopératives de Suisse et du Québec, elle se donne pour objectif de rechercher une troisième voie face aux difficultés d'accès au logement induites par la spéculation foncière et l'engorgement du parc social. Depuis l'accompagnement des groupes d'habitants, elle cherche à épaissir la constellation de l'habitat coopératif et le devenir de cette alternative pour la constituer en politique publique. Son mode d'action vise différentes échelles politiques : les groupes d'habitants, les collectivités locales et l'Etat.

Pour ce qui concerne les groupes d'habitants, Habicoop fournit une aide au montage juridique et financier pour faciliter les initiatives. L'accompagnement des groupes vient enrichir en retour l'expertise de l'association car elle permet la mutualisation des informations relatives aux projets adhérents à l'association, et il favorise la mise en réseau des groupes entre eux et les échanges¹³³. Tous les projets d'habitat participatif ne peuvent pas prétendre à l'accompagnement d'Habicoop. On l'a vu dans l'introduction de la thèse, la nébuleuse des initiatives d'habitat participatif regroupe des projets variés, et l'adhésion à l'association est soumise à conditions, notamment de produire de « l'habitat coopératif ». Pour Habicoop, la définition de la coopérative d'habitants suit une ligne politique très précise : elle doit avoir une propriété collective, être anti-spéculative, démocratique et égalitaire, favoriser la mutualisation et la solidarité, être écologique et inciter ses habitants à des pratiques respectueuses de l'environnement, ne pas cultiver l'entre soi, etc. Soit autant de valeurs qui permettent selon l'association de garantir l'alternative et de faire troisième voie, et qui précèdent la ligne politique des projets adhérents.



Charte de l'association Habicoop en vigueur au moment du partenariat avec le G4M (2009)

¹³³ D'ailleurs dès 2015, l'association se transformera en fédération pour mieux couvrir le territoire français.

Si le G4M se dirige tout de suite vers Habicoop après le lancement du projet, l'accompagnement ne dure qu'un an. Il s'arrête après une prise de bec entre le G4M et l'association. Selon les membres de cette époque, le groupe estimait ses honoraires trop élevés et un temps d'investissement dans l'association trop chronophage au regard du portage du projet du G4M. Habicoop quant à elle jugeait que le groupe n'était pas assez politique. Je n'ai pas réussi à avoir plus d'informations à ce sujet, mais cette dernière affirmation témoigne d'une tension importante que les groupes d'habitants doivent résoudre : on leur demande une ligne politique claire alors qu'ils ne sont qu'au début de l'exploration des possibles, que le projet est encore flou et tributaire des conditions budgétaires. Nous allons voir qu'il n'y a pas eu de ligne politique prédéfinie pour le projet du G4M, malgré des engagements individuels certains et un vif intérêt pour la forme coopérative. Nous verrons aussi, notamment dans le chapitre suivant, que les conditions financières de ces projets dépendent aussi des possibilités de partenariat. C'est au fil des propositions de terrains que le groupe a pu entrevoir ces possibles et stabiliser sa ligne politique et son montage.

Au niveau des collectivités, l'association Habicoop vise leur sensibilisation pour faciliter l'accès des groupes d'habitants au foncier. Les collectivités ayant la main mise sur de nombreux terrains, l'association les incite à mettre à disposition ces derniers ou des bâtiments sous propriété publique. Par ce biais, il s'agit d'alléger les habitants du poids financier en leur évitant de prendre en charge l'achat du foncier. Par ailleurs, à partir de la clause anti-spéculative qui définit la coopérative d'habitant, Habicoop prône la voie de l'emphytéose. Cette voie est inspirée par le système américain du *community land trust*¹³⁴. Avec l'emphytéose, il s'agit de distinguer la propriété du foncier de la propriété du bâti et par cette distinction de geler la spéculation par le biais d'un bail de 99 ans, renouvelable. Ainsi, les collectivités (ou autres organismes publics) peuvent mettre à disposition des terrains, sans en perdre la propriété foncière, tout en permettant à une coopérative d'être propriétaire du cadre bâti. Nous verrons dans le chapitre suivant que lorsque la propriété du bâti est détenue par une coopérative, chaque coopérateur acquiert des parts sociales dont la valeur varie très faiblement. Ce qui permet, malgré les mouvements, de geler la valeur de chaque appartement et d'éviter qu'elle ne suive le cours du marché foncier. A terme du bail, soit l'immeuble revient à la collectivité, soit le bail est renouvelé avec la coopérative.

Dès lors, l'emphytéose ouvre un possible anticapitaliste. Habicoop retrouve les traces d'une « culture de l'emphytéose » au XIXe siècle à Lyon qui a participé de l'étalement urbain et par la suite, se serait apparemment perdue¹³⁵. Habicoop milite pour son retour. Pour les habitants, l'obstacle économique du foncier serait levé, ce qui faciliterait les bricolages juridiques. Le processus de montage s'en verrait raccourci et les habitants pourraient concentrer leur énergie ailleurs qu'à la recherche d'un terrain. Malgré tous ces avantages, dans le cas du G4M, l'emphytéose n'a pas été possible car les collectivités manquent de fonds et que la Croix-Rousse est sous une telle pression immobilière, qu'elles préfèrent vendre les terrains à des promoteurs privés pour obtenir des liquidités, plutôt que de les mettre à disposition à des habitants bien moins dotés. Pendant six années de recherche, aucune proposition

¹³⁴ Pour plus de détails, voir : Attard, 2013

¹³⁵ Voir : D'Orazio, 2017, p. 123.

d'emphytéose n'a été faite au G4M, et pour compenser cet état de fait, il a fallu trouver un autre partenaire financier et entrer dans un montage complexe.

Enfin, Habicoop exerce un travail de lobbying politique auprès de l'Etat depuis plusieurs années pour que la législation française facilite les opérations d'habitat coopératif. Comme le décrit Anne d'Orazio dans sa thèse¹³⁶, après un long travail de mise en réseau avec d'autres associations militant en faveur de l'habitat participatif sur le territoire français qui aboutit en 2010 lors des Rencontres pour l'habitat participatif à Strasbourg, elle a pu éveiller la curiosité des pouvoirs publics sur le dispositif. En 2011 est créé un réseau de collectivités qui souhaitent s'engager dans l'habitat participatif à titre expérimental. Ce réseau avait l'ambition de faire le pont entre l'action citoyenne et l'action ministérielle. En 2011, des élus du Grand Lyon rejoignent le réseau mais il faut attendre 2013 pour dépasser la frilosité du Président du Grand Lyon (Gérard Collomb) et que la Communauté Urbaine s'engage véritablement dans l'expérimentation¹³⁷. Dès 2013, l'expertise d'Habicoop est mandatée par le gouvernement pour travailler sur la loi ALUR initiée par Cécile Duflot et le retour du statut de coopérative d'habitants dans la législation. Nous verrons dans le chapitre suivant que selon la ligne politique définie par Habicoop, les montages juridiques et financiers restent très limités pour les groupes qui souhaitent promouvoir la propriété collective, le droit d'usage, la démocratie et l'antispéculation. Si le statut de coopérative a été créé grâce à la loi ALUR et qu'il incarnait l'espoir d'une troisième voie, sa formalisation est arrivée trop tard pour le G4M et la loi n'a pas rempli ses objectifs : la création du statut a permis de reconnaître au niveau législatif cette forme d'habitat, mais les décrets concernant l'assurance des groupes d'habitants en cas de faillite n'ont jamais été votés¹³⁸.

L'accompagnement d'Habicoop a été plutôt bref mais il n'a pas été sans importance. Il a participé au pré-cadrage des valeurs du projet du G4M. L'expertise de l'association a été cruciale lors des premières propositions de terrain et des informations précieuses ont été fournies au G4M. Grâce à cet accompagnement, le G4M a très tôt entrevu les possibles en termes de montages. Aussi, l'adhésion a permis au groupe d'enrichir le réseau des initiatives d'habitat coopératif existantes. C'est notamment le cas d'une opération à Lyon, qui bénéficiait de l'accompagnement d'Habicoop depuis 2005 et dont l'expérience préalable à celle du G4M a été précieuse pour la réalisation du projet. Tous ces éléments ont permis au G4M de rester en roue libre pendant deux ans. Une fois le réseau constitué, il pouvait s'adresser directement aux autres collectifs d'habitat coopératif de Lyon (deux autres en cours à cette époque). Une fois le panel de possibilités de montages exploré, le groupe a pu privilégier des expertises ponctuelles (ex : notaire, comptable, etc.). En 2013, alors que le groupe est en difficulté car il n'a toujours pas de proposition foncière concrète, il se tourne vers une autre association d'accompagnement. Un an après le début de cet accompagnement, le Maire du 4^e arrondissement promet officieusement un terrain au G4M.

¹³⁶ D'Orazio, 2017

¹³⁷ Il est intéressant de noter que 2013 marque également la concrétisation du premier habitat coopératif français de la nouvelle vague d'habitat participatif. Je fais l'hypothèse que l'exemplarité de l'opération a atténué la frilosité du Président du Grand Lyon.

¹³⁸ Source : entretien avec un membre du Haut Comité au Logement.

1.3. Les collectifs à l'épreuve du décryptage de la politique locale

On a vu que la plupart des membres du G4M cultivent un attachement fort à la Croix-Rousse et que le quartier s'étale sur deux arrondissements : les Pentes (1^{er} arr.) et le Plateau (4^e arr.). Ainsi, pour trouver une opportunité foncière dans le quartier les deux mairies ont été démarchées.

Entretien du 1-08-16

Joanne : On avait une préférence pour les Pentes.

Emilie : Pourquoi ?

Joanne : Parce que c'est plus proche de la vie associative. Du coup, on a d'abord tenté la Mairie du 1^{er}. Avec le recul, je pense que ce n'était pas réaliste. Il y a beaucoup plus d'espaces sur le Plateau [4^e arr.]. Il y a tout à faire.

Nous verrons que la piste des Pentes n'a pas fonctionné. Nathalie Perrin-Gibert, la Maire du 1^{er} (PS puis GRAM) était très enthousiasmée par le projet de coopérative du G4M, mais les terrains étant pris entre des fléchages urbains tout spéculatif et tout social, elle avait peu d'offres de foncier à proposer à un groupe mixte en termes de revenus. Parallèlement aux premières prises de contact avec la Mairie du 1^{er}, le G4M engage le dialogue avec la Mairie du 4^e (PS puis En Marche). Il sera facilité par Joanne qui par le biais de sa famille, avait le contact du Maire. C'est dans cet arrondissement que le terrain sera trouvé mais au prix d'un long travail de décryptage de la politique locale et des échelons de la décision publique.

Si pour les membres, le Plateau s'est plus vite embourgeoisé que les Pentes, la Croix-Rousse est prise dans une gentrification à plusieurs vitesses qui offrait plus d'interstices sur le Plateau. Souvenons-nous de la bétonnière, de la grue et de l'immeuble en construction qui immortalisaient le paysage du Plateau sur le Mur des Canuts en 2013¹³⁹. Le mot d'ordre était à la densification, un mot d'ordre que l'on retrouve plus tard (2012-2017) au moment de la réforme du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et des zonages de l'arrondissement. L'Ouest et le Nord de l'arrondissement seront particulièrement visés par cette réforme et c'est dans l'une de ces interstices que le terrain du G4M sera finalement trouvé.

La promesse de vente a lieu six ans après le début des recherches (2015) et d'un long travail d'insertion dans la politique locale. Le terrain a été identifié dans le 4^e arrondissement mais il a été fourni par le Grand Lyon (Métropole). Il a donc fallu que la Mairie du 4^e se mette au diapason avec la Métropole. Ces éléments nous ramènent à la complexité de la décision publique et à ses échelons hiérarchiques. Lyon est une grande ville et elle n'est pas sous l'égide d'une seule mairie. Chaque arrondissement a sa propre mairie et ces mairies sont elles-mêmes sous l'égide de la mairie centrale (la Ville), puis de la Métropole. A Lyon, la Métropole a un statut particulier. Elle a été créée en 2015 pour remplacer la communauté urbaine de Lyon. Ce statut particulier lui offre une compétence à la fois départementale et de métropole.

¹³⁹ Voir chapitre 1.

Joanne : Ceux qui bossaient dans le logement social avaient des contacts. (...) Ça a aidé. Puis, il fallait respecter les niveaux de hiérarchie pour ne pas froisser personne et trouver les bons niveaux pour établir une discussion.

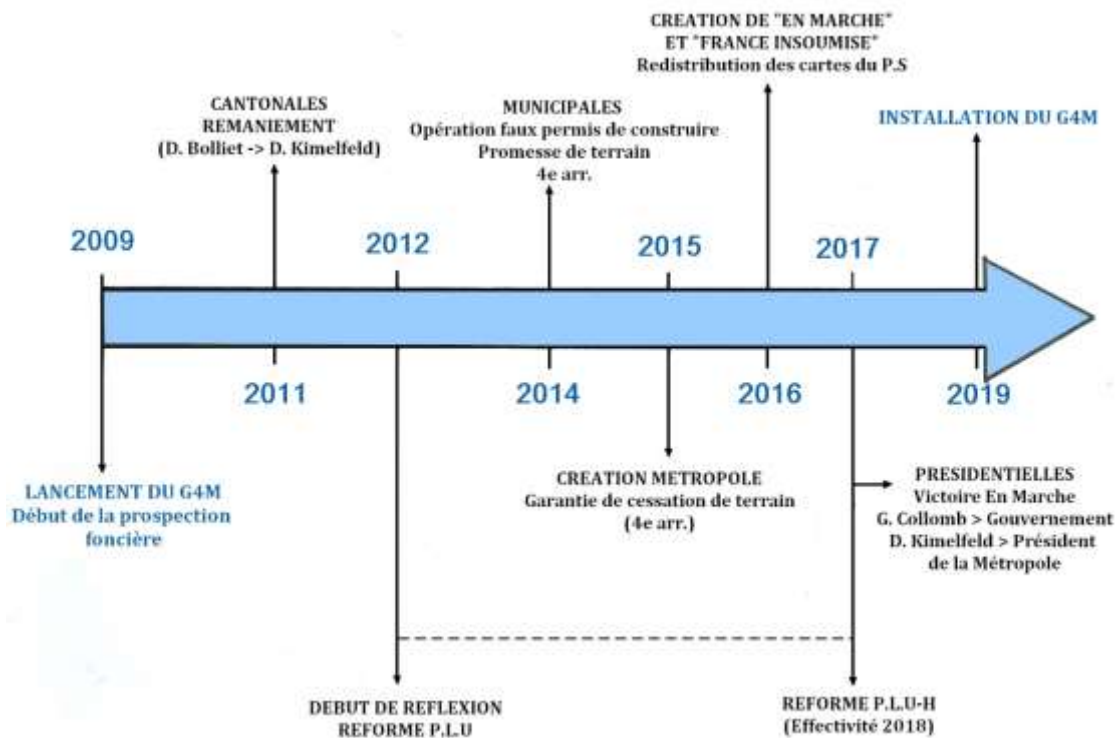
Par le biais des réseaux professionnels de Paul et de Béatrice qui travaillaient/ont travaillé dans le logement, le groupe avait un contact à la Métropole de Lyon. Le monde du logement étant étroitement lié au monde de la décision publique, ces réseaux ont permis au groupe de connaître les rouages politiques et de trouver les bons niveaux discussions.

En effet, les prises foncières dépendaient aussi des relations qu'entretenaient la mairie du 1^{er} et la mairie du 4^e avec sa hiérarchie. Selon les membres, au temps de la prospection, la mairie du 1^{er} était proche de la Mairie centrale (Ville) mais cette dernière n'avait pas d'offre de terrains hors projets spéculatifs. Ses liens avec la Métropole étaient plutôt fragiles. Nous avons vu en introduction de la thèse que l'impératif délibératif¹⁴⁰ ouvrait des perspectives de soutien institutionnel au G4M. Toutefois à l'époque du lancement du projet, si des élus (notamment le vice-président au logement de la Métropole Olivier Brachet), avaient pris part au réseau d'expérimentation de l'habitat participatif initié par de nombreuses collectivités françaises¹⁴¹, il faut savoir qu'une opération d'habitat participatif avait déjà été expérimentée dans le cadre d'un projet d'écoquartier dans le sud de Lyon, à Confluence. Le projet avait fait polémique et selon certains membres du G4M, le Président du Grand Lyon – G. Collomb – était frileux de renouveler l'expérience. Les prises de la Mairie du 1^{er} sur cet échelon politique s'en voyaient d'autant plus amoindries.

Avec la Mairie du 4^e (Plateau), le G4M avait affaire à une situation inverse. Au départ, elle était plus proche du Grand Lyon que de la Mairie centrale. Mais en 2011, Gérard Collomb (alors Président du Grand Lyon) entreprend un remaniement : le Maire D. Bolliet (contact du G4M) est envoyé à la Ville. Son adjoint, D. Kimelfeld lui succède dans le 4^e arrondissement. Cette recomposition resserre les liens du 4^e à la Ville. Deux ans après, le Grand Lyon s'engage un peu plus dans le réseau des collectivités pour l'habitat participatif mais il faudra attendre encore les Municipales (2014) pour que D. Kimelfeld inscrive le projet du G4M dans ses promesses de mandat, et 2015 pour que la Métropole active le droit de préemption sur un terrain du Plateau. Entre temps, les habitants se trouvent trimballés dans les jeux politiques des élus et le projet est fortement mis à l'épreuve par les fléchages du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définit les orientations des projets d'urbanisation à venir. Leur demande est prise dans trois moments politiques majeurs : i) la préparation des municipales (2014), ii) la réforme du PLU (2012-2017), iii) la préparation des élections présidentielles (2017) qui inclut la création du parti macroniste et redistribue les cartes du Parti Socialiste (2016).

¹⁴⁰ Sur l'impératif délibératif voir : Blondiaux & Sintomer, 2002. Sur la mise en politique de l'habitat participatif, voir : Devaux, 2013.

¹⁴¹ Le réseau des collectivités pour l'expérimentation de l'habitat participatif a été créé en 2010, suite à l'interpellation du mouvement pour l'habitat participatif tout juste constitué par le biais d'associations militantes, afin de se poser en passeur entre les revendications des citoyens et l'action ministérielle. Pour plus de détails sur ces aspects, je renvoie à la thèse d'Anne d'Orazio (2017).



Chronologie de l'agenda politique relatif à l'exploration foncière

Le remaniement opéré par G. Collomb en 2011 à la mairie du 4^e préparait les élections municipales. Après la défaite de D. Bolliet (maire pendant dix ans) contre les écologistes aux cantonales de 2011, G. Collomb a estimé que D. Kimelfeld ferait un meilleur successeur pour maintenir le PS dans le 4^e. Avec l'élection d'E. Macron, G. Collomb et D. Kimelfeld quittent le PS et se rattachent au parti En marche. Dans le 1^{er} arrondissement, Nathalie Perrin-Gilbert choisit une autre voie. Juste avant les Municipales (gagnées), elle décide de s'allier au Front de Gauche et de soutenir la candidature de J-L Mélanchon (France Insoumise) aux Présidentielles, ce qui lui vaudra d'être considérée comme une dissidente du PS et n'arrangera pas ses relations avec G. Collomb à la Métropole. Ensuite, nous verrons qu'en 2012 survient la réforme du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour y intégrer une politique de l'habitat et revoir les zonages des quartiers. Cette réforme enclenche un grand moment de consultation où les citoyens sont conviés à participer. Vœux du Président du Grand Lyon, petits déjeuners du maire du 4^e, etc. Le G4M envoyait toujours des membres pour investir ces espaces et y porter le projet d'habitat coopératif.

Nous verrons que ce moment a été très délicat pour le groupe. Bien que le G4M soit présent sur tous les fronts, pendant cinq ans jusqu'à la veille des Municipales (2014), aucune promesse de terrain n'est faite. Dans ce moment de flottement, des départs surviennent et le groupe se retrouve en difficulté : les membres ont beau se réunir régulièrement, le projet est dans l'inertie et ils envisagent ainsi de délocaliser la coopérative en dehors de la Croix-Rousse. Mais l'option ne trouve pas le consensus dans le groupe et ils décident de changer leur mode d'action : plutôt que d'attendre une proposition de la part des collectivités, ils prennent les devants et commencent à chercher des

terrains eux-mêmes pour constituer un répertoire et le présenter aux deux mairies. A force d'échanges avec les élus, ils comprennent que les Municipales constituent un moment politique charnière qui met les mairies du 1^{er} et du 4^e en concurrence. Plutôt que de faire des allers retours d'une mairie à l'autre, ils décident de tirer profit de cette concurrence. A la veille des Municipales, ils profitent de la journée de l'Eco-Habitat pour confronter les deux Maires au répertoire de terrains qu'ils ont identifiés. C'est à D. Kimelfeld (4^e arr.) de réagir sur l'un des terrains du Plateau de la Croix-Rousse et d'enclencher les négociations avec le Grand Lyon pour qu'il cède le terrain au G4M. Il décide d'inscrire le projet du G4M dans ses promesses de mandat. Le lendemain, les municipales ont lieu. Comme prévu par G. Collomb, D. Kimelfeld se maintient à la Mairie du 4^e et il est nommé Vice-Président du Grand Lyon. En tant que Vice-président du Grand Lyon et « alter égo de G. Collomb », D. Kimelfeld obtient la promesse de vente du terrain identifié par le G4M mais il faudra encore attendre le 24 août 2015 pour que l'accord de principe de la Métropole parvienne par courrier, et 2017, pour que la validation du permis de Construire permette la signature effective de la vente du terrain.

*

En même temps que le collectif d'habitants est un train de formuler son projet politique sur la base de la forme coopérative (inspiration Habicoop) et des attachements de chacun au quartier (chapitre précédent), il rencontre les politiques locales qui doivent-elles mêmes s'ajuster à des mots d'ordre plus généraux tels que l'impératif participatif, et qui voient dans l'habitat participatif la possibilité de créer une politique publique à la croisée des revendications citoyennes et de l'agenda ministériel. Dès lors avec le G4M, on a affaire à un projet politique qui n'est pas déconnecté de la politique globale mais qui tente de s'y inscrire de manière particulière, et qui suppose pour les habitants de décrypter les jeux politiques à différentes échelles décisionnelles et de s'approprier les cadres institutionnels pour saisir les opportunités offertes par la politique locale. Comment donc les membres du G4M ont-ils opéré ce travail d'appropriation et de décryptage ? Et comment en retour, ce travail a mis à l'épreuve le projet politique du G4M en train de se formuler ?

2. Des pistes de terrain aux possibilités de faire projet

Dans cette partie, il s'agit de voir en quoi la recherche de foncier engage l'exploration conjointe du projet collectif et des cadres institutionnels qui régissent le territoire administratif du milieu d'implantation visé.

Le moment de la prospection amène les collectifs à résoudre une tension importante : pour pouvoir aider les habitants, les élus leur demandent d'être au clair sur les objectifs du projet et sur le montage, car au niveau des mairies, les possibilités foncières dépendent des fléchages du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui régissent les orientations des transformations urbaines à venir. Ces fléchages sont attachés aux terrains et ils impactent en retour les objectifs et les possibilités de partenariats et de montages des projets. Ainsi, pour s'avancer sur un montage et afficher des objectifs clairs de projet, les habitants doivent connaître la réglementation qui régit chaque terrain. Au stade de la prospection,

nous allons voir que la seule option qui s'offre aux habitants est de connaître tous les montages possibles sur un panel d'objectifs variés.

2.1. La piste de la réhabilitation des Pentes : tout social ou tout spéculatif

Très vite après sa constitution en 2009, le G4M se tourne vers les deux mairies du quartier pour connaître les possibilités foncières. Même si les membres avaient une préférence pour les Pentes, la recherche de foncier est concomitante sur les deux secteurs de la Croix-Rousse.

Le 24 juillet 2009, trois membres du G4M rencontrent Luc Voiturier, l'adjoint de la mairie du 1^{er} (PS), Sabine C. (technicienne sur les questions de logement à la Mairie centrale) et Isabelle N., (membre de la Mission des Pentes de la Croix-Rousse chargée du développement territorial de la ville¹⁴²).

Dès le début de la réunion, l'adjoint au maire fait preuve d'enthousiasme : l'habitat coopératif est inscrit dans le programme des Municipales de 2010 et la mairie du 1^{er} a tout intérêt à soutenir le projet du G4M pour tenir ce programme. Il avertit que le groupe doit s'attendre à lever à un certain nombre de contraintes, mais étant donné le caractère innovant du projet, il indique que des financements peuvent être trouvés. Dans les Pentes, il existe un zonage social et si le groupe s'engage à produire des logements sociaux, il pourra bénéficier d'aides. De la bouche de L. Voiturier, apparaît ainsi la première mention du partenariat incontournable avec un bailleur social.

Pour entamer la réflexion sur le foncier, l'adjoint au maire a besoin que le G4M lui rappelle ses objectifs. Un mois auparavant, le groupe avait rempli sa fiche projet selon des axes de valeurs prédéfinis par Habicoop :

| Valeurs Indiquez comment les dimensions suivantes sont prises en compte par le projet et lesquelles sont prioritaires. | |
|---|---|
| non spéculation, propriété collective | Oui, c'est notre priorité , avec l'idée d'un foncier appartenant à la collectivité |
| coopération, démocratie | Oui, c'est pour nous assez inhérent au projet. |
| dimension environnementale | Oui – Non prioritaire |
| mixité sociale, accès à des ménages modestes | Oui, l'idée étant de mixer du très social locatif et de l'accession via la coopérative – Assez prioritaire |
| projet de voisinage, espaces communs | Oui, l'idée étant de réfléchir à la mutualisation de services entre les coopérateurs : appart partagé, voiture commune, etc. Assez prioritaire. |
| ouverture sur le quartier | Oui, l'idée étant de réfléchir à des passerelles avec le quartier (salle, etc.). Assez prioritaire |
| autres | |

Extrait de la fiche projet d'Habicoop remplie par le G4M (3-06-09)

¹⁴² Equipe en charge de la politique de la ville, intervenant sur les projets urbains, l'habitat, le développement économique, la prévention, l'enfance et la jeunesse, le développement culturel. C'est une association 1901 mais l'équipe regroupe du personnel de la Ville de Lyon et de la métropole du Grand Lyon.

Au regard des foyers qui composent le G4M en 2009, le projet s'oriente vers un groupe mixte en termes de revenus. Selon le précadrage d'Habicoop, la propriété collective et la non-spéculation font figure de priorité dans le groupe, mais à ce stade rien n'est encore tout à fait stabilisé. Face au flou, l'adjoint du 1^{er} arrondissement engage une réflexion avec Sabine C (Ville de Lyon) pour explorer les possibles en fonction des pistes foncières des Pentès qu'il a repérées (Isabelle N ne prendra pas la parole¹⁴³). Ces pistes concernent uniquement d'anciens bâtiments. Dans les Pentès, le maillage est très serré et comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le secteur est patrimonialisé depuis 1998. De nombreux immeubles sont classés historiques et L. Voiturier prévient que le projet du G4M devra prendre la forme de la réhabilitation. Dès lors, le zonage du Plan Local d'Urbanisme offre deux voies possibles : l'accession sociale et l'accession privée.

Selon Sabine C. (Ville de Lyon), seulement trois immeubles peuvent faire l'objet du droit de préemption (réserve d'une parcelle) et pour bénéficier de ce droit, il est incontournable de s'allier à un bailleur social car une telle présence se veut rassurante pour les collectivités. Elle évoque notamment un immeuble rue des Tables Claudiennes (à l'est des Pentès). A cette époque, une étude de faisabilité est en cours. L'immeuble est sous « zonage social » mais il est frappé d'un arrêté de péril et la plupart des occupants n'ont pas l'intention de le quitter après sa rénovation. Cette piste est donc peu probable.

Avant la réunion, le G4M avait également identifié un immeuble dans la rue où habitait un membre, rue Pierre Blanc (à l'ouest). Après un entretien de la Maire du 1^{er} avec Habicoop, Victor du G4M savait que cette piste n'était « pas froide »¹⁴⁴. Luc Voiturier et Sabine C examinent le terrain, mais comme pour la piste précédente, il est sous « zonage social », ce qui implique que tous les appartements produits appartiennent au parc social. Le Plan Local d'Urbanisme ne reconnaît pas le logement intermédiaire comme du logement social, ce qui exclut une bonne partie des ménages qui composent le G4M. Pour intégrer les autres foyers, il faudrait modifier le Plan Local d'Urbanisme. Sa révision est prévue en 2017 mais le droit de préemption ne s'applique que sur cinq ans. Le terrain arrive trop tôt (2009 amène à 2014). Ainsi, selon l'adjoint du 1^{er}, cette option n'est pas envisageable.

Par ailleurs, si la réhabilitation peut ouvrir sur des financements publics, L. Voiturier avertit le G4M qu'elle coûte plus chère que le neuf. Le G4M n'a pas encore produit une synthèse des revenus et des apports de chacun, mais les interlocuteurs ont bien compris que ses moyens financiers sont limités. Pour faire face à cette carence, Sabine C. insiste sur la nécessité d'associer le Grand Lyon¹⁴⁵ au projet, sans quoi le groupe devra s'allier à un promoteur privé. Si la voie du privé est empruntée, alors il faudrait que le promoteur mène la réhabilitation *via* l'Agence Nationale de l'Habitat et qu'une convention soit passée afin qu'il produise du logement social. Néanmoins, à la fin de la convention, les appartements retomberaient dans le marché privé et l'objectif anti-spéculatif visé par le G4M ne pourrait être rempli.

¹⁴³ C'est du moins ce que sous-entend le compte-rendu de la réunion.

¹⁴⁴ Relevé de décisions du G4M le 3-06-09.

¹⁴⁵ Je rappelle qu'à cette époque, le Grand Lyon désigne la communauté urbaine de Lyon. La Métropole est créée en 2015 et elle garde le même nom.

La discussion reprend alors la voie du social. Sabine C. rappelle que les immeubles sous « zonage social » sont souvent négociés avant la vente du terrain. Dès lors, une piste consiste à s’allier rapidement à un bailleur avant d’avoir trouvé le terrain et de l’associer à la prospection. Ce qui permettrait au G4M de porter le projet en amont des négociations et d’orienter lui-même les fléchages.

Les pistes sont multiples et elles empruntent des sentiers et des montages différents, mais elles fournissent deux informations importantes au G4M : toutes impliquent la présence d’un bailleur social et le soutien du Grand Lyon. Il est donc nécessaire de faire-avec ces deux partenaires. Dans les Pentes, le partenariat avec un bailleur permettrait d’accueillir des foyers très modestes (idéal de mixité sociale), d’alléger les habitants du poids financier du projet, de respecter les zonages du Plan Local d’Urbanisme et de gagner la confiance des collectivités. Par ailleurs, le projet doit être porté jusqu’au Grand Lyon, ce qui implique d’aligner différents échelons politiques. Dès lors, Sabine C indique qu’il faut passer par les élus – souvent ils ont plusieurs casquettes – et que la mairie du 1^{er} va afficher sa volonté de porter l’opération sur les Pentes et de la diffuser à la Ville (Mairie centrale) et au Grand Lyon. La collectivité pourra alors mobiliser ses efforts pour le foncier. En cas de préemption, le bailleur négociera le foncier et si le G4M choisit de s’associer au privé, ce sera aux collectivités et à la coopérative.

Sur cette expertise, l’adjoint à la mairie du 1^{er} s’engage à rencontrer Benoît Tracoll, le directeur du bailleur social engagé auprès d’une autre initiative d’habitat coopératif à Lyon, avec Nathalie Perrin-Gilbert (Maire du 1er) afin de lui demander d’activer son réseau sur la recherche de foncier et il promet de faire un courrier à la Ville et au Grand Lyon pour lancer les choses du côté des élus. Pour cela, il demande au G4M de lui faire parvenir ses capacités financières, ses attentes en termes de superficie du bâti et les profils fiscaux des foyers qui composent le groupe. Pour élargir la recherche de foncier, il convie le groupe à se tourner vers des organismes privés (notamment les banques et les assurances)¹⁴⁶.

Une fois le tableau des capacités financières formalisé avec Habicoop, le groupe doit encore attendre que L. Voiturier active le projet du G4M aux échelons politiques supérieurs. Malgré l’enthousiasme affiché par l’adjoint du 1er, Claire (alors habitante des Pentes) le croise deux mois plus tard et elle apprend qu’il n’a toujours pas envoyé les lettres.

Compte-rendu 16 septembre 2009
Le groupe du 4 Mars 2009

Point sur les contacts mairie

- 1) **Nathalie** a croisé Voiturier qui devait envoyer sous peu la lettre au Grand Lyon et à la Ville. Relance avec tableau immob et où en est le rdv avec Tracoll ?
- 2) Faire passer le doc de mairie du premier à Bolliet (**Joanne**) et à l’élú au logement, et faire part du rdv avec mairie du premier .demande de rdv pour savoir si il est dans les mêmes dispos que le 1er, et prêt à faire un courrier comme celui de Voiturier.

¹⁴⁶ Ces pistes ne donneront rien.

La rencontre est l'occasion de connaître l'avancement de la situation et de faire une petite pique de rappel à l'adjoint. Les rencontres se succèdent mais elles n'ouvrent pas sur des pistes de réhabilitation concrètes. A chaque réunion toutefois, le groupe doit toujours expliciter ses valeurs et ses objectifs. Il prend connaissance des contraintes liées aux spécificités du quartier et à la réglementation, et des diverses stratégies possibles pour les contourner. A l'issue de chaque rencontre, le groupe se voit mieux armé dans la discussion et certains des efforts fournis peuvent être transférés pour s'entretenir avec la Mairie du 4^e où il semble y avoir plus de possibles. A force, les membres du G4M comprennent que les mairies sont très dépendantes de la Métropole et ils finissent par savoir que dans le 4^e, siège « l'alter égo » du Président de la Métropole – David Kimelfeld (adjoint au Maire).

2.2. La piste du Plateau : les terrains et les fléchages

En parallèle des rencontres avec la Mairie du 1^{er}, le G4M explore la piste du 4^e arrondissement. Les membres ont affaire à deux interlocuteurs : de 2009 à 2011, ils traitent avec Dominique Bolliet, le maire PS en place pendant dix ans à la mairie du 4^e, et à partir de 2011, avec David Kimelfeld (PS) son successeur.

En 2009, D. Bolliet s'engage à les aider à trouver un terrain. Il identifie quatre pistes foncières et prend le soin de souligner qu'elles sont « extrêmement hypothétiques »¹⁴⁷. En 2011, Gérard Collomb (PS), maire de la Ville de Lyon et Président du Grand Lyon, opère un remaniement dans l'optique des élections municipales de 2014. D. Bolliet avait été battu par les Ecologistes aux cantonales en 2011 et G. Collomb présentait l'adjoint de D. Bolliet - David Kimelfeld - comme un meilleur candidat pour garder la mairie dans les mains du PS. Ainsi, D. Bolliet est invité à démissionner pour laisser sa place à D. Kimelfeld à la mairie du 4^e (il sera effectivement élu en 2014). Ensuite, malgré la place de choix de G. Collomb à la Ville (Maire de Lyon), il avait des relations tendues avec ses agents administratifs¹⁴⁸. C'est pourquoi, il place D. Bolliet au poste d'adjoint RH à la Ville. D. Kimelfeld et G. Collomb étant très liés, ce remaniement cristallise beaucoup d'espoirs au G4M. Selon les membres de l'époque, les multiples casquettes de D. Kimelfeld faisaient de lui un interlocuteur privilégié. En tant que 1^{er} adjoint au maire du 4^e et vice-président du Grand Lyon, il avait un pied sur plusieurs échelons de la décision publique (de l'arrondissement à la métropole). En tant que conseiller municipal, adjoint au Développement Durable et à l'Economie Sociale et Solidaire, il avait mis en place au Grand Lyon un groupe de pilotage « économie sociale » où l'habitat coopératif était à l'ordre du jour. Il pouvait donc appuyer d'avantage l'initiative du G4M auprès du Grand Lyon. Aussi, en tant que Président de la SCIC Habitat Rhône-Alpes (SA d'HLM), il avait un pied dans le monde du logement au niveau régional et offrait une nouvelle piste de prospection de terrain.

¹⁴⁷ Compte-rendu de réunion avec D. Bolliet du 24-01-11.

¹⁴⁸ FOURNIER F., « Comment Collomb a débarqué Bolliet de la Mairie du 4^e, *Lyon Capitale*, le 28-06-11. Consulté le 4-12-19 : <https://www.lyoncapitale.fr/politique/comment-collomb-a-debarque-bolliet-de-la-mairie-du-4e/>

Toutefois, malgré la présence de ce nouvel interlocuteur, les opportunités foncières abordées avec D. Bolliet, n'évoluent pas. Deux parcelles (Rue de Cuire et Impasse Gord) – les plus centrales – sont trop petites et l'une d'entre elles suppose le rachat de la parcelle d'à côté à un promoteur privé pour intégrer tous les foyers qui composent le collectif d'habitants. Une autre parcelle (rue Pernon) dépend de la modification du zonage du Plan Local d'Urbanisme. Les habitants du quartier étant conviés à participer à cette réflexion, la révision est tributaire de l'acceptabilité des résidents de cette zone. En 2010, D. Bolliet amène la piste mais exprime des doutes¹⁴⁹. Un an plus tard, c'est au tour de D. Kimelfeld de dire qu'en raison d'une « levée de bouclier des habitants », « il n'y croit pas »¹⁵⁰. Enfin, une dernière parcelle située dans la rue Deleuvre (nord) est évoquée dès les premiers temps, mais un bailleur social est déjà engagé dessus et l'opération dépend de sa volonté à s'associer à une coopérative.

Je propose de suivre en détails l'évolution de la réflexion autour de cette dernière parcelle.



Plan des opportunités foncières du Plateau (4^e arrondissement)

2.3. La piste de la rue Deleuvre : quand le terrain définit les objectifs du projet d'habitat

La rue Deleuvre se situe au Nord du Plateau de la Croix-Rousse, dans une zone résidentielle proche de la frontière du 4^e arrondissement. La parcelle prend place au fond de la rue et elle est suffisamment généreuse en taille pour accueillir une coopérative. La rue est calme et lumineuse. Ses

¹⁴⁹ Compte-rendu de réunion avec D. Bolliet du 27-01-11.

¹⁵⁰ Compte-rendu de réunion avec Kimelfeld le 24-02-11.

bâtiments ne sont pas trop hauts et ils offrent un paysage architectural mixte : tantôt des maisons, tantôt des barres HLM et des résidences rénovées, tantôt du neuf.

Au chapitre précédent nous avons vu que les membres du G4M tiennent à la proximité et au fait de pouvoir se déplacer à pieds. A ce titre, la rue Deleuvre est un peu éloignée du centre névralgique du Plateau et il faut compter 15-20min pour s’y rendre à pieds (cf. plan p. 107). A cinq minutes toutefois, il est possible de rejoindre le métro Hénon. En deux stations, on arrive dans le bas des Pentes (Croix-Paquet) et à la troisième, on rejoint Lyon comme diraient certains Croix-Roussiens. Près du métro Hénon, on trouve quelques commerces (pharmacie, Intermarché, épicerie de jour) et deux banques. La rue Deleuvre n’est pas éloignée de certaines infrastructures publiques. Près de l’entrée de la rue, un petit parc prend place. A cinq minutes, se trouvent un collège et une piscine. A dix-quinze minutes à pieds, il est possible de rejoindre l’hôpital de la Croix-Rousse, deux écoles (privées), les boutiques et la Poste du bout de la Grande Rue.

La parcelle de la rue Deleuvre est évoquée lors du premier rendez-vous du G4M avec le maire du 4^e, D. Bolliet. Dès 2010, il fait savoir au groupe que le foncier appartient à la mairie et qu’après la modification du Plan Local d’Urbanisme (2017), il sera considéré comme une zone mixte. A ce stade, le projet n’est pas encore cadencé mais il est déjà en cours de négociations : la mairie envisage de s’associer à un bailleur social et à un promoteur privé. Selon D. Bolliet et D. Kimelfeld, la solution pour le G4M consiste à négocier avec ce bailleur pour monter un partenariat, plutôt qu’avec un promoteur privé. Etant donné le prix élevé du foncier dans le quartier, le bailleur s’est habitué à produire des projets dits mixtes et l’expertise qu’il a acquise au fil de ces expériences se veut rassurante pour la Mairie du 4^e ¹⁵¹. Toutefois, très tôt, D. Bolliet fait part de ses doutes. Selon lui, passer d’un partenaire privé à un partenaire coopératif serait « un manque à gagner » pour le bailleur, et il invite le G4M à réfléchir à un montage et à un argumentaire pour « rééquilibrer la balance » et mieux l’intéresser. Autrement dit, il préconise soit un montage en autopromotion (propriété privée) soit d’améliorer l’argumentaire du projet politique autour de la forme coopérative. Selon les membres du G4M de cette époque, la valeur ajoutée d’un tel partenariat réside dans le caractère « local, coopératif, durable, [et la] mixité sociale » du projet, soit un gain non monétaire et plutôt de l’ordre du vivre-ensemble à l’échelle du quartier ¹⁵². A travers cette réponse, on voit déjà certaines valeurs s’affirmer dans le groupe d’habitants et le début d’un discours sur une potentielle politique publique.

Une autre contrainte se pose sur cette parcelle. Le projet est soumis à un fléchage sur l’intergénérationnel, soit une visée qui n’est pas formulée par le G4M dès le départ. A l’époque, il n’y a pas de seniors dans le groupe (les premiers membres sont de la même génération). Etant donné la morphologie du groupe et la diversité des revenus, les membres insistent plus volontiers sur la « mixité sociale ». Toutefois, le projet rue Deleuvre est encore en cours de formulation et les membres du G4M n’ont pas cadencé leurs objectifs. On l’a vu précédemment, le panel des valeurs fixées par Habicoop est large et certaines leur parlent plus que d’autres – l’antispéculation et la mixité sociale notamment.

¹⁵¹ En dehors de ce bailleur, un autre bailleur social constituait un candidat de choix pour la Mairie. Ce bailleur avait déjà accompagné la première opération d’habitat coopératif de la nouvelle vague, considérée exemplaire au niveau national. Néanmoins, le maire avait peu d’espoir car le directeur général de l’organisme affichait la volonté de produire des opérations en accession à la propriété privée. Ce qui aurait invité le G4M à emprunter la voie de la spéculation et de la capitalisation.

¹⁵² Compte-rendu de réunion avec D. Bolliet du 27-01-11.

Ce panel ne mentionne pas l'intergénérationnel mais n'étant pas si éloignée de la mixité sociale, le G4M ne se dit pas fermé à cette idée¹⁵³. La réflexion s'amorce dans le collectif. Dès lors, se pose la question de savoir comment intégrer des personnes âgées : faut-il aller les chercher ? Comment ? Peut-on/doit-on sélectionner les profils dans le groupe ? Toutes ces questions invitent les membres à réfléchir aux modalités d'entrée dans le G4M¹⁵⁴. La piste n'est pas sûre (D. Bolliet avait insisté sur le caractère très hypothétique des pistes) et le G4M change régulièrement de morphologie. Les membres vont et viennent. Les profils varient. Ils finissent par conclure qu'il serait risqué pour le groupe de s'enfermer sur la voie intergénérationnelle car elle figerait la morphologie du groupe¹⁵⁵. En 2010, Habicoop se met en lien avec le bailleur social en question. Mais les négociations ne prennent pas. En 2011, D. Bolliet offre au G4M le contact de son interlocuteur chez ce bailleur et il promet de le rencontrer en amont pour lui parler du projet. Mais peu de temps après, le remaniement à la mairie du 4^e a lieu. D. Kimelfeld reprend le dossier. Sa casquette à la SCIC Habitat n'ouvre aucune piste : ce bailleur produit des logements sociaux qu'à l'extérieur de Lyon, ce qui inviterait le G4M à délocaliser son projet d'habitat. Il refait le point avec D. Bolliet. Il propose au G4M d'organiser une rencontre avec le Président du Grand Lyon Habitat, puis avec le bailleur social, et de parler du G4M dans ses réseaux au Grand Lyon. De son côté, il conseille au collectif d'insister dans son discours sur la dimension sociale du projet intergénérationnel (personnes âgées, services,...)¹⁵⁶, cette dernière pouvant réveiller un supplément de motivation chez les collectivités. Malgré tous ces efforts, le projet de la rue Deleuvre ne prend pas car le bailleur social préfère emprunter la voie du partenariat privé. Il en est de même pour d'autres terrains, et jusqu'en 2014, le 4^e arrondissement n'ouvre sur aucune piste foncière concrète, ce, malgré les réseaux des membres du G4M (élus, ancien maire du 4^e) et la participation du groupe aux événements politiques.

*

Toutes ces rencontres et ces niveaux de blocages font épreuve dans le groupe, car les membres ont l'impression que le projet n'avance pas. Toutefois, tous leurs efforts ne sont pas vains puisqu'ils permettent d'affiner leur exploration du projet (ce qu'ils veulent, ce dont le projet est capable, ce qui fait débat dans le groupe, etc.) et des jeux politiques qui régissent le secteur d'implantation visé. En fonction des fléchages du Plan Local d'Urbanisme et des allers-retours entre les mairies du quartier, le G4M a travaillé sur ses valeurs. Il a identifié les partenaires incontournables à la concrétisation du projet et la manière de leur présenter ce dernier pour les intéresser. Au grès des rencontres et des pistes évoquées, Habicoop offrait son expertise et le G4M entrevoyait de plus en plus le panel de possibilités de montage. De ce point de vue, les membres diront que l'accompagnement de l'association a été salubre¹⁵⁷. Par contre, les priorités qu'ils étaient en train de définir ont été

¹⁵³ Compte-rendu de réunion avec Habicoop du 24-02-10.

¹⁵⁴ Elles seront véritablement formalisées dès que le groupe accédera au foncier. Pour plus de détails sur cette procédure, voir la dernière partie du chapitre suivant sur le Cercle 2.

¹⁵⁵ Avant la stabilisation du projet (montage et achat du terrain), tout le monde sera accueilli sans sélection et sans procédure d'entrée formalisée. C'est en 2014 que le G4M formalisera le Cercle 2, un dispositif de remplacement en cas de départs. Voir le chapitre suivant sur les bricolages juridico-financiers.

¹⁵⁶ Compte-rendu de réunion avec D. Kimelfeld du 24-02-2011.

¹⁵⁷ Compte-rendu de réunion avec D. Bolliet du 5-07-10.

fortement mises à l'épreuve. Les zonages du Plan Local d'Urbanisme ne reconnaissant pas de troisième voie entre le tout social et le tout spéculatif, la seule option consistait en un partenariat qui associerait le parc social et le privé, laissant de côté les foyers du G4M qui ne correspondent pas aux critères sociaux et qui n'ont pas les capacités financières pour devenir propriétaire. La réglementation portait une mixité binaire où les revenus moyens n'avaient pas leur place ; elle ne s'adaptait pas à la morphologie du groupe. Pour les plus engagés du G4M, elle venait renforcer l'importance de créer une troisième voie, à même d'élargir la mixité sociale et de la garantir dans le temps et de réduire les inégalités d'accès au logement¹⁵⁸. Il n'était pas question d'amputer le collectif des classes moyennes (surreprésentées). Il s'agissait de faire avec toutes les personnes présentes dans le projet. C'est pourquoi ils se sont mis à mieux explorer le territoire administratif de la Croix-Rousse pour faire valoir ce possible auprès des collectivités locales. A nouveau, ils ont enquêté.

3. Face au flottement, ré-explore le projet et ses acquis

Le fait d'avoir un lieu pour s'implanter permet à l'utopie de l'habitat participatif de prendre corps¹⁵⁹. En ce sens, l'acquisition du terrain est une étape cruciale de matérialisation du projet politique porté par le G4M. Sans le terrain, le projet d'habiter reste hors-sol car il ne peut être configuré matériellement et lorsque la recherche dure trop longtemps le groupe devient fragile. Sans terrain, comment le G4M s'est-il pris pour faire avancer le projet malgré tout et maintenir le collectif alors qu'il se voyait fragilisé ?

3.1. Faire l'expérience du flottement

De 2009 à 2014, le G4M est confronté à la même réponse : « le projet est bien mais il n'y a pas de piste foncière ». Le collectif se trouve alors pris dans un moment de flottement qui vient mettre à l'épreuve leurs attachements au quartier de la Croix-Rousse et au projet d'habitat.

Entretien du 3-08-16

Emilie : Tu es arrivée quand dans le collectif ?

Linh : Je crois que c'était vers 2012-2013. C'était en plein moment du lobbying politique. Quand le groupe cherchait un terrain à la Croix-Rousse. Le groupe était essoufflé et pas sûr de pouvoir continuer... [elle réfléchit] C'était un peu plus d'un an avant les élections municipales. C'était à l'automne. Oui c'est ça ! Fin 2012. C'était tellement compliqué, il fallait être sous tous les fronts. On allait aux vœux de Collomb et tout ça, mais on était pris en otage entre les affinités politiques : les conflits entre la mairie du 1^{er} et la mairie du 4^e, et avec la mairie centrale.

Emilie : A part les vœux, y'avait d'autres moments comme ça ?

¹⁵⁸ Nous creuserons plus cet aspect dans la première partie du chapitre suivant qui s'intéresse au montage coopératif associé à un bailleur social.

¹⁵⁹ Charvolin, 2016

Linh : Oui. Pour le projet Truffaut [rénovation d'un collège des Pentès], il y a eu trois consultations d'habitants. Au bout d'un moment on a dû dire : nous on est qu'une asso d'habitants, ne nous prenez pas en otage.

Linh rejoint le G4M en 2012. Elle trouve un groupe essoufflé pris dans le doute et les jeux politiques. Dépendant des collectivités pour le foncier, le groupe est pris en otage par les jeux politiques. L'année 2012 marque le début de la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme et des consultations habitantes, soit des moments sur lesquels les élus s'appuyaient pour négocier les Municipales de 2014. Nous verrons plus loin qu'en 2014, le groupe finira par prendre les choses en main et qu'il jouera de la concurrence inter-mairies que l'exploration foncière leur avait révélée. En attendant, la morphologie du groupe change beaucoup. Il y a de nombreux départs. Si certains d'entre eux sont liés aux imprévus de la vie (rencontre, changement de travail, déménagement, etc.), d'autres départs sont liés à l'expérience du flottement. De ce point de vue, l'expérience d'Isabelle arrivée en 2009 quelques mois après le lancement du projet est intéressante. A cette époque, elle trouve des membres « très militants » qui soutiennent des valeurs affirmées (mixité sociale et anti-spéculation notamment) et un projet « encore lointain », et elle m'avoue avoir du mal à se projeter. En 2011, alors qu'elle apprend avoir un grave problème de santé, elle décide d'interrompre son investissement dans le groupe. Malgré son départ, elle ne coupe pas les ponts avec le G4M et se tient informée du projet. En 2015, lui parvient l'information que le G4M a trouvé un terrain. Sa santé va mieux et elle décide de réintégrer le projet. « Les choses devenaient concrètes », me dira-t-elle. D'autres membres s'en iront sans retour. C'est le cas de Bruno. Jugeant le projet trop long aboutir, il quitte le groupe et devient finalement propriétaire privé à la Croix-Rousse.

Entretien du 17-09-17

Paul : Pendant longtemps, le projet n'était pas très clair. On ne savait pas bien où on allait. Ça a commencé à être clair quand on a reçu [habitat coopératif de Lyon]. Et du coup, une des premières choses qu'on a faite c'était de visiter : [nom de deux collectifs de la région Rhône-Alpes-Auvergne]. Voilà. On a vu des trucs qui nous mettaient en joie par rapport à notre projet. Ça nous a aidés à tenir.

Jusqu'en 2014, les membres sont dans le flou. On l'a vu avec les fléchages, chaque terrain ouvre sur des possibilités différentes et tant que le terrain n'est pas trouvé, le collectif d'habitants ne peut pas stabiliser le projet (montage, valeurs et objectifs). En attendant de trouver le terrain, le G4M, convié par les élus à préciser ses objectifs et à montrer son sérieux, tente de se définir tant bien que mal. Petit à petit une certaine matérialité commence à apparaître : les fiches projet d'Habicoop permettent au groupe de hiérarchiser les priorités, un document Foire aux Questions est formalisé pour préciser le projet, etc. Aussi, le groupe commence à organiser une fois par an une réunion de présentation pour convier de nouvelles personnes à participer à l'aventure. Si les discours des membres sur le projet deviennent plus rodés et que dans une certaine mesure le projet se clarifie, chaque proposition de terrain induit un montage et des objectifs différents. Les archives montrent que l'anti-spéculation remonte à loin mais beaucoup de terrains sont fléchés sur l'accession à la propriété privée et les bailleurs sociaux ont tendance à s'associer au privé pour mieux capitaliser sur les logements produits. Etant donné que le projet ne prend pas, certains membres s'en vont, et le groupe

est invité à re-questionner ses objectifs. D'un côté, l'habitat coopératif incarne une troisième voie nécessaire au quartier pour générer une meilleure accessibilité au logement. D'un autre côté, la mixité sociale qu'il soutient n'entre pas dans le cadre des perspectives d'urbanisation du quartier et les zonages du Plan Local d'Urbanisme invitent le projet à bifurquer (tout social ou spéculatif), voire à l'abandonner. Cette tension génère un trouble dans le G4M et même si l'incarnation d'une troisième voie s'affirme dans le collectif, elle donne lieu à des quiproquos ou des espoirs de bifurcation du projet¹⁶⁰. Par exemple, certains membres décident de partir car ils réalisent qu'ils ne pourront pas capitaliser sur l'appartement s'ils quittaient la coopérative. Pour certains membres, ces départs sont surprenants et ils comprennent que les valeurs maîtresses du projet doivent être plus claires pour être bien partagées dans le groupe¹⁶¹.

Parallèlement, le G4M se rapproche d'expériences réussies. Comme l'explique Paul dans la citation précédente, ces rencontres font du bien au groupe et se révèlent comme un bon outil pour faire avec le flottement. Non seulement, à chaque rencontre, le groupe retrouve un peu d'entrain, mais aussi, il prend connaissance des choix qu'ont effectués les autres, ce qui lui permet de clarifier son propre projet. Les visites permettent par exemple de confirmer que le G4M porte un projet de voisinage solidaire qui reconnaît les individualités et qu'il n'est pas un projet de « communauté ».

Selon les anciens membres, en dehors du stigmatisme « bobo », le G4M a également souffert de l'accusation de communautarisme, soit un modèle qui n'est pas partagé dans le groupe. Pour Joanne, qui a fait l'expérience de la vie communautaire des années 80, la communauté a tendance à effacer les individualités et les responsabilités : « quand tout le monde fait tout, personne ne fait rien », me dit-elle. Lorsque le G4M visite certaines coopératives, ils sont étonnés de retrouver ce modèle. Claire mentionne aussi une coopérative allemande pour indiquer le partage à l'extrême de ses habitants (mise en commun de l'argent dans une boîte collective, enfants qui participent aux décisions collectives). « On aurait cru que les années 70 étaient revenues », me dit-elle. Aussi, les espaces privés se résumaient à une chambre et une kitchenette, ce qui semblait trop petit à ses yeux pour que les individualités s'expriment pleinement dans l'intimité. Félix me fera part de la même remarque à propos d'une coopérative italienne. Au regard de la mutualisation des apports, les membres s'étaient posés comme contrainte de limiter la taille des espaces privés et de compenser cette perte d'espace par la présence d'espaces communs. Mais avec ces visites, ils comprennent l'importance de ne pas « vivre en boîte ». Comme me l'expliquait Joanne, la famille est une cellule d'intimité importante. Non seulement, la frontière du collectif doit s'arrêter au seuil des appartements, mais les appartements doivent être à minima spacieux pour que les individualités puissent pleinement s'exprimer¹⁶². Ainsi, ici la frontière entre sphère privée et sphère collective commence à se dessiner dans le groupe.

¹⁶⁰ Sur cet aspect, voir la partie 2 du chapitre suivant.

¹⁶¹ Nous reviendront plus en détail sur ces aspects dans le chapitre suivant.

¹⁶² Pour plus de détails, voir le chapitre sur l'architecture.

3.2. Ré-interroger l'attachement collectif au quartier

En 2013, le G4M se retrouve face à des mairies très enthousiasmées par l'habitat coopératif mais qui n'ont pas de pistes foncières sur mesure à lui proposer. Le Grand Lyon constitue la seule instance en capacité de débloquent la situation mais ce sont aux mairies de faire la médiation et le groupe est dans l'attente.

Pour dépasser le blocage, le G4M tente d'accéder lui-même à l'échelon supérieur. Il a compris que le pouvoir se concentrait sur le Grand Lyon. Il rencontre Louis Lévêque, le responsable de la ville de Lyon et du logement, et il tente de convaincre D. Kimelfeld qui s'apprête à devenir Vice-Président du Grand Lyon. Sur la Croix-Rousse, on leur affirme que le Grand Lyon n'a pas de terrain à offrir mais que deux terrains sont disponibles dans deux zones de la ville décentrée et en plein essor. Le premier est à la Duchère, dans le 9^e arrondissement de Lyon, à l'est de la ville. Le paysage du quartier est marqué par d'énormes tours, et certains membres sont frileux. Un autre terrain est proposé à Confluence, dans le 2^e arrondissement, au sud de Lyon, un quartier en pleine densification. Le G4M n'ayant accès qu'à ces terrains excentrés, les membres décident d'aller les voir sur place et ils envisagent de se délocaliser de la Croix-Rousse. Une fois la visite effectuée, Félix qui est géographe de formation et qui a le matériel approprié, propose un atelier où chacun doit tracer un espace dans lequel le G4M pourrait vivre en dehors de la Croix-Rousse. Il s'agissait d'interroger l'acquis de la localisation de la coopérative qui constituait le point de départ du projet. Après l'exercice, si certains se disent d'accord pour aller vivre à la Duchère, la plupart expriment qu'ils ne souhaitent pas en entendre parler.

Entretien du 27-09-17

Gilles : Il n'était pas question de sortir du 1^{er} et du 4^e alors que ça aurait été plus vite à la Duchère.

Au chapitre précédent sur l'attachement à la convivialité, nous avons vu que Gilles, Anne et leur fille intègrent le G4M en 2012. Souhaitant se réinstaller à Lyon après une année au Venezuela, ils repèrent les deux projets d'habitat coopératif les plus centraux à Lyon (Croix-Rousse et Guillotière). Ils trouvent les deux collectifs très sympathiques et c'est la localisation du projet à la Croix-Rousse qui leur permet de trancher en faveur du G4M. Il y a bien des petits centres dans chaque arrondissement de Lyon, mais la Duchère et Confluence sont des quartiers beaucoup plus éloignés du noyau de vie de Lyon que la Croix-Rousse et la Guillotière. Lorsque l'atelier des patates leur est proposé, ils ont déjà refusé la Guillotière.

Entretien du 4-09-2017

Paul : Les patates, ça n'a rien donné. Ce qui nous rassemblait, c'était le territoire de la Croix-Rousse. Ça n'a rien donné mais en fait... on s'est rendu compte qu'on tenait tous à la Croix-Rousse. Le pieu du projet était donné. C'est comme ça qu'on s'est dit qu'il fallait qu'on montre qu'il y avait des terrains et qu'on provoque le fléchage nous-mêmes.

La méthode des patates se révèle être un échec, dans le sens où elle n'a pas débouché sur l'obtention d'un terrain hors de la Croix-Rousse. Mais du point de vue du projet, elle ne l'est pas car elle réaffirme son attachement de départ. On l'a vu dans le chapitre précédent, ce quartier cristallise

des attachements divers au projet. Il est un espace de référence fort pour les membres : proximité, support des sociabilités, modèle de vivre-ensemble, histoire qui donne du sens au projet de coopérative, habitudes, affects, etc. Vivre dans le quartier de la Croix-Rousse n'est pas un choix anodin ; le G4M souhaitait un terrain à cet endroit-là et pas ailleurs. Les patates ont réactualisé cette importance à l'échelle du collectif. Dès lors, les habitants redoublent d'efforts pour trouver le terrain eux-mêmes et négocier le fléchage en amont, comme cela leur avait été conseillé à la première réunion avec la mairie du 1^{er} en 2009.

3.3. Ré-explore le quartier depuis le quotidien

Pour ceux qui habitent la Croix-Rousse, le quartier constitue leur quotidien et ils se mettent dans un état de veille pour repérer des terrains. L'idée était de montrer aux collectivités que contrairement à ce qu'elles pensaient, il y avait des opportunités foncières. Il s'agissait aussi pour le G4M de repérer le terrain assez tôt avant qu'il ne soit soumis à un fléchage et de se retrouver en première ligne de négociation, et éviter ainsi la mise en concurrence sur la même parcelle avec d'autres projets associatifs.

Entretien du 17-09-17

Paul : Je le vois qu'après mais on a fait du Alinsky¹⁶³ sans le savoir : on a fait une stratégie qui a consisté à dire : ok, vous nous dites qu'il n'y a pas de terrain alors on va aller voir. Et puis la nuit qui a précédé les élections... de toute façon on en pouvait plus donc on s'est dit, on va voir. Soit on trouve un terrain soit ça capote. Et donc on a repéré des terrains. Y'en avait qu'on connaissait et d'autres qu'on a découvert. Celui de la rue Philippe de Lasalle, c'est moi qui l'ai découvert en passant à vélo. Le hasard en fait. »

Paul ne sera pas le seul à découvrir des terrains, mais c'est à lui que revient la trouvaille du terrain d'implantation de la coopérative. Ces découvertes étaient-elles vraiment liées au hasard ? Paul vit sur le Plateau, au cœur du centre de la Croix-Rousse, juste derrière le boulevard. Il a pris l'habitude de se déplacer dans le quartier à pieds, et à vélo lorsque les distances se rallongent. La parcelle qu'il identifie se trouve au bout de la rue Philippe de Lassalle, au nord du Plateau (cf : plan p.107), quasiment à la limite de la frontière administrative du 4^e arrondissement. Si Paul ne me dira pas ce qu'il venait faire dans ce coin¹⁶⁴, d'autres membres me diront que le repérage des parcelles supposait un minimum de savoir-faire qui ne sont pas sans rappeler les *arts de faire* des squatteurs, notamment leur capacité à lire la ville et à trouver des espaces vacants¹⁶⁵. Pour trouver des terrains, il

¹⁶³ Sociologue américain dont la méthode d'auto-organisation a inspiré le *community organizing*. Pour plus de détails sur les origines de ce mouvement, voir : Talpin, 2016.

¹⁶⁴ La zone est fréquentée par les résidents du secteur et les pompiers dont la caserne est juste à côté, ou bien par les familles dont les défunts sont installés au cimetière (en face) ou encore les tagueurs, dont les graffitis ont investi le mur du fond de la parcelle.

¹⁶⁵ C'est ce que Florence Bouillon propose d'appeler « les compétences précaires », soit des arts de faire acquis par les squatteurs dans l'expérience de la fragilité et de la précarité. Voir le dernier chapitre de son livre : Bouillon, 2009. Plus récemment et spécifiquement sur le repérage des immeubles vacants, voir : Mauvaise Troupe, 2014.

fallait être en état de veille, soit une manière d'être dans la ville à même d'observer ses détails tout en y circulant. Il fallait distinguer les immeubles « vivants » des immeubles « morts ». Le terrain de la rue Philippe de Lassalle offrait des signes d'abandon. A part une petite maisonnette, il n'y avait pas d'immeubles, ce qui levait la question de son occupation. Aussi, il était recouvert de graffitis.



Photo de la parcelle en mai 2014 (Google Street View)

Les graffitis et les collages sont nombreux dans le quartier, notamment dans les Pentes où il y a beaucoup de zones piétonnes et de coins à l'abri des regards. Cette pratique est plutôt bien tolérée dans le quartier. Elle constitue un attachement au quartier pour certains habitants (ex : Félix) et elle est souvent mise en avant dans le cadre du tourisme (les circuits de Street Art). Toutefois, faire du graffiti reste illégal et la parcelle trouvée par Paul est très exposée aux regards (ex. entrée du cimetière est juste en face). Pour qu'elle soit autant investie, c'est qu'elle devait certainement être à l'abandon.

Une fois qu'un terrain est identifié, encore faut-il trouver son propriétaire. Ici la tâche est difficile. L'obtention de ces informations peut passer par d'autres habitants du quartier, par les collectivités ou par des recherches sur internet. Ainsi pour vérifier l'éligibilité des terrains, le repérage *in situ* a souvent été complété par des recherches dans les réseaux des membres.

Au total, la prospection a permis de repérer six ou sept terrains dans les Pentes et sur le Plateau. En 2013, voyant que la prospection n'aboutit pas, les membres décident de faire des faux panneaux de permis de construire et de les déposer sur chaque parcelle, le temps de prendre une photo.

A la veille des élections municipales en 2014, le groupe n'y croit plus mais Claire propose de récupérer les panneaux et de jouer le tout pour le tout à l'occasion des Journées de l'Eco-habitat. Comme en 2008, les voilà à nouveau en train d'occuper la Croix-Rousse, cette fois sur l'Esplanade. Ils savaient que les maires des 1^{er} et 4^e arrondissements allaient se joindre à l'événement. La stratégie était d'afficher tous les permis de construire pour les mettre devant le fait accompli.



Faux permis de construire présentés à l'occasion de la première visite de l'immeuble destinée aux habitants potentiels en 2019 (à droite le terrain d'implantation).

Ce jour-là, il s'avère que les deux maires passent en même temps devant le stand du G4M. L'occasion est rêvée pour jouer sur la concurrence entre les deux mairies. C'est à David Kimelfeld de réagir. Prenant sa casquette d'élus du Grand Lyon et pointant du doigt le panneau de la Rue Philippe de Lassalle, il dit à son chef de cabinet : « ça c'est à nous, il faut regarder ce terrain-là ». Dans la foulée, il gagne les municipales. Comme pressenti, il est nommé Vice-Président de la Métropole. Il inscrit le projet du G4M dans l'agenda politique de la mairie du 4^e et il confirme l'éligibilité de la parcelle. Une fois le terrain trouvé, les membres peuvent enfin se projeter, clarifier leur montage et démarcher les bailleurs sociaux pour monter un partenariat et négocier depuis zéro le projet.

*

Qu'il s'agisse d'aller voir d'autres collectifs déjà installés, de ré-interroger l'acquis de l'implantation à la Croix-Rousse ou de ré-explorer le quartier depuis le quotidien pour mieux repérer ses interstices ou bien le marquer du projet d'habitat, face au flottement, les attachements de chacun au projet ont été une ressource majeure pour faire face à l'épreuve.

Le fait de rencontrer d'autres collectifs et de se nourrir de leur expérience d'habitation n'a pas empêché les départs dans le groupe, mais pour ceux qui sont restés, ces visites ont eu un effet guérisseur et elles ont permis d'affiner la manière de penser la coopérative. Contre toute attente, l'idée de suivre les terrains proposés par le Grand Lyon (Duchère, Confluence) a permis de réaffirmer l'attachement de tous au quartier et la nécessité de ne pas se délocaliser pour concrétiser le projet. L'expérience d'habitation des membres qui vivent depuis longtemps dans le quartier a permis, au grès des circulations quotidiennes, d'identifier la bonne parcelle, de rencontrer les élus dans le quotidien et de les rappeler à leurs promesses vis-vis du projet (souvenons-nous de Claire qui croise par hasard l'adjoint du 1^{er}). L'opération des faux permis de construire a été l'occasion d'occuper l'espace public en détournant une référence urbaine importante et de marquer le quartier du projet de coopérative. Les panneaux ont ensuite servi de support à la rencontre avec les maires et ont été l'objet du déclic chez le Maire du 4^e arrondissement. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'idée de l'occupation a

chaque fois engagé Claire, soit une habitante historique qui avait déjà transité dans les squats de l'époque et qui connaissait bien le mode d'action de cette forme d'habiter.

4. L'alignement des mondes et la redistribution des cartes

Au fil de la prospection, le montage et les valeurs du groupe se précisaient, les cadres institutionnels devenaient mieux connus des membres et l'inscription dans les réseaux plus solide, la lecture des jeux de la politique s'affinait et une parcelle en amont des négociations avait été identifiée. Si ces éléments ont été le fruit d'un long travail d'exploration mené depuis le foncier et qu'ils ont été fondamentaux pour se voir offrir l'opportunité de s'installer dans le quartier, ils n'expliquent pas tout. Encore fallait-il pour le collectif d'habitants agir au bon moment. En quoi la date de 2014 – qui correspond aux municipales – faisait-elle figure de bon moment pour inscrire le projet de coopérative dans l'agenda politique, et en quoi la lecture des membres des jeux de la politique locale était-elle bonne ?

4.1. L'acquisition du terrain : entre sérieux et moment politique

Entretien du 17-09-17

Paul : Ça tombait au bon moment, mais on a eu de la chance. Après, ce qui a marché, c'est qu'ils voyaient qu'on n'était pas des illuminés (il compte sur ses doigts) : on sait de quoi on parle, on est en capacité d'écrire des choses structurées, on avait un réseau – Louis Lévêque par exemple. On savait qu'ils avaient des craintes et on a insisté sur le fait qu'on était un peu structuré. Il y a eu aussi l'aide de la Fondation de France. On avait fait une première phase [d'accompagnement] avec [cabinet] et ça a permis de lancer la deuxième phase. Ils ont vu qu'on n'était pas en roue libre et qu'on s'entourait de compétences et de savoir-faire. Aussi, les gens du groupe avaient des compétences. On n'est pas des constructeurs mais on sait quand même ce qu'est un « PLU » [Plan Local d'Urbanisme], un zonage, on connaît les acteurs, donc ça aide beaucoup.

Selon Paul deux éléments ont joué en faveur du groupe pour trouver le terrain : le moment politique et le sérieux du groupe. Pour lui, le premier est relatif à la chance mais le second ne l'est pas. En 2014, le groupe a une organisation bien rodée, des réseaux et des compétences relatives à la connaissance de certains membres du monde de l'habitat et de son langage, et il a déjà des partenaires considérés comme sérieux. On a vu qu'en 2010, le G4M ne renouvelle pas l'accompagnement d'Habicoop, mais un an avant d'obtenir la promesse officielle du Maire, il se rapproche d'une autre association pour être accompagné en deux temps : sur les aspects organisationnels d'abord et pour préparer le préprogramme architectural ensuite. Entre la promesse de D. Kimelfeld et la vente effective du terrain, le G4M obtient un financement de la Fondation de France pour renouveler son accompagnement. Cela tombe à point nommé : non seulement, elle renforce la légitimité du groupe auprès des collectivités, mais aussi celle auprès du futur bailleur social.

Le directeur général du bailleur : Pour nous, c'est un projet qui nous a permis de nous confronter à l'usage des habitants, puisque les appartements ont été co-conçus finalement avec les architectes, nos équipes techniques, et des futurs habitants. Donc ils ont beaucoup appris, puisqu'ils étaient confrontés à la réalité du futur usage. Ça c'est quelque chose de vraiment important. Et puis également, nous, toute la journée nous mettons en œuvre du logement social, et on essaye de faire de la pédagogie et de faire comprendre qu'avoir du logement social dans une copropriété privée c'est une bonne chose. Et là, les propriétaires privés sont venus nous chercher avec un projet de solidarité, et pour nous c'était important de promouvoir... cette mixité. C'est un modèle marginal. On voit beaucoup d'initiatives dans la parole mais peu dans les actes. Là on est devant le chantier (il se tourne pour montrer les habitants en train de découvrir pour la première fois le futur immeuble). Y'en a pas beaucoup. Donc aujourd'hui ça reste marginal. On a un G4M qui est très structuré, qui réfléchit à ce projet depuis plus de 10 ans. Donc c'est aussi le gage de la réussite. Si aujourd'hui, on peut couler du béton c'est aussi parce qu'il y a eu cette association très structurée. Donc je pense que ça restera relativement marginal mais chaque fois qu'il y a des opportunités sérieuses pour faire des projets de cette nature-là, il faut les aider. C'est important pour [le bailleur], qui est un gros opérateur de logement social sur la région Auvergne Rhône Alpes, que de démontrer son agilité et sa finesse dans ses interventions. Donc de l'ingénierie, la mobilisation de collaborateurs, de la réflexion, du partenariat, et c'est pas notre taille qui nous empêche de travailler dans la dentelle et de promouvoir des projets de cette nature-là, originaux.

Plus tard en 2018 à l'occasion de la première visite de chantier de construction, on retrouve cette idée de sérieux dans un discours officiel du directeur du bailleur social. Ce sérieux repose selon lui sur le fait que le G4M n'est pas un groupe d'utopistes avec un projet hors-sol et qu'il est bien structuré. Ces marques du sérieux étaient d'autant plus importantes pour le bailleur dans la mesure où cette opération d'habitat participatif était la première pour lui et qu'il se devait de constituer un maillon important dans le partenariat qui était train d'émerger (bras droit séculier de confiance, assurance en cas de faillite de la coopérative, etc.)¹⁶⁶. Le collectif devait se montrer rassurant.

D'ailleurs ce discours met en avant un autre aspect du partenariat. Selon le directeur, l'opération est originale tant elle permet d'intégrer les habitants et leurs savoirs d'usage dans la production de l'habitat. Voilà une première acception du « bon moment » dont parle Paul. On a vu que le développement de l'habitat participatif est au croisement de deux changements de paradigmes : celui de l'action publique avec l'impératif délibératif et celui des politiques d'urbanisme avec la critique de la standardisation et la reconnaissance des savoirs d'usages¹⁶⁷.

Par ailleurs, le directeur parle d'une mixité particulière. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, le partenariat entre une coopérative d'habitants et un bailleur social permet d'intégrer les petites classes moyennes qui ont tendance à être étouffées dans le parc privé, et de garantir une mixité de revenus à long terme, répondant à la critique de la ghettoïsation des populations précaires et à l'enjeu qui concerne l'augmentation du niveau de vie à la Croix-Rousse. En ce sens, le projet du G4M bénéficiait d'une fenêtre politique importante. En revanche comme en témoignent les travaux

¹⁶⁶ Ces éléments, nous les traiterons plus en profondeur dans le chapitre suivant.

¹⁶⁷ Carriou & Bacqué, 2011

sur l'habitat participatif, ni les fenêtres politiques, ni le sérieux des habitants ne garantissent l'aboutissement des projets¹⁶⁸. Si les groupes d'habitants sont conviés à montrer leur sérieux, c'est bien parce qu'on ne leur fait pas confiance. Les contraintes qui pèsent sur les groupes d'habitants restent fortes, notamment autour de l'accès au foncier. Finalement, si le dispositif d'habitat participatif a la capacité d'aligner les mondes¹⁶⁹, cette capacité n'est pas donnée mais se travaille tout particulièrement dans la recherche de foncier. Elle demande un travail de réseau, de diffusion et de saisie de l'agenda politique.

Entretien du 24-07-18

Félix : « Nous on a attaqué à fond au moment de la période électorale et ça a marché. Je m'en doutais, c'est peut-être mon expérience qui veut ça. On était plusieurs à penser : on se bat là et si ça marche pas après les municipales on s'arrête. Et ça marché. Parce que les deux maires du 1[er] et du 4[ème] nous ont mis dans leur profession de foi. Les deux voulaient faire de l'habitat coopératif sur leur arrondissement et du coup, on avait des engagements des politiques mais on ne pouvait pas le faire en cours de mandat. Donc on ne pouvait pas... On pouvait juste se réunir, boire des coups et discuter sur les valeurs voilà. C'était bien, mais fallait pas non plus en faire trop. Ce n'était pas le moment de s'épuiser sur rien.

Selon Félix, l'inscription du projet de coopérative dans l'agenda politique local ne pouvait avoir lieu en dehors des périodes électorales car ces périodes s'accompagnent d'un remaniement des agendas. Contrairement aux municipales de 2010 où le groupe était encore au début de son exploration, en 2014, le projet est assez clair, le groupe assez rodé et le travail de lobbying politique auprès des élus locaux a pris ; le projet est inscrit aussi bien dans le 1^{er} arrondissement que dans le 4^e. A ce titre, il est intéressant de noter que les deux arrondissements étaient marqués par des sensibilités politiques différentes : alors que dans le 1^{er} arrondissement la Maire en place se rapprochait de France Insoumise, le Maire du 4^e se rapprochait du parti En Marche. D'une certaine manière donc, les chances d'opportunité foncière étaient multipliées par deux en vue des municipales. Toutefois, encore fallait-il que l'une de ces deux sensibilités soit en phase avec les niveaux politiques supérieurs (Grand Lyon notamment) car l'inscription du projet du G4M supposait de modifier les zonages du Plan Local d'Urbanisme pour sortir du dualisme social/spéculatif et faire entrer les classes moyennes qui composaient la majorité des foyers du G4M. Ainsi, le moment était clé pour le projet du G4M car il s'accompagnait d'un moment de réforme urbanistique.

Pour mieux comprendre cette idée, retournons en arrière, en 2010-2011, lorsque la piste de terrain de la zone Pernon est envisagée par le maire du 4^e arrondissement.

¹⁶⁸ Voir par exemple : Bacqué & Biau, 2010; Devaux, 2013; D'Orazio, 2017

¹⁶⁹ Devaux, 2013

4.2. La piste de Pernon : entre timing et revendications citoyennes

La rue Pernon se situe à l'ouest du point névralgique du Plateau (cf. plan p.107.), dans une zone tout aussi résidentielle que celle de la rue Deleuvre précédemment évoquée, à la différence que l'offre de logements est plus sociale et qu'elle est plus centrale du point de vue du quartier. La zone Pernon fait coexister des tours et des immeubles rénovés de type HLM qui forment des grappes autour desquelles se logent des stades de tennis, des parkings et des petites étendues d'herbe. Des établissements scolaires se trouvent à cinq minutes à pieds. Après les sorties d'école, au bout de la rue Pernon, le Parc Popy est très fréquenté. L'activité commerciale se restreint à quelques petits commerces (une épicerie de nuit, un tabac, un casino, une boulangerie, un coiffeur) mais cela est compensé par la proximité du centre névralgique du Plateau.

Il faut un peu moins de dix minutes à pieds pour rejoindre la place de la Croix-Rousse et le métro. Sinon deux lignes de bus passent tous près. L'une d'elle mène au centre du Plateau ou bien dans l'est lyonnais, l'autre au nord du quartier (près de Deleuvre) ou dans l'hyper centre de Lyon. Aussi, dans le chapitre précédent, nous avons vu que les mardi et les weekends, le marché s'agrandit et s'allonge sur l'ouest du Boulevard, le rendant plus accessible depuis Pernon (cinq minutes à pieds). Ainsi, du point de vue des collectivités et au regard des dynamiques de densification que nous avons évoquées dans le chapitre précédent, la zone Pernon était très prometteuse : elle incarne une proximité de quartier et cumule des espaces possiblement vacants (étendues d'herbe, parking, stades, etc.) pour resserrer le maillage des bâtiments.

La piste de Pernon est rapidement évoquée par D. Bolliet en 2010 mais elle reste « secrète » pendant un an, avant d'être envisagée clairement comme une possibilité. En fait, le maire attendait que les choses se précisent au sein des collectivités en vue de la révision du Plan Local d'Urbanisme portée par le Grand Lyon. Dès 2012, la réflexion allait débiter pour y intégrer une politique de l'habitat. La révision a été pensée selon quatre grands axes : l'attractivité de la métropole, la création d'emploi dans une économie diversifiée, la solidarité dans l'habitat et les défis environnementaux. De 2012 à 2017, des consultations ont été prévues dans toute la ville. Dans le 4^e arrondissement, elles ont pu prendre la forme des « jeudi de la concertation » ou des « petits déjeuners du Maire ». L'objectif de cette concertation était de définir les zones constructibles et les zones naturelles, les formes de la construction, les parcelles réservées pour des constructions futures et les infrastructures. Ainsi, après la réforme, les zonages du Plan Local d'Urbanisme et leurs fléchages allaient être modifiés.



Calendrier de la réforme du PLU (Grand Lyon)

Avant la révision, Pernon était soumis au zonage tout social et les collectivités envisageaient la densification de la zone en ajoutant des petits bâtiments ou des maisonnettes dans les espaces entre les tours HLM. Le projet d'habitat du G4M pouvait donc potentiellement s'ajouter au paysage, à condition selon D. Bolliet, que les habitants de la zone soient « petit à petit sensibilisés »¹⁷⁰. Après le remaniement de G. Collomb. D. Kimelfeld reprend la piste mais il affirme au G4M qu'elle est gelée. Cela pour deux raisons.

Premièrement, le droit de préemption s'applique sur cinq ans. En 2011, c'est encore trop tôt pour l'activer car il prendrait fin en 2016, un an avant la réforme des zonages (cf. chronologie p.101).

Deuxièmement en 2011, les consultations de la révision du PLU n'ont pas encore débuté que le Maire sait déjà que les habitants de la zone ont des réticences. Il évoque une « levée de bouclier »¹⁷¹. La suite confirmera les propos du Maire. Soutenus par l'association « La Croix-Rousse n'est pas à vendre » (association historiquement contre le tout béton et qui soutient aujourd'hui la nature en ville), les habitants réussissent à faire valoir leur opposition à la densification de la zone, y compris pour des petits immeubles.

Au fil des moments de concertation, l'association qui suit de près les négociations du Plan Local d'Urbanisme Habitat (PLU-H) sur toute la Croix-Rousse insiste sur la volonté des habitants de la zone de conserver les parkings, les terrains de sport, les espaces végétalisés et l'école maternelle pour accueillir les enfants des zones voisines car ils savent qu'elles seront densifiées après la réforme. Ces revendications sont intégrées dans le volet « nature en ville » de l'enquête publique qui clôture la révision du PLU¹⁷². Ainsi, le nouveau PLU-H du 4^e flèche les projets urbains de la zone sur la continuité entre les espaces verts déjà existants. Dans ce fléchage, le projet du G4M (immeuble) n'avait pas sa

¹⁷⁰ Compte-rendu de réunion avec D. Bolliet du 24-01-11.

¹⁷¹ Compte-rendu de réunion avec Kimelfeld le 24-02-11.

¹⁷² Voir le rapport de la commission d'enquête mandatée par le Grand Lyon dont les remarques ont été clôturées en 2016 :

https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/urbanisme/plu/pluh/20190116_revisioplugh_enquetepub_t2_annexe1_lyon4.pdf (consulté le 16-02-2020).

place et il fallait trouver une autre piste foncière, dans un autre zonage. Si fléchage « nature » il y a eu, les collectivités ne perdent pas de vue la densification de Pernon comme en témoigne le passage du zonage tout social au zonage mixte dans le PLU-H général¹⁷³.

4.3. La réforme du Plan Local d'Urbanisme : l'apparition du zonage mixte

La réforme du PLU-H dans le 4^e arrondissement a mis à l'honneur la mixité, notamment pour les constructions neuves. Ce geste répond à un constat : l'homogénéisation de la population liée à la baisse du nombre d'étudiants dans le quartier, à l'augmentation des populations vieillissantes, des professions intermédiaires et des cadres.



Extrait du PLU-H du 4^e arrondissement de Lyon (p. 25)

Le PLU-H du 4^e arrondissement oscille entre l'annonce d'une bonne nouvelle (attractivité du quartier, augmentation du niveau de vie, développement économique) et l'inquiétude quant à l'homogénéisation de la population du 4^e. Au niveau de l'habitat, il est préconisé de densifier des zones et de favoriser une offre de logements qui puissent s'adapter à toutes les populations, notamment les classes moyennes qui ne sont pas représentée dans l'offre sociale et qui suffoquent dans le privé. Ainsi, le logement intermédiaire devient une préoccupation sur le Plateau et le logement social est diversifié afin de préserver la mixité des populations du quartier et favoriser leur accès au logement.

¹⁷³ En ligne : https://pluh.grandlyon.com/data/pdf_generaux/REGLE.pdf

Après la révision du PLU, on voit apparaître de nombreux zonages mixtes dans le quartier. De par ses caractéristiques urbaines, Pernon incarne l'une de ses onze déclinaisons, à savoir la zone URc1 qui correspond aux grands ensembles.

**Zone URc1
grands ensembles et
sites de grands collectifs**

CARACTERE DE LA ZONE

Cette zone à dominante résidentielle, regroupe les ensembles importants d'immeubles de logements collectifs, implantés sur de vastes emprises foncières dans une composition morphologique et paysagère, le plus souvent en rupture avec les tissus urbains environnants. Les éléments bâtis revêtent des formes de plots ou de barres en recul des voies, ordonnancés de façon discontinuée au sein d'espaces libres.

L'objectif poursuivi, à plus ou moins long terme, est de mettre en œuvre une restructuration de ces sites de grands collectifs dans le cadre de projets cohérents et globaux. Ces projets ont vocation à valoriser leur composition paysagère et à concevoir une réhabilitation ou une recomposition du bâti.

La zone comprend deux secteurs : le secteur URc1a qui a vocation à cadrer des projets de restructuration du site et le secteur URc1b qui a vocation à gérer l'existant et offrir une constructibilité nouvelle limitée.

[Extrait du PLU-H général de Lyon \(p. 229\)](#)

S'il y a eu « une levée de bouclier » à Pernon et que le fléchage de la zone s'est concentré sur l'aspect environnemental du PLU-H, comme en témoigne la présentation de la zone URc1 ci-dessus, le projet de densification de Pernon reste une priorité à l'échelle de la Métropole. Et au regard des propos du Maire du 4^e en 2011 – à savoir, « sensibiliser les populations petit à petit », il est fort à parier que le projet d'intégrer de nouveaux bâtiments dans la zone de Pernon réapparaisse au cours du temps. Ainsi, si les habitants n'avaient pas autant résisté, le projet du G4M aurait pu s'implanter dans la zone.

Pernon n'a pas été la seule zone à devenir mixte. Il en est de même pour la zone résidentielle deux cent mètres plus loin qui concerne le terrain de la rue Philippe de Lassalle, présenté par le G4M au Maire du 4^e en 2014 (opération faux permis de construire). A cette époque, la piste arrive à point nommé. Premièrement, les délais sont plus satisfaisants qu'en 2011 pour activer le droit de préemption. A ce titre, j'ai pu noter qu'après la révision du PLU, il y a eu une augmentation du droit de préemption dans le 4^e arrondissement. Pour le terrain de la rue Philippe de Lassalle, il est activé en 2015 (courrier officiel de cessation du Grand Lyon), ce qui permettait d'attendre aisément la modification des zonages pour intégrer la mixité fiscale des foyers du G4M. Deuxièmement, 2015 marque la création de la Métropole. Le pouvoir du Grand Lyon s'en voit renforcé. Il lui est plus aisé d'activer le droit de préemption et de négocier le zonage pour faire entrer le G4M sur la parcelle, d'autant plus qu'elle constituait un milieu apparemment moins hostile que Pernon à l'installation d'un projet de coopérative d'habitants. A regarder le descriptif du zonage, il est frappant de noter qu'il colle parfaitement au projet du G4M.

Zone URm1
Zone composite à dominante
d'habitat collectif à intermédiaire

CARACTERE DE LA ZONE

Cette zone, à caractère mixte, constitue généralement une liaison entre les quartiers centraux et les quartiers périphériques. De volumétrie variée selon les secteurs, le bâti s'organise, majoritairement, en ordre discontinu, de façon dense en front de rue ou avec de faibles reculs. Une "morphologie en peigne" peut être adoptée sous certaines conditions. Dans les cours d'îlot, où l'emprise du bâti est moindre, la présence végétale est significative.

Dans cette zone, il s'agit de favoriser et d'accompagner un fort renouvellement urbain dans une diversité de formes et de gabarits afin de concilier diversité et enjeux environnementaux, de favoriser les transparences vers les cours d'îlot.

La zone comprend cinq secteurs (URm1, URm1a, URm1b, URm1c et URm1d), qui se distinguent par la hauteur des constructions.

Extrait du PLU-H général de Lyon (p. 311)

Le zonage URm1 concerne l'habitat diversifié, intermédiaire et collectif, et il s'est appliqué aux caractéristiques de la zone nord de la Croix-Rousse, soit un paysage très éclectique en termes de bâtiments et très peu fourni en commerces de proximité.

Au regard de l'augmentation du niveau de vie dans le quartier, la diversification de l'économie constituait également une priorité du PLU-H du 4^e. Installer une coopérative d'habitants à cet endroit offrait donc la possibilité de répondre à plusieurs enjeux à la fois : l'augmentation et la diversification de l'offre de logements, l'agrandissement du parc social, la création d'une économie coopérative, l'intégration des citoyens à l'urbanisation, le respect des normes environnementales, etc.

On l'a dit au chapitre précédent, le projet porté par le G4M a été formulé au croisement de différents enjeux du quartier. Le G4M avait identifié la parcelle très tôt (en amont des négociations) mais cela n'a pas enlevé la concurrence avec d'autres projets associatifs. C'est notamment le cas d'une ferme pédagogique intergénérationnelle, qui malgré son souci de s'adresser aux populations vieillissantes, n'a pas été retenue pour la parcelle¹⁷⁴.

En 2014, lorsque la parcelle est présentée au Maire du 4^e, on est à la veille des élections municipales et à trois ans des présidentielles. Comme déjà évoqué, à cette époque D. Kimelfeld est déjà pressenti pour être le successeur de G. Collomb au Grand Lyon. Lorsque le Parti Socialiste éclate en 2016, tous deux décident de se rallier au parti En Marche et de soutenir la candidature d'E. Macron. Ils font le pari inverse de la Maire du 1^{er} qui crée un parti citoyen en 2014 et décide en 2017 de soutenir la candidature de J-L Mélançon (France Insoumise). Après la victoire d'E. Macron aux Présidentielles, G. Collomb intègre le Ministère de l'Intérieur et il offre sa place à D. Kimelfeld à la Métropole.

Ainsi, avant même de devenir Président de la Métropole et tout juste après la révision du Plan Local d'Urbanisme, ce dernier avait déjà réalisé une de ses promesses de Maire et produit un projet participatif, social et mixte sur la base de l'économie solidaire à même de répondre à un éventail large d'enjeux formulés pour la réforme du PLU-H et il avait une position de choix pour accompagner la réalisation du projet du G4M et opérer les bons gestes pour activer la solidarité dans les moments délicats.

¹⁷⁴ En 2020, le projet traîne encore mais il est question qu'il soit intégré un peu plus à l'ouest, dans un zonage axé sur la valorisation du paysage et du patrimoine, et qui reconnaît la présence de jardins partagés et d'aménagement de loisirs.

*

A l'échelle du projet du G4M, 2014 était une date clé pour aligner les mondes et les échelons politiques sur le projet de coopérative d'habitants. Elle constituait un moment politique charnière car elle mettait en jeu quatre moments importants. La réforme du Plan Local d'Urbanisme nécessaire à la modification des zonages pour inscrire la mixité revendiquée par le G4M. Ensuite, trois moments électoraux relatifs à des échelles décisionnelles différentes et qui supposaient un travail d'alignement de la part des élus (ici partiellement décrit) pour qu'ils puissent peser dans les négociations qui ont accompagné la réforme du Plan Local d'Urbanisme et inscrire le projet du G4M dans le quartier : les municipales de 2014, la création de la Métropole en 2015 et les Présidentielles de 2017.

2014, ce n'était ni trop tôt ni trop tard pour activer le droit de préemption sur un terrain de propriété publique. Aussi, elle laissait un délai suffisamment long pour que plusieurs changements adviennent. Les Municipales étaient imminentes et le Maire du 4^e pouvait inscrire des projets dans ses promesses de programme. En 2015, la création de la Métropole renforce le pouvoir du Grand Lyon. En 2017, la réforme du Plan Local d'Urbanisme redistribue la carte des zonages et les Présidentielles impliquent un grand remaniement au sein des collectivités. Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, on voit avec les éléments précédents que les élus ont anticipés ces moments.

Ensuite en 2014, le G4M a cinq ans d'expérience en tant que projet : le groupe est solide car il s'est éprouvé sur la longueur dans l'organisation et il explore les cadres institutionnels du territoire administratif de la Croix-Rousse depuis longtemps. Les habitants ont démarché les élus et ces derniers considèrent le G4M comme un collectif sérieux. Au fil des rencontres avec les élus, les membres affinent leur connaissance des rouages politiques et ils sont à même de repérer dans quel alignement se positionner pour que la coopérative voie le jour. 2014, c'est une chance pour le groupe étant donné que la réforme du Plan Local d'Urbanisme approche (pour le reste, l'agenda politique est habituel) mais la chance se situe à mon avis surtout du côté du quartier. Sur les neuf arrondissements lyonnais, c'est dans l'un des deux qui composent la Croix-Rousse que se situait l' élu le plus proche du pouvoir du Grand Lyon. Sachant que ce pouvoir avait été renforcé avec la création de la Métropole.

Enfin, il faut bien le dire, la parcelle cédée était la moins attractive et attrayante de toutes les pistes que nous avons évoquées : dans une zone très résidentielle « loin » du centre névralgique, avec un cimetière en face, des marbreries autour, des graffitis, une caserne de pompiers, et peu desservie par les transports en commun. On peut donc imaginer que ces éléments ont rendue plus aisée la cessation de la part des collectivités.

Pour les habitants du quartier, membres du G4M, qui habitaient dans le centre névralgique du Plateau ou dans les Pentes, ce déménagement a constitué un gros changement, que tous disent compensé par le projet collectif. Aussi, il a entraîné chez tous les membres une reconfiguration des leurs attachements au quartier. Pour ne prendre qu'un exemple, les plus attachés à la proximité de pieds, se sont mis à envisager la proximité de vélo.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressés à l'épreuve du terrain. A travers la phase de prospection foncière, il s'agissait de penser la continuité de la participation politique entre la négociation des projets dans les milieux d'implantation (micropolitique) et un contexte politique plus vaste marqué par une ouverture politique favorable à l'habitat participatif (macropolitique). Pour ce faire, nous avons mobilisé la notion d'exploration appliquée au foncier. A travers cette notion, il s'agissait de suivre l'instanciation du faire-avec dans les cadres institutionnels territoriaux et les jeux de la politique locale.

Dans la première partie, nous avons vu que la recherche de terrain à la Croix-Rousse n'était pas pensable sans associer les collectivités locales et que pour débloquer une opportunité foncière dans le quartier, les habitants devaient s'adonner à un travail de décryptage des jeux politiques. Un travail complexe mais facilité par les compétences de certains membres du G4M et la mutualisation des réseaux.

Dans la deuxième partie, nous avons suivi les pistes de terrain proposées au groupe par les deux mairies qui régissent le territoire administratif de la Croix-Rousse. Cela nous a permis de voir que si le collectif du G4M s'est très tôt rapproché de la forme coopérative, les valeurs associées à cette forme (propriété collective, mixité sociale, non-spéculation notamment) ont été rudement mises à l'épreuve par les pré-cadrages territoriaux qui définissent les orientations d'urbanisation de demain, et qu'elles ont fait l'objet de clarifications dans le groupe. Pour débloquer l'opportunité foncière tout en sauvegardant son projet politique, le G4M devait monter son projet en partenariat avec un bailleur social et provoquer les fléchages du Pan Local d'Urbanisme, c'est-à-dire se positionner en amont des négociations et s'engager à produire du logement social.

Dans la troisième partie nous avons vu que la longue attente de foncier a induit un moment de flottement dans le groupe d'habitants. Cette épreuve s'est accompagnée d'un travail de ré-exploration des attachements collectifs au projet qui a réaffirmé dans le groupe la volonté collective de s'implanter à la Croix-Rousse et affiné l'idée que le projet d'habiter ensemble ne veut pas dire « une communauté » qui ne prendrait pas en compte les personnes qui la composent (« tous pareil »). Par ailleurs le maintien du projet à la Croix-Rousse a enclenché une nouvelle forme d'exploration du quartier – une exploration ancrée dans la matérialité du quartier – pour identifier de nouvelles pistes de terrain et marquer le devenir du quartier du projet afin d'interpeller depuis le foncier les deux mairies en place (l'opération faux permis de construire).

Dans la dernière partie, nous avons vu que 2014 était une date clé pour débloquer l'opportunité foncière et inscrire le projet du G4M dans la politique locale. 2014 marquait un moment très opportun pour aligner les différents échelons la décision publique (des municipales aux présidentielles) et s'assurer, une fois que le collectif et le travail de lobbying auprès des élus soient assez rodés, que les élus pèsent assez sur la réforme des zonages du Plan Local d'Urbanisme et puissent inscrire le projet de coopérative d'habitants dans la Croix-Rousse mais aussi servir de soutien pour l'accompagner dans sa réalisation.

*

Suivre le travail d'exploration foncière du G4M nous a permis d'appréhender d'un peu plus près la volonté des habitants de faire-avec le milieu d'implantation. Le milieu étant urbain et fortement sous pression et réglementé, le G4M devait inclure la politique institutionnelle qui le régit. Ici, rien de relatif. Pour mener à bien leur projet d'habitat, ils ont fait avec l'existant pour accompagner un changement : l'intégration/l'expérimentation d'une politique publique. Ils ont composé avec leur projet politique, les jeux de la politique locale et les cadres administratifs. Dans le cas de ce collectif, il ne s'agit pas de se passer des institutions ou de se conformer totalement à ses cadrages et ses orientations. Si l'inspiration coopérative a été formulée très tôt dans le groupe, les acteurs ne sont pas mus par une idéologie politique qui vise à réformer en profondeur la société ou à s'en extraire. En ce sens, ils cherchent moins à se débarrasser de l'Etat ou à le conquérir pour imposer un nouveau modèle qu'à faire avec les institutions en place pour faire valoir une possibilité de cohabitation à l'échelle des quartiers.

Ainsi de ce geste participatif, nous pouvons tirer deux choses importantes. Premièrement, si la participation se travaille et se déploie depuis une initiative collective très localisée, elle ne s'absout pas de l'échelle globale ; elle cherche à s'y articuler et cette articulation a supposé un travail actif de la part des habitants qui a mobilisé des réseaux, des compétences notamment de lecture des rouages et des jeux politiques qui n'auraient pas pu être mobilisés sans le rassemblement de personnes plurielles autour du projet d'habitat. Deuxièmement, si le travail d'exploration a mis en jeu des compétences et des réseaux bien réels, il a surtout été un moment d'apprentissage pour les habitants. A force d'exploration, ils ont trouvé la bonne manière de *faire projet* malgré les divergences et les intérêts de chacun des partenaires engagés (y compris en interne). Cet apprentissage qui s'est déroulé sur le long terme (cinq ans) a favorisé, aux côtés des attachements vus précédemment, l'émergence d'une politique publique qui prend la forme, comme nous allons le voir, d'un partenariat public-commun.

CHAPITRE 3

Initier une troisième voie d'accès à l'habitat Le partenariat public-commun

Introduction

Sans terrain, un projet d'habitat légal ne peut pas voir le jour. De la même manière, sans réunir les conditions matérielles suffisantes, il est impossible pour les collectifs habitants de financer le projet d'habitat. Dès lors se pose la question suivante : comment réunir ces conditions matérielles et sous quelle forme ?

Concernant le premier aspect, étant donné les capacités budgétaires limitées des collectifs d'habitants, une solution courante consiste pour les habitants à se regrouper pour mutualiser des apports de capitaux. Schématiquement l'idée est la suivante : tout seul on ne peut pas accéder à un logement de qualité, mais en regroupant nos capacités matérielles, on le pourra.

La mutualisation des capitaux est compatible avec des formes juridiques différentes et dans le cadre de l'habitat participatif, la forme autopromotion (accession à la propriété privée) et la forme coopérative d'habitants (propriété collective) peuvent tout aussi bien y prétendre.

Concernant le second aspect, en puisant dans la forme coopérative, les membres du G4M cherchent à établir « une troisième voie dans l'accès au logement », c'est-à-dire un intermédiaire entre l'accès à la propriété/location privée qui fait du logement un bien marchand soumis aux règles du marché ; et l'accès au parc social qui fait du logement un bien public dont la propriété appartient à l'Etat. A cela s'ajoute d'une maîtrise de l'habitat par les habitants eux-mêmes, maîtrise qui passe par leur participation à la définition du bâti et, une fois installés, par l'autogestion sur la base de la gouvernance démocratique. Dans ce cadre, il ne peut y avoir de propriétaire abstrait et éloigné des conditions de vie et des besoins de ses locataires. Le fonctionnement du voisinage, la répartition des logements, la maintenance du bâti, etc. sont endossés par le collectif d'habitants. Sous le statut coopératif, la propriété du bâtiment est collective et les habitants ont la particularité d'être considérés à la fois comme des locataires individuels et des propriétaires collectifs : ils contribuent à la solution et en échange ils bénéficient du droit d'usage d'un logement et sont propriétaires de l'immeuble en

indivision. Ce système a l'avantage de faire sortir le logement de la catégorie de bien marchand puisqu'il le protège des pratiques de spéculation.

La troisième voie dans l'habitat

La troisième voie, telle qu'elle est revendiquée par le G4M se rapproche fortement de la définition du commun élaborée par Benjamin Coriat¹⁷⁵ : dans la perspective des habitants, l'habitat n'est appréhendé ni comme une ressource exclusive et aliénable (bien privé), ni comme une ressource dont l'accessibilité de tous et toutes est exclusivement garantie par l'Etat (bien public), mais comme une ressource dont l'accès est partagé, qui engage un collectif de personnes bénéficiaires de cet accès selon des droits et des obligations, et dont le mode de gouvernance fait que chacun n'outrepasse pas ses droits au détriment des autres afin de maintenir la ressource et son accessibilité dans le temps. Considérant ces aspects, le présent chapitre souhaiterait poser la question suivante : comment les membres du G4M s'y sont-ils pris pour faire de l'habitat un commun ? Quelle configuration contractuelle et financière ont-ils choisi pour fabriquer du commun ?

Dans le projet du G4M, la troisième voie désigne aussi l'équilibre de l'habitat entre fonction de protection (logement, cellule d'intimité) et fonction d'attachement au monde (sociabilités de proximité, ouverture) et l'habiter est appréhendé comme un acte ayant des conséquences multiples sur le monde. Ainsi, l'habitat ne doit ni être trop fermé, ni être trop ouvert, et il doit tenir compte de son milieu d'implantation. D'une certaine manière cette idée renvoie à la distinction entre ressource rivale et non rivale élaborée par Elinor Oström¹⁷⁶. Contrairement aux ressources telles que la connaissance (ex. Wikipédia) ou le logiciel libre, l'habitat est une ressource rivale, c'est-à-dire que son utilisation peut empêcher celle des autres. Dès lors, l'habitat met en son cœur la question de l'accessibilité et de l'organisation collective de celle-ci en faisceau de droits, pour reprendre l'expression d'E. Ostrom.

Depuis la fin du XVIIIe siècle, le droit français est marqué par la tradition civiliste. Selon les juristes, dans le droit civil, la propriété est pensée comme un rapport naturel, subjectif et immédiat sur les choses. Elle donne le pouvoir d'exclure les autres de la jouissance de ces choses. Ainsi, la propriété privée n'est pas une modalité de la propriété mais la propriété elle-même et le droit civil ne reconnaît pas sa possible finalité politique. Pour rompre ce rapport immédiat et penser le commun, il faut selon les juristes réintroduire du collectif. Soit une idée qui rejoint l'idée d'E. Ostrom.

La juriste Sarah Vanuxem¹⁷⁷ propose d'opérer ce geste depuis un basculement de conception sur la chose en introduisant la notion de chose-milieu qu'elle identifie dans le droit romain. Si on reprend cette notion appliquée au domaine de l'habitat : l'habitat ne serait pas ce sur quoi nous avons un pouvoir absolu qui nous permet d'évincer les autres de son usage (pouvoir sur) mais ce qui nous permet de séjourner ensemble et qu'on se doit de préserver pour tenir le vivre-ensemble. De la propriété absolue, on passe alors à un rapport médié : la propriété d'habitation. Caroline Guibet Lafaye¹⁷⁸ propose quant à elle de réintroduire la dimension politique par le droit contractualiste et de repenser la notion de patrimoine, au risque que les inégalités ne perdurent dans la transmission

¹⁷⁵ Coriat, 2015

¹⁷⁶ Ostrom & Baechler, 2010

¹⁷⁷ Vanuxem, 2018

¹⁷⁸ Guibet-Lafaye, 2014

générationnelle. Du point de vue de l'habitat, il conviendrait alors de se défaire de la notion d'héritage et de filiation naturelle.

Selon les membres du G4M, le statut coopératif a la capacité de répondre à ces deux enjeux car il reconnaît la propriété collective et qu'il contractualise la participation. Etant donné que la coopérative d'habitants n'avait pas encore été réinsérée dans la législation française (Loi ALUR 2014) lors du montage du G4M, comment les acteurs ont-ils fait avec le droit existant pour se monter en propriété collective ? Aussi, puisque le moment d'exploration foncière a fait surgir un partenaire incontournable à la concrétisation de leur projet – le bailleur social -, comment ont-ils composé le commun avec lui et quelle forme a pris ce partenariat ?

Avant d'adresser ces questions au terrain, je propose d'interroger, au prisme de travaux sur l'habitat collectif, l'insistance des membres du G4M à se monter en propriété collective. Qu'est-ce que la propriété collective permet-elle de faire contrairement à d'autres rapports à la propriété ? Est-elle la seule modalité garante du commun ?

Le commun dans ses différents rapports à la propriété

Les membres du G4M ont souhaité monter leur projet d'habitat en propriété collective. Il ne s'agit donc pas pour eux de se débarrasser de la propriété ni de l'Etat mais de trouver une voie intermédiaire entre la propriété privée et la propriété publique. Ainsi et contrairement à ce que Pierre Dardot et Christian Laval préconisent, au G4M le commun n'est pas appréhendé comme un principe organisateur qui s'oppose à la propriété¹⁷⁹, mais comme ce qui peut être construit depuis le partage de la propriété. Autrement dit, selon les acteurs, il est possible depuis la propriété de déployer du commun.

Cette idée se retrouve dans l'ouvrage dirigé par Sylvette Denèfle¹⁸⁰ sur les aspects juridiques des initiatives d'habitat participatif en France. Selon l'auteure les montages en propriété ne sont pas forcément synonymes d'individualisme forcené. Les divers travaux qui alimentent la réflexion de l'ouvrage montrent que les collectifs d'habitants conjuguent à travers leurs initiatives une critique sociale et une critique économique, à savoir que l'ultralibéralisme dégrade les modes démocratiques. En fonction des solidarités que les habitants souhaitent mettre en place, cette critique prend des formes juridiques différentes allant de la copropriété à la propriété collective, en passant par la location collaborative ou le refus de la propriété. Sous des bricolages variés, des modes de vie solidaires et plus attentifs au *care* émergent, et S. Denèfle note qu'il s'agit moins pour les habitants de se débarrasser de la propriété que d'y adosser des principes de solidarité.

En effet, si l'on s'en tient à littérature sur les formes d'habiter collectif, il semble qu'il soit possible de fabriquer du commun selon différentes modalités de rapport à la propriété.

Commençons par l'habiter par occupation. Sylvaine Bulle montre depuis la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, l'émergence d'une forme de vie plurielle et poreuse se tenant à l'écart du marché et qui tient par l'obligation de la lutte à participer à la défense du milieu occupé et à la tenir ouverte pour l'épaissir afin qu'elle soit capable de repousser l'Etat et son projet de planification (« l'aéroport et son

¹⁷⁹ Dardot & Laval, 2014

¹⁸⁰ Denèfle, 2016

monde »)¹⁸¹. Marc Breviglieri, Luca Pattaroni et Joan Stavro-Debauge insistent depuis les squats sur la manière dont les squatteurs valorisent au quotidien une hétérogénéité de biens communs qui incluent l'hospitalité et la mobilité, et qui tendent à faire de l'habitat un lieu de coexistence accessible et poreux tout en mettant l'Etat face à ses contradictions¹⁸². Depuis l'autopromotion et l'accession à la propriété privée, Anne d'Orazio montre que les arrangements techniques ne figent pas les pratiques de mise en commun et qu'elles peuvent s'intensifier à l'issue de l'installation. Elle introduit la notion d' « habitat trait d'union » pour insister sur l'idée que les engagements individuels et les arrangements collectifs, peuvent tisser des liens avec le milieu d'implantation¹⁸³. Depuis la location sociale et l'habitat autogéré, l'enquête de Marie-Hélène Bacqué et Stéphanie Vermeersch révèle qu'il est possible de produire un habitat mixte, soucieux de l'inclusion des personnes modestes, de générer des pratiques de mise en commun et des sociabilités de proximité tout en tenant une ouverture sur le monde capable d'interpellation démonstratrice et transformatrice¹⁸⁴.

Tous ces travaux montrent que différents rapports à la propriété peuvent permettre de déployer du commun et que le droit n'est pas un déterminant à lui seul puisque toutes ces initiatives ont engagé un gros travail de la part des habitants autour des arrangements collectifs.

Le problème de la pérennisation du commun

Il me semble néanmoins qu'il faut manier cet argument avec précaution car dès qu'il s'agit de penser le maintien du commun dans le temps, les travaux pointent de grosses difficultés.

Pour ce qui est de l'occupation, le travail récent d'Isabelle Frémeaux montre que la ZAD est entrée dans une phase de normalisation suite à l'abandon du projet d'aéroport¹⁸⁵. Dès lors se pose la question de l'avenir de ce commun qui s'est construit autour de la lutte pour la sauvegarde du lieu. Aussi, la littérature sur les squats tend à montrer que les squatteurs s'appuient beaucoup sur la réglementation pour repousser l'expulsion et que certains collectifs – notamment les squats artistiques – bricolent des contrats de confiance avec les collectivités¹⁸⁶. Ainsi, si l'occupation refuse la propriété et que cette solution est considérée comme illégale, il n'est pas possible d'affirmer que le commun se fabrique et se maintient en dehors de la juridiction et de toute relation à l'Etat.

Sur l'autopromotion, Anaïs Collet mais aussi Anne d'Orazio, tendent à montrer que si ce mode d'habiter génère des solidarités interhabitantes et qu'il prend appui sur l'espace résidentiel, il a tendance à produire de l'entre soi et à participer – parfois malencontreusement – de la gentrification des quartiers¹⁸⁷. Si Anaïs Collet insiste surtout sur l'idée d'initiative anti-déclassement et sur les origines sociales des participants, il me paraît plus pertinent de mettre en avant l'idée que l'accession à la propriété privée ne sort pas l'habitat de la catégorie de bien marchand et qu'elle contribue ainsi à produire de l'entre soi puisque seuls les mieux dotés peuvent accéder à ces solutions d'habitat. Cette idée permet selon moi d'affiner la distinction déjà opérée par Anne d'Orazio entre les deux tendances

¹⁸¹ Bulle, 2018

¹⁸² Breviglieri et al., 2004

¹⁸³ D'Orazio, 2017

¹⁸⁴ Bacqué & Vermeersch, 2007

¹⁸⁵ Frémeaux, 2019

¹⁸⁶ Pattaroni, 2005

¹⁸⁷ Collet, 2015; D'Orazio, 2017

majeures de l'habitat participatif – l'autopromotion et les coopératives d'habitants¹⁸⁸ – et d'insister sur la différence entre les montages qui produisent des habitats vecteurs de communs mais qui en font des clubs puisque la solution se vit dans la privatisation collective du commun (accession collective à la propriété privée) et les montages qui sortent l'habitat de la catégorie de bien marchand pour penser l'accessibilité du logement et considérer les enjeux des milieux d'implantation (accession à la propriété collective).

Enfin pour ce qui concerne la propriété publique et le commun produit depuis la location sociale, l'enquête de M-H Bacqué et de S. Vermeersch¹⁸⁹ montre que tout repose sur les arrangements collectifs et l'engagement du bailleur social. Si le collectif d'habitat autogéré qu'elles ont observé a réussi à tenir son projet politique pour la première génération d'habitants, à l'aune des années 2000, elles disent ce dernier menacé par l'entre soi. Selon l'enquête des auteures, il est possible d'identifier trois facteurs qui ont contribué à ce glissement. Premièrement, le changement des registres d'engagement des nouveaux arrivants qui ont tendance à désinvestir la sphère institutionnelle (partis politiques) au profit d'engagements associatifs. Deuxièmement, les projets de ce type rendent inévitable un engagement autour des valeurs portées qui contribue à fabriquer des groupes culturellement homogènes, mais le recours aux pratiques de cooptation ont tendance à écarter le groupe de l'objectif de mixité sociale posé à l'origine du projet. Troisièmement, le passage à la copropriété au début des années 2000 a eu pour conséquence de faire passer un peu moins de la moitié des logements locatifs sociaux en accession à la propriété privée, ce qui a encore resserré l'étau de la mixité sociale. Selon mes recherches, en 2016, il semblerait aussi que le bailleur social partenaire ait tenté d'imposer l'accession généralisée à la copropriété¹⁹⁰ au collectif d'habitants et qu'il tende ainsi à se désolidariser de la solution forgée autour de la location sociale.

Tous ces éléments pointent l'importance de trois facteurs imbriqués dans la pérennisation du commun pour éviter qu'il ne sombre dans la clubarisation : des arrangements collectifs, le soutien public et un montage juridique solide dans le cas où l'un ou l'autre venait à faire défaut.

La location-coopérative : la contractualisation de la participation et l'équilibre financier

Pour revenir à notre interrogation de départ, en quoi la forme coopérative lorsqu'elle est associée au public, offre-t-elle la possibilité de tenir les enjeux que nous avons identifiés à partir des travaux précédents ? Pour répondre à cette question, je propose de revenir sur l'expérience coopérative de la Maison Radieuse de Rezé et de nous plonger ensuite sur un *enjeu de projet* qui guette toutes les expériences qui s'appuient sur la mutualisation par capitaux, coopératives et autopromotion comprises.

La Maison Radieuse de Rezé est créée en 1955 et combine 294 logements, des espaces communs et des services publics de proximité (ex. école maternelle). Elle est le résultat d'une commande publique adressée à Le Corbusier pour pallier l'urgence de relogement des populations à la suite des

¹⁸⁸ D'Orazio, 2012

¹⁸⁹ Bacqué & Vermeersch, 2007.

¹⁹⁰ Plaquette du 21 octobre 2016. Source : <https://cooperationencopropriete.blogspot.com/2016/10/habitat-different-des-pionniers-de-la.html>

destructions induites par la seconde Guerre Mondiale et pour améliorer le quotidien des habitants. Elle constitue un cas intéressant pour notre propos pour deux raisons. Premièrement, elle a été montée dans un système de propriété très particulier – la location-coopérative (financement à 15%) qui fait de l’habitant un locataire créancier et un propriétaire collectif à l’issue du remboursement de l’opération. Deuxièmement, elle a été soutenue par des financements publics (85%), soit un montage qui se rapproche fortement de celui G4M (à la différence que ce dernier l’a impulsé depuis la participation volontaire).

Sylvette Denèfle, Sabrina Bresson, Annie Dussuet et Nicole Roux ont mené une enquête pour appréhender cette opération dans ses évolutions historiques¹⁹¹. Ici, il ne s’agit pas de restituer l’intégralité de leurs résultats¹⁹² mais de nous intéresser à un moment d’épreuve de cohabitation majeur qui a eu lieu en 1971 lorsque la loi Chalandon a supprimé le statut de coopérative d’habitation (conquis suite à la loi Siegfried de 1894 qui les a encouragées avec le soutien de l’Etat) au profit de la propriété privée et du logement social (création des HLM).

En effet les auteures montrent que si l’impulsion a été d’ordre public (début de la planification urbaine), les habitants qui se sont joints à l’opération se sont très rapidement approprié leur cadre de vie. Avant même d’habiter sur les lieux, ils constituent une association pour penser la vie collective. Une fois installés, ils s’organisent en différents comités, créent des caisses de solidarité, soumettent le nom de Maison Radieuse pour l’immeuble, etc. L’appropriation est telle qu’ils demandent à se constituer en coopérative distincte de celle qui l’a impulsée (La Maison Familiale). En 1970, alors qu’ils militent dans le mouvement coopératif pour faire valoir la formule originale de la location-coopérative, ils conquièrent l’autogestion et créent la coopérative de la Maison Radieuse. Cet engagement s’explique selon les auteures par l’implication de la première génération dans le militantisme (notamment dans le mouvement catholique de gauche). Toutefois, l’aventure ne dure qu’un an puisque la loi Chalandon abroge le statut de coopérative d’habitation. La coopérative qui a impulsé l’opération se transforme en SA HLM. La coopérative créée par les habitants doit être démantelée et les coopérateurs ont alors deux choix : l’accès à la propriété privée ou la location sociale. Pendant plusieurs années, ils militent pour garder le statut coopératif mais en vain.

A la suite de ce bouleversement, les auteures décrivent un délitement progressif de l’unité du voisinage et de l’autogestion habitante. Les départs sont nombreux, avec le remplacement des populations (dites moins engagées que les premières) des différences de statut apparaissent entre locataires sociaux et propriétaires privés, la location sociale reste majoritaire dans la copropriété mais de nombreux appartements sont vendus et une distinction spatiale apparaît entre le haut de l’immeuble (propriétaires privés) et le bas de l’immeuble (locataires sociaux). Différentes associations se créent pour défendre les intérêts de chacun. L’association originelle perd en légitimité et les locataires n’arrivent plus à identifier le pouvoir décisionnel lorsqu’ils ont des difficultés avec leur logement ; ils perdent la maîtrise de leur cadre de vie. En moins de dix ans, le commun initialement conquis par les habitants s’émiette et la qualité de vie s’en voit amoindrie.

Ces éléments montrent que bien associés, une coopérative et un financement étatique peuvent produire un commun accessible. Par contre, dès que le montage passe en public-privé, l’autogestion

¹⁹¹ Denèfle et al., 2015

¹⁹² Pour plus de détails sur cette initiative, je renvoie le lecteur à l’introduction générale de la thèse.

patauge et le vivre-ensemble est menacé. D'ailleurs c'est ce que montre l'expérience de la Cité Radieuse de Marseille construite un peu plus tôt autour de la copropriété : très vite, le fonctionnement des chambres d'amis (non prévues à Rezé) et du restaurant communautaire ne tient pas dans l'autogestion, et ces espaces sont revendus par la copropriété pour en faire un hôtel privé¹⁹³. Le commun spatial prévu par Le Corbusier est très rapidement devenu un service payant¹⁹⁴.

Partant de ces éléments, peut-on pour autant affirmer que le statut coopératif tient à lui seul le commun ? Selon les auteures, l'autogestion tenait à l'identité sociale des habitants (ex. militants catholiques de gauche) mais le turn-over causé par la Loi Chalandon a ramené une autre population moins engagée, avec des aspirations différentes (effet générationnel). S'il est clair qu'il faut avoir un minimum d'engagement pour intégrer ces projets et en reconnaître les valeurs – soit un argument qui rejoint celui de M-H Bacqué et S. Vermeersch sur l'habitat autogéré – il induit que seuls les militants sont capables de produire du commun. Je propose de décaler la question : puisque la loi Chalandon a induit des bouleversements, en quoi le système de location-coopérative, c'est une bonne manière de contractualiser la participation des habitants ? Selon les juristes, le statut coopératif tient à la double qualité du coopérateur qui est à la fois bénéficiaire et contributeur, soit une qualité qui ne s'instaure pas par magie avec le droit mais qui se travaille collectivement depuis le droit¹⁹⁵. Dès lors, il convient de voir comment les membres du G4M ont opéré ce travail depuis le droit existant, qui je le rappelle est marqué par la tradition civiliste et la conception souveraine de la propriété, et selon quelles modalités.

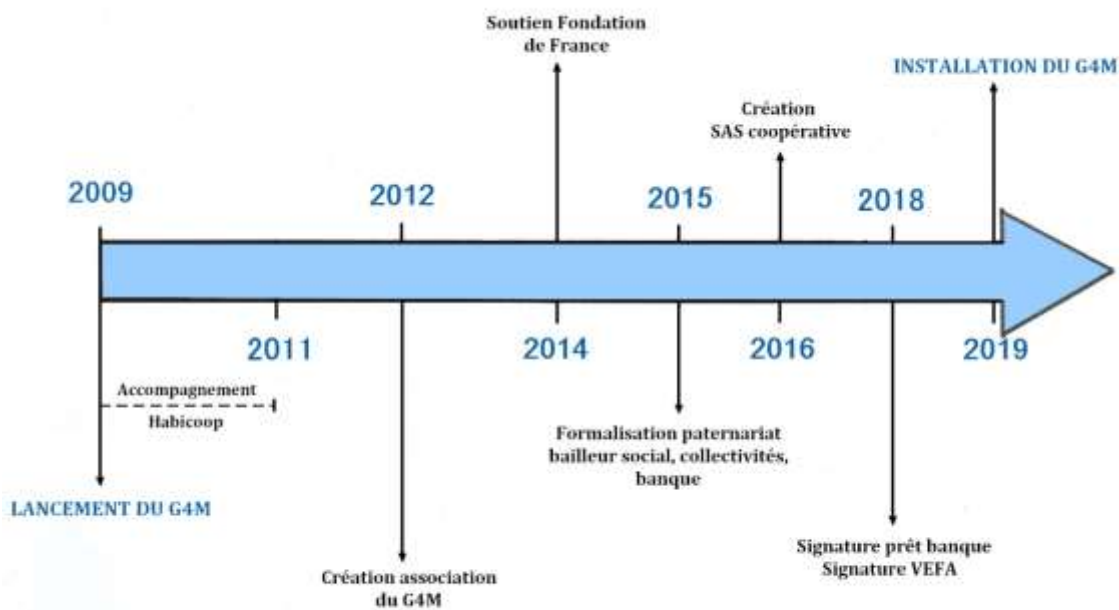
Enfin si on s'en tient au site internet de l'association Habicoop qui promeut les initiatives de coopératives d'habitants, le montage financier par mutualisation des capitaux choisi par la majorité des groupes (y compris dans l'autopromotion) suppose - tant que le prêt n'est pas remboursé – qu'il faille rembourser l'apport de toute personne qui quitte le projet. Les collectifs étant marqués par les dynamiques d'entrées et sorties, comment le G4M s'y est-il pris pour éviter les pratiques de cooptation et tenir l'idéal de mixité sociale ? Autrement dit, comment ont-ils fait pour pérenniser l'accessibilité du projet tout en tenant l'équilibre financier sans sombrer dans la clubarisation ?

Pour répondre à cette question nous allons explorer le montage et les arrangements collectifs négociés par le G4M. Etant donné la complexité de ce montage, je propose, pour plus de clarté, de répondre à cette question en trois temps. Dans un premier temps, nous clarifierons ce montage (partenariat avec bailleur social puis montage du projet en coopérative). Dans un second temps, nous entrerons dans le détail des débats qu'il a suscité en interne. Ces débats nous permettront d'approfondir et de mieux cerner le changement de paradigme induit par le projet politique du G4M. Dans un dernier temps, je propose de regarder l'angle mort scientifique de l'équilibre financier des projets d'habitat participatif. Cela nous mènera à une invention majeure proposée par le G4M pour encadrer les entrées et les sorties : le Cercle 2.

¹⁹³ C'est en tout cas ce qu'affirme la propriétaire actuelle de l'hôtel interviewée pour l'émission *Visites Privées* diffusée sur France 2 le 9-11-2016 (Voir : <https://www.youtube.com/watch?v=J-ISAAZsq4Y>).

¹⁹⁴ Pour donner une idée, aujourd'hui les prix des chambres de l'hôtel varient entre 80€ et 150€ selon la vue qu'elles donnent sur l'extérieur et leur largeur.

¹⁹⁵ Francoual, 2017



Chronologie des grandes étapes de montage

1. Le partenariat public-commun

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que l'exploration foncière du G4M a fait émerger un partenaire incontournable – le bailleur social – car il constituait une garantie pour les collectivités et permettait d'insérer le projet d'habitat dans les zonages du Plan Local d'Urbanisme. Du point de vue du G4M, ce partenaire était bienvenu dans la mesure où il entrait dans la ligne politique du projet coopératif notamment parce qu'il favorisait l'élargissement du principe de mixité sociale à des foyers modestes, au-delà de ceux présents dans le groupe. Il s'agit ici de s'interroger sur les tenants et aboutissements d'un tel partenariat pour mieux le qualifier. En quoi ce partenariat a été une ressource pour faire de l'habitat un commun durable et quel type d'accessibilité au logement favorise-t-il ?

1.1. Le bailleur social : un partenaire précieux

1.1.1. De la garantie financière

Garant de l'offre de logements « très sociale », le bailleur social est censé participer de la mixité des territoires, et sa présence dans les projets d'habitat participatif permet aux élus de débloquer plus facilement l'accès au foncier pour les groupes d'habitants. Nous avons vu aussi que les élus s'appuient

sur les retours d'expériences des collectivités qui se sont engagées dans l'habitat participatif avant eux, et qu'ils ont tendance à considérer les collectifs d'habitants comme des entités fragiles (présupposé de l'utopisme, de l'instabilité ou du manque de compétences). Dès lors, ils ont besoin d'être rassurés et les bailleurs sociaux constituent un maillon important pour instaurer la confiance entre les groupes et ces derniers : les élus font confiance aux bailleurs qui en retour font confiance aux collectifs. Il en est de même pour les banques. Le droit est segmenté et il ne reconnaît pas les entités collectives, ainsi nos collectifs se trouvent bien dépourvus pour effectuer un emprunt sous une entité juridique collective¹⁹⁶. Monter un partenariat avec un bailleur social constitue un gage de confiance pour les banques et il facilite la demande d'emprunt. Dans le cas du G4M, plusieurs banques ont été démarchées mais seule la banque du bailleur social a accepté de s'engager auprès des habitants.

Le partenariat ne sécurise pas que les partenaires. Tel que formalisé par le G4M, il sécurisait aussi les habitants eux-mêmes. De leur côté, la présence des bailleurs a été précieuse à plusieurs égards.

Tout d'abord, elle permet de réaliser une économie de frais. On a vu dans le chapitre précédent que la formalisation d'un bail emphytéotique (mise à disposition du foncier) n'était pas envisageable à la Croix-Rousse car la Métropole a fait le choix politique de vendre un terrain public pour obtenir des liquidités, et qu'il incombait aux habitants de l'acheter. La présence du bailleur facilite cet achat : il finance l'intégralité de l'opération dans un premier temps, et aux habitants de racheter progressivement ce qui correspond à la surface de la coopérative, à savoir : le bâti (les logements et les espaces communs, jardin compris) et le foncier. Ce procédé doit être contractualisé par un dispositif juridique nommé VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) et il a impliqué pour les habitants de trouver une « coquille juridique » qui le rende possible. Les Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL), les Sociétés Civiles Immobilières (SCI), les Sociétés en Nom Collectif (SNC), les Sociétés Civiles Construction Vente (SCCV), etc. constituaient autant de possibilités pour formaliser la VEFA et nous verrons un peu plus loin sur quelles bases le G4M s'est repéré pour finalement arrêter son choix sur la SAS coopérative.

Par ailleurs, le partenariat favorise la mutualisation au sein même du collectif d'habitants car il permet de débloquer des subventions publiques et des prêts à taux préférentiels très avantageux pour des collectifs mixtes en termes de revenus. Pour comprendre cette idée, il faut garder en tête que la formule adoptée par le G4M consiste à être à la fois propriétaire (collectif) et locataires (individuels). D'abord, l'accès à la propriété (collective) est favorisé par des emprunts à taux préférentiels et des subventions publiques destinées aux bailleurs sociaux et qui sont gradués selon que l'offre de logement est dite très sociale, sociale ou intermédiaire. Ensuite, le statut de locataire individuel permet de rembourser l'emprunt (sur 40 ans) sur la base de loyers modérés (un peu moins cher que dans le parc privé) indexés sur le niveau de revenus de chaque foyer et ouvrant à l'allocation logement. Ce système permet ainsi à chaque foyer de rembourser l'emprunt de l'immeuble collectif selon ses capacités financières.

¹⁹⁶ Roux, 2016

Il faut savoir que ce système d'aides constitue la seule possibilité pour les ménages qui ont des difficultés à se maintenir dans le parc locatif privé, sans pouvoir accéder au logement social ni à la propriété privée. En ce sens, il participe à la promotion d'une troisième voie d'accès au logement qui permet de s'affranchir du grand partage entre les riches et les pauvres, et qui inclut les classes moyennes¹⁹⁷ (soit la grande majorité des foyers du G4M, si on s'en tient à l'indexation de leurs loyers).

Le partenariat avec le bailleur social a permis au G4M de rassurer ses partenaires, de garder sa porte ouverte à toutes les personnes intéressées par le projet d'habitat, peu importe ses capacités financières, et de réserver presque la moitié des logements de l'immeuble qu'il a produit au parc social (onze logements sociaux prévus pour treize logements coopératifs). Il faut savoir que les locataires sociaux n'ont pas participé à la conception de l'immeuble et qu'ils seront mobilisés à partir des critères de sélection relatifs au parc social. Dès lors on peut affirmer que le partenariat permet d'établir les jalons d'une mixité forte : une mixité de projet avec des partenaires qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble (à l'exception des locataires sociaux), une mixité de voisinage avec des habitants qui sortent du grand partage riches/pauvres. Enfin, le partenariat a posé des bases financières solides et une assurance au groupe en cas de faillite puisque la VEFA permet au bailleur dans un tel cas, de racheter la partie coopérative et de rembourser les apports initiaux de chaque ménage. Etant donné, le dispositif de la VEFA, le bailleur social a pris un risque financier avec un partenaire avec lequel il était peu habitué à travailler. Dès lors, on peut se demander au vu du risque, quel intérêt avait-il à soutenir l'opération ?

1.1.2. A une politique publique de mixité sociale plus durable

Directeur du bailleur social, le 11-07-18

« (...) toute la journée nous mettons en œuvre du logement social, et on essaye de faire de la pédagogie et de faire comprendre qu'avoir du logement social dans une copropriété privée c'est une bonne chose. Et là, les propriétaires privés sont venus nous chercher avec un projet de solidarité, et pour nous c'était important de promouvoir... cette mixité. C'est un modèle marginal. (...) C'est important pour [le bailleur], qui est un gros opérateur de logement social sur la région Auvergne Rhône Alpes, que de démontrer son agilité et sa finesse dans ses interventions. Donc de l'ingénierie, la mobilisation de collaborateurs, de la réflexion, du partenariat, et c'est pas notre taille qui nous empêche de travailler dans la dentelle et de promouvoir des projets de cette nature-là, originaux ».

La littérature sur l'habitat participatif montre que les valeurs portées par les groupes constituent une plus-value pour les bailleurs sociaux tant elles permettent d'incarner l'innovation et l'exemplarité et de se démarquer dans l'offre du parc social¹⁹⁸. Pour le directeur du bailleur engagé auprès du G4M, le projet se veut original car il met en jeu un ingrédient nouveau à la mixité : la solidarité. Selon les membres du G4M, le bailleur social s'est engagé dans l'opération dans le cadre

¹⁹⁷ Marchand, 2012

¹⁹⁸ Voir notamment : Cariou, 2012

des préconisations de son pôle Recherche et Développement pour s'adapter aux nécessités du moment. Dans le chapitre précédent, nous avons évoqué que l'organisme répondait à un mot d'ordre politique qui incitait à faire participer les habitants à la fabrique de l'habitat et à favoriser la mixité sociale. Au moment de la recherche du terrain, le quartier administratif de la Croix-Rousse était pris entre l'offre toute sociale et toute spéculative, et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ne reconnaissait pas de troisième voie. La réforme du PLU en 2017 qui visait à intégrer une politique de l'habitat s'est appuyée sur deux constats : le manque de logements et l'augmentation du niveau de vie, notamment dans le 4^e arrondissement (Plateau). Au niveau politique supérieur, les bailleurs sociaux avaient comme préconisation d'augmenter l'offre de logements sociaux sans participer de la ghettoïsation des populations précaires¹⁹⁹. Lorsque le directeur du bailleur, dans son discours, met en avant la dimension d'apprentissage relative au partenariat avec le G4M, on comprend qu'il s'agit pour l'organisme d'apprendre de la mixité qui tente d'être instaurée pour mieux la promouvoir (c'est ce qu'on peut comprendre quand il dit qu'ils essaient de « faire de la pédagogie »). En effet, avec son projet d'habitat, le G4M amène une formule originale : une mixité de revenus, spatiale et durable. De revenus car se défaisant du dualisme riches-pauvres. Si le collectif de coopérateurs est très représenté par les classes moyennes, le spectre des situations va du bénéficiaire du RSA au cadre supérieur, et il est complété par la présence des locataires sociaux. Mixité spatiale car nous verrons dans le chapitre suivant le soin apporté par les membres du G4M pour ne pas séparer dans l'espace les locataires sociaux et les coopérateurs. Durable, car comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, la structure coopérative promeut la propriété collective et le droit d'usage, et ce faisant la non-spéculation sur les biens immobiliers. Elle offre ainsi une garantie juridique pour échapper à la clubarisation.

Pour mieux comprendre ce dernier point, il faut savoir que depuis 1991 (loi « anti-ghetto ») une prérogative a été adressée aux bailleurs sociaux pour augmenter l'offre du parc social sans participer de la ghettoïsation générée par la politique des grands ensembles. Depuis 2000 (loi SRU), cette prérogative est guidée par la recherche de « mixité sociale ». La loi OPVRU qui lui succède en 2003 oriente cette recherche vers une politique d'accession à la propriété privée afin d'attirer les classes moyennes. Il s'agissait de proposer aux locataires sociaux le rachat de leur logement à taux préférentiel (subventions des collectivités) pour les pousser à la mobilité. Le pari de cette mobilité est le suivant : une fois le bien acquis et après cinq ans, il peut être revendu plus cher sur le marché immobilier sans verser de plus-value à la collectivité. Ce qui attire une population plus aisée et enclenche le mélange des populations.

Paul, qui est habitant de la Croix-Rousse, a pu observer cette politique se dérouler dans son propre immeuble (4^e arr., Plateau) et cette expérience lui a permis de voir qu'elle n'était pas viable à long terme. Entre l'achat à taux préférentiel et la revente, le prix du bien s'indexe à celui du marché et une fois les cinq ans passés, les collectivités n'ont aucun retour de plus-value. Etant donné l'attractivité du quartier de la Croix-Rousse, le prix augmente rapidement et la revente attire une population plus aisée

¹⁹⁹ Ce sont les mots d'ordre de la Loi Egalité et Citoyenneté (2017) qui est venue renforcer la loi SUR qui demandait aux maires de produire 20 à 25% de logements sociaux. Pour plus de détails sur la question des politiques du logement social et sur les effets de la ghettoïsation, voir : Stébé, 2016.

qui vient contrebalancer la concentration des populations précaires dans un même bâtiment. Toutefois la mixité n'est que temporaire, car à long terme, il m'explique que les populations précaires sont remplacées par des populations plus aisées. De la ghettoïsation, on passe ainsi à la gentrification : les populations s'inversent.

A l'inverse, le projet coopératif du G4M offrait au bailleur une nouvelle piste pour produire une politique publique de mixité sociale beaucoup plus durable car la coopérative d'habitants offre la possibilité de sortir le logement (pour la part coopérative) d'une conception en termes de bien marchand et ainsi, de le préserver des pratiques de spéculation. Pour comprendre cette idée, il nous faut entrer un peu plus en profondeur dans le montage en SAS coopérative.

1.2. Le statut de la troisième voie

Le partenariat avec le bailleur social permet de garantir une mixité de revenus durable dans l'immeuble et par le biais d'une VEFA, d'assurer les habitants en cas de faillite. Néanmoins, le partenariat à lui seul n'assure pas la troisième voie. Encore faut-il que les collectifs d'habitants se rassemblent autour de valeurs fortes – non spéculation et propriété collective notamment - pour sortir d'une conception exclusive de la propriété et y adosser des finalités d'intérêt général. Si le droit ne détermine pas à lui seul les modes de vie et que les projets d'habitat participatif ne démembrement pas la propriété²⁰⁰, la coquille juridique que les groupes se choisissent n'en reste pas moins importante dans l'établissement des modes de vie alternatifs. Elle offre une forme d'incarnation d'un certain type de voisinage.

Thomas Berthet, Président d'Habicoop

Si l'habitat participatif permet d'impliquer les habitants dans la conception et la gestion de leur lieu de vie et de ses espaces partagés, il ne remet souvent pas en cause l'alternative entre propriété et location. Or, la location confère au bailleur des droits qui privent le locataire de certaines libertés, voire favorise la rente, tandis que la propriété permet à un habitant ou à ses héritiers de vendre au plus offrant, sans avoir à consulter les voisins. La coopérative d'habitants offre une solution : on n'y est ni locataire ni propriétaire, au profit d'une simple jouissance, conférée par un contrat coopératif. Les coopérateurs détiennent le capital de la société propriétaire des logements et restent ainsi maîtres des lieux et des prix. Cette originalité permet en outre une large mixité sociale, pérenne²⁰¹.

Le statut coopératif a la particularité de contractualiser un mode d'organisation basé sur la solidarité qui fait du logement une ressource commune, où les habitants ont la maîtrise sur cette ressource, tout en le protégeant à long terme de l'exclusivisme de par leur participation aux finalités de la coopérative. En ce sens, il offre un support intéressant à l'établissement d'une troisième voie entre la propriété privée et la location.

²⁰⁰ Denèfle, 2016.

²⁰¹ « La troisième voie, entre location et propriété, reste bridée », L'Humanité, 5-09-2017

Comme le montrent Nicole Roux et Sylvette Denèfle²⁰², cette troisième voie est apparue à la fin du XIXe siècle par le croisement de l'expérience coopérative (coopératives de consommation notamment) et de la loi Siegfried de 1894 qui autorisait la Caisse des Dépôts à subventionner des organismes privés pour la création de logements bon marché afin d'améliorer les conditions de vie des ouvriers. Pendant près d'un siècle, les coopératives d'habitation ont connu un essor important et l'Etat a promu ces initiatives tout en s'appuyant dessus, notamment après les destructions causées par les deux guerres mondiales. Dans ce mouvement, on voit apparaître des projets exemplaires tels que la Cité Radieuse de Rezé pensée par Le Corbusier qui visait à associer l'Etat, un architecte soucieux du bien-être des ouvriers et les futurs habitants, et qui constitue selon les auteures l'une des formes les plus abouties d'autogestion habitante. Toutefois, petit à petit, les coopératives d'habitation se divisent en deux tendances : celles qui ne proposent que de la location (location coopérative) et celles qui commencent à favoriser l'accession à la propriété privée (location-vente). En 1971, nous avons vu que la loi Chalandon porte un coup d'arrêt à la première tendance avec la suppression du statut de coopérative d'habitation. Pendant plus de quarante ans, le mouvement coopératif opère une traversée du désert. Dans ce désert, comment les membres du G4M s'y sont-ils pris pour faire avec le droit existant et soumettre l'habitat à la forme coopérative pour le faire sortir d'une conception marchande ?

1.2.1. La SAS coopérative

Le choix du statut juridique du projet du G4M a été soumis à plusieurs contraintes : il fallait qu'il rende possible le partenariat avec le bailleur social, qu'il garantisse le dispositif d'assurance VEFA et la forme coopérative revendiquée par le groupe.

Concernant les deux premières conditions, les sociétés civiles (SCI, SCCV), les statuts d'entreprises (SARL, SAS, SNC) ou d'autopromotion pouvaient être mobilisés. Toutefois, la plupart de ces statuts n'entraient pas dans la ligne politique du groupe. Au chapitre 1, nous avons vu que le projet s'est monté sur une volonté de solidarité (garde alternée notamment) et que les différents attachements au quartier de la Croix-Rousse d'un certain nombre de membres les ont conduits à ne pas soutenir le processus de gentrification qui le touche. Au chapitre 2, nous avons vu que la phase de prospection foncière a permis au groupe de préciser ses valeurs et qu'ils les ont mis à profit pour construire une politique. L'association Habicoop, les retours d'expérience des autres collectifs d'habitat participatif et le lobbying politique ont impulsé autant de rencontres qui ont nourri le projet d'habitat du G4M. Les membres ont formulé des visées fortes telles que l'anti-spéculation, la propriété collective, la mixité sociale, la démocratie et la mutualisation des espaces et des services.

Pour embrasser tous ces enjeux, la voie coopérative semblait reine, d'autant plus que le statut coopératif a la particularité d'offrir à ses adhérents une double qualité²⁰³ : le coopérateur est à la fois participant et bénéficiaire. Appliqué au champ de l'habitat, cela induit que l'accès au logement engage également une responsabilité : la participation active au projet (financière, au collectif), le respect de ses objectifs et de son fonctionnement, pour assurer la durabilité de la solution de logement.

²⁰² Roux & Denèfle, 2007

²⁰³ Francoual, 2017

Toutefois, dans le cadre de l'habitat, les possibilités de statuts coopératifs étaient très restreintes. La loi ALUR de 2014 promettait sa réapparition dans la législation française mais les temporalités de sa mise en vigueur étaient à rebours de la temporalité du projet du G4M. Par ailleurs en cas de faillite, aucun décret n'a été finalisé pour y greffer un dispositif d'assurance équivalent à la VEFA. Selon les membres, la seule structure juridique qui s'adaptait à leur projet était la SAS coopérative (Société par Actions Simplifiées), soit une structure qui avait déjà été mobilisée par un collectif d'habitat coopératif de Lyon un peu avant le G4M.

Le statut de SAS coopérative a été inventé en 1994 par le Medef. Il a d'abord été utilisé par les PME, puis il a été détourné de ses objectifs libéraux pour regrouper des agriculteurs dans un but non lucratif, afin de favoriser le développement de leurs exploitations (gestion commune des terres ou de fermes). Ce n'est que plus tard (fin des années 2000) qu'il a été mobilisé dans les projets d'habitat participatif.

Question 8 – Quels sont les statuts juridiques possibles ?

Société A Responsabilité Limitée (SARL) : C'est la société qui assure la location et la responsabilité des coopérateurs est limitée à leurs parts.

Société Civile Immobilière (SCI) : Dans ce cadre là, les sociétaires sont responsables sur leurs fonds propres.

Société par Action Simplifiée (SAS) : ce statut n'a pas été retenu par Habicoop car il n'est pas très encadré juridiquement et peut donc facilement être contesté par l'administration...

Indivision : sans réponse...

[Extrait de compte-rendu de réunion avec Habicoop \(2009\)](#)

Comme en témoigne l'extrait de compte-rendu ci-dessus, au début de l'accompagnement juridique d'Habicoop (2009), la SAS ne comptait pas parmi les possibles car trop souple et mal reconnue par l'administration. Néanmoins, très rapidement le collectif d'habitants avec lequel le G4M était en lien, le mobilise dans le cadre d'un partenariat avec un bailleur social et pointe ce possible par retour d'expérience. En effet, la SAS coopérative est peu encadrée juridiquement, mais elle laisse ainsi beaucoup de marges de manœuvre aux collectifs : elle autorise la libre structuration – dans les statuts et les rapports internes à la SAS –, ce qui offre la liberté aux collectifs de choisir les objectifs qu'ils souhaitent défendre et leur mode de fonctionnement. L'expérience de l'autre collectif d'habitants montrait que malgré sa souplesse, elle n'était pas contradictoire avec l'habitat coopératif et la ligne politique défendue par le groupe, et que les partenaires n'y étaient pas réfractaires. Par ailleurs, elle permettait de contractualiser le partenariat avec le bailleur et la VEFA.

Regardons comment le G4M a négocié les clauses de la SAS pour contractualiser la propriété collective et l'habitat en commun.

1.2.2. La redistribution des richesses

Le statut coopératif permet d'intégrer le système de financement par prêts sociaux et de mutualiser les coûts à hauteur des capacités de chacun. Dans le cas du G4M, le prêt a été formalisé

sur quarante ans. Son remboursement implique que chaque ménage paye une redevance mensuelle indexée à son niveau de revenus (avec la possibilité d'allocation logement). A cette redevance qui prend la forme d'un loyer qui ne peut pas dépasser un certain plafond, s'ajoutent les charges de l'immeuble et un apport au Compte Courant d'Associés pour constituer un fond d'épargne. Cet apport dépend de la superficie de l'appartement et du niveau de revenus du foyer. Ainsi, pour une surface d'appartement égale, les mieux dotés du collectif payent plus cher que les moins bien dotés, à la différence que la redevance est un peu moins chère que dans le parc privé. Pour inciter les coopérateurs à placer leur argent dans la coopérative plutôt qu'à la banque, il est également possible de constituer une épargne individuelle dans le Compte Courant d'Associés (taux 0,2%). Une fois le prêt remboursé, les redevances peuvent être baissées et être utilisées pour l'entretien et la maintenance de la coopérative.

Ce système de financement a l'avantage de favoriser la redistribution des richesses au sein du collectif, mais nous verrons plus loin qu'il a le désavantage d'annexer les appartements aux profils fiscaux des ménages présents au moment de la signature du prêt, et de les figer sur quarante ans, peu importe les changements de situation du foyer. Enfin, il est important de noter que les redevances servent à rembourser le prêt et qu'elles ne constituent en aucun cas un moyen de capitaliser pour soi (location). L'emprunt est collectif, son remboursement ne permet pas de retour matériel au niveau individuel²⁰⁴. C'est en ce sens qu'il est possible de rapprocher ces redevances de la location, à la différence que pour les membres, elle est augmentée des solidarités interhabitantes et des espaces mutualisés, ce qui constitue un avantage majeur dans un quartier dont le marché immobilier est tendu comme c'est le cas de la Croix-Rousse.

1.2.3. Déconnecter le pouvoir du capital pour redonner du pouvoir aux habitants

Avant de signer la VEFA (revente du bailleur), le G4M a dû créer la SAS pour contractualiser son emprunt à la banque et regrouper les apports de chaque ménage (12% du bâti). Il a été décidé que chacun soit libre de mettre ce qu'il pouvait. Pour donner un ordre d'idée, ces apports vont de 500 à 75 000€, sachant que l'apport de la majorité des ménages se situe en dessous de la médiane de ces deux chiffres. Chacun place son apport sur le Compte Courant d'Associés (CCA) de la coopérative et chaque mois, le capital du CCA s'étoffe d'un apport indexé au mètre carré et au niveau de revenus de chaque foyer (soit trois plafonds : 0,8€, à 0,9€, 1€). Lorsqu'une personne quitte son logement, son apport initial et ses apports mensuels lui sont remboursés. Comme nous le verrons un peu plus loin, pendant le remboursement de l'emprunt, ce système suppose à chaque départ, de trouver un remplaçant ayant le même apport pour que la coopérative puisse rembourser le membre sortant. Pour éviter que des habitants de plus en plus riches ne s'installent dans les logements au grès des départs, les membres ont fixé dans les statuts et la convention du CCA une période de remboursement

²⁰⁴ Nous verrons un peu plus loin le type de débats que cette clause a entraîné au sein du collectif.

pouvant aller jusqu'à cinq ans, laissant ainsi le temps à la coopérative de se renflouer et de maintenir son équilibre financier sans demander au nouvel entrant de combler l'écart d'apport.

Contrairement aux entreprises capitalistes, le montant de l'apport n'apporte aucun privilège. Dans les coopératives, c'est le principe une personne une voix qui prévaut. Ainsi, ce sont les parts sociales et non l'apport initial qui offrent un pouvoir décisionnel au sein de la coopérative. Autrement dit, peu importe leurs ressources, tous les coopérateurs sont membres du conseil d'administration et bénéficient du même pouvoir décisionnel. Dans le cadre d'un projet d'habitat, les membres de la SAS ne sont pas des individus mais des ménages. Il a donc fallu adapter les parts sociales à la configuration de chaque foyer (couples mariés, pacsés, familles monoparentales, célibataires). Pour éviter que les familles monoparentales ou les personnes célibataires ne soient lésées dans le décisionnel tout en reconnaissant les individualités qui composent les couples et les ménages sans apports, il a été décidé que la part sociale représente un pouvoir par logement, à hauteur de 500€²⁰⁵ et que les ménages se mettent d'accord entre eux lorsqu'il s'agit de prendre part à une décision collective.

Avec la coopérative d'habitants, il est donc possible de contractualiser la déconnexion du pouvoir du capital investi et la reconnexion de ce pouvoir aux ménages qui habitent le lieu de vie. Dès lors, ce ne sont plus des personnes lointaines et abstraites qui sont engagées dans les finalités du projet d'habitat mais les habitants eux-mêmes et selon le principe d'horizontalité. C'est par ce biais que l'autogestion relative au commun peut donc être atteinte.

1.2.4. Le droit d'usage : de la propriété-repoussoir à la propriété inclusive

Chaque ménage détient des parts sociales dans la coopérative, mais si chacun est créancier (qu'il ait un apport ou non il rembourse le prêt), personne n'accède à la propriété privée et ne peut transmettre son bien à ses héritiers. Chacun est associé-bénéficiaire de la coopérative mais la propriété immobilière revient à cette dernière.

En achetant ses parts, le coopérateur obtient également le droit d'usage d'un logement. Ce système a l'avantage d'éviter la spéculation foncière : le prix du bâtiment suit le cours du marché mais pas les parts sociales (contrairement au capital du CCA, le capital des parts sociales ne varie pas). Ainsi, lorsqu'un coopérateur quitte son logement, il ne revend pas un bien immobilier sur lequel il peut spéculer, mais sa part en tant qu'associé et son CCA. La part est identique pour celui qui la reprend. Lorsqu'un coopérateur décède, les héritiers peuvent récupérer son apport mais pas sa part sociale. La part sociale ne peut être récupérée qu'à condition qu'elle soit remplacée dans un autre projet coopératif, ce, pour favoriser l'essaimage des coopératives d'habitants et solidifier l'alternative. Par ailleurs, cette clause implique qu'en cas de faillite, les parts sociales doivent être transférées vers une autre structure coopérative.

²⁰⁵ Pour que tout le monde soit sur le même pied d'égalité, les foyers n'ayant pas d'apport ont été invités à trouver cette somme.

Le droit d'usage du logement ne se transmet pas non plus. Le collectif du G4M se réserve la possibilité de ne pas accueillir un héritier qui ne reconnaisse pas le fonctionnement du groupe ni les objectifs de la coopérative. Là réside tout le décalage : on ne passe pas de la propriété privée au droit d'usage privé. La non-transmission du droit d'usage permet à la SAS coopérative de faire un pas de côté par rapport aux statuts de l'autopromotion qui reconnaissent la mutualisation financière sans se défaire de l'idée d'accession à la propriété individuelle. Soit une solution d'accès au logement qui comme on l'a vu précédemment ne garantit pas la mixité sociale à long terme et qui, dans le cadre d'une réflexion sur le commun, court le risque de faire sombrer la solution dans la clubarisation au fil des générations.

Un coopérateur quitte la coopérative, comment est-il remplacé ?

Le remplacement d'un coopérateur s'effectue par agrément, accordé par les coopérateurs, selon les règles qu'ils se sont données dans leurs statuts.

Il y a donc un risque de choisir le futur habitant selon des critères subjectifs d'affinités. Les coopératives d'habitants doivent trouver un équilibre entre l'éthique de l'ouverture et la nécessité de faire tenir un projet, donc de rassembler des personnes qui sont en accord sur un ensemble de valeurs.

Concernant les logements sociaux au sein de la coopérative les obligations légales d'attribution s'appliquent, notamment s'agissant des plafonds de ressources, toutefois la loi ALUR introduit l'obligation pour le nouveau locataire d'adhérer préalablement à la charte de la coopérative.

En Suisse, les coopératives d'habitants ont l'obligation de tenir à jour une liste d'attente et d'étudier les candidatures par ordre d'arrivée. Cette solution pourrait être envisagée afin d'éviter les dérives d'ordre discriminatoire lors du remplacement d'un coopérateur.

Extrait de la rubrique FAQ du site internet d'Habicoop²⁰⁶

Le statut coopératif permet de déconnecter le logement du droit successoral et d'assurer la mixité du voisinage car il défait les héritiers de tout privilège par rapport à d'autres personnes souhaitant intégrer la coopérative. Néanmoins, cette déconnexion fait peser le poids du remplacement sur le collectif d'habitants. En fonction des règles qu'ils formalisent, l'entre soi peut mettre à mal la mixité du voisinage. Pour pallier ce problème, nous verrons dans la dernière partie comment le G4M s'y prend.

*

La structure coopérative, de par sa dimension contractuelle, offre la possibilité d'établir une troisième voie entre le public et le privé, entre le locatif et la propriété privée. En ce sens, elle favorise la protection d'un modèle d'habiter qui fait primer le commun (l'habitat, le quartier) sur les intérêts personnels (ex. héritage, plus-value sur revente), tout en tenant compte des individualités qui composent le voisinage (ex. niveau de revenus, surface de l'appartement, configuration du ménage). Pour sortir d'une conception souveraine de la propriété (droit absolu et exclusif) et promouvoir un commun durable, elle s'appuie sur un contrat juridique qui stipule la double qualité de coopérateur :

²⁰⁶ <http://www.habicoop.fr/les-cooperatives-dhabitants/fag/> (consulté le 30-03-20)

en même temps qu'il est bénéficiaire de la solution, il doit participer de sa préservation et de son accessibilité pour tous. Cela induit que la propriété n'établit plus un rapport direct et absolu sur l'habitat mais qu'elle est médiée par un collectif de personnes dont l'engagement est tenu par des droits sur l'habitat et des obligations, et que tout changement concernant le fonctionnement du voisinage ou la structure économique qui le porte doit passer par le collectif (conseil d'administration). La SAS coopérative laissant beaucoup de libertés, elle suppose un collectif solide en soutien dont les membres reconnaissent et partagent les mêmes valeurs (mixité sociale, égalité de participation et d'accès, anti-spéculation, etc.). Ainsi, si le droit a été un support important dans l'élaboration de l'habitat en commun, il est le fruit d'un gros travail collectif autour de la rédaction des statuts qui a engagé des accompagnateurs (ex. Habicoop), des compétences chez les membres en interne (ex. personnes travaillant dans le logement) et des expertises tierces (notaire, comptable notamment). Dès lors, on peut affirmer que si le statut juridique a été important dans la consolidation du collectif, ce n'est que par le travail des membres autour du droit que l'habitat a pu devenir un commun et se maintenir comme tel.

Etant donné le partenariat avec le bailleur social et les arrangements autour de la structure coopérative, le projet a pris la forme d'un partenariat public-commun. Selon Tommaso Fattori, ces partenariats peuvent engendrer deux types de dynamiques : la mise en commun de services publics ou bien un soutien des acteurs publics dans la construction d'un commun²⁰⁷. C'est dans cette dernière perspective qu'il faut comprendre le partenariat avec le G4M et selon le principe de coopération. En effet, tandis que l'engagement du bailleur social a permis au G4M de bénéficier de la redistribution des richesses au niveau national pour établir une mixité de revenus interne au collectif d'habitants mais aussi d'élargir cette mixité par l'inclusion des foyers très modestes, la forme coopérative privilégiée par le G4M a permis au bailleur de s'engager dans une nouvelle politique d'aménagement qui vise une mixité sociale à long terme. Bien sûr, le bailleur pourra toujours proposer aux locataires sociaux de racheter leur appartement, mais cette décision sera contrebalancée (sauf suppression du statut coopératif) par la présence du commun qui ne peut acter, sans le consentement de tous, la marchandisation des logements.

2. Micropolitique des groupes : le commun en débats

L'enquête de Marie-Hélène Bacqué et S. Vermeersch sur l'histoire d'un collectif d'habitat autogéré tend à montrer que le commun a été nourri par une forme de pluralisme politique incarnée dans la première génération d'habitants et qu'il a ensuite été remis en question par différents débats en interne²⁰⁸. Ainsi, il s'agit d'entrer ici dans la micropolitique des groupes pour interroger la manière dont ils ont pu questionner le montage du commun et la manière dont ce montage a été sauvegardé par le collectif.

²⁰⁷ Fattori, 2014

²⁰⁸ Bacqué et Vermeersch 2007

Le modèle coopératif choisi par le G4M n'a pas été sans débats et bien qu'il ait été collectivement acté après la promesse de terrain, il a été plusieurs fois remis en question *a posteriori*. Cela pour deux raisons. Tout d'abord, tous les membres n'étaient pas familiers du droit. Le modèle est complexe et la SAS coopérative laissant beaucoup de marge de manœuvres aux collectifs pour décider des clauses spéciales, il y a pu y avoir des incompréhensions et des malentendus au sein du groupe. Ensuite, les projets d'habitat participatif ont leurs propres moments politiques : chaque épreuve de concrétisation induit également une possibilité de bifurcation. Bien sûr, à l'époque où le montage a été acté, les partenaires étaient déjà stabilisés. La propriété de la structure associée à celle du bailleur allait déboucher sur une copropriété et la présence des locataires sociaux s'imposait, mais tant que le prêt n'était pas signé, il était encore possible d'influer sur le montage. Selon les membres, il y a toujours eu des personnes dans le groupe qui à défaut de pouvoir être propriétaires privés, envisageaient le projet comme une simple voie d'accès au logement. Ne partageant pas les valeurs collectives, « elles ont fini par partir d'elles-mêmes ».

Je propose de nous intéresser à trois nœuds de débats inhérents au montage que j'ai pu repérer dans les entretiens effectués avec les membres *a posteriori*. L'un autour de la mutualisation financière, les autres autour de la capitalisation et de la patrimonialisation. A travers ces nœuds de débat, il s'agit de voir comment la ligne politique du groupe a été sauvegardée et de rendre saillante une autre dimension de la mixité propre au G4M : le pluralisme politique.

2.1. Jusqu'où la mutualisation des ressources ?

Nous avons vu dans la partie précédente que le financement par prêts sociaux participe d'une mixité de revenus dans le groupe mais qu'il a le désavantage d'annexer – le temps du remboursement du prêt (quarante ans) – les logements sur les profils fiscaux des ménages présents à la signature du prêt. Dit autrement, avant la fin du prêt, il est difficile de changer le montant des redevances pour les adapter aux ménages entrant, à moins qu'un système de solidarité soit mis en place en interne. Ce système de financement ne reconnaît donc pas les changements de situation au cours du temps (séparation, départ à la retraite, perte d'emploi, départ d'un enfant du foyer, etc.), sauf si le niveau de vie du foyer augmente²⁰⁹. Comme nous le verrons plus loin, cela a pu être une source d'angoisses chez certaines personnes du groupe. Une manière de pallier à ce problème consiste à miser sur la solidarité du voisinage (ex. : permutation des appartements, colocations, aide financière). Cette idée est soutenue depuis longtemps dans le groupe et elle est partagée. Très tôt, il a été question de créer un système de solidarité financière au sein de la coopérative, parallèle au système de redistribution induit par les prêts sociaux. Cela était possible avec une structure coopérative grâce au budget annuel de la coopérative et aux apports mensuels.

2.1.1. Entre l'individu et le collectif : l'équilibre humain

²⁰⁹ Dans un marché immobilier tendu comme celui de la Croix-Rousse, disposer d'un loyer à taux préférentiel est une garantie non-négligeable, c'est pourquoi certains bailleurs peuvent demander un surloyer aux locataires dont la situation financière augmente au cours du temps.

Le budget annuel de la coopérative doit prévoir des provisions en cas d'impayés ou de vacance d'un logement. Par ailleurs, aux redevances mensuelles s'ajoutent pour chaque foyer un petit apport en trésorerie pour constituer un fond d'épargne commun qui peut être mobilisé en cas de coup dur d'un coopérateur. Dès lors, la question qu'un tel système pose est la hauteur d'une aide individuelle au regard des capacités financières de la coopérative. Pour assurer la maintenance de l'immeuble, couvrir ses frais, jusqu'où peut-on aider un coopérateur dans un changement de situation ? L'aide peut-elle s'étaler sur le long terme ou bien doit-elle rester ponctuelle ? Par ailleurs, peut-on forcer un ménage à aider financièrement un autre ménage ? Les plus aisés doivent-ils faire don de leurs ressources aux plus modestes ? Autrement dit, comment équilibrer individu et collectif autour de la question de la solidarité financière ?

Entretien du 3-08-16

Linh : Que les foyers aisés soient solidaires avec les plus modestes, c'est risqué, notamment humainement parlant. (...) Je veux avoir le choix de donner comme je veux. Pour moi la solidarité, c'est important, c'est une question de réciprocité, et d'équité, mais ça ne doit pas être un devoir, quelque chose d'obligatoire.

Dans une appréhension libérale de la question, la solidarité doit rester volontaire, c'est-à-dire que chacun doit se sentir libre de donner et de garder « la main sur son argent ». Pour ces personnes, le projet de voisinage n'est pas communautaire et aucune pression ne peut être exercée par le groupe. Dans une appréhension plus modérée, le système d'aide au sein du voisinage est envisageable mais il ne doit être que ponctuel, dans le sens où il ne faut pas que des coopérateurs se reposent trop sur le projet collectif, au risque que la trésorerie de la coopérative ne soit en difficulté quand se pose un problème collectif (ex. entretien de l'immeuble). D'autres membres ont également avancé que le modèle par mutualisation ne tient que s'il n'y a pas trop d'écarts de revenus et d'apports entre les coopérateurs, au risque qu'émerge un pouvoir financier chez les mieux dotés. On a vu qu'en cas de départ, le remplaçant doit amener le même montant d'apport que la personne sortante. Le groupe s'est laissé cinq ans pour rembourser un membre sortant, mais selon certains membres, les personnes les plus riches sont les plus difficiles à remplacer (elles ont déjà le capital suffisant pour accéder au logement). Partant de ce postulat, les mieux dotés en apport peuvent exercer une sorte de chantage de retrait sur le collectif, et ajouter un système de mutualisation supplémentaire augmenterait le risque de reconnecter le pouvoir au capital. Partant de ces différentes appréhensions, les membres ont convergé vers l'idée que pousser un peu plus la mutualisation financière ne serait humainement pas tenable.

Entretien du 29-09-17

Paul : On n'est pas arrivé jusqu'au bout, mais on voulait arriver à créer un système de solidarité entre nous. C'était un des principes des valeurs de base. Le côté, vous mettez ce que vous pouvez. En disant bien aux gens, si tu raisones : j'en mets moins et j'en garde... C'est là où c'est compliqué ces histoires de vie de groupe : celui qui veut mettre un parquet en chêne mais qui relève du PLAI [plafond très social] et qui a de l'argent pour faire mettre un plancher, t'as envie de lui dire : cet argent met-le dans le collectif, ça coûtera moins cher. Mais c'est compliqué... Donc nous on a commencé à faire des

mécanismes, et derrière les mécanismes, on va tout de suite au bout de la logique. Demain t'as un héritage, tu bénéficies de la solidarité d'un groupe. C'est-à-dire que moi je paye plus et toi tu payes moins ton loyer. Tu pars quatre mois te dorser la pilule parce que t'as un héritage (ce que t'aurais complètement le droit de faire), mais moi, ça va ma saouler de te voir partir quatre mois au frais de la princesse sachant que je te donne de l'argent. On s'est dit si on fait ça, on va se dicter des normes de vie, on va se surveiller les uns les autres, donc on a fait des calculs et on s'est dit : c'est trop compliqué. Donc on a un loyer libre où là les gens payent le plus, et un loyer PLS [prêt social], et les gens payent moins.

Finalement, il a été collectivement décidé que l'épargne soit mutualisée chaque mois à hauteur des moyens de chacun pour alimenter le CCA, que cette épargne serve à compenser les impayés et la vacance des logements plutôt que des aides directes individuelles, et de miser sur d'autres formes de solidarités telles que la colocation, la permutation des appartements, la mutualisation des services, etc. car une fois le prêt formalisé et l'entrée dans les murs effectuée, rien n'empêche les bricolages entre coopérateurs tant que les mensualités du prêt sont remboursées.

En parallèle à ce système a été mis en place un autre système de redistribution des richesses individualisé. Le collectif n'a eu accès qu'à un emprunt dit PLS (social) et non PLA (très social), alors que certains ménages pouvaient prétendre à ce dernier. Pour compenser cette carence, le collectif a mis en place trois plafonds de redevances sur la base des catégories des prêts locatifs sociaux. Ainsi les foyers les plus modestes ont un montant de redevance de 7,2€/m², les foyers intermédiaires de 8,2€/m² et les foyers au-dessus des plafonds de 10,2€/m².

Le système de financement par prêts sociaux pose également la question de l'équilibre financier. On a vu par exemple qu'avec la question de la part sociale et du pouvoir, les membres du G4M ont bricolé une solution qui tient compte de la configuration de chaque foyer. Le projet ne se veut pas « communautaire » mais commun, c'est-à-dire qu'il se doit de reconnaître les individualités. Ainsi, chaque foyer a ses propres besoins en termes de logement et le financement collectif permet à chacun de les remplir, peu importe son niveau de ressources. Dès lors, le projet architectural pose la question de l'équilibre entre les besoins matériels de chacun et la capacité de financement du groupe²¹⁰.

2.1.2. L'équilibre entre besoins individuels et économie du projet collectif

Lorsque le terrain a été trouvé en 2014, le groupe a pu démarrer sa réflexion sur le projet architectural. Les ménages présents dans le groupe ont tous précisé leurs besoins (taille de l'appartement, nombre de pièces, etc.). A cette époque, le groupe était loin du moment de la conception architecturale, mais il connaissait plus ou moins ses capacités financières et avait pu bénéficier des retours d'expériences d'autres collectifs d'habitat participatif. Beaucoup savaient que la contrainte budgétaire allait peser sur le projet architectural et ils appelaient les autres au réalisme économique. Alors que le groupe préparait son préprogramme architectural, un conflit a éclaté entre deux membres, entraînant le départ de l'un d'entre eux.

²¹⁰ Nous reviendrons sur cet aspect dans le chapitre suivant sur la conception architecturale.

Michèle qui appartenait aux plafonds bas des prêts sociaux disait souvent que le groupe devait « apprendre à rêver » pour nourrir l'alternative. Cette idée était bien accueillie dans le groupe. Les membres en reconnaissaient la vertu jusqu'à la préparation du préprogramme architectural. Au moment de faire sa fiche de souhaits, Michèle qui était seule, fait savoir qu'elle souhaiterait un T3 pour pouvoir accueillir ses petits-enfants quand ils descendent de Paris. A cette annonce, un certain nombre de membres sont surpris et ils lui font savoir que le budget est serré et que si tout le monde voit au-delà de ses besoins, le projet ne sera pas viable économiquement. Ils appellent tout le monde à ne pas voir trop grand pour trouver un équilibre financier, et ils conviennent Michèle à s'en tenir à un T2 et à s'appuyer sur les espaces communs, notamment la chambre d'amis que le groupe prévoit d'intégrer au bâti. Mais Michèle fait savoir qu'elle tient à obtenir un T3. Le collectif décide alors de la mettre face à la réalité budgétaire à l'aide d'une simulation comptable depuis un tableau Excel. Malgré l'initiative collective et les chiffres de la dette plus clairement affichés, Michèle maintient sa position. La tension dans le groupe augmente.

Entretien du 24-07-18

Félix : En l'occurrence, moi je suis en fin de carrière et mon salaire a gonflé. C'est aussi une des raisons qui fait que j'ai arrêté de bosser le vendredi. Comme je suis en coloc, c'est aussi le principe : t'es en coloc, t'es pas obligé de bosser autant, tu mutualises plein de trucs. Je n'ai pas de voiture. Je ne suis pas obligé de bosser autant. Donc tout est lié. Ce n'est pas qu'une histoire de décroissance mais c'est le résumé de la décroissance. C'est-à-dire que tu n'as pas besoin d'autant. (...) J'ai des amis quand je leur parle du projet, ils sont surpris. C'est vrai que c'est plus facile à dire quand on a plus de moyens. Après ça n'empêche pas de rester réaliste sur ses besoins.

Peu importe que les membres se sentent plutôt libéraux, décroissants ou plus modérés, ils refusent de se restreindre pour financer un logement qui va au-delà du nécessaire. Tous pointent l'équilibre entre besoins individuels et capacité collective. Toutefois, ils ne trouvent pas les moyens de se faire entendre. C'est à Félix d'endosser, selon son expression, « le rôle d'anti-abcès ». Il écrit un mail personnel à Michèle – selon lui, bien réfléchi mais quelque peu brutal – pour lui faire part de son ressenti et lui demander de se responsabiliser vis-à-vis du collectif, en la sommant de revoir ses besoins à la baisse. Michèle reprend les passages les plus cinglants de son mail et renvoie sa réponse au collectif. S'apercevant que sa position n'est pas collectivement partagée, elle décide de quitter le projet, fâchée.

Selon les entretiens effectués avec les membres, ce conflit a été le plus marquant de l'histoire du projet et ils regrettent que le dénouement ait pris cette tournure. Cette expérience les a amené au mieux réfléchir à ces situations conflictuelles et à formaliser une procédure collective de résolution des conflits. Cette procédure que nous verrons dans le chapitre suivant vise à favoriser l'expression d'un principe de justice pour une personne qui se sentirait lésée par le collectif. Cette procédure permet donc que l'effort collectif s'active sur un fond de justice à défendre empiriquement, une justice qui doit être collectivement reconnue. Avec la demande de Michèle, le collectif se trouvait dans une position inconfortable : s'il acceptait sa demande, il ouvrirait la voie chez les autres coopérateurs et l'équilibre financier risquait d'être perdu. Si la demande était validée pour Michèle et pas les autres,

elle aurait généré une inégalité dans le groupe. Dans les deux cas, la demande mettait à mal le projet. C'est pourquoi le G4M n'a pas tranché en sa faveur.

La SAS coopérative est une structure qui rend possible la mutualisation financière et la redistribution des ressources, mais c'est au collectif d'en définir les modalités. Les débats sur la mutualisation au G4M montrent que le système de solidarité financière a été pensé dans une certaine limite pour que ce soit « humainement tenable » et qu'il n'entrave pas la convivialité de la cohabitation.

Ces débats nous montrent également que la mixité du groupe se déploie aussi au travers des sensibilités politiques de chacun, qui se situent sur un continuum entre sensibilités libérales et décroissantes. Le modèle financier du G4M a été nourri par ce pluralisme politique. Un pluralisme qui a permis d'engendrer un certain modèle du commun entre le tout le monde pareil et le chacun pour soi. Un modèle qui est soutenu par des procédures et des espaces de discussion qui favorisent l'expression des inégalités et qui peuvent évoluer dans le temps pour être améliorés.

2.2. Investir pour le commun : un investissement à perte ?

2.2.1. Le débat sur la capitalisation

Plénière du 1-10-16

Le groupe est en phase de conception architecturale et les membres ont appris que deux personnes souhaitent quitter le projet. Pour les remplacer, ils font le point sur les ménages intéressés pour entrer dans le projet.

Paul (coordinateur du moment) : Pour ce qui concerne Guy, il ne veut pas investir à fonds perdus pour rembourser le capital de l'emprunt.

Joanne : Oui, je crois qu'il veut être propriétaire individuel. Il a dit qu'il souhaitait quand même rester dans le Cercle 2 pour améliorer sa compréhension du projet.

Paul : Je ne comprends pas, on a pourtant été bien clair sur le fait qu'il n'est pas possible de capitaliser. En plus, je ne vois pas pourquoi il parle de fond perdu. Quand tu quittes le projet, tu récupères ton apport. Je me demande ce qu'il fait dans le Cercle 2 étant donné qu'il n'est pas dans l'optique du G4M.

Claire : Il y a toujours des incompréhensions sur ce plan. Il ne faut pas hésiter à réexpliquer chaque fois, pour être bien sûrs que tout le monde a compris.

Dans la partie précédente, on a vu que les membres du G4M ne seront pas propriétaires du logement qu'ils concevront et occuperont, mais qu'ils détiendront une part sociale qui leur offrira le droit d'en user (et de contribuer à pouvoir égal aux décisions). Ce système a été choisi pour déconnecter la valeur de la part sociale de la valeur du bien immobilier, afin d'éviter toute pratique de spéculation quand un coopérateur quitte le projet (il revend sa part, pas le logement). Cette idée est généralement bien comprise dans le groupe. Toutefois, comme me l'a indiqué un membre, « il y a souvent une confusion entre spéculation et capitalisation ». La première renvoie à la possibilité de vendre son logement en effectuant une plus-value, tandis que la seconde, renvoie à la possibilité de

recupérer le montant investi dans la location pour rembourser le prêt. En effet, le système coopératif par parts sociales implique que chaque redevance mensuelle serve à rembourser le prêt pendant 40 ans, et c'est en ce sens qu'on peut parler de location. Contrairement aux statuts juridiques d'autopromotion, il ne vise pas l'accession à la propriété individuelle mais l'accession collective à la propriété, par le biais de la coopérative. A l'instar de Guy, peut-on dire que la participation financière au projet est « un investissement à fonds perdus » ?

Entretien du 2-08-16

Claire : Pour certains, la coopérative était un moyen d'accéder à la propriété. Quand ils ont compris qu'ils ne pourraient pas capitaliser, ils se sont retirés (...). Certains étaient là pour ne pas vieillir seuls ou parce qu'ils quittaient un appartement bientôt. Une fois que l'immeuble sera remboursé, les redevances iront dans l'épargne collective.

Le montage du projet d'habitat en coopérative induit que les coopérateurs reconnaissent et soutiennent les objectifs du projet en échange du droit d'usage d'un logement (double qualité du statut de coopérateur). L'usage du logement est donc rattaché à un réseau de solidarités (financières, de services, de participation, interhabitantes, au quartier, etc.), eux-mêmes associés à un collectif et à son fonctionnement. Le coopérateur ne peut bénéficier de la solidarité des autres sans être solidaire avec eux, soit une exigence posée dès la phase projet, comme en témoignent les débats précédemment évoqués. En ce sens, l'attribution d'un appartement ne peut être envisagée comme un simple accès au logement ou comme un bénéfice pour soi. Capitaliser sur son logement, c'est déstabiliser la solution collective et la solidarité envers les autres, qu'il s'agisse des autres membres ou des futurs habitants. Pris dans cette acception on ne capitalise pas pour soi mais pour le commun des mortels. Ainsi, le fonctionnement coopératif ne s'absout pas de la capitalisation mais il la décale sur le compte du commun.

Félix : C'est important de rappeler les valeurs régulièrement pour éviter les malentendus. On se rend compte qu'il faut toujours répéter. La dernière fois, un membre me disait qu'une fois installé, il aimerait refaire sa cuisine. Tu sais, on a fait des logements de qualité HLM. On a fait poser des éviers en inox à vingt-six euros, etc. Il voudrait tout refaire. Il est prêt à mettre 15 000 euros là-dedans. Je lui ai dit : « attention, si tu t'en vas t'auras peut-être 15 000 euros dans le baba ».

Cette citation nous indique deux choses : l'idée que tout investissement dans la coopérative est tributaire d'un engagement envers le commun, et au regard de la complexité du montage, l'importance du travail de vigilance et de répétition du fonctionnement coopératif pour éviter les malentendus et les déceptions.

Etant donné les limites de budget, le groupe a dû faire des compromis. La priorité a été donnée à la qualité du voisinage par rapport à certains aménagements individuels (comme les éviers) dans les appartements. Pour améliorer leur espace personnel, certains ménages ont envisagé d'effectuer des travaux une fois installés. C'est le cas d'un foyer qui tenait à améliorer sa cuisine. Pour éviter que le foyer ne s'engage dans des travaux pour leur compte et qu'ils s'aperçoivent plus tard que leur investissement n'est pas récupérable, Félix leur a rappelé que la coopérative était propriétaire du

logement et qu'ils ne pouvaient rien exiger s'ils quittaient la coopérative. En cas de départ, cela implique qu'ils peuvent repartir avec leur cuisine ou bien proposer une reprise à leurs successeurs. Si les successeurs ne veulent pas payer pour la cuisine, les sortants ont la possibilité de la laisser gratuitement sur place ou bien de la démonter. Dans ce dernier cas, ils doivent alors remettre une cuisine standard. La capitalisation sur des aménagements d'amélioration d'un logement n'est donc pas garantie, au risque de la faire primer sur l'accessibilité du projet.

2.2.2. Patrimoine : un héritage du commun

La question de la capitalisation en rejoint une autre qui est souvent revenue dans les entretiens effectués auprès des membres du G4M : celle qui concerne la patrimonialisation, notamment dans le cadre d'une succession.

Selon la juriste Caroline Guibet Lafaye²¹¹, la propriété ne peut être appréhendée sans la notion de patrimoine. En faisant des biens une extension de la personne (partie de l'être) et en calquant la transmission patrimoniale sur le modèle du lien de filiation biologique, la Révolution Française a parachevé la naturalisation du rapport à l'objet dans le cadre de la propriété, réduisant cette dernière à une conception souveraine (propriété privée et exclusive) au détriment de la conception contractualiste. Selon la juriste, pour changer le rapport à la propriété, il faut aussi changer le rapport à la patrimonialisation, au risque que les inégalités ne perdurent ou ne réapparaissent par le biais transmission générationnelle.

Pour éviter de faire du droit d'usage des coopérateurs un droit exclusif (qui ne tient pas compte de la jouissance des autres), les membres du G4M ont réfléchi à une clause concernant la patrimonialisation. Cette clause a été réfléchi dans le groupe bien avant la rédaction des statuts de la SAS coopérative, mais comme en témoignent les entretiens effectués auprès des membres du G4M, certains sont passés à côté.

Entretien du 2-08-16

Claire : Thibault n'avait pas compris que le principe de patrimonialisation avait été abandonné. C'était il y a cinq ans [2011] et il ne l'a compris que l'année dernière [2015]... Il était déçu et il est parti. Là, c'était une question idéologique. En fait, en cas de décès la part sociale est rendue aux héritiers, mais ça ne veut pas dire que les héritiers vivront dans la coopérative (...). Certains n'ont pas intégré le groupe parce qu'ils voulaient transmettre un patrimoine. Ils avaient l'impression de ne rien laisser à leurs enfants. En France, la terre, le logement, c'est un héritage culturel fort.

Sous le statut coopératif, les logements ne sont pas considérés comme des biens immobiliers mais comme des ressources matérielles au service d'une solution collective qui doit rester accessible à tous dans la durée. Ce faisant, ils ne sont pas transmissibles à des héritiers. Seuls les parts sociales et les apports le sont, mais dans un souci de déconnexion du pouvoir et du capital (un logement une voix), ce sont uniquement les parts sociales qui ouvrent sur le droit d'usage d'un logement.

²¹¹ Guibet Lafaye, 2014

Le remplacement d'un coopérateur s'effectue par agrément, accordé par les coopérateurs, selon les règles qu'ils se sont données dans leurs statuts. Ainsi, pour éviter que le logement ne soit privatisé à l'issu d'un décès – pour qu'il reste commun – il a fallu acter collectivement que le droit d'usage ne soit pas transmissible. Pour les membres qui n'ont pas saisie cette règle collective, on comprend qu'ils aient pu entretenir la sensation d'être dans un projet d'accession avec un système de solidarité en bonus. Du point de vue d'un foyer modeste, la solution serait très avantageuse. Sans apport et grâce à la solidarité des autres, il serait possible d'accéder à un logement de qualité et de transmettre le droit d'usage à ses héritiers.

C'est donc dans cet agrément que réside le changement de paradigme dont Claire parle un peu plus haut : on ne laisse peut-être pas de logement à ses enfants, mais on le laisse au commun des mortels. Si le droit d'usage se transmet et que cette transmission fait fi du collectif, alors l'alternative est noyée, puisqu'il reste un privilège d'héritiers. Sans cette règle, la forme coopérative ne serait guère éloignée de l'accession classique. De la propriété privée, on passerait simplement au droit d'usage privé. Il n'y aurait pas de changement de paradigme.

Entretien du 16-02-16

Mathilde : Je ne considère pas le logement comme un bien mais comme un lieu de vie. Ceux qui me disent : qu'est-ce que tu vas donner à tes enfants ?, je leur réponds que je ne leur laisserais pas de galères.

Anne Gotman a mené une enquête sociologique auprès des classes moyennes et leur rapport à la propriété pavillonnaire²¹². Elle montre que le logement est au cœur des inquiétudes de transmission successorale de cette tranche de population et qu'elles se cristallisent notamment autour de la durabilité des matériaux qui composent les pavillons (la pierre étant leur base de référence à la durabilité). Les familles interrogées ayant eu du mal à accéder à la propriété privée, elles souhaitent éviter cette difficulté à leurs enfants en leur transmettant un logement pérenne.

Pour Mathilde qui est arrivée fin 2016 au G4M et dont la famille est éligible aux prêts sociaux, la posture est toute autre. Selon elle, l'inquiétude se loge dans la transmission des biens immobiliers tout court. Considérer le logement comme un bien engendre des complications qu'on transmet à ses enfants. Mathilde ne me les précise pas mais on peut aisément les imaginer : conflits entre successeurs, charges et entretien trop lourds à payer, passoires énergétiques, hypothèque, etc. Avec la patrimonialisation pour le commun, on ne considère plus le logement comme un bien mais comme un lieu de vie. D'un pouvoir souverain de l'individu sur le logement (propriété privée qui exclut les tiers des utilités qu'il fournit), on passe donc à une propriété qui favorise la possibilité de jouir avec d'autres des utilités du logement et des espaces mutualisés qui s'y adossent. Ce que Sarah Vanuxem propose d'appeler la propriété habitation et qui dans cette conception, fait du logement une « chose milieu »²¹³.

Nous avons vu que l'apport initial et mensuel du coopérateur peuvent être récupérés par les héritiers. Tant que la coopérative n'a pas remboursé le prêt, se pose alors le problème des ménages qui ont

²¹² Gotman, 2017

²¹³ Vanuxem, 2018

amené les plus gros apports. Le G4M s'est laissé cinq ans pour rembourser les membres sortants afin de ne pas mettre en péril la comptabilité de la coopérative, mais on a vu que dans ce système, les mieux dotés sont les plus difficiles à remplacer. Si un décès survient dans ce laps de temps, la coopérative pourrait être mise à mal.

Entretien du 29-09-17

Félix : « Mes héritiers ne pourront hériter que de mon capital et je leur ai demandé de ne pas y toucher. Ils ont dit que c'était même pas la peine d'y penser. Dans tous les cas, s'ils ont un pépin, ils y réfléchiront à deux fois. Puis, on ne sait pas, d'ici-là, peut-être que la coopérative sera plus stable et pourra rembourser. Je crois que mes fils sont assez fiers de ça. J'en ai un qui est devenu un peu alter aussi, celui qui a 26 ans et puis l'autre, il fait des études et il pense que c'est bien aussi. Je ne sais pas ce qu'ils feront de leur vie, ils sont adultes, ça leur appartient maintenant ».

Félix a amené le plus gros apport du groupe alors que sa situation était très confortable. Au regard du montage financier, nous pouvons affirmer que sa présence dans le groupe témoigne d'un engagement politique fort. Pour s'assurer que son apport reste dans la trésorerie de la coopérative, il a décidé de s'arranger avec ses enfants. Il fait le pari que par le biais de l'éducation qu'il leur a donné, il leur a transmis une responsabilité vis-à-vis de l'alternative qui pourra garantir le commun. Par ailleurs, il prévoit encore de beaux jours devant lui, ce qui laisse le temps à la coopérative pour générer de la trésorerie. En cas de coup dur pour ses enfants, la coopérative pourrait rembourser une partie de l'apport ou bien échelonner son remboursement. Ainsi, aux bricolages collectifs s'ajoutent aussi les bricolages familiaux pour maintenir le commun.

*

L'entrée dans les débats internes au G4M rend saillant un pluralisme politique qui s'étend sur un continuum entre des sensibilités libérales qui mettent l'accent sur les besoins ou la liberté individuelle et des sensibilités décroissantes qui invitent à limiter ses besoins dans l'intérêt du collectif. Soit un équilibre qui se maintient par les débats, les pratiques de vigilance, le rappel des valeurs collectives, et des outils de résolution des conflits quand ces premières ne suffisent pas. Les discussions qui ont accompagné l'établissement d'un système de solidarité interne au voisinage tendent à montrer que ce pluralisme a donné lieu à la recherche d'un juste milieu : il s'agit de générer de la solidarité et de redistribuer les richesses tenant compte des personnes qui peupleront le voisinage, mais jusqu'à un certain point. Deux limites ressortent. Le facteur humain d'abord qui selon les membres participe de la qualité du voisinage et qui peut se voir détérioré dans des pratiques de solidarité trop poussées car pouvant déboucher sur une forme de surveillance entre voisins. L'équilibre financier ensuite qui suppose au regard des capacités budgétaires des habitants de ne pas faire primer les besoins individuels sur l'équilibre financier. Si les membres qui avaient tendance à privilégier leurs besoins sur le collectif (capitalisation, grande capacité d'appartement, succession filiale, etc.) ne sont pas restés dans le groupe, on peut tout de même dire qu'ils ont contribué, de par leur participation à la réflexion sur le montage, à la recherche de ce juste milieu, et que le conflit qui a accompagné l'un de ces départs a engagé une réflexion pour créer des procédures de gestion des conflits.

Les débats sur la capitalisation et la patrimonialisation montrent que le projet cherche moins à les éradiquer *via* la propriété collective qu'à décaler ces notions sur le compte du commun et à les repenser dans un rapport médié par le collectif, pour ne pas fermer les usages dans l'entre soi et maintenir la solution au fil des générations à travers des obligations. L'exemple sur la patrimonialisation pour le commun montre que son effectivité ne passe pas exclusivement par l'élaboration d'un droit collectif mais aussi par des actions individuelles notamment au travers de contrats tacites passés avec les successeurs légaux.

3. Tenir la comptabilité de la coopérative

A ce stade, il est possible d'identifier plusieurs ressources dans l'établissement de l'habitat en commun pérenne : le partenariat public, la VEFA, la SAS coopératives et les arrangements collectifs voire familiaux qui s'y greffent. Toutefois, reste encore à penser la question du *projet*, c'est-à-dire l'accessibilité du projet au regard de l'équilibre financier le temps de rembourser le prêt. Comment faire avec la dimension financière pour tenir cet équilibre sans sombrer dans les pratiques de cooptation ?

Les débats précédents montrent que la stabilisation des valeurs et des objectifs a entraîné des départs dans le groupe, et qu'au fil du temps, les membres qui n'étaient pas en accord avec la ligne politique sont partis d'eux-mêmes (notamment ceux qui ne participaient pas à tenir l'équilibre entre besoins personnels et ressources collectives, ceux qui ont besoin d'investir dans le dur ou de transmettre un logement à leurs héritiers). Cela n'a pas entravé le pluralisme politique au sein du groupe, comme en témoignent les intentions de vote variées que j'ai pu recueillir auprès des membres pour les élections présidentielles de 2017.

Il serait toutefois réducteur de restreindre tous les départs au motif du désaccord politique. Les projets sont incertains et tant que le prêt n'est pas signé et l'architecture stabilisée, le montant des redevances et des charges ne peut être arrêté. Cette incertitude a été redoublée d'imprévus qui ont impacté le budget tels que l'augmentation de la TVA en 2018. Ainsi, jusqu'à la veille de l'installation dans l'immeuble, des ménages ne pouvaient être sûrs d'avoir les ressources suffisantes pour payer leur loyer et rester dans le projet.

Par ailleurs, le système de financement mutualisé annexe les logements sur les ménages présents dans le groupe au moment de la signature du prêt. Cela a deux conséquences importantes. Premièrement, quand une personne sort du projet, elle sort aussi de la coopérative et il faut lui rendre son apport. Nous avons vu qu'en fonction de l'apport, les coopérateurs sont plus ou moins faciles à remplacer (les gros apports rendent le remplacement plus difficile). En phase de remboursement, notamment au début, la coopérative a une trésorerie fragile. Il faut attendre qu'un coopérateur entre avec plus ou moins le même apport (il ne faut pas qu'il y ait trop d'écart) pour que la coopérative puisse rembourser l'apport du coopérateur sortant. Deuxièmement, si la signature du prêt est concomitante à la vente de la coopérative (VEFA) et qu'elle laisse du temps au groupe pour rassembler ses fonds propres, ce moment est anticipé plus tôt par les habitants. Etant donné les habitants participent à la conception architecturale, nous allons voir que plus le projet avance, plus les appartements s'attachent aux

ménages, et que les critères de remplacement se durcissent. Dans ces conditions, comment le G4M s'est-il pris pour tenir l'équilibre financier de la coopérative sans sombrer dans la clubarisation ?

3.1. La mutualisation des ressources à l'épreuve des sorties

3.1.1. Le prévisionnel : un exercice incertain

Plénière du 1-10-16

Béatrice : On a une réunion prévue avec la banque le 6 octobre pour connaître le taux d'emprunt et autres. Du coup, avec le GT Jur-fi²¹⁴, on a refait le prévisionnel. Ce n'était pas évident. Dès qu'on change une petite chose, cela peut avoir un impact considérable sur les redevances.

Entre temps, l'expert-comptable arrive. Tout le monde le salue et il s'assoie à une table pour rejoindre le cercle de discussion. Béatrice reprend son exposé et commente le tableau prévisionnel qui a été suivi par le GT Jur-fi.

Etant donné que le projet se concrétisera en 2018, il faut prendre en compte les revenus de 2016. Certains sont inquiets puisque le revenu fiscal prend en compte les enfants à charge. A partir de 21 ans, ils doivent être inscrits dans le supérieur pour être comptés. Claire n'est pas sûre que les siens y soient toujours.

Il faut distinguer la surface utile vendue par [le bailleur social] et la surface habitable. La surface habitable compte les terrasses communes mais pas les jardins. C'est la première qui est prise en compte pour l'achat. Il y a ensuite les espaces communs dont le prix est divisé par 13 [nombre de foyers]. Le coût total n'est pas encore tout à fait stabilisé. Il faut attendre que les archis nous fassent parvenir les derniers plans. (...)

En fonction des foyers, il y a ceux qui sont en emprunt PLAI, d'autres en PLS, d'autres en PLUS. Ça détermine les plafonds de redevances. Aujourd'hui, sur la base des nouveaux calculs, on a un prix au mètre carré :

- Libre : 9€ le mètre carré (contre 12€ dans le privé)
- PLS (prêt locatif social) : 7,5€
- PLUS (prêt locatif à usage social) : 6,5€

²¹⁴ Groupe de travail dont la mission est de réfléchir au montage juridico-financier.

| Plafond applicable | redevances mensuelles hors charges d'immeubles | CHARGES | total loyer + charges (A) | Part en CCA | Total loyer + charge + CCA (B) |
|--------------------|--|------------|---------------------------|-------------|--------------------------------|
| Libre | 863 € | 62 | 926 | 31,20 | 957 |
| PLS | 691 | 62 | 753 | 15,60 | 769 |
| PLS | 587 | 53 | 640 | 13,00 | 653 |
| PLUS | 627 | 56 | 683 | 14,00 | 697 |
| PLS | 691 | 62 | 753 | 15,60 | 769 |
| PLS | 587 | 53 | 640 | 13,00 | 653 |
| PLUS | 627 | 56 | 683 | 14,00 | 697 |
| Libre | 733 | 53 | 786 | 26,00 | 812 |
| PLAI | 507 | 46 | 552 | 11,00 | 563 |
| PLS | 467 | 42 | 509 | 10,00 | 519 |
| PLS | 587 | 53 | 640 | 13,00 | 653 |
| PLAI | 467 | 42 | 509 | 10,00 | 519 |
| PLS | 507 | 46 | 552 | 11,00 | 563 |
| Total | 7 939 | 686 | 8 625 | 197 | 8 823 |

Le prévisionnel au 16-10-16

Pour l'instant, ça nous donne des redevances qui vont de 461€ à 957€ par mois. Elles comprennent les charges de l'immeuble et une part en CCA. Pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent apporter de l'argent en plus. Cette somme sera soumise à des intérêts pour éviter qu'ils la mettent à la banque (principe du Livret A). Ces apports complémentaires peuvent être récupérés plus tard si la coopérative a de l'argent. Ils permettront de compenser les revenus des personnes qui auront un coup dur pour les aider à payer leur redevance. Bien sûr, dans le cas des retraites, c'est différent étant donné que cela s'étale sur beaucoup d'années. Le CCA ne pourra offrir qu'une garantie au coopérateur dans le cadre du principe de solidarité [en cas d'impayé par exemple].

L'expert-comptable est sollicité pour vérifier le calcul. Selon lui, les calculs et les variables du tableau sont bonnes. La marge d'erreur serait de 5% maximum.

Béatrice : Le calcul prend aussi en compte l'anticipation *business plan*, c'est-à-dire : le taux de variation des loyers (il est de 1,2 % en fonction de l'IRL), le taux de variation des charges. Alors pour les charges, on a les frais de gestion locative, notamment les poubelles qui seront forcément assurées par un service complet du Grand Lyon (c'est pour cela que la porte est à moins de 30m de la rue). Le reste sera géré collectivement en fonction des compétences de chacun. On garde la politique qu'on a appliquée depuis le début ; on ne va pas demander à quelqu'un qui ne sait pas faire quelque chose de s'en occuper. Ensuite, il y a le taux de charges de propriété, le taux de la taxe foncière (qui je le rappelle, ne s'appliquera que la deuxième année). Puis les provisions gros entretien. Les provisions de départs qui concernent le remboursement des parts et du CCA, sachant qu'une personne qui rentre pourra rembourser une partie. Ça dépendra de son statut par rapport au coopérateur d'avant.

Voilà, ce calcul permet de recruter tous types de profils, la coopérative pouvant compenser si le foyer a peu de revenus. Au Village Vertical, il y a eu beaucoup de *turn-over* (trois départs en deux ans). Ils n'ont pas assez anticipé.

Ah et dernière chose ! Le taux d'emprunt PLS change dans le temps. Après un certain nombre d'années le taux monte à 3 et quelques. Voilà, il faut garder en tête que ce n'est qu'une estimation, un prévisionnel pour le rendez-vous du 6 octobre avec la banque.

Le calcul du prévisionnel est un exercice qui a été pratiqué très tôt dans le groupe, pendant la phase de prospection du terrain puisque les élus demandaient régulièrement quelles étaient les capacités du groupe (leur apport en fonds propres notamment). Dès 2013, le groupe a contractualisé un accompagnement auprès d'un cabinet d'expertise et ce dernier leur a fourni « le Nostradamus » (initialement inventé par l'association Habicoop), un tableur Excel préparé à l'avance que le groupe n'avait qu'à remplir²¹⁵. Au fur et à mesure des avancées du projet, le prévisionnel ou le Nostradamus (les membres utilisent les deux termes) a été réapproprié. Il s'est complexifié, intégrant de plus en plus de variables dans les calculs et rendant l'exercice plus difficile pour des personnes n'ayant pas de compétence comptable ou une appétence pour les chiffres. Le tableau Excel a été modifié par les soins du Groupe de Travail Juridique et financier (« le GT jur-fi »). De par sa profession dans le logement, Béatrice était habituée à ce type de calculs. Accompagnée par les autres membres du GT, elle s'est souvent enquis de cette tâche difficile et de la responsabilité qui va avec (ex. erreur de calcul). Dans cet extrait, c'est elle qui présente le tableau et explique le calcul aux autres. Elle prend le soin de répéter plusieurs fois que ce n'est qu'une estimation, et à l'expert-comptable de le confirmer lorsqu'il introduit la marge d'erreur possible de 5%. Lorsqu'elle quittera le G4M en 2018, le GT jur-fi aura quelques difficultés à prendre le relais. Le moment était crucial puisqu'il correspondait à la signature du prêt et de la VEFA. Par exemple, un rendez-vous à la banque sera raté par le groupe, et les quelques membres du GT prendront « tout dans la figure »²¹⁶.

Jusqu'à la signature du prêt, des cafouillages, des incertitudes et des mauvaises surprises ont accompagné l'exercice du prévisionnel, et les membres ont éprouvé beaucoup de difficultés à se projeter individuellement dans les calculs. Parmi ces mauvaises surprises, on peut citer la hausse de la TVA en 2018 qui a énormément impacté le calcul du prévisionnel, et sans un certain nombre de compromis sur le bâti, de négociations avec les partenaires (notamment le bailleur social qui a proposé de mettre en place une convention de location pour la salle commune sur une période de dix ans pour aider le collectif), le projet aurait été sévèrement menacé. Au regard de tous les réajustements qui ont accompagné l'avancement du projet, le montant des redevances est resté une intrigue pendant longtemps, invitant les membres à se projeter à partir d'estimations. Ces estimations se sont affinées au fil des moments de concrétisation du projet. Rendant la projection budgétaire plus aisée pour les foyers, certains ont estimé que leur redevance serait trop élevée pour leur budget et sont finalement partis.

Ces éléments sur le calcul du prévisionnel renvoient à un problème plus général, inhérent au mode de financement par mutualisation, cela peu importe la forme que prend le projet : celui du remplacement des départs, notamment lorsque le projet approche de l'aboutissement. Nous allons voir que plus le projet se précise, se concrétise, plus il devient difficile de remplacer les membres sortant car les appartements s'attachent de plus en plus aux foyers présents dans la phase de conception architecturale.

²¹⁵ Je rappelle que dès 2009, un accompagnement juridique et comptable est contractualisé auprès de l'association Habicoop. Cet accompagnement n'a duré qu'un an. En 2013, le G4M se tourne vers un autre cabinet d'accompagnement des collectifs d'habitat participatif pour la partie programmation architecturale. La personne mandatée par l'association avait suivi une formation chez Habicoop, et c'est dans ce cadre que le Nostradamus lui a été transmis et qu'elle a pu le transmettre à son tour au G4M.

²¹⁶ Information tirée d'un entretien avec un membre la même année (2018).

3.1.2. Les aléas de projet et les sorties

Nous l'avons dit plus haut, le système de financement mutualisé par prêts sociaux a le désavantage, lors de la signature de l'emprunt, de figer les appartements sur le foyer fiscal de chaque foyer et il reconnaît peu les changements de situation fiscale (baisse de revenus notamment). Dès lors, les ressources des remplaçants doivent plus ou moins correspondre à celles des membres sortants. Les estimations prévisionnelles ne sont pas les seules causes des sorties. On a vu précédemment que les débats autour des valeurs peuvent également entraîner des départs. Le groupe a connu aussi un décès, des personnes qui suspendent leur engagement pour cause de maladie grave, qui déménagent suite à un changement de travail, à une rencontre, etc. Les raisons des départs sont variées, et parfois pas exclusives les unes les autres.

En fonction du moment où les membres quittent le projet, le remplacement est plus ou moins aisé. L'achat du terrain par le bailleur social (2015) enclenche un premier moment où des conditions de remplacement émergent. Le travail architectural enclenche une autre (2016). La signature du prêt enclenche la période la plus délicate (2018). L'installation permet un certain relâchement (2019). A mi-chemin de la phase architecturale, Joanne nous en donne un aperçu :

Entretien du 1-08-16

Joanne : Avant l'achat du terrain [par le bailleur], personne n'a été refusée dans le groupe. On a tourné autour de douze à quinze foyers. Je crois qu'on n'est jamais monté au-delà. Avec l'achat du terrain, le nombre de logements a été arrêté et on a dû clôturer le groupe. Ça veut dire : quand quelqu'un part, il faut tout de suite le remplacer. Les architectes et le bailleur ont fait une étude de capacité. Par rapport à la constitution du groupe, nos besoins (T2, T3, etc.), notre mode de vie (espaces mutualisés, etc.), ils ont estimé que vingt-quatre logements étaient possibles. On était treize foyers dans le collectif, on a fait treize logements coopératifs. (...) Entre-temps, ça a bougé. On a toujours réussi à remplacer. Aujourd'hui [un an après achat] quand quelqu'un sort, c'est plus compliqué, ça dépend de l'appart (T2, T3, etc.). On se dit aussi qu'on a la possibilité de switcher. (...) Pour l'instant le modèle financier n'est pas stabilisé. Si on n'a pas assez d'argent, ce sera impossible de continuer. C'est une source d'incertitudes. Il y a encore des possibilités de mouvements dans le groupe. On va voir ce qu'il se passe.

Une fois le terrain trouvé, le groupe peut en étudier la capacité. Pour dialoguer avec ses partenaires et établir son préprogramme architectural, il doit définir le nombre d'appartements coopératifs à créer. Le G4M a obtenu un terrain assez grand pour contenir les treize foyers présents à ce moment-là dans le groupe et rajouter des logements sociaux (en l'occurrence onze). A ce stade d'avancement, le montage financier est encore flou. Par ailleurs, si le groupe pouvait s'appuyer sur des chiffres stables en termes de prix du foncier, il n'en était pas de même pour le prix du bâti. Le préprogramme ne donne qu'une première esquisse. Au regard des expériences professionnelles de certains membres (quelques membres dans le logement) et de leurs partenaires qui étaient habitués au secteur de la construction, les membres savaient que le montage du projet permettait une économie de coûts et que les redevances seraient moins élevées que dans le parc privé. A cette époque, les départs ne sont pas liés au montant des redevances mais plutôt à des points d'achoppement sur la ligne politique (voir partie 2) ou à des changements de vie soudains. Etant donné

que ce moment arrête le nombre de foyers, dès que quelqu'un sort, il faut immédiatement le remplacer. A ce stade, les remplaçants devaient plus ou moins amener le même apport. Quoique, car la signature de l'emprunt était encore loin et qu'elle laissait le temps au collectif pour réajuster ses fonds propres. Des conditions de remplacement commencent à apparaître, et c'est à ce moment-là qu'est formalisé le Cercle 2, un groupe d'habitants potentiels. Pour reprendre les mots de Gilles, d'un groupe d'habitants « hésitants », le Cercle 2 passe à un groupe d'habitants « potentiels ». Nous reviendrons dans la partie suivante sur l'importance de cette intuition du G4M.

Vient ensuite la phase de conception architecturale. Ce travail fige l'enveloppe du bâti et la typologie des appartements. Du point de vue comptable, c'est un pas énorme. Le prévisionnel se précise et la visibilité sur les redevances est accrue. Néanmoins, le coût total de l'opération change à chaque modification de conception et il faut réajuster le prévisionnel à chaque fois. Un travail complexe et laborieux. Dans cette phase, le budget (serré) est à toujours garder à l'esprit. Au moindre choix de matériau, d'aménagement, etc., les habitants relancent les calculs et étudient les tableurs Excel pour chercher l'équilibre entre les besoins de chacun, du groupe et des capacités financières. A ce moment-là, quatre foyers ont quitté le projet, dont un foyer qui avait des motifs directement liés au montage financier :

Entretien du 3-08-16

Linh : Jusqu'à l'année dernière, je ne savais pas que le taux d'emprunt pouvait varier. Chaque appartement est fiscalement relié à son occupant. Ma fille a vingt ans maintenant, et j'ai perdu une part fiscale. Ensuite j'ai changé de grade au travail. Ce qui fait que je ne peux plus prétendre au prêt PLS. Là, le calcul me donne une redevance de [chiffre] euros. Pour l'instant ça va, j'ai un bon un salaire. Je peux payer la redevance. Mais quand je serai à la retraite, ça ne sera plus possible.

Les autres disent qu'on pourra jouer sur la solidarité pour compenser... mais je suis un peu dubitative. Si je reste, la redevance ne bougera pas. Si je quitte la coopérative et qu'un foyer modeste reprend tout de suite mon appartement, l'emprunt sera plus bas. Pour l'instant on n'a pas encore fait l'emprunt. C'est juste un accord de principe, donc c'est faisable.

Le passage à la retraite est un changement de situation qui engage une chute de revenus sur la durée et il n'est pas pris en compte dans les prêts sociaux. Linh, travaillant en libéral, ses ressources vont beaucoup chuter à sa retraite et la redevance qu'elle aurait pu payer en tant qu'active, serait devenue trop élevée. A cela s'ajoute le fait qu'elle ne croit pas au système de solidarité envisagé par le groupe. Elle sait que son passage à la retraite débouche sur une situation permanente qui ne pourra pas être compensée par les fonds d'urgence de l'épargne mutualisée, et visiblement, elle ne croit pas à la permutation des appartements dans le futur. Une fois sa décision prise de quitter la coopérative, elle m'explique que son départ est avantageux pour le projet dans la mesure où son logement était indexé à des revenus élevés, et que ses remplaçants étant plus modestes et éligibles au prêt social, leur intégration a permis de faire baisser le coût total de l'opération.

Par ailleurs, la signature de l'emprunt a eu lieu en mars 2018 et elle a défini les logements qui relevaient du prêt social. Or, le calcul de l'éligibilité des foyers à ces prêts est effectif au moment de l'entrée dans les murs. Dès lors, plusieurs foyers qui avaient participé pendant plusieurs années au montage du projet se sont trouvés en situation d'incertitude, soit parce que leur foyer s'était

transformé (ex. départ d'un enfant) soit parce que leurs revenus avaient légèrement augmenté, les faisant passer au-dessus des plafonds du prêt social.

Félix : « Là on est à un moment [juillet 2018] où on va calculer nos revenus N-2. On bénéficie de prêts sociaux et il faut exactement correspondre aux critères. Une fois dedans on pourra bricoler, mais là ça doit coller. Et en l'occurrence, moi je suis en fin de carrière [géographe] et mon salaire a gonflé. (...) Je risque d'être trop riche pour entrer dans un logement social. Parce qu'il est social. Je vais avoir besoin que mon fils soit étudiant. Là c'est N-2 pour entrer dans les murs donc c'est les revenus de 2017 qui vont compter. Donc là, on arrive à un stade où peut-être certaines personnes ne pourront pas entrer.

Avant la signature de l'emprunt, des bricolages financiers sont encore possibles. Pour ce qui concerne Félix, les choses étaient plus aisées que pour Linh car il était en couple avec une coopératrice éligible au prêt social. Félix n'ayant plus d'enfants à charge, il s'est mis en ménage avec elle. Ce changement a eu l'avantage de faire baisser encore un peu le coût total de la coopérative, tout en conservant son apport de base (le plus gros). A ce stade, il est donc encore possible d'ajuster les profils fiscaux pour remplacer les sorties. Etant donné les faibles capacités budgétaires des habitants, lorsqu'une personne avec de bons revenus sort (prêt en libre), il vaut mieux intégrer un foyer avec des revenus plus bas car il obtiendra un prêt à taux préférentiel et fera baisser le coût total de l'opération. Par contre, l'apport du foyer doit être très proche de celui qui sort et le remplaçant doit aspirer au même type d'appartement²¹⁷.

Vient ensuite la signature de l'emprunt à la banque. Le coût de l'opération se stabilise fortement, les redevances aussi, mais il persiste encore des incertitudes budgétaires, notamment autour des charges de l'immeuble. Contrairement aux redevances qu'il est assez facile de calculer avec la surface habitable des appartements, les charges peuvent bouger jusqu'au dernier moment et entraîner des mauvaises surprises à la veille de l'emménagement. Les charges dépendent notamment des modes d'énergie. Par exemple, le G4M a opté pour un chauffage à bois collectif en raison de l'économie de consommation qu'il induisait. Ce pari a été pris sur la base du retour d'expérience d'un des collectifs d'habitat participatif de la région. A l'exception que dans ces retours, le coût d'entretien n'a pas été communiqué. Une fois ce surcoût pris en considération dans le prévisionnel, les charges de l'immeuble ont augmenté, remettant en question la capacité de certains foyers à pouvoir payer leur redevance. Par ailleurs, la signature de l'emprunt enclenche la période la plus délicate où les bricolages sont extrêmement réduits. Si un membre sort, il faut que le remplaçant ait le même apport, le même foyer fiscal, les mêmes besoins. En effet, les coopérateurs ne sont pas à l'abri d'un événement soudain qui fasse chuter leurs revenus. Par exemple, le G4M a vu un couple se séparer à cette période. Pour permettre à l'un des coopérateurs de rester, Félix et Claire, qui avaient finalement effectué le prêt sur le profil fiscal de cette dernière et qui avaient un loyer bas par rapport à leurs ressources prises ensemble, ont décidé de permuter leurs appartements. Il est intéressant de noter ici que malgré les contraintes fortes exercées sur les logements, la mixité de revenus a été clé pour rendre possible ce type de solidarités.

²¹⁷ Plus le remplacement arrive tard par rapport au moment architectural, plus les possibilités de modifications des aménagements sont réduites.

Le montage choisi par le G4M a la vertu d'incarner une ligne politique forte autour de la mixité, mais il reste fragile. Les projets d'habitat participatif sont expérimentaux et comme toute dynamique expérimentale, ils ont leur lot d'incertitudes. A cela, il faut rajouter les aléas de la vie quotidienne : jusqu'à l'installation, les coopérateurs ne sont pas sûrs de pouvoir rester dans le projet. Ces incertitudes entraînent des départs et des remplacements qui, en phase projet sont soumis à de plus en plus de conditions. A chaque départ, l'équilibre financier est menacé car le collectif court le risque de ne pas trouver de remplaçants et de ne pas pouvoir rembourser l'apport. Cette fragilité du montage financier se révèle être aussi une force : les incertitudes ont tendance à booster les pratiques de solidarité à qui veut bien y croire et elles obligent le groupe à s'ouvrir pour assurer les remplacements. A ce titre, nous allons voir que les membres historiques du projet parlent de « renouvellement », d'un « rafraîchissement du groupe » pour en témoigner.

3.2. Eviter la sélection : l'invention du Cercle 2

On a vu apparaître un dispositif en même temps que les remplacements ont commencé à être soumis à des conditions. Il s'agit du Cercle 2, un groupe d'habitants potentiels, un dispositif que l'association d'accompagnement Habicoop qualifie d'innovant. Comment le Cercle 2 assure-t-il le remplacement ? Et en quoi ce dispositif est-il une innovation au regard de l'alternative plus générale que représente l'habitat coopératif ?

3.2.1. Depuis les retours d'expériences : une intuition

Peu importe leurs motifs, les départs posent toujours le problème du remplacement. Dans la première partie, nous avons vu que beaucoup de collectifs glissent vers la cooptation. Les membres du G4M se sont toujours refusés de sélectionner les remplaçants. Si cooptation il y a eu, ce n'était qu'au tout début du projet pour diffuser dans leurs réseaux l'information qu'un projet d'habitat coopératif voyait le jour. Jusqu'à la promesse de terrain, tout le monde a été accueilli sans critères, à l'exception de la reconnaissance des valeurs du projet. Passé ce moment, il fallait pouvoir assurer les remplacements. Le groupe s'est alors confronté à un problème : les membres n'avaient « pas envie de faire des entretiens d'embauche » mais ils ne voulaient pas non plus accueillir des personnes qui ne reconnaissent pas leur fonctionnement et qui soient déconnectées de « l'expérience du groupe ». Le Cercle 2, tel qu'il a été pensé, permet de résoudre cette tension, tout en combattant l'entre soi.

Entretien du 29-09-17

Paul (historique) : « Le Cercle 2 c'est une leçon de longévité. Pour que ça dure, aujourd'hui on est persuadé qu'il faut garantir le renouvellement des gens. Je crois que c'est une des supers intuitions qu'on a eues. Ok on est un groupe de potes, c'est très bien mais ça ne suffira pas. Tant que le projet n'est pas figé, on prend tout le monde, sans cooptation. Enfin... au départ c'est de la cooptation... on

en parle dans nos réseaux. On a absorbé beaucoup de monde et puis au bout d'un moment on s'est dit que ça devenait compliqué. Comme on avait rapidement structuré le fonctionnement du groupe avec des plénières on accueillait et il fallait répéter qui on est, etc. Je sais plus quand, mais au bout d'un moment on s'est dit qu'on allait faire des réunions annuelles d'ouverture. Mais là, le principe était différent : on diffuse dans tous les réseaux qu'on peut connaître (genre Habicoop, habitat groupé, etc.) : voilà, y'a un projet d'habitat coopératif sur la Croix-Rousse, si ça vous intéresse, venez. On disait voilà ce qu'on vise, nos valeurs : écoresponsable, pluralité, non-spéculation et projet collectif et dans le quartier. Si ça vous intéresse on fonctionne par plénières et trouvez votre place, puis advienne que pourra. Du coup, ça a absorbé chaque année de nouvelles personnes et ça a permis au groupe de s'autoalimenter au fur et à mesure des départs. Il y a des gens qui ont acheté, qui sont partis, d'autres qui ont divorcé. En fait, ça vit. Et nous on a toujours renouvelé le groupe. Une fois qu'on a eu le terrain on était treize foyers et on a toujours pu remplacer les départs. Tout de suite. Tous les groupes qu'on a rencontrés, ils sont à *la recherche* in fine de gens à chaque fois. On n'est pas à l'abri de ça mais au final, on a pas mal répondu à ce risque-là.

Entretien du 1-08-16

Joanne (historique) : Si on était resté entre potes, ça n'aurait pas marché. Les personnes extérieures nous préservent des problèmes.

Pour les membres historiques du G4M, le Cercle 2 est un gage de longévité car il préserve le collectif de l'entre soi. Comme l'explique Paul, le groupe s'est créé à partir d'une bande d'amis, soit des personnes avec des affinités fortes, des points communs, des valeurs de vie plus ou moins partagées, etc. Le risque que courait le groupe en restant sur le mode de la cooptation était de produire une micro société à leur image, avec peu de mixité. Ici on comprend que la mixité n'est pas simplement assurée par les différences de revenus mais aussi par des modes de vie différents. Précédemment, on a vu que le projet a été porté par des personnes avec des sensibilités politiques différentes, cela malgré la radicalité du geste politique que le collectif tentait d'instaurer (mixité totale, antispéculation, patrimonialisation et capitalisation pour le commun). Cette diversité n'aurait pas pu être trouvée sans l'ouverture du groupe au monde et cette ouverture a été rendue possible en élargissant leurs propres réseaux. Bien sûr les réseaux restaient ciblés sur l'habitat groupé car il fallait bien intéresser des personnes sensibles à ce type de projets, mais cet élargissement a permis de faire venir des personnes que les membres de départ n'auraient jamais croisées dans leurs cercles d'interconnaissance et de préserver le collectif des problèmes de l'entre soi par le rafraîchissement du groupe (ex. : autres manières de faire, de voir les choses, nouvelles compétences à transmettre, sensibilité écologique, etc.).

Dès 2014, avec la promesse de terrain, toutes ces personnes ont rejoint le Cercle 2. Ce dispositif est issu d'une « intuition » liée à l'expérience du projet.

Entretien du 27-09-17

Gilles : Quand on a intégré le G4M, il n'y avait pas encore de limite sur le nombre de foyers. Dès le départ, on était dans le Cercle 1. A cette époque, le Cercle 2 n'existait pas vraiment, c'était juste pour les foyers qui hésitaient.

La recherche de terrain, le travail sur les valeurs et le montage juridico-financier ont engendré autant de rencontres qui ont permis au G4M de se nourrir de l'expérience et des connaissances des autres. Les partenaires (élus, bailleur social notamment) qui bénéficiaient de retours d'expérience dans les réseaux des collectivités mettaient souvent l'accent sur l'importance de leur « sérieux ». On a vu que pour les partenaires de projet, ce sérieux est en partie tributaire de la capacité des groupes à rester unis et à gérer le facteur humain (conflits, tensions, etc.). Les partenaires savaient que la morphologie des groupes change constamment et le G4M a pris en compte leurs inquiétudes pour penser un dispositif efficace pour éviter le délitement du groupe et intéresser des nouvelles personnes.

Le G4M bénéficiait aussi de l'expérience de l'association Habicoop et des retours d'autres collectif d'habitat participatif. Comme on l'a vu au chapitre précédent, Habicoop en tant qu'accompagnateur, se situait à la croisée de nombreuses expériences d'habitat coopératif. Habicoop qui est spécialisée dans l'accompagnement juridique des groupes a pu se construire une expertise forte en mutualisant les savoirs issus de ces expériences. L'association connaissait la fragilité des montages en coopérative, comme en témoigne son propos sur les risques de la cooptation que nous avons mentionnés dans la première partie du chapitre. Par ailleurs, le G4M n'a pas attendu les retours d'Habicoop pour se mettre en lien avec d'autres projets. Ils ont pu voir que beaucoup de collectifs peinent à remplacer les membres sortant, notamment lorsque plusieurs départs ont lieu en même temps. Cette fragilité du montage n'est pas propre aux coopératives d'habitants, elle l'est pour tous les projets d'habitat participatif qui choisissent la voie du financement par mutualisation.

Le Cercle 2 est né de plus qu'une intuition donc, d'une connaissance tirée de l'expérience de toutes les personnes et de tous les groupes liés à l'habitat participatif. D'une certaine manière, la cooptation était inévitable car il fallait que les personnes s'intéressent au mode de vie proposé par le projet du G4M (voisinage mixte et solidaire). Peut-on pour autant affirmer que le Cercle 2 est une sorte de club de privilégiés ou une espèce de réservoir dans lequel les membres du G4M sélectionnent les profils qui les arrangent ?

3.2.2. Faire l'expérience du projet aux bords du collectif

Les membres du Cercle 2 s'inscrivent à l'occasion de la journée portes-ouvertes du G4M qui a lieu tous les ans. Lorsqu'ils s'inscrivent, ils doivent faire part de leur situation fiscale et de leurs besoins en termes de logement dans le cas où une place se libérerait dans le Cercle 1. Ces informations sont à mettre à jour chaque année, grâce au mail envoyé par le GT Cercle 2 du G4M. Une fois inscrits, les membres du Cercle 2 sont tenus au courant des avancées du projet et sont conviés à certaines activités du groupe. En observant quelques-uns de ces moments, j'ai pu remarquer notamment grâce à Nicole (Cercle 1) que les femmes étaient majoritaires dans le Cercle 2. Souvent ces femmes sont seules, parfois seules avec des enfants, parfois proches de la retraite ou retraitées. Il y aussi des personnes en situation de fragilité, comme c'est le cas d'un couple qui cumule des revenus modestes et un handicap, ou de cette femme seule, proche de la retraite qui a dû abandonner sa carrière suite

à de gros problèmes de santé. Il est clair que la formule proposée par le projet du G4M attire des personnes en fragilité, ayant besoin d'un soutien au quotidien mais il serait faux de restreindre les profils à cette dimension, car il y a aussi tous ceux qui soutiennent le projet politique et souhaitent le faire vivre en s'y engageant. Il arrive parfois que des personnes soient connues d'un membre. Il y a donc bien des effets de réseaux, mais ils ne restent que partiels car la plupart des personnes qui composent le Cercle 2 sont inconnues du groupe.

Lorsqu'un logement se libère à la suite d'un départ, les membres du GT Cercle 2 se réfèrent à la liste des habitants potentiels et identifient les foyers éligibles au logement. Comme nous l'avons vu précédemment, ces critères dépendent des grands moments qui rythment le projet, et ils opèrent une première forme de tri parmi les membres qui composent le Cercle 2. Ensuite, ils lancent un appel au Cercle 2 en précisant les critères du logement pour voir les ménages qui réagissent. Il arrive que des ménages ne se sentent pas prêts malgré qu'ils soient éligibles. Ceux qui se montrent intéressés sont conviés à rencontrer des membres du G4M (le plus souvent du GT Cercle 2) dans un moment collectif. Ce temps leur permet de poser toutes les questions qui les préoccupent et au G4M de réexpliquer le fonctionnement du groupe devant tout le monde, la procédure d'entrée basée sur le principe de non-sélection et les engagements et conditions de participation au projet. Si une personne intéressée venait à rater ce moment, son absence peut être jugée comme problématique pour le G4M. Dans ce moment, le G4M vérifie aussi les apports. Parfois, l'apport n'est pas tout à fait le même que celui du coopérateur sortant, mais si l'écart n'est pas trop grand, le collectif peut faire un effort pour offrir au ménage la possibilité d'entrer dans le Cercle 1. Lorsqu'un remplaçant est trouvé, le Cercle 1 fait le point collectivement en plénière. Si aucun problème ne se pose par rapport aux critères du logement et à l'apport, alors ils font entrer le ménage à leurs côtés.

Comme on peut le constater, les paramètres sont nombreux : critères fiscaux, besoins, envie de participer, moment du projet, apport, etc. Il y a bien une forme de tri, mais ce tri est moins tributaire de la personne (ex. caractère, habitude de vie) que tributaire du logement (le seul critère exigé est la reconnaissance des valeurs du projet et de son fonctionnement). Ces critères attachés au logement étant nombreux, il est rare que plusieurs foyers y répondent. Une fois seulement, deux ménages correspondaient aux critères du logement alors qu'un seul logement était vacant. Se refusant de trancher entre les deux, le collectif a mobilisé le tirage au sort et s'est remis au hasard.

Entretien du 24-07-18

Félix : Pour moi le modèle d'habitation clé en main proposé par Habicoop pour des gens qui ne se sont pas battus pour le projet, ça n'a pas de sens.

Emilie : Comment vous faites du coup, pour les personnes qui entrent sans avoir participé au montage du projet ?

Félix : Le Cercle 2. Les gens qui intègrent sont censés... On y a pensé très vite. On ne voulait pas les intégrer à tout moment dans l'année. Les gens qui voulaient entrer le groupe, on faisait une journée d'ouverture chaque année. On les informe, on les forme. Je ne sais pas si on les « forme » vraiment parce que certains ne viennent pas. Mais ça s'est révélé très important au moment où on a intégré les deux jeunes couples qui sont vraiment supers quoi.

Habicoop est une association qui cherche à faciliter les initiatives d'habitat coopératif pour les rendre moins longues et moins laborieuses. Pour ce faire, elle œuvre auprès de l'Etat pour créer un modèle clé en main. Si cette solution aurait l'avantage de soulager les habitants d'une phase de montage longue et laborieuse, selon Félix, elle ferait perdre l'épaisseur de l'expérience d'exploration du projet. Cela nous renvoie aux remplacements. Comment transmettre la culture du projet à des personnes qui n'ont pas fait cette expérience ? Le Cercle 2 me répond-il. Le dispositif a donc été pensé pour assurer cette transmission. Cela de deux manières.

Premièrement, comme on a déjà pu l'entrevoir, le dispositif ne tient pas tout seul. Des moments ont été formalisés pour accueillir les habitants potentiels (journées portes-ouvertes) et chaque année, l'information du rendez-vous traverse les réseaux de l'habitat groupé. Une fois dans le Cercle 2, les membres ont la liberté d'investir des espaces collectifs. Certains sont conviviaux – c'est le cas des repas de plénière ou des célébrations –, d'autres telle que l'observation d'un groupe de travail sont plus formels.

Entretien du 16-02-17

Emilie : Comment s'est passé ton intégration dans le groupe ?

Mathilde : Super bien. On n'a pas eu l'impression qu'il fallait faire des efforts particuliers. Avec le recul, je vois vraiment l'intérêt du Cercle 2 : je connaissais déjà les gens depuis un an puisqu'il s'est écoulé un an entre notre entrée au Cercle 2 et celle du G4M. On est arrivé en octobre 2016 et il y a eu des pots [rires], du coup on s'est vu beaucoup, ça a aidé. Ils ont aussi fait un kit du nouvel arrivant, je l'ai bien lu et j'ai suivi les consignes écrites comme par exemple le fait d'être réactif aux mails.

Ca fait huit ans qu'ils sont tous dans le projet, on a besoin de petites mises à jour parfois. (...) Mais sur le fonctionnement du groupe, on n'a pas eu de surprises. Joanne a été très bien dès qu'on avait des questions. Puis on était très curieux donc on a posé toutes nos questions dès le départ.

Tous ces moments collectifs ouverts au Cercle 2 permettent aux habitants potentiels d'appréhender le collectif pour mieux connaître ses membres et son fonctionnement. Pour ceux comme Mathilde qui les investissent (la règle en vigueur reste toujours le volontariat), il est plus facile de prendre le train en marche et de s'investir dans le groupe à son arrivée. Mais le processus d'intégration ne s'arrête pas là. Depuis 2016, les arrivants se voient adressés le kit du nouveau coopérateur pour accompagner la transition. Ce kit est régulièrement mis à jour. Il offre une description du projet, du partenariat avec le bailleur social, des types de logements disponibles et des espaces communs, du fonctionnement du groupe, des différents groupes de travail (GT). Les membres sont présentés par le biais d'un trombinoscope. Les règles décisionnelles ou bien d'utilisation des outils numériques (boîte mails collective, *drive*, etc.) sont clarifiées. Une fois le kit transmis, les nouveaux arrivants circulent dans les différents GT qui soutiennent les moments décisionnels (plénières). En fonction de leurs appétences et des compétences qu'ils souhaitent mettre à profit²¹⁸, ils choisissent de s'inscrire dans l'un des GT. Cette inscription n'est pas définitive ; tout membre peut changer de GT quand il en ressent l'envie. Enfin, dès leur arrivée, ils doivent participer aux plénières et ils peuvent, s'ils le souhaitent, endosser le rôle de coordination qui est soumis à la rotation tous les mois et demi.

²¹⁸ C'est du moins ce qui ressort des entretiens effectués auprès de plusieurs membres.

C'est donc grâce à tous ces outils et à leur mise à jour régulière que le G4M arrive à faire-avec la fragilité du montage qu'ils ont bricolé, à tenir l'équilibre financier de la coopérative sans faire jouer la cooptation (à entendre comme la sélection sur les personnes), tout en s'assurant que les remplaçants partagent les objectifs et le fonctionnement du collectif de voisins. C'est en ce sens que l'on peut parler d'une innovation du G4M.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressés à l'épreuve de montage des projets d'habitat participatif et plus particulièrement à travers l'expérience du G4M, les montages en coopérative. Les membres du G4M mettant en avant l'idée de participer à promouvoir une troisième voie dans l'accès au logement, nous avons cherché à comprendre comment, depuis le partage de la propriété, ils ont tenté de faire de l'habitat un commun. Etant donné que le droit est marqué par la tradition civiliste qui fait de la propriété privée, la seule modalité de la propriété, il s'agissait de voir comment les membres ont fait avec le droit existant pour dépasser cette conception, mais aussi comment le partage de la propriété a engagé un travail collectif pour assurer la pérennité et l'accessibilité de la solution d'habitat et faire avec les dynamiques d'entrée et sortie qui peuvent fragiliser les projets lorsque les collectifs financent l'habitat par la mutualisation des capitaux, et ne pas sombrer dans la clubarisation qui marque beaucoup de projets qu'ils soient montés en coopérative ou bien en autopromotion. L'entrée en profondeur dans le montage du projet du G4M montre que les habitants ont puisé dans quatre ressources majeures pour opérer ce geste : le partenariat avec un bailleur social, la VEFA, la SAS coopérative et le dispositif du Cercle 2 inventé par leurs soins. Soit quatre ressources qui ont permis de forger un partenariat public commun.

Le partenariat avec un bailleur social s'est déroulé dans le cadre de la coopération en ce sens que chaque partie prenante y a trouvé son compte pour mener ensemble une mission d'intérêt général et implémenter une politique publique de mixité sociale à l'échelle des territoires. Associé au bailleur, le G4M a pu obtenir un soutien de la part de l'Etat dans la mesure où il a permis de débloquent des subventions publiques et des prêts à taux préférentiels qui ont permis aux habitants de mettre en place un système de mutualisation par capitaux qui tienne compte des capacités économiques de chaque foyer, favorisant ainsi la mixité de revenus en interne. Cette présence a également permis d'élargir cette mixité aux foyers très modestes et de créer onze logements sociaux supplémentaires pour les accueillir dans le projet. Par ailleurs, elle a offert la possibilité au collectif d'habitants de mettre en place une VEFA afin d'assurer le projet de coopérative en cas de faillite soit un dispositif tout aussi rassurant pour les acteurs publics. En échange de ce soutien, le collectif du G4M de par sa forme coopérative a offert la possibilité au bailleur social d'expérimenter une nouvelle forme de développement urbain basée sur une mixité sociale qui se veut plus durable que les politiques déjà en vigueur (ex. accession sociale à la propriété privée) tout en élargissant le parc social dans un quartier

dont le marché immobilier est très tendu et l'accès au logement de plus en plus compliqué pour les personnes modestes et les petites classes moyennes.

Selon Jean-François Draperi, l'interventionnisme étatique a tendance à déstabiliser l'autogestion coopérative²¹⁹. Bien que la suppression du statut coopérative puisse guetter à long terme la solution de montage du G4M et que le partenariat n'a pas été exempt de contraintes²²⁰, partant des éléments précédents, il est possible d'affirmer ici que le partenariat public est venu soutenir et consolider la participation des habitants à la formalisation d'un commun de l'habitat. Etant donné que le projet du G4M est arrivé dans un moment de désert réglementaire, les membres ont dû faire-avec le droit existant pour élaborer un statut coopératif applicable au champ de l'habitat. Si la SAS coopérative a été rapidement trouvée grâce à l'association Habicoop et l'expérience d'un collectif de la région qui avait un temps d'avance sur le G4M, les habitants ont dû travailler ensemble à la rédaction des statuts et des agréments pour élaborer des règles collectives à même de formaliser et de maintenir la solution d'habitat et son accessibilité dans le temps. En ce sens, la SAS coopérative, de par sa souplesse, a permis de monter le projet en propriété collective et d'instaurer une médiation collective, via le système de part sociale, pour casser le rapport immédiat et souverain de la propriété telle que définie par le Code Civil, et faire primer l'usage et l'implication directe et horizontale des habitants sur l'appropriation et le capital. D'une propriété privée qui accorde le droit d'exclure les autres de la jouissance des choses, de l'aliéner par la marchandisation et qui peut se transmettre dans la famille ou l'entre soi, ils ont formalisé une propriété d'habitation²²¹ axée sur l'usage, l'accessibilité et la solidarité collective. La SAS coopérative n'a pas été uniquement l'occasion de faire de l'habitat un commun. Grâce à cette structure, les membres ont formalisé d'autres types de solidarités (ex. mutualisation d'une trésorerie en cas de vacances d'un logement ou d'impayés) qui font apparaître une voie médiane entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif, nourrie par des sensibilités politiques plurielles qui ont permis de poser collectivement des limites à la solidarité (facteur humain contre la surveillance, équilibre financier).

Pour éviter que l'accès ne puisse être privatisée dans l'entre soi et assurer le changement de paradigme, les membres ont fait en sorte d'inscrire dans les statuts de la SAS, la non-transmission du droit d'usage aux héritiers, décalant ainsi la question du patrimoine de l'individu au commun. Soit un changement de paradigme qui n'a pas été sans débats compte tenu que le modèle suppose pour les parties prenantes de renoncer aux calculs de retraite, de capital ou de patrimoine immobilier et qui a entraîné des départs pour ceux qui ne croyaient pas à la solidarité collective. Enfin, pour éviter les pratiques de cooptation tout en tenant l'équilibre financier qui peut être fragilisé le temps du remboursement du prêt par le principe de mutualisation et l'annexion des logements aux capacités budgétaires des habitants, ils ont créé le dispositif du Cercle 2. Ce dispositif permet d'assurer le remplacement des membres sortants en regroupant des habitants potentiels qui sont conviés à faire ponctuellement l'expérience du projet et à rencontrer les membres pour connaître les valeurs et le fonctionnement du futur voisinage, et qui ne sont pas sélectionnés sur la base des critères de

²¹⁹ Draperi, 2018

²²⁰ C'est ce que nous verrons dans le chapitre suivant sur la conception architecturale.

²²¹ Vanuxem, 2018

personnalité ou de modes de vie, même si il faut bien le dire, le projet et ses valeurs ont tendance à trier les curieux sur l'engagement à ce genre d'initiative.

L'articulation de toutes ces ressources a été un travail laborieux et elle donne à voir un montage du commun très complexe qui aurait été difficile de faire advenir sans entrer dans la logique du faire-avec : composer avec l'existant (le droit civil, les besoins et capacité des personnes présentes, les futurs locataires sociaux, les faibles financements, les dynamiques d'entrée et sortie, les conflits, le milieu d'implantation), avec l'interdépendance des enjeux (démocratie, mixité sociale, patrimonialisation, redistribution des ressources, réappropriation du cadre de vie, accès au logement) et leurs différentes échelles (besoins des habitants, besoins du projet collectif, besoins du quartier). Soit une contractualisation juridique et financière du commun qui s'apparente à un jeu d'équilibriste long et chronophage, qui a fait intervenir des compétences importantes en interne et des expertises en soutien.

CHAPITRE 4

Participer à concevoir son habitat Un cheminement vers le commun

Introduction

Si la notion d'habiter ne peut se réduire au cadre bâti et à l'enveloppe d'intimité qu'il procure²²², la phase de conception architecturale ne constitue pas moins une étape fondamentale pour la concrétisation des projets d'habitat partagé. Une fois le terrain trouvé, encore faut-il pour les collectifs d'habitants créer une infrastructure matérielle génératrice d'un autre quotidien. Bâtir autrement pour vivre autrement. C'est sur cet autre type d'épreuve que le présent chapitre souhaiterait se concentrer.

Dans l'esprit des membres du G4M, bâtir autrement ne signifie pas faire une commande d'infrastructure et laisser des techniciens s'en charger pour eux. Cela suppose de les intégrer dans le processus de conception, et c'est un sens que nous pouvons attribuer à l'idée de troisième voie d'accès au logement qu'ils portent. Dès lors, une première énigme se pose : qu'est-ce que cela change à la production architecturale d'intégrer un collectif d'usagers en amont du processus ? Cette première énigme implique de regarder d'abord, comment généralement on produit de l'architecture.

Les membres du G4M ne sont pas des usagers conventionnels. Ils se sont constitués en collectif et portent le projet d'un habitat coopératif. Ainsi, ils ne souhaitent pas simplement participer à la conception de leur logement, ils cherchent aussi à produire un voisinage solidaire, convivial, autogéré et ouvert, c'est-à-dire un voisinage qui offre un espace d'intimité à chacun tout en favorisant les pratiques de partage (de services, d'espaces, d'outils, etc.), les rencontres et les sociabilités entre habitants, et qui mobilise l'effort de tous pour en assurer le fonctionnement. C'est un second sens que l'on peut accorder à l'idée de troisième voie dans l'habitat. Dès lors, une seconde question doit être posée : comment les habitants ont-ils contribué à réaliser une infrastructure qui favorise l'établissement de cette troisième voie ? Et qu'est-ce que leur participation a produit comme objet architectural ? Ces questions nous invitent à nous intéresser à la littérature sur la participation des usagers.

Enfin les membres du G4M n'ont pas voulu garder cette solution de vie pour eux. Ils ont souhaité la rendre accessible aux foyers modestes. Pour ce faire, ils ont établi un partenariat avec un bailleur

²²² Breviglieri 2009

social. Ensemble ils ont décidé de créer onze logements sociaux et treize logements de coopérateurs, associés à des espaces communs. C'est un dernier sens que l'on peut attribuer à la troisième voie ; l'idée de favoriser une mixité sociale et durable dans le cadre d'un partenariat public-commun. Ainsi une dernière énigme doit être posée : comment ces deux partenaires ont-ils fait projet ensemble, aux côtés des acteurs incontournables à la conception architecturale (architectes, techniciens notamment) ? Et comment ce souci de mixité se traduit dans la négociation du bâti ?

La conception architecturale : de l'objet conçu à la conception de l'objet

Pendant très longtemps, le travail de conception architecturale a peu attiré l'attention des sciences humaines. Comme l'ont exprimé Steven Moore et Andrew Karvonen, la conception a plutôt été investie par l'art, sous le prisme du processus de création artistique²²³. Ainsi, les sciences humaines ont plutôt analysé l'objet architectural fini. Dans cette perspective, on peut noter deux manières d'appréhender l'architecture : l'architecture comme traduction de forces extérieures et l'architecture comme instrument de pouvoir et de contrôle.

Dans la première approche, l'architecture est une projection de la société et il convient de s'intéresser au contexte social extérieur qui le modèle. C'est en ce sens que l'on peut comprendre l'approche de Pierre Bourdieu sur le cas de la maison individuelle Phoenix²²⁴ (maison préfabriquée). Une approche qui permet au sociologue d'insister sur la manière dont l'habitat est tributaire de la raison économique. Une raison économique calquée sur la logique du marché, qui conditionne le vendeur dans son approche du client, le client dans sa manière de démarcher les vendeurs, et dans son éligibilité aux crédits subventionnés par l'Etat, eux-mêmes tributaires du marché.

Dans la seconde approche, l'architecture est ce par quoi la société est fabriquée. L'architecture a un pouvoir invisible qui discipline les corps, les pratiques et les manières de faire société. Par exemple, selon les situationnistes, l'architecture urbaine fabrique de l'isolement, de l'exclusion, elle ne suscite aucun désir, si ce n'est le désir de la consommation, et il convient de se la réapproprier de plein droit pour réenchanter la société et le quotidien du citoyen²²⁵.

Si la première approche insiste sur une dimension économique non négligeable dans la production de l'habitat, elle rend caduque toute possibilité de changer les modes de vie par le biais de la conception de l'architecture (si le social préexiste à quoi bon ?). Dans la deuxième approche, il est difficile de relier l'architecture à ses conséquences sociales. C'est pourquoi, je propose de m'inspirer d'une autre approche – les STS – qui s'est focalisée sur la manière dont le travail de conception participe d'un assemblage du social et qui ouvre sur la possibilité de l'appréhender comme une médiation générative de modes de vie variés.

Dans son livre *The making of a building*, A. Yaneva s'est intéressée à la rénovation d'un musée à Rotterdam et elle a suivi les architectes dans leurs pratiques quotidiennes²²⁶. Son travail vise à montrer qu'un immeuble n'est pas issu d'un moment d'invention transcendantale qui assurerait le succès de sa réalisation, mais que cette dernière passe par une série d'opérations de visualisation, de mise en échelle, d'ajustement d'instruments, d'options de production et de sélection, de présentations aux partenaires, de comparaisons, et de discussions. Soit autant d'opérations qui

²²³ Moore & Karvonen, 2008

²²⁴ Bourdieu, 2000

²²⁵ Voir l'article de Philippe Simay sur la manière des situationnistes d'aborder l'architecture et dont elle rejoint le droit à la ville d'Henri Lefebvre : Simay, 2009

²²⁶ Yaneva, 2009

engagent de nombreux acteurs et qui permettent aux architectes de concevoir l'infrastructure en même temps qu'ils prennent en compte les différents retours-oppositions qui leur sont faits, et les anticipent. L'auteure décrit un processus long, complexe et itératif qui permet à l'objet architectural de gagner en réalité, rythmé de controverses et de désaccords, qui mettent à chaque fois à l'épreuve le bâti et redéfinissent la trajectoire de son devenir.

Dans cette approche, l'architecture est appréhendée comme ce qui devient social et ce par quoi il est possible d'assembler des acteurs variés. C'est-à-dire ce qui, pendant qu'il est fait, agence le social. Dans cette perspective, il s'agit de s'intéresser aux médiations qui permettent cet assemblage et de suivre les architectes dans leurs pratiques et leur travail quotidien par le biais de la méthode ethnographique pour voir comment à travers ces médiations, le bâti gagne en existence.

Les membres du G4M n'ayant pas franchi la porte des bureaux des architectes, le présent chapitre ne vise pas à suivre le travail de ces derniers (déjà bien documenté par les travaux des STS²²⁷ et les travaux sur la profession d'architecte²²⁸). Il s'agit plutôt de suivre la participation des habitants à la conception et d'appréhender comment elle s'est déployée au fil des évolutions du bâti, dans les modes d'organisation internes et dans les rencontres des habitants avec les partenaires de projet : bailleur social et architectes notamment. Cette méthode suppose alors de croiser dans l'analyse la négociation du bâti et la participation des usagers aux dispositifs qui visent à les inclure.

La participation des habitants à la production urbaine

Dans l'introduction de cette thèse, nous avons vu que l'habitat participatif a (ré)émergé au croisement de deux changements de paradigme : l'inclusion du citoyen dans la décision publique avec l'impératif participatif pour pallier les carences de la démocratie représentative, et la reconnaissance de l'usager dans la fabrique de l'habitat en réponse à la critique d'un urbanisme standardisé²²⁹ et de la ville durable qui met en son cœur, suite au Grenelle de l'environnement, la performance énergétique des bâtiments et l'adéquation des aménagements et des usages des habitants²³⁰. D'une certaine manière, est reconnue une capacité d'expertise chez les personnes ordinaires et il s'agit de trouver pour les professionnels des moyens de les convier à participer au dialogue (sur la décision publique dans le premier cas, sur la maîtrise de leur cadre de vie dans le second cas). Dès lors de nombreux dispositifs sont apparus : forums hybrides, consultations de quartier, budgets participatifs, débats publics, etc. et les chercheurs les ont investis pour mieux saisir la portée de la participation des citoyens ordinaires. Il serait compliqué ici de restituer l'intégralité de ces travaux²³¹ mais il est possible d'en tirer des enseignements importants pour notre propos.

Tout d'abord, pour appréhender cet élan participatif sans en prédéterminer la portée par avance, il convient de sortir de l'idéalisme béat et, a contrario, de la critique acerbe, pour s'intéresser à la participation en train de se faire. A ce titre, l'approche ethnographique semble bien armée pour opérer ce travail²³². Si les pré-cadrages des professionnels sont importants et qu'ils ont tendance à

²²⁷ Outre A. Yaneva, on peut citer aussi le travail de S. Houdart, notamment autour des visualisations. Voir : Houdart, 2006, 2013. Pour une appréhension plus générale du processus de négociation architecturale, voir : Callon, 1996.

²²⁸ On peut notamment citer l'ouvrage de F. Champy (2001).

²²⁹ Carriou & Bacqué, 2011

²³⁰ Renauld, 2012

²³¹ Pour une synthèse, on peut renvoyer au bilan des études de la participation des citoyens de : Blondiaux & Fourniau, 2011.

²³² Voir : Cefaï et al., 2012

cadrer fortement la participation des citoyens, les ethnographes montrent qu'ils n'empêchent ni les résistances et les détournements, ni des formes de participation subversives. Mathieu Berger appelle ainsi à rester attentif aux détails et aux ressorts sensibles de la matérialité (telles qu'une réaction à un powerpoint ou une manière particulière d'investir l'espace) pour observer les micro-résistances qui peuvent opérer autant de débordements de cadre et déstabiliser l'ordre de la participation²³³. Par ailleurs, si les asymétries sont réelles et qu'elles mettent en cause l'idéal d'hybridation des savoirs experts et des savoirs profanes sur lequel l'impératif délibératif repose²³⁴, il convient de s'intéresser aux postures et aux méthodes qui les engagent. Héloïse Nez montre par exemple sur le cas de la délibération dans les assemblées de la Puerta del Sol en Espagne que les aménagements spatiaux ne garantissent pas la participation et que les savoirs engagés sont pluriels, qu'ils ont tendance à faire l'objet de hiérarchisation et que la capacité des participants à les exprimer est inégalement distribuée²³⁵. Enfin, pour sortir du « tropisme procédural » des recherches sur la participation²³⁶, l'approche ethnographique montre que le politique a tendance à se décaler aux bords des dispositifs. Marion Carrel et Julien Talpin nous invitent ainsi à rester attentifs aux coulisses et aux moments off, où un certain nombre de décisions sont prises²³⁷.

Partant de ces apports, nous nous intéresserons à la manière dont les ateliers architecturaux qui ont rythmé la conception de l'immeuble du G4M ont été cadrés, ont fait intervenir des postures et de méthodes particulières de la part des partenaires pour associer les habitants. Nous resterons également attentifs à la manière dont ils s'insèrent dans un dispositif plus vaste – le partenariat avec le bailleur social – et dont ils ont obligé chacun des partenaires à faire projet ensemble pour trouver un compromis sur l'objet architectural final. Cette question est importante pour deux raisons. Premièrement, comme le notait Nadia Arab dès 2001, avec l'impératif participatif, la conception architecturale est entrée dans un paradigme de *projet* qui suppose pour les acteurs engagés de passer de la collaboration à la coopération, et de l'organiser concrètement²³⁸. A ce titre, la littérature scientifique sur la démarche française des EcoQuartiers montre que ce paradigme de projet a eu du mal à s'incarner à la fin des années 2000. Par exemple, Vincent Renauld note la manière dont la réflexion des usagers a été considérée qu'à l'issue de la construction, entraînant un certain nombre de dysfonctionnements technologiques à l'usage, et débouchant sur une « pédagogie aux habitants » qui ne remet pas en cause les choix de conception en amont, et que l'auteur invite à déconstruire²³⁹. Ici l'utilisateur en question est un collectif d'habitants qui porte un projet commun. Véronique Biau et Anne d'Orazio se sont intéressées aux méthodes des architectes. Elles montrent que si les architectes changent leurs méthodes pour inclure les collectifs d'habitants, ces dernières ne s'adaptent pas toujours à des collectifs, et peuvent parfois les déstabiliser. Dès lors il conviendra d'observer les conséquences de telles méthodes sur la participation des habitants en interne. Ce qui m'amène à mon dernier point.

²³³ Berger, 2011

²³⁴ Soit un idéal forgé à partir de la théorie de Callon et al., 2001

²³⁵ Nez, 2010

²³⁶ Blondiaux & Fourniau, 2011

²³⁷ Carrel & Talpin, 2012

²³⁸ Arab, 2001

²³⁹ Renauld, 2012

L'usager : un collectif d'habitants avec un projet politique

Selon les auteurs qui se sont intéressés à la négociation des projets d'habitat participatif, la phase architecturale est un moment de concrétisation très importante pour les habitants et elle fait épreuve pour eux, dans la mesure où elle fait intervenir un spectre de compétences variées et très techniques dans un domaine auquel ils sont peu habitués.

Véronique Biau et Marie-Hélène Bacqué²⁴⁰ montrent que face à la multiplication des partenaires, l'enjeu consiste pour les habitants à tenir le leadership du projet architectural pour s'assurer que le bâti réponde bien à leurs attentes. A ce titre, l'AMO (assistance à la maîtrise d'ouvrage) tient un rôle pivot car elle se situe à la croisée de tous les partenaires mais il apparaît que les habitants aient du mal à s'en saisir et qu'ils s'appuient souvent sur des expertises tierces pour les aider dans cette tâche. Pour s'assurer de garder une position de choix dans la négociation du cadre bâti, les auteures mettent en avant l'importance pour les habitants de se poser en acteur collectif. Chose qui n'est pas aisée comme nous le verrons, car le travail de conception suppose un gros effort de coordination des attentes de chacun en interne.

Florian Charvolin insiste également sur cette idée : selon lui l'épreuve est tout aussi technique que sociale. Ainsi, le collectif d'habitants et le bâti avancent conjointement dans un processus complexe, incertain, toujours susceptible de remodeler le projet global et les valeurs qui l'accompagnent²⁴¹. Dès lors, il conviendra de s'intéresser également à la participation en interne pour voir quels moyens s'est donné le collectif du G4M pour tenir l'équilibre entre besoins de chacun et projet collectif, mais aussi pour résoudre les conflits et configurer matériellement le commun.

Dans le cas du G4M, nous avons affaire à un projet de coopérative d'habitants qui vise à assurer l'accessibilité de tous au logement en transformant l'habitat en commun²⁴², tout en créant une infrastructure de vie qui serve de support à la construction d'un voisinage axé sur l'échange, la convivialité et les pratiques de mutualisation (services, outils, espaces). Ici la notion de voisinage n'est pas à négliger. Pour les acteurs, il ne s'agit ni de s'isoler chez soi, ni de tout partager. Pour les membres du G4M, le collectif doit vivre par la participation des habitants mais il doit aussi s'arrêter à la frontière des appartements afin de préserver l'intimité de chacun. Dès lors, il nous faudra comprendre comment à travers leur participation à la conception, ils ont cherché à établir cette troisième voie entre le tout privé et le tout collectif, et à l'inscrire au fil de la négociation du bâti, tout en tenant l'idéal de mixité sociale qui a pour vocation de d'inclure dans le voisinage les locataires sociaux qui n'ont pas participé à la conception.

Cette troisième voie (moyen et finalité), je propose de la saisir depuis le cheminement des habitants dans la conception architecturale. Par cheminement, j'entends à la fois leur participation à la trajectoire incertaine de la conception du bâtiment, la manière de faire projet avec les partenaires et le devenir du projet lui-même, avec son lot de surprises et de difficultés, et qui vise dans le cadre de l'opération du G4M, à trouver l'équilibre entre les besoins et les aspirations de chacun et le projet collectif.

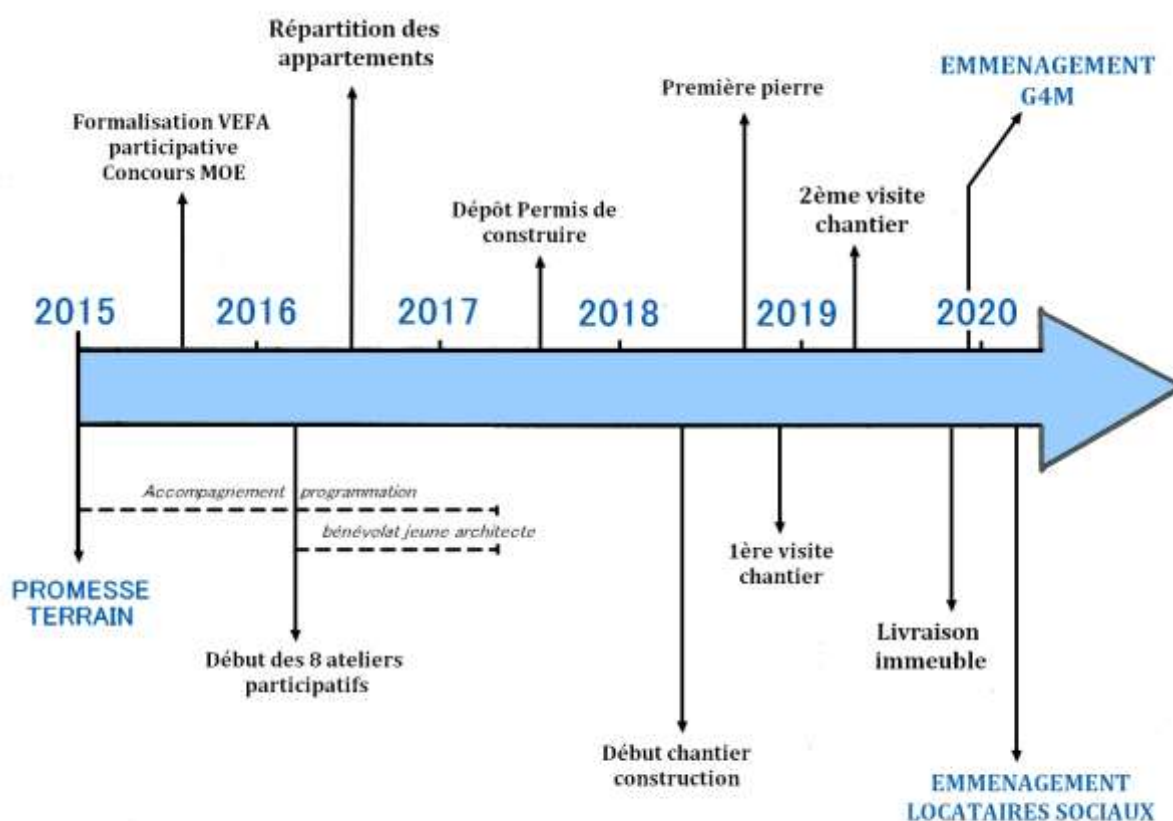
Pour suivre ce cheminement, nous allons nous intéresser à trois types d'épreuves : l'épreuve de participation en suivant l'intégration des habitants aux côtés des partenaires, l'épreuve du bâti à

²⁴⁰ Biau & Bacqué, 2010

²⁴¹ Charvolin 2016

²⁴² Voir le chapitre précédent sur le montage du projet.

travers la négociation des espaces communs, et l'épreuve des modes d'organisation collective en interne à travers la personnalisation des attentes.



Chronologie des étapes architecturales

1. Faire projet avec l'habitant

Le G4M a choisi de monter un partenariat avec un bailleur social et de lui déléguer la maîtrise d'ouvrage (MO). Ainsi, la négociation du bâtiment, en plus d'engager tous les membres du G4M, a mobilisé un partenaire supplémentaire, représentant des usagers extérieurs au collectif du G4M : les locataires sociaux. Il s'agit donc de voir dans cette partie comment la coopération a été organisée pour s'assurer que chaque partenaire puisse faire entendre sa voix dans le cheminement du bâti, sans empiéter sur les attentes de l'autre.

Du côté du bailleur, nous avons vu dans les chapitres 2 et 3 que l'opération était en réponse à deux directives de son pôle Recherche et Développement : l'intégration des habitants dès la conception et la recherche de mixité sociale durable au niveau du territoire. En tant que bras droit séculier de l'Etat, le bailleur social était donc tenu par un engagement important vis-à-vis des collectivités pour résoudre les tensions du territoire concerné (engorgement du parc social et enjeu mixité sociale notamment face à l'attractivité du quartier et de la métropole de Lyon).

La maîtrise d'ouvrage (MO) étant garante de la construction, le bailleur social s'est accompagné d'une équipe technique composée d'ingénieurs et d'architectes (cabinet DL²⁴³).

La maîtrise d'œuvre (MOE) a pour mission de concevoir l'œuvre architecturale et elle tient un rôle de traduction des attentes de ses mandataires. Dans ce projet, la MOE a été conjointement sélectionnée par le bailleur et le G4M. L'architecte principal avait déjà eu une expérience dans l'habitat participatif, dans un projet de plus grande envergure et en tant que professeur d'architecture, j'ai pu voir qu'il réfléchissait à une manière de « faire projet » avec les habitants.

L'Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) assiste la MO et sa mission consiste à faire le lien avec tous les partenaires. Comme nous l'avons évoqué, le leadership du projet architectural tient beaucoup à l'AMO²⁴⁴. Dans ce projet, l'AMO a été partagée entre le bailleur et le G4M (peut-être une première en la matière). N'ayant aucun spécialiste de la programmation dans leur groupe, les habitants se sont entourés de Léah, une professionnelle de l'accompagnement et d'Elodie, une étudiante en architecture qui s'est adressée au collectif à titre bénévole juste avant le début de la phase de conception. Selon les termes des habitants, Léah et Elodie ont conjointement travaillé pour assurer le « filtre AMO », soit un travail de traduction nécessaire au groupe pour débattre des propositions de la MOE en interne et formuler leurs attentes.

Pour faire dialoguer tous les partenaires, huit ateliers architecturaux participatifs ont été organisés. Ils se sont déroulés sur une période d'un an : du 16 mars 2016 au 17 février 2017, juste avant le dépôt du permis de construire (PC). Le PC n'a pas mis fin aux négociations puisque l'immeuble fera l'objet de modifications après l'installation des habitants en novembre 2019. Ce faisant, la phase architecturale a mobilisé tous les partenaires pendant trois ans et demi mais elle n'a pas clôturé l'évolution du bâti.

Pour préparer ces ateliers participatifs, des membres du G4M ont rencontré le 10 décembre 2015 Catherine et Camille²⁴⁵ (AMO bailleur). C'est à cette occasion que « le principe de coopération » est établi entre le G4M et le bailleur social pour contractualiser la VEFA participative (assurance en cas de non-achèvement des travaux, endossée par le bailleur). Voici comment le principe de coopération a été formulé²⁴⁶ :

II – CONTENU DES ETUDES

Les études porteront sur la détermination des espaces privés et communs, avec participation du Groupe du 4 Mars, durant les phases d'avancement, jusqu'au dépôt du permis de construire de l'immeuble et ce dans le strict respect des normes et réglementation.

La méthode de travail sera définie conjointement entre [le bailleur social] et le Groupe du 4 Mars, en lien avec tous les intervenants, notamment l'architecte et les bureaux d'études. Les modalités de fonctionnement seront définies conjointement.

Le principe de coopération indique que la coproduction doit s'appliquer à deux domaines : la conception du cadre bâti (ce, dans la limite des contraintes réglementaires) et la définition des méthodes de travail. Il était donc admis pour les parties prenantes que les ateliers devaient être

²⁴³ Le nom du cabinet a été change par souci d'anonymat.

²⁴⁴ Bacqué & Biau, 2010

²⁴⁵ Les noms ont été changés par souci d'anonymat.

²⁴⁶ Tiré du bilan des ateliers rédigé par le G4M (9-09-17).

conjointement pensés. Toutefois au regard des entretiens effectués avec les membres pendant le processus et du bilan adressé au bailleur en fin de parcours, le collectif du G4M a été déçu par les ateliers. Selon eux, ces derniers « ont été moins participatifs qu’informationnels », et en ce sens, ils relevaient plus de la « consultation » que de la « participation »²⁴⁷. Seulement deux moments ont été considérés comme participatifs par le G4M : la sélection de la MOE (concours lancé à des cabinets d’architecture) et l’atelier 3. Depuis le point de vue de l’habitant, il s’agit donc de se demander ici en quoi ces moments étaient participatifs et les autres pas.

J’ai eu l’occasion d’assister au premier atelier participatif architectural – les sept autres m’ayant été fermés car le bailleur social était gêné par ma présence²⁴⁸ – et j’ai ensuite pu suivre l’évolution du processus au travers des mails envoyés par les membres du G4M et leurs plénières post ateliers (deux observations et accès aux comptes-rendus). Les échanges de mails m’ont permis de récolter une variété de documents qui seront mobilisés aux côtés des ethnographies et des entretiens effectués avec les membres. A travers ces matériaux, nous verrons que la difficulté du G4M à faire valoir sa conception de la participation repose aussi bien sur des aspects réglementaires et contractuels qui n’ont pas joué en leur faveur, que sur des incertitudes qui ont accompagné le cheminement collectif (sur les habitants, sur l’opération, sur la conception). Commençons par le premier aspect.

1.1. Le Maître d’Ouvrage et la VEFA

Nous avons vu dans le chapitre 3 sur les bricolages juridico-financiers qu’en prenant appui sur l’expérience d’un collectif de la région, le G4M a choisi un montage en SAS coopérative car il garantissait tout à la fois la propriété collective, la mutualisation des apports, le droit d’usage (parts sociales) et le partenariat avec un bailleur social. Le partenariat avec le bailleur a été un choix fort car il a permis au G4M d’élargir l’objectif de mixité au fondement de leur projet. Cela, sur deux aspects. Premièrement, il a permis d’intégrer des locataires du parc social, et même si ces habitants n’ont pas participé à la conception de l’immeuble aux côtés des membres du G4M, onze logements sociaux ont été créés aux côtés des treize logements coopératifs. Deuxièmement, le système de la VEFA suppose au bailleur d’avancer les coûts liés à l’opération. Dans un premier temps, il achète le terrain et finance le projet architectural, et ce n’est qu’une fois l’immeuble terminé que le G4M rachète la partie coopérative. Le fait d’envisager la VEFA en amont a donc offert la possibilité au collectif de constituer son apport et de ne pas sélectionner les membres sur des critères financiers.

Nous l’avons déjà souligné précédemment mais il est important de le rappeler ici : avec tous les critères que s’est donné le G4M, la VEFA constituait le seul système d’assurance pouvant encadrer ce type de partenariat. Avec la réintégration de la coopérative d’habitants dans la juridiction française, la loi ALUR (2014, Duflot) incarnait l’espoir d’un autre modèle. Toutefois, les derniers décrets censés assurer les coopératives en cas de faillite n’ont jamais été finalisés et face à cette carence juridique, les membres du G4M n’avaient pas d’autres alternatives que de rester constitués en SAS coopérative et de faire appel à la VEFA.

²⁴⁷ *Ibid.*

²⁴⁸ A l’atelier 1, Catherine (employée du bailleur) affirmera avoir « déjà eu des problèmes avec les sociologues » et refusera ma présence aux ateliers suivants.

La VEFA a été également une garantie importante pour les collectivités et la banque. Les collectivités n'envisageaient pas le projet du G4M sans la présence du bailleur social. Le Plan Local d'Urbanisme l'exigeait et la présence du bailleur, se voulait rassurante pour les élus. Toutes les banques qui ont été démarchées par le G4M n'ont pas souhaité accorder un prêt au collectif, seule la banque du bailleur a bien voulu faire confiance aux habitants. Ainsi la présence du bailleur social était à la fois une garantie pour les collectivités, pour les habitants et la banque, et il faut bien garder en tête tout au long de ce chapitre que cette position a été stressante pour le bailleur social. Non seulement ce dernier était garant de la viabilité économique du projet et de son aboutissement, mais en plus, le bailleur avait une mission d'intérêt général à porter pour le compte des collectivités (mixité sociale durable).

Entretien du 3 août 2016

Linh (membre du GT juri-fi) : « Le système de VEFA permet au bailleur d'avoir le dernier mot sur beaucoup de choses. Béatrice a explosé au dernier atelier [4]. C'est vrai, les plénières qui suivent les ateliers ne servent à rien puisque derrière, le bailleur décide autre chose avec les architectes. Les architectes disent que les parties prenantes n'ont pas la même logique et qu'il faut trouver les points communs... mais nous, on a l'impression que le G4M n'est suivi par le bailleur que sur les détails et pas le gros ».

La réglementation qui accompagne la VEFA a tendance à désavantager les habitants. Le bailleur avançant les frais, il doit endosser la maîtrise d'ouvrage (MO). En soi, ce n'était pas un problème pour les membres, car déjà pris dans un processus très chronophage et n'ayant pas les compétences requises pour l'auto-construction, ils préféraient déléguer la MO. Néanmoins, en tant que MO, le bailleur bénéficie d'une position de choix au sein des négociations. C'est pourquoi un contrat de coopération a été passé entre les habitants et le bailleur afin d'appliquer le principe de participation des habitants à la VEFA, soit une nouveauté dans les opérations d'habitat participatif si je m'en tiens aux dires des membres. Néanmoins comme l'explique Linh dans l'entretien ci-dessus, d'un point de vue juridique, le bailleur a eu plusieurs fois eu le dernier mot malgré le contrat de coopération. C'est ce que nous verrons dans la partie II du chapitre, avec l'exemple des sols où le bailleur n'a pas suivi les habitants.

Le G4M est un groupe et comme tout groupe, il est composé d'individualités variées qui n'ont pas forcément les mêmes besoins et aspirations (ex. taille des appartements, nombre de pièces, aménagements, etc.). Ce qui implique un effort de coordination important en interne, en plus de la coordination entre les partenaires de projet. Parmi ses fondements, il aspire à la démocratie et il s'est toujours posé la contrainte de soumettre au débat toutes les décisions collectives et de chercher l'accord commun. En plus de réunions habituelles (groupes de travail et grandes plénières), les membres se sont rassemblés après chaque atelier architectural pour discuter en interne des propositions des architectes et leur soumettre leurs attentes. Comme indiqué par Linh, les plénières post-ateliers ne servaient parfois à rien, car le bailleur s'est plusieurs fois arrangé autrement avec la MOE. Y compris lorsque les compétences des habitants avaient été mobilisés par les architectes. C'est ce que nous verrons un peu plus loin avec la conception du jardin. Non seulement ces réunions ont augmenté la charge de disponibilité des membres – ce qui était doublement compliqué pour les familles monoparentales (trois familles concernées) et pour les personnes seules (en l'occurrence

quatre) – mais elles ont aussi induit une charge émotionnelle supplémentaire, la phase architecturale ayant cristallisé beaucoup de tensions et d’incertitudes.

Entretien du 4-08-16

Etienne : On n’a pas le droit de passer directement par [les architectes]. Il faut toujours passer par le bailleur.

En dehors des ateliers participatifs, il semblerait qu’il y ait eu d’autres sites de négociations en off auxquels les habitants n’ont pas eu accès. Le principe de coopération s’appliquait aux ateliers, mais le processus montre que sa contractualisation n’a pas été déterminante. Le bailleur aurait pu ouvrir les coulisses de la négociation au groupe. Toutefois, il semblerait que ce n’est pas ce qu’il a choisi de faire. Par ailleurs, le bailleur était plus habitué que les habitants à produire de l’habitat et il n’a pas su transmettre un certain nombre d’informations au G4M au bon moment. Ajouté aux scènes de négociations périphériques et aux incertitudes des membres qui pour la plupart, n’avaient jamais participé à la conception d’un immeuble, les habitants ont parfois fourni des efforts inutiles (nous le verrons plus loin avec le concours des architectes) et ils ont été confrontés à de nombreuses zones d’ombres qui ont semé le doute vis-à-vis du bailleur, et augmenté les tensions à chaque nœud de négociation du cadre bâti. Face à ces difficultés, les habitants ont pu s’appuyer sur l’AMO qui était partagée entre eux et le bailleur.

Comme en témoigne l’expression utilisée par les membres du G4M, l’AMO peut tout « filtrer », traduire, car son rôle se positionne au croisement de tous les partenaires. Instruit par l’expérience d’autres coopératives, le G4M a mandaté une professionnelle de l’accompagnement dont l’expertise était censée couvrir aussi bien les aspects organisationnels du groupe que l’accompagnement à l’AMO. Mais en cours de route, des imprévus surviennent ; et ils auront une incidence sur la capacité du G4M à faire valoir sa voix. Deux ans avant la phase de conception, le cabinet d’accompagnement se scinde en deux secteurs distincts : organisation d’un côté et programmation de l’autre. Le secteur programmation « refile le bébé à Léah » pour reprendre l’expression d’un habitant, alors spécialisée dans l’organisationnel. Heureusement, juste avant l’amorce de la phase architecturale, Elodie, alors étudiante en architecture et soucieuse de se professionnaliser dans l’habitat participatif, propose ses services au G4M à titre bénévole. Son arrivée « tombe à pic » et elle s’allie à Léah pour prendre en charge le filtre AMO. A mi-chemin des ateliers, Léah prend un congé maternité et Elodie, alors bénévole, endosse à elle seule ce rôle. Si les habitants reconnaissent que le travail d’Elodie a été crucial dans les négociations – notamment pour vérifier la bonne foi des architectes et l’existence d’alternatives –, Elodie ne pouvait pas s’engager au même titre qu’une personne rémunérée dont l’accompagnement est l’activité centrale. La fin des ateliers a marqué le point d’arrêt de son engagement pour le groupe, alors que les négociations se sont poursuivies après l’emménagement. Ainsi, non seulement les habitants faisaient face à de nombreuses incertitudes mais en plus leur expertise AMO était fragile.

La VEFA a offert une assurance non négligeable au collectif d’habitants, et si le bailleur n’a pas toujours été enclin à prendre en compte les souhaits des habitants, il a aussi pris des risques pour le groupe et bricolé des solutions pour aider les habitants lorsqu’ils étaient en difficulté financière. C’est ce que nous verrons avec l’exemple des parkings et de l’augmentation de la TVA. Toutefois, il n’existe aucun modèle alternatif à la VEFA (vide juridique) et cela met les habitants dans une relation de dépendance. La MO étant endossée par le bailleur, ce dernier a bénéficié d’une place de choix au sein

des négociations pour contenir la pression qui était exercée sur lui *via* les collectivités, cela bien que le principe de coopération ait été contractualisé avec les habitants. Visiblement, ces derniers n'ont pas trouvé les moyens de le faire respecter – il n'est rappelé qu'à la fin des ateliers dans le bilan adressé au bailleur, alors que les plus grands choix de conception étaient déjà stabilisés.

1.2. Les architectes : entre professorat et accompagnement

Véronique Biau et Anne d'Orazio se sont intéressées aux pratiques des architectes en situation d'habitat participatif. Elles notent que si le développement de l'habitat participatif s'accompagne d'un changement de méthodes chez les architectes pour intégrer les habitants, ces dernières ne sont pas toujours adaptées aux habitants et peuvent parfois aller à l'encontre des fondements politiques des collectifs²⁴⁹. Si on croise cette idée à la littérature sur la maîtrise d'ouvrage occasionnelle – c'est-à-dire lorsqu'elle est endossée par des acteurs non habitués au monde de la production architecturale²⁵⁰ – on peut aisément identifier une tension dans laquelle les architectes sont pris. D'un côté, la conception est très technique. Elle suppose un effort pédagogique important de leur part pour transmettre leurs savoirs aux habitants. D'un autre côté, le souci d'inclure les habitants et de reconnaître leurs compétences d'usagers suppose de faire projet avec eux, de leur offrir un espace favorable aux contributions, et de sortir de leur position de chef d'orchestre. Comme en témoignent les déceptions liées à la MOE exprimées par les membres du G4M que j'ai pu interroger, il semblerait que les architectes aient éprouvé de la difficulté à résoudre cette tension.

La MOE a fait l'objet d'une co-sélection de la part du bailleur et des habitants (concours de cabinets d'architectes), et ces derniers reconnaissent la dimension participative de ce moment. Dès la fin 2015, les membres du G4M se sont mis en lien avec différents cabinets d'architecture. Leur prospection s'est appuyée sur deux critères – une expérience préalable dans l'habitat participatif et des critères esthétiques – qui leur ont permis d'établir une liste de préférence. Cette liste a été ensuite adressée au bailleur. De son côté, le bailleur a fait de même, respectant le critère d'expérience dans l'habitat participatif, puis il a organisé des rencontres avec les habitants. C'est à ce moment que le G4M connaît sa première surprise : les membres ne rencontrent pas les architectes qu'ils avaient pressentis et ils se rendent compte qu'une clause du contrat leur a échappé : la sélection du cabinet devait se dérouler dans un périmètre restreint du marché du travail, à savoir parmi les cabinets capables de justifier un minimum de chiffre d'affaires. Cette contrainte était connue du bailleur et les membres regrettent que ce dernier ne l'ait jamais évoquée. Ce problème de communication a rendu inutile toute une partie du travail de prospection des habitants et de rapprochement avec des cabinets d'architecture. Par ailleurs, la réglementation du concours a écarté tous « les petits cabinets » figurant dans les préférences du G4M au profit « des gros ». Dès lors, il faut comprendre que les habitants ont opéré un choix par défaut et que la relation avec les architectes a débuté sans véritable dimension affective. Suite au concours, c'est vers le cabinet TX²⁵¹ que le choix du G4M s'est porté. L'architecte principal avait un peu plus tôt réalisé un projet d'habitat participatif de grande envergure en Ile-de-France qui incluait des logements sociaux. Bien que cette expérience fût rassurante pour les membres du G4M,

²⁴⁹ Biau & D'Orazio, 2013

²⁵⁰ Mariolle & de Gravelaine, 2001

²⁵¹ Par souci d'anonymisation, le nom du cabinet a été changé.

le cabinet d'architecture n'a pas été à la hauteur de leurs espérances. En cause : l'animation des ateliers et le côté « conférencier » de l'architecte principal.

Atelier 1- Extraits du carnet de terrain

Nous sommes le 18 mars 2016. Sept ans après l'amorce du projet, la quasi-totalité des membres qui composent le G4M entrent dans les locaux du bailleur social pour le premier atelier participatif architectural. Arrivés au dernier étage, je découvre une salle de réunion vaste, moderne, lumineuse et spacieuse. Au sol de la moquette. Au milieu de salle, une grande table et des chaises disposées en cercle. Au fond, quelques jus de fruits, du café et des petites viennoiseries nous font de l'œil.

(...)

« Savez-vous ce que veut dire le mot *écologie* ? », lance l'architecte principal au premier atelier. Je ne peux m'empêcher de sourire intérieurement et de constater la mine déconfite de chaque membre, interloqué par l'attitude de l'architecte et cherchant du regard les autres pour y trouver du réconfort. Celui-ci reprend sans vraiment laisser le temps d'une réponse : « Question toute bête vous me direz ? Et bien non ! Etymologiquement parlant, l'écologie, c'est l'étude des maisonnées. (Les visages se détendent et nous nous retenons tous de rire). On va vous faire des bonnes maisons, poursuit-il sans avoir l'air de se rendre compte de notre réaction. Un bâtiment écologique, c'est un bâtiment qui dure longtemps ».

Pour les habitants, l'intervention de l'architecte tombe un peu à côté. Le cahier des charges et le préprogramme architectural du G4M transmis au bailleur précisait que la qualité écologique du bâtiment était un critère secondaire par rapport à la présence d'espaces communs. La question arrive très tôt dans l'atelier et elle vient les exaspérer. De son côté, l'architecte anticipe les préconisations de la réglementation RT 2012 qui s'applique à tous les bâtiments neufs pour garantir leur efficacité énergétique, leur faible consommation énergétique (maximum de 50 kWhEP/m² par an) et leur confort en été. Parler d'écologie n'a rien d'incongru pour lui et il nous indique d'ailleurs que la qualité écologique d'un bâtiment, c'est sa durabilité dans le temps.

Derrière ce quiproquo, on peut cependant percevoir un problème : celui de la posture adoptée par l'architecte, notamment son côté « professoral », soit une posture qui est mal accueillie par le groupe et qui n'est pas sans rappeler les ethnographies sur les dispositifs de participation, notamment le monopole de la parole gardé par les professionnels et les élus²⁵². « L'écologie » n'est certes pas leur premier critère, mais ils ne sont pas moins à même d'en connaître l'étymologie (d'autant plus qu'une chercheuse en écologie fait partie du groupe). Toutefois, l'architecte ne laisse pas le temps de répondre. Est-ce une maladresse ou bien part-il du principe que le G4M n'a pas la réponse ? En l'état, il est impossible de le savoir. Seule la conséquence de son intervention est accessible : d'abord l'étonnement, puis la moquerie discrète, observable dans les sourires et les regards entre les membres, et l'impression d'être pris pour des ignorants. En sortant de ce premier atelier, je me rappelle des membres qui à peine montés dans l'ascenseur explosaient : « Non mais c'est qui celui-là [architecte principal] ? T'as vu comment il nous a parlé ? » [membre 1]. « Pff, c'est lui qu'on a choisi ? Bonjour ! », [membre 2]. « Vous vous rappelez de la question sur l'écologie ? », leur demandais-je avec malice. « Oui, ils nous a vraiment pris pour des imbéciles ! » [membre 2]. « C'était pas du tout participatif ! On se serait cru à un cours ! » [membre 1].

²⁵² Voir par exemple : Balazard (2012) sur le London Citizen ou encore Carrel & Talpin (2012) sur les conseils de quartier du Nord.

D'autres remarques de l'architecte principal viendront participer à accentuer l'impression des membres d'assister à un cours et d'être pris pour des élèves. Après la vérification collective du planning des huit ateliers, l'architecte lancera au G4M en rigolant : « On a du boulot ! Vous aurez des devoirs à faire entre chaque atelier ». Ces « devoirs » qui étaient à l'ordre du jour de chaque « plénière post atelier » prévue par les habitants pour s'organiser en interne et effectuer des choix collectifs.

Entretien du 4 août 2016, après l'atelier 5

Emilie : Qu'as-tu pensé des ateliers architecturaux ?

Isabelle : C'était intéressant... mais on était un peu dans une observation passive. C'était difficile de contribuer par rapports aux conflits d'intérêts. Au deuxième atelier, on fait une mise au point sur ce qu'on entendait par *participatif*... participatif ça veut dire participer. La parole nous a été donnée mais elle n'était pas vraiment prise en compte. Au final, on a été vachement frustré. C'était pas des ateliers *participatifs*.

Dans cette acception, la participation doit mettre en jeu l'échange, favoriser la contribution des habitants et non leur passivité. Suite au premier atelier, les membres du G4M écriront au bailleur pour exprimer leur déception et dénoncer le côté « conférencier » de l'atelier. Catherine (AMO bailleur) répondra par mail que cet atelier était spécifique – un « atelier de lancement » dira-t-elle –, qu'ils auraient « peut-être dû l'appeler autrement » et qu'il n'en sera pas de même pour les ateliers suivants. Au regard des entretiens avec les membres, finalement, seul le troisième atelier suscitera un véritable sentiment de contribution chez les habitants.

A cet atelier, ils ont pu mettre la main à la patte en travaillant directement la matière. A l'aide de petits bouts de polystyrène, ils devaient créer des maquettes et s'essayer à différentes configurations du futur immeuble. On peut voir sur la photo 2 ci-dessous que l'agencement de l'espace est différent qu'au premier atelier : au lieu d'une seule grande table avec des chaises disposées tout autour, les architectes ont préféré disséminer plusieurs tables pour créer des petits ateliers où les membres se sont répartis en petits groupes, accompagnés d'un des architectes.



[Atelier 3 sur les maquettes du 21-05-16 \(photo G4M\)](#)
Découpage du polystyrène | Essai de configuration avec l'architecte de la MOE.

Sur la photo de droite, une habitante debout, est en train de parler alors que deux autres habitants et l'architecte de la MO (cabinet DL), assis, l'écoutent et réfléchissent à son intervention. Ici on est loin des situations d'observation passive évoquées par Isabelle : l'architecte est dans une posture

d'accompagnement et non surplomb, et les habitants sont actifs. Il faut savoir que contrairement à l'architecte principal en charge de la MOE (cabinet TX), celui-ci a suscité moins de critiques chez les membres. Depuis la fin des ateliers, les relations se poursuivent. Le cabinet DL a ses bureaux à la Croix-Rousse et cet architecte habite le quartier. Les membres peuvent régulièrement le croiser. Dans le chapitre 1, nous avons vu que la Croix-Rousse est un quartier qui favorise la rencontre et que les membres du G4M (qui habitent le quartier) savent s'en saisir pour améliorer la cohésion du groupe en phase projet. L'apéro d'hiver (2019) a eu lieu dans les locaux du cabinet DL et l'architecte était présent. Il est donc possible d'avancer l'idée que ces pratiques ont favorisé la bonne entente avec le groupe et son maintien dans le temps.

Entretien du 1-08-16 (après atelier 5)

Emilie : « Ça t'arrive de rêver l'immeuble ou ton appartement ? »

Joanne : Ça m'a pris du temps pour l'imaginer dans sa totalité. Pendant longtemps, c'était virtuel. Puis j'ai toujours vécu dans l'ancien. J'ai été habituée à penser en termes de réhabilitation : je visitais un lieu et je regardais si ça me convenait. Là, c'est plus difficile. T'as pas un espace avec une histoire. Les architectes ont beau me montrer des plans 3D, j'ai beaucoup de mal à visualiser. En fait, je rêve plutôt l'immeuble dans les interactions et dans mes appréhensions aussi... Tu sais, on ne connaît pas les locataires sociaux... Je nous vois boire le café, interpeler quelqu'un quand j'ai besoin, échanger des services, etc. Finalement c'est ce qu'on fait déjà avec les copains. C'est déjà actif, mais tout dans un immeuble ça sera plus pratique » (elle sourit).

Lorsque Joanne me fait part de sa difficulté à se projeter spatialement dans l'immeuble, nous sommes à mi-chemin des ateliers et elle a déjà eu affaire à différentes inscriptions des architectes pour décrire l'immeuble. Malgré ces inscriptions, pour Joanne, il est plus facile de l'imaginer *via* les interactions entre les habitants que *via* sa spatialité. Elle n'est pas la seule à éprouver cette difficulté. D'autres membres me feront savoir que la réussite de l'atelier 3 reposait aussi sur l'effet de matérialisation dans l'espace (bouts de polystyrène), soit un support de projection dans les lieux apparemment plus efficace que les plans architecturaux. Ainsi, en plus de s'appuyer sur les contributions des habitants, l'atelier 3 a favorisé l'émergence d'une expérience sensible chez les habitants et je fais l'hypothèse, qu'aux yeux des membres, cela a contribué à le rendre encore plus participatif.

A ce stade, on peut repérer deux figures d'animation architecturale qui ont émergé des ateliers : la posture de professeur et la posture d'accompagnateur. Les deux se distinguent dans leur manière d'être présent au groupe. D'un côté, le professeur a le monopole de la parole, il se pose en maître savant²⁵³, ce qui a pour effet de créer un ascendant sur les habitants et de geler leur possible contribution. Cette posture a fait violence pour les habitants et selon eux, elle ne relève pas de la participation. De l'autre, l'accompagnateur donne à voir une posture plus incarnée dans le *avec*. L'accompagnateur établit un rapport plus horizontal : la matérialité (le polystyrène, les tables, etc.) est mise au service d'une posture de guide plutôt que de maître et elle favorise l'émergence d'une expérience sensible. L'accompagnateur peut sortir du cadre du travail pour établir d'autres types de sociabilités, comme par exemple la solidarité (prêter son espace de travail au G4M pour un apéro). Chez le maître-professeur, l'arrangement spatial sur un mode coopératif (table disposée en grand

²⁵³ Rancière, 2009

cercle) n'efface pas son ascendant sur les habitants, alors que chez l'accompagnateur, il est mis au service de la symétrisation des rapports. Ainsi, on peut rejoindre l'idée mise en avant par Héloïse Nez que dans les dispositifs participatifs, la configuration spatiale collective ne garantit pas à elle seule la participation de toutes les parties prenantes²⁵⁴. Pour que le participatif s'exprime pleinement, il faut de l'échange, ce qui implique que les habitants puissent contribuer. Comme en témoignent les éléments précédents certaines ressources matérielles et sensibles peuvent être mises à profit en ce sens.

Ainsi, sept ateliers sur huit ont raté leur cible et les habitants n'ont cessé de le faire remarquer sans être entendu. Cette insistance peut être comprise au travers de la politique portée par le G4M : le projet ne vise pas simplement à produire de l'habitat sur mesure mais aussi à instaurer plus d'égalité, notamment des relations d'horizontalité entre les participants du projet. Les architectes de la MOE étaient désireux de considérer les habitants pendant la phase de conception et comme nous allons le voir avec la question des compétences, ils ont tenté d'adapter leurs méthodes de travail dans cette optique. Toutefois, à l'exception de l'architecte de l'équipe technique du bailleur (MO), pendant les ateliers, la relation aux architectes en charge de la MOE se réduisait à des moments ponctuels et selon les modalités des partenaires. Il était donc difficile pour eux de s'imprégner des fonctionnements collectifs du G4M.

S'il est vrai qu'on relève souvent des asymétries entre habitants et architectes dans les projets d'habitat participatif – certains habitants allant jusqu'à dénoncer « le semblant de démocratie » et le pouvoir décisionnaire discret des architectes²⁵⁵ ; s'il est également vrai que l'engagement des architectes qui ont accompagné le G4M est moins tributaire d'un engagement militant que professionnel, il semblerait que la position privilégiée du bailleur dans le jeu de négociation (VEFA) ait également pesé sur l'animation. On l'a déjà dit précédemment. Le bailleur a court-circuité les possibilités de communication entre les habitants et la MOE. Il était ainsi d'autant plus difficile pour les architectes et les habitants de faire projet en dehors des ateliers participatifs. Enfin, il faut souligner que la garantie décennale est une responsabilité des architectes vis-à-vis du MO en cas de défaillance du bâti. Dès lors, on peut faire l'hypothèse qu'elle pesait sur les architectes et qu'ils ont parfois fait primer les demandes du bailleur sur celles des habitants.

1.3. De la difficulté à révéler les compétences habitantes

L'une des grandes promesses de l'idéal participatif repose sur l'idée que le fait de reconnaître la capacité de tous à avoir une opinion éclairée et de rassembler une pluralité de points de vue sur un problème donné, permet de brouiller la frontière entre savoirs experts et savoirs profanes et de redistribuer la hiérarchie du pouvoir²⁵⁶. Héloïse Nez a fait une thèse de sociologie sur les dispositifs de participation dans l'urbanisme et elle s'est particulièrement intéressée aux savoirs citoyens²⁵⁷. L'observation des dispositifs lui a permis de dresser une typologie des savoirs mobilisés. Elle distingue les *savoirs d'usages* fondés sur la pratique d'un territoire, les *savoirs professionnels* qui sont plus

²⁵⁴ Nez, 2012

²⁵⁵ Voir Charvolin (2016), pour un éclairage aux Etats-Unis et l'expérience de l'écoquartier Ithaca près de New York.

²⁵⁶ Callon, Lascoumes & Barthes, 2001

²⁵⁷ Nez, 2010

systematisés et techniques que les précédents et issus d'expériences professionnelles, et les *savoirs militants* fondés sur une connaissance des rouages politiques et issus des réseaux d'acteurs. Elle différencie également les *savoirs individuels* des *savoirs collectifs*, les seconds étant issus de la mise en commun des savoirs individuels, des partages d'expériences et du recourt à des expertises tierces. Dans les dispositifs qu'elle observe, s'il y a bien un brouillage des savoirs, ces derniers n'échappent pas aux jeux de pouvoirs. On ne fait pas appel de manière égale aux différents savoirs. Les professionnels font plutôt appel aux savoirs d'usage alors que les habitants mobilisent plutôt les savoirs collectifs. Chez les premiers, l'appel aux savoirs d'usages a tendance à être instrumentalisé en fonction de leurs intérêts. Chez les seconds, l'auteure observe que la capacité à exprimer les savoirs professionnels est inégalement distribuée en fonction de position sociale et du capital scolaire de l'habitant, ou bien de son appartenance à une minorité (femmes, jeunes, étrangers, classes populaires), ce qui a tendance à creuser les asymétries.

Dans le cas du G4M, nous allons voir que les asymétries de négociation du projet architectural du G4M ont moins dépendu des critères sociaux des habitants que de la difficulté des partenaires à révéler leurs compétences.

1.3.1. Du trombinoscope à la mobilisation des compétences

Atelier 1 du 16 mars 2016

L'atelier, chapoté par l'architecte principal, débute par un tour de table des professions : « c'est pour mieux connaître vos compétences, dit-il. Pour voir si on pourrait éventuellement s'appuyer dessus ». Il prend le trombinoscope distribué à tout le monde avant de commencer le tour de table. J'en fais de même et je découvre la liste des membres avec la photo, le nom et la profession de chacun. Les métiers sont variés – psychologue, comédienne, géographe, musicien, photographes, ergothérapeute, comptable à la retraite, médecin en libéral, chercheuse en écologie, collectrice de fonds, etc. et s'accompagnent souvent d'une explicitation des compétences (champ spécifique, détails des compétences). Quand vient le tour de Gilles, l'architecte s'arrête un instant : « Vous êtes technicien de maintenance ? C'est intéressant, dit-il. On pourra vous mobiliser pour l'aménagement des espaces verts (Gilles acquiesce). Je vois aussi que nous avons deux photographes dans le groupe, dit-il avec le sourire ». Isabelle et Nicole se manifestent en levant la main. « C'est bien ça ! On aura des photos ! ».

Le trombinoscope des professions a été donné par le G4M lors de la réunion de préparation des ateliers participatifs. Il n'a donc pas été découvert au moment du premier atelier et les architectes avaient déjà envisagé en amont la possibilité de mobiliser les membres à partir de leurs compétences. Dans cet extrait, on peut remarquer que l'architecte principal ne s'intéresse qu'à un seul type de compétences – les compétences *professionnelles* – et que deux métiers ont retenu son attention : celui de Gilles (agent de maintenance) et celui d'Isabelle et Nicole (photographes). Regardons d'abord du côté des photographes.

Lors de la réunion de préparation, il avait été convenu avec le bailleur que Nicole et Isabelle mettent à contribution leur compétence professionnelle. Je me souviens de Nicole, au début de l'atelier de lancement, me faire part de son agacement : « A chaque fois c'est la même histoire, on se débrouille toujours pour nous faire bosser gratuitement. La photo ça ne se fait pas comme ça. J'ai besoin d'être inspirée par ce qu'il se passe ». Forte instruite de son expérience professionnelle, Nicole n'est pas inspirée sur commande et la récurrence du don de sa compétence l'agace. Le projet est déjà

chronophage et si elle souhaite se montrer professionnelle, elle devra en plus de participer aux ateliers, guetter les scènes inspirantes pour faire de belles photos. Elle devra ensuite passer du temps pour trouver les plus exploitables et les traiter.

Dans les archives du G4M, je n'ai retrouvé que les photos de l'atelier 3 sur les maquettes, soit l'atelier le plus participatif aux yeux des membres. Il semblerait que Isabelle ait fait le même choix que Nicole, comme en témoigne cet extrait de la page « projet architectural » du site internet du groupe, où l'une de ses photos a été utilisée par le GT comm'.



Extrait du site internet du G4M au 15-10-19

Précédemment, nous avons vu que l'atelier 3 s'est appuyé sur une participation active des habitants et qu'il a favorisé une expérience sensible. Ce jour-là quelque chose a pris. Isabelle et Nicole l'ont bien senti et c'est pourquoi elles ont considéré ces photos comme les plus exploitables.

A regarder le site internet du G4M et la dernière version de leurs panneaux d'information sur le projet, ces photos n'ont pas servies qu'à alimenter les plaquettes des partenaires pour témoigner de l'exemplarité du projet. Le GT communication l'a aussi mobilisé et si instrumentalisation, il y a eu, elle a eu lieu des deux côtés. Par contre, l'agacement de Nicole à l'idée de faire don de sa compétence montre que l'appétence d'un habitant à partager son savoir professionnel peut dépendre de la profession en question et de l'expérience qu'il ou elle en a. Aussi, il faut savoir qu'au G4M, il est admis qu'il ne faut pas forcer les membres à participer. La prise de responsabilités est toujours soumise au volontariat, notamment pour les tâches les plus lourdes, comme c'est le cas de la coordination du groupe qui tourne entre les membres à chaque grande plénière. Nicole a pris le rôle par défaut car telle qu'elle pratique la photographie, tout dépend des situations inspirantes. Elle ne pouvait pas donc pas garantir de participer.

Regardons maintenant du côté de Gilles et du design du jardin.

Gilles est technicien de maintenance dans un collège. Ses compétences de bricolage et d'aménagement des espaces verts semblaient précieuses aux yeux de l'architecte pour la conception du jardin collectif. Certains habitants, comme Linh, m'avaient d'ailleurs exprimé en entretien leur

appétence pour les espaces verts et contrairement à Nicole avec les photos, ils se réjouissaient à l'idée de participer au design du jardin.

Jardin

- La MOE incite le G4M à proposer le dessin de l'aménagement du jardin et de la clôture. Pour cela : rappeler à la MOE d'envoyer l'héliodon complet du projet (calcul 3D des ombres sur le terrain à différentes heures de la journée pour connaître le taux d'ensoleillement du jardin). Indiquer les essences végétales souhaitées dans le dessin d'aménagement.
- Rappel 1 : ne pas proposer l'alignement d'arbre trop conséquent sur le devant de la parcelle à l'entrée : contrainte réglementaire de l'accès pompiers. La façade doit être au maximum libre sur un linéaire de 50 mètres.
- Rappel 2 : penser à laisser une bonne visibilité de la rue vers la salle commune car cela séduit la mairie donc point positif pour le dépôt du PC (permis de construire).

Extrait du filtre AMO pour l'atelier 6, rédigé par Elodie (17-06-2016)

Outre l'épreuve technique (ombres notamment), il semblerait qu'il y ait eu d'autres types de contraintes exercées sur le design du jardin. La mairie, attachée à ce que l'exemplarité du projet soit perçue depuis la rue, exige une bonne visibilité en dégagant la végétation devant la salle commune. On aperçoit également les cadrages réglementaires. Les pompiers doivent pouvoir intervenir en cas d'incendie. Aussi cet extrait du filtre AMO ne mentionne pas la lutte pour enlever un platane malade tagué en plein milieu du terrain car le Plan Local d'Urbanisme interdit de couper tout arbre. La présence du platane a débouché sur une demande de dérogation auprès des collectivités, négociée par les architectes. Comme l'arbre n'était pas classé, que ses feuilles acidifiaient le sol (déjà très pollué) et qu'il aurait gêné le déroulement du chantier, la dérogation a finalement été acceptée, à condition que le platane soit remplacé par une espèce dite « noble » (ex : tulipier)²⁵⁸.

Prenant en compte toutes ces exigences, Gilles se met au travail pour formuler une esquisse du jardin. Ce travail sera en vain, car il s'apercevra plus tard que les plans du jardin ont déjà été esquissés :

Extrait du mail de Gilles du 21-10-19

« Lorsque les entreprises ont été sélectionnées nous avons rencontré un représentant de l'entreprise des espaces verts lors d'un [comité de pilotage]. Mais à ce stade, ils avaient déjà réalisé leur projet, tout était déjà dessiné, pensé. En amont j'avais proposé des essences d'arbres puisque le [Plan Local d'Urbanisme] nous impose la plantation de 22 arbres sur le terrain. Alors effectivement des arbres fruitiers seront implantés mais pas les variétés que je souhaitais. Par contre, l'architecte adorait les magnolias donc nous avons du magnolia.

Ils m'ont proposé aussi de les accompagner en pépinière pour la sélection des arbres mais du coup à quoi bon...

Sur le terrain nous avons une parcelle qui nous revient sur laquelle nous ne sommes pas en copro avec [le bailleur]. Cette espace d'environ 150m² destiné au potager sera du coup notre terrain de jeu ou nous pourrons laisser aller notre créativité.

L'obligation de zéro rejet d'eau de pluie sur le réseau public nous impose la présence de noues qui du coup prennent beaucoup d'espace sur le terrain, nous utiliserons certainement une partie destinée au

²⁵⁸ Informations tirées du compte-rendu de la réunion espaces verts avec le bailleur (06-07-17).

potager pour aménager un espace pour les enfants. Mais nous attendons d'être dans les lieux pour réfléchir à tout ça.

L'expérience design du jardin montre que si la MOE a ouvert un espace de participation aux habitants, en appui sur ses compétences, le fruit de cette participation n'a servi à rien car en parallèle, les partenaires n'ont pas voulu perdre de temps et ils se sont arrangés autrement. La déception était telle que Gilles s'est découragé à l'idée d'accompagner les architectes en pépinière. Alors que sur cette partie, les habitants étaient volontaires pour participer, il y a eu un semblant de co-production, et comme en témoigne l'évocation des magnolias, c'est l'empreinte de l'architecte qu'on retrouvera dans le jardin de l'immeuble plutôt que celle de Gilles. Seule la surface coopérative²⁵⁹ permettra l'expression des habitants (150m²), une fois installés.

1.3.2. Retour au trombinoscope : les compétences non-révélees

A bien regarder la liste du trombinoscope formalisé par le G4M pour ses partenaires, il est possible de repérer d'autres champs d'expertise qui auraient pu être mobilisés par la MOE. Anne est assistante RH en insertion, et connaît bien le secteur de l'ESS et les fonctionnements coopératifs. A plusieurs reprises, elle a animé des moments collectifs pour le G4M, selon les principes de l'éducation nouvelle. En 2016 (année des ateliers architecturaux) elle anime deux ateliers adressés au G4M. « L'atelier peinture » aide à révéler la place que chaque membre tient dans le groupe. « L'atelier nom » permet au groupe de s'accorder sur le nom de l'immeuble (« le Cairn »). A cette époque, Anne fait partie du GT Vie de groupe, tout comme Joanne (métier du care) dont le tact s'est toujours révélé précieux pour dénouer les tensions dans le collectif. Joanne aime « prendre soin des liens dans le groupe et de ce que les autres détestent faire » (ex : écrire un message à une personne partie fâchée). Il en est de même pour Léah (accompagnatrice) spécialisée dans l'accompagnement et garante de « la bonne santé » du G4M. En 2015, Léah animait le « Rêve du Dragon » où adultes et enfants se rejoignaient pour se permettre de « rêver le projet » à un moment où le collectif était en grande difficulté. Les entretiens avec les membres montrent que ce moment a fortement marqué l'histoire du projet. Face à l'enlisement du groupe, l'imagination de chacun a été mise au service du projet et dans ces circonstances, l'atelier a eu un impact très positif sur les membres²⁶⁰. Claire, comédienne, aurait également pu mettre à contribution sa compétence d'oratrice et son humour pour animer des ateliers. On pourrait imaginer que si elle avait plus détaillé ses compétences sur le trombinoscope, elles auraient peut-être été envisagées par la MOE. Toutefois, le cas de Maëlle, qui a été très précise sur le trombinoscope, nous dit l'inverse. Maëlle est ergothérapeute et membre du GT programmation (architecture). Elle travaille avec des handicapés et elle est à même de confronter les normes PMR aux usages de ces derniers. Ces compétences n'ont suscité aucune curiosité chez l'architecte principal. Il en est de même pour certaines compétences professionnelles. Béatrice est agent de développement local. Avant, elle travaillait dans le groupement auquel appartient le bailleur

²⁵⁹ Je rappelle que le partenariat avec le bailleur social aboutit sur une copropriété, à savoir d'un côté, la partie coopérative en propriété collective (majoritaire) et de l'autre, la partie parc social en propriété publique (minoritaire). Pour plus de détails, voir le chapitre 3 sur les bricolages juridico-financiers.

²⁶⁰ Nous verrons dans la partie III de ce chapitre, le versant négatif de l'appel au rêve dans le cadre de la conception architecturale.

partenaire. Paul a une formation d'ingénieur. Il était conseiller technique en logement pendant un temps et il a été membre bénévole au Comité Habitat de la Fondation de France. Tous deux ont une bonne connaissance du monde de l'habitat et de ses rouages. Ce couple conjugait à eux seuls une expérience professionnelle, technique et proche des savoirs militants identifiés par Héloïse Nez²⁶¹. Des savoirs hybrides qui auraient pu être mobilisés par les partenaires.

Ces exemples montrent que les compétences professionnelles sont toujours raccrochées à un monde et qu'elles ne sont jamais déconnectées de compétences relationnelles – humour, tact, capacité à faire du lien, à appréhender les conflits, à mobiliser la fiction pour retrouver un être-ensemble (rêve), à parler le même langage que son partenaire de projet, etc. Si les architectes ne pouvaient pas connaître les membres avant d'être mandatés et que la posture du bailleur ne favorisait pas les relations avec les habitants, notamment dans les moments informels, avec le trombinoscope, ils avaient accès à un certain nombre d'informations qui leur offraient la possibilité d'étendre le périmètre de la participation du G4M. Selon Linh, les architectes ont avancé leurs difficultés à traduire les différentes attentes et à synthétiser les divergences d'intérêts entre les partenaires, et ils ont invité le groupe à identifier les points communs pour trouver de meilleurs compromis. Pour les habitants, la mission qui était attendue des architectes ne concernait pas exclusivement leur capacité de traduction et de synthèse des attentes. Ils devaient aussi pouvoir trouver les moyens de gérer des divergences de points de vue parmi les partenaires de projet et d'arbitrer les conflits. Soit une exigence qui a tendance à complexifier d'autant plus leur travail mais dont des ressources peuvent être tirées dans les collectifs d'habitants puisque comme nous le verrons plus loin, les collectifs forgent des outils pour arbitrer les conflits.

S'il y a eu de la part des architectes une volonté de brouiller les savoirs, elle s'est déployée sur un champ de compétences restreint qui laisse entrevoir chez eux une forme d'incertitude sur la notion de compétence, et qui a eu pour conséquence de créer une certaine hiérarchisation. A l'inverse de ce qu'a pu observer H. Nez sur la participation des habitants dans les projets d'urbanisme, ici les savoirs professionnels des habitants ont été privilégiés par rapports aux savoirs d'usages. Par ailleurs, tout ce qui n'était pas « technique » n'a pas retenu l'attention de la MOE et elle a laissé de côté les compétences que j'ai proposé d'appeler « relationnelles ». Au regard des professions des membres et de la variété des compétences couvertes, l'argument d'une inégale distribution de la capacité à exprimer une compétence n'explique pas l'échec de la mutualisation. Il semblerait plutôt que les partenaires n'aient pas su effectuer ce brouillage jusqu'au bout.

Selon Joëlle Zask, la participation doit être comprise au travers de trois expériences : prendre part (s'engager dans), donner une part (contribuer à) et recevoir une part (reconnaissance de), et ne peut être complète si une de ces expériences venaient à manquer²⁶². L'épisode du jardin montre que la participation de Gilles n'a pas été complète car court-circuitée par les partenaires. Si elle a des chances de se prolonger une fois les habitants installés, la contribution de Gilles n'a pas été reconnue par les partenaires au moment de la conception puisqu'ils se sont arrangés entre eux, ce qui a découragé l'habitant à participer ultérieurement. Le cas des photos, qui devaient témoigner du caractère participatif de la conception, montre que l'expérience de participation a été complète sur l'atelier 3,

²⁶¹ Nez, 2010

²⁶² Zask, 2011

mais que l'engagement doit aussi s'accompagner d'une appétence à participer, au risque que l'expérience, bien qu'elle soit complète, soit forcée et mal vécue par l'habitant.

*

Dans cette partie nous nous sommes intéressés à la manière de faire projet lorsque les habitants sont inclus dans la conception du bâti. Le cadre réglementaire, les postures des architectes, l'appel aux compétences des habitants nous permettent de voir que si des contraintes importantes ont pesé sur la conception, l'inclusion des habitants a fait épreuve pour tous les partenaires engagés. Du côté des habitants, si on observe de nombreuses compétences et des savoirs variés, il y avait beaucoup d'incertitudes car ils ont découvert un monde complexe duquel ils n'étaient pas familiers et rempli de contraintes. Du côté du bailleur social, sa position de double garant (habitants et collectivités) a généré une pression importante. S'il est clair qu'il n'a pas toujours adopté une posture coopérative et que la réglementation a pu jouer en sa faveur dans sa manière de gérer le risque d'échec, il a su aussi mobiliser voire bricoler des ressources pour venir en aide aux habitants lorsque leur projet était menacé (notamment au niveau du budget). Du côté des architectes, s'il y avait une réelle motivation pour inclure les habitants, les incertitudes sur les habitants étaient telles qu'ils ont eu beaucoup de mal à adapter leurs méthodes et leurs postures pour favoriser la pleine participation des habitants.

2. Matérialiser le commun : petits récits du faire-avec

Le projet du G4M vise à trouver une troisième voie solidaire entre le modèle communautaire où « tout le monde partage tout », et le modèle individualiste où tout le monde ne se concentre que sur soi-même. Eviter ces deux travers impliquait de trouver une traduction spatiale pour tenir un équilibre entre vie privée des habitants et vie collective.

Les membres du G4M souhaitaient que la coopérative soit vectrice de convivialité, de mixité et de relations solidarité dans le voisinage. Selon eux, ces dimensions naissent de la rencontre, et pour favoriser les rencontres, ils estiment que les arrangements spatiaux tiennent un rôle important.

Précédemment, nous avons vu que l'expérience d'habitation de certains membres qui habitaient le quartier de la Croix-Rousse (chapitre 1) et que la visite d'autres collectifs d'habitat participatif (chapitre 2) ont rendu saillante l'importance de bien penser les spatialités de la coopérative, notamment pour trouver un bon équilibre entre proximité et vie privée, et pour ne pas entraver l'objectif de mixité visé par le G4M. Comment cet équilibre s'exprime-t-il dans la négociation du bâti ? A quelles contraintes a-t-il été soumis ?

2.1. La salle commune : de la conception au droit d'usage

Un an avant le début des ateliers participatifs, le préprogramme architectural établi par les membres prévoyait déjà une buanderie pour mutualiser les machines à laver, une chambre d'amis à

partager, un bureau pour créer un espace co-working, et la salle commune pour les rassemblements collectifs. Pour voir comment ces espaces collectifs ont été négociés, je propose de suivre la réalisation de la salle commune.

Dans la hiérarchisation des envies concernant les espaces communs prévus par les membres du G4M, la salle commune est toujours arrivée en pole position. Avant la phase de conception, les membres aspiraient à y faire des réunions, des activités collectives, mais aussi des apéros et des fêtes qui pourraient réunir tous les habitants de l'immeuble. Pendant la conception, les habitants se voyaient inaugurer la salle commune par une crémaillère. En plus de mélanger les appartements à chaque étage dans leur immeuble, ils aspiraient à ouvrir le droit d'usage de la salle commune aux locataires sociaux.

Le Maire du 4^e (D. Kimelfeld) avait inscrit le projet du G4M dans ses promesses avant les élections municipales. Après les avoir gagnées, il lui avait cédé le terrain, à condition que le G4M crée « une ouverture sur le quartier ». Ce n'était pas incompatible avec le projet : face à l'attractivité de la Croix-Rousse, les interstices devenaient de plus en plus difficiles à trouver et certaines associations manquaient d'espace. Les habitants envisageaient ainsi d'étendre l'usage de la salle commune sur le quartier (ex : association) pour répondre à ce problème.

Juste avant le premier atelier architectural (début 2016), les habitants avaient formulé le souhait que la salle commune fasse partie du bloc de l'immeuble et que son entrée donne sur la rue. C'était mieux dans le cas où elle serait prêtée. Les usagers extérieurs ne passeraient pas par le jardin et les habitants gagneraient en intimité. Si la salle commune se retrouvait attenante à l'immeuble (comme un « L » diraient les habitants), alors ils auraient voulu une terrasse au-dessus pour favoriser les sociabilités ou bien un toit végétalisé pour que ce soit joli. Ils avaient fixé la taille de la salle à 49 m², soit 49 places et pas une de plus, sinon la salle entrerait dans la catégorie « espace d'accueil public » et dans une législation plus contraignante.

Néanmoins après l'atelier 3, les choses se gâtent et la salle commune est remise en question par les partenaires. « La salle commune n'existera pas » ont dit les représentantes du bailleur. Bien que la parcelle soit généreuse pour accueillir le projet d'habitat, le groupe a beaucoup d'attentes et les architectes éprouvent des difficultés à toutes les inscrire matériellement. A cette annonce, la réaction des habitants est vive. Pour eux, le « fer de lance du projet » est attaqué. Si à cette époque, une membre ne se dit pas très attachée à ce commun car elle craint les nuisances sonores et les difficultés d'organisation, les autres membres réagissent avec beaucoup d'entrain – « s'il n'y a pas de salle commune, il n'y a pas de projet » me dira un membre – y compris chez les membres dont la sensibilité est dite libérale. L'idée de voir cet espace commun passer à la trappe révèle de forts affects dans le groupe et les membres exigent des architectes qu'ils trouvent une solution.

Le bailleur est quant à lui dans une situation inconfortable. Il évoque les contraintes budgétaires, notamment le fait qu'il ne bénéficie d'aucune enveloppe pour financer des espaces communs et que le budget du G4M a déjà atteint sa limite. Les habitants vivent mal cette prise de position qui a lieu à mi-parcours, et cela a pour effet de réduire leur confiance vis-à-vis des partenaires de projet. Pour certains membres, le bailleur a imposé au projet la présence de balcons alors qu'ils avaient déjà demandé des coursives et une terrasse collective, soit des aménagements plus propices aux sociabilités inter-habitanes, et ils ne comprennent pas pourquoi cette enveloppe ne peut pas être utilisée pour financer la salle commune. En cause : la segmentation des enveloppes budgétaires. Pour le G4M, inscrire le commun dans un immeuble, c'est rendre ses espaces solidaires entre eux, et l'une des manières d'opérer cette solidarité consiste à allouer une enveloppe qui concerne un espace à un

autre qui en a besoin. Mais le bailleur ne peut pas changer la réglementation où l'immeuble est considéré comme la somme de ses parties. Les balcons doivent s'appliquer aux appartements individuels et nulle part ailleurs. Si les membres voulaient une terrasse collective au-dessus de la salle commune, il n'était pas possible de la financer avec cette enveloppe.

La réaction des habitants est telle que les architectes s'engagent à modifier les plans. Au regard des contraintes de la parcelle et des exigences des deux partenaires, une solution consiste à construire la salle commune désolidarisée de l'immeuble, et de prendre les 49m² sur le jardin. Cette proposition va à l'encontre des vœux de départ des habitants, mais ils décident de s'en accommoder. Néanmoins cette solution technique ne résout pas les problèmes de financements. Le bailleur se concerta alors avec la MOE pour voir où des économies pourraient être faites. Les architectes proposent aux habitants la solution de l'auto-construction : ils feraient poser une dalle, quatre poteaux et un toit pour que les habitants s'emparent de sa construction et puissent échelonner son financement.

Cette proposition est débattue entre les habitants, mais plusieurs problèmes se posent. Tout d'abord, l'auto-construction demande un nouvel investissement aux habitants et ils sont fatigués car la cadence en phase de conception est telle qu'ils cumulent les moments collectifs habituels, les ateliers, et les réunions plénières post-ateliers. Ensuite, la maîtrise d'ouvrage n'étant pas endossée par le G4M, les membres seraient interdits de visite pendant le chantier. Il serait ainsi impossible de profiter de la présence des professionnels de la construction et de s'appuyer sur leurs savoir-faire et leur matériel. L'interdiction a deux autres conséquences : premièrement, il faudrait acheter les matériaux de construction hors lots et les payer plus chers, deuxièmement, la salle commune ne pourrait pas être praticable dès l'emménagement. Au regard de ces contraintes, le G4M décide de refuser cette option et de jouer la carte du *bluff* pour mieux se faire entendre.

Entretien du 3-08-16

Emilie : Comment vous avez fait du coup pour la salle commune ? J'ai cru comprendre qu'elle allait finalement exister.

Linh : « On a fait plein de concessions, mais la salle commune... on ne pouvait pas faire l'impasse. Impossible ! Le G4M, c'est le cœur du projet. Donc si on se retire, y'a plus de projet. Du coup, on a bluffé... et ça a marché ! [elle rit] ».

C'est donc en s'appuyant sur l'exemplarité du projet que le G4M arrive à poser ses conditions. Les expériences d'habitat participatif montrent que malgré le recensement des échecs, le délitement des collectifs en cours de route n'implique pas forcément l'abandon des opérations – les collectifs pouvant se reformer²⁶³. Pourtant face au *bluff* du G4M, l'AMO – habituellement peu joignable – s'empresse de dire au groupe par mail « qu'il n'a jamais été question que la salle commune n'existe pas » et que « des solutions seront trouvées ». Mais au stade de l'atelier 5, les habitants ne sont pas au bout de leurs surprises car le financement n'a pas encore été trouvé.

Après concertation avec la MOE, une option consiste à réduire la taille du parking sous-terrain et à demander une dérogation auprès des collectivités pour grappiller du budget. Dans la réglementation du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la taille du parking est calculée selon le postulat que chaque foyer possède une voiture, ce qui n'est pas le cas des membres du G4M. Certains n'en ont pas

²⁶³ C'est en tout cas ce dont témoignent la thèse d'Anne D'Orazio (2017) et l'expérience du projet Gargousse à Lyon. Dans les deux cas, les membres sont partis et un collectif s'est reconstitué pour reprendre le projet.

et n'y aspirent pas dans le futur. Les raisons sont variées (coût d'entretien, difficulté de se garer à la Croix-Rousse, présence des transports publics en ville, utilisation de vélos, etc.) et ils misaient sur la possibilité de mutualiser les voitures en cas de besoin, une fois installés. Toutefois, le PLU prévoit une dérogation lorsque l'habitat est positionné à moins de 500 mètres d'une ligne forte de transports. La parcelle se trouvant à 508 mètres, la MOE a tenté de demander une dérogation, mais malgré ces arguments, la demande est rejetée.

Pour une fois néanmoins, un imprévu se présente à l'avantage du projet. Nous sommes en septembre 2016 et l'assouplissement du PLU est imminente (janvier 2017). Dans le chapitre 2, nous avons vu que la mise en révision du PLU a débuté très tôt (officiellement en 2012) et qu'elle visait à y intégrer une politique de l'habitat. Les architectes, de par leur profession, étaient très concernés par la négociation du nouveau PLU-H et ils ont suivi ces négociations de près.

Pour le parking, si dérogation non admise à cause du juge, possibilité de déposer un premier permis avec l'ensemble des places de parkings et de profiter de l'assouplissement du PLU en janvier 2017 pour déposer un PC mod' (permis de construire modificatif) avec le retrait des places de parking supplémentaires. Mais cette solution n'est pas idéale car incertaine et perte de temps pour le commencement du chantier.

Extrait du filtre AMO de l'atelier 6 rédigé par Elodie (19-09-16)

Si la suite des événements montre que le pari a été gagné, comme l'indique Elodie dans l'extrait ci-dessus, il portait tout de même son lot d'incertitudes. Au regard du refus de la dérogation, le pari engageait fortement le bailleur social, car en tant que MO et assurance de garantie pour le G4M (VEFA), il courait le risque que le permis de construire soit refusé par les collectivités et de devoir rembourser les apports des membres du G4M si le projet n'aboutissait pas. Ainsi, si le bailleur social n'est pas toujours allé dans le sens du collectif, il a osé prendre des risques pour le compte des habitants et a constitué une bonne garantie.

Une fois le budget trouvé, l'épisode n'a pas été clôturé pour autant. Le décrochage de la salle commune par rapport à l'immeuble a eu des conséquences réglementaires. Premièrement, la salle commune devait se situer à minimum huit mètres de l'immeuble du G4M. Les architectes ont d'abord décidé de la placer au fond du jardin et de profiter de la présence du bâtiment de la parcelle d'à côté pour utiliser son mur. Néanmoins, ils s'aperçoivent plus tard que selon la réglementation, un espace de dégagement est nécessaire au bord de la parcelle et qu'il faut décaler la salle commune d'un mètre et la désolidariser du bâtiment d'à côté. Cela entraîne un léger surcoût (créer un mur supplémentaire) et fait perdre encore un peu d'espace au jardin. Deuxièmement, le décrochage de la salle commune impliquait de créer un deuxième système de récupération des eaux pluviales. C'est ce que Gilles mentionnait dans son mail sur le design jardin (voir partie I) : « l'obligation de zéro rejet d'eau de pluie sur le réseau public (...) impose la présence de noues qui prennent beaucoup d'espace sur le terrain ». Encore une fois, le coût du projet augmente et la salle commune déborde sur le jardin. Une dérogation est demandée mais elle est à nouveau refusée, entraînant ainsi l'impossibilité de construire un toit végétalisé au-dessus de la salle commune. Les partenaires proposent alors au G4M de ne pas isoler les murs de la salle commune et de poser les revêtements plus tard. Selon Elodie (filtre AMO),

l'économie aurait été ridicule par rapport au temps que les habitants auraient dû passer pour effectuer ces travaux. C'est pourquoi, le G4M a finalement décidé de prendre en charge le financement.

Toutefois l'année 2018 marque une hausse de la TVA sur la vente des logements (5,5% à 10%). Etant donné le dispositif VEFA qui suppose aux habitants de racheter la coopérative au bailleur, une fois l'immeuble terminé, la mesure fait augmenter le coût total du projet et le remet sévèrement en question. Pour aider les habitants, les élus ont réuni le G4M, le bailleur et la banque afin que chacun fasse un pas pour que le projet puisse être économiquement viable²⁶⁴. Pour ce qui concerne la salle commune, le bailleur qui n'avait pas d'enveloppe budgétaire à consacrer aux espaces communs, propose alors de mettre en place une convention de location de la salle commune sur dix ans et d'assurer définitivement la présence de cet espace dans le bâtiment.



La salle commune : vue depuis l'immeuble (photo 1) et vue de l'intérieur (photo 2)

Visite de chantier du 25 mai 2019

A la veille de l'emménagement, quel futur est envisagé pour la salle commune ? L'enveloppe spatiale a été plus ou moins stabilisée mais tous ces épisodes ont bouleversé les usages définis en amont. Il a finalement été décidé de ne pas tout de suite en faire un commun ouvert sur l'extérieur et que les habitants du quartier puissent s'exprimer sur la bande de neuf mètres devant l'immeuble pour y planter des Incroyables Comestibles²⁶⁵. Cette décision a été motivée par le fait qu'un projet de ferme pédagogique était en concurrence avec celui du G4M pour obtenir le terrain. Il est également prévu d'attendre un an avant d'ouvrir le droit d'usage de la salle commune aux locataires sociaux et plus tard, peut-être, à une association de quartier.

Au regard des entretiens, une minorité de membres partent du postulat que les locataires sociaux constitueront une « culture différente » de la leur. Certains évoquent une population possiblement fragile. D'autres une culture politique différente qui suppose une familiarisation avec les fonctionnements collectifs (certains estiment par exemple que leur groupe n'est pas exempt de personnes vulnérables). Les autres membres (majorité) ne partagent pas l'argument culturaliste, qui va selon eux à l'encontre du principe de mixité. Collectivement les habitants se sont accordés sur l'idée

²⁶⁴ En 2018, le pouvoir du maire du 4^e arr. (Plateau) s'est considérablement élargi (Président de la Métropole). Il a pu ainsi opérer les bons gestes au bon moment pour soutenir le projet. Pour plus de détails : voir le chapitre 2.

²⁶⁵ Les Incroyables Comestibles désignent un mouvement transnational qui consiste à faire pousser des plantes comestibles dans tous les petits coins de terre disponibles dans l'espace public.

qu'il vaut mieux attendre un peu pour trouver un moyen juridique de prêter la salle commune tout en étant couverts (ex : adhésion à l'association du G4M), mais aussi pour s'éprouver dans les usages et l'auto-organisation avant, ce qui n'exclut pas d'inviter les locataires sociaux et des amis aux événements festifs (ex : crémaillère).

Dans la dernière partie du chapitre nous verrons l'importance pour le collectif de ne pas séparer l'immeuble en deux parties et la manière dont les membres ont veillé à mélanger les appartements coopérateurs/locataires sociaux à tous les étages pour favoriser les rencontres et générer du collectif. Le G4M a donc opté dans un premier pour une mixité qui s'appuie les sociabilités « de pallier » et les moments de convivialité (ex. fête) qui permettront aux deux populations de se rencontrer petit à petit, et d'élargir ensuite petit à petit le droit d'usage de la salle commune pour formaliser des règles capable de les encadrer sans amputer le collectif de voisins de cette ressource quotidienne.

*

Si les habitants avaient déjà réfléchi en amont au projet architectural (préprogramme, expérience d'habitation, etc.), la définition de la salle commune a été tributaire de nombreux paramètres induits par l'épreuve du bâti : contraintes techniques (ex. attentes nombreuses par rapport parcelle), budgétaires (ex. segmentation des enveloppes budgétaires, financements individualisés) et réglementaires (ex. décrochage de l'immeuble et récupération des eaux de pluies), événements imprévus (ex. hausse de la TVA) qui ont obligé les architectes et les partenaires à opérer des essais, des ajustements pour la faire exister dans l'architecture.

Ce récit nous montre aussi que la configuration matérielle du commun (la salle commune) ne le garantit pas à elle seule. Le commun suppose un travail collectif pour le définir, le circonscrire et l'organiser pour qu'il soit fluide et éviter les conflits d'usage. Ici, il est intéressant de noter que pour effectuer ce travail, les membres n'ont pas cherché à trop anticiper les choses ni à voir trop grand avant même de s'installer dans les lieux. Ils ont préféré s'éprouver avant et élargir le droit d'usage de ce la salle commune petit à petit. Ce qui rejoint la logique du faire-avec : plutôt que de clôturer par avance l'usage et son périmètre de manière théorique, ils ont décidé de s'éprouver en même temps qu'ils le dessinent.

2.2. Les sols : des entités frontières du privé et du commun

Nous venons de voir comment depuis la configuration matérielle d'un commun spatial est né l'usage de celui-ci pour le faire vivre. Ici, à l'inverse, il s'agit d'appréhender la façon dont les habitants ont cherché à inscrire la frontière du commun dans le cadre bâti. Pour ce faire, je propose de suivre la négociation des sols.

Les sols ont fait l'objet d'une standardisation contrainte (partout les mêmes sols). Il faut savoir qu'avant d'aborder la phase architecturale, le G4M voulait standardiser les appartements. Un collectif de la région le leur avait préconisé. Selon ce collectif déjà installé, la standardisation avait des avantages économiques (commande en gros) et elle semblait plus à même d'éviter les tensions entre les habitants. Toutefois, comme nous le verrons dans la partie III, les partenaires ont eu tendance à pousser les habitants du G4M à la personnalisation. Dans le cas des sols, la personnalisation supposait

pour chacun de choisir le matériau de revêtement et sa couleur. Au fil des négociations et des contraintes, la personnalisation s'est de plus en plus réduite et les habitants ont été contraints de retourner à la standardisation. Il s'agit ici de suivre les problèmes qui ont accompagné la négociation des sols pour voir le rôle que peuvent tenir de telles entités matérielles pour garantir l'équilibre entre sphère privée et sphère collective dans la coopérative.

Le choix des sols arrive à mi-parcours des ateliers architecturaux. Pour les habitants, un premier critère devait être respecté : celui de l'isolation phonique. La visite d'un collectif avait montré l'importance de bien isoler les appartements : ce collectif n'avait pas réalisé que si la pose du double vitrage préserve des nuisances extérieures, elle induit aussi qu'on entende mieux les bruits intérieurs au bâti. Ensuite, il fallait faire économique. Le plus simple pour les habitants était de choisir le même matériau pour tout le monde et de faire une commande en gros. Le budget était serré et il ne fallait pas que la personnalisation se fasse au détriment des espaces communs. L'option la plus économique était de poser des sols en PVC dans les pièces de vie et du carrelage dans les zones humides (sanitaires, cuisines). C'est cette option que le bailleur a d'abord choisie pour les logements sociaux. Toutefois le PVC n'était pas du tout satisfaisant pour les membres du G4M. Bien que cette solution soit économique, leur expérience préalable d'habitation leur permettait de savoir qu'elle n'était pas durable, en plus de ne pas être écologique (production, recyclage notamment). Une autre option, plus chère, consistait à poser du parquet. Elle faisait la majorité dans le groupe : pour la branche dite écolo, le parquet avait l'avantage d'être un matériau naturel et durable, d'autres membres mettaient plutôt en avant son confort (ex : matériau chaud en hiver), tandis que certains mettaient en avant son esthétique. Pour les habitants, ce petit plaisir n'était pas un caprice – il satisfaisait la majorité des foyers du G4M et ne semblait impacter ni les espaces communs, ni le budget –, c'est pourquoi ils ont soumis ce vœux à leurs partenaires.

Très vite le bailleur fait part de ses réticences en s'appuyant sur des arguments économiques et techniques. Fort de son expérience de MO dans le parc social, il explique que le bois est un matériau cher, qu'il n'est pas muni d'un isolant et que le calcul doit intégrer cette variable si les habitants veulent garantir l'isolation phonique des appartements. Par ailleurs, il propose de standardiser le matériau retenu pour les sols dans la partie coopérative et la partie sociale afin d'éviter des différences d'épaisseur de sol dans l'immeuble qui pourraient entraver l'ouverture des portes. Ainsi, le bailleur préconise aux habitants de plutôt de faire comme lui : s'en tenir à l'option PVC afin d'effectuer une commande en gros et de laisser à chaque foyer, la possibilité de personnaliser la couleur des sols de son appartement.

A mi-parcours des ateliers, les habitants font déjà l'expérience des problèmes de la salle commune et leur confiance envers les partenaires est fragile. D'abord, on leur propose de personnaliser les appartements alors qu'ils voulaient les standardiser. Ils arrivent quand même à standardiser les sols en interne au prix de nombreux débats, et maintenant qu'ils se sont tous mis d'accord, il leur est demandé d'appliquer le seul matériau qu'ils ne veulent pas, et d'opérer une personnalisation sur cette base. N'étant pas satisfait ni par le PVC ni par la sélection de couleurs effectuées par le bailleur, ils demandent alors aux architectes de chercher une alternative plus satisfaisante.

En réponse, les architectes proposent un sol souple en caoutchouc : c'est un sol épais mais il permet d'éviter de poser un isolant dessous (car antibruit) et c'est un matériau « naturel », donc répondant au critère « écologique ». La proposition est débattue parmi les habitants mais le caoutchouc pose deux problèmes. Tout d'abord, il n'est pas si écologique que ça : le marché du caoutchouc participe

de la déforestation et souvent, ce matériau est importé de loin (Amérique du sud et Asie du sud-est notamment). Ensuite, beaucoup d'habitants font part de leur attachement au parquet. C'est notamment le cas des familles les plus aisées – à l'exception d'une qui dira qu'elle « se fiche pas mal des sols ». Pour satisfaire tout le monde et un peu par défaut, le groupe décide finalement d'accepter la proposition du caoutchouc et il demande que des chapes soient installées pour les habitants qui désireraient poser du parquet par-dessus plus tard. Malgré les nombreuses prises de contact par mails, Camille (bailleur) met beaucoup de temps à se mettre en lien avec les habitants, ce qui accentue l'agacement des habitants. Ils tentent de la joindre sur son téléphone mais sans succès. Après un délai vécu comme long par les habitants, la réponse du bailleur arrive finalement par mail (ci-dessous en rouge) :

Les sols : Nous sommes d'accord avec un sol souple à la livraison (hors PVC) en prévoyant que la chape prévoit la possibilité future de mettre du carrelage et/ou du parquet. Pour des questions économiques, la maîtrise d'ouvrage ne souhaite pas de mise en œuvre de sol carrelage ou parquet mais un sol souple dans toutes les pièces sauf les pièces humides que sont la SDB et les WC où elle souhaite du carrelage (plus fonctionnel). De plus, la non réalisation de la chape nous fera faire des économies supplémentaires. Comme évoqué par la MOE en atelier, cela permettra également d'être plus modulable dans le futur.

Extrait du mail du 21-01-17 (en noir le G4M, en rouge le bailleur)

Contrairement à ce que le bailleur affirme dans cet extrait, le sol n'a pas eu l'avantage d'être « plus modulable dans le futur ». L'ajout de chapes n'était pas possible dans la mesure où le caoutchouc possède déjà son isolant et qu'il était trop épais. Cela le G4M ne le sait pas tout de suite. Entre temps, une entreprise allemande est ciblée, les aménagements se stabilisent (ex : taille des portes, épaisseur des sols sur les coursives, etc.) et lorsque l'information parvient aux habitants, il est trop tard, et la pose de parquet est définitivement abandonnée.

Le caoutchouc est appliqué partout, à l'exception des zones humides (sanitaires, cuisines et buanderie). L'isolant faisant partie du matériau, le G4M décide d'anticiper les personnalisations individuelles à l'issue de l'installation et s'attache à écrire dans le règlement intérieur de l'immeuble qu'il sera formellement interdit de remplacer le sol, au risque que les voisins du dessous souffrent des nuisances sonores. Un choix de conception paraissant assez anodin de prime abord, devient alors une contrainte d'usage et d'appropriation des appartements des habitants, une fois installés.

Les matériaux des sols ayant été standardisés, la personnalisation se réduit à la possibilité pour les habitants de choisir leur couleur préférée. Sont proposées au G4M quatre teintes qui respectent le critère de « résilience phonique ». Après mini enquête, les membres du Groupe de Travail Programmation (architecture) s'aperçoivent que deux couleurs – violet et liège – ne figurent pas dans le panel proposé par le bailleur, alors qu'elles respectent le critère phonique. Le G4M déduit que le bailleur a présélectionné les couleurs sans se concerter avec les habitants. Il fait remonter l'information *via* Camille, et fait également savoir que quelques foyers sont tentés par les sols violets. Mais le bailleur, étant la garantie du G4M en cas de faillite du projet des habitants, préfère anticiper la possibilité de rachat de la coopérative. Trouvant la couleur violet trop audacieuse pour le parc social, il s'y oppose²⁶⁶. Finalement, parmi les cinq couleurs du panel, les foyers choisiront le gris clair et le

²⁶⁶ Information tirée du mail du 18 avril 2017.

liège pour leurs appartements, et le gris foncé pour les espaces communs. Cette décision arrive en mai 2017 soit un an après que la réflexion sur les sols soit lancée et deux mois après la fin des ateliers. Néanmoins, comme évoqué précédemment, la hausse de la TVA française au 1^{er} janvier 2018 sur la revente des biens immobiliers devient effective. Avec la VEFA, le collectif du G4M doit racheter la partie coopérative au bailleur social. Dès lors, le coût du projet augmente de 90 000€ et trois foyers engagés dans le G4M se retrouvent sur le fil du rasoir. D'un point de vue architectural, la hausse impacte le prix des logements sociaux et le budget n'est plus tenable pour le bailleur social. C'est alors que le G4M se voit dans l'obligation de hiérarchiser les infrastructures qu'il avait déjà négociées. Pour faire des économies, les partenaires proposent de revenir aux sols en PVC. Après le bras de fer précédent, il en est hors de question pour les habitants. Le G4M invoque les « raisons acoustiques et environnementales » et il fait savoir au bailleur qu'il place cette option en dernier recours, dans le cas où elle permettrait de maintenir les trois ménages menacés par la hausse de la TVA. Il signifie qu'il préfère voir disparaître sa pergola et miser sur un éventuel rabais du fournisseur. Si ce pari a en effet fonctionné – l'entreprise offre 7% de rabais sur les sols –, le bailleur restreindra encore le choix des sols : à deux teintes cette fois. Le gris clair est choisi pour les appartements tandis que le gris foncé est choisi pour les communs.

Au fil des contraintes (notamment économiques), la personnalisation s'est réduite et les habitants sont allés de déceptions en déceptions. Aujourd'hui quand ils évoquent les sols, ils parlent d'une défaite. En quoi ces sols étaient-ils si importants pour eux? Pourquoi se sont-ils autant cassés la tête (un an et demi) « juste » pour des sols ?

Après toutes les contraintes exercées sur la négociation des sols, la seule chose qui ait tenue des souhaits de départ des habitants, c'est l'isolation. Il faut savoir qu'au G4M, tout le monde convient que la frontière du collectif s'arrête au seuil des appartements. C'est en ce sens que les habitants ne se considèrent pas dans un projet de « communauté ». Ici, la négociation du cadre bâti permet de saisir l'épaisseur matérielle de cette proposition pour la vie quotidienne. Car c'est bien cette conception que les habitants tentent d'inscrire à travers un objet aussi petit que l'isolation des sols. Les sols – mais aussi les murs, les portes et les fenêtres – ne sont pas des aménagements anodins quand on porte un projet comme celui du G4M. Ils sont extrêmement importants dans la mesure où ils constituent des objets qui portent en eux la possibilité d'établir une frontière. Avec les sols, c'est la frontière entre la vie privée et la vie collective dont il s'agit. C'est ce que le collectif de la région avait fait remarquer au G4M à propos des fenêtres triple vitrage : elles ont l'avantage de protéger la vie des appartements de la vie extérieure au bâti, mais elles accentuent également les bruits qui rythment la vie interne au bâti. Prenant en considération ce retour d'expérience, le G4M ne voulait pas sous-estimer l'isolation phonique.

Les sols n'ont pas été les seuls à être considérés. En effet, après cet épisode, les habitants apprennent que la MOE a cru bon d'enlever l'isolation des murs dans le bureau partagé sans se concerter avec les habitants. Cette nouvelle est très mal accueillie par ces derniers. Je revois passer le brouillon du mail d'un membre, bien déterminé à le faire remarquer. Pour le groupe, un espace de travail a besoin de silence, d'autant plus qu'ils ont prévu de mettre dans le bureau un clic-clac pour avoir un lit d'appoint au besoin. Le mécontentement des habitants renvoie à la même idée que pour les sols : sans isolation des murs, il n'y a plus de frontière entre un collectif de travail ou des dormeurs qui ont besoin de silence, et la vie domestique ou celle des autres communs considérée comme bruyante.

Le suivi des contraintes de négociation exercées sur les sols permet de voir que pour un collectif de voisins, l'isolation phonique des espaces qui composent le bâti n'est pas un détail de conception ou un caprice. L'importance de l'isolation affichée par les habitants du G4M est le résultat d'une connaissance tirée d'un autre collectif (« retour d'expérience ») qui au stade de la cohabitation, pouvait confronter ses paris de conception aux usages quotidiens effectifs. Comment se fait-il alors que le groupe ait cédé à la personnalisation des appartements, quand bien même un collectif déjà installé lui avait conseillé l'inverse ?

3. Le commun à l'épreuve de la personnalisation

Extrait Atelier 1 – carnet de terrain

Lors de la réunion de préparation des ateliers architecturaux, « des tableaux de hiérarchisation des envies » ont été adressés au G4M pour connaître les attentes des habitants vis-à-vis de l'immeuble et de leurs logements. A l'atelier de lancement, tout le monde a pris place autour de la grande table. L'architecte principal tient les tableaux dans ses mains et réagit : « On a vu que vous ne vous êtes pas trop lâchés, c'est dommage », dit-il un peu déçu. Gilles lève la main. « Oui ? », répond l'architecte, lui offrant la parole.

Gilles (G4M) : « Oui, en effet, nous nous sommes un peu brimés pour des raisons économiques et par souci de mutualisation ».

Architecte P : « Ok. Mais plus vous vous lâchez, plus on pourra ouvrir l'angle des possibles. Oublier les contraintes, offrez-vous la possibilité de rêver ».

Gilles : « Le projet est commun... nous avons misé sur un cahier des charges collectif. C'est ce que nous avait conseillé le [collectif d'habitat coopératif]. Là, (il montre l'un des tableaux) ça va être difficile de remplir les cases. Vous nous demandez les attentes de chaque foyer ».

Architecte P : « Il y a une case pour les espaces communs où vous pourrez exprimer vos souhaits collectifs. (Gilles ne semble pas satisfait par cette réponse, mais n'insiste pas) J'aimerais que ce soit fait au plus vite, comme ça, on peut se mettre à travailler rapidement ».

Léah (accompagnatrice du G4M) : « D'accord mais cela risque d'être compliqué. Aujourd'hui, nous ne partageons pas le même langage commun ». (Je ne suis pas sûre de bien comprendre le sens de l'intervention de Léah. Est-ce une boutade ? Je regarde les membres, mais ne trouve aucun signe sur leurs visages qui me permette de trancher).

Architecte P : « Ne vous en faites pas, écrivez comme cela vient. Les tableaux nous serviront justement à retraduire vos attentes, et à les retranscrire en images ».

Cette scène de l'atelier 1 témoigne d'un problème général dans l'appréhension des architectes du collectif d'habitants qui a été remarqué par Véronique Biau et Anne d'Orazio²⁶⁷ qui se sont intéressées aux méthodes des architectes en situation d'habitat participatif, puis par Jeffrey Magnier²⁶⁸ qui a confronté les méthodes architecturales au croisement de l'impératif écologique et de l'impératif délibératif : la tendance à l'individualisation des attentes collectives, qui selon les

²⁶⁷ Biau & D'Orazio, 2013

²⁶⁸ Magnier, 2016

auteur.es renvoie à la recherche d'exemplarité et de professionnalisation des architectes à travers les opérations d'habitat participatif, et qui peut impliquer un surcoût pour les habitants voire déstabiliser les fondements politiques de leur projet.

Désireux de faire projet avec les habitants et de prévoir une infrastructure au plus proche de leurs usages et de leurs besoins, tout au long des ateliers, les architectes mobiliseront des outils en ce sens : plusieurs tableaux individualisés seront envoyés au collectif et l'atelier 4 conviera chacun des foyers à des entretiens. Dans la situation décrite ci-dessus (atelier 1) ont été transmis : un tableau pour définir les axes de priorités générales pour l'immeuble, un tableau pour les espaces communs, un tableau pour les espaces à usage privatif (appartements) et un tableau de répartition des appartements par étage. Comme on peut le constater sur le tableau qui concerne les envies globales (ci-dessous), chaque foyer est invité à le remplir.

| no | qualité des logements | qualité espaces communs | éco-responsable | enveloppe écologique énergies renouvelables | connexion avec petite échelle multilogement d'habitat | ouverture sur le quartier via associative du quartier | autres envies |
|-----|-----------------------|-------------------------|-----------------|--|--|--|---------------|
| 1 | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | |
| 13 | | | | | | | |
| 14 | | | | | | | |
| 15 | | | | | | | |
| 16 | | | | | | | |
| 17 | | | | | | | |
| 18 | | | | | | | |
| 19 | | | | | | | |
| 20 | | | | | | | |
| 21 | | | | | | | |
| 22 | | | | | | | |
| 23 | | | | | | | |
| 24 | | | | | | | |
| 25 | | | | | | | |
| 26 | | | | | | | |
| 27 | | | | | | | |
| 28 | | | | | | | |
| 29 | | | | | | | |
| 30 | | | | | | | |
| 31 | | | | | | | |
| 32 | | | | | | | |
| 33 | | | | | | | |
| 34 | | | | | | | |
| 35 | | | | | | | |
| 36 | | | | | | | |
| 37 | | | | | | | |
| 38 | | | | | | | |
| 39 | | | | | | | |
| 40 | | | | | | | |
| 41 | | | | | | | |
| 42 | | | | | | | |
| 43 | | | | | | | |
| 44 | | | | | | | |
| 45 | | | | | | | |
| 46 | | | | | | | |
| 47 | | | | | | | |
| 48 | | | | | | | |
| 49 | | | | | | | |
| 50 | | | | | | | |
| 51 | | | | | | | |
| 52 | | | | | | | |
| 53 | | | | | | | |
| 54 | | | | | | | |
| 55 | | | | | | | |
| 56 | | | | | | | |
| 57 | | | | | | | |
| 58 | | | | | | | |
| 59 | | | | | | | |
| 60 | | | | | | | |
| 61 | | | | | | | |
| 62 | | | | | | | |
| 63 | | | | | | | |
| 64 | | | | | | | |
| 65 | | | | | | | |
| 66 | | | | | | | |
| 67 | | | | | | | |
| 68 | | | | | | | |
| 69 | | | | | | | |
| 70 | | | | | | | |
| 71 | | | | | | | |
| 72 | | | | | | | |
| 73 | | | | | | | |
| 74 | | | | | | | |
| 75 | | | | | | | |
| 76 | | | | | | | |
| 77 | | | | | | | |
| 78 | | | | | | | |
| 79 | | | | | | | |
| 80 | | | | | | | |
| 81 | | | | | | | |
| 82 | | | | | | | |
| 83 | | | | | | | |
| 84 | | | | | | | |
| 85 | | | | | | | |
| 86 | | | | | | | |
| 87 | | | | | | | |
| 88 | | | | | | | |
| 89 | | | | | | | |
| 90 | | | | | | | |
| 91 | | | | | | | |
| 92 | | | | | | | |
| 93 | | | | | | | |
| 94 | | | | | | | |
| 95 | | | | | | | |
| 96 | | | | | | | |
| 97 | | | | | | | |
| 98 | | | | | | | |
| 99 | | | | | | | |
| 100 | | | | | | | |

TABLEAU DE HIERARCHISATION DES ENVIES GLOBALES

Pour remplir les deux tableaux qui visaient la traduction matérielle du commun (attentes globales et espaces communs), les membres ont suivi les conseils d'un habitat coopératif et ils ont « mis collectif ». L'objectif était d'éviter de fragmenter le groupe en remplissant le tableau collectivement. Néanmoins, pour favoriser l'expression de tous les membres quant aux attentes globales, les architectes ont élaboré des tableaux qui invitaient chaque foyer à définir ses priorités et selon sept variables par case. Dès lors, on peut comprendre que ces tableaux ont complexifié l'affaire du G4M : un groupe est toujours pluriel, et si celui-ci a toujours été clair sur la hiérarchisation de ses priorités (d'abord le commun, ensuite la qualité écologique du bâti)²⁶⁹, il n'empêche qu'il existe toujours des controverses en interne. Pour ne pas les rendre visibles et éviter de rouvrir les débats en interne, les habitants ne s'en sont pas tenus à la méthodologie des architectes et ils ont préféré remplir le tableau selon une ligne collective.

²⁶⁹ Les tableaux retrouvés dans les archives du groupe montrent que la hiérarchisation des priorités n'a jamais changé. Déjà en 2009 (année de création du projet), le G4M indiquait la primauté du commun sur l'écologie à l'association Habicoop (potentiel accompagnateur).

Préparés par les retours d'expériences d'habitats participatifs plus récents, les habitants savaient aussi que la construction d'un immeuble de haute qualité environnementale est très coûteuse. Au regard des apports financiers de chaque foyer, les membres souhaitaient rester réalistes lors du remplissage des tableaux et pour la suite des ateliers. C'est à travers ces deux critères – approche collective et réalisme économique – que la formulation des attentes globales a été appréhendée par le G4M et qu'ils ont cherché à court-circuiter l'appel à l'individualisation des premiers tableaux.

La tendance à individualiser les attentes collectives ne s'est pas exclusivement manifestée dans les méthodes des architectes. L'unité du G4M sera bousculée à d'autres moments par la difficulté de la réglementation à penser le commun. Plusieurs points de négociations en attestent. Précédemment, nous avons déjà évoqué la question des balcons et du parking (partie II sur la salle commune). La réglementation part du postulat que chaque foyer a besoin d'un balcon et d'une place de parking. Les balcons n'étaient pas jugés nécessaires par les habitants, estimant que les coursives et la terrasse collective étaient plus propices aux sociabilités inter-habitanes, et leur intégration a eu un effet important sur les appartements – les balcons étant comptés dans la surface habitable, les membres ont eu l'impression d'une perte d'espace, et ils ont été compris dans le calcul des redevances (prix au mètre carré). Quant au parking, la réglementation n'envisage pas les pratiques de mutualisation des voitures et le calcul de l'espace parking repose sur l'idée qu'en additionnant les foyers, on obtient la taille de l'espace nécessaire aux usages. Le calcul du local vélos-poubelles a reposé sur le même type de calcul individualisé, et contrairement au parking, le G4M n'a pas pu le faire réduire pour grappiller des économies. Il se retrouve avec un espace jugé trop grand pour les besoins des habitants – « 20m², c'est ridicule, c'est la taille d'un studio », me dira un habitant.

Dans la partie II sur la négociation des communs, on a vu que si le G4M a tout fait pour se montrer uni face à ses partenaires, à chaque décision, il n'était pas moins confronté à la diversité des points de vue et aux débats internes. Par exemple, on a vu que le parquet faisait la majorité dans le groupe, et qu'au sein de cette majorité les habitants n'invoquaient pas les mêmes arguments (écologie, confort, esthétique). Face à la contrainte de standardisation, et même si cela n'était pas possible d'un point de vue technique, certains foyers aspiraient malgré tout à financer pour leur propre compte la pose d'un parquet. Ainsi, on peut comprendre qu'à chaque fois qu'un tableau ou une réglementation individualisée se présente au groupe, les débats internes se rouvrent et font réapparaître les divergences entre les membres, notamment sur la manière de poser la frontière entre ce qui est de l'ordre du collectif et ce qui est de l'ordre de l'individuel, et entraînant à chaque fois un rééquilibrage budgétaire. Non seulement ces moments épuisent les groupes d'habitants qui cherchent à prendre un maximum de décisions au consensus – ce qui peut prendre du temps – mais en plus, ils mettent à l'épreuve les fondements politiques posés collectivement, et ce faisant, leur unité. A partir de l'exemple de la personnalisation des logements, il s'agit donc de voir quels effets l'approche par l'individualisation des attentes a eu sur le projet collectif du G4M.

3.1. La personnalisation des appartements : une approche adaptée au commun ?

3.1.1. L'appel au rêve

Au départ, le G4M était parti sur l'idée de standardiser les appartements pour éviter les surcoûts et les tensions, mais étant donné le principe de mixité sociale posé par le groupe, une forme de personnalisation des appartements devait être faite à minima.

Il est admis au G4M que tout le monde est bienvenu dans le projet. Contrairement à beaucoup de groupes d'habitat participatif, aucune sélection ou pratique de cooptation n'a été réalisée jusqu'à aujourd'hui²⁷⁰. De fait, chaque famille est différente et a des besoins et des usages singuliers. L'égalité d'entrée dans le collectif offre donc une certaine mixité de fait. Au regard de la composition du collectif à l'entame des ateliers architecturaux, les souhaits d'appartements allaient du T2 (personne seule ou couple avec un nourrisson) au T4 (familles avec deux enfants à charge). Aussi, le montage du projet repose sur la mixité des ressources : les plus riches aident les plus pauvres à accéder à un logement (mutualisation des ressources) et cela participe au nivellement des inégalités. Pour respecter cette règle d'égalité, la personnalisation des appartements ne devait pas aller trop loin, au risque de « faire disparaître le projet commun et l'économie de son coût »²⁷¹.

Avec le recul, les membres du G4M trouvent que le curseur a été placé trop loin. Plusieurs fois j'ai entendu dire : « on s'est fait avoir » ; « ils [les partenaires] ont poussé à la personnalisation ». Le souci d'ergonomie des architectes et la démarche participative induits par le changement de paradigme dans la production de l'habitat et dans leur profession, sont tous deux fondés sur une altérité : l'idée que le bâti doit être conforme aux usages du lieu de vie de l'habitant. Concrètement, en quoi le curseur individuel a-t-il été poussé trop loin ? Nous allons voir que si la personnalisation est inévitable lorsque les habitants intègrent la phase de conception en amont, l'appel des architectes à rêver les appartements a eu tendance à ouvrir une fenêtre trop grande sur les individualités.

Extraits Atelier 1 – Carnet de terrain

Architecte P : « Il est possible de concevoir des appartements avec des cloisons modulables. Par exemple, si vous faites un nouvel enfant, il est possible de déplacer les cloisons pour faire une nouvelle pièce. Et vice versa. (A ces mots, les membres se dandinent sur leurs chaises. Certains ont le sourire et les yeux qui pétillent. D'autres s'empressent de donner un coup de coude à leur voisin en s'exclamant tout bas : « alors ça c'est super ! »). Les appartements modulables, c'est plus difficile à concevoir, mais pour nous, c'est passionnant ! (il lance un regard complice à ses collègues architectes qui sourient) ». Béatrice lève la main. « Oui ? ». L'architecte lui laisse la parole.

Béatrice (G4M) : « Le montage a été fait selon les principes de solidarité et les surfaces ont été pensées comme ça. Le tableau qu'on vous a fourni sur les capacités financières est construit selon une troisième voie. La capacité financière ne détermine pas la surface de l'appartement et... ». L'architecte principal lui coupe la parole.

²⁷⁰ Voir le chapitre 7 sur les montages juridico-financier, notamment la partie sur le Cercle 2 et le remplacement des membres sortants.

²⁷¹ Debarre & Steinmetz, 2010, p.145.

Architecte P : « Cela fait penser au système d'avant la loi Chalandon de 1971 ». Les membres du G4M se regardent. Béatrice aussi, mais elle reprend tout en tentant de garder son calme.

Béatrice : « Oui. (Elle marque un temps d'arrêt et reprend le fil de son intervention avant d'être coupée) Ceux qui ont les capacités financières les plus importantes ne les utiliseront pas pour avoir un logement plus grand mais pour l'apporter dans les espaces mutualisés. C'est le principe de solidarité ». Elle s'arrête. Elle a beau se contenir pour ne pas montrer son agacement, son visage parle de lui-même. Elle cherche le regard des autres. Après quelques regards croisés, elle s'affaisse sur sa chaise et prend une grande inspiration. L'architecte reprend la parole.

Architecte P : « D'ailleurs, nous avons vu que vous misez sur 20% d'espaces communs de la surface totale. Vous savez, 10% c'est déjà beaucoup... ».

(Un peu plus tard)

Architecte P : « On rentre dans le préprogramme du terrain. Bonne nouvelle ! Mais il y a plusieurs scénarios possibles (...). Essayez de sortir de tous les *a priori* pour avoir des rêves ».

L'expérience du projet s'étale sur dix ans et entre temps, les foyers ont évolué. Certains enfants sont devenus adultes et ils n'ont plus besoin de chambre chez leurs parents. Même pour les membres arrivés en cours de route, il y a eu des évolutions et des bifurcations, et ils ont tous entendu d'innombrables fois les membres historiques évoquer les mutations de leur foyer. Au regard de ces expériences, la présentation de l'architecte sur les cloisons modulables a une portée significative sur les membres. Béatrice (historique) pressent l'embûche et elle s'empresse de rappeler l'idée de la troisième voie : plutôt que d'entrer dans une logique de personnalisation qui lèserait les plus modestes, le groupe préférerait s'appuyer sur la mutualisation des ressources pour la mettre au service du commun et de la solidarité. A ces mots, l'architecte évoque le ratio des espaces communs prévu par le préprogramme du groupe (20%) et les invite à le revoir à la baisse (« 10% c'est déjà beaucoup »). On peut faire confiance à l'expérience de l'architecte sur le dosage des espaces communs. Néanmoins dans cet extrait, il dit aussi qu'il tient à la personnalisation des appartements. C'est ce qu'il évoque avec les cloisons modulables : « c'est compliqué mais c'est passionnant pour nous », a-t-il dit. Plus tard, après avoir passé en revue les contraintes réglementaires (normes PMR, incendie, etc.) et budgétaires, l'architecte demande aux membres de sortir de leurs canevas et de se mettre à « rêver ».

La diversité qui caractérise le G4M suppose une personnalisation minimale des appartements, mais pour faire face aux aléas de la vie, les membres misaient plutôt sur le fait qu'ils pourraient toujours s'arranger entre eux et permuter les appartements. Un collectif de la région leur avait conseillé de standardiser les appartements et de les répartir entre les membres qu'une fois l'immeuble terminé. Toutefois, la proposition des architectes est très alléchante, et certains membres se mettent à imaginer une personnalisation au-delà des besoins que je qualifierais basiques (ex. taille de l'appart, nombre de pièces).

| Caractéristique PIECES | Surfaces | Localisation dans le logement Caractéristique dimensionnelle, | Fonctions redéfinition, ou fonction annexe | Caractéristiques Phonique, Thermique, Lumière, etc..... | Exposition N/S/E/O/ Double orientation. |
|-----------------------------------|----------------------|--|---|--|--|
| ENTREE | ... 3 m ² | une entrée donnant sur salon et cuisine | Accueil circulation | Lumière artificielle Bonne insonorisation | |
| CUISINE | 7 m ² | une cuisine fermée près du salon côté jardin | petit coin repas dans la cuisine (2pers) (plaques, four, évier 2 bacs, lave vaisselle, réfrigérateur) | cuisine lumineuse | Sud-Est |
| SEJOUR | 20 m ² | Grand salon et coin repas, près de la cuisine Ouvert sur le jardin privatif | Manger, se détendre, recevoir | Très, très lumineux et bien insonorisé | Sud-Est |
| CHAMBRE 1 | 12 m ² | 1 chambre séparée de l'espace jour par un couloir | Dormir, se reposer, lire | Très, très calme, bien insonorisée | Est |
| CHAMBRE 2 | 12 m ² | 1 chambre séparée de l'espace jour par un couloir | Dormir, travailler | Très, très calme Bien insonorisée Très lumineux | Est |
| CHAMBRE 3 | 12 m ² | | | | |
| PIECE SUPLE. OU SPECIALISEE | | Aucune..... | | | |
| DRESSING |m ² | | | | |
| Salle de Bain | 6 m ² | 1 salle de bain (contenant mach à laver, sèche linge) située dans l'espace nuit à côté de la chambre / 1 fenêtre ext. | Se laver Baignoire, sans bidet ,Lavabo simple vasque | Bonne isolation par rapport au taux d'humidité | |

Tableau de personnalisation des appartements pré-rempli (partie 1)

| Exposition N/S/E/O/ Double orientation. | Eclairage Type Menuiserie Occultation (Oui-Non- type) | Rangement | Spécificités pièces (Double hauteur, Intrusion, matériaux, etc....) | Spécificités Chauffage, électricité, énergie gaz, conduit cheminée, internet |
|--|--|--|---|---|
| | | penderie | De préférence plancher en bois vitrifié | |
| Sud-Est | cuisine avec porte coulissante sur jardin privatif | | | prévoir une bouche d'aération pour une hotte |
| Sud-Est | baie vitrée avec store et persienne. Triple vitrage | | Plafonds hauts sur tout l'appartement 3 METRES De préférence bois De préférence plancher en bois vitrifié | prises téléphoniques dans 2 chambres et salon |
| Est | Fenêtres triple vitrage volets persiennes | Grand placard avec portes coulissantes et miroir | De préférence plancher en bois vitrifié | prises téléphoniques dans 2 chambres et salon |
| Est | Fenêtres volets persiennes | | De préférence plancher en bois vitrifié | prises téléphoniques dans 2 chambres et salon |
| | | | | |
| | fenêtre | | | |

Tableau de personnalisation des appartements pré-rempli (partie 2)

Dans ce tableau distribué au premier atelier, on peut voir que la personnalisation des appartements se décline en neuf options qui sont elles-mêmes personnalisables. « Faites synthétique » avait dit l'architecte principal. Chose qui n'est pas aisée, dans la mesure où la MOE a pris le soin d'inscrire des exemples pour aider les habitants à se projeter.

Conversation du 14-10-19 (un mois avant l’emménagement)

Paul : On s’est fait avoir avec cette histoire de personnalisation des apparts. Ça faisait envie. Normal... on te propose des cloisons modulables, de choisir ton sol, la vue, si tu veux un placard, le type de placards, etc. etc. Sauf que ça a augmenté le coût total du projet et même en dehors de ça, là, ça nous fait galérer. Par exemple, on a du mal à permuter les apparts .

La citation de Paul indique deux choses : la déclinaison sans fin (mention « etc. etc. ») les a appelés à un rêve hors-sol et ce rêve a eu des répercussions budgétaires et pratiques sur le projet. Commençons par le premier aspect.

3.1.2. La personnalisation au risque de la solidarité financière

A l’époque des ateliers, la situation du foyer de Paul et Béatrice était plutôt confortable au regard de la composition du groupe et on peut imaginer que l’appel au rêve les a mis à l’épreuve. Cet appel au rêve constitue le premier moment délicat pour le groupe : le projet n’est pas censé creuser les inégalités, il est censé les réduire. Pour les réduire, il est prévu de s’appuyer sur la mutualisation des ressources. Néanmoins, jusqu’où peut-on s’appuyer sur l’autre ? Dit autrement, comment éviter i) que les mieux dotés s’offrent les meilleurs aménagements au détriment des moins dotés et ii) que les moins dotés se fassent financer un appartement qui va au-delà de leurs besoins sur les ressources des mieux dotés.

Pour ce qui concerne ce dernier travers, l’expérience du conflit avec Michèle, à l’occasion de la définition du préprogramme architectural (2015) que nous avons évoqué au chapitre précédent²⁷², a laissé une grande amertume au G4M, et les membres du GT vie de groupe, se mettront au travail pour mieux appréhender ce type de situation. Lorsque la proposition de la personnalisation des appartements arrive, on a affaire à un groupe bien armé face à une demande de solidarité peu réaliste au regard de la capacité budgétaire collective.

Que se passe-t-il toutefois, quand à l’inverse de Michèle, un habitant a la capacité financière pour pousser la personnalisation de son appartement ? Bien que tout le monde ait accès aux ressources de chacun – le tableau du prévisionnel financier est en libre accès dans le groupe – les membres ne voulaient pas entrer dans un jeu policier et ils ont préféré faire appel au bon sens de chacun : la personnalisation était possible tant que ça ne portait pas préjudice aux fondements du projet (ex. : règle de mixité, espaces communs). Etant donné les contraintes financières du groupe (budget limité, hausse de la TVA, etc.), les marges de manœuvre étaient restreintes. La personnalisation ne permet pas d’effectuer des commandes en gros, et on a pu voir avec l’exemple des sols, que la standardisation était un moyen fiable pour réduire les coûts. Au fil des difficultés, l’angle des possibles²⁷³ s’est resserré

²⁷² Pour rappel, Michèle souhaitait un T3 pour accueillir ses petits-enfants alors qu’elle vivait seule, que ses capacités financières étaient très fragiles et qu’il était prévu de créer une chambre mutualisée dans la coopérative. Sa demande a généré un conflit autour de l’équilibre financier du projet. Pour plus de détails, je renvoie le lecteur à la partie II du chapitre précédent.

²⁷³ Je reprends ici l’expression utilisée par F. Chateauraynaud et J. Debaz pour qualifier la façon dont chaque événement inattendu ouvre ou bien resserre les marges de manœuvre face à la crise environnementale. Voir : Chateauraynaud & Debaz, 2017.

et pour ne pas faire couler le projet, les membres ont pu finalement personnaliser : l'étage, le sens d'ouverture des portes, l'emplacement des prises, des radiateurs et des placards, la création de zones de dégagements et la couleur des sols. Voilà donc où s'est exprimée la part individuelle de chacun sur la base de la solidarité financière collective. Tout le monde n'a pas établi les mêmes priorités, ni n'a choisi le même degré de personnalisation. Cela dépend des foyers et s'il y a bien eu des tensions, aucune n'a débouchée sur la remise en cause interne des fondements politiques avant la validation de la répartition des appartements (cf. plus loin, partie 3.2).

3.1.3. La personnalisation au risque du projet collectif

La personnalisation aussi restreinte soit-elle par les contraintes, a eu aussi des conséquences pratiques. A force de modifications, il y a eu des erreurs dans les plans et une bonne partie du travail de personnalisation des habitants est passé à la trappe.

Dans la partie II, on a pu voir que les architectes ont dû ajuster à chaque fois les plans pour intégrer chaque modification, cela même après la validation du PC. Les plans ont été si nombreux que les partenaires ont eu du mal à se repérer. Un peu après la fin des ateliers participatifs, les architectes ont eu un changement dans leur équipe (départ d'un architecte), et selon Camille (bailleur) la nouvelle recrue a pris du temps à prendre connaissance des choix de conception. Par ailleurs, il y a également eu des départs dans le collectif du G4M.

En septembre 2016 alors que le bâti n'est pas encore stabilisé, Linh réalise qu'elle ne pourra pas assumer sa redevance lorsqu'elle sera à la retraite et décide de quitter le projet²⁷⁴. A la même époque, Etienne qui n'est pas satisfait de la répartition des appartements, s'en va aussi. L'été 2018, Annabelle est acceptée à l'ENA et se voit obligée de quitter le groupe pour s'installer à Paris. En avril 2019, quelques mois avant l'emménagement, c'est au tour d'Isabelle. Ces habitants sont remplacés par des membres du Cercle 2. Les appartements ont été faits sur mesure et les nouveaux foyers n'avaient pas forcément les mêmes besoins. Le projet étant encore ouvert aux modifications, des demandes ont été faites.



Deux familles en train prendre les mesures des espaces de leur appartement
Visite de chantier du 29-05-19

²⁷⁴ Voir le chapitre précédent sur le montage du projet.

En mai 2019, une visite de l'immeuble est organisée. Les travaux étant bien avancés, les habitants, munis d'objets divers (mètre, appareil photo, etc.) ont commencé à se projeter dans leur logement. Pendant la visite, un couple a pris les plans de son logement et il s'aperçoit que les aménagements (prises, radiateurs notamment) ne correspondent pas à leurs souhaits. Faisant remonter l'information à la MOE, les architectes s'aperçoivent alors qu'ils ont soumis les mauvais plans à la validation du permis de construire, et ils s'engagent à modifier l'appartement du couple. Les autres familles s'en rendant compte trop tardivement se retrouvent dans l'impossibilité de faire valoir un changement. Les erreurs étant nombreuses, le bailleur avancera que les plans ont été validés par le G4M et qu'il était de la responsabilité des habitants de les vérifier. Les habitants, pour leur part, se défendront en disant que les plans ont tellement changé, que la MOE avait la responsabilité de les prévenir que cette fois ils étaient définitifs. Le G4M n'obtiendra pas gain de cause et certains foyers se retrouveront avec un radiateur au seul endroit où ils prévoient de poser un meuble. Le coût du changement ? Entre trois cent et quatre cent euros selon un habitant.

Avec la personnalisation, la MOE a du se confronter à un collectif, lui-même pris dans une épreuve de concrétisation importante (architecturale mais aussi financière comme évoqué dans le chapitre précédent), ce qui a généré plusieurs départs. Ainsi, en plus de prendre en compte la personnalisation des treize foyers, les changements inhérents aux aléas du parcours du bâtiment, les architectes ont dû faire-avec les dynamiques d'entrées et de sorties du G4M et les modifications qui les ont accompagnées. A force, ils se sont emmêlés les pinces. Par ailleurs, la délégation de la MO a également posé le problème de la sous-traitance. Non pas dans le sens où ce serait la faute des ouvriers (ils ont suivi les plans qui leur ont été donnés) mais plutôt dans le sens où plus les collectifs d'habitants multiplient les partenaires, plus ils s'éloignent du chantier (professionnels mandatés par la MO) et moins ils ont de prises sur l'infrastructure finale. Selon la réglementation, le chantier leur était interdit et il ne leur a été ouvert que deux fois. Sachant qu'à l'une de ces visites, la construction n'était pas très avancée. Au regard de leur curiosité à chaque visite (cf. photos ci-dessus), on peut faire l'hypothèse que s'il y avait eu plus de visites au stade avancé, les habitants se seraient aperçus plus rapidement des erreurs.

Pour finir, la personnalisation a engendré un autre problème pratique. Comme nous l'avons dit, il y a eu beaucoup de départs et il a fallu remplacer les membres sortants. Les nouveaux membres qui ont récupéré des appartements très personnalisés ont rencontré des problèmes pour se les approprier. C'est le notamment le cas des foyers arrivés tard dans la phase de conception. Au fur et à mesure de la négociation du cadre bâti, les changements devenaient de plus en plus difficiles à effectuer et ils ont dû s'accommoder d'aménagements qui ne correspondaient pas à leurs usages. Aussi, un foyer s'est scindé en deux et une permutation d'appartement a été effectuée à la veille de l'emménagement pour mieux correspondre aux capacités budgétaires de la personne qui est restée dans le projet et dont la redevance n'était plus adaptée²⁷⁵. Alors que le premier couple accordait peu d'importance à la personnalisation et que l'appropriation de l'appartement n'a pas posé de problème au second, l'autre couple avait poussé la personnalisation tellement loin, que l'autre foyer a éprouvé des difficultés à s'en accommoder.

²⁷⁵ Je rappelle que tant que le prêt n'est pas remboursé, le montant de chaque redevance est indexé au profil fiscal des foyers présents à la signature de l'emprunt. Pour plus de détails, je renvoie le lecteur au chapitre précédent.

La littérature sur la conception architecturale et la rénovation montre que les bâtiments ne sont jamais figés dans le marbre et peuvent bouger après leur construction²⁷⁶ car les entités matérielles évoluent et peuvent appeler à leur maintenance²⁷⁷. Il en est de même pour les appartements et leurs aménagements. Si la personnalisation a été contraignante, elle ne sera pas insurmontable – au fil de l'appropriation, l'empreinte de l'utilisateur précédent s'effacera au profit de celle du nouveau. Et de la même manière que dans les immeubles anciens, à chaque changement de coopérateur l'expérience se présentera à nouveau. Ainsi, si la fiscalité et la matérialité ne présentent pas d'obstacles insurmontables à la permutation des appartements, cette dernière est plus une affaire de personnes : elle suppose donc des critères d'attribution clairs pour éviter les tensions et les inégalités entre membres.

3.2. Epreuve interne : la répartition des appartements

Dans la partie I de ce chapitre, on a vu la difficulté qu'éprouvaient les membres à se projeter dans l'immeuble sans expérience sensible médiée par la matérialité et sans avoir affaire à un espace qui a une histoire. Avant la visite de l'immeuble en mai 2019 (immeuble presque terminé), les habitants n'ont eu affaire qu'aux prototypes et aux visualisations créées par les architectes. A mi-chemin cependant, le moment de la répartition des appartements a constitué une grande étape d'aide à la projection. Se situant mieux dans la spatialité du projet, l'engagement de certains membres s'en verra bousculé. C'est notamment le cas d'Etienne qui, insatisfait de l'attribution de son lot, remet en cause une règle fixée collectivement : la mixité des appartements des coopérateurs et des locataires sociaux à chaque étage de l'immeuble. Cette règle a été fixée à partir de l'expérience d'un collectif d'habitat coopératif en partenariat avec un bailleur social. Les membres du G4M établissent un lien de causalité entre les difficultés relationnelles de ce collectif avec les locataires sociaux et le fait d'avoir séparé en deux blocs distincts la partie coopérative d'un côté et sociale de l'autre. Selon eux, ce choix de conception n'a pas favorisé les rencontres et les bonnes sociabilités. Pour assurer la qualité du voisinage et parce qu'ils accordent beaucoup d'attention aux spatialités, les membres du G4M souhaitent mettre toutes les chances de leur côté, et ils ne voulaient pas reproduire la même erreur. Ici j'aimerais revenir sur ce conflit interne et sur son arbitrage collectif. Il ne s'agit pas d'adopter une position normative pour trancher ce conflit mais de voir quels outils et moyens se sont donnés les acteurs pour l'arbitrer eux-mêmes, afin d'alimenter la réflexion sur les communs autour des instruments de résolution des conflits, soit le septième principe posé par E. Oström et qui selon elle, est nécessaire à la vitalité des communs²⁷⁸.

Dominique Cardon et Julien Levrel se sont intéressés au cas de Wikipédia²⁷⁹ et au traitement des conflits autour de la qualité des contenus fournis par la plateforme, soit une connaissance élaborée collectivement et en accès public, et qui sous-tend des corrections rapides pour éviter de diffuser des connaissances erronées. Ils montrent que la communauté de participants s'appuie sur un

²⁷⁶ Voir : Strelbel, 2011 qui propose la notion de "bâtiment vivant" (living building) et Yaneva, 2009.

²⁷⁷ Denis & Pontille, 2015

²⁷⁸ Ostrom & Baechler, 2010

²⁷⁹ Cardon & Levrel, 2009

ensemble d'outils qui visent à prévenir les conflits par des pratiques de vigilance distribuées chez chacun des participants et qui servent de support pour assurer le respect des règles et des procédures nécessaires au maintien de la qualité de la connaissance produite, sans passer par l'évaluation des personnes. Lorsque la vigilance échoue (minorité des cas), la coordination des participants est déplacée vers une arène plus centralisée qui vise à produire une décision consensuelle (médiation, sanction, bannissement, etc.) sur la base d'un exercice argumentaire non-violent cadré de manière procédurale. Soit une gouvernance originale pour les auteurs, car elle tend à faire de la vigilance « le vecteur raisonnable de la recherche de consensus ».

Contrairement à Wikipédia, dont le mode de gouvernance par consensus a été élaboré à distance autour d'un commun immatériel et non-rival, le projet du G4M s'appuie sur des méthodes de démocratie directe qui mettent en jeu des personnes physiquement présentes dans les moments décisionnels et qui ont pour vocation d'élaborer un commun matériel et rival sur la base de l'accord commun (consensus visé). Il s'agit ainsi de voir par quels moyens les membres tiennent l'exigence démocratique lorsque la décision est urgente et qu'elle produit du conflit. Pour ce faire, nous allons nous intéresser à deux moments : la découverte des plans et de la répartition des logements proposée par les architectes, et la validation de celle-ci qui a supposé de se saisir d'une procédure extraordinaire pour arbitrer un conflit.

3.2.1. La découverte des plans

Soirée du 24 mai 2016 : plénière post-atelier 3

Les plans sont projetés sur le mur à travers le power point. Les tables ont été disposées en cercle devant l'amphithéâtre du collège Saint Bruno où Gilles travaille. Toutes les têtes sont tournées vers le mur. Anne, la coordinatrice du moment, se lance et applique la règle du consensus adoptée par le groupe : « est-ce que chacun est d'accord avec son lot ? ». Le tour de table commence.

Nadine est hésitante. « Ben, je me retrouve avec un balcon côté rue [face à l'entrée du cimetière]... Peut-être qu'on pourrait demander un décrochement de coursive au sud, du côté de la parcelle attenante ? La vue est plus jolie par là. Sinon, ben... mon lot est au nord... ». Claire rebondit : « tous les appartements sont traversants ». « Oui c'est vrai », répond Nadine qui n'insiste pas.

Vient ensuite le tour d'Etienne. Il souhaite un T3 au troisième étage. Depuis le début de la plénière, il montre des signes de frustrations. « Mon lot est au premier étage. Je préférerais la configuration précédente. J'étais au troisième ». Claire (T4 au dernier étage) lui répond : « Oui, c'est compliqué, tout le monde voudrait être en haut et y'a la question des T4... Avec toutes nos exigences, les archis ont dit qu'ils étaient difficiles à caser. Puis, si on veut sauvegarder le principe de mixité [ne pas séparer les appartements sociaux et coopératifs dans l'espace], on ne peut les mettre qu'en duplex, au dernier étage ». Etienne réfléchit à une alternative : « Ils pourraient peut-être les empiler les uns sur les autres ? ». Les autres membres commencent à montrer des signes d'agacement ; certains soupirent, d'autres lèvent les yeux au ciel. Claire (T4) rétorque : « Non, les archis ont déjà dit que ce n'était pas possible. Avec la colonne électrique, on ne peut pas. Puis esthétiquement c'est sympa. Ça fait comme des petites maisonnettes en haut de l'immeuble ». Etienne insiste : « Oui enfin, il ne faut pas oublier qu'ils mettent les façades en photo sur leur plaquette de comm'... ». De nouveau, tout le monde se regarde et soupire. Anne (T3) essaye de lui montrer le bon côté des choses : « Les archis ont dit que chaque étage était intéressant ». Béatrice (T4) poursuit : « De toute façon à treize ménages, on n'aura

pas tout pile poil. Le changement de Nicole a impliqué de tout revoir [elle a récemment demandé un T3 de 55m² alors qu'elle avait précédemment opté pour un T2 de 50m²]. Chaque changement a des répercussions sur la structure générale du bâti. Je rappelle qu'on est à la troisième configuration là... ». Plusieurs têtes acquiescent, dont celle d'Anne (T3) qui prend la parole : « Tous les apparts ont des points positifs et négatifs. Certains ont une belle vue, d'autres ont l'accès direct au jardin ou bien à la terrasse collective, etc. Et puis les plus ou les moins, ça dépend de chacun ». Malgré son approche en douceur, cela ne prend pas sur Etienne et il clôture son tour de parole avec une pointe d'énervement: « Oui ben moi ça ne me va pas, et en plus je suis au nord ». Un ange passe. Regards gênés. Claire finit par prendre la parole pour rappeler la règle en cas de désaccord : « Si les treize foyers ne sont pas d'accord pour la répartition des lots, il faudra voter ». Béatrice acquiesce et enchaine : « je rappelle qu'on a acté ensemble la mixité des apparts. La séparation coopérateurs/locataires sociaux n'a pas aidé au [collectif d'HP]. C'est important d'en faire une priorité ». La tension monte. Je sens Etienne bouillir à l'intérieur de lui.

« Bon, dit Hélène, qui essaye de temporiser, et toi Brigitte ? ». « Pareil pour moi, je me retrouve au deuxième étage..., dit-elle d'un air dépité. (Les autres ont l'air tout aussi dépité par sa réaction). Mais bon... comme on a acté la mixité des apparts...». Elle ne poursuit pas.

Hélène se tourne vers Linh (T3 rdc) : « et toi Linh ? ». « Pour moi c'est tout bon, répond-elle. Faut voir le prévisionnel ». Vient le tour de Lionel (T4 rdc) : « pour Marie et moi, c'est ok, dit-il ». « Ok, dit Anne. Pour moi aussi ».

Elle regarde son ordinateur un moment. « Qu'en est-il des absents ? Les plans ne nous ont été envoyés que ce matin... Est-ce qu'on a pu joindre tout le monde ? » A Claire de rebondir, sarcastique : « Pratique pour s'organiser ! ». « Oui..., répond Hélène. A part Solène et Pierig, qui se sont connectés au Gmail, je n'ai pas eu les réponses de tout le monde. Quelqu'un a eu Nicole ? (Personne ne répond). Claire, t'as eu Joanne ? ». Claire vérifie son téléphone posé sur la table. « Ah, elle m'a rappelée. Je reviens ». Elle sort de la pièce. Anne reprend : « et toi Béatrice ? C'est ok pour vous ? ». Béatrice se lève : « Je dois voir un truc avec Paul. Attends. Je l'appelle et je te dis juste après ». Elle prend son téléphone et sort appeler son compagnon. Hélène pensive, inspecte la salle à moitié vide, puis elle finit par dire : « Si on n'arrive pas à joindre tout le monde, je propose qu'on passe au prochain sujet (les autres acquiescent). Voyons ce qu'on a dans l'ordre du jour... (Elle inspecte son ordinateur) Humm... l'emplacement et les usages des communs. OK. (Claire revient.) Alors ?, demande-t-elle. « Elle m'a laissée un message mais je n'arrive pas à la rappeler. Je crois que c'est bon mais dans le doute, je préférerais ne pas m'engager », dit-elle.

A cette plénière, le collectif est loin d'être au complet. Les plans ont été envoyés par la MOE dans la matinée et le collectif est désarçonné. Certains n'avaient pas prévu de venir à la plénière et ils ont donné leur pouvoir à quelqu'un d'autre sans savoir qu'il engagerait la répartition des appartements. Tout le monde n'a pas pu prendre connaissance des plans (ex. Nicole). Des couples se sont arrangés mais les personnes seules comme Joanne, n'ont pas réussi à se libérer. La routine des plénières est bousculée. Il est impossible d'acter une décision car seule la moitié du collectif pourrait s'exprimer. A ce titre, trois personnes font part de leur insatisfaction : Nadine, Etienne et Brigitte. Nadine a des réserves (son balcon donne sur le cimetière) mais à l'inverse d'Etienne, elle cherche à s'arranger sans remettre en cause la répartition des appartements. Etienne insiste plus que Brigitte, et il demande d'abord qu'une alternative soit trouvée par les architectes. On est à la troisième configuration et les autres sont déjà fatigués par les aléas du processus de conception. Ils lui répondent

en avançant des arguments techniques (la colonne électrique) et esthétiques (maisonnettes). Etienne invoque alors la mauvaise foi des architectes (alternative possible selon lui) et leur opportunisme (professionnalisation par l'exemplarité). Mais à nouveau les autres résistent et au fil des interventions les valeurs du projet s'affirment : la mixité des appartements est invoquée plusieurs fois, le nécessaire équilibre entre aspirations individuelles et aspirations collectives apparaît dans la célèbre expression « on ne peut pas tout avoir » et les membres prient Etienne de prendre la mesure des conséquences d'une telle demande sur le collectif engagé (partenaires compris) – le temps, le travail sont invoqués, ainsi que le risque que ce soit quelqu'un d'autre qui se retrouve à sa place. Et c'est tout là le problème selon Etienne : pourquoi Etienne et Brigitte se contenteraient d'un appartement qui ne leur sied pas, et pas les autres ?

Dans l'ethnographie ci-dessus, on sent des tensions de toutes parts mais aussi de l'impatience. Si l'immeuble bouge tout au long de son existence et qu'il y aura bien d'autres plans après cette plénière, celui-ci est tout de même très important pour un projet qui repose sur la participation des habitants. Non seulement ce plan détermine la structure des appartements mais il esquisse aussi dans ses grandes lignes la configuration du voisinage à l'emménagement. Par exemple, les architectes avaient promis que tous les appartements seraient traversants (est-ouest). Là, l'habitant sait enfin si la vue du salon va donner sur le cimetière (la plupart) ou bien sur le jardin, si le soleil arrosera la cuisine (la majorité des appartements) ou bien le salon et de quel côté seront les chambres. L'habitant sait qui seront ses voisins proches – à côté, au-dessus, en dessous – et ceux des autres, ceux qu'il croisera le plus souvent, et ainsi de suite. Déjà, la personnalisation avait épaissi les affects des habitants pour leur appartement, mais avec ces plans, le voisinage devient plus concret et les sociabilités se précisent. Malgré l'urgence, les conditions de prise de décision n'étant pas optimales (absences, réserves, etc.), les membres décident de reporter la décision à la réunion suivante, quitte à perdre un peu de temps pour permettre aux architectes de poursuivre le travail de conception.

3.2.2. Arbitrer les conflits : de la démocratie à la justice

Lors de la seconde réunion, deux personnes remettent en question la répartition du droit d'usage des logements parce qu'elles ne souhaitent pas être au premier étage mais plus haut dans l'immeuble. Le collectif cherchant à prendre des décisions à l'unanimité, il se retrouve dans l'obligation d'arbitrer le problème avec une procédure extraordinaire.

Suite au conflit avec Michèle l'année précédente (2015) qui a été vécu comme violent, les membres du groupe de travail Vie de Groupe ont engagé une réflexion pour appréhender les situations conflictuelles et ils ont cherché à formaliser une procédure pour assurer l'arbitrage non-violent des conflits dans les décisions collectives et la recherche d'accord commun, car peu importe qu'il y ait litige ou pas, la modalité de décision ne change pas, elle vise l'accord commun.

Suite à la déception exprimée par Brigitte et Etienne, un premier tour de parole est lancé pour offrir à chacun la possibilité de s'exprimer sur le problème²⁸⁰.

²⁸⁰ Cette description est issue d'un entretien passé avec deux membres qui m'ont restituée la procédure. Contrairement à la situation précédente, je n'étais pas présente à la deuxième réunion.

Tout le monde est assis en cercle. Chacun doit être dans l'écoute, parler au « je », ne pas être dans le jugement et ne pas couper la parole. Le premier tour vise le consensus, à savoir : « tout le monde dit oui ».

Pour Etienne, le système de répartition des appartements « n'est pas juste ». Par-là, il entend l'idée que les « anciens » du G4M (membres de longue date) ont demandé un T4 en hauteur et qu'ils l'ont obtenu, alors que les autres arrivés plus tard comme lui, se retrouvent avec un lot qui ne correspond pas tout à fait à leurs critères. Il exprime qu'il ne valide pas la répartition des lots et soumet l'idée de faire une petite entorse à la règle de mixité des appartements entre locataires sociaux et coopérateurs pour changer son emplacement sans avoir à changer la configuration et embêter les plus satisfaits. Face à cette demande, les autres membres insistent sur la règle de mixité. Quand leur tour arrive, certains répondent que « la règle de mixité est juste » et qu'elle a *justement* été créée pour éviter les effets de ségrégation dans l'immeuble entre locataires sociaux et coopérateurs. Si Etienne et Brigitte (tous deux au 1^{er} étage) changeaient d'appartement avec deux locataires sociaux, il n'y aurait plus de coopérateur au premier étage et la règle de mixité serait entravée. Quant à la répartition des appartements entre coopérateurs, ils disent qu'elle n'a pas été orientée par le groupe mais par les contraintes, notamment la difficulté pour les architectes d'insérer tous les T4.

Comme Etienne et Brigitte n'ont pas dit « oui », un deuxième tour de parole est lancé. Cette fois, il vise le consentement, à savoir : « personne ne dit non ». Cette procédure permet d'éclaircir les « oui mais » et de proposer des solutions. Lorsqu'arrive le tour de Brigitte, elle exprime sa déception mais fait part qu'elle est néanmoins d'accord avec la règle de mixité, et qu'elle valide la répartition. Etienne, de son côté, dit entendre la règle de mixité, mais qu'il souhaite reconfigurer la distribution des logements coopératifs. On lui dit alors que la structure du bâti et la répartition ne fixent pas tout et qu'il pourra échanger plus tard, notamment avec Annabelle, qui a demandé un grand T2 et qui est dans la même tranche fiscale que lui. Mais Etienne ne l'entend pas de cette oreille. Car au fond, c'est la sensation d'inégalité entre « anciens » et membres arrivés en cours de route qui est le cœur du problème pour lui. Il dit « non ».

Les autres lui disent que d'autres personnes sont insatisfaites et que c'est le jeu car les architectes ne pouvaient satisfaire tout le monde, notamment le fait que beaucoup de foyers aspiraient à être en hauteur. En quoi sa demande serait-elle plus légitime que celle de quelqu'un d'autre ? Le groupe lui soumet la question suivante : « à quel titre demandes-tu la redistribution ? ». Etienne ne trouve « aucun principe de justice à défendre ».

Sur la base des échanges des deux premiers tours, le vote est lancé. Pour que le vote soit validé par le collectif, il est admis qu'il doit remporter la majorité au deux tiers : il s'avère que douze foyers votent pour la répartition sauf Etienne. La validation de la répartition est donc actée.

Pour prendre des décisions collectives, les membres du G4M ont formalisé une procédure qui produit un débat fortement cadré pour s'assurer que chaque personne soit considérée : sa parole, sa capacité à trouver des solutions et à juger d'une situation qui engage tout le monde. Pour ce faire, ils ont misé sur la démocratie directe à découvert et ils ont prévu trois temps qui correspondent à trois modalités décisionnelles qui visent l'accord commun : d'abord le consensus (tout le monde dit oui), ensuite si cela ne fonctionne pas, le consentement (personne ne dit non) et si le litige se prolonge, le vote à la majorité à deux tiers. Ainsi, plus le collectif avance dans chacune des trois procédures, plus il s'éloigne de l'unanimité, et plus il nourrit le débat et les propositions pour la rétablir. Tandis que les deux premières modalités sont couramment utilisées, la troisième est exceptionnelle. Depuis le conflit avec Michèle qui a donné lieu à cette modalité, elle n'avait encore jamais été utilisée (période d'un an environ).

Avant le vote, la procédure suppose que les personnes en désaccord soit capables d'énoncer clairement le problème et de défendre un principe de justice devant les autres pour activer l'effort collectif. Ici, les membres ont ajouté à la méthode démocratique, une méthode juridique qui permet à chacun de faire valoir qu'il est victime d'une inégalité. Ils admettent ainsi que si la méthode démocratique permet de considérer toutes les personnes engagées par une décision et de garantir l'accord commun, elle ne permet pas forcément de garantir l'égalité des participants – l'accord commun peut être trouvé sans considérer les minorités.

Si la justice vient compléter la méthode démocratique en cas de dissensus et que la description de la procédure montre que plus on s'avance dans le débat, plus les membres retournent aux valeurs fondatrices, ce moment ne doit pas être réduit à un débat idéologique hors-sol. C'est pourquoi, toute personne clamant l'inégalité, doit être en mesure de la prouver empiriquement. Ici, Etienne n'est pas en mesure de restituer les opérations par lesquelles les « anciens » auraient pu imposer leurs intérêts au détriment des autres. Et le collectif ne souhaite pas ouvrir la porte à d'autres membres vers la possibilité de faire valoir leurs intérêts personnels à chaque répartition proposée par les architectes, c'est pourquoi il tranche en faveur de la répartition à raison de douze foyers sur treize, y compris les foyers qui ont dû faire des compromis. Suite à cette décision, Etienne qui avouait lui-même ne pas entretenir de bonnes relations avec ses futurs voisins et parce qu'il attachait beaucoup d'importance aux critères posés pour son logement, décide finalement de ne pas s'en remettre à la possibilité de reprendre un autre logement en cas de départ et de quitter définitivement le projet. Ici, on comprend que le logement n'est pas la seule modalité du choix de départ mais que la composition du voisinage et les relations qu'on entretient avec ceux qui le composent jouent aussi.

Cet exemple montre que peu importe la situation (urgence ou non), le G4M cherche à s'assurer à travers une procédure très cadrée, que chaque personne participe et soit prise en considération dans la décision collective pour tendre vers un accord commun. L'accord commun ne garantissant pas toujours l'égalité, en cas de dissensus, la méthode démocratique est soutenue par un exercice de justice qui favorise l'expression d'une inégalité et qui nécessite de la prouver empiriquement pour être reconnue par les autres et activer l'effort collectif.

Dès lors, trois choses paraissent importantes pour la personne qui fait valoir une inégalité. Premièrement elle doit se saisir de la procédure de justice. Cette saisie n'est pas toujours aisée et il a pu arriver ultérieurement que des personnes ne le fassent pas (une fois selon mes observations). Deuxièmement, avant de s'en saisir, la personne doit être bien armée pour offrir des preuves aux autres, chose qui peut être difficile lorsque la situation est complexe (comme c'est le cas du processus de conception architecturale) et que la décision est urgente. Troisièmement, et c'est peut-être là un problème que l'on peut entrevoir dans cette procédure, elle doit se confronter à des juges, qui sont au même titre qu'elle, parties prenantes de la décision engagée.

La procédure est différente de la justice traditionnelle puisqu'elle n'est pas anticipée. La décision est à l'ordre du jour, mais il est difficile de prévoir en amont si la procédure de justice adviendra – elle advient dans le cours de la décision – et qu'il est difficile pour les collectifs de trouver rapidement un juge ou un médiateur extérieur à chaque partie prenante. Dans la justice traditionnelle, lorsque le verdict est urgent, la décision reste temporaire, et se traduit par la possibilité de faire appel. Dans le cas de la répartition des appartements, la rétroaction de la décision n'était pas envisageable dans la mesure où la décision fixait la configuration du bâti et qu'elle aurait rendu caduque tout travail ultérieur des architectes.

Toutefois, ici, il est important de rappeler le montage du G4M : il a été construit autour de la propriété collective et du droit d'usage. Aucune personne ne peut aliéner le logement au détriment des autres. Dès lors, si le bâti est figé dans le marbre, le voisinage ne l'est pas. Des arrangements peuvent arriver ultérieurement, des départs peuvent survenir (ce qui arrive effectivement un an plus tard lorsqu'Annabelle quitte le collectif et libère son T2 avant l'emménagement dans les lieux). Bien sûr, le pari du départ d'Annabelle était très incertain, mais on peut faire l'hypothèse que si l'état des relations d'Etienne avec le reste du collectif avaient été meilleures, l'incertitude aurait eu plus de chance d'être contenue. Aussi, lorsqu'une personne fait un effort individuel au nom du collectif, on peut imaginer que celle-ci puisse être prioritaire en cas de départ. Cela supposerait d'instaurer collectivement une forme de report dans le temps de la rétribution de la contribution de la personne.

*

Dans cette partie, nous nous sommes intéressés à la participation des membres du collectif et à la manière dont la conception architecturale les met à l'épreuve en interne. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés à l'épreuve de personnalisation des appartements, soit un souci qui se traduit différemment selon les architectes et les habitants.

Pour les architectes, la reconnaissance des habitants dans la conception se traduit par un souci d'être au plus proche de leurs usages et de leur offrir la possibilité d'y mettre leur empreinte avant même de s'installer. Pour les habitants, la troisième voie suppose aussi de faire-avec les individualités pour qu'elles puissent pleinement s'exprimer dans l'intimité mais de tenir aussi l'équilibre du commun, au risque de tomber dans l'individualisme et/ou de perdre la balance budgétaire du projet. Déjà cet équilibrage est difficile, mais la méthode des architectes vient encore plus le perturber. En effet, la personnalisation des appartements offrant des possibilités variées, elle a court le risque d'amener les habitants au *rêve* (hors-sol) et de leur faire perdre le *projet*. Cette idée nous ramène au principe de coopération et à l'idée de co-construction des méthodes qui visiblement n'ont pas été assez pris au sérieux par les partenaires ; même s'ils ont cherché à inclure les habitants, ils ont eu tendance à penser le format des ateliers sans eux.

Aussi, la personnalisation des appartements a tendance à renforcer le lien entre les appartements et les foyers (cf. montage du projet par prêts indexés sur la fiscalité des foyers). Il n'est donc pas surprenant que les habitants aient cristallisés beaucoup d'attentes et qu'il y ait eu des déceptions au moment de la répartition des appartements, voire que les valeurs soient rediscutées. Dès lors, les collectifs doivent formaliser des outils fiables et efficaces pour éviter de se fragmenter et tenir le rythme imposé par la conception architecturale. Ici, il est intéressant de noter que la procédure démocratique s'inscrit dans la logique du composition du faire-avec, dans la mesure où il s'agit autant que possible de trouver un accord commun depuis une diversité de points de vue.

Conclusion

Dans ce chapitre nous nous sommes intéressés à l'épreuve du bâti. Il s'agissait de comprendre ce que l'introduction des collectifs habitants change à la conception architecturale et d'appréhender la configuration matérielle du commun dans l'infrastructure et les espaces de vie. Pour tenir dans l'analyse l'histoire du processus balbutiant de la conception, l'intégration et la participation de l'habitant auprès de ses partenaires, et ses modes d'organisation internes, nous avons mobilisé la notion de cheminement du projet architectural. Cette notion nous a permis de rentrer dans le détail de la participation des habitants et de suivre l'architecture peu importe qu'elle soit un succès ou un échec.

Le cheminement du projet architectural révèle que l'introduction des habitants suppose pour les parties prenantes de s'engager dans le faire-avec pour composer avec les attentes de chacun tout en garantissant la concrétisation du projet global. A ce titre, il est intéressant que les membres du G4M parlent de « compromis architectural » pour qualifier le bâti²⁸¹.

La coopération dans le cadre de ce projet, passe par du soutien dans le partenariat public-commun et de la bonne communication, mais aussi un changement de méthodes et de posture notamment de la part des architectes.

Pour ce qui concerne la bonne communication. Les habitants étant peu habitués à la conception architecturale, ils ont besoin d'être guidés, notamment sur la règlementation, au risque que la confiance ne s'étiolle entre les partenaires, que la participation habitante soit parfois vaine et que les quiproquos augmentent les tensions. Aussi, la bonne communication suppose de considérer le timing des collectifs d'habitants, au risque que les informations importantes transmises à la dernière minute ne perturbent leurs modes d'organisation en interne.

Du point de vue du soutien, on peut noter ici l'importance du bailleur social notamment dans les aspects budgétaires puisqu'il a pris le risque à la fois pour les habitants (VEFA) et pour les collectivités (mission d'intérêt public). Si son soutien adossé à celui des collectivités conforte l'idée mise en avant par Karin Bradley sur le rôle important des politiques publiques dans l'émergence des communs spatiaux urbains²⁸², il faut mentionner sa position difficile qui, sur certains points de négociation l'a amené à sortir du faire-avec et à imposer certains choix aux habitants. Du côté des habitants, le soutien peut se comprendre par cet attachement à la mixité sociale, qui se traduit matériellement par un mélange des logements sociaux et coopératifs à chaque étage de l'immeuble et la volonté de leur ouvrir le droit d'usage des espaces communs, et par le projet d'ouverture sur le quartier. Du côté des collectivités, on peut noter la capacité à agir au bon moment pour rassembler les partenaires engagés et assurer les habitants d'un effort de tous (cf. réunion avec le bailleur et la banque).

Du point de vue des méthodes et des postures qui concernent surtout les architectes, on peut noter des tensions importantes qui révèlent deux difficultés majeures : celle de penser des collectifs et de trouver la bonne posture pédagogique pour favoriser leur pleine participation. Pour ce qui est des méthodes, au regard des éléments que nous avons vu, il est possible d'affirmer que l'individualisation ne s'avère pas une bonne méthode. Par exemple, la personnalisation trop poussée fragilise les collectifs car elle vient perturber leurs équilibres en interne et leur budget financier. Par ailleurs, les

²⁸¹ Source : site internet du G4M.

²⁸² Bradley, 2015

habitants étant des collectifs, leurs compétences sont variées et les incertitudes des architectes autour de celles-ci ont tendance à occulter leurs savoirs sur les fonctionnements collectifs, soit une dimension importante pour s'engager dans le faire-avec et dont les partenaires peuvent se nourrir. Pour ce qui concerne la posture, il semble que le surplomb fasse moins ses preuves que l'accompagnement et que les habitants ont besoin d'expériences sensibles plus nombreuses pour appréhender le bâti en devenir et la sensation de contribuer auprès des partenaires. Ici, il s'agit moins de tendre vers l'égalité dans les tâches de conception (elle serait impossible) que vers l'horizontalité des rapports pour que chaque partenaire puisse découvrir, apprendre des savoirs de chacun tout en apportant une pierre à l'édifice.

Cheminer avec le projet du bâti, nous a permis de suivre le bâti gagner en existence. Ainsi, même si le projet avait échoué, nous en aurions gardé des traces. Pas des prototypes, mais des attentes, des usages en cours de définition, des discussions et des controverses inachevées, différentes tentatives d'équilibrages, la participation aussi. Quel est donc le type d'architecture que ce cheminement collectif a produit ?



Somme toute, de l'extérieur, un immeuble qui paraît banal. Un peu décevant pourraient dire certains membres qui rêvaient de façades en bois. Un détail pourrait en dire d'autres comparé à tout ce qu'ils ont gagné. A l'extérieur, un jardin. Une denrée rare à la Croix-Rousse. Des coursives également, stimulant les rencontres et les sociabilités, et rappelant l'architecture ouvrière qui a marqué l'histoire du quartier. A l'intérieur, des appartements personnalisés dans la limite du budget, pour une bonne partie avec vue sur l'entrée du cimetière, et un peu plus petits que ce que chacun aurait souhaité. Une petitesse (raisonnable) compensée par la présence d'une chambre partagée, d'un bureau collectif, d'une salle commune, d'une terrasse collective avec une belle vue et une buanderie collective avec machine à laver et sèche-linge. Entre les appartements et les communs, les classiques entités garantes de leur frontière (isolation, portes, fenêtres qui ne donnent que sur la cuisine, etc.), un règlement intérieur, rédigé collectivement, des droits et des obligations, qui peuvent évoluer et se parfaire en même temps que le collectif s'éprouve et cherche à s'ouvrir vers le quartier.

Ainsi, avec l'habitat participatif, ce qu'il y a de nouveau c'est cette préoccupation pour le commun, qui ici se traduit spatialement, dans cette articulation entre individu(alisme) et collectif (communautarisme). Car pour faire de l'habitat un commun, il ne s'agit pas d'en produire spatialement partout. Déjà parce que, selon les membres, ce ne serait pas vivable, mais aussi parce que le cheminement du projet nous montre que d'un point de vue réglementaire et budgétaire, c'est très compliqué (ex. enveloppes budgétaires segmentées, bâti comme la somme de ses parties). A ce titre l'exemple de la personnalisation des appartements montre que produire du commun, c'est aussi apprendre à faire des concessions sur son logement pour qu'elles produisent quelque chose de collectif ailleurs et ainsi à l'appréhender dans un ensemble plus vaste.

PARTIE II

Une Autre Destination et le modèle du compagnonnage



Préambule

« Parce que la course permanente à la croissance économique apporte des dégâts et des dommages à notre environnement qui seront bientôt irréversibles... La nature et la vie sur cette planète sont actuellement menacées. Il est donc urgent, de développer à notre échelle des alternatives globales. La chasse aux profits à court terme et le gaspillage ont déjà fait beaucoup trop de dégâts »²⁸³.

Une Autre Destination (1AD), c'est une quête vers l'autonomie communautaire et « l'accueil du vivant » qui débute au festival Emmaüs en 2011 avec la rencontre de trois jeunes trentenaires : Baptiste et Lucie (couple), et Pierre. A cette époque, cette communauté Emmaüs²⁸⁴ constituait une étape dans l'exploration des alternatives collectives de Lucie et Baptiste, tandis que pour Pierre elle constituait son quotidien (habitant et coordinateur jeunesse).

Il y a de ces moments où tout semble possible – le Festival Emmaüs qui regroupait artistes, mélomanes, alternatifs, curieux venus de tous horizons, parfois lointains, en constitue un – et les trois jeunes gens se sont mis à imaginer un nouveau projet de vie collective sur la base de ce qui existait déjà. Dans la rencontre, un croisement important s'opère et un lieu de vie est défini : l'agro-écologie de Pierre Rabhi rencontre l'accueil inconditionnel de l'abbé Pierre (aux côtés d'autres inspirations plus mineures telles que le zapatisme au Mexique ou Longo maï en Europe), et l'Ardèche dans lequel vit le premier est ciblée pour bâtir une « utopie en actes » qui permette aux personnes de « retrouver leur dignité humaine » et qui tourne le dos au capitalisme, pensé comme destructeur, et à l'Etat, pensé comme à la botte de ce dernier²⁸⁵.

Les observations et les expériences de chacun leur permettent d'identifier plusieurs lacunes dans les communautés. De manière générale, ils ont repéré deux problèmes. Les communautés ont tendance à faire primer le collectif sur l'intimité de chacun, empiétant sur la vie privée des habitants. Par ailleurs, elles sont souvent marquées par le paternalisme et cristallisées autour d'un leader emblématique. Les trois fondateurs souhaitaient trouver un modèle de vie collective qui tiennent compte des individualités et qui se défasse des hiérarchies et de l'autoritarisme.

Pour ce qui concerne leurs deux modèles d'inspiration, tandis que les initiatives se réclamant des préceptes de Pierre Rabhi ont tendance – de par leur mode de financement basé sur la mutualisation des capitaux – à exclure les personnes sans capacité économique, les communautés Emmaüs ne sont qu'au début de leurs réflexions sur l'écologie et de l'impact des activités humaines sur l'environnement. Il s'agissait donc de croiser ces deux modèles pour pallier les déficiences de chacun : la notion d'accueil inconditionnel ouvrait vers la possibilité d'inclure toutes les personnes vulnérables et marginalisées sans leur demander d'apporter un capital économique ; l'agro-écologie ouvrait vers la possibilité de penser une communauté de vie dans un rapport harmonieux avec la nature.

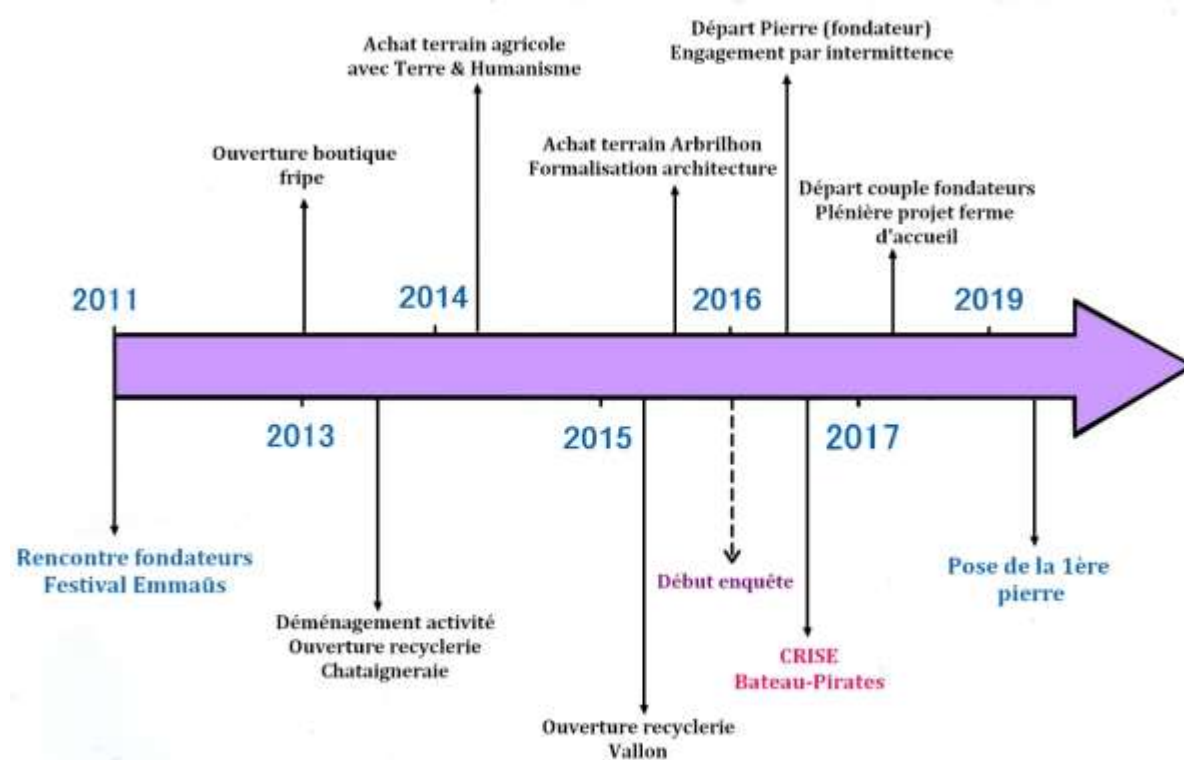
« Je n'ai rien à t'offrir mais tu peux m'aider à aider les autres »

²⁸³ Site internet d'1AD consulté en 2015.

²⁸⁴ Par respect pour les acteurs, cette communauté restera anonyme tout au long de ce travail.

²⁸⁵ Soit une conception très présente dans le mouvement zapatiste.

Ces mots de l'abbé Pierre résonnent fortement chez les fondateurs car ils expriment deux inventions majeures de l'expérience Emmaüs : l'autonomie financière des communautés *via* le recyclage des déchets, et un modèle de *care* qui se passe des blouses blanches, où tout le monde accompagne les autres en même temps qu'il est accompagné. Dès lors, quand on est accueilli à Emmaüs, on bénéficie de la solution tout en y participant. C'est le modèle du compagnonnage : en échange de la participation du compagnon à la bonne vie de la communauté (apport travail), il bénéficie d'un logement, d'un pécule et de soins (protections sociales).



Chronologie générale du projet

Partant de cette base, en 2013, les fondateurs ouvrent une petite boutique de fripes au village de la Gaité où ils pratiquent l'accueil pour s'entourer de personnes qui les aident à monter le projet, en même temps que ces personnes se reconstruisent grâce à l'activité.

Six mois plus tard, le collectif quitte la boutique pour louer un terrain vague et ouvrir une recyclerie beaucoup plus grande au village de la Chataigneraie. Les membres créent des espaces de vente et installent des jardins pour pratiquer l'agro-écologie. Cinq emplois à temps partiel en CDI sont créés.

En 2014, l'association se lie à un maraîcher de l'association Terre et Humanisme créée par P. Rabhi et achète avec lui un terrain à dix kilomètres au sud de la Chataigneraie pour pratiquer le maraîchage en agro-écologie.

En juin 2015, à vingt kilomètres au nord de la Chataigneraie, ils louent une ancienne imprimerie et ouvrent une seconde recyclerie : Vallon. Le couple de fondateurs quitte le quotidien des recycleries et prospecte pour trouver un terrain afin d'implanter une ferme d'accueil (ou oasis Emmaüs).

Dans la foulée, toujours en 2015, un terrain est trouvé à Arbrilhon à dix-sept kilomètres de la recyclerie de Vallon (25min en voiture) et à trente-cinq kilomètres de celle de la Chataigneraie (40min). L'achat du terrain est financé par des prêts solidaires contractés auprès de trente-six particuliers (pour la majorité, ils sont connus dans leurs réseaux) et des dons.

Fin 2015, le projet architectural de la ferme d'accueil est mené par le couple de fondateurs, en association avec deux architectes. La maîtrise d'ouvrage est endossée par 1AD et un chantier participatif séquencé sur une longue période est envisagé par les fondateurs.

Début 2016, je commence mes immersions au sein d'1AD. A cette époque, le collectif regroupe une dizaine de membres permanents (certains salariés à temps partiel, d'autres défrayés) et une dizaine de membres ponctuels, et il commence à engager une réflexion sur l'adoption du statut juridique des communautés Emmaüs pour encadrer le compagnonnage, monter le projet d'habitat en propriété collective et sortir l'activité du Code du travail et du salariat.

En avril 2016, Pierre, l'un des fondateurs, quitte le projet. Il revient régulièrement mais son engagement est très intermittent et sa légitimité affaiblie.

En juillet 2016, une crise majeure impacte le collectif. Cinq personnes sont expulsées après avoir tenté de s'approprier la recyclerie de la Chataigneraie. Suite à cet événement le collectif se reconstruit tant bien que mal.

Fin 2017, le couple de fondateurs quitte le projet. Une plénière est organisée pour questionner l'avenir du projet d'habitat mais le collectif décide de poursuivre le portage du projet.

En 2019 est posée la première pierre de la ferme d'accueil.

Chapitre 5

Par l'architecture, réassocier le vivant et habiter les milieux

Introduction

Le projet d'Une Autre Destination (1AD) en Ardèche se veut total. Pour accueillir les plus fragiles et sécuriser leur existence, les fondateurs ont construit le projet sur trois piliers : l'activité, le logement et l'alimentation. Dans l'optique du modèle du compagnonnage inspiré par Emmaüs, ils visaient à ce que les personnes accueillies en recyclerie puissent bénéficier d'un hébergement (et d'un pécule) en échange de leur travail. Ils cherchaient même à pousser le modèle plus loin en approfondissant les explorations autour de l'écologie. Inspirés par « l'autre Pierre » – Pierre Rabhi – et le réseau des Colibris, ils voulaient créer une « Oasis de vie » ou bien « une ferme d'accueil » (en fonction des moments, ils mobilisent l'un ou l'autre terme). Ils voulaient des maisons en lien avec la terre et que leurs activités soient respectueuses du « vivant », de tous ces êtres aux côtés desquelles vivent les humains, du caillou aux plantes, en passant par les vers de terre. Ils voulaient être reliés à la terre. « Faire joue-joue » diraient les « vrais » ardéchois embêtés par les alters. En faire « un endroit de tests », un endroit pédagogique et créatif pour « pouvoir se poser sereinement et se reconstruire » répondrait l'un des fondateurs. Ils voulaient faire écologique et pas cher, en s'inspirant des maisons de la communauté Emmaüs d'où venait Pierre, l'un des fondateurs. Ils voulaient se bricoler des maisons « auto-construites » et « recyclées » avec les récupérations des recycleries.

Fin 2015, alors que l'association a presque trois ans d'ancienneté et que l'activité de valorisation des déchets se porte bien (deux recycleries), Lucie et Baptiste décident de se dégager des recycleries pour prospecter afin de trouver un terrain d'implantation. Le terrain est trouvé assez rapidement auprès d'un propriétaire du coin, non loin de la recyclerie de Vallon. Il est idéal pour les activités qu'ils ont en tête et un compromis de vente est signé sous réserve de la validation du permis de construire.

Baptiste et Lucie se rapprochent alors de plusieurs cabinets d'architectes. Leur choix se porte sur les architectes qui comprennent le mieux leur « vision » et qui n'ont pas peur de « faire écolo » malgré les dénivelés du terrain et toutes les activités à y faire entrer : entre autres des logements, des espaces collectifs, des activités agricoles et de recyclage des eaux. Le cabinet est petit (trois associées) et les

architectes sont très enthousiasmées par le projet. Les fondateurs souhaitent « se faire plaisir » sur l'infrastructure et ils n'hésitent pas à sortir 15 000€ pour bénéficier de leurs services. Ils choisissent l'association d'1AD pour endosser la maîtrise d'ouvrage, et de se donner la vie pour la construction du lieu de vie²⁸⁶.

Entretiens du 9-02-17

Architecte : On a dû sortir le projet en deux mois seulement. Ce qui est très rapide sur ce type de projet.

Alexis : Le problème fondamental, ça commence le 15 octobre je crois. Ils trouvent le terrain à l'été 2015, si mes souvenirs sont exacts et ça commence vers le 15 octobre et on nous dit : ben... vous avez deux mois.

L'urgence posée et l'enthousiasme cristallisé autour du terrain qu'ils ont trouvé, les fondateurs décident que Baptiste et Lucie se posent en représentants du collectif pour assurer le travail avec les architectes, pendant que l'équipe s'attèle en recycleries sous l'œil bienveillant de Pierre.

Emilie : Comment vous vous êtes organisés d'un point de vue pratico-pratique ?

Architecte : Alors on voyait uniquement Lucie et Baptiste qui eux retranscrivaient le projet mais voilà, c'est uniquement les personnes qu'on avait en face de nous. On avançait semaine par semaine. On se voyait toutes les semaines. Eux réagissaient assez rapidement pour dire ce qui allait et ce qui allait pas. (...) ils ont été très réactifs. C'est assez rare. Ils savaient qu'il y avait peu de temps, que c'était urgent et ils réagissaient super vite. Parce que parfois, y'a des maitres d'ouvrages qui ne savent pas toujours ce qu'ils veulent ».

Baptiste et Lucie font les allers-retours entre l'équipe des recycleries et les architectes. Ils ouvrent un comité aux compagnons. Alexis est apparemment le seul à l'investir. Sur le moment, cela ne dérange personne, la crise collective n'a pas encore pointé le bout de son nez. Les compagnons font confiance aux fondateurs et ils savent que Lucie et Baptiste feront les bons choix.

L'efficacité du duo fondateurs-architectes est remarquable. Le permis de construire peut être déposé dans les temps et l'achat du terrain est formalisé grâce aux prêts solidaires (155 000€) et aux dons (35 000€) de particuliers.

*

Dans la littérature scientifique, il est d'usage de distinguer l'habitat participatif de la prescription architecturale, dans le sens où l'habitat repose sur des personnes présentes pendant la phase de conception²⁸⁷. Dans l'introduction de ce travail, j'ai proposé de distinguer la participation volontaire (impulsion citoyenne) du *faire-participer* (appel à projet adressé aux habitants). Ici, il semblerait qu'on ait affaire à une forme de participation tout à fait particulière d'impulsion volontaire, et où ce sont les habitants eux-mêmes qui prescrivent un lieu de vie pour d'autres habitants. Habitants potentiels devrais-je dire car les fondateurs d'1AD sont animés par une forme d'altérité héritée de

²⁸⁶ Soit une idée qui ne tiendra pas l'épreuve de l'accueil comme nous le verrons plus loin.

²⁸⁷ Charvolin, 2016

l'abbé Pierre, qui prend les allures de la bienfaisance à l'égard des plus fragiles pour leur venir en aide et améliorer leurs conditions de vie. Partant de ces considérations, une première énigme doit être posée : comment qualifier cette participation ? En quoi ce n'est ni la participation que l'on observe au G4M ni la prescription classique où l'habitant est imaginé par les concepteurs ? Si l'infrastructure de vie ne repose pas sur des personnes, alors sur quoi est-elle fondée ?

Cette question croise inévitablement une autre question propre à la manière dont les fondateurs ont pensé leur projet et qui rejoint notre exploration du *faire-avec*. Le faire-avec est tout autant un moyen de porter les projets d'habitats qu'un rapport non-violent au monde qui met en son cœur une logique de composition.

Les fondateurs d'1AD, très inspirés par Pierre Rabhi et pour certains formés aux pratiques de l'agro-écologie, voulaient que le projet s'insère harmonieusement en Ardèche, que l'architecture respecte les entités en place sur le terrain d'implantation et qu'elle soit durable. Le projet a sa propre écologie (pour rappel : une activité, un toit, une alimentation saine) et pour la mettre en place sa géographie a pris des allures rhizomiques : deux recycleries, des terres agricoles, un lieu de vie, etc. éparpillés dans un périmètre d'une cinquantaine de kilomètres. Le lieu de vie constitue une étape importante dans ce déploiement car il vient se brancher sur les recycleries pour établir une relation de solidarité : ces dernières offrent les conditions matérielles d'existence au lieu de vie, et en échange, le lieu de vie prend en charge l'hébergement des compagnons et leur alimentation. Dès lors, une seconde question doit être posée : comment par le biais de l'architecture, organiser l'ensemble de ces activités, humaines (projet multiple, voisins) et non-humaines (entités présentes sur le milieu d'implantation desquelles les fondateurs sont soucieux) ? Dans la perspective d'une cohabitation durable, comment créer des relations de solidarité entre toutes ces composantes, tenant compte de leurs modes d'existences propres et de leur potentielle fragilité ? Autrement dit, comment penser le commun à l'échelle d'un habitat et considérant l'interdépendance « du vivant » ?

Jusqu'ici, nous avons vu que le commun n'est pas appréhendé par les acteurs comme un principe suprême qui organise la vie collective tel que défini par Dardot et Laval²⁸⁸, mais qu'il se forge dans l'exploration même du projet à travers un ensemble de pratiques situées dans des lieux. Ce chapitre est l'occasion d'affiner cette perspective et de revenir sur une autre critique adressée à la théorie des communs : son anthropocentrisme.

Depuis Elinor Oström²⁸⁹, les théorisations du commun sont axées sur l'organisation des humains autour d'une ressource (naturelle, de connaissance, etc.) et sur sa bonne gestion collective pour la maintenir dans le temps. Ces théorisations ont tendance à faire des ressources des extériorités passives à l'être humain. Pour comprendre la manière dont les fondateurs d'1AD ont tenté *via* le projet architectural de former une communauté durable avec « le vivant », il nous faut étendre la notion de commun aux non-humains, matérialité et technologies comprises.

²⁸⁸ Dardot & Laval, 2014

²⁸⁹ Ostrom & Baechler, 2010

C'est ce que proposent Maria Puig de la Bellacasa et Dimitri Papadoulos lorsqu'ils introduisent la notion d'eco-commoning²⁹⁰. L'eco-commoning (qui est difficilement traduisible en français) n'est pas une théorie sociale (ex. nouveau communisme) mais une notion qui renvoie à un ensemble de pratiques singulières qui s'incarnent dans des lieux variés et qui visent à générer des formes de coexistences durables à travers une pensée écologique qui met en son centre le *care* et l'interdépendance des différentes entités qui peuplent le monde, et ce faisant, qui induit le fait de penser avec²⁹¹. Une conception retrouvée chez les acteurs du mouvement pour la permaculture, comme en témoigne leur appréhension des sols comme communautés de vie où chaque entité tient un rôle important et participe à leur maintien²⁹².

Selon D. Papadoulos et M. Puig, l'eco-commoning ne veut ni dire qu'il faut inclure tous les non-humains – les études féministes ont montré que trop prendre soin peut être dévorant – ni qu'il faut appliquer *stricto sensu* leur processus de vie aux humains – on remplacerait alors le social (processus humains) par la nature (processus naturels). Avec l'eco-commoning, il s'agit plutôt de voir quelles associations favorisent la bonne cohabitation, tenant compte de la diversité des puissances d'agir et des modes d'existences, et d'adresser au terrain les questions suivantes : quelles pratiques du commun rendent visibles des entités que l'on ne voit habituellement pas et leur donnent un surplus d'existence ? Dit autrement, comment les pratiques du commun redistribuent les puissances d'agir et en quoi favorisent-elles l'habitabilité du monde ?

Car ces pratiques, aussi ancrées soient-elles dans le local, participent selon les auteurs d'une invention plus large, distribuée dans des lieux variés, qui consiste à décroquer le social (les activités dites humaines) et à valoriser un rapport immanent au monde axé sur la coopération et la réciprocité des êtres multiples plutôt que sur le service. L'eco-commoning, nous disent les auteurs, développe une attention aux conséquences de chaque action sur les autres et ce, à différentes échelles. En ce sens, l'eco-commoning n'est pas enfermé dans le local. Il répond à un enjeu fort à l'heure de l'Anthropocène où les humains interrogent les conséquences néfastes de leurs activités sur le monde, et il rejoint le projet de sociologie des associations formulé plus tôt par Bruno Latour²⁹³.

Quel potentiel l'architecture a-t-elle pour favoriser la coexistence et l'habitabilité du monde ? L'architecture ne constitue pas une médiation-bloc mais un ensemble de médiations qu'il faut travailler et que la conception rend visibles. Ainsi par quels types d'associations les architectes et les fondateurs d'1AD ont-ils réconcilié les activités humaines et les activités non-humaines, et en quoi ces nouvelles associations ont en retour transformé le projet et certaines entités qui habitaient déjà le milieu d'implantation ?

Plus qu'un branchement sur le terrain d'implantation, j'aimerais rendre compte des multiples liens qui, *via* l'architecture, ont servi la tentative d'1AD de s'insérer harmonieusement de leur milieu. Du soleil, au voisin, en passant par l'eau, les arbres, le projet, les compagnons et les recycleries, j'aimerais

²⁹⁰ Papadopoulos & Puig de la Bellacasa, 2018

²⁹¹ Puig de la Bellacasa, 2012

²⁹² Maria Puig de la Bellacasa, 2015

²⁹³ Latour, 2007

rendre compte de la manière dont cette reliance (travail sur les liens) a permis aux acteurs de produire un collectif singulier et les effets de rétroaction provoqués par une telle production.

Suivant la méthode de la sociologie des associations²⁹⁴, pour rendre compte de ce collectif, nous allons suivre à la trace ces associations et circuler le long des connexions tissées par la toile du projet architectural. Puisque les fondateurs ont tenté de décloisonner la nature et l'humain, nous ne prétendrons pas du social par avance, mais tenterons de voir comment, dans la perspective du faire-avec, ces relations sociales et coopératives ont été établies et comment elles ont été réappropriées et enrichies par les compagnons.

Pister ces associations est un travail minutieux et difficile car le couple de fondateurs et les architectes ont pensé des liens subtils sans les transmettre aux compagnons avant de quitter le projet et ils ne m'en ont offert que des petits fragments. Les compagnons étaient bien en peine lorsqu'ils ont dû se réapproprier le projet architectural pour le poursuivre. Ce projet architectural, aussi ambitieux soit-il, est en ce sens fragile au regard du collectif ; il ne tient qu'à quelques fils que nous allons réexplorer ensemble et que nous allons augmenter d'autres fils que j'ai pu repérer par le biais de mon enquête. Ainsi, un peu à la manière des auteur.es de *Terre des Villes* dans leur récit sur la petite ZAD qui visait à sauvegarder un potager dans un lieu où tout le monde s'accordait à dire qu'il n'y avait rien²⁹⁵, j'ai choisi de mobiliser tous les fragments de toile qui était à ma disposition pour épaissir l'existence de cette architecture et donner à voir les médiations qu'elle a généré à travers des petits récits, des extraits d'entretien, des petites conversations, des observations, etc.

1. Décloisonner le vivant par l'architecture : la permaculture comme mode de vie

Entretien du 9-02-17

Emilie : C'était quoi la demande ?

Architecte : C'était de faire un projet de logements auto-construits. Ils avaient déjà identifié qu'ils voulaient une maison commune dans laquelle ils pourraient accueillir plus ou moins temporairement des gens. Ils avaient quand même bien défini leur programme en termes de logements : créer des logements qui soient en lien avec une production permacole. Voilà c'était ça en gros leur demande.

Telle qu'elle est comprise par les architectes, la demande des fondateurs d'1AD supposait de créer un habitat collectif qui s'adapte à différentes temporalités d'accueil et qui soit relié au travail de la terre et d'en endosser la maîtrise d'ouvrage. Le terme « permacole » employé par l'architecte est associé à l'activité d'agriculture. Soit une appréhension assez restrictive de la demande comme nous allons le voir tout au long de notre argumentaire. Pour mieux comprendre cette demande et ses implications du point de vue de l'architecture, je propose de revenir à l'une source des sources d'inspiration du

²⁹⁴ *Ibid.*

²⁹⁵ Cahn et al., 2018

projet : l'agro-écologie de Pierre Rabhi et le mouvement pour la permaculture. Quelles implications cette inspiration a-t-elle eu sur la conception du projet d'habitat ?

1.1. De l'agro-écologie à la permaculture

Dans le préambule de cette deuxième partie de thèse, nous avons vu que les fondateurs d'1AD se sont beaucoup inspirés de l'agro-écologie de Pierre Rabhi pour penser le projet. Nous avons vu que la présence de Pierre Rabhi en Ardèche a fortement motivé les trois fondateurs à y implanter le projet. Il s'agissait pour eux de se rapprocher de l'alternative pour mieux la poursuivre.

Une fois arrivés sur place, Lucie et Baptiste se sont engagés en tant que bénévoles à Terre et Humanisme où ils ont pu se former à l'agro-écologie dans le lieu d'expérimentation créé par Pierre Rabhi. Voilà comment ce dernier définit cette agriculture :

L'agro-écologie est une technique inspirée des lois de la nature. Elle considère que la pratique agricole ne doit pas se cantonner à une technique, mais envisager l'ensemble du milieu dans lequel elle s'inscrit avec une véritable écologie²⁹⁶.

L'agro-écologie est une forme d'agriculture qui pense l'interdépendance en reproduisant les modes de solidarités observés dans la nature pour associer durablement des plantes entre elles. Elle suppose pour l'agriculteur de « trouver les bons compagnons »²⁹⁷ pour ses plantes afin de les rendre plus fortes et résistantes dans le temps. L'agro-écologie a également la particularité de penser l'activité agricole en lien avec le milieu dans lequel elle prend place. Elle développe l'idée que la pratique agricole ne doit pas déstabiliser les milieux de vie. Dans ce cadre, cultiver son jardin suppose de soutenir une production agricole respectueuse de l'environnement, de trouver une bonne gestion de l'eau, de ne pas utiliser d'intrants chimiques ou d'organismes génétiquement modifiés, de respecter la vie des sols et de la nourrir en fabriquant des humus riches selon les procédés de la nature (ex : compost), et de respecter les cycles naturels (saisons, rythmes des plantes, etc.).

Pour les fondateurs d'1AD, les principes de l'agro-écologie peuvent être appliqués à l'échelle d'un collectif humain. C'est ce qu'ils appellent la *permaculture* et c'est selon ce prisme qu'ils ont pensé le projet architectural. Cela veut-il dire que l'architecture qu'ils ont conçue invite les humains à habiter comme des plantes ? Nous allons voir que le geste procède plutôt d'une symétrisation que d'une essentialisation.

²⁹⁶ « L'agroécologie en bref », extrait du site internet de Pierre Rabhi :

<https://www.pierrerabhi.org/lagro%C3%A9cologie-en-bref-sous-agro%C3%A9cologie> (consulté le 12-04-20).

²⁹⁷ Leménager & Ehrenstein, 2016

1.2. La permaculture comme mode de vie

Le projet architectural a été pensé par les fondateurs (Baptiste et Lucie notamment) selon leurs inspirations, mais l'agro-écologie et la permaculture sont des notions qui ont été réappropriées par les compagnons qui composent le collectif et qu'ils mobilisent régulièrement. A force d'en entendre parler dans le quotidien du projet, certains des compagnons ont mené des recherches pour mieux les comprendre et les distinguer. C'est notamment le cas d'Agathe qui proche de la trentaine a quitté Grenoble pour s'installer en Ardèche, et a rejoint en 2015 le collectif et qui depuis, y est très investie.

Entretien du 6-02-17

Emilie : Je vous entends souvent parler d'agro-écologie et de permaculture. Est-ce qu'il y a une différence entre les deux ?

Agathe : L'agro-écologie, c'est global, sur la manière de vivre, de manger, de te déplacer, etc. Alors que la permaculture c'est une technique... non c'est l'inverse [rires]. Je confonds tout le temps. Je reprends : l'agro-écologie c'est une technique pour l'agriculture, alors que la permaculture c'est plus global.

Emilie : Ah merci ! Je comprends enfin la différence.

Agathe : Oui moi aussi ça ne fait pas longtemps que j'ai compris ! C'est grâce à un article dans *Kaizen* que j'ai capté la différence. Enfin... je m'emmêle encore hein [rires]. Je te monterais l'article si tu veux.

Kaizen est une revue appréciée des membres d'1AD car très liée à l'association Colibris portée par Pierre Rabhi. Ce média constitue une ressource importante pour eux et il sert régulièrement à mieux comprendre la philosophie qui nourrit le projet. Pendant longtemps, l'agro-écologie et la permaculture étaient deux notions qui se confondaient pour Agathe. Tout juste avant notre entretien elle se saisissait de la revue pour mieux les distinguer. Un mois plus tard, je lui envoyais un courrier électronique pour obtenir plus de détails. Voilà ce qu'elle me répondait, accompagné de l'article de la revue :

Mail du 21-03-17

L'agro-écologie est une méthode d'agriculture biologique, qui va plus loin en intégrant une meilleure gestion de l'eau, de l'espace... etc. Alors que la permaculture va beaucoup plus loin que l'aspect agriculture : constructions, énergies, économies... en recréant l'interdépendance des écosystèmes. Ça rejoint la conversation qu'on a eu l'autre soir sur les liens entre chaque éléments à différentes échelles ;o)

Agroécologie et permaculture : quelle différence ?

L'agriculture biologique recouvre de nombreuses pratiques. Cultiver en bio veut dire ne pas utiliser d'intrants ni de produits phytosanitaires issus de la pétrochimie. Pour autant, il existe un bon nombre d'agriculteurs bio qui travaillent presque comme des agriculteurs conventionnels : cultures de plein champ, en rang, sur une terre dénudée, beaucoup de travail de sol, de mécanisation, très peu de biodiversité...

Agroécologie et permaculture vont plus loin. Elles préconisent et partagent les mêmes principes d'écosystèmes résilients, en s'appuyant sur une vision systémique et sur l'utilisation intelligente et mesurée des ressources locales.

AGROÉCOLOGIE

L'agroécologie, en plus de techniques comme le compostage, la recherche de complémentarité entre les espèces et la culture sur buttes, va chercher à intégrer dans sa pratique l'ensemble des paramètres de gestion écologique de l'espace cultivé, comme l'économie et la meilleure utilisation de l'eau, la lutte contre l'érosion, les haies, le reboisement... L'agroécologie en tant que mouvement se rapproche beaucoup de l'esprit de la permaculture, sans pour autant avoir développé le même corpus de pratiques.

PERMACULTURE

Créée dans les années 1970 par les Australiens Bill Mollison et David Holmgren, la permaculture n'est pas à proprement parler un système agricole. Son objet est plus vaste. Elle consiste à construire des installations humaines durables et résilientes. Elle va donc intégrer l'ensemble des bonnes pratiques de l'agriculture biologique et de l'agroécologie, mais également les énergies renouvelables, l'autoconstruction... Ses applications sont multiples : villes (notamment les villes en transition), entreprises, économie, énergie...

L'esprit de la permaculture est de relier tous les éléments d'un système les uns avec les autres, y compris les êtres humains. Tout particulièrement, la permaculture va chercher à recréer la grande diversité et l'interdépendance qui existent naturellement dans des écosystèmes, afin d'assurer à chaque composant, et au système global, santé, efficacité et résilience. C'est un fonctionnement en boucle où chaque élément vient nourrir les autres. Dans son application agricole, la permaculture s'inspire beaucoup des forêts où le sol n'est pas travaillé.

Retrouvez les 12 principes de la permaculture sur permacultureprinciples.com

"Demain, quelle agriculture?", *Kaizen*, janv-fév 2017, p. 43

Voilà comment Agathe résume la différence entre les deux notions : l'agro-écologie est une forme d'agriculture alors que la permaculture est un mode de vie tout en entier. Une mode de vie qui ne sépare pas l'homme de la nature, qui reconnaît la diversité (des êtres, des problèmes, des rythmes, des fragilités, des échelles) et qui pense l'interdépendance des êtres en générant des relations de solidarité pour faire coexister durablement la diversité. Comme relevé par Laura Centemeri, voilà le challenge que la permaculture adresse à l'architecture et que les fondateurs ont tenté de relever pour concevoir la ferme d'accueil : penser ensemble les choses qu'on a pris l'habitude de penser séparément²⁹⁸.

1.3. Par-delà nature et culture : le vivant

La permaculture s'inspire des processus vitaux qui ont cours dans la nature pour penser la coexistence entre les humains et leur environnement. En ce sens, elle procède d'un basculement ontologique à l'intérieur même de ce que Philippe Descola a proposé d'appeler le naturalisme pour qualifier le rapport au monde des Occidentaux : à savoir un rapport au monde cartésien, qui place l'humain au centre et fait de la nature une extériorité qu'il faut dominer²⁹⁹.

²⁹⁸ Centemeri, 2019

²⁹⁹ Descola, 2005



Publication sur le Facebook d'1AD (16-03-16)

Chez les membres d'1AD, la nature n'est pas une extériorité : elle intègre l'humain, elle est labile. La nature ce n'est pas l'environnement – ce qui entoure de l'homme – c'est l'homme et les autres qui peuplent le monde. La nature n'est pas inerte, elle est sensible aux perturbations mais elle sait se défendre, et comme l'humain, les autres membres de la nature ne sont pas inépuisables, ni de simples ressources qui servent à épaissir l'existence de privilégiés. Ainsi, avec la permaculture, il s'agit moins de sauvegarder une nature extérieure que de trouver les bonnes modalités de coexistence pour la rendre durable. D'une action *sur* la nature, qui la domine et la contrôle (qu'il s'agisse de l'exploiter ou de la conserver), on passe à une action *avec* la nature.

Pour Pierre (fondateur), la permaculture va plus loin que l'agro-écologie dans le sens où elle invite à penser toutes les activités humaines et à articuler ces dernières à une réflexion sur l'homme, notamment sur sa place dans la nature. Selon lui, dans nos sociétés, l'humain a tendance à dominer et à écraser la nature, que ce soit en produisant des tomates ou en produisant de l'habitat. Autrement dit, la permaculture s'applique aussi bien à la production agricole qu'à la production architecturale. Pour Pierre, il est important d'avoir accès à la terre chez soi pour être autonome du point de vue alimentaire, mais le mode de production ne doit pas soutenir une agriculture dévastatrice. De la même manière, il est important de se sentir bien dans sa maison mais ce bien-être doit être respectueux de la vie qui a cours à l'extérieur. Avec le projet architectural, il était donc question de produire une infrastructure la plus autonome possible et vectrice de bien-être sans dégrader tout le reste : un habiter altruiste (bien être) contre un habiter égoïste (confort), un habitat qui s'appuie sur son milieu sans l'écraser. Un habitat qui tisse des relations avec ce que les membres proposent d'appeler « le vivant », soit une catégorie qui inclut les habitants humains et les autres habitants du milieu d'implantation (habitants de la terre, du ciel, de l'eau, etc.). Une infrastructure donc, qui reconnaît les relations d'interdépendance du vivant et la fragilité potentielle des êtres qui le composent.

Avec ce « nous sommes la nature » (cf. photo précédente), on entrevoit le risque de l'essentialisation : d'une vision anthropocentrique de la nature où l'homme se pose au-dessus, on passerait à une vision qui cale les comportements de l'homme sur ceux des plantes par exemple. Le glissement est dangereux car il peut faire perdre de vue la diversité humaine. Il arrive que ce glissement soit opéré par Pierre Rabhi lui-même. C'était par exemple le cas en 2013, lorsque Pierre Rabhi se positionnait contre sur la Gestation Pour Autrui pour les couples homosexuels ; une méthode qu'il qualifiait d'

« artificielle », en comparaison à ce qui est observable dans la nature car selon lui, la reproduction ne peut avoir lieu que dans la rencontre d'un mâle et d'une femelle³⁰⁰.

Ici on arrive à un point crucial de la permaculture – le principe d'expérimentation – qui, il me semble, est fondamental pour éviter cet écueil.

1.4. Des principes méthodiques pour guider l'expérience

A la fin de l'article de Kaizen proposé par Agathe, on retrouve la mention de « principes de la permaculture » ainsi qu'un lien vers un site internet pour en prendre connaissance. Lorsqu'on clique sur ce lien, on tombe sur un résumé en français du manuel de David Holmgren, considéré comme le père de la permaculture. Voilà ce qu'on peut lire sur ces principes :

Les principes de la permaculture sont de courtes déclarations ou slogans que l'on peut retenir sous la forme d'un aide-mémoire pour aider aux choix inévitablement complexes pour la conception et l'adaptation des systèmes écologiques de subsistance. Ces principes sont considérés comme universels bien que les méthodes pour les appliquer diffèrent grandement en fonction du contexte local. Ces principes sont aussi applicables à notre réorganisation personnelle, économique, sociale et politique, comme illustré par la fleur de la permaculture, bien que l'éventail des stratégies et des techniques illustrant le principe dans chaque domaine continue d'évoluer³⁰¹.

La permaculture suit des principes forts mais il est indiqué que ces principes ne constituent en aucun cas un mode d'emploi tout fait. Tout dépend du « contexte local ». Cela implique deux choses. Premièrement, la manière de se relier n'est jamais la même d'un milieu à l'autre, c'est-à-dire que les bons compagnons trouvés pour la ferme d'accueil d'1AD ne peuvent pas être les mêmes ailleurs ; cela implique de sortir l'architecture de la labellisation ou bien de penser cette dernière par les types de milieux. Deuxièmement, il faut éprouver le milieu de vie pour bien s'y relier. Chaque tentative de connexion génère une boucle de rétroaction qu'il faut prendre en considération. Non seulement l'architecture valorise un collectif qui n'est pas délocalisable, mais elle produit aussi des effets sur les autres habitants qu'il faut prendre en considération pour la concevoir. Ainsi, chaque réajustement architectural peut changer le collectif qu'on avait envisagé de valoriser. Comme nous allons le voir, le travail sur les associations suppose de faire des choix d'inclusion mais aussi d'exclusion³⁰². Pour ce faire, quelles préconisations donnent la permaculture ?

Le premier principe de la permaculture consiste à « observer et interagir (faire attention) ». Un principe qui marque la double relation entre l'humain et l'autre, et qui indique que lorsque la rétroaction est mauvaise, il faut réajuster son geste. Il faut tout aussi bien observer avant d'agir (s'inspirer de l'autre) qu'observer après avoir agi (prendre en compte les effets). Il n'y a pas de recettes toutes faites, juste l'expérience et des principes pour guider cette expérience. La permaculture

³⁰⁰ Voir par exemple : <https://reporterre.net/Pierre-Rabhi-Le-superflu-est-sans> (consulté le 13-04-20).

³⁰¹ https://files.holmgren.com.au/downloads/Essence_of_Pc_FR.pdf (consulté le 13-04-20)

³⁰² Centemeri, 2019

valorise donc un mode d'attention qui peut constituer un bon remède contre l'anthropocentrisme mais aussi l'essentialisation : la permaculture invite à observer/éprouver tous les modes d'existences pour trouver des solutions qui puissent les faire coexister (diversité des êtres, des genres, des fragilités, etc.). La permaculture est aussi prometteuse pour lutter contre la maximisation de la production et le non-respect des rythmes de la nature puisque c'est une méthode qui ré-ancore l'attention dans le présent et qui invite aussi à faire-avec l'incertitude³⁰³.

Voilà un autre gros challenge adressé à l'architecture : permettre de réhabiter durablement le monde³⁰⁴. Déjà, l'architecture doit faire-avec ce qu'on cloisonne habituellement, mais en plus, la qualité des relations qu'elle génère doit être trouvée à *partir* de l'expérience du milieu où elle s'implante. Ce qui n'est pas évident quand on sait que les fondateurs ont dû faire avec l'urgence (deux mois pour sortir le projet architectural), les contraintes budgétaires et réglementaires qui pèsent sur la production de l'habitat. Même si elles sont moindres en milieu rural qu'en milieu urbain, elles existent et peuvent faire épreuve comme nous le verrons avec la phyto-épuration.

*

Avant d'entrer dans les détails du projet architectural, il est maintenant possible à partir de tous ces éléments de mieux comprendre la posture des fondateurs dans la conception de la ferme d'accueil : celle du jardinier qui fait des paris de coexistence à partir de ce qu'il observe chez le vivant. Dit autrement, ils ont poussé les architectes à penser l'habitat de la même manière qu'un jardin : ils ont défini des usages à partir du milieu d'implantation et depuis l'expérience de l'accueil dans les recycleries, et ils n'ont pas isolés ces usages des autres usages du lieu.

Pour Laura Centemeri qui a mené une enquête sur le mouvement de la permaculture, si les pratiques qu'elle observe symétrisent l'humain et le non-humain, elles accordent toutefois une place particulière à l'humain : celle de valoriser. Par valorisation, l'auteure entend l'acte d'attribuer de la valeur à partir des entités qui l'entourent³⁰⁵. D'une certaine manière donc, l'humain se distingue des autres espèces par sa créativité. Toutefois, comme le fait remarquer Raphaël Larrère, il serait plus correct de dire que les humains ajoutent une couche supplémentaire aux valorisations des non-humains³⁰⁶. Par exemple, en construisant des barrages, le castor s'appuie sur les ressources en bois offertes par son milieu pour la création d'un habitat qui le protège, tout en valorisant une certaine faune et flore. Chaque barrage change le milieu de vie et valorise un certain collectif. Comme le castor, les fondateurs d'1AD et les architectes ont tenté de créer une infrastructure et des aménagements en s'appuyant sur certaines entités déjà présentes sur le site (ressources) afin de sécuriser la vie des compagnons du projet. En retour, ils ont cherché à travers l'architecture à épaissir l'existence de ces entités.

L'architecture a servi de médiation pour élaborer des relations de coopération entre des humains et des entités fragiles, mais actives. Comment ont-ils organisé cette cohabitation ? Vers quelles entités

³⁰³ Puig de la Bellacasa, 2015

³⁰⁴ Centemeri, 2019

³⁰⁵ *Ibid.*

³⁰⁶ Raphaël Larrère, en réponse à Laura Centemeri dans la conférence « Le mouvement de la permaculture ou la critique écologique par l'art de réhabiter », Conférence à l'Agrocampus d'Angers le 16-11-17.

se sont-ils tournés ? Comment ont-ils exploré le terrain d'implantation pour les trouver ? En quoi ces associations nouvellement créées ont transformé le projet, ses membres et les entités en place ?

2. Quand puiser ce n'est pas épuiser : associer les compagnons de milieu

Dans cette partie, je propose de nous intéresser à l'exercice de compagnonnage auquel s'est confronté le collectif architectural pour associer des entités malgré les contraintes du terrain d'implantation. Comment les fondateurs et les architectes ont-ils fait pour s'appuyer les entités déjà en place pour soutenir le projet architectural, sans que ce dernier les écrase au bénéfice des humains ? Dit autrement, comment ont-ils fait pour trouver les bons seuils de cohabitation ?

2.1. Le terrain : entre potentialités et contraintes

Le terrain d'implantation de la ferme d'accueil a été trouvé en 2015, à une époque où les recycleries constituaient le quotidien des compagnons. Le terrain ne devait donc pas être trop éloigné des deux recycleries pour éviter les trajets trop longs entre le lieu de vie des compagnons et leur lieu de travail, ni alourdir la pollution engendrée par l'usage des voitures. En Ardèche, les espaces ne manquent pas mais ils peuvent se nicher sur les hauteurs près de routes hasardeuses. Il fallait donc que la ferme d'accueil soit facilement accessible en voiture.

Enfin, le terrain devait pouvoir accueillir toutes les activités envisagées par les fondateurs pour la bonne vie des compagnons : des logements qui préservent l'intimité de chacun, des espaces collectifs pour se retrouver et des terres à cultiver pour se nourrir.

En 2015, alors que l'activité des recycleries se porte bien, Baptiste entame la prospection pour trouver un terrain. Selon les membres de l'équipe, Baptiste a un don pour dénicher les perles rares, et assez rapidement, il trouve *le* terrain.

Conversation du 4-03-16

Vincent : Baptiste trouve toujours ce qu'il faut, pile au bon moment. C'est lui qui a trouvé la recyclerie de la Chataigneraie. Et pour Vallon, je m'en souviens c'était fou ! Il le disait lui-même qu'il allait trouver. Il est allé sur Leboncoin et paf, y'avait cette vieille imprimerie, en plein centre. Un grand hangar couvert, une mezzanine. Parfait quoi. [il rigole] Pour Arbrilhon, pareil. Emilie, il faut trop que tu viennes voir le terrain ! Les possibilités sont immenses. Il y a tout, même une source !

Emilie : C'est pas trop galère pour y aller ?

Vincent : Non ça va. C'est pas loin de Vallon, c'est parfait je te dis !

Le terrain est trouvé auprès d'un particulier ardéchois. Il s'étend sur la colline d'Arbrilhon à vingt minutes en voiture de la recyclerie de Vallon et quarante minutes de la Chataigneraie. Si en milieu

rural, la distance entre Vallon est raisonnable, il n'en est pas de même pour la Chataigneraie. Chose qui posera problème aux compagnons qui à cette époque étaient investis sur cette dernière, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Par contre, pour les autres critères, le terrain est idéal : il est situé sur les hauteurs d'une colline, il surplombe la vallée, il est doté d'une prairie, de terrasses, d'un bois et d'une source, qui on le verra, est très précieuse dans cette zone de garrigues. Lorsque Baptiste voit le terrain pour la première fois, il a un coup de cœur. Il est très grand (15 hectares) et peut contenir un collectif. L'absence de construction laisse le champ des possibles ouverts. La vue depuis le terrain est à couper le souffle ; il sait qu'elle plaira à l'équipe. Les espaces sont variés. Il imagine une agriculture en terrasse. Il repère beaucoup d'arbres fruitiers et envisage de pratiquer l'arboriculture. La présence de la source lui indique que l'apport en eau ne sera pas un problème, etc. Immédiatement grâce à ses déambulations, il pressent que le terrain est riche en potentialités.



Vue du nord depuis la zone constructible
(Photo tirée du Facebook d'1AD)

Le terrain est riche en potentialités, mais il n'est pas sans contraintes. Par rapport à la taille du terrain (15ha), la zone constructible est petite (600m²). Elle est orientée nord et ses terrasses créent des dénivelés : un challenge à relever pour les architectes.

2.2. L'efficacité thermique : une écologie locale

Dans le chapitre consacré à l'épreuve architecturale du G4M, nous avons vu qu'en milieu urbain les impératifs du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont rigides. Du point de vue de l'impact environnemental, tous les bâtiments neufs sont mis à un label pour limiter les émissions de CO₂ (label RT 2012). Ce label limite considérablement les possibles du point de vue de l'enveloppe du bâti, notamment en termes de matériaux.

Les milieux ruraux ont l'avantage d'être soumis à la réglementation de la carte communale. Contrairement à ce que son nom indique, la réglementation dépend non pas de la commune d'implantation mais d'un règlement national, qui selon l'une des architectes est beaucoup moins contraignant que le PLU. Du point de vue thermique, la labellisation du bâti n'était pas obligatoire et les architectes ont préconisé de faire sans pour les raisons suivantes : elle est trop restrictive en termes de matériaux et elle ne permet pas d'obtenir des subventions car en Ardèche, ces dernières encouragent plutôt la rénovation.

Du point de vue thermique, la réglementation n'était pas un poids mais les architectes ont dû bricoler avec deux contraintes fortes : l'orientation nord de la parcelle en terrasses qui limitait l'ensoleillement et les faibles moyens financiers du groupe. Il fallait faire « écolonomique » comme dirait Didier de l'équipe des compagnons : prendre appui au maximum sur les potentialités du milieu pour trouver une efficacité thermique, tout en faisant en sorte que le bâti ait un faible impact environnemental. Les allers-retours sur terrain et le travail avec les architectes permettent d'identifier le vent et le soleil comme de potentiels bons compagnons de bâtiment. Ces deux ressources ont l'avantage de constituer des communs libres d'accès et non rivaux, c'est-à-dire que leur utilisation n'empêche pas celle des autres³⁰⁷.

Les concepteurs ont très vite remarqué que le vent souffle fort sur la colline d'Arbrilhon, et il a d'abord été question d'installer une éolienne. Une étude est lancée mais cet aménagement ne passe pas l'épreuve de la quantification car les concepteurs s'aperçoivent que le coût d'entretien est très élevé. L'éolienne est une technique qui part du principe que toujours le vent tournera. Néanmoins, elle nécessite un appareil de transformation de l'électricité dont le fonctionnement est coûteux³⁰⁸ et son utilisation aurait augmenté les charges du bâti. Il fallait donc se tourner vers le soleil, soit une entité très fidèle en Ardèche méridionale.

Entretien du 9-02-17

Emilie : Si le sud est là [plan], vous avez fait comment pour capter le soleil ?

Architecte : Déjà avec ces deux niveaux. On récupère le soleil sur ces deux façades au maximum. Non, sur les trois façades là on va dire [elle montre le plus petit côté des bâtiments]. Seule la maison commune [en bas à droite] est vraiment orientée sud mais en gros, on a pris le parti de capter le soleil sur ces trois façades là [façades sud des trois bâtiments, hormis la salle d'activités]. Parce que là on est adossé à la pente en fait. Y'a des terrasses tout le long. (Elle attrape un autre plan). Tiens, ici on voit mieux. Tu vois, à chaque fois, on a une pente qui nous contraint.

³⁰⁷ Ostrom & Baechler, 2010

³⁰⁸ Hugh-Jones, 2013



Vue ouest avec dénivelés

Etant donné l'inclinaison du terrain, toute la partie basse bénéficie moins de soleil. Chercher le soleil vers le haut, en construisant des immeubles, n'était pas possible pour deux raisons : les bâtiments les plus proches du soleil auraient plongé les autres dans l'ombre – ils n'auraient pas été solidaires des autres – et les fondateurs souhaitaient des maisons. Comme on le verra un peu plus loin, ils tenaient à ce que le bâti soit à « échelle humaine » et « faire de la maison un espace créatif ». Inspirés par l'architecture de la communauté Emmaüs dont venaient Pierre, Didier et Tom, ils souhaitaient des « maisons auto-construites » et bricolées à partir des arrivages des recycleries. Cette demande implique d'éparpiller le bâti et de désolidariser thermiquement les maisons (elles ne peuvent pas se transmettre la chaleur) et de s'appuyer sur un certain panel de matériaux. Cela n'était pas possible (du moins pas comme les fondateurs l'imaginaient) car la zone constructible était trop petite. Il fallait donc regrouper des logements. Les architectes ont trouvé un compromis : elles ont créé des maisons intermédiaires détachées, avec peu de logements (trois maximum). Elles ont fait en sorte que le maximum de maisons ait au moins une façade au sud (trois maisons sur quatre), et elles ont placé des verrières pour stocker la chaleur. Ainsi, c'est en regroupant les logements qu'elles ont établi une solidarité thermique entre le soleil et le bâti.

Au regard de la configuration de la parcelle et de la petitesse de la zone constructibles, elles n'ont pas pu appliquer ces dispositifs partout. Deux maisons n'ont pas de verrière, les façades orientées sud sont les plus petites et surtout, il fallait faire un choix pour déterminer la maison qui ne disposerait pas de façade ensoleillée. Le choix en est allé vers la salle d'activités. Etant donné qu'elle ne comprend pas de logements mais des espaces censés accueillir des moments collectifs temporaires (ex. réunions), elle nécessitait moins d'énergie. En solidarité aux maisons qui regroupent les logements, elle a été écartée du soleil.

Pour pallier l'ensoleillement partiel (les plus petites façades sont au sud), il ne fallait pas concevoir des passoires écologiques. Pour garantir l'isolation, les concepteurs se sont tournés vers des matériaux biosourcés.

Entretien du 9-02-17

Emilie : C'est quoi des « matériaux biosourcés » ?

Architecte : Ça veut dire que c'est des matériaux qui consomment le moins d'énergie possible en termes de production du matériau et en termes de recyclage du matériau, une fois que le bâtiment est démonté on va dire.

Emilie : Ces matériaux biosourcés, ils sont soumis à une norme ?

Architecte : Ben par exemple, la paille c'est le top du matériau biosourcé puisque de toute façon la paille est produite ici. Elle est proche et y'a peu de transport. Après y'a évidemment des matériaux recyclés et la terre pour les enduits terre. Y'en a partout ici.

Dans cette acception, les matériaux ne sont pas simplement des matériaux « naturels » (issus de la nature et biodégradables). Leurs conditions de production, de recyclage et leur transport sont pris en compte en termes de dépense énergétique. Plus le matériau est proche, plus il est écologique. C'est le cas de la paille qui est très peu chère et massivement produite en milieu rural, et de la terre très présente en Ardèche. Le biosourcé invite produire une architecture qui soit en phase avec son milieu d'implantation. Les fondateurs ayant endossé la maîtrise d'ouvrage (MO) du projet, Baptiste envisage de démarcher les agriculteurs du coin en activant son réseau. Lorsque les habitants ont la MO, le biosourcé les invite donc à cultiver la rencontre et à se mettre en lien avec des acteurs à proximité du lieu de vie.

Combinés, la terre et la paille forment un enduit qui permet de fabriquer des murs poreux qui ont l'avantage de provoquer une inertie et de ne pas garder l'humidité. Ils gardent la fraîcheur de la nuit en été et emmagasinent la chaleur du chauffage (ou du soleil) en hiver. Des murs qui « respirent » pour mieux isoler³⁰⁹ et qui sont facilement recyclable en cas de démolition des bâtiments.

C'est en se rapprochant du soleil (plutôt que du vent), en solidarissant les logements et les maisons, et en utilisant des isolants biosourcés produits sur place que les concepteurs ont réussi à contourner les différentes contraintes qui pesaient sur la conception pour trouver une bonne efficacité thermique tout en limitant l'impact du bâti sur son milieu (émissions de CO₂, circuits-courts de matériaux, faible utilisation du bois, etc.). Toutes ces associations ont été trouvées depuis le site mais elles ont amené les concepteurs à l'appréhender depuis des échelles variées : les sols (dénivelés), en passant par le territoire (Ardèche, matériaux biosourcés) et les astres (le soleil).

2.3. Les sols : habiter le plus légèrement possible

Conversation du 1-03-16

Lucie : On a fait en sorte que tous les arbres soient conservés et les sols respectés. Le terrain est en terrasses. C'était compliqué de construire sans respecter la vie des sols, mais on a trouvé la solution : on va faire des maisons sur pilotis ! [Ses yeux s'illuminent et je vois se dessiner sur son visage un sourire de satisfaction].

³⁰⁹ Ici, je reprends l'expression utilisée par un éco-constructeur ardéchois, ancien bénévole du chantier participatif d'Ecovillage (Ardèche) pour m'expliquer le phénomène.

L'inclinaison du terrain et la configuration en terrasses a entraîné un autre problème : celui du respect de la vie des sols. Comment trouver des fondations stables sans couler une dalle de béton et déranger peu la communauté de vie des sols ? Je me souviens d'une formation en écoconstruction à Ecovillage, où l'un des fondateurs regrettait de ne pas avoir pu trouver d'alternative à la dalle de béton alors que leur terrain est plutôt poreux (calcaire) et que leur projet architectural a pensé l'insertion dans le milieu d'implantation jusqu'aux astres.

Les dénivelés de la colline d'Abrilhon imposaient une contrainte énorme mais constituent aujourd'hui une force du projet architectural d'1AD car ils ont poussé les architectes à trouver une alternative à la dalle de béton. Couler une dalle sous chaque maison aurait obligé à transformer le sol ; il aurait fallu le mettre à niveau avec toute la brutalité qu'entraîne l'usage des grosses machines (du déplacement et du creusement) et le remplir de béton ; soit un geste qui aurait détruit une bonne partie de la vie des sous-sols sur la parcelle constructible. Les fondateurs souhaitaient des maisons soit un type de bâti assez léger pour être supporté par des pilotis. Bien que cette solution ne se passe pas du béton, elle a un plus faible impact sur les sols car le béton est coulé uniquement le long des poteaux. Une alternative a donc été trouvée mais elle n'est pas totalement satisfaisante selon Baptiste. J'ai cru comprendre qu'elle engendrait une forme de regret chez lui et qu'elle compliquait l'affaire pour le chantier de construction car cette technique est peu répandue. Les fondateurs prévoyant de construire le bâti sur le mode du chantier participatif, il fallait trouver un professionnel qui maîtrise cette technique et le salarier pour qu'il transmette cette technique aux bénévoles.

Entretien du 9-02-17

Emilie : Vous avez sauvé les arbres aussi ?

Architecte : Oui.

Emilie : C'était obligatoire ?

Architecte : Non pas vraiment parce qu'en fait dans certaines règles urbaines, on demande d'en replanter quand tu en coupes mais là ce n'était pas obligatoire. En Ardèche, il y a plutôt une obligation de défricher autour des maisons à cause des risques à incendie.

On a vu que le terrain disposait d'une forêt et de nombreux arbres fruitiers. Contrairement au Plan Local d'Urbanisme qui régit les villes, la réglementation de la carte communale n'oblige pas de remplacer les arbres coupés. La seule obligation concerne le défrichage. Dans cette zone, les ronciers sont très nombreux. Ils constituent une famille invasive peu estimée par les collectivités car entraînant les risques d'incendies. En dehors de cette contrainte réglementaire, les concepteurs avaient le champ libre pour les autres espèces. Les fondateurs tenaient à ce que tous arbres (pas que leur vie souterraine) soient respectés. Cette fois, l'implantation des arbres jouait en leur faveur. Le terrain disposait d'une forêt et de beaucoup d'arbres fruitiers mais la parcelle constructible a été délimitée sur une zone de prairie. Sur les plans (cf. plan p. 239), on peut apercevoir quatre arbres. Trois d'entre eux forment une ligne qui traverse la parcelle du nord au sud. Un autre est plus excentré à l'ouest. Leur présence a induit une certaine disposition des maisons mais ne l'a pas trop compliquée. Les arbres n'ont pas simplement fait l'objet d'une conservation. Pour l'un d'entre eux, le geste est allé plus loin. Un petit geste mais subtil.

Conversation du 1-03-16

Lucie : Pour les arbres, par exemple, il y avait un vieux noyer au milieu du terrain. On a fait en sorte que les maisons soient positionnées autour pour créer une place de village ! C'était l'occasion de créer un lieu de rencontres à l'extérieur, qui rassemble tout le monde à l'extérieur des logements.

Qui n'a jamais vu une place de village avec un grand arbre au milieu ? Le paysage paraît commun mais le geste des concepteurs n'en est pas moins réfléchi. L'arbre est circulaire et il épouse bien la géométrie des places. Plus il est imposant, plus il est repérable et facilite les rendez-vous. Celui du milieu de la parcelle qui forme, avec ses deux acolytes, la ligne qui sépare les maisons et qui est à équidistance de chacune d'entre elles. Celui qui, là où il est placé, est observable depuis la fenêtre de chaque logement. L'espèce de l'arbre a aussi son importance. Ici ce n'est pas n'importe lequel, c'est un arbre fruitier. Un arbre qui chaque année produit des noix et appelle les plus gourmands à les ramasser la saison venue. Le *noyer* a été choisi selon différentes caractéristiques (type d'arbre, taille, emplacement) qui constituaient autant de potentialités pour en faire un nœud de cohabitation afin de relier les humains entre eux, pour qu'ils se croisent, se rassemblent, échangent, y compris depuis la fenêtre. Rendu visible par le projet architectural, il tient aujourd'hui une place importante sur le lieu de vie.



Invitation à rejoindre la place du village pour la première pierre (2019)

Le projet architectural était tout juste terminé que Lucie me parlait déjà de cet arbre et de la place du village. L'invitation ci-dessus date de 2019 pour célébrer le début du chantier. Entre temps, il s'est écoulé quatre ans. Une crise majeure est survenue et a impacté le collectif. Tous les fondateurs sont partis (2016 pour Pierre, fin 2017 pour Lucie et Baptiste) et ils n'ont pas transmis le projet architectural (que dans ses grandes lignes). A la suite de ce départ, le collectif organise une plénière débattre de la poursuite du projet de ferme d'accueil et décide de la maintenir. En 2019, la place du village est très fragile dans son existence et pour la pose de la première pierre, les compagnons restant ont tenté de raviver la connexion depuis l'arbre identifié par les fondateurs. Dit autrement, c'est par le biais du noyer – un détail du projet architectural – que la place du village a retrouvé son existence.

*

Didier : Ils ont une manière d'accueillir ici qui est différente de [communauté Emmaüs]. Je me rappelle quand ils cherchaient un terrain, c'était très défini. Ça parlait vraiment d'écologie. Alors qu'à Emmaüs on parle d'écologie, de bio mais on ne fait pas vraiment ça.

Pour Didier arrivé à 1AD en 2016, l'écologie ne renvoie pas un simple cahier des charges à respecter. C'est un art d'accueillir. Du point de vue de l'architecture cela ne veut pas simplement dire conserver les arbres comme y invite la législation en milieu urbain, c'est arriver à leur faire tenir un rôle auprès des humains sans amoindrir leur existence, c'est-à-dire sans les épuiser.

Bien sûr ce travail de valorisation ne s'est pas passé de manière successive comme je le raconte ici (d'abord les énergies, puis les sols, puis les arbres). Il a fallu pour les architectes considérer chaque aspect au regard des autres, c'est-à-dire faire-avec toutes ces relations d'interdépendance. Pour trouver les bons seuils de coexistence et maintenir l'équilibre du projet de vie, il n'était pas possible d'inclure tout le monde. Le vent n'a pas été intégré au collectif car il aurait déstabilisé l'économie du lieu de vie. Les autres arbres de la parcelle constructible ont été conservés mais deux d'entre eux n'ont pas pu bénéficier du même rôle que le noyer, au risque d'atomiser les sociabilités des humains. Ces choix ont eu un impact sur les membres d'1AD. Comme le montre l'exemple de la place du village, le départ des fondateurs les a conviés à travailler ces associations pour les réactiver avant que l'habitat ne soit construit. Autrement dit, ces diverses associations ont permis d'ajouter un surplus d'existence au lieu de vie encore en devenir.

3. Se relier à la terre : une démarche expérimentale

3.1. Ramener l'agriculture à la maison

Les fondateurs d'1AD accordaient une place particulière à la terre et ils cherchaient par ce biais à trouver une certaine autonomie alimentaire. On a vu qu'avant de lancer le projet, Baptiste et Lucie étaient bénévoles à l'association Terre & Humanisme (T&H) où s'y expérimente l'agro-écologie de P. Rabhi. Pierre quant à lui ressentait le besoin d'aller plus loin que les communautés Emmaüs et il voulait que la terre soit au cœur du projet. Dès l'implantation de la recyclerie de la Chataigneraie (2013), les membres ont profité de la taille généreuse de la parcelle pour y planter des jardins et y appliquer les préceptes de l'agro-écologie. Un peu avant l'achat du terrain (2015), l'association s'est jointe à un agriculteur de T&H pour acheter un autre terrain et lancer une production maraîchère tout en permettant d'apprendre auprès de lui. Il ne manquait plus qu'un pas vers la ferme d'accueil pour compléter l'alternative et ramener l'agriculture à la maison.

Les fondateurs désiraient que les maisons de la ferme d'accueil soient reliées à la terre (« des maisons en lien avec une production permacole » a dit l'architecte), que la terre relie les habitants entre eux et qu'elle soit un support pédagogique pour les enfants. Le terrain offrait de bonnes possibilités : la prairie se prêtait au maraîchage et les arbres fruitiers à l'arboriculture. Ni l'inclinaison du terrain, ni les

terrasses n'effrayaient Baptiste et Lucie. Ils avaient vu un documentaire sur un précurseur de la permaculture – Stepp Holzer – un agriculteur autrichien qui avait créé une oasis de vie sur une montagne de pleine Sibérie. Comparée à celle-ci, la colline d'Arbrilhon, ses dénivelés et ses vents, est un paradis. Si le monsieur avait réussi à établir une production viable dans ces conditions extrêmes, il n'y avait selon eux aucune raison que les compagnons d'1AD n'y arrivent pas. Intriguée par cette mention, j'ai visionné le documentaire en question. J'ai pu m'apercevoir de deux choses. Tout d'abord, son activité agricole prenait place sur son lieu d'habitation. Ensuite, ses pratiques rejoignent fortement la conception de la permaculture telle qu'elle est appréhendée à 1AD.

Les conseils que Stepp Holzer adressent à ce qui veulent l'imiter sont simples :

Créez des cycles naturels. Alors chaque plante, chaque animal travaille, toute la nature travaillera pour vous. Vous n'avez pas besoin de cent hectares. Avec beaucoup moins vous pouvez très bien vivre comme fermier. Coopérez avec la nature, ne la combattez pas³¹⁰.

Dans cette citation, on retrouve beaucoup de conseils de la permaculture précédemment évoqués : reproduire les processus vitaux pour générer de la solidarité, penser l'activité agricole en coopération avec son milieu, ne pas faire de la nature une extériorité. Pour son exploitation, voilà comment Stepp Holzer a procédé : pour pallier le climat d'altitude, il a rassemblé les plantes « par familles » pour qu'elles s'entraident ; qu'elles s'échangent l'humidité, l'oxygène et des éléments nutritifs. Les plantes ont l'avantage de se fertiliser et de s'irriguer mutuellement, ce qui épargne à l'agriculteur une grande quantité de travail. Sur les trois hectares d'exploitation qu'il avait, il a créé plus de soixante-dix mares et de jardins d'eau. Les mares ont l'avantage de grouiller de vie : poissons, grenouilles, insectes, plantes aquatiques. Malgré le froid, la température de l'eau était étonnamment élevée. Cela a été rendu possible par les pierres disposées tout autour des mares et au fond de l'eau. Attrapant la chaleur du soleil, les pierres la renvoient progressivement dans l'eau. Pour pallier les vents d'altitude, Stepp Holzer a créé des plates-bandes. Certaines existaient déjà naturellement. Elles ont l'avantage de tenir les plantations à l'abri du vent et de retenir la chaleur et l'humidité. Pour ses plantes, il a utilisé des variétés anciennes. Ces graines sont difficiles à trouver mais beaucoup plus intéressantes que les graines vendues partout car elles peuvent être ressemées et développent une résistance au fil des générations. Nous verrons un peu loin les tenants et les aboutissants de ce processus, et comment 1AD se fournit en graines.

Baptiste avait travaillé plusieurs fois avec des maraichers du sud de la France. Il savait le métier difficile, et d'autant plus difficile en milieu aride. Il fallait produire, mais ne pas s'épuiser. Par rapport à Stepp Holzer qui travaille plus étroitement en collaboration avec les non-humains, 1AD a l'avantage de rassembler beaucoup plus d'humains. Tous les membres d'1AD reconnaissent et soutiennent l'agro-écologie et la permaculture, mais tous ne s'intéressent pas au jardin. A la recyclerie de la Chataigneraie, les jardins ont très tôt été lancés, mais ils ont appelés peu de compagnons à s'y essayer. Les compagnons passent beaucoup de temps en recycleries mais ils ont tendance à être débordés de travail et à laisser le jardin dans une certaine autonomie. Le travail est minimum : préparer les terres

³¹⁰ Citation tirée d'un documentaire que m'a préconisé par Baptiste : Snel H., 2007, *Permaculture. Un véritable développement durable*, Okofilm, Allemagne.

en les recouvrant de paille et de cartons (technique des « lasagnes »), semer des graines, arroser de temps en temps, récolter ce qui veut bien pousser. Ces dernières années, les jardins n'ont pas donné pas grand-chose : quelques salades, quelques carottes, quelques fraises et framboises. Une production très limitée par rapport à la subsistance alimentaire recherchée sur le lieu de travail (nourrir quatre ou cinq compagnons tous les midis), mais qui n'inquiète personne. Quel rôle peut-on alors leur accorder ?

Pendant tout le temps que j'ai passé aux côtés des membres de l'association, les jardins de la Chataigneraie restaient une activité partielle mais conviviale. Plutôt un espace de jeu pour les enfants, de rassemblements pour les repas, les apéros ou les grandes fêtes. Un liant pour le collectif donc et dans une moindre mesure, un petit lieu d'expérimentation à qui le veut. Idem pour le terrain acheté avec l'agriculteur de Terre et Humanisme. Le gros du travail était fourni par ce dernier. Ces terres sont les plus éloignées des points géographiques formés par les différents espaces d'implantation de l'association. Celui-là est le plus au sud. Le point le plus proche de la Chataigneraie, mais le plus éloigné de Vallon et d'Arbrilhon. Il y a bien eu des moments festifs et collectifs, mais le lien était surtout établi par Baptiste et Lucie qui vivaient en 2015-2016 dans le même village, et qui étaient proches de l'agriculteur en charge de l'activité.

Le projet agricole à Arbrilhon a ceci de particulier de ramener cette activité à la maison. De l'approcher géographiquement et de la sortir de l'activité de travail. Il était question comme le dit Pierre, « de se nourrir par soi-même sur son propre lieu de vie », mais aussi de tenir ensemble les habitants du lieu de vie. Les architectes ont donc tenté d'établir une relation de solidarité entre l'infrastructure de vie et le travail de la terre.

Entretien du 9-02-17

Architecte : Dans la demande, c'était aussi de pouvoir construire des logements qui puissent fonctionner pour la préparation de l'agriculture et donc d'essayer d'intégrer... en tout cas, pas forcément des serres mais de se dire qu'ils étaient vraiment en lien avec le jardin et qu'ils allaient dans cette démarche de produire.

Emilie : Et ça se traduit comment ce lien dans l'architecture ?

Architecte : Alors, c'est sur le modèle des constructions américaines [Earthship]. Souvent on a une serre devant qui permet de lancer la production des plantes et ensuite, on peut les intégrer dans le jardin. (...) Et puis ensuite, sur les façades on a créé des petits oriels. Parce que comme ça va être en matériaux recyclés, les fenêtres qu'ils récupèrent ne sont pas étanches, au niveau thermique elles ne sont pas supers... Donc on s'est dit qu'avec ces fenêtres-là, il fallait qu'ils mettent un système de doubles fenêtres. Donc du coup, créer des oriels un peu plus profonds pour pouvoir entre les deux fenêtres créer ces petits espaces de serre où ils pourraient lancer un peu les plantes.

Précédemment, nous avons vu que les serres avaient l'avantage de favoriser le stockage de la chaleur et de renforcer la solidarité thermique à l'intérieur des maisons. Les verrières n'ont pas pu être appliquées partout et elles ont été complétées par des oriels. Les oriels et les verrières n'ont pas qu'un avantage thermique. Tels qu'ils ont été pensés par les architectes, les oriels visent à créer un lien fort avec le jardin : faire de la maison un point de départ de la production agricole, et mieux impliquer les habitants dans cette production – y compris les moins attirés par le maraichage. Dans cette idée, la

maison est le point de départ et la fin d'un « circuit ultra court » d'alimentation où les agriculteurs sont les voisins des consommateurs, ou certains voisins sont agriculteurs, où l'on peut les observer travailler, leur demander des conseils de production/d'alimentation, où on peut participer en leur proposant de nouvelles plantes à intégrer à la production. Pour les concepteurs donc, la terre a la capacité de réunir des choses ou des êtres habituellement séparés.

Tout cela est très prometteur, mais comment cela se passe-t-il concrètement de se mettre en relation à la terre et d'atteindre l'autonomie alimentaire ? De faire-avec le milieu et les incertitudes liées à une telle conception de la production agricole ? En quoi cette forme de prescription architecturale a-t-elle eu des effets sur le projet et les compagnons ? En quoi la prouesse de Stepp Holzer constitue-t-elle un récit important ?

Je n'ai pas pu suivre le travail agricole en recyclerie car les compagnons étaient beaucoup pris par leur travail et peut-être aussi parce que je suis mal tombée. Les seules choses que j'ai pu observer ce sont les moments conviviaux dans le jardin. Le seul geste que j'ai dû y faire a consisté à cueillir des framboises pour compléter d'un dessert un repas du midi cuisiné à partir de produits achetés. La seule chose que je sais, c'est que les graines utilisées sont récupérées dans les réseaux (ex : T&H, clients et adhérents de la recycleries). Je n'ai pas eu l'occasion non plus d'accompagner l'agriculteur de T&H sur les terres du sud du projet. Par contre, j'ai été régulièrement hébergée à la coloc d'Agathe, Pierre, Vincent et Didier, et j'ai pu noter que l'activité dans leur jardin s'est intensifiée avec la perspective de la Ferme d'accueil, notamment au travers de l'idée d'expérimenter l'agro-écologie.

3.2. Faire-avec la terre : une connaissance située

La coloc est un lieu d'observation très intéressant dans cette étape de mon propos dans la mesure où elle associe un lieu de vie collectif à l'activité de jardinage, comme cela est prévu par le projet architectural. La coloc est donc un lieu d'observation de la continuité entre activité agricole et activité domestique.

La coloc s'est formée début 2016, juste après la finalisation de ce dernier. Elle a commencé par un duo : Vincent et Pierre. Bien sûr, Vincent n'a pas attendu que Pierre se joigne à lui pour s'éprouver dans la terre (il habitait déjà la maison avant que la coloc ne se forme) mais j'ai remarqué que son investissement et son attachement à ce dernier a augmenté une fois le projet architectural clôturé. Il est donc possible d'affirmer qu'en s'engageant avec son jardin, il s'est engagé pour le projet collectif. Quelque mois plus tard, Agathe les rejoint et commence à de plus en plus s'intéresser à l'agriculture (rappelons-nous de ses recherches pour mieux distinguer agro-écologie et permaculture). Lorsque Didier reprend la chambre de Pierre, il se met à envisager de s'installer à Arbrilhon et de vieillir en tant que jardinier. Le « virus » du jardin a donc pris chez tous les membres de la coloc. La configuration de l'espace (maison + jardin) à elle seule n'a pas appelé les colocs à l'agro-écologie. Sans le projet – les discussions collectives autour de l'agro-écologie et de la permaculture, la volonté de créer un lieu de vie auto-subsistant, la présence des jardins en recycleries et avec T&H – ont constitué autant de médiations qui ont favorisé cet appel à la terre. Mais l'appel a surtout atteint Vincent, cela malgré les nombreuses heures qu'il passait dans l'activité des recycleries. Le travail du recyclage ne lui permettait

pas de s'aventurer plus dans les jardins de la Chataigneraie. Il a profité d'avoir son propre jardin pour se lancer vraiment dans cette activité. A ce moment-là, il envisageait le jardin comme une amorce d'agro-écologie.



Photos du jardin de la coloc à différentes étapes d'évolution (Vincent, 2016)

Cette année-là (2016), il a créé plusieurs petits ilots, et pour chacun, un certain assemblage de plantes de variétés anciennes dont les graines ont été récupérées à droite à gauche (clients de la recyclerie, adhérents, membres de Terre et Humanisme, etc.). Dans « l'ilot des patates », il a associé des pommes de terre, de la mélisse, de la coriandre, des capucines et des panais. Dans un autre ilot, il a associé des tomates, des oignons, des salades, des fraises, du basilic et de la menthe. Il a tenté de reproduire une certaine diversité au sein des ilots pour créer des collectifs résistants aux nuisibles. Ces associations n'ont pas été formées au hasard. Il est clair qu'aussi bien l'agro-écologie et la permaculture insistent sur le caractère situé de la connaissance induite par l'expérimentation à même le milieu³¹¹, mais il faut bien commencer quelque part. La permaculture ne prétend pas fournir de mode d'emploi, mais pour faire vivre la diversité, les connaissances, aussi situées soient-elles, traversent les réseaux³¹². Et pour que ses plantes s'aident mutuellement, Vincent a braconné un peu partout – dans ses discussions avec les compagnons intéressés par le jardin, sur internet, etc. Il a retenu de cette enquête que les herbes aromatiques ont tendance à faire fuir les nuisibles. C'est le cas du basilic qui protège les tomates des invasions de pucerons grâce à son odeur répulsive. C'est pourquoi, plutôt que d'utiliser des intrants chimiques qui auraient pollués ses sols, il a intégré deux plants d'herbes aromatiques différentes par ilots. Mais chercher les associations entre bons compagnons pour ne pas épuiser les sols, suppose d'observer si ces associations réussissent aux plantes.

Extrait du carnet de bord du 30-03-17

Depuis que j'ai été accueillie à la coloc, je vois beaucoup Vincent dans le jardin. Il y est dès qu'il a du temps libre. Je sais qu'il jardine depuis qu'il est petit, surtout les fleurs qu'il avait l'habitude de faire pousser chez sa grand-mère. Il tient à ce que le jardin soit beau. Il est beau. C'est vrai. Ses petits ilots en cercle avec leurs longs rondins de bois qui forment comme des petits tipis et ses couleurs vives ont de quoi faire rougir les voisins. Ici, les bons jardiniers sont respectés et dès que les propriétaires passent, ils s'arrêtent pour admirer le travail et glisser des félicitations aux colocos. Il faut dire que Vincent y met

³¹¹ Puig de la Bellacasa, 2017

³¹² Laura Centemeri propose la notion de laboratoire collaboratif collectif pour désigner la manière dont la pluralité des initiatives en permaculture coexiste dans un même mouvement. Voir : Centemeri, 2019.

tout son cœur. Je le vois toute la journée crapahuter. S'arrêter, regarder. Partir plus loin et recommencer. Il se poste là, les bras croisés, une main devant la bouche tout en réfléchissant. Je l'ai observé. Il marmonne un truc, puis part chercher une pierre. Une pierre somme toute banale, mais une très grosse pierre qu'il choisit bien en la prenant dans ses mains. Une fois la bonne pierre trouvée, il la dispose à un endroit. Il s'arrête. Se concentre. Examine l'ensemble en balayant le jardin du regard. Puis, il ferme les yeux. Quand ça ne va pas, je le vois sur son visage. Il grimace et change la pierre d'endroit. Pour mon œil c'est invisible, mais je sais qu'il fait des tests. Esthétiques mais surtout énergétiques. Depuis un moment, Vincent se forme au reiki et au magnétisme ; son jardin est aussi un lieu d'expérimentation dans ce sens-là. Il sent son jardin avec son corps. Apparemment, quand les énergies ne sont pas bonnes, son corps bascule en arrière. Quand elles sont équilibrées, qu'elles circulent bien, son corps est traversé d'une sensation agréable, un peu comme un vent de légèreté.

Vincent a une manière bien à lui d'expérimenter l'agro-écologie qu'il n'est pas possible de généraliser au reste du collectif. Néanmoins, il a suivi le précepte de l'expérimentation mis en avant par la permaculture.

Il a croisé l'appel à l'expérimentation à celui de son autre métier, le soin énergétique. De par ses explorations dans ce monde, il a développé une hypersensibilité qui lui permet de se connecter à des entités particulières, comme les pierres. Par le toucher, il analyse les réactions qu'elle provoque dans son corps. Quand la réaction est mauvaise et qu'il perd son « ancrage » (la sensation de gorge serrée est un autre indicateur que le basculement du corps vers l'arrière), cela lui indique que son intégration risque de provoquer des perturbations énergétiques dans son jardin. Il en essaye une autre. Quand la réaction de son corps est bonne (sensation agréable telle que la légèreté, bon ancrage), il cherche la bonne place où la disposer dans le jardin pour que ses énergies puissent profiter à tous ses habitants. Pour déterminer ce bon emplacement, il rajoute le sens de la vue au toucher. Sans les pierres, il me dit qu'il évalue son ancrage à partir de ses pieds.

Ce protocole énergétique qu'il a testé sur le jardin ne garantit pas que les plantes le lui rendront bien. Premièrement ce sont des tests. Ils peuvent échouer. Deuxièmement l'énergie, aussi vitale qu'elle soit pour toute personne qui appartient à son monde, n'est qu'une modalité parmi d'autres à prendre en considération pour assurer la vitalité et la durabilité du jardin. Il faut aussi que les associations entre les plantes, la vie souterraine et à la surface de la terre, l'apport en eau, etc. soient bons. Les paramètres sont nombreux et c'est ce qui fait, notamment quand on apprend, que « ça peut donner une année comme ça peut ne pas donner l'année d'après » (Vincent). La première année (2016), l'ilot des patates n'a rien donné. La deuxième année (2017), ça a un peu mieux marché, me dit-il.

Que cela donne quelque chose ou pas, suivre le protocole de Vincent montre la richesse du parcours de l'expérience. Par expérience, j'entends la conciliation du corps et de la pensée dans une action sur le monde et la manière dont cette action transforme le monde en même temps qu'elle transforme son initiateur et sa connaissance du monde³¹³. L'évaluation de chaque composante du jardin et du jardin dans son ensemble passe à chaque fois par Vincent. Quand il vérifie son ancrage, il vérifie qu'il va faire le bon geste pour l'ensemble des habitants du jardin. Dit autrement, c'est en vérifiant son rapport au milieu (ancrée ou hors-sol ?) qu'il évalue la qualité des relations de solidarités qu'ils tentent

³¹³ Dewey, 2012

d'établir dans son jardin, et qu'il affine sa connaissance pour améliorer ses gestes. Cette connaissance n'est pas spontanée et l'expérience peut rater comme nous l'avons vu, mais la connaissance tirée de l'expérience prend corps dans le temps, comme en témoigne son retour quelques années plus tard :

Conversation du 8-04-2020

Vincent : J'avais trop envie que ce soit comme ça, j'avais un truc précis en tête. Je voulais que ça soit beau, qu'il y ait des fleurs et tout ça. C'est comme quand tu veux un enfant parfait, qu'il soit comme ci comme ça, ben... ça ne peut pas marcher. [rires]. Ensuite, je pense qu'on n'avait pas assez amendé la terre.

Emilie : Amender ? Ça veut dire quoi ?

Vincent : C'est le fait de bien préparer les sols avant de planter. Pour que ça pousse bien il faut enrichir ta terre. Voilà, là j'aimerais bien recommencer. J'ai de la place ici [depuis, il a quitté le projet pour s'installer dans une autre région]. J'aimerais essayer de mieux laisser vivre les plantes, être moins sur l'esthétique. J'étais beaucoup sur les fleurs.

Avec le recul, Vincent identifie deux problèmes : la faible préparation des sols et sa manière d'appréhender le jardin. Le premier problème renvoie à la difficulté de bien penser l'interdépendance du milieu. Au fait qu'il n'a pas accordé assez d'attention à ses sols et que la vie y était trop pauvre. Le second renvoie au rapport entre la posture du jardinier et le milieu qu'il suggère. Vincent recherchait l'esthétique parfaite par le contrôle et les plantes lui ont rendu peu en retour. Pour exprimer cette idée, il symétrise l'activité de jardinage et l'activité de parent : comme un enfant, un jardin ça ne se contrôle pas, nous dit-il. Il faut le laisser vivre, grandir sans trop intervenir dessus. Les enfants étant des vivants, il estime qu'il n'y a pas de raison que ce(ux) qui peuplent son jardin échappent à cette règle. Au lieu du contrôle, il aimerait trouver le faire-avec. Pour ce faire, il va se baser sur les acquis de son expérience précédente et appréhender son nouveau jardin différemment, et peut-être parvenir affiner sa connaissance afin de trouver les bons gestes. Autrement, l'expérience précédente a transformé l'appréhension de la suivante.

L'expérience de Vincent nous ramène à une autre question posée par le projet architectural : comment dans ces conditions incertaines tenir le pari de l'autosubsistance alimentaire – nourrir les trente compagnons qui habiteront à Arbrilhon – sans menacer la cohabitation ?

3.3. Ce que la terre nous rend : l'autosubsistance ?

Extrait du carnet de bord du 30-03-17

Les fleurs du jardin sont très belles, mais du point de vue nourricier les colocs ne s'attendent pas à grand-chose. L'année d'avant, l'ilot des patates n'a pas donné grand-chose. Cela malgré les conseils. Les colocs n'ont pas l'air de s'en faire. Ils savent que c'est long. L'agro-écologie ça prend du temps, mais la patience ça paye comme ils disent. Ce soir à table, ils en discutaient. Agathe a parlé du monsieur aux tomates. Tout le monde avait l'air de le connaître. Apparemment, il y a eu un article sur lui dans *Kaizen*. Avant qu'ils ne me racontent cette histoire, je ne la connaissais pas.

Ce monsieur, qui habite dans l'Hérault, a tenté une expérience surprenante qui consiste à planter des graines d'anciennes variétés de tomates dans la garrigue, sans verser une seule goutte d'eau. L'idée était d'apprendre la survie à ses tomates, pour qu'elles puissent la transmettre à leur descendance. Apparemment, ça s'inscrit dans leur code génétique. La première année, un plan tout moche a poussé et le monsieur a récolté une tomate rabougrie. Il a récupéré les graines et les a replantées l'année d'après. Chaque année, il a réitéré le même geste. Chaque année, les plants sont devenus plus beaux. A la quatrième ou à la cinquième année, la variété est devenue plus résistante, et le monsieur a arrosé avec un peu d'eau. C'est alors que les plants ont offert énormément de tomates, de belles tomates. L'idée est simple : moins on intervient sur la plante, plus elle s'adapte aux conditions de son milieu. Pour cela, il faut de la patience, et répéter avec attention certains gestes simples d'une année à l'autre. Je crois qu'avec les énergies, c'est un peu ce que Vincent essaye d'apprendre. Etre attentif cela ne veut pas dire trop intervenir sur la plante, y compris avec l'eau. Apparemment, il y a des espèces qui s'adaptent très facilement. C'est le cas de la tomate. Au final, le monsieur a intégré dans la garrigue quatre cents variétés de tomates dont les plants produisent aujourd'hui 20 à 25 kg par mètre carré chaque année. De quoi faire taire tous ceux qui pensent que l'agriculture alternative n'est pas rentable, s'amusaient les colocs. 25 kg pour eux, c'est largement assez pour se nourrir. La seule difficulté avec les tomates, m'ont-ils dit, c'est la pollinisation. Les anciennes variétés de tomates ont l'avantage d'être plus résistantes (notamment parce qu'elles arrivent à attraper du phosphate) mais elles s'hybrident facilement, et si on veut garder la résistance des tomates de Crimée, alors il ne faut pas mélanger les plants avec d'autres variétés.

Dans cet extrait de mon carnet de bord, je tente de comprendre un paradoxe du terrain : alors que le projet vise à nourrir tous les compagnons, comment se fait-il que depuis leur pratique du jardin, aucun d'entre eux ne s'inquiète des faibles rendements de la terre ? Avec Vincent, nous avons une amorce de réponse – les ratés n'enlèvent pas la dimension pédagogique de l'expérience et les acquis de la connaissance. Avec le récit des tomates, qui appelle à la patience, à un interventionnisme très réduit (faire confiance à la capacité des plantes à s'adapter, apprendre à placer le bon petit geste au bon moment) et qui ne s'absout pas de la présence de l'humain, on comprend à quel point ces récits sont importants dans la gestion de l'incertitude, notamment pour les jardiniers débutants. Mais le récit des tomates vient questionner autre chose encore : l'idée de rendement. Comment se fait-il qu'ils ne s'inquiètent pas de leurs rendements ? Aussi pourquoi se prennent-ils d'affection pour un agriculteur qui pratique la monoculture et produit des rendements effarants ? En quoi ont-ils besoin de cela ?

Entretien du 7-02-17

Emilie : Tu te vois comment à Arbrilhon toi ?

Didier : Je vois des grandes balades dans le bois. Et puis, je vais être obligé de me mettre au jardin. Je n'ai pas la main verte mais je veux apprendre. C'est une paix aussi, t'as pas la télé dans les oreilles. Je m'y vois. Je leur ai dit : je vous donne dix ans de ma force physique et ensuite je me mets au jardin. Il faut y passer du temps mais après ça paye. Y'a des produits rustiques qu'on pourra ensuite peut-être vendre aux cuistos du coin.

Didier doit avoir un peu moins d'une soixantaine d'années. Il a quitté son quotidien à Emmaüs pour mieux vieillir en Ardèche. L'autonomie de cette communauté tient à l'apport-travail et à la force physique de ses compagnons (écoconstruction, maintenance, travail de recyclage). Il me confie que lorsque les compagnons vieillissent, ils ont tendance à devenir « inutiles » à la communauté et qu'ils sont poussés vers la sortie par le leader de la communauté. Le projet d'habitat d'1AD valorisant un lien avec la terre, il offre à Didier une perspective de vieillissement, en tant que jardinier. La présence de l'activité maraîchère l'appelle à apprendre et il envisage de troquer son ancien tablier de cuisinier, les tracteurs et l'effort physique de la construction pour s'offrir une retraite au vert. Pour Didier, l'horizon agricole n'est pas physique à Arbrilhon, il est paisible (le silence de la paix). Lorsque la production sera bien huilée, il envisage qu'elle fournisse un surplus qui pourra potentiellement alimenter les cuisines des professionnels du coin. Selon nos observations, comment peut-il envisager un surplus ?

Maria Puig de la Bellacasa a enquêté sur la permaculture. Depuis la relation des permaculteurs aux sols, elle observe le déploiement d'un *care* subversif qui poursuit un autre temps que celui de la productivité. La permaculture nous dit-elle invite l'humain à se décentrer de son propre temps – celui de « la fuite vers le futur », de la course à la productivité et à la maximisation du profit – pour se caler sur les rythmes des cycles non-humains (qu'ils soient « vivants » comme « non-vivants »). Invitant les jardiniers du monde à prendre le temps de l'expérience, à faire avec ses aléas et ses incertitudes, à se réinscrire dans le présent³¹⁴.

Didier a bien en tête cette notion de temps et je sais aussi qu'il s'est débarrassé de l'idée de maximisation de la production. Pourtant, il envisage de rafraîchir l'économie du projet en produisant du surplus. En quoi cette idée n'induit-elle pas un retour vers l'agriculture capitaliste ? Ou dit autrement, en quoi ce que dit Didier n'est pas incompatible avec l'alternative proposée par la permaculture ? Est-ce un simple geste défensif pour pallier les critiques adressées à ces pratiques ? Celles qui s'adressent aux « alters » et comme cela est beaucoup dit dans les moqueries des « vrais Ardéchois » – ceux qui se réclament d'avoir grandi proches de la terre de générations en générations – qui voient ces personnes comme des hippies qui font « joue-joue avec la terre ».

Peut-être que Didier est un peu optimiste, mais ce qu'il dit surtout, c'est qu'on peut produire beaucoup sans user le vivant, qu'on parle du compagnon de travail humain ou du compagnon de travail non-humain. Produire en grande quantité, ce n'est pas incompatible avec l'alternative. Pourquoi ? Parce que l'expérience de tous les autres qui passent par les réseaux le prouve : si on est assez vigilant et qu'on trouve le geste juste, on peut produire sans se tuer à la tâche. C'est ce dont témoigne le récit des tomates discuté au sein de la coloc où il vit. Pourquoi ne s'inquiète-t-il pas que l'association ou la coloc ne produise pas suffisamment de *rendement* – ce que le vivant rend au vivant – pour nourrir tous les compagnons ? Parce qu'à ce moment-là, il est entré dans la temporalité du projet induit par les fondateurs : selon le séquençage du projet, le lieu de vie sera bâti petit à petit. Ce qui laisse le temps de penser les choses, d'expérimenter, d'apprendre et de se nourrir des expériences des autres. Petit à petit, les compagnons adapteront la production pour se nourrir. Petit à petit, l'oiseau fait son nid, ce qui lui laisse le temps de cultiver son jardin.

³¹⁴ Spécifiquement, sur la question des temporalités permacoles et de la fuite en avant technoscientifique, voir : Puig de la Bellacasa, 2015.

*

Le pari de l'autosubsistance alimentaire a incité les fondateurs à choisir un terrain configuré pour des activités agricoles et à inscrire ces activités dans le projet architectural. Dans la perspective de la permaculture, elle a mis au travail les architectes pour articuler le travail de la terre à l'infrastructure de vie (ex. serres, système d'oriels). Toutefois, si son inscription dans la future ferme d'accueil a rapproché les membres du projet agricole et suscité en retour des vocations chez certains, ni la configuration du terrain, ni l'infrastructure matérielle ne suffisent pour que le travail de la terre advienne et qu'il soit mené en coopération avec le vivant. Ici intervient le travail des compagnons. Si le projet architectural a été très partiellement transmis par les fondateurs, le projet d'1AD, tel qu'il est éprouvé, fournit de nombreuses prises au projet permacole (jardins variés, discussions entre membres, revues sur le sujet, etc.) et certains compagnons s'en sont saisis pour réfléchir et anticiper l'activité. L'expérience d'agro-écologie de Vincent montre que cette pratique permet à l'humain de repenser sa place dans le monde et d'y être attentif, mais qu'elle est très incertaine. Cette incertitude est contenue par un ensemble de récits et de connaissances qui traversent les réseaux et outrepassent la localité du jardin. Il est important de noter ici que la gestion de l'incertitude n'est pas hors-sol mais qu'elle repose sur une série d'expériences qui contribue à forger une connaissance collective distribuée qui prend l'allure de récits et de conseils, de discussions rigolotes, soit des formes très différentes des inscriptions produites dans les laboratoires. Bien sûr, la connaissance produite reste fragile car très dépendante des milieux et des personnes qui la mobilisent. Il ne s'agit pas ici de faire un argument scientifique. Mais lorsque l'autosubsistance alimentaire est évoquée et que les membres se disent confiants, ils ne s'en remettent pas à une théorie flottante (ex. le progrès) qui repousse l'action loin dans le futur, mais à une théorie en actes qui prend appui sur les acquis de l'expérience des autres et de soi dans le présent, et se réactualise par les explorations de chacun, y compris les leurs.

4. Relier le quotidien des recycleries au lieu de vie

On a vu que les fondateurs se sont fortement inspirés du modèle du compagnonnage développé à Emmaüs et que l'activité de recyclage des objets a constitué une première étape dans leur projet d'accueil. En plus d'offrir des conditions matérielles au projet, elles visaient à offrir une activité sécurisante pour les compagnons. Une fois la ferme d'accueil construite, les compagnons bénéficieront d'un hébergement (et d'un pécule) en échange de leur investissement dans les recycleries. En ce sens, la phase de conception architecturale constituait une étape cruciale de branchement entre ces deux modalités d'accueil³¹⁵. Dit autrement, les recycleries étaient déjà solidaires du lieu de vie en lui offrant une base de financement. Avec le projet architectural, il fallait rendre le lieu de vie solidaire avec les recycleries en concevant une infrastructure adaptée aux besoins

³¹⁵ Nous verrons dans le chapitre suivant un autre branchement important qui a consisté à encadrer juridiquement la relation de solidarité entre le lieu de vie et l'activité de travail.

des compagnons. Il s'agit donc ici de saisir les médiations qui, avec l'introduction du projet architectural, ont cherché à épaissir cette relation de solidarité.

4.1. Depuis les recycleries : la solidarité financière

Les fondateurs ont misé sur l'apport-travail pour financer le projet. Ce système a été pensé pour que l'association garde ses portes ouvertes à tous, peu importe les moyens financiers des personnes : au lieu d'apporter un capital, les compagnons travaillent à produire de la valeur qui finance le lieu de vie.

Recyclerie de Vallon, le 23-02-16

Un client arrive à la caisse. Charlie calcule le montant total de ses achats.

Charlie : Ça te fait onze euros s'il te plaît. (Le client donne ses sous). Est-ce que tu es adhérent ?

Client : Non...

Charlie : Ok, on est une association et pour acheter des choses, il faut adhérer. Tu mets ce que tu veux. (Il hésite, il n'a pas l'air de savoir combien donner) Les recycleries servent à financer un lieu de vie pour accueillir des personnes en difficulté où il y aura des activités et des terres en agro-écologie. Quand tu achètes ici, tu permets de financer un projet solidaire. On a trouvé un grand terrain à Arbrilhon. On ne va pas tarder à commencer à construire. L'adhésion est à prix libre. Quand tu adhères, on te tient au courant et tu peux venir aux AG. Tu veux mettre combien du coup ?

Par le biais de leur travail, les compagnons génèrent des bénéfices pour le compte de l'association. L'activité est basée sur l'économie du don (d'objets dits « inutiles »). Nous verrons dans le chapitre suivant que le travail des compagnons ne se restreint pas au tri et à la vente, et qu'il inclut aussi l'accueil des visiteurs, notamment à la caisse. Dans cet extrait, on peut voir que chaque passage en caisse constitue autant d'occasions pour les compagnons d'explicitier le projet aux clients, de leur rappeler que chacun de leurs achats participe de la solidarité de la ferme d'accueil et de leur donner des nouvelles de son état d'avancement. Les compagnons n'ont quasiment pas participé à l'architecture mais l'achat du terrain leur a permis de mieux situer la ferme d'accueil et de mieux la présenter aux clients au moment des adhésions. Les caisses des recycleries sont également dotées de boîtes pour accueillir les dons des clients.

Les bénéfices générés par l'activité de recyclage se répartissent comme suit : une partie est rétribuée aux compagnons sous forme de salaire ou de défraiement, une partie sert à alimenter un fond de sécurité de l'association³¹⁶ et une autre sert à financer la ferme d'accueil.

Conversation du 1-03-16

Lucie : On a décidé de construire l'oasis petit à petit en fonction de nos moyens financiers. Pour l'instant, l'argent a été collecté pour l'achat du terrain.

³¹⁶ Ce fond de sécurité a par exemple été utilisé pendant la crise du Covid-19 pour compenser la fermeture des recycleries pendant un mois.

Emilie : Collecté ? L'argent ne vient pas des recycleries ?

Lucie : Oui, il y a les recycleries bien sûr. Mais le plus gros ne vient pas de là, c'est plutôt une assurance. Pour la banque, ça a été important. Ça les a rassurés. Mais le gros vient des dons et des prêts solidaires. Depuis que la somme pour l'achat du terrain a été réunie, les prêts ont été mis en pause. Des prêteurs sont en attente mais on les recontactera en temps voulu. On va séquencer le chantier pour financer l'oasis petit à petit.

Emilie : C'est quoi les prêts solidaires ?

Lucie : En fait, quand une personne veut soutenir le projet, elle prête ce qu'elle veut et elle choisit la durée du remboursement. Le prêt est à taux zéro. A la fin de cette période, on l'a rembourse. C'est moi qui m'occupe de ça. Je sais que c'est bizarre mais les documents, c'est mon truc. [rires] Je connais tous les prêteurs. Ce sont des personnes physiques, ils ne sont pas fictifs pour nous. Du coup, c'est un gros engagement qu'on a auprès d'eux. Après y'a aussi les dons. On en a eu de toute la France !

Les recycleries constituent une ressource importante mais pas suffisante pour dégager de grosses sommes d'argent tel que l'achat du terrain. Lucie explique d'ailleurs qu'elles sont plutôt en gage d'assurance. En fait, par le biais de prêteurs particuliers, le groupe réunit des sommes d'argent que l'association ne pourrait pas réunir à un instant T mais que l'activité des recycleries est à même de rembourser petit à petit. Une sorte de crédit entre particuliers.

Les dons et les prêts solidaires peuvent se faire en ligne, *via* le site internet. C'est pourquoi Lucie mentionne que certains donateurs proviennent de toute la France, en plus de ceux qui passent par la recyclerie et remplissent la boîte à dons. Les prêts solidaires quant à eux sont pour la plupart contractés auprès de personnes connues de l'association. Le moment de l'achat du terrain a lancé la première vague de prêts et je sais que plusieurs membres de l'équipe ont participé. C'est par exemple le cas de Sophia qui était coordinatrice de recyclerie au moment de l'achat du terrain et d'Alexis qui coordonnait les réparations électroniques. D'autres sont des amis de l'association, c'est-à-dire des personnes proches des membres. Selon Lucie, le fait qu'ils soient connus augmente la responsabilité de l'association vis-à-vis de ses prêteurs. Contrairement aux dons, les prêts solidaires engagent l'association à retourner la somme. Etant donné les incertitudes qui accompagnent ces projets, il est important de maintenir la confiance. Connaître les prêteurs peut exercer une pression supplémentaire pour le collectif (ex. peur de ne pas pouvoir les rembourser) mais cela a l'avantage de ne pas faire d'eux des personnes « fictives ». Comme évoqué par Charlie dans l'extrait qui entame mon propos, cela passe par le fait de « tenir au courant » le prêteur.

Le lien de solidarité financière envers le lieu de vie ne passe pas exclusivement par l'argent. Il est soutenu par un travail de maintien, qui implique que les membres de l'association donnent régulièrement des nouvelles aux prêteurs. Lorsque le groupe est fragile – et c'est bien de cette pression dont parle Lucie – tenir au courant peut s'avérer délicat et le lien peut se fragiliser. Par exemple, en parlant du projet autour de moi, un ami d'ami a décidé de devenir prêteur. Thibaut est ardéchois et plombier à Paris. Un an après son soutien, j'apprends qu'il n'a pas de nouvelles de l'association et qu'il s'inquiète. Thibaut n'est pas connu des membres. Il était donc lointain pour eux. Dans chapitre suivant, nous verrons qu'avec projet architectural, le couple de fondateurs s'est éloigné des recycleries et qu'ils ont perdu un certain nombre de liens. Plus tard, Lucie tombe gravement malade. Une crise survient dans l'équipe de travail et entraîne le départ du couple de fondateurs. La

crise révèle toutes les fragilités du projet et fait surgir l'importance de bien entretenir le lien entre le projet d'habitat et recycleries. A la suite du départ de Lucie, Vincent reprend le lien avec les prêteurs et il se rend compte qu'il a été rompu.

Echange du 11-04-20

Emilie : Tu t'y es pris comment pour les tenir au courant des avancées ? Tu l'as joué cartes sur table ou bien tu n'as pas parlé de la crise ?

Vincent : J'ai tout dit ! Cartes sur table. Transparence. Beaucoup n'avaient plus de nouvelles. Globalement, ça a remis de la confiance et ça a soulagé l'équipe d'une pression.

Entre la formalisation du prêt et le retour de la somme prêtée, il peut y avoir des imprévus et le groupe peut se métamorphoser au grès des dynamiques d'entrées et sorties. Quand ça va mal, les membres se trouvent en difficulté pour rassurer les prêteurs. C'est ce qu'il s'est passé pour Lucie. Le projet est basé sur la proximité et cette proximité passe beaucoup par les recycleries. Dans les moments délicats, le groupe peut ressentir un besoin d'intimité et le projet peut devenir lointain pour les prêteurs délocalisés, et les inquiéter. C'est pourquoi Thibault, notre prêteur parisien, n'avait aucune nouvelle. La crise traversée en 2016 pose la nécessité de la rotation sur les tâches. La rotation sur la tâche des prêts a introduit une autre manière de faire et c'est par ce biais qu'il a été possible de rafraichir le lien avec les prêteurs. Vincent a joué la carte de la transparence. Selon lui, il valait mieux avouer ses difficultés que de ne rien dire du tout. Les nouvelles ont été bien accueillies par le prêteur. Ainsi, nommer et partager la fragilité du groupe a contribué à recréer une forme de confiance et à maintenir la solidarité de la recyclerie vis-à-vis du lieu de vie.

4.2. Une architecture de recyclage

Pour concevoir le projet architectural, les fondateurs voulaient faire le plus écologique possible et au moins cher possible. Etant donné que le projet est construit sur une économie du don, ils avaient la possibilité de s'appuyer sur un stock important de matériaux disponibles dans les recycleries. Dans le chapitre suivant nous verrons que les dons avaient déjà offert une base matérielle solide à l'équipe de la Chataigneraie pour créer des espaces couverts et transformer le terrain vague. L'activité de valorisation des objets avait donc un gros potentiel de recyclage architectural.

Entretien du 9-02-17

Emilie : Les matériaux, c'est leur partie ou vous y avez aussi participé en tant qu'architectes ?

Architecte : Non ça c'est leur partie. Nous on a juste fait le projet architectural. Quand tu déposes un permis tu dois quand même dire ce que tu vas mettre dedans en termes de thermique, etc. Donc y'a une étude thermique qui a été faite. On a défini les modes de chauffage, les modes d'isolation. (...) Pour les bardages, y'aura des parties qui seront enduites, d'autres parties en bardages et les bardages bois seront sans doute en recyclés, récupérés. Il y aura d'autres parties en palettes, d'autres en volets recyclés, et aussi des skis recyclés.

Emilie : Des skis ?

Architecte : Oui, ils ont pas mal de skis en recycleries.

Emilie : Donc vous avez aussi fait en fonction de ce qui arrive chez eux ?

Architecte : Oui. Il y avait beaucoup de potentiel avec ce qu'ils avaient

Avant que ne débute la phase de conception architecturale, le couple de fondateurs travaillait en recyclerie. Baptiste et Lucie étaient donc à même de connaître les arrivages et les matériaux potentiellement utilisables. Des skis sont régulièrement donnés. Ils ne se vendent pas bien et ont le désavantage d'être difficilement recyclables. L'équipe en avait de nombreux en stock et les architectes ont pensé que leur esthétique (couleurs notamment) pouvait être intéressante pour l'enveloppe du bâti. Il en est de même pour les volets que l'on retrouve sur l'une des façades de la salle d'activités.



Façade en volets recyclés de la salle d'activités (à gauche)

Précédemment, nous avons vu le système d'oriels pensés par les architectes pour relier les logements aux terres agricoles. Ce système n'aurait pas été imaginé si les fenêtres étaient de bonne qualité. La plupart du temps, les donateurs offrent du simple vitrage, ce qui ne constitue pas une isolation suffisante. Avec deux fenêtres, il était possible de bricoler un double vitrage et de créer un effet de serre pour se relier au jardin.

Ainsi, le lien de solidarité entre l'activité de travail et le lieu de vie se retrouve également inscrit sur le bâti. Il a été transmis par les fondateurs et cela n'a pas manqué de produire des effets sur le travail en recycleries. La majeure partie du travail du compagnon consiste à trier, à récupérer et à valoriser les objets amenés par les donateurs. Les mieux placés pour stocker tout objet ou matériau potentiel pour la construction de la ferme d'accueil sont les compagnons. Pendant mes immersions post-conception, je les voyais stocker des portes, des fenêtres, des poutres de charpente, etc. Ces récupérations ont induit des problèmes.

Le premier concerne le stockage en lui-même. Etant donné que les recycleries ont tendance à être surchargées et que la plus grande (la Chataigneraie) est en plein air, les objets stockés avaient tendance à prendre l'eau et à s'abîmer. Cela a poussé certains membres comme Didier à poursuivre la valorisation de la Chataigneraie amorcée par l'équipe qui l'a précédé. Le second problème concerne le tri des dons. Les compagnons n'ont pas participé au projet architectural. Si l'idée de recycler les matériaux leur a été transmise, il n'a rien été dit sur les types de matériaux. Ils ont donc éprouvés des difficultés à trier ; ils récupéraient un peu tout et n'importe quoi. Pendant ma première immersion début 2016, j'étais frappée de voir que la manière dont les compagnons imaginaient le lieu de vie était

en décalage avec le projet architectural. Lorsque je leur demandais comment ils imaginaient leur futur lieu de vie, ils me faisaient des descriptions proches de l'architecture de la communauté Emmaüs où vivaient Pierre, Didier et Tom. Ils me donnaient l'impression d'avoir le champ libre pour construire les maisons. Ce qu'ils ne savaient pas, c'est que la validation du permis de construire fige les matériaux de l'enveloppe extérieure du bâti. Ainsi, il n'est pas possible d'adapter les façades au grès des arrivages ou des envies, sans modifier le permis.

Cela nous ramène au problème de la prescription du projet architectural. Au départ, l'équipe faisait confiance aux fondateurs et c'est pourquoi ils ne se sont pas inquiétés de les laisser gérer l'affaire pour eux. Toutefois, le projet architectural n'a été transmis qu'en bloc et pas dans ses subtilités. Les plans ont été mis sur une plateforme collective (« le wiki ») mais les plans ne parlent pas d'eux-mêmes. Il a manqué une médiation importante et cela a notamment pesé sur le travail en recyclerie : à savoir, la perte de temps et le gaspillage. Ajouté au problème de stockage, beaucoup d'objets mis de côté ont fini à la déchetterie sans qu'il soit possible de leur offrir une seconde vie. Soit une valorisation très faible et peu satisfaisante pour l'équipe. On verra au chapitre suivant l'importance de ce type de médiation pour la cohésion collective. Dans le cadre de l'architecture, cette médiation manquante a encore plus posé problème lorsque le couple de fondateurs est parti, et que le groupe il a dû organiser le chantier participatif sans connaître les subtilités du bâti.

4.3. De l'accueil en recycleries aux usages de l'accueil

La conception architecturale dans le cadre de l'habitat participatif a la particularité de reposer directement sur les personnes qui habiteront le lieu de vie³¹⁷. Ici, le bâti est censé assurer l'hébergement d'accueil sans que les compagnons soient présents à sa négociation. Plus nous avançons dans notre propos, plus nous apercevons des compagnons quelque peu déconnectés de l'architecture prévue pour eux. Peut-on pour autant affirmer que les usages du lieu ont été pensés de façon hors-sol ?

Entretien du 9-02-17

Alexis : Les vrais compagnons, ils ne vont pas rester. Les vrais compagnons sont ceux qui se rendent compte du projet, qui vont passer un certain temps pour se reconstruire, c'est-à-dire vérifier ou voir que c'est quelque part au niveau de la conscience que ça se passe. Ça se passe pas ailleurs, ça se passe pas à l'extérieur de l'association. Ça se passe dans les personnes. Et que ça au bout d'un moment, lorsqu'ils le découvrent, ils s'en vont. (...) C'est un endroit, où y'a une sécurité de vie pour qu'ils aient de temps de se rendre compte de ça.

Alexis est le membre de l'équipe qui a été le plus proche du projet architectural car il était le seul membre du comité créé pour cette tâche. Dans cet extrait d'entretien, il offre une vision de la ferme d'accueil, comme un lieu étape de reconstruction. Dans cette acception, la fragilité n'est pas un mode permanent. Dès lors, les compagnons ne resteront pas indéfiniment. Selon lui, la sécurité apportée par le projet leur permet de prendre conscience de l'altérité du projet et une fois qu'ils se sentent

³¹⁷ Charvolin, 2016

mieux, ils partent. Dans cette vision, que je qualifierais de romantique, l'architecture doit être basée sur des personnes interchangeables.

Entretien du 6-02-17

Emilie : Comment t'es arrivée à 1AD ?

Agathe : Je cherchais un frigo à la Chataigneraie et j'ai vu un panneau « cherche bénévoles ». C'était pour les jardins et en fait, après je suis allée en récup et je suis restée en recyclerie. J'étais partie pour trois mois. C'était y'a deux ans et demi. [rires]

Emilie : Tu faisais quoi en Ardèche ?

J'étais surveillante dans un lycée. A cette époque, j'étais très introvertie. Le fait de venir là ça m'a un peu changée.

Emilie : Pourquoi ?

Agathe : Ca m'a changée grâce à la vie et aussi le fait d'être dans un collectif, de prendre des décisions, d'avoir la possibilité de faire ce que t'as envie et d'essayer des choses. T'essayes, et puis des fois ça marche et ça te donne confiance. [elle sourit] Après, j'avais très envie de rencontrer des gens aussi, ça fait que je me suis plus ouverte.

Depuis son arrivée dans le collectif, Agathe note une transformation en elle. Elle se sent moins introvertie notamment. Elle associe cette transformation à l'expérience qu'elle a pu faire du fonctionnement collectif (responsabilités, prises de décisions, contributions personnelles). Elle était partie pour s'engager sur trois mois. Deux ans et demi plus tard, elle est toujours là et s'investit beaucoup dans le groupe (à cette époque elle est référente de recyclerie). Il y a donc des temps d'accueil qui peuvent s'allonger sur plusieurs années et qui sont difficilement prédictibles à l'arrivée des compagnons.

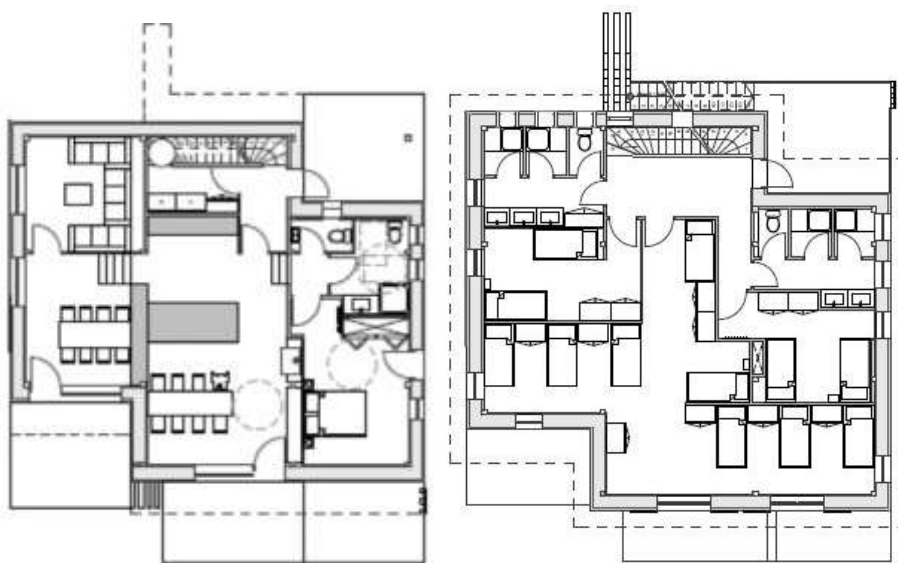
D'anciens compagnons d'Emmaüs ont atterri dans le projet. Par exemple Didier et Tom ont suivi Pierre dans son acte d'essaimage. Après un long moment passé dans une communauté Emmaüs (une dizaine d'années, peut-être plus), ils en avaient marre (fonctionnement autoritaire notamment) et ils avaient envie de changer d'air. Alors que nous avons vu que Didier se voyait vieillir en Ardèche, après trois années d'investissement dans le collectif, il décide finalement de quitter le projet et de prendre une location dans un village proche de la Chataigneraie. Comme pour Agathe, les choses ne se sont pas déroulées comme prévues.

Il y a aussi les aléas de l'accueil. Alexis avec sa notion de « conscience » est un peu romantique. Il y a eu plusieurs moments dans l'histoire du projet où l'altérité du projet n'a pas été comprise. Comme nous le verrons au chapitre suivant, il arrive qu'une fois la sécurité retrouvée, des compagnons détournent leur engagement de l'association et qu'ils tentent de détourner ses activités pour leur propre compte. Dans ces cas-là, Pierre dont l'expérience d'accueil est assez longue (Emmaüs, 1AD) m'explique qu'il est parfois nécessaire d'expulser ces personnes du groupe. Souvent me dit-il, ils reviennent en les remerciant. L'accueil dépend donc des compagnons (sa durée, ses modalités, etc.) et de leur participation au collectif.

Par ailleurs, les fondateurs ont beaucoup puisé dans la philosophie de l'abbé de Pierre. Pierre aime souvent reprendre cette phrase de l'abbé pour parler de l'apport travail : « je ne peux pas t'aider mais tu peux m'aider à aider les autres ». Cette phrase est loin d'être banale. Elle indique qu'il n'y a pas de

frontière nette entre les accueillants et les accueillis, que la blouse blanche ne fait pas partie des habits de l'accompagnement. L'expérience de l'accueil montre que la fragilité fait des boucles. Elle peut bouger dans le temps. Il peut y avoir des hauts et des bas. Des personnes dans une bonne dynamique de reconstruction peuvent soudainement dégringoler. Des personnes très investies dans les recycleries peuvent faire de plus en plus souvent appel à la solidarité des autres pour être remplacées sur les plannings. Il est arrivé que d'autres claquent la porte du jour au lendemain³¹⁸. Des personnes très sociables et enjouées peuvent tout à coup devenir introverties dans les moments collectifs et conviviaux. Certaines peuvent développer une sensibilité plus importante aux tensions ou conflits. Des personnes qui étaient accompagnées peuvent devenir accompagnante. Et vice versa. Tout dépend des moments. L'équipe change régulièrement et bien souvent, il m'était difficile de savoir qui accompagne qui.

L'expérience de l'accueil dans les recycleries montre qu'il n'y a pas de situation standard. Ainsi, l'architecture de la ferme devait ouvrir au maximum le degré d'angle des possibles³¹⁹. Pour ce faire, les concepteurs se sont basés sur deux critères : les différentes temporalités d'accueil et les différentes configurations des ménages des compagnons qu'ils avaient observés. Ils sont partis sur deux temporalités d'accueil : l'accueil « ponctuel » et l'accueil « permanent ».



Plans de la maison commune (à gauche le rdc, à droite l'étage)

L'accueil ponctuel concerne les urgences et les visites temporaires (ex. visite d'un collectif). Il se répartit sur le lieu de vie dans la zone de camping (extérieur) et dans la maison commune. Cette dernière a été conçue pour accueillir des espaces collectifs, à savoir un dortoir, deux chambres à partager, un salon, une cuisine, une salle à manger et des sanitaires. Les dortoirs et les sanitaires intègrent une notion d'intimité propre au genre. Même si certains membres se réfèrent plus volontiers

³¹⁸ Soit des expériences qui ont obligé les membres du collectif à s'interroger sur les modalités de sortie pour ne pas mettre à mal le projet.

³¹⁹ Sur cette idée d'angle des possibles, voir le chapitre 4 sur les futurs de l'ouvrage de : Chateauraynaud & Debaz, 2017.

à une définition en termes d'énergie masculine (« yang ») et d'énergie féminine (« yin »), les concepteurs se sont appuyés sur une définition en termes de sexe biologique et ils ont prévu de distinguer l'espace des hommes de l'espace des femmes. A l'étage, les sanitaires et deux petites chambres à partager sont distinctes à l'aide de cloisons fermées. Le dortoir quant à lui a été agencé à l'aide de renforcements de manière à créer des petits espaces d'intimité. Cette attention à l'intimité était importante pour les fondateurs, car s'ils n'ont pas peur d'utiliser le terme de « communauté » dans leurs discours, ils souhaitaient éviter de reproduire un modèle du tout partage, tel qu'il l'avait rencontré dans certains collectifs qu'ils avaient visités, et offrir des espaces où les habitants pourraient se retrouver avec eux-mêmes.

Les logements permanents comprennent deux studios pour les personnes seules, deux T2 pour les couples et deux grands T3 pour les familles (ou à défaut, des colocations). Le couple de fondateurs constituant une famille avec deux enfants, ils ont particulièrement pensé à la relation parents-enfants. Ils ont demandé que les T3 soient de plein pied pour pouvoir garder un œil sur les enfants lorsqu'ils jouent dehors. Mais au regard des contraintes de la parcelle et des autres exigences que l'on a pu voir jusqu'ici, les architectes n'ont pas réussi à honorer cette demande. Les T3 ont été positionnés à l'étage, et pour compenser, elles les ont dotés de grandes terrasses privées.

Comme on peut le voir sur le schéma ci-dessus, la réglementation a fait apparaître un autre profil auquel les fondateurs n'avaient pas pensé : les personnes à mobilité réduite. Pour respecter la législation, une chambre privative avec une salle de bain a été construite selon les normes en vigueur (espace et portes suffisamment grandes pour faire passer un fauteuil roulant). Cela a eu pour effet d'introduire un espace intermédiaire entre l'hébergement ponctuel et l'hébergement permanent.

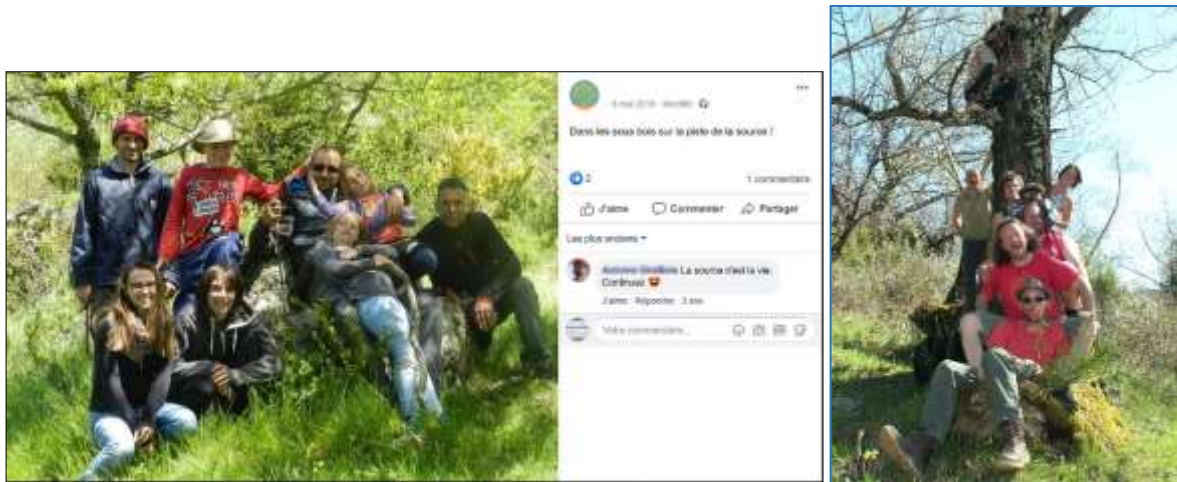
Avec ces exemples, on peut voir que si prescription il y a eu de la part des fondateurs, elle a reposé sur leur expérience d'accueil en recyclerie. Depuis celle-ci, la conception a reposé sur les usages plutôt que sur les personnes.

4.4. S'attacher au lieu

De la fin 2015 à juillet 2019, le terrain était acquis mais les conditions collectives (crise) ne permettaient pas au groupe de se lancer dans la construction. La ferme d'accueil restait en projet mais le bâti était inexistant. On a vu que depuis les recycleries qui constituaient le quotidien des compagnons, le projet architectural restait assez méconnu, et que même pour les prêteurs le projet s'éloignait de plus en plus. A cela s'ajoute le fait que rares sont les adhérents de l'association à venir aux AG qui ont lieu tous les ans. Des solutions d'hébergement d'urgence se bricolaient à travers la colocation, la location d'un nouveau local tout près de la recyclerie de Vallon, mais l'importance de créer un lieu d'hébergement stable pour les compagnons se faisait de plus en plus pressante. Le lien entre Arbrilhon et le quotidien des recycleries semblaient ne tenir qu'à quelques fils ténus, notamment aux matériaux nécessaires et à l'accueil des clients. Outre l'arbre que nous avons vu précédemment, sur quoi se sont-ils appuyés pour créer des médiations entre le lieu de vie en devenir et le collectif de travail ?

« T'as pas encore vu le terrain ??? », « Tu verras, la vue est magnifique ! », « Tu verras les potentialités sont folles ! », « Le terrain est incroyable, j'ai hâte que tu le vois ! », etc.

Tous ces extraits de conversation donnés en vrac m'indiquent la même direction tout en cultivant la même idée : je pouvais regarder les plans des architectes autant que je le voulais, pour saisir l'attachement des membres à ce petit bout de colline, il fallait me déplacer sur le terrain et faire l'expérience de la visite. Lorsque j'ai appris qu'une journée pique-nique s'organisait, j'ai sauté sur l'occasion pour les accompagner.



A droite : journée pique-nique et défrichage (avril 2018).

A gauche : « dans les sous-bois sur la piste de la source ! » (mai 2016)

En Ardèche, lorsqu'on achète un terrain et même si le bâti n'est pas encore construit, la réglementation oblige les propriétaires à défricher leur terrain pour éviter les incendies. A Arbrilhon, le défrichage concerne particulièrement les ronciers. Régulièrement, des journées solidaires ont été organisées pour que cette tâche physique et répétitive soit prise en charge par le collectif, et que ce soit moins éprouvant. Ces moments étaient l'occasion d'ajouter de la légèreté et de la convivialité en organisant un pique-nique, et de passer du temps autrement ensemble en dehors des heures passées en recyclerie.

Le collectif d'1AD change régulièrement de morphologie et chacun de ces moments invitent ceux qui connaissent le terrain à le monter aux nouveaux. La visite est souvent sommaire dans le sens où le terrain est très grand et qu'on pourrait passer la journée à le découvrir. Son exploration dépend donc de l'appétence à aider sur une tâche et de la curiosité de chacun.

Conversation du 8-04-20

Vincent : Tu sais qu'on s'est même rendu compte à force d'aller à Arbrilhon qu'on n'avait pas tout vu du terrain ! C'est allé tellement vite qu'on n'a pas eu le temps de tout explorer. [rires]

Le projet architectural a été fait dans l'urgence. Les fondateurs s'en sont donc remis aux plans et aux explications donnés par les anciens propriétaires, et leur exploration du terrain est apparemment restée partielle. Au départ (2016), des moments collectifs tels que les pique-niques solidaires ont bien

eu lieu, mais la Chataigneraie restait souvent la meilleure candidate pour les célébrations. En 2016 la crise a lieu. Fin 2017, les fondateurs quittent le projet et les membres restants se rendent compte de l'importance des connexions dans cette géographie de projet rhizomique. La promesse d'hébergement est pressante et l'envie de commencer à construire reprend au fil de la résolution des problèmes collectifs. Les visites sur le terrain s'intensifient et le collectif affine sa connaissance du terrain. En 2016, les membres cherchent à localiser la source dans les sous-bois. Plus tard, à force d'y aller, ils découvrent qu'ils n'avaient pas tout exploré et qu'ils ne connaissent pas une partie du terrain. Dès 2019, le chantier participatif commence et les compagnons se mettent en lien avec les voisins, ce qui leur permet d'apprendre qu'il n'y a non pas une source, mais trois (nous y reviendrons).

Publication Facebook du 21-03-18

Planter un Arbre à Arbrilhon !

En ce début d'année 2018, nous avons pris ensemble la décision de déployer 1AD à Arbrilhon avec le projet architectural que vous connaissez. Alors même si le vent souffle parfois fort, 1AD continue son aventure et plante ses racines à Arbrilhon!

Mardi 20 mars à 16h15, c'était le printemps !

Aussi, avant de démarrer le chantier, nous avons posé notre premier Arbre sur les lieux.

Un moment convivial, dans l'intimité et la joie de matérialiser cette envie d'un autre monde.

Et pour parrainer cet engagement, c'est notre doyen poète «Vieux Lucien » [ancien d'Emmaüs, membre d'Ecovillage] qui présida ce moment.

Visite, vadrouille, reconnaissance, exploration, sieste ou bucheronnage, ce fut un chouette moment...

Les visites, les journées solidaires, le travail de défrichage et du bucheronnage, insérer un arbre n'ont pas simplement permis au groupe d'améliorer leur connaissance du site. Ils ont constitué autant de gestes-racines qui ont permis au collectif de s'implanter. A chaque fois, les membres n'ont pas raté l'occasion d'immortaliser ces moments (photos, petits textes) pour les partager avec les autres sur les réseaux (site internet et le Facebook de l'association notamment). Plus que des nouvelles de l'état d'avancement (construit ou pas construit), ces inscriptions partagent leurs affects au lieu de vie en devenir. Pour peu qu'on ait passé une après-midi à crapahuter à Arbrilhon, cela peut épaissir, prolonger l'expérience qu'on a pu en avoir, qu'on soit prêtre, donateur, ami, ancien compagnon.

*

Pour rendre solidaires la partie travail et la partie hébergement du projet, et faire exister l'habitat alors qu'il n'était pas encore construit, de nombreux ponts ont été bâtis : caisses de recycleries, site internet, réseaux sociaux, prêts solidaires, dons, matériaux reçus en recycleries, expérience d'accueil au travail, visites et moments de convivialité sur le terrain d'implantation, plantation d'un arbre, photos, textes, etc. En retour ces nombreux ponts ont transformé les membres du collectif et leur appréhension du projet (ex. attachements à Arbrilhon), et ils ont activement travaillé pour les maintenir. Certains de ces ponts ont été plus difficiles à maintenir que d'autres. Les raisons diffèrent selon les cas. La crise fait partie des aléas des collectifs et elle a fragilisé des médiations qu'il a fallu reconstruire petit à petit. La prescription architecturale a également joué un rôle important, notamment parce que les compagnons n'ont pas participé au projet architectural et qu'il leur manquait certaines informations

(ex. matériaux de façades figés par le projet architectural). Ainsi, ils ont dû réexplorer le lieu pour se réapproprier le projet architectural, voire se construire leurs propres ponts.

5. Se relier avec l'eau : quand le commun se heurte au commun

Bien sûr, la terre sans l'eau ne peut pas nous nourrir car l'eau est aussi une nourriture pour la terre comme pour nous-mêmes, les animaux et les plantes³²⁰.

(Pierre Rabhi)

Le terrain trouvé pour la ferme d'accueil est doté d'une source et cette caractéristique est toujours avancée par les membres du collectif pour indiquer son exceptionnalité.

La présence de l'eau était une bonne nouvelle : « l'eau c'est la vie » comme diraient certains membres, une ressource importante en cas de coup dur, le témoin d'un terrain riche et fertile, une possibilité d'alimenter le jardin en eau (l'Ardèche méridionale est aride). Une présence importante pour penser l'autonomie du groupe.

Conversation du 1-03-16

Emilie : Le propriétaire du terrain, il était ardéchois ?

Lucie : Oui.

Emilie : Ah ouais ? Il a bien voulu vendre à des « étrangers » ?

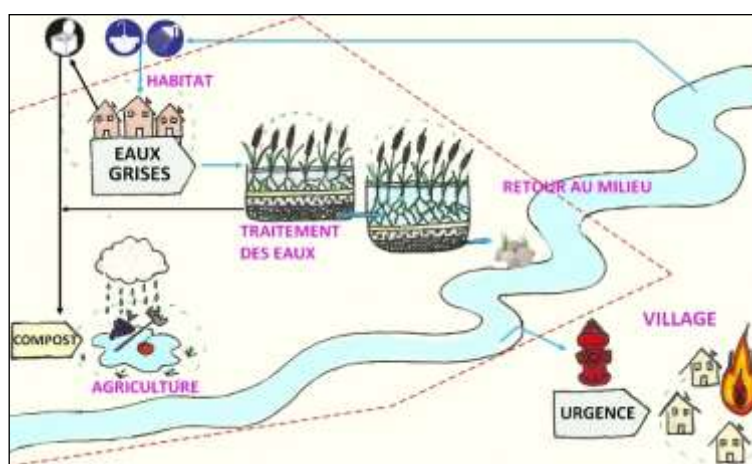
Lucie : De ce que j'ai compris, il voulait éviter les jalousies. Il a préféré vendre à des gens qui n'étaient pas du coin.

On ne peut pas dire que dans cette zone de l'Ardèche, il manque de l'eau. Le département regorge de rivières et autres petits cours d'eau et les activités de tourisme qui se sont construites autour de cette ressource attirent une foule de vacanciers chaque année. Tous les étés, les habitants permanents se crispent. Cette suractivité autour des foyers de vie aquatiques n'est pas sans conséquences. L'année dernière par exemple, une bactérie a proliféré dans les rivières, causant la mort de plusieurs chiens. Les poissons, qui font leur nid sous les galets des cours d'eau, ont de plus en plus de mal à se reproduire avec tous ces pieds qui agitent leurs habitations. Déjà que les membres choisissent scrupuleusement leurs coins de rivières pour éviter les touristes (notamment les cours d'eau difficiles d'accès), cette année-là, ils me conseillaient de ne surtout pas me baigner en dehors des hauteurs. Cette suractivité se rajoute au réchauffement climatique repéré depuis les systèmes de récupération des eaux de pluie et les lits de rivières. A chaque pont passé en voiture, les membres qui me trimbaient d'un point à un autre du projet, ne rataient jamais l'occasion de me montrer le niveau d'eau des rivières : « t'as vu le niveau est bas. Ce n'est pas normal » ou encore : « Je ne sais plus à quand remonte la dernière fois qu'il a plu ». L'eau est très présente en Ardèche mais depuis l'expérience d'habitation, les signes montrent que la ressource est menacée.

³²⁰ Site internet de Pierre Rabhi : <https://www.pierrerabhi.org/le-paysan-sous-agro%C3%A9cologie>

Les fondateurs, qui habitaient depuis trois ans dans la région, entendaient créer une infrastructure de vie qui respecte l'eau et qui participe de l'autonomie du lieu de vie. Ils ne voulaient pas participer de son gaspillage, de sa pollution et ils ont pensé des aménagements qui participent à son maintien. Par ailleurs, ils ont vu la possibilité de créer un système d'eau autonome c'est-à-dire qui ne dépende pas du système de distribution publique.

A partir du système d'assainissement des eaux qu'ils ont choisi pour le lieu de vie, je propose de voir comment les fondateurs ont tenté de construire un commun autour de l'eau et quel collectif particulier elle a mobilisé. Depuis les bactéries, les galets et les roseaux, nous passerons par les voisins et nous rencontrerons d'autres communs, notamment un commun obscur auquel se sont heurtés les membres du projet pour instaurer leur propre commun.



Le cycle de l'eau négocié par le projet architectural

5.1. La phyto-épuration : un nœud de construction du commun

La présence de l'eau sur le lieu de vie était une bonne nouvelle, mais encore fallait-il trouver une infrastructure qui garantisse son respect une fois que les habitants seraient installés. Pour ce faire, les concepteurs ont misé sur les aménagements afin d'encadrer les usages des habitants en termes de récupération, de consommation et de recyclage de l'eau.

Pour l'agriculture, ils ont pensé à fabriquer des mares pour récupérer les eaux de pluies. A l'intérieur des bâtiments, ils sont partis du principe que les douches consommeraient moins d'eau que les baignoires. A l'exception de deux toilettes, ils ont imposé des toilettes sèches partout. Ces dernières avaient deux avantages : éviter le gaspillage de l'eau potable et inciter les habitants à recycler leurs déjections pour créer du compost en vue d'enrichir les terres agricoles. Par ailleurs, elles étaient déjà utilisées à la Chataigneraie. L'équipe a pris l'habitude de les utiliser et à faire du compost pour le jardin de la recyclerie.



Toilette sèche à litière de la Chataigneraie accompagnée de son mode d'emploi (photo du groupe)

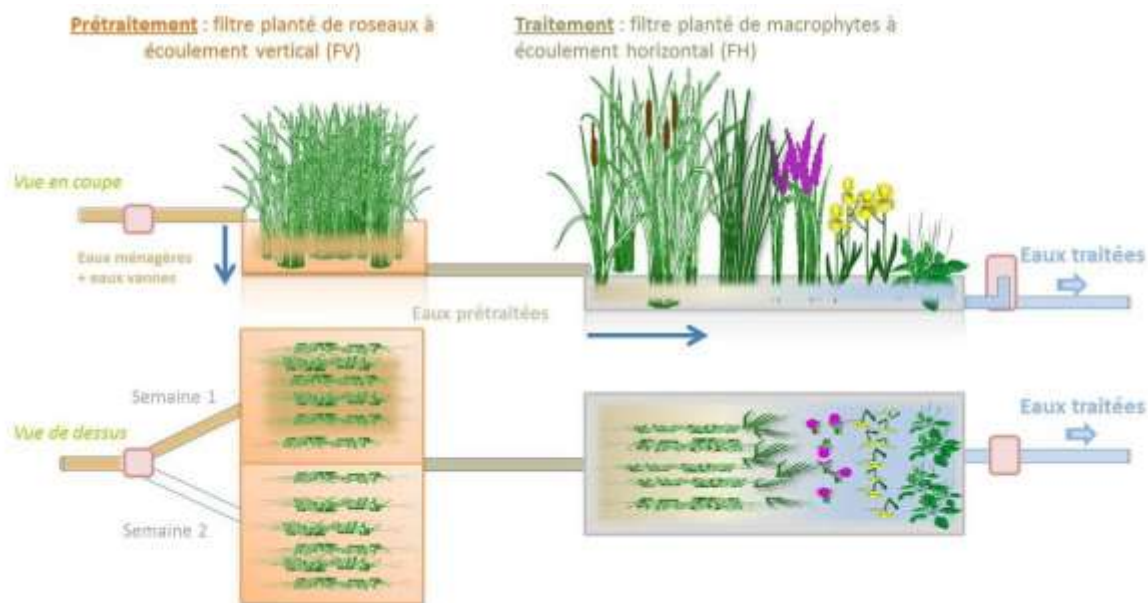
Les toilettes n'évitent pas simplement le gaspillage. C'est un choix fort qui s'articule à un autre choix fort : celui d'assumer collectivement les déchets ménagers en créant un système d'assainissement naturel des eaux. En ce sens, l'installation de toilettes sèches avait aussi l'avantage de réduire les eaux grises à recycler.

Le système de recyclage choisi par les fondateurs est la phyto-épuration, un système dit naturel, dans le sens où il s'appuie sur les processus vitaux des plantes pour traiter les eaux grises. En Ardèche, ce système reste minoritaire mais assez répandu dans les réseaux alternatifs et dans certains lieux d'habitation où les infrastructures publiques sont manquantes. Depuis ses débuts, les membres d'1AD sont en lien avec Ecovillage, un collectif d'habitat partagé installé avant eux dans la région et les fondateurs avaient eu des retours plus que positifs pour un groupe d'une configuration de voisinage assez proche de celle à laquelle ils aspiraient. A Ecovillage, on s'amusait de ceux qui buvaient l'eau traitée sans se rendre compte qu'elle n'était pas potable, ce qui indiquait que ce système d'assainissement était très efficace.

La « phyto » est système d'épuration à plusieurs bacs qui utilise différents filtres naturels pour traiter les eaux grises issues des activités domestiques (douches, vaisselles, lessives, etc.). Le système est le suivant.

Les eaux grises rejoignent un premier bac. L'eau passe par un premier filtre vertical de roseaux et de gravas de plus en plus gros. Grâce aux racines des plantes et aux gravas, l'eau peut s'infiltrer sans colmater le filtre. Sur la partie haute du bac, les bactéries aérobies (qui ont besoin d'oxygène pour vivre) qui habitent le système rhizomique des plantes transforment les matières organiques en matières minérales. Pour ce faire, elles puisent l'oxygène produit par le vent qui agite la partie émergée des plantes et par la photosynthèse. En retour, les plantes se nourrissent des matières minérales transformées. A cet étage, toutes les matières solides qui n'ont pas passé le filtre remontent

à la surface, sèchent et créent un compost qu'il faut retirer tous les dix ans. Ce compost étant très riche, il peut être utilisé par les habitants pour nourrir les terres agricoles.



Le système de phyto-épuration (schéma par Aquatiris)

L'eau filtrée du premier bac s'écoule ensuite dans un second bac, qui affine le traitement, grâce à un système de filtre horizontal composé de plantes semi-aquatiques plus variées que dans le premier bac. L'eau circule horizontalement, en dessous de la surface du substrat. Dans ce bac, l'apport en oxygène est plus faible, ce qui ralentit le travail des bonnes bactéries et permet de traiter l'eau de particules plus petites. Au fur et à mesure que l'eau passe par le filtre, elle devient neutre. Une eau qui n'est pas potable, mais assez dépolluée pour être assimilée par le milieu (entités qui vivent dans les sols, arbres, etc.). Avant d'être rejetée sur la voie publique, les fondateurs ont choisi de terminer le système par une mare. Cet aménagement permet de créer un écosystème supplémentaire à ceux des deux bacs, tout en servant de repère aux habitants en cas de dysfonctionnement (ex. couleur de l'eau qui change, disparition d'une espèce).

Pour un coût sensiblement le même, la phyto-épuration a plusieurs avantages par rapport au système classique (station épuration, fosse septique). Certes, le système requiert une présence quotidienne des habitants pour son entretien (compost à retirer tous les dix ans, tailler les roseaux tous les un an, assurer la bonne circulation de l'eau tous les trois jours) mais cela est compensé par le projet collectif ; car il y aura toujours la présence de quelqu'un pour assurer ces manipulations. C'est un système de recyclage plus avantageux car il ne fabrique pas de boues mais de l'humus (même avec des toilettes à eau), et que les micro-organismes des plantes peuvent assimiler des entités chimiques difficilement assimilables dans les assainissements traditionnels (phosphates et nitrates notamment). Par ailleurs, la phyto favorise la biodiversité car les bacs créent des zones humides très denses en végétation qui attirent de nombreuses espèces et font de l'installation un foyer de vie important. Le filtre horizontal permet d'insérer des plantes variées et colorées (ex. iris des marais, salicaire), ce qui la rend esthétique et donne l'impression qu'elle se fond dans le paysage. Enfin, la phyto oblige les habitants à

se responsabiliser sur leurs déchets. Pour que le système d'épuration soit durable, il ne faut pas y faire rentrer des produits domestiques toxiques que les plantes ne pourraient pas supporter. Souvent, dans les stations d'épuration, lorsque les eaux sont trop polluées, le chlore est utilisé. Cet oxydant est puissant mais son usage détruit l'intégralité des bactéries nécessaires à l'épuration – il n'exclut pas les mauvaises bactéries mais détruit tout le collectif. Avec le système de phyto-épuration, tout dysfonctionnement est directement observable. Les mauvaises odeurs, l'eau de la mare anormalement trouble, etc. constituent autant de signes qui témoignent d'un problème et de pollutions, et qui invitent les habitants à se questionner sur leurs usages (ex. : utilisation de produits ménagers hautement toxiques) et à réajuster leurs gestes quotidiens.

L'introduction de la phyto dans le projet a donc été un geste fort de la part des fondateurs : elle a prescrit un certain nombre de pratiques des habitants pour qu'ils veillent au respect de l'eau et des entités qu'elle attire. Car contrairement au système d'épuration classique, le système par phyto-épuration est ouvert (bacs, mare) et il attire d'autres espèces dont il s'agit aussi de respecter le point d'eau (ex. abeilles, oiseaux). Par ailleurs, la vie des entités qui prennent part au traitement de l'eau ne se cantonne pas exclusivement au travail de recyclage. Ainsi, la phyto ne réduit pas l'existence des non-humains pour qu'ils soient au service de l'humain, elle augmente ces existences par l'établissement de différentes relations de coopération et offre aux bactéries la possibilité de se mettre en lien avec d'autres êtres (système ouvert sur le milieu).

5.2. L'habitabilité de l'eau : un seuil de population imposé

La phyto-épuration est un système qui paraît simple mais qui est exigeant pour bien assurer le travail d'assainissement. Pour bien fonctionner, elle a besoin d'un collectif solide. Il faut des plantes semi-aquatique capables d'accueillir des charges de pollution (ex : bambous et roseaux notamment). Il faut du vent pour apporter de l'oxygène dans les racines et que les bonnes bactéries s'activent et se nourrissent des mauvaises. Il faut des racines et des granulats pour que l'eau saine puisse s'infiltrer. Enfin, il appelle à la présence et la vigilance des humains pour veiller au bon équilibre des écosystèmes formés dans chaque bac (usages/entretien). C'est pourquoi son intégration dans le projet architectural a supposé sa validation auprès des instances publiques.

Les architectes ont dû soumettre l'installation au contrôle de l'agence d'assainissement individuel (SPANC) pour la bonne validation du permis de construire. Je n'ai pas eu accès à l'étude qui a préparé le contrôle de la SPANC, mais selon l'une des architectes, les critères dépendent beaucoup du bâti et des usages prédéfinis par le projet architectural. A cela s'ajoute la vérification de sa bonne intégration dans le milieu d'implantation. La phyto doit se fondre dans le paysage : respecter la topographie et la géologie du lieu (ex : privilégier des espèces minérales et végétales locales). Elle doit considérer les conditions climatiques (ex. pluviométrie) et les risques en cas de conditions météorologiques extrêmes (inondations, gel, sécheresse, etc.). Au regard de ce dernier paramètre et par une estimation du taux de déchets par habitants, la SPANC vérifie la capacité de la phyto à accueillir l'eau.

Architecte : Une autre contrainte, c'était aussi de mettre l'assainissement en zone constructible. C'est un gros assainissement puisqu'il y a beaucoup de logements...

Emilie : Pourquoi ça se met en zone constructible ?

Architecte : C'est comme ça c'est la norme. Enfin c'est la norme mais qui est souvent... En Ardèche ce n'est pas toujours possible donc les Maires passent parfois au-dessus de ça. Ils acceptent de le mettre en dehors. Mais là, comme c'était un projet un peu particulier, je pense qu'ils ne voulaient pas y déroger [rires]. (...) La difficulté aussi c'était d'être acceptés par les habitants. Ça fait toujours un peu peur dans les tous petits villages comme ça de voir toute une société en fait, débarquer. Avec en plus l'étiquette « sociale et solidaire », ça fait toujours un peu peur.

Normalement, il est d'usage de placer les assainissements en zone constructible. Au regard du projet d'accueil et des nombreuses activités prévues par les fondateurs, il fallait créer une grande phyto-épuration. On a vu que la parcelle constructible était petite (600m²), contraignante et que cela a compliqué l'affaire des architectes. La négocier en dehors de la parcelle aurait permis de gagner de la place et de rajouter des hébergements. Les choses se présentaient bien : les mairies dérogent souvent à la règle et les élus se montrent plutôt ouverts au projet. L'une des architectes connaît un conseiller municipal. Le maire est plutôt enthousiaste à l'idée de redynamiser son petit village. Mais dans le voisinage, les habitants sont inquiets. Via les rencontres organisées par les architectes, Lucie tente de rassurer les élus en insistant sur l'idée que la communauté accueillera des familles et des enfants, et sur le projet pédagogique autour de l'agriculture. Dans ce coin de l'Ardèche, je sais les habitants sensibles à la mention des enfants. Les jeunes familles ont tendance à manquer à l'appel et beaucoup de villages sont habités par des personnes âgées. Par ailleurs, ils ont un certain respect vis-à-vis des pratiques agricoles. Toutefois, à Arbrilhon ce discours n'a pas pris sur les villageois. Le maire s'est donc retrouvé dans une situation où il a dû trouver un compromis : accepter le projet pour ramener un peu de vie dans son village mais limiter le seuil de population pour apaiser les inquiétudes des villageois. Dès lors, la meilleure prise qu'il avait à sa disposition était la phyto-épuration : la faire construire sur la parcelle constructible contraignait l'espace et le nombre d'habitations. Même si le groupe une fois installé peut décider d'accueillir plus de personnes que prévu (ex. cabanes en zone non constructible), la phyto n'aurait pas la capacité de prendre en charge leurs déchets. Le Maire savait que le collectif avait tout intérêt de suivre le seuil de population fixé par le permis de construire, au risque que le système d'assainissement dysfonctionne. Il n'a donc pas dérogé à la réglementation et la phyto a été construite sur la parcelle constructible. Avec cette contrainte, les architectes n'ont pas pu aller au-delà de quatre maisons : deux maisons avec des logements privés, une maison pour l'hébergement collectif et une autre pour les activités collectives (ex. réunions). Sur le papier, le seuil de population a été fixé à vingt-cinq personnes.

Conversation du 1-03-16

Lucie : On pourra accueillir vingt-cinq/trente personnes maximum. C'est plutôt bien pour l'organisation collective. Pour créer un vrai modèle de partage et de coopération, que ça fonctionne bien, il ne faut pas être trop nombreux. On l'a vu, quand il y a trop de monde, ça ne marche pas.

Visiblement, la nouvelle n'a pas été trop mal accueillie par les fondateurs. Tous trois avaient l'habitude des collectifs et avaient pu constater que plus le collectif est grand, moins le modèle de partage fonctionne. La décision du Maire de ne pas déroger a eu au moins l'avantage de limiter l'accueil et de ne pas voir trop grand. Lucie ne le dit pas, mais je sais également qu'une zone de camping et un parking ont été prévus. Avec la météo généreuse en Ardèche et la vigilance collective autour de la phyto et des usages de l'eau (ex. limitation des douches), ces zones pourront potentiellement compenser la limitation du seuil de population (ex. parking pour camion, prairie pour tentes). Néanmoins, le collectif n'était pas encore au bout de ses peines.

5.3. De la difficulté de construire le commun sur les communs

Entretien du 9-02-17

Emilie : Et pour les normes incendies ?

Architecte : La seule contrainte pour la norme incendie c'est que les pompiers nous ont contraints à avoir un point d'eau à proximité du site pour pouvoir intervenir.

Emilie : Ah oui, il y a une source !

Architecte : Oui en fait, dans cette partie du quartier il n'y en avait pas. Du coup, ça a été l'occasion de faire plusieurs réunions avec les pompiers pour voir comment faire, où installer une borne à leur frais qui servirait tout le quartier. Je crois que c'est ce qu'ils vont faire. La borne sera branchée sur la source mais elle sera accessible depuis la voirie publique du coup.

Le projet architectural a été finalisé en novembre 2015. Lors d'une immersion en février 2016, j'apprends que le permis de construire est bloqué car aucune borne à incendie n'a été prévue dans le projet architectural. Etant donné la présence de la source sur le lieu de vie, les architectes avaient estimé que la borne n'était pas nécessaire (en cas d'incendie, les pompiers pourraient puiser l'eau dans la source). Mais le projet d'1AD est collectif et du point de vue réglementaire, l'introduction de vingt-cinq personnes dans cette zone du village suppose de rajouter une citerne pour que les pompiers puissent intervenir en cas d'incendie (assez réguliers l'été). Comme le dit l'architecte, cette citerne est censée être de la responsabilité de la municipalité. Mais la mairie a rendu constructible le terrain avant même d'installer le réseau d'eau, et puisque la source est sur le terrain d'1AD, elle demande au collectif de prendre en charge cette installation au risque que le permis de construire soit refusé. Pour le dire autrement, le collectif a dû non seulement prendre en charge l'installation (citerne) et fournir l'eau au village en cas d'urgence, à ses frais. Selon un membre d'1AD, la réglementation ne dit rien de l'eau qui remplit la citerne. Dès lors, deux possibles s'offrent au groupe : remplir la citerne en tirant directement l'eau de la source, ou bien la remplir avec l'eau issue de la phyto-épuration. Dans les deux cas le résultat est le même : le collectif doit faire don de l'eau présente sur son lieu de vie. Cela n'a pas été au goût des fondateurs, mais ils n'ont eu d'autre choix d'accepter et ils ont simplement réussi à négocier que la borne soit prise en charge par la municipalité.

Conversation du 16-04-20

Mathieu : En fait, il y a trois sources sur le terrain. Enfin « trois », je pense que c'est la même. Il y en a une qui est bien identifiée car notifiée sur le terrain. Une qu'on n'a pas trouvée. Une autre qui a été « bunkerisée » par le voisin.

Emilie : Bunkerisée ? Comment ça ?

Mathieu : C'est un membre de la famille qui a vendu le terrain. A l'époque, il a créé un système de tuyauterie qui va chez plusieurs voisins. Il nous dit qu'il a fait un document avec le notaire, que c'est légal, mais on ne retrouve aucune trace d'une servitude de droit.

Emilie : Ah bon ?

Mathieu : Ouais c'est bizarre. En plus, il vient tout le temps sur le terrain. Bon... c'est pas grave il vient juste couper des ronciers. Puis on n'est pas du genre à fermer les robinets, mais quand même... C'est louche, ça ressemble à Pagnol là. On se croirait dans Manon des sources ! [rires]

Cette discussion avec Mathieu a lieu plus de quatre ans après l'achat du terrain. Entre temps les fondateurs sont partis, le chantier a commencé et le groupe se retrouve avec des informations partielles. Seule une source est indiquée dans l'acte de vente du terrain, mais à force d'être présents sur le lieu de vie et de parler aux voisins, ils s'aperçoivent qu'il n'y a non pas un mais trois accès directs à l'eau, et que l'un d'entre eux a été raccordé aux robinets de plusieurs voisins et qu'il est caché. Le voisin qui a fait l'installation assure que l'affaire est en règle, mais le collectif n'en trouve pas la trace. Avec cette information, on comprend mieux pourquoi les voisins étaient autant gênés que le terrain soit vendu à des « étrangers » et pourquoi l'association a l'impression de se retrouver prise dans une intrigue digne de Marcel Pagnol. Ce n'était pas tant une question d' « étiquette sociale et solidaire » (architecte) qu'une question d'accès à l'eau, dont le maire avait posé les prémices avec l'histoire de la borne à incendie.

Juridiquement, l'eau est considérée comme une res communis, c'est-à-dire qu'elle n'appartient à personne (car fluide) et que son usage est commun à tous. Comme le note Elinor Ostrom, l'eau a la particularité d'appartenir à tout le monde mais d'être une ressource rivale : on ne peut pas décréter son exclusivité mais son usage réduit celui des autres, et il est très difficile d'en limiter les usages³²¹. La réglementation de l'eau dépend du type de cours d'eau. Ici en l'occurrence, la (ou les) source présente sur le terrain est considérée comme un cours d'eau non-domaniale. Ainsi, les propriétaires des terrains que l'eau traverse sont uniquement propriétaires du lit du cours d'eau. L'eau étant fluide, elle est une entité difficilement appréhendable par les juristes³²² et le droit de propriété ne s'applique pas directement dessus. Sinon les propriétaires en amont du cours d'eau pourraient en privatise l'usage au détriment de ceux qui habitent en aval. C'est pourquoi, la réglementation mise sur la coopération : elle stipule le droit d'usage à tous les riverains – de pêche, d'utilisation de l'eau (ex. arrosage) ou de sa force motrice (ex. moulin). En échange de ce droit d'usage, les riverains doivent s'engager à entretenir quotidiennement les berges. D'où les intrusions successives du voisin nommées par Mathieu, ce voisin qui vient couper des ronciers tout en récupérant un bon combustible, et qui cache la source et le système de tuyauterie qui lui est associé. Autrement dit, il vient se servir en eau et en bois, et il exclut le collectif de l'usage du commun qu'il a créé pour l'ensemble du voisinage. Une

³²¹ Ostrom & Baechler, 2010

³²² Goliard, 2010

attitude assez regrettable selon Matthieu, étant donné que le collectif a de l'eau à profusion sur son terrain et qu'il n'est pas du genre « à fermer ses robinets » aux autres.

Au fond qu'est-ce que les fondateurs cherchaient-ils avec cette eau ? Pourquoi cette présence les réjouissait-elle autant ? Bien sûr, ils pourraient arroser les terres agricoles (ce qui n'est pas du luxe dans la garrigue), mais surtout, avec la phyto, ils imaginaient un système totalement autonome. Toutes les conditions étaient réunies. L'eau qui est apparemment très bonne pouvait être puisée directement dans la source, passer par les habitations, être traitée par la phyto-épuration et retourner dans la source. Toutefois, cette solution n'est pas envisageable en l'état car le commun réglementaire oblige la présence d'un compteur d'eau public pour vérifier les excès d'usage de l'eau, et l'hébergement d'accueil est soumis à des contrôles réguliers pour en vérifier la bonne qualité. Pour contourner ces contraintes, il faudrait identifier les deux autres sources afin de créer un système parallèle au système de distribution public, ou bien, associer les voisins qui ont déjà créé ce système, en modifiant les tuyauteries qu'ils ont construites et en réfléchissant à une distribution qui bénéficie à tout le monde sans provoquer l'assèchement du lit. Deux possibilités auxquelles les membres d'1AD ne sont pas fermés comme en témoignent les propos de Mathieu, mais qui impliquent que les voisins passent d'une relation antagoniste (contre) à une relation de coopération avec 1AD (avec). Ce qui ne semble pas gagné pour le moment.

*

Le travail de branchement des habitants à l'eau via le projet architectural, nous a permis de restituer la manière dont les concepteurs se sont attachés à construire un commun autour de l'eau. Ce travail s'est articulé autour d'un nœud important : la technologie de la phyto-épuration. Avec cet aménagement, le commun construit a la particularité de générer un collectif beaucoup plus large et condensé que l'assainissement classique mais qui suppose de prendre en compte des échelles variées. Tout d'abord le système est ouvert, et il élargit la cohabitation à des entités plurielles : plantes, gravelas, bactéries, vent, oxygène pour le filtrage ; humains pour maintenir le système et exercer une vigilance dans leurs usages du lieu de vie ; entités présentes dans les sols, végétation pour assimiler l'eau neutre. Par ailleurs, l'aménagement crée un foyer de vie où cohabitent un nombre d'êtres beaucoup plus important. Pour le rendre opérant, il a fallu considérer différentes échelles de négociation : de la topographie du terrain, en passant par les voisins, les pompiers, les collectivités, les instances de réglementation et le climat. Ce travail de négociation nous a permis de croiser d'autres manières de fabriquer du commun, auquel se sont heurtés les concepteurs : le commun réglementaire et le commun des voisins.

Le commun réglementaire protège l'eau de l'appropriation privée (propriété individuelle) en dissociant le lit de rivière de l'eau pour que tous les riverains puissent en faire usage sans la menacer, et il établit une double qualité du riverain qui est bénéficiaire tout en étant participant à ses conditions de maintien (maintien des berges). Par ailleurs, il permet de veiller à ses usages (compteur) et à l'hygiène (contrôles). Le commun des voisins permet d'assurer que les riverains en aval du cours d'eau aient un accès direct à l'eau, autonome du système public. Par contre il exclut les riverains de cette autonomie en amont du cours d'eau (en l'occurrence le collectif d'1AD). En ce sens, il privatise l'eau

dans l'entre soi et réduit le collectif de bénéficiaires. Soit un commun clubarisé³²³. Soit un commun out à fait différent de celui recherché par les fondateurs d'1AD et qui induit des relations antagonistes plutôt que coopératives.

Conclusion

En croisant les acquis de l'expérience des communautés Emmaüs et la philosophie de Pierre Rabhi, les fondateurs d'1AD ont tenté d'étendre au vivant le modèle du compagnonnage pensé pour les humains afin d'améliorer les conditions d'existence des êtres qui le composent et mieux penser leur cohabitation. Ainsi, on peut comprendre leur geste comme une tentative de décroissement du social qui vise à mieux habiter le monde.

Dans ce chapitre, il s'agissait d'interroger cette idée dans le cadre de l'architecture et de suivre le travail des concepteurs (fondateurs et architectes) pour valoriser un collectif qui puisse répondre à cet enjeu. Pour ce faire, nous avons cherché autant que possible à éviter de prétendre du social par avance et nous avons pisté à la trace toutes les médiations rendues disponibles par l'enquête qui ont permis aux concepteurs d'associer, *via* l'architecture, les différentes composantes de leur projet (la production agricole, l'activité et le logement), les futurs habitants et les entités déjà présentes sur le terrain d'implantation.

Dans la première partie nous sommes partis de la demande des fondateurs adressée aux architectes. Cela nous a menés vers la permaculture dont les acteurs se réclament, et la manière dont elle suppose un basculement ontologique important tant elle implique un effort de symétrisation entre les humains et les non-humains et de penser leur interdépendance. Dès lors, nous nous sommes demandés si ce basculement procède de l'essentialisation (penser/faire comme les non-humains).

Dans la deuxième partie, nous avons exploré la façon dont l'architecture s'est appuyée sur les ressources existantes dans le terrain d'implantation pour penser une infrastructure la moins intrusive possible (préservation de la vie dans et sur les sols) et la plus efficace possible (efficacité thermique). Il s'agissait pour les concepteurs de puiser au maximum dans les potentialités du lieu sans en épuiser les ressources déjà présentes. L'ensemble des contraintes du projet (configuration du terrain, faibles moyens financiers du groupe, etc.) nous ont permis de voir que les concepteurs n'ont pas pu inclure toutes les entités en présence, et que si celles avec lesquelles ils ont établi une relation de coopération ont été transformées (ex. noyer), elles n'ont pas été conviées à tenir le même rôle auprès des humains. Cela nous permet d'affirmer que la symétrisation des humains et non-humains suppose de tenir compte du mode d'existence particulier de chaque entité. Ce qui constitue un bon remède contre l'essentialisation.

Dans la troisième partie, nous avons exploré le travail des concepteurs pour relier l'activité agricole à l'habitat et la manière dont ce travail a supposé de passer par des aménagements parfois bricolés (ex.

³²³ Pour plus de détails sur la notion de clubarisation, je renvoie les lecteurs et les lectrices au chapitre 3.

oriels). Toutefois, nous avons vu que si cette association réveillait des vocations parmi les compagnons d'1AD, l'inscription des aménagements et de l'infrastructure dans le projet (plans architecturaux) ne permettait pas à elle seule de garantir le travail de la terre chez les compagnons, et qu'elle demandait un travail supplémentaire de leur part. Partant de cette idée, nous avons suivi l'un des compagnons dans sa pratique de l'agro-écologie sur son lieu de vie. Cela nous a permis de voir que l'agro-écologie permettait à l'humain de repenser sa place au sein d'un ensemble plus vaste et de se rendre attentif aux conséquences de ses gestes. Nous avons également vu que cette pratique est très incertaine et que l'incertitude est contenue par un ensemble de connaissances distribuées dans les réseaux qui prennent des formats particuliers (ex. récits, de conseils et d'histoires rigolotes) et qui invitent les agriculteurs à entrer dans une forme de patience qui s'en remet aux acquis de l'expérience plutôt qu'à une idéologie hors-sol.

Dans la quatrième partie, nous nous sommes intéressés au travail de solidarisation entre l'activité de travail déjà amorcée et le lieu de vie en devenir. Cela nous a permis d'identifier des médiations variées et très nombreuses (caisses de recycleries, site internet, réseaux sociaux, prêts solidaires, dons, matériaux reçus en recycleries, expérience d'accueil au travail) et de voir qu'à ce stade du projet la solidarité va plutôt du côté des recycleries (et des prêteurs) car l'hébergement est encore impossible et que le lieu de vie ne peut pas encore rétribuer la solidarité dont il bénéficie aux compagnons d'1AD. Etant donné que l'habitat est encore en devenir, le maintien de la relation entre ces deux entités de projet demande beaucoup de travail de la part des compagnons, soit un travail difficile car ils n'ont pas participé à la conception du projet architectural et qu'ils ont eu des informations partielles. Pour maintenir la connexion et développer un attachement au lieu, ils ont dû réexplorer les médiations (exploration du lieu de vie par des moments conviviaux, lien avec les prêteurs, etc.), les réactiver et les maintenir tant bien que mal (photos, textes, réseaux sociaux, planter un arbre, etc.).

Dans la dernière partie, nous nous sommes intéressés au travail de reliance à l'eau et à la manière dont les concepteurs ont prescrit des usages et des aménagements pour faire de l'eau un commun et garantir l'habitabilité du lieu. Pour cela nous sommes partis d'un nœud important : la phyto-épuration. Nous avons vu que cette technologie convoque un collectif d'entités variées et très large, et qu'elle ne réduit pas leur existence au simple service rendu à l'homme. En suivant sa négociation auprès des instances publiques, nous avons vu que si cet aménagement est très localisé, il a supposé pour les concepteurs de faire avec différentes échelles allant du topo jusqu'au climat, en passant par les voisins, les pompiers, les collectivités. Ce voyage qui outrepassa la pure localité, nous a permis de confronter la forme de commun instauré par les fondateurs d'1AD à celle de la réglementation (res communis) et à celle des voisins. Si le premier tente de préserver la ressource en formalisant une relation de participation/rétribution chez les riverains et qu'elle permet de s'assurer de l'hygiène, elle a dû mal à encadrer les litiges (amont/aval du cours d'eau) et ne se défait pas de la capitalisation puisqu'il faut payer pour accéder au réseau de distribution public. Si le second permet de sortir de la capitalisation (accès direct à la source) et de ne pas léser les riverains en aval du cours d'eau, il est maintenu dans l'entre-soi et le clubarise.

*

On le comprend bien avec l'architecture formalisée par 1AD, le décloisonnement du social a favorisé l'instauration d'un commun du faire-avec qui est à la fois rhizomique, inclusif, coopératif et écologique.

Rhizomique, dans le sens où il plante ses racines dans une multiplicité de lieux et qu'il n'a pas véritablement de frontières. Via l'habitat, il articule des échelles de cohabitation différentes (terrain, voisinage, commune) pour s'attacher à résoudre des problèmes de grande envergure : inégalités d'accès au logement, délitement des solidarités, épuisement des ressources, agriculture intensive, pollution atmosphérique, réchauffement climatique, recyclage des déchets, etc. *Inclusif*, dans le sens où il organise autant que possible la cohabitation d'entités variées qui vont de l'humain, aux bactéries, en passant par les astres, les déchets, les technologies, etc., tout en tenant compte de leurs différents modes d'existence et de leur fragilité. Puisque chaque mode d'existence est reconnu, il n'est pas possible d'affirmer que la réassociation du vivant procède d'un geste d'essentialisation. *Coopératif*, dans le sens où il reconnaît des puissances d'agir à toutes les entités qu'il fait coexister et qu'il ne produit pas un collectif de services. *Écologique*, car il reconnaît l'interdépendance des êtres qui peuplent le monde et que dans cette idée prendre soin de tous ces êtres en même temps, c'est prendre soin du monde.

Ici il est important de noter que ce projet architectural n'aurait pas pu voir le jour en milieu urbain, étant donné la législation très contraignante auxquelles les villes sont soumises. Ce qui en réduit encore plus sa possible labellisation.

L'élaboration de ce commun *via* l'architecture, aussi ambitieux soit-il, n'a pas été sans poser problème dans le projet.

Premièrement, la coopération semble avoir été plus appliquée aux non-humains qu'aux humains. Même si l'urgence n'est pas à négliger dans ce cas, le couple de fondateurs s'est posé en représentants des compagnons sans vraiment considérer leur capacité à contribuer à l'architecture. Selon mes entretiens avec ces derniers, si cette époque était marquée par une confiance des compagnons envers le couple de fondateurs, le comité ouvert aux compagnons a été plus symbolique qu'effectif et ce sont surtout les fondateurs qui ont été force de négociation. Très rapidement, la hiérarchie de statut entre ceux qui pensent le projet et ceux qui le maintiennent économiquement a contribué à faire exploser une crise car elle a induit une grosse rupture dans le projet. Ainsi, si la prescription des usages n'a pas été hors-sol, elle n'a pas reposé sur les personnes à proprement parler et cela a créé en retour une rupture là où l'architecture était censée faire le lien.

Deuxièmement, il faut noter le problème de la non-transmission du projet architectural. Les fondateurs ayant quitté le collectif deux ans plus tard et les plans architecturaux ne parlant pas d'eux-mêmes, les compagnons ont eu beaucoup de mal à se projeter sur le lieu de vie et à se réapproprier la ferme d'accueil telle qu'elle a été conçue. La conception a été subtile, dans la mesure où elle a généré des liens infimes qui se cachent dans les détails. On note de nombreuses ruptures entre la ferme d'accueil et le quotidien des recycleries, et des difficultés pour y pallier. Pendant longtemps, les liens sont restés ténus et fragiles et toutes les ruptures entre les recycleries et le projet d'habitat se sont ajoutées à celles induites par la géographie du projet (éparpillé sur un périmètre de 50km).

Enfin, si les fondateurs affirmaient se laisser toute la vie pour construire l'infrastructure afin d'assurer son financement, la question du logement des compagnons est devenue pressante. Cette approche *slow* est venue se heurter au modèle du compagnonnage, incitant les membres du collectif à entrer dans des pratiques d'hébergement alors que, comme nous allons le voir, le quotidien collectif était déjà très intense en recycleries.

CHAPITRE 6

Instaurer l'habiter depuis l'apport-travail

Exploration collective d'une forme de compagnonnage

Introduction

Pour financer les projets d'habitat participatif, nous avons vu qu'une possibilité consiste à mutualiser les capitaux. C'est le choix qu'a fait le G4M et que font la majorité des collectifs d'habitat participatif. C'est pourquoi, le travail est souvent analysé par la littérature sous l'angle de la professionnalisation³²⁴ et de l'empowerment par les compétences.

Le mouvement des Castors de l'après-guerre – des habitants qui se sont aidés les uns les autres pour construire les maisons de chacun et accéder individuellement à la propriété – montre que l'apport-travail constitue depuis longtemps une alternative à tous les collectifs qui n'ont pas la possibilité de réunir des capitaux. Une autre option a été explorée par Une Autre Destination (1AD) : le développement d'une activité économique. En participant au travail, les membres ont décidé de produire les conditions économiques de leur projet d'habitat. Dès lors, il convient de se pencher sur la question de la participation au travail. Avant d'entrer dans ces détails, regardons d'un peu plus près les tenants et les aboutissants de l'activité économique choisie à 1AD : la valorisation des déchets.

Lorsqu'ils ont pensé le projet de ferme d'accueil, les fondateurs étaient animés par la recherche d'autonomie. Il s'agissait pour eux d'être le moins dépendant possible des institutions et des subventions publiques car ils craignaient qu'un tel soutien fasse dévier leur projet politique. Pour créer leurs propres conditions de financement, ils se sont inspirés des communautés Emmaüs et l'activité de valorisation des déchets (ou ressourcerie).

Outre Pierre Rabhi, les trois fondateurs ont puisé dans les expérimentations de « l'autre Pierre », l'abbé. Comme l'abbé, ils n'avaient « rien à offrir » à part leur projet d'accueil et ils ont convié d'autres

³²⁴ Voir par exemple Biau (2012) sur les architectes.

particuliers à les aider. Il s'agissait de s'accueillir les uns les autres pour développer le projet et mutualiser leur force de travail pour financer des hébergements et déployer l'accueil sur le modèle du compagnonnage.

L'activité de valorisation des déchets pratiquée à Emmaüs était des plus inspirantes pour des fondateurs qui n'avaient pas de capital à apporter. Les déchets avaient l'avantage de se trouver partout et leur valorisation permettait de lancer rapidement leur projet d'habitat. Par ailleurs, elle permettait d'interpeller un territoire tout en participant de sa vie économique.

L'association Une Autre Destination (1AD) prend ses premiers souffles en 2013 dans une boutique de fripes et sur le marché du village de la Gaité (sud Ardèche). Inspirés par les préceptes de l'abbé Pierre, les fondateurs décident de pratiquer « l'accueil inconditionnel » et d'instaurer des relations de travail qui se défont des hiérarchies et qui visent l'autonomie des personnes. Mieux encore, ils prévoient de « départernaliser le travail ». Plutôt que de s'en remettre à l'Etat pour fournir aux membres de l'association des protections sociales, ils misent sur le modèle du compagnonnage et de l'accueil communautaire. Ainsi, très tôt, ils convoitent de sortir du Code du travail et cherchent un statut alternatif pour contractualiser la relation entre l'activité et la ferme d'accueil, car selon le modèle du compagnonnage, les travailleurs bénéficient du droit d'usage d'un logement (propriété collective choisie) en échange de leur investissement au travail. Plusieurs personnes se joignent à eux. Certaines d'entre elles sont très fragilisées (personnes isolées, personnes sans emplois, sans-papiers, sortants de prison, etc.), d'autres sont curieuses de l'alternative formulée et souhaitent accompagner son devenir. La génération des trentenaires est la plus représentée, mais on compte aussi des retraités ou des quinquagénaires.

L'activité de valorisation grandit très rapidement sur la base du bénévolat. La boutique de la Gaité devient vite saturée de dons. A peine six mois après son installation, le collectif déménage dans le village d'à côté et loue un grand terrain vague. En aménageant des espaces de vente, des jardins agricoles, le collectif crée la recyclerie de la Chataigneraie. En un peu moins de deux ans, la recyclerie trouve une bonne stabilité et grâce aux bénéfices générés, l'association peut créer cinq emplois en CDI à temps partiel. La recyclerie croule sous les donations ; au regard des conditions matérielles et du capital généré, les fondateurs peuvent très vite se projeter sur la ferme d'accueil.

Pour désengorger la Chataigneraie et améliorer les conditions de financement de l'association, ils ouvrent en 2015 une seconde recyclerie – Vallon – à une vingtaine de kilomètres de la Chataigneraie. Rapidement, un terrain est trouvé pour implanter la ferme d'accueil dans le village d'Arbrilhon, à vingt minutes en voiture de Vallon. N'ayant pas beaucoup de capital à apporter et ne s'en remettant pas aux banques, les fondateurs s'appuient sur la solidarité de particuliers pour financer l'achat du terrain et le projet de conception architecturale (200 000 euros). Ils lancent un appel aux dons et aux prêts solidaires (pour rappel : prêts à taux zéro et défiscalisés auprès de particuliers). Pour rembourser petit à petit les prêteurs, l'association s'appuie sur les bénéfices produits par les recycleries.

Lorsque je commence une série d'immersions dans l'association début 2016, le couple de fondateurs s'est dégagé des recycleries pour penser le projet architectural et la sortie du Code du travail. C'est le temps de « la mise en responsabilité » dans le collectif de travail. Deux membres sont désignés par les fondateurs pour assurer la coordination de chaque recyclerie sous l'œil bienveillant de Pierre, le troisième fondateur. Deux modèles d'organisation sont expérimentés : l'un s'appuie sur la

spécialisation sur les tâches, l'autre sur la rotation. Avec le temps, le collectif s'aperçoit que ni la spécialisation, ni la rotation n'est viable pour leur projet et ils cherchent à explorer un juste milieu entre ces deux modèles d'organisation.

Dans ce chapitre, il s'agit ainsi d'appréhender la manière dont le projet politique d'habiter ensemble se prolonge dans le travailler ensemble. Puisque les recycleries ont été créées avant la ferme d'accueil pour générer les conditions économiques de sa réalisation ainsi que l'accueil lui-même, il s'agit également d'appréhender la manière dont, depuis le travail, les acteurs tentent d'instaurer un vivre ensemble qui soit capable de tenir les différentes finalités du projet et la bonne santé de l'activité de valorisation des déchets.

*

Telle qu'elle est envisagée par les fondateurs, l'activité de valorisation des déchets constitue un moyen autant qu'une finalité du projet. Par la participation au travail, il s'agit de créer les conditions d'autonomie d'une communauté en émergence sans exclure les personnes marginalisées ou peu dotées, mais aussi de miser sur un travail de *care* transformateur à plusieurs échelles. Le travail vise à transformer les personnes en leur permettant de retrouver leur autonomie. Il vise aussi à accompagner le territoire en produisant des emplois tout en l'interpellant sur sa production de déchets. Enfin il vise à prendre soin du travail lui-même en le dépaternalisant et en le sortant de la logique de la qualification du marché du travail. Ici, le décalage avec les communautés Emmaüs est important : le travail vise moins l'insertion des personnes sur le marché de l'emploi que l'accueil de ces personnes pour qu'elles puissent retrouver leur pleine autonomie. Si à Emmaüs, Bernard Eme et Marion Carrel ont montré que la notion d'insertion peut être controversée car des personnes ne sortent jamais des communautés³²⁵, à 1AD, aucune personne ne s'y réfère et les membres mobilisent toujours la notion d'accueil. Cette notion désigne l'activité comme un lieu ressource pour des personnes exclues et marginalisées par leur fragilité et s'ils reconnaissent l'activité de travail comme un lieu tremplin (accueil plus ou moins temporaire), le tremplin ne vise pas le marché du travail mais à transformer les modes de vie et les manières de se penser.

Pour reprendre les termes d'Anna Tsing³²⁶, avec la valorisation des déchets, les fondateurs ont cherché à même les ruines du capitalisme (la surconsommation, le gaspillage, la destruction de la nature et l'exclusion des plus vulnérables) à bâtir les conditions d'un autre monde. Dès lors, l'activité ne vise pas la maximisation du profit mais à générer une solution d'intérêt commun sur la base de l'autonomie, et elle n'est pas pensable comme une extériorité au monde ni au capitalisme. L'activité de valorisation, en plus de mettre en jeu la participation des travailleurs et le sens qu'ils accordent à l'activité, doit faire-avec les contradictions et les tensions du monde, à même le milieu. Dans ces tensions, comment trouver la bonne manière de coexister ? Comment ne pas reproduire les travers du travail capitaliste pour instaurer des relations sociales et une forme d'organisation collective capables de favoriser l'accueil dans ses différentes dimensions ? Comment garantir autonomie des personnes et autonomie du projet collectif ? Comment instaurer une valeur travail à même de tenir les engagements au regard

³²⁵ Eme & Carrel, 2008

³²⁶ Tsing, 2017

du projet collectif et de ses spécificités ? Dit autrement, comment instituer le travail tout en instituant le projet d'habiter ? Enfin, comment tenir tous ces aspects d'un point de vue analytique ?

Une première piste peut être trouvée dans la littérature sur le réencastrement de l'économie. A 1AD, l'activité de travail n'est pas pensée comme une extériorité à la vie sociale. Elle s'articule à un projet de vie qui vise un mieux vivre et une attention à la fragilité : des choses, des humains, du monde. Comme le montre G. Pruvost sur les ZAD et les entreprises coopératives, l'activité de travail est pensée en continuité avec le quotidien³²⁷. Elle ne doit pas être un labeur mais une source d'épanouissement aux côtés d'autres activités. Ainsi J-L. Laville et R. Sainsaulieu préconisent de ne pas appréhender ces organisations au prisme des entreprises capitalistes, car elles ne recherchent pas la maximisation du profit mais l'intérêt général³²⁸. Pourtant, nous allons voir qu'il est possible de retrouver dans ces structures des modes d'organisation qui ne sont pas si éloignés de ce qu'on peut observer dans les entreprises capitalistes. Si les formes d'organisations de l'économie sociale et solidaire sont plurielles, on retrouve aussi une pluralité en leur sein. Nous allons voir que les deux recycleries créées à 1AD ont fait émerger deux modèles d'organisation, l'un basé sur la spécialisation et l'autre sur la rotation. L'histoire du travail montre que ces modèles correspondent à des étapes de reconfiguration du travail capitaliste au regard de l'introduction de la mécanisation dans les tâches de production. Le premier modèle ne reconnaissant pas l'autonomie des travailleurs et leur capacité à penser le travail³²⁹, les entreprises se sont tournées vers des organisations distribuées plus à même de valoriser leurs compétences et leurs personnalités³³⁰, et elles ont ouvert sur un modèle d'agilité et de détachement qui a été très critiqué par la littérature scientifique³³¹. Comme en témoigne 1AD, ces formes d'organisation ne sont pas incompatibles avec des structures qui ne visent pas la maximisation du profit et elles peuvent coexister. Ce faisant pour d'autres auteurs, l'ESS et les associations inspirent le doute et ils récusent leur capacité à changer le travail et à faire troisième voie³³². Cette critique nous renvoie à une autre critique que l'on peut adresser aux théories du réencastrement de l'économie : le problème du dualisme entre le bon encastrement et le mauvais désencastrement. La théorie du désencastrement de Karl Polanyi³³³ est fondée sur l'observation des processus historiques qui ont permis de sortir l'économie de la vie sociale et d'en faire un monde autonome qui répond à ses propres lois (le marché autorégulateur). Une exception dans l'histoire qui a eu pour effet, dans les sociétés occidentales, d'augmenter les inégalités sociales et qui suppose une contre force (l'Etat) pour assurer les protections sociales. Selon N. Fraser³³⁴, Polanyi n'a pas pu observer d'autres modèles que le (presque) tout désencastré et le tout encastré, c'est pourquoi il attribue des propriétés négatives au premier (augmentation des inégalités) et des vertus positives aux secondes (protection). Pour Fraser cette pensée ne reconnaît pas les vertus émancipatrices du premier modèle ni les

³²⁷ Voir : Pruvost, 2015, 2017

³²⁸ Laville & Sainsaulieu, 2013

³²⁹ Friedmann, 1964

³³⁰ Voir : Dodier, 1995. Cette idée a été au cœur du débat sur la qualification. Pour une synthèse de ces débats voir : Dubar, 1996.

³³¹ Voir notamment la *citée par projet* dans : Boltanski & Chiapello, 1999.

³³² On retrouve par exemple cette idée chez : Hély, 2009.

³³³ Polanyi, 1943

³³⁴ Fraser, 2013

systèmes d'oppression du second modèle. Pour sortir du dualisme, elle propose une troisième catégorie : l'émancipation. Les mouvements sociaux ont un rapport à l'économie qui vise à critiquer les divers systèmes d'oppression pour établir la parité participative. Elle préconise ainsi d'appréhender les alternatives à travers l'expérience de la participation.

Annie Borzeix, Julien Charles et Bénédicte Zimmermann³³⁵ montrent que la littérature sur la participation au travail souffre du même genre de dualisme : entre l'ouverture heureuse de l'impératif participatif et la forme sournoise de la participation consentie. Les auteur.es appellent à rester vigilants à la pluralité des formes de participation, notamment entre la participation directe que l'on retrouve souvent dans le monde coopératif, la participation indirecte que l'on retrouve par exemple dans le syndicalisme, et la participation de fait qui caractérise le lien de subordination et peut donner lieu à des participations masquées. Pour éviter de tomber dans des typologies de la participation qui ne rendent pas compte de la manière dont les acteurs résolvent les tensions que celles-ci génèrent à même le travail – entre contrainte et pouvoir d'agir –, les auteurs proposent d'aborder le travail comme un espace de résolution de tensions variées. Les organisations alternatives sont en recherche d'un mieux faire, d'un mieux vivre. En ce sens, l'intérêt général est moins un principe qui guide la participation qu'une proposition qui s'actualise et s'incarne dans l'engagement des participants. Par ailleurs, ces organisations misent sur les participants pour prendre part à cette exploration et cultivent ainsi une vision positive des individus (capacité de contribuer et de prendre des responsabilités) où le sens du travail est à leur portée. Dès lors, les auteur.es appellent à entrer au cœur de la démarche expérimentale en s'intéressant aux problèmes des acteurs dans l'expérience et à la manière dont ces derniers les résolvent, à suivre les dispositifs et à rester vigilants à la variété des engagements et des différentes finalités de production qui caractérisent souvent les alternatives.

En suivant les membres dans l'activité de travail, je propose ainsi de suivre une partie de leur exploration collective pour le changer et l'associer au projet d'habiter ensemble (entre 2015 et 2018).

La participation n'est pas le seul problème des acteurs. Ils doivent aussi résoudre des tensions relatives au secteur d'activités sur lequel ils ont choisi de bâtir leur projet politique. La valorisation des déchets est un secteur d'activités qui peut se révéler contradictoire pour un collectif comme 1AD, car l'activité repose sur les aberrations du capitalisme, à savoir la surconsommation, le gaspillage et la destruction de l'environnement. A ce titre, l'anthropologue Delphine Corteel, qui travaille sur les ressourceries, montre que la nécessaire seconde vie des objets peut tendre vers un *care* violent³³⁶, c'est-à-dire un *care* des objets qui a tendance à détériorer le *care* des humains. Nous verrons que l'éthique zéro déchet portée par l'association induit qu'il faut faire à tout prix disparaître tous les déchets. Une mission quasi impossible à l'échelle d'une ressourcerie, qui a peu de prise sur « le système » et peut venir se heurter à la mission générale du projet : « l'accueil inconditionnel ». L'accueil inconditionnel est aussi bien une modalité du travail que du projet d'habiter ensemble. Néanmoins, le travail ne met pas en jeu les mêmes formes de relations sociales que l'habiter ensemble. Le travail pose les questions de l'organisation des tâches et des personnes (coordination de l'activité, équité, compétences, etc.), de la relation du collectif de travail avec l'extérieur (donateurs, clients)

³³⁵ Borzeix et al., 2015

³³⁶ Corteel et Houdart, 2019

mais aussi des collectifs de travail entre eux (deux recycleries) et il questionne les finalités du projet d'une manière bien particulière (ex. l'éthique zéro déchet, est-elle tenable dans ce contexte particulier ?). Ainsi, comment depuis la participation à l'activité de travail qui est spécifique au regard du projet et interroge les finalités de manière particulière, comment les membres d'1AD s'y prennent pour penser les modalités du projet d'habiter ensemble ?

Pour répondre à ces questions, nous allons nous intéresser à trois tensions liées à l'activité de travail en recycleries que les acteurs d'1AD ont tenté de résoudre. Tout d'abord nous allons nous placer au cœur de l'activité de la recyclerie de la Chataigneraie en interrogeant la tension entre le *care* des humains et le *care* des objets dans les modes d'organisation du travail. Ensuite nous interrogerons la tension entre l'activité de travail et le projet d'habitat. Enfin, nous nous interrogerons sur la manière de lier les deux tensions précédentes.

1. Ethnographies de l'éthique zéro déchet

La recyclerie de la Chataigneraie a vu le jour en 2013 alors que l'association croulait sous les donations. Au départ, elle n'était qu'un grand terrain vague situé près d'un rond-point très fréquenté par les habitants du coin car proche d'une zone commerciale. En Ardèche méridionale, si les conditions climatiques sont très généreuses, il fallait protéger a minima les compagnons de travail et les dons reçus. Motivés par les fondateurs, l'équipe a construit des abris bricolés avec des matériaux et des objets de seconde main pour créer des espaces de vente et de stockage. Deux caravanes ont été récupérées pour installer le bureau et l'espace réunions. Au fond de la parcelle ont été implantées des terres agricoles pour nourrir à long terme les compagnons, et une toilette sèche a été installée pour leurs besoins.

La configuration de la Chataigneraie a permis d'accueillir de nombreuses fêtes (anniversaires, soupes solidaires, etc.), des rassemblements militants (Alternatiba, lutte contre le Gaz de schiste, etc.), et toutes les semaines, des ateliers de transmission de savoirs à prix libre et ouverts au public.



Vue de la recyclerie de la Chataigneraie depuis les jardins, juillet 2015 (photo 1AD)

En 2016, lorsque je commence mon immersion dans le groupe, Baptiste et Lucie (couple de fondateurs) se sont dégagés des recycleries pour s'occuper du projet architectural et de la demande

matin. Finalement, à observer Sophia, je réalise que les cinq fumeurs de l'équipe (Sophia, Tony, Neeve, Sam et Adrien) paraissent les plus dynamiques de la recyclerie. Au sein du groupe, il est dit de Sophia qu'elle est très énergique. C'est vrai qu'elle est capable de gérer beaucoup de choses en même temps : conseiller les clients, faire des remontrances avec humour aux habitués qui négocient les prix, répondre au téléphone pour donner des informations ou noter les récus sur l'agenda, réceptionner les cadeaux sucrés des mères maghrébines. « On a toujours le retour quand on est généreux » me dit-elle. Elle fouille dans l'ordinateur pour rafraîchir sa mémoire sur la comptabilité de la recyclerie et fait des calculs prévisionnels. La gestion des stocks et le calcul des bénéfices, elle connaît. Elle a déjà fait ça « dans une autre vie », comme elle dit. Sans compter son foyer qu'elle gère seule depuis des années. Les chiffres ne lui font pas peur.

Elle me montre le système de référencement des objets : « Tu vois (elle pointe du doigt un papier scotché sur la table), il y a un numéro pour chaque objet. Tu l'as ici aussi sur le fichier Excel » (cette fois, elle s'empare de l'ordinateur).

| Code article | Article | Catégorie |
|--------------|------------------------------------|-----------------------|
| 101 | 101 FIB & METAL | 10 FIB & METAL |
| 11 | 11 MATERIEL DE JARDIN | 11 MATERIEL DE JARDIN |
| 12 | 12 MATERIEL D'ETE | 12 MATERIEL D'ETE |
| 21 | 21 OUTILAGE & QUINCAILLERIE | 2 BRICOLAGE |
| 22 | 22 ELECTRIQUE | 2 BRICOLAGE |
| 23 | 23 SANITAIRES & PLUMBERIE | 2 BRICOLAGE |
| 34 | 34 CHAUFFAGE | 2 BRICOLAGE |
| 3 | 3 MOBILIER | 3 MOBILIER |
| 41 | 41 VAISSELLE | 4 BIENLOTS |
| 42 | 42 OBJET & DECO | 4 BIENLOTS |
| 43 | 43 LUMINAIRE | 4 BIENLOTS |
| 51 | 51 PEPERE | 5 TEXTILE PEPE |
| 52 | 52 LINGE DE MAISON | 5 TEXTILE PEPE |
| 53 | 53 MARQUERIE, BIJOUX & ACCESSOIRES | 5 TEXTILE PEPE |
| 61 | 61 LIVRES | 6 BIBLIOTHEQUE |
| 62 | 62 CD & DVD | 6 BIBLIOTHEQUE |
| 63 | 63 VINYLES | 6 BIBLIOTHEQUE |
| 71 | 71 JEUX & JOUETS | 7 JEUX & JOUETS |
| 72 | 72 MATERIEL DE SPORT | 7 JEUX & JOUETS |
| 73 | 73 MATERIEL DE PISCICULTURE | 7 JEUX & JOUETS |
| 81 | 81 GROS ELECTRO | 8 ELECTRO |
| 82 | 82 PETIT ELECTRO | 8 ELECTRO |
| 91 | 91 VELOS | 9 VELOS |
| 92 | 92 PIECES DETACHEES | 9 VELOS |
| ADHESION | ADHESION | ADHESION |
| DOH | DOH | DOH |
| HBT & INFO | HBT & INFORMATIQUE | 8 ELECTRO |
| LIVRAISON | LIVRAISON | LIVRAISON |

Le système de référencement des objets en 2018 (deux ans plus tard). Entre temps, il a été intégré à un logiciel d'encaissement conseillé par une bénévole à partir de son expérience professionnelle de comptable. L'onglet du logiciel adopté lui a fait changer de nom (« le flexo ») et l'a également complexifié (classification intermédiaire dans la troisième colonne). La liste des objets s'est quant à elle allongée.

Grâce au tableau Excel, Sophia m'explique qu'elle peut établir une corrélation entre chaque espace de vente et ses bénéfices. Lorsque les ventes sont faibles, elle tente d'en définir la cause : « Je me suis rendue compte qu'on avait du mal à vendre la vaisselle. L'espace de vente était trop encombré, les clients n'y voyaient rien. Du coup, on a fait du tri et on aéré l'espace. Les meubles, ça se vend moyen. Le problème ici, c'est que tout est à l'air libre. Un vrai bateau. C'est pas comme à Vallon. Dès qu'il pleut, c'est l'inondation et on perd plein de trucs. Ça sert à quoi de récupérer si ça s'abîme et qu'on jette ? Du coup, on a commencé à valoriser les espaces. On a mis les livres dans le cabanon, on a construit des abris. Pour la fripe, c'est pas encore optimal. En plus, on s'est aperçu que c'était les plus gros chiffres. On a tout mis sous tentes, mais bon, dès qu'il y a du vent, la pluie rentre... On a bricolé avec les récus ; bâches, bouts de bois, portes, panneaux en PVC, etc. Après, le plus dur, c'est de gérer les stocks. On récupère beaucoup de choses et on en jette beaucoup aussi. C'est contradictoire avec le message d'1AD : si on jette tout, le projet n'est qu'un palliatif au système. Il faut trier régulièrement mais c'est compliqué... Si les trucs sont en bon état, ça fait mal au cœur de les jeter. Et en même temps, si les

clients viennent et qu'ils voient toujours la même chose, ils ne vont plus venir. Mais bon, depuis qu'on a valorisé le site et qu'on fait plus attention à la gestion des stocks, ça va vachement mieux. On fait des bonnes journées ». Elle me montre les chiffres du mois sur l'écran. Le chiffre d'affaire d'avant-hier fait le double de celui de Vallon. Je m'exclame : « Ah ouais, vous faites des grosses journées ! ». Elle pose ses mains sur ses hanches, prend une pause fière, et me fait un clin d'œil³³⁷.

1AD a construit son autonomie sur l'économie du don. Face au gaspillage et à la surconsommation, 1AD cherche d'autres chemins de « valorisation des inutiles » que ceux de la déchetterie. On peut lire sur son site internet que « ce qui ne sert plus peut servir à d'autres ». Un objectif que la coordinatrice de la Chataigneraie prend très à cœur.

La Chataigneraie a une grande capacité d'accueil car elle constitue la plus grande recyclerie de l'association. Chaque jour, l'équipe reçoit beaucoup d'arrivages de dons, qui témoignent d'une grande production de déchets dans son milieu d'implantation mais qui offre à la recyclerie un gros potentiel de valorisation. Toutefois, ses conditions matérielles ne sont pas optimales pour le stockage : la plus grande partie du site est à l'air libre et avec la pluie, beaucoup d'objets finissent à la déchetterie. Pour Sophia qui cherche à tenir « l'éthique zéro déchet » pour l'association, ces objets sont perdus et ils sapent le travail de valorisation de son équipe. Dans cette acception, recycler à la déchetterie ce n'est pas valoriser, et depuis la caisse, elle a cherché la valorisation maximale.

La caisse constitue un centre important de la recyclerie et un emplacement privilégié pour assurer la coordination des activités car elle est traversée de flux variés : les clients y effectuent leurs achats et leur adhésion, les membres y passent pour faire du café, les personnes en demande d'informations et les membres de l'association peuvent téléphoner, via l'ordinateur, on peut vérifier les chiffres de la comptabilité, etc. C'est pourquoi les membres parlent plutôt d'accueil-caisse.



A droite l'accueil-caisse, vue depuis l'entrée, 2015 (photo 1AD)

³³⁷ Cette ethnographie a été reconstituée à partir des notes de mon carnet de terrain écrite *a posteriori* de l'observation. Elles tentent de reconstituer le plus fidèlement possible la scène à partir de mon expérience de participation. En dehors des réunions dans lesquelles j'ai pu prendre des notes, la majorité des ethnographies qui vont suivre ont été écrites selon le même procédé.

La caisse fait intervenir des compétences multiples qui dépassent largement l'encaissement : si les prix sont définis en amont, Sophia les clôture, elle doit informer les clients et les adhérents, tenir l'agenda de récuaps, garder un œil sur la table des dépôts, participer au tri, faire la comptabilité, etc. A cela s'ajoute les clients qui offrent des cadeaux, restent pour papoter, ou qui négocient les prix. Sophia navigue en permanence d'une compétence à l'autre et fait plusieurs choses en même temps. La caisse est donc un lieu idéal pour analyser les flux qui traversent la recyclerie et la vitalité de cette dernière. Depuis ce poste de travail, Sophia peut voir les habitudes des clients, leurs achats. A cette connaissance tirée de l'observation directe, s'ajoute celle de l'étude des chiffres.

La caisse est aussi un centre de calculs qui pousse à l'enquête pour cerner les problèmes de l'activité. Sophia m'explique que lorsqu'elle repère les chiffres bas sur l'ordinateur, cela lui indique que la valorisation est faible et elle cherche à comprendre ce qui ne va pas dans l'espace de vente associé afin d'ajuster le travail des compagnons en conséquence. Le travail dans l'espace de vente impacte les chiffres qui en retour impactent le travail. Dans ces allers-retours, Sophia identifie un problème : elle a trop d'arrivages et pas assez de sorties. Pour éviter de faire de l'activité un simple « pansement » au gaspillage et à la surconsommation, elle a cherché à optimiser la vente des objets. En plus du tri à l'arrivée, elle a invité les responsables de chaque espace de vente à rester vigilants au tri dans les rayons. Pour éviter que les stocks ne s'abiment, elle a convié son équipe à construire des abris. Ainsi, à la valorisation des objets s'est ajouté le travail de valorisation de la recyclerie. Cela a eu pour conséquence d'augmenter le travail des compagnons (y compris celui de Sophia). Dès lors, est apparu le problème de l'épuisement.

1.2. Entre récupération, collecte et tri : la coordination du travail

Extrait du carnet de terrain du 18-02-16

Février. Il est dix heures. Il reste trente minutes avant l'ouverture de la Chataigneraie. Les membres de l'équipe sont déjà là, certains sont arrivés en covoiturage. Ils boivent le café en guise d'échauffement et se sont regroupés sur le palier de la caravane qui fait face à la caisse pour le point coordination du matin. Aujourd'hui, Pierre (fondateur) et les réparateurs en électronique ne sont pas présents. L'absence de Pierre est une rareté. Depuis l'ouverture de la recyclerie de Vallon en 2015, il assure la transition de la coordination dans les deux équipes des recycleries. Le matin, il est présent à la Chataigneraie. L'après-midi, après la pause-déjeuner, il rejoint Vallon pour transmettre la coordination à Vincent. Il lui faut un peu moins de trente minutes en voiture pour passer d'une recyclerie à l'autre. En l'absence de Pierre à la Chataigneraie, Sophia se charge de la coordination. Après huit mois de bénévolat, elle fut désignée coordinatrice par Baptiste (fondateur). Selon les dires des autres membres, Baptiste a vu en elle une grande énergie, une énergie proche de la sienne, pleine d'entrain. Sophia vient du Var. Elle doit avoir une trentaine d'années. Son accent du sud, ses longs cheveux noirs et sa peau bronzée lui donnent des allures méditerranéennes. Son corps ne paraît pas marqué par ses trois grossesses : il est fin, musclé et bien qu'on ne puisse le voir en cette saison, je le sais couvert de tatouages. Sa voix porte loin ; étant donné la taille de la recyclerie, c'est un avantage. Avant l'arrivée des premiers clients, elle fait le point avec l'équipe : « Bon, les gars y'a beaucoup de boulot aujourd'hui

et on a une récup³³⁸ à faire. Ça va être chaud ! ». Adrien et Sam, les deux grands gaillards de l'équipe, soufflent. Tony qui est le plus âgé s'énerve : « Punaise ! C'est plein à craquer. La priorité c'est le tri ». Neeve surenchérit : « Oui, j'ai encore beaucoup de sacs de fripes à trier... ». Clémence se tourne vers elle : « Je peux t'aider si tu veux ». Neeve vient lui taper la main en guise de merci. Le compagnon de Neeve, Sam, s'inquiète quant à lui de la récup : « On a galéré avant-hier. C'est où ? ». « Village x, répond Sophia. Ça va, c'est à côté ». (Soulagement collectif). « Y'a quoi à récupérer ? », demande Sam. « Je sais pas, dit-elle. Ils m'ont dit qu'ils vidaient une maison ». Les garçons grommèlent, ils sont concernés par la récup. Un léger brouhaha envahit l'espace de discussion. Tony hausse le ton. Son accent marseillais et son côté Joe Pesci sont d'autant plus marqués : « Tu vas voir qu'on va encore ramasser des merdes et des bouts de fer. Tout ça pour aller à la déchetterie à leur place ! ». Sophia tente de le rassurer : « Je pense qu'on peut récupérer des choses. Elle a dit qu'il y avait un grand buffet, une armoire et... ». Elle est interrompue par son compagnon, Adrien. Lui aussi est agacé : « Ouais donc faut qu'on soit au moins trois quoi... Pfff ! ». Sam intervient : « Et si on décale la récup ? ». Cette proposition suscite un peu d'espoir dans le groupe. Les garçons sont pendus aux lèvres de Sophia. « Bon d'accord, dit-elle. Je vais les rappeler ». Cette dernière phrase me fait comprendre que les membres se laissent la possibilité de modifier l'agenda des récupés en fonction de leur état de fatigue et de celui du site. Pour accéder au téléphone de la caisse, Sophia doit traverser l'espace qui sépare le porche attenant la caravane et croiser la table des dépôts. La recyclerie ouvre dans dix minutes mais un donateur y décharge déjà un carton. Sophia le remercie en passant tout en lui signalant qu'il est encore un peu tôt. (...)

Sophia revient. Elle a le regard grave. Les nouvelles venant du téléphone ne semblent pas bonnes : « Bon, c'est mort les gars, ils vident la maison parce qu'ils ont eu un décès... C'est pas cool, on peut pas les laisser comme ça ». Face à cette mention, l'équipe ne bronche pas. Sophia continue : « Qui y va du coup ? ». Les regards se posent sur les garçons de l'équipe. « Ok », répond Adrien, bien qu'il n'ait pas l'air ravi. Je m'insère dans la discussion : « je peux vous aider si vous voulez ! ». Mes cinquante kilos les laissent perplexes mais ils décident de s'en accommoder : « Ma foi, ça fera l'affaire » dit Tony en rigolant. Sam, qui a pris en compte ma présence, propose une répartition des tâches pour assurer la récup' : « Je vais rester sur le site pour faire le vide en meubles, dit-il. Allez-y ensemble ». Je comprends ainsi que la récup' s'accompagne d'un remaniement des espaces de vente. Adrien s'inquiète de la proposition de Sam car sa répartition implique qu'il déplace des meubles tout seul : « t'es sûr, ça va aller ? ». Sam ne répond pas tout de suite, puis il prend un air sérieux : « Tu m'as pris pour qui ? ». Ils explosent de rire. Sophia termine en motivant les troupes : « Allez on y va ! Pirates ! ». Son enthousiasme reçoit l'approbation de l'équipe. Certains tapent dans les mains et tout le monde se met en route. Il est dix heures et demie. Les clients se sont déjà chargés d'ouvrir la porte.

Tous les matins, l'équipe a pris l'habitude de faire le point pour organiser le travail de la journée à venir en prenant ensemble le café. Un moment de discussion ni trop sérieux ni trop convivial qui permet de confronter l'agenda du jour aux personnes présentes et à leur état du moment. Ici, trois membres habituellement présents manquent à l'appel – Pierre et les réparateurs électro – mais cela ne semble pas être problématique puisque personne n'en fait la mention. Par contre, l'équipe est confrontée à deux problèmes : les arrivages et les stocks massifs et l'épuisement des membres notamment en fripe et en récup.

³³⁸ Les récupés sont des collectes d'objets à domicile. C'est un service gratuit sur rendez-vous.

Les personnes qui font remonter ces informations sont des « permanents ». Ce statut indique que leur investissement est constant. En échange de cette participation régulière, l'association leur garantit un salaire à temps partiel ou un défraiement égal (600 euros) et la responsabilité d'un espace de vente. A Chataigneraie la répartition entre les membres permanents est comme suit : Sophia assure la caisse, Neeve la fripe, Adrien, Tony et Sam les autres espaces de vente (meubles, bibelots, vaisselle, jeux) et les récup, Jordan et Halim l'espace des objets électroniques et leur réparation. Selon mes conversations avec les membres, chacun s'est spécialisé sur un ensemble de tâches pour lesquelles ils avaient une appétence et/ou une compétence à leur arrivée. A priori, la répartition paraît assez genrée (les femmes à la caisse et à la fripe et les hommes au déplacement des gros objets et à la réparation) mais ce serait se méprendre sur la fripe car nous verrons qu'elle peut engager un travail très physique. D'ailleurs, le travail de Neeve est très valorisé dans le reste de l'équipe car il est admis que la fripe constitue l'un des espaces les plus problématiques du travail de recyclage (trop de dons, trop de stocks). Du côté de la récup – l'autre espace problématique du jour – les garçons font savoir qu'ils se déplacent trop loin pour un potentiel de valorisation faible et ils demandent à Sophia d'accroître la visibilité sur la récup du jour.

L'épuisement des permanents et le planning du jour supposent une certaine réorganisation du travail: il faut aider Neeve qui se charge toute seule de la fripe, faire de la place dans les espaces de vente pour accueillir les gros meubles de la récup, ajouter des bras pour la récup. A observer le travail de réajustement, la spécialisation des permanents sur leur espace de vente n'est pas bouleversée et l'équipe s'appuie sur les bénévoles ponctuels pour la soutenir. Sophia essaye de déplacer la récup mais après vérification, elle décide de privilégier l'assistance au donateur car il a l'air en mauvaise posture. Pour compenser l'épuisement des garçons, elle les remotive indiquant que le potentiel de valorisation est élevé. Les garçons sont un peu grognons mais ils décident de s'en accommoder. Ainsi, malgré l'épuisement et le problème des arrivages, la coordination s'oriente sur un travail qui laisse ouvert le plus grand possible le degré de valorisation des objets entrants. Pour ce faire, des impératifs sont donnés mais Sophia laisse à son équipe le soin de s'organiser. Etant donné que la recyclerie croule sous les donations et que l'équipe semble épuisée, pourquoi ont-ils décidé de s'orienter vers la valorisation maximale et de se rajouter du travail ?

1.3. Le tri de la fripe : entre épuisement et isolement

Extrait du carnet de terrain du 18-02-16

Ce matin, j'ai compris qu'un renfort au tri des textiles était souhaitable. Neeve étant la personne de référence pour cette tâche, je pars en direction de la fripe pour tenter de la trouver. Je croise Sandrine dans l'espace de vente, une bénévole ponctuelle qui n'était pas au point de coordination ce matin. Elle a l'air toute seule. Je lui demande : « as-tu vu Neeve ? ». Elle me répond avec bonhomie qu'elle est au tri avec Clémence, dans la tente du fond. Après quelques minutes à tourner et à demander mon chemin, je finis par les trouver.

Les filles se sont déjà organisées dans la matinée. Neeve et Clémence se sont attelées à la tâche la plus difficile – le tri des sacs de dons –, tandis que Sandrine définit les prix et insère les textiles triés dans l'espace de vente. J'essaie de m'insérer dans cette répartition en demandant à Neeve comment je peux l'aider. Elle semble ravie et arrête pour quelques secondes le tri : « Génial ! Ben comme tu vois, on a toujours beaucoup d'arrivages et il y a des tonnes de sacs à trier. On veut bien de ton aide ici ! Comme ça, je pourrais trier l'espace de vente... Va falloir faire de la place là... ». Elle scrute les sacs entassés au fond de la tente. L'air dépité, elle reprend le tri. En balayant l'espace du regard, je réalise qu'il est difficile de se trouver une place parmi les sacs de dons. J'ai entendu des autres membres que Neeve « envoi du lourd à la fripe ». Je dois dire qu'elle a l'air à l'aise au tri. Ses gestes sont vifs et sans hésitations. Du sac ouvert à ses pieds, il lui faut une seconde pour en attraper un textile. Une seconde et demie pour l'inspecter et une autre seconde pour l'enfourer dans un sac Filtex³³⁹. Après un temps d'absence, elle finit par s'adresser à moi : « Je vais aller trier les bacs. Clémence va t'expliquer comment faire. C'est tout bon pour toi ? ». Je lui fais signe de la tête. Elle me sourit, « à tout à l'heure », sort de la tente. Je peux prendre sa place au milieu des sacs.

Neeve est membre permanente et c'est à elle que revient la responsabilité de l'espace fripe. Aujourd'hui, elle peut bénéficier de l'aide de trois autres personnes : Clémence (permanente à raison de deux jours par semaine), Sandrine et moi (bénévoles ponctuelles).

Neeve a organisé l'activité de la fripe comme telle. Les arrivages sont envoyés dans une tente pour éviter qu'ils ne prennent l'eau. Dans cet espace, les donations passent l'épreuve de tri : soit les dons sont envoyés dans l'espace de vente pour déterminer leur prix et leur emplacement, soit ils finissent dans des sacs et sont stockés pour être récupérés par une association française d'insertion par le travail, spécialisée dans le recyclage des textiles.

Ce partenariat est important, dans la mesure où il permet d'offrir plus de chances de valorisation aux objets. Pour la fripe, tout ce que les petites mains d'1AD décident de ne pas garder est renvoyé vers un nouveau cycle de valorisation. Dans ce cycle, il y a trois possibilités : la réutilisation en l'état (point de ventes), la transformation (ex. chiffons, matières premières) ou l'élimination (trop abîmés, trop pollués) dans les structures publiques. Ainsi, du point de vue du partenariat, ce qui n'est pas gardé par les compagnons n'est pas forcément « jeté » puisque il offre deux cycles de valorisation en soutien (revente ou transformation). Pourtant Neeve ne choisit pas de s'appuyer sur le partenariat. Elle préfère offrir aux objets de fripe un maximum de chances pour qu'ils retrouvent une valeur d'usage.

Extrait du carnet de bord (suite)

Clémence peut procéder à l'explication du tri : « Ben c'est assez simple en fait... là j'ai ouvert un sac de dons. Tu prends un truc. Si c'est sale, que le tissu est détendu ou qu'il y a un trou, tu jettes, sinon tu le mets là (elle me montre une panier à moitié remplie). Celle-là, c'est pour les femmes, celle-là, pour les hommes (la moins remplie). Ça c'est pour les vêtements enfants, ça pour les accessoires et l'autre là, c'est pour le linge de maison ». Je lui demande : « ça arrive souvent que les gens donnent des trucs sales ? ». « Oui, me dit-elle. Ça arrive. En général, ça se voit vite. Quand le sac sent la lessive, il y a peu de chances pour qu'il y ait des choses sales. Les gens ont bien trié et lavé les vêtements. Mais parfois...

³³⁹ Filtex est le nom de l'entreprise de recyclage de textiles dont les employés passent une fois par semaine à 1AD pour récupérer les vêtements qui n'ont pas passé l'épreuve de tri. Un sac Filtex est un sac poubelle réutilisé après un don.

on a des surprises... ». Je commence à procéder en suivant ses explications. Je sors un T-shirt pour femme, il est troué. Je le jette. Puis une chemise qui me paraît en bon état ; je la mets dans la poubelle. Au troisième vêtement, j'ai une hésitation. Le pantalon a l'air en bon état mais il me paraît peu attrayant. Je demande l'avis de Clémence : « ça, t'en penses quoi ? C'est moche, non ? ». Elle l'inspecte rapidement : « c'est vrai qu'il n'est pas terrible... tu peux le jeter ma foi (je décèle un petit accent ardéchois). Y'a tellement de choses... ». Je m'exécute et demande encore : « comment tu fais pour savoir dans ces cas-là ? ». Elle a l'air gênée par ma question. « Ben, je ne sais pas, me dit-elle, je fais confiance à mon intuition... à force d'en voir passer, on s'habitue ». Je rebondis à nouveau : « tu veux dire que tu peux comparer avec ce qui se vend ? ». Elle s'arrête de trier le temps de me répondre : « oui, un peu... et puis, je fais en fonction de mes goûts. Enfin, pas forcément ce que je mettrais, quoi que... ça joue aussi ». Elle reprend le tri silencieusement. Clémence semble plus zen que Neeve. Elle prend son temps mais je remarque que ses gestes ne sont pas plus hésitants. Je lui demande : « T'es là depuis longtemps ? ». « Oui, je viens aider deux fois par semaine à la fripe ». « Ah oui ? Pourquoi la fripe ? ». « J'aime bien les vêtements ». « Tu es permanente ? ». « Oui ». Elle a l'air un peu embêtée par mes questions. « Désolée, comme tu ne prends pas beaucoup la parole en réunion, j'ai d'abord cru que tu n'étais pas là depuis longtemps ». « J'estime que je ne suis pas assez là pour parler, puis... je n'aime pas trop prendre la parole ». « Ah ok ». *Plus tard j'apprendrais qu'elle est Ardéchoise, qu'elle a connu l'association via Terre et Humanisme (P. Rabhi) et qu'elle ne souhaite pas vivre dans la ferme d'accueil car déjà propriétaire.*

Clémence ouvre un nouveau sac et dit enjouée : « Ça a l'air plein de linge de maison ». Clémence a l'œil ; la suite lui donne raison. Je comprends que lorsque les donateurs sont attentionnés, cela a la vertu d'accélérer le tri. (...)

Le tri a beau s'accompagner de conversations et la tente être chaude en ce mois de février, je me sens vite prise par une sensation d'ennui mêlée à l'isolement. Pour moi, les gestes sont tellement répétitifs que je n'ai plus de repère dans le temps. Bien qu'on soit deux, je n'ai pas l'impression que le stock de sacs diminue. La tente est coupée du monde et cela me pèse. Je comprends maintenant le soulagement de Neeve à l'idée d'en sortir. Je demande à Clémence : « Tu fais ça toute seule d'habitude ? ». « Oui, ça arrive souvent », me dit-elle. « Ça ne te gêne pas ? ». « Non, ça va et puis il y a beaucoup à faire aujourd'hui ». Je regarde la poubelle des vêtements pour femmes (à en croire la rapidité avec laquelle elle se remplit, je me demande si les femmes donnent plus ou consomment plus que les hommes). Elle est presque pleine. Je saisis l'occasion pour proposer de l'amener vers l'espace de vente et sortir de la tente pour faire une pause. Sur le trajet, en voyant Neeve plongée dans les bacs à trier les pantalons, je comprends que je ne suis pas si mal lotie. J'ai déjà pu en faire l'expérience à Vallon. Je sais la tâche difficile et interminable.

Je dépose la poubelle de vêtements au pied du cabanon à fripes. Sandrine qui se charge de fixer les prix a l'air enjoué. Il est clair que sa tâche semble la plus sympathique de la chaîne des textiles. Le cabanon est ouvert sur l'allée. On y croise des clients et des compagnons. On peut entendre la musique. Le plus gros du tri a été fait et Sandrine n'a qu'à se référer aux étiquettes dans les rayons pour fixer les prix (ex : 5 euros la paire de chaussures).



Cabanon à fripes de la Chataigneraie en 2015 (photo 1AD)

La fripe fait intervenir des compétences qui s'apprennent assez rapidement et qui favorisent la rotation entre les membres. Ici, c'est au tri qu'on s'affaire, mais il en est de même pour la fixation des prix. Une fois les différents prix intégrés (sinon on peut se référer à ce qui est déjà en rayon), la tâche est simple. Contrairement à d'autres postes tels que la caisse, le service de collecte ou la réparation, l'autonomie sur les tâches de travail peut être atteinte très rapidement car les compétences sont moins variées et se transmettent facilement. En revanche, le tri de la fripe prend place dans une tente fermée située au fond de la parcelle. Contrairement à l'accueil-caisse est traversée par de nombreux flux, il y a peu de passage et aucune visibilité, à part sur les sacs qui rappellent sans cesse au compagnon le stock qu'il lui reste à traiter. Quand on est seul sur la tâche, les interactions se limitent aux temps de pauses et aux moments d'amener les paniers. Dès lors, on peut se sentir isolé, découragé et perdre la notion du temps. C'est ce qu'il m'arrive (et peut-être Neeve qui semble soulagée d'en sortir). Pour moi le travail est répétitif et ennuyeux. Pour Clémence, il ne l'est pas. Tout dépend des situations, si on a besoin de contacts (ce qui est mon cas, puisque j'enquête) ou bien de s'isoler des autres. Quand Neeve bénéficie de la présence des ponctuels, elle a la possibilité d'y échapper, de faire tourner la tâche ou de l'assurer à plusieurs. Par contre quand elle est seule, la spécialisation ne lui permet pas d'y couper et a tendance à l'isoler.

A force d'expérience, les membres de la Chataigneraie ont remarqué que la spécialisation sur les espaces de vente au long cours n'était pas viable pour la fripe et il a été décidé d'amorcer la rotation entre le poste de Sophia (caisse) et celui de Neeve. Ils commençaient donc à réfléchir à un autre modèle d'organisation de l'activité.

1.4. Le service de collecte à domicile : le care et l'épuisement

Le service de collecte à domicile ou « récup » s'appuie sur une relation de solidarité entre un particulier et l'association. L'association vient débarrasser un particulier chez lui des objets qui lui sont inutiles. En échange, ce dernier fait dons à l'association des objets et l'équipe peut générer de la plus-value pour rétribuer les compagnons et rembourser les prêteurs pour la ferme d'accueil.

Nous avons vu au point de coordination du matin et à la réunion des équipes que les récups constituent aussi bien à une finalité du projet (service d'aide aux particuliers) qu'une tâche très problématique car épuisante et parfois peu avantageuse du point de vue de l'association, notamment parce que le potentiel de valorisation est parfois faible au regard de l'usage de l'essence et du temps de travail passé. En dehors de ces derniers aspects, en quoi la tâche en elle-même est-elle épuisante et comment s'y prennent les compagnons pour la mener à bien afin de tenir les finalités de l'association auxquelles elle renvoie ?

Extrait de la récup du 18-02-2016

Pendant que Sam tente de faire de la place dans les espaces de vente de la recyclerie, Adrien, Tony et moi sommes partis en récup chez un particulier. L'adresse nous indique un lieu-dit proche de la recyclerie (2km) mais nous n'arrivons pas à trouver la maison. Les garçons commencent à perdre patience.

(...) Nous finissons finalement par trouver la maison. Avant de sortir du vieux camion, Tony s'adresse à Adrien : « on fait fissa, on prend que les trucs intéressants. Le reste, ils se démerdent avec la déchetterie ». En descendant, j'aperçois un monsieur, au visage gris et la mine déconfite. Il nous accueille et explique rapidement la situation : son frère était propriétaire de la maison, il est décédé et le monsieur nous avoue être dépassé par les monticules d'objets. Il dit avoir besoin d'aide pour faire face à l'événement. Je balaye du regard l'espace. Un premier tri semble avoir été fait, malgré les objets divers qui dégueulent sur la pelouse du jardin. A part des sacs poubelles qui paraissent remplis d'habits, je ne vois aucun objet que je qualifierais de personnelle (photos, babioles, etc.). A part les chats qui ont l'air un peu perdu, la scène donne l'impression que toute trace de vie a été retirée de la maison.

Les garçons se mettent à inspecter les objets. Ils ont l'air de bouillir en eux. J'essaie de les aider. En vain. Je ne sais pas vraiment ce qu'ils cherchent. Je vois des outils. « Les outils, ça vous intéresse ? ». « Fais-voir », répond Tony (il inspecte les outils). Non, laisse tomber ». Je suis surprise de sa réponse car je n'en trouve jamais dans les magasins Emmaüs de Lyon.

J'ai l'impression de leur faire perdre du temps. Pour pallier à mon sentiment d'inutilité, je décide d'aller discuter avec le monsieur qui rôde autour de nous tout en observant les objets qui lui remémorent son frère. Son visage ne m'est pas inconnu. Je cherche à savoir où nous aurions pu nous rencontrer. Parallèlement, les garçons inspectent toujours les objets. On entend Tony s'exclamer au loin : « Purée, y'a plein de merdes ! » « Ouais, faut d'abord stocker les gros meubles, répond Adrien, c'est le plus important. On verra après ce qu'on peut rajouter d'intéressant ». Les meubles sont importants pour la rentabilité de l'association car ils sont les plus chers (une cinquante euros pour un gros meuble). Ça, le monsieur ne le sait pas et il semble déconcerté par le comportement des garçons. Il me dit : « Vous savez, ça fait mal au cœur de jeter tout ça... » Il me montre un tricycle et poursuit : « c'était à ses petits-enfants... [son frère] ». Il a les larmes aux yeux. Je tente de le rassurer en lui mettant la main sur l'épaule : « ils ont l'air un peu rustres mais ils font simplement leur travail. Vous verrez, ils sont sympas ». « Vous êtes gentille », me dit-il.

Une fois l'inspection terminée, les garçons se répartissent les tâches. Tony prend son poste au pied du camion pendant que nous lui apportons les objets, y compris le monsieur qui s'est engagé de lui-même. Après notre discussion, les garçons sont venus lui parler à tour de rôle. Je n'ai pas entendu ces conversations, mais j'ai pu remarquer qu'elles ont eu un impact positif sur la récup : tout le monde s'est détendu.

(...)

Au bout du compte, Tony et Adrien emportent finalement la quasi-totalité des objets qui peuplaient la maison, y compris les bouts de ferrailles qui finiront à la déchetterie, notre dernier point de passage avant de rentrer à la Chataigneraie. Le monsieur est soulagé de notre passage. Il félicite le service de récup' et cela nous permet d'en expliquer la finalité : « les bénéfices de l'association permettent de financer la construction d'une ferme d'accueil ». « C'est génial ! », s'enthousiasme le monsieur. Nous remontons dans le camion lourd d'objets. Le monsieur, quant à lui, semble plus léger. Il a retrouvé le sourire.

Le temps de passer à la déchetterie, la récup aura bien pris trois heures et nous arriverons avec une demi-heure de retard au repas.

Le service de collectes s'appuie sur un principe de solidarité : l'association fournit son aide pour débarrasser les logements des particuliers et en échange ils font dons des objets à l'association. En ce sens, la simple action de débarrasser les objets constitue déjà un geste de *care*. Ici toutefois, la situation n'est pas ordinaire et elle fait apparaître la complexité de cette tâche : le geste de *care* se décompose en de nombreuses opérations de *care* que les compagnons doivent arriver à tenir en même temps s'ils veulent respecter les différentes finalités de l'association : *care* des compagnons, *care* des bénéficiaires ou clients, *care* des objets. Dans ces conditions, l'épuisement au travail n'est pas simplement physique ou aliénant, il est aussi cognitif.

Malgré les informations données le matin-même par Sophia, nous sommes tous surpris. Sophia avait pourtant averti que le donateur était en mauvaise passe, mais c'est sa femme qu'elle a eu au téléphone et le monsieur qui nous accueille semble plus vulnérable que prévu. Contrairement à ce qu'ils s'étaient dits, les garçons ne peuvent pas « faire fissa » s'ils veulent rester fidèles au principe de solidarité porté par l'association. Par ailleurs, ils découvrent beaucoup plus de dons qu'imaginés. Cela a la vertu d'offrir un potentiel de valorisation élevé, mais étant donné le bazar (tri partiel, objets éparpillés), cela rend la tâche de repérage plus difficile et plus longue. Pour les aider, j'essaye de me baser sur mes repères (les magasins Emmaüs de Lyon) mais les dons dépendent du milieu d'intervention et mes repères ne collent pas avec celui de la Chataigneraie. La situation étant complexe et la perspective de la récup étant longue, il n'est pas possible pour les garçons de me transmettre la compétence de repérage. Pour me rendre utile, je me tourne vers le *care* des humains. Cela me permet de découvrir une fragilité inhérente au service de collecte.

La récup a la particularité d'avoir lieu chez les particuliers, soit des conditions très différentes de celle de la recyclerie. Tout don suppose une séparation entre le donateur et les objets. Cela est valable en récup mais aussi quand le donateur fait les dépôts en recyclerie, à la différence que dans le premier cas, ce sont les membres d'1AD qui extraient les objets de leur milieu de provenance. On le voit avec le tricycle. Les objets, ne sont pas simplement des objets. Le tricycle est une médiation qui permet au donateur d'établir un lien entre son frère et son rôle de grand-père. Quand il regarde le tricycle, il voit les enfants dans le jardin et le grand-père à côté. Il voit les enfants en relation avec leur grand-père, etc. Lorsque Tony et Adrien emportent le tricycle, ils ravivent ces liens tout en les affaiblissant car ils séparent le tricycle de son milieu d'existence.

La situation étant particulièrement compliquée, nous nous sommes informellement répartis les rôles, le temps du repérage. Je me suis spécialisée sur l'accompagnement humain car je ne savais pas comment me mettre en relation avec les objets, tandis qu'ils se sont spécialisés sur le repérage des

objets. Cette spécialisation situationnelle (dans le sens où elle n'a pas été décidée avant d'arriver sur les lieux) a favorisé la négociation de la collecte tout en tenant l'idée d'accueil d'1AD exprimée plus tôt par Sophia (« on ne peut pas les laisser comme ça » a-t-elle dit). Tony et Adrien ont d'abord donné la priorité aux objets, et une fois avoir effectué le travail de repérage, ils ont pu se mettre à tour de rôle en relation avec le monsieur.

Une fois la phase de repérage passée (la plus délicate, la plus tendue), les garçons y voient plus clair. Ils retrouvent une disponibilité pour se mettre en lien avec le donateur. Dit autrement, ils ont dû suspendre le travail de care humain pour assurer celui des objets, afin de mieux les réconcilier par la suite, et ce n'est qu'à partir de ce moment-là, qu'il a été possible de réinscrire la tâche de récup dans le projet global d'1AD.

La récup, telle qu'elle est appréhendée par Tony et Adrien, donne ainsi à voir une hiérarchisation qui accorde la priorité au *care* des objets et à la finalité de la valorisation des déchets. Pendant que Sam fait de la place pour accueillir la récup, Tony et Adrien emportent la quasi-totalité des objets qui peuplaient la maison du donateur. Dès lors, peut-on affirmer qu'en s'appuyant sur « l'éthique zéro déchet », ils cherchent à maximiser le profit ?

C'est la première idée qui m'est venue en les observant, mais à bien regarder la récup, ce n'est pas exactement ce qu'il se passe. Lorsque Tony et Adrien emportent des objets dont ils savent qu'ils seront jetés, ils s'ajoutent un travail qui ne produira pas de valeur monétaire pour l'association. A bien regarder ce qu'il se passe dans cette situation de récup', Il semblerait plutôt qu'ils simplifient la relation de *care* en isolant d'abord le care de l'humain. Ils compartimentent pour dé-complexifier la situation.

1.5. Construire de la cohésion autour d'un imaginaire commun : le Bateau-Pirates

La recyclerie n'est pas simplement un lieu de travail mais aussi d'activités collectives. Chaque semaine sont organisés les ateliers éducatifs, des moments de transmission des savoirs à prix libre tels que le jardinage, la fabrication de rocket stove (foyer à bois efficient), la couture, la musique, etc. Comme nous le verrons dans la dernière partie, de par sa taille et sa configuration en extérieur, la Chataigneraie a toujours été la meilleure candidate pour accueillir les célébrations (ex. anniversaires de l'association) et les mobilisations (Alternatiba, Journée de la transition citoyenne, etc.).



Anniversaire des 5 ans à la Chataigneraie (2018)

La Chataigneraie a eu ses moments de magie, comme cette fois où Baptiste a réussi à ramener Mathieu Chedid pour un petit concert privé. Aux bords du travail (si on peut lui en trouver), les activités sont variées et la Chataigneraie a toujours été un support de rencontres et d'expériences multiples. Jusqu'ici, nous nous sommes beaucoup intéressés aux tâches de travail à proprement parler mais il faut garder en tête que le quotidien de travail est rythmé par de multiples moments de convivialité et que la Chataigneraie constitue un nœud important de liens variés qui participent à brouiller la frontière entre le formel et l'informel.

Au fil du temps, l'équipe de la Chataigneraie travaille de plus en plus. La recyclerie devient leur quotidien de vie et les liens se resserrent dans l'équipe. Neeve, Sam, Tony, Adrien et Sophia commencent à former un groupe très soudé : un couple se forme, les enfants de Neeve et de Sam et ceux de Sophia qui sont présents en dehors de l'école passent beaucoup de temps à jouer dans la recyclerie. Ils deviennent amis et leurs parents aussi. En dehors des recycleries, ces liens perdurent sur leurs lieux de vie. Certains vivent en colocation et ont des activités communes à côté du projet.

Bien qu'ils soient épuisés, tous les membres de l'équipe que j'ai interrogés affirment que leurs conditions de travail sont incomparables à celles des entreprises capitalistes, et dans les discours, derrière l'idée d'horizontalité au travail vient souvent l'idée qu'ils ont la sensation d'avoir enfin trouvé une place, voire une famille. L'association leur a offert un bon point d'ancrage dans « une société qui ne tourne pas rond » comme dirait Sophia.

Les membres de l'équipe de la Chataigneraie que nous avons rencontré jusqu'ici ont eu des trajectoires difficiles ou bien marquées par l'insécurité. Certains ont fait l'expérience de l'isolement. Il peut s'agir d'un passage en prison ou d'un repli sur soi qui se transforme en agoraphobie. Sophia élève depuis longtemps ses trois enfants seule ; elle a connu la peur de ne pas arriver à boucler les fins de mois. Neeve et Sam vivaient aux rythmes des fêtes sauvages et avant d'arriver, ils suivaient un mode de vie proche du nomadisme. Avec l'association, ils retrouvent un point d'ancrage important et des conditions matérielles stables. Sophia, en devenant coordinatrice, devient salariée. Les autres sont défrayés à la même hauteur. Très tôt, leur engagement pour l'association est fort. Au départ, la plupart d'entre eux a des projets pour Arbrilhon. Neeve pense à l'éducation des enfants autour de l'art de la récupération. Sophia qui avait vendu son petit bout de terrain avant de quitter le Var, a prêté une

grosse somme à l'association pour aider au financement de l'achat du terrain. Et on a pu voir, à quel point ils tiennent à cœur les valeurs de l'association et la concrétisation de la ferme d'accueil.

Extrait du carnet de bord du 15-02-16

Lorsque je demande à Sam pourquoi il a trois boulons tatoués sous l'œil droit, il m'explique qu'il est ferrailleur et que les boulons rappellent sa profession première. Sam a donc une compétence inscrite sur son corps. Cela m'intrigue, je tente d'en savoir plus : « Tu as prévu de t'en faire d'autres ? ». Il rigole. « J'en ai plein d'autres déjà (il soulève des vêtements), mais là j'ai prévu de me faire l'avant-bras » me répond-il (il me montre l'espace vide sur son corps). « Ah oui, tu vas faire quoi ? ». Il sourit et dit : « je ne sais pas encore exactement mais ça sera un truc de pirate ». Encore une référence aux pirates, me dis-je...

Au fil du quotidien, une narration apparaît. A mes premières immersions début 2016, je suis frappée par les références à la piraterie qui reviennent sans cesse dans l'équipe de la Chataigneraie. Elles sont souvent utilisées par les uns et les autres pour se motiver. On a pu voir par exemple Sophia l'utiliser au point de coordination du café pour remotiver son équipe (partie 1). Certains membres, comme Sam, prévoient de l'inscrire sur leur corps. D'autres, l'ont inscrite jusque sur les voitures.

Extrait du carnet de bord 18-02-16

Avant de grimper dans le camion pour partir en récup, j'aperçois deux voitures customisées sur le parking. L'une est à Tony, l'autre à Sophia, mais je sais aussi que celle de Pierre a des dessins de la même patte, notamment un pirate. Je demande à Tony : « C'est toi qui les a customisées ? ». Il regarde Adrien, qui lui sourit en retour. Il me répond : « Non, c'est Adrien ». Ce dernier ne dit rien mais son sourire m'indique qu'il est sensible à la mention. Je me tourne vers lui : « Tu fais ça seul ? ». Il répond modestement : « Non, on est trois, on a monté une asso à [village x]. Elle est partenaire d'1AD. On repeint les meubles, on a bossé sur la rénovation d'un bar, on fait des tatouages, etc. ». Je réagis : « Ah c'est toi qui va tatouer Sam ? ». « Non, me dit-il, moi je suis graffeur. C'est un pote ». Tony reprend la parole : « T'as vu le camion de l'asso ? ». Il me pointe du doigt un autre camion, plus petit et plus récent. J'aperçois un pirate dessiné : « Génial ! Vous aimez les pirates, on dirait ! ». Les gars rigolent : « Ouais, on est un peu pirate », me dit Tony.



Le camion de l'association, 2015 (photo : 1AD)

Si l'inscription de la piraterie sur les voitures relève d'un choix personnel, le camion est un objet utilisé par tous (également l'équipe de Vallon) et relève d'un choix plus collectif. Le camion est un emblème mobile de l'association qui permet d'informer les locaux du service de collecte à domicile. La référence à la figure de pirate déborde donc l'équipe de la Chataigneraie et elle nourrit l'imagerie de l'association.

En discutant avec les membres d'1AD, j'ai appris que Baptiste (fondateur) utilisait déjà la métaphore de la piraterie avant que l'équipe de la Chataigneraie ne la mobilise. Un jour en faisant le plan de la recyclerie de la Chataigneraie, il s'est rendu compte qu'il prenait la forme d'un bateau (cf. plan p 283). Pour Baptiste, la référence à la piraterie suggérait une forme d'anticonformisme mais surtout elle permettait de désigner la fragilité du projet et sa dimension subversive : son côté bricolé, la simplicité de son mode d'action ; il s'amusait de l'idée de bâtir une alternative radicale sur les déchets des autres. Pour Baptiste donc, la piraterie était une figure positive, une manière de formuler un projet bricolé, un peu bancal mais pas des moins ambitieux.

Avec le recul, Pierre (fondateur) m'avoue que s'il n'a pas freiné cette narration, ils étaient quelques-uns dans le projet à être un peu gênés par celle-ci. Pour ces personnes, la métaphore n'était pas si positive : elle courait le risque de faire passer l'économie du don pour une économie de pillage et la communauté d'accueil non pas comme un lieu poreux où s'expérimente un mode de vie différent, mais coupé du monde.

Conversation du 20-02-16

Emilie : Pourquoi je vous entends souvent parler de « bateau » et de « pirates ». Ça vient d'où ?

Sophia : T'as vu le site ? Tout est à l'air libre. Dès qu'il pleut, c'est trempé. Je ne te raconte même pas quand il y a du vent. Et l'été, ça cogne, y'a pas d'ombre. T'as intérêt à aimer la chaleur !

Emilie : Ah ok, et les pirates, c'est pourquoi alors ?

Sophia : Ben on ne se conforme pas à la société ici. Avec le recyclage, c'est un peu comme si on piratait le système. Ce n'est pas comme ailleurs. On est dans un monde qui ne tourne pas rond quand même... Ici, on a une place même si on ne se conforme pas. Y'a de l'alternative, du collectif pour trouver la force mais y'a pas de chef pour autant.

Pour gérer les problèmes d'arrivages et de stocks, l'équipe de la Chataigneraie a travaillé pour créer des espaces couverts afin de protéger les dons et améliorer leurs conditions de travail. Outre l'inscription de la piraterie sur les corps, sur les objets, et son utilisation pour se motiver entre eux, la valorisation de la recyclerie a constitué une couche narrative supplémentaire : par le biais de leur travail, certains membres de l'équipe se sont associés à la recyclerie et ils en ont fait leur bateau. Dans l'extrait ci-dessus, Sophia établit un lien entre piraterie, anticonformisme et subversion de l'ordre établi. A travers le Bateau-Pirates, ces membres ont pu trouver du sens à leur activité au regard de leurs conditions de travail. En s'appuyant sur la matérialité du travail, ils se sont réappropriés un imaginaire et ils ont construit une narration qui leur a permis de se penser autrement : ils sont devenus acteurs d'un monde avec ses propres règles qui se nourrit du système pour mieux le détourner. Grâce à celle-ci, un petit groupe s'est cimenté et a trouvé une certaine cohésion. Toutes celles et ceux qui s'y reconnaissent ont pu trouver une certaine puissance personnelle et une « place » dans le monde, *via* leurs corps, leurs compétences, la matérialité du lieu, la participation à l'organisation du travail.

*

Le quotidien de l'équipe de la Chataigneraie montre que l'activité fait intervenir deux tensions majeures dans le travail en recyclerie : entre l'éthique zéro déchet d'un côté qui suppose d'offrir un maximum de chances aux objets pour qu'ils retrouvent une valeur d'usage afin de générer des bénéfices pour l'association tout en interpellant le territoire sur sa production de déchets, et de l'autre, l'accueil inconditionnel, qui suppose d'offrir aux compagnons des conditions de travail défaites des systèmes d'oppression et de la poursuite de la maximisation du profit pour qu'ils puissent retrouver la pleine maîtrise d'eux-mêmes. Toutefois l'éthique zéro déchet est difficile à tenir au regard des arrivages massifs et des stocks en recyclerie et vouloir la tenir à tout prix entrave l'accueil inconditionnel. En fonction des postes de travail et des tâches, la participation du travailleur et les problèmes diffèrent.

L'accueil-caisse suppose de manier des compétences variées, de savoir gérer beaucoup de choses en même temps. Ce faisant, l'autonomie du travailleur ne peut être acquise rapidement. Par ailleurs, il est traversé par de nombreux flux et de par sa situation géographique et la présence de l'ordinateur, il offre une vision globale de l'activité et constitue un poste idéal pour en assurer la coordination. Chaque permanent est assigné à un poste de travail mais il peut décider de s'organiser comme il le souhaite. Ce choix a tendance à isoler les travailleurs et pour coordonner le travail de chacun, des centralités ont été instaurées en la personnalité de Sophia, dans l'ordinateur de l'accueil-caisse et quotidiennement au café. Si Sophia a pour mission de maintenir l'activité dans le meilleur intérêt de l'association et qu'elle donne des directives générales chaque matin à son équipe, elle n'utilise pas de l'autorité. C'est dans les espaces de dialogues (ex. café) que les problèmes identifiés par chaque responsable des postes de travail trouvent leur jonction et que le travail peut chaque jour être organisé.

La fripe, telle qu'elle a été pensée, est distribuée sur différents lieux géographiques et elle constitue les plus gros arrivages de donations. Elle suppose des espaces couverts pour les stocker et un long travail de tri. Si les compétences peuvent être acquises facilement et offrir une autonomie rapide au travailleur, le tri – situé sous la tente au fond de la parcelle – est une tâche répétitive et laborieuse qui se caractérise par l'absence de liens. Pour le garder épanouissant, le tri suppose une rotation à minima et pointe ainsi une limite du modèle par spécialisation.

La récupération à domicile a la particularité de se dérouler chez les donateurs. Elle est très incertaine. Dans les situations les plus complexes, elle suppose de tenir le *care* des objets, le *care* des compagnons et le *care* des donateurs. Autrement dit, elle fait intervenir de nombreuses opérations de *care* en même temps qui peuvent être soulagées par le recours à la spécialisation situationnelle lorsque les compagnons sont assez nombreux. Néanmoins, cette dernière a tendance à compartimenter et à hiérarchiser les différentes finalités de l'association au profit des objets.

L'observation des tâches concrètes tend à montrer que l'éthique zéro déchet, telle qu'elle est appréhendée dans l'équipe de la Chataigneraie, a tendance à produire un *care* des objets au détriment du *care* des compagnons (épuisement). Toutefois, dans cette équipe, il n'est pas possible d'affirmer que la spécialisation contribue à la perte de sens du travail. Si elle produit des conditions de travail difficiles, l'autonomie des compagnons a favorisé l'élaboration d'une association particulière – le

Bateau-Pirates – qui a permis à la majorité des membres de l'équipe de se penser autrement. Néanmoins comme nous allons le voir, cette cohésion va rapidement poser problème au projet collectif.

2. Des tensions à la rupture des liens : la difficile articulation du travail et de l'habiter

Le projet d'1AD a été pensé sur la base du compagnonnage selon les trois trépieds : activité, hébergement et agriculture. Chacun de ces trépieds constitue une modalité de l'accueil. Autrement dit, ils sont solidaires les uns les autres et cette solidarité se retrouve au niveau individuel : le compagnon participe au bon fonctionnement de la communauté (agriculture et valorisation des déchets) et en échange, ils bénéficient d'un hébergement et d'un pécule. Au stade du projet toutefois, la solution n'est pas complète et l'accueil passe d'abord par l'activité des recycleries. En participant aux recycleries, le compagnon aide à financer la ferme d'accueil en échange d'un pécule, et en attendant que la ferme soit construite, il doit trouver une solution d'hébergement.

Lorsque j'ai commencé mon immersion et que j'ai observé l'activité de travail, le collectif venait d'acheter un terrain pour implanter la ferme d'accueil et de finaliser la conception architecturale. Pour financer le projet d'habitat, l'association a déboursé 200 000€ et elle se devait d'honorer le remboursement des prêteurs (pour rappel : des particuliers). Ce qui a pu engendrer une pression dans les équipes de travail. Par ailleurs, comme mentionné précédemment, le couple de fondateurs a déserté les recycleries pour penser le projet d'habitat et l'encadrement juridique du compagnonnage, et il a mis en responsabilité les équipes. Ces équipes ont fait des choix d'organisation de l'activité différents et elles ont travaillé à financer le projet d'habitat sous la coordination de Pierre, le troisième fondateur.

Autrement dit, l'introduction du projet d'habitat a rendu ce dernier plus réel dans le collectif et elle a induit des changements notoires.

Ici, il s'agit de nous interroger sur les conséquences de tels changements pour décrire un paradoxe : en même temps que le projet d'habitat est devenu plus réel et que les recycleries sont devenues effectivement solidaires de celui-ci, cette introduction a induit des ruptures de liens variées qui ont participé à fragiliser le projet collectif et le compagnonnage et qui nous permettent d'observer un ensemble de tensions à résoudre par le collectif, pour mieux articuler le travail et le projet d'habiter.

2.1. Flux des intrants et justice au travail : des conflits organisationnels aux fragmentations collectives

Extrait de la réunion des équipes du 15-02-16

Toutes les deux semaines environ, les membres de l'association se regroupent dans la caravane de la Chataigneraie pour la réunion des équipes. Sophia fait le point sur la recyclerie de la Chataigneraie et informe les autres membres des difficultés rencontrées par son équipe.

Sophia : On a trop d'arrivages, on a dû ralentir les récups, notamment sur le secteur de Vallon [autre recyclerie]. Les récups ça nous handicape. Ça nous demande un gros effort physique sachant qu'au quotidien, on n'a pas assez de personnes. Il y a trop demandes. Du coup, on essaye de regrouper les récups pour ne pas aller à droite à gauche. Mais c'est compliqué... il y a trop de stocks sur les deux sites. Voilà les options auxquelles on a pensé : on peut sensibiliser les gens à déposer sur les sites, on peut monter une équipe de récups à Vallon ou trouver un espace plus grand, sinon on continue les récups à la Chataigneraie mais on transfère vers Vallon.

Sacha (Vallon) : Les recycleries reposent sur les dépôts et les récups. On ne peut pas en faire l'impasse.

Sam (Chataigneraie) : Oui, mais ça ne sert à rien de récupérer pour jeter derrière. Ethiquement ce n'est pas viable : on récupère pour ne pas valoriser, on gaspille de l'essence et du temps. C'est pareil quand on va chercher une commode à côté de la recyclerie. On utilise la voiture pour un truc que les clients pourraient amener.

Pierre (fondateur, coordinateur des deux équipes) : On pourrait envisager d'agrandir le site de Vallon, ou bien trouver un autre local. Les matinées sont libres, il est possible de caser des récups de temps en temps.

Martine (Vallon) : Au démarrage, le discours c'était : on récupère tout, soit on revend, soit on envoie à la déchetterie. Je ne vois pas où est le problème. Si y'a trop, on recycle en déchetterie et puis c'est tout.

Lucie (fondatrice) : Oui c'est sûr mais il faut considérer la réalité humaine...

Adrien (Chataigneraie) : Avant de trouver un local, je pense qu'il faut une équipe de récup investie à long terme.

Avec l'ouverture de la recyclerie de Vallon en 2015, une distance géographique est apparue (20km), les équipes se sont sédentarisées sur chacune des recycleries et les réunions bimensuelles se sont transformées en temps de coordination des deux équipes.

Cette réunion a lieu début 2016 et elle fait émerger une problématique classique dans le domaine du traitement et du recyclage des déchets : comment arriver à discipliner les fournisseurs de déchets et comment stabiliser le volume des collectes ?

Ici on peut voir que si l'objectif zéro déchet est partagé dans l'équipe de la Chataigneraie, il est plus controversé dans l'autre équipe. En tant que coordinatrice, Sophia est porte-parole de la Chataigneraie mais on peut s'apercevoir que les membres de son équipe n'hésitent pas à prendre la parole pour défendre cet objectif. Pour cela, tous s'appuient sur les valeurs de l'association : ne pas gaspiller en jetant, prendre en compte la fragilité des compagnons (épuiement), le respect de l'environnement (ex. pollution des voitures). Pour tenir toutes ces valeurs, ils demandent à l'autre équipe d'entrer dans leur fonctionnement pour rendre la recyclerie de Vallon solidaire de la recyclerie de la Chataigneraie. En face, les membres sont moyennement convaincus. Les fondateurs accueillent leurs problèmes. Tandis que Pierre propose des solutions, Lucie reste assez floue : elle appelle à considérer la réalité humaine mais on ne sait si elle appelle à la solidarité de Vallon ou au ralentissement de l'activité à la Chataigneraie. Du côté de Vallon, l'éthique zéro déchet ne trouve pas d'écho. Face au problème de l'épuiement, ces membres appellent au ralentissement. Pour eux, l'activité de récup ne doit pas disparaître mais elle pourrait être menée sans pression, et ils invitent

l'équipe de la Chataigneraie à jeter plus souvent à la déchetterie. Pour eux, jeter c'est s'assurer du recyclage. C'est donc valoriser.

Toutefois, cette manière d'appréhender la valorisation ne résout pas le problème de l'épuisement pour les récups. Comme il n'est pas question de les arrêter et que le collectif cherche à organiser le travail entre les deux équipes selon un principe de justice, la discussion s'oriente sur le partage de la tâche. L'équipe de Vallon a opté pour un planning de travail plus léger, elle n'est présente que les après-midi à la recyclerie (5 jours par semaine). Pour soulager l'équipe de la Chataigneraie, il est donc décidé que le service de collecte soit assuré dans chacun des périmètres des recycleries. Une idée assez mal reçue par les membres de Vallon, comme en témoignent les discussions en off auxquelles j'ai assisté après la réunion. Selon ces membres, l'épuisement de l'équipe de la Chataigneraie témoigne d'un rythme de travail trop soutenu qui détériore l'accueil des compagnons et des clients en recyclerie. En s'appuyant sur les valeurs du projet, notamment « l'éthique zéro déchet », ils estiment que Sophia a insidieusement imposé son mode d'organisation à l'équipe de Vallon.

Extrait du carnet de terrain (suite, discussion off)

Sacha (Vallon) : Et bien bienvenue Emilie ! (son ton est sarcastique, elle a l'air en pétard)

Emilie : Qu'est-ce qu'il se passe ?

Sacha : T'as pas vu ? (Pierre se joint à nous)

Emilie : Je ne sais pas... j'ai l'impression que ça s'est plutôt bien passé. (Sacha rigole nerveusement).

Pierre (fondateur) : Non c'était tendu... C'est pas bon, j'ai l'impression que l'équipe est en train de scinder en deux, là. Il faut que je fasse plus attention.

Vincent (Vallon) : Moi j'ai senti beaucoup défiance de la part de Sophia et d'Adrien. C'est comme si ils nous lançaient un défi. (Sacha acquiesce) Ils comparent ce qui n'est pas comparable ! Si tu prends la taille de Vallon, le temps de travail, etc., la comparaison ne tient pas la route. Ils délirent, on vient d'ouvrir et on gagne quasi autant en bossant moins ! Ils se mettent trop la pression pour Arbrilhon. L'activité n'est pas à perte. Je vois pas le problème.

Sacha : (elle se tourne vers moi) Tu sais, on a eu des retours négatifs des clients. L'accueil s'est détérioré à la Chataigneraie. Ils fument toute la journée devant les clients, c'est dangereux pour l'association. On pourrait avoir des problèmes. Ils bossent c'est sûr, mais comme des malades. Ils ouvrent même le dimanche ! Puis ça fait un moment que les bénévoles ne restent pas. C'est inquiétant. L'accueil n'est plus ce qu'il était.

Pierre : Oui enfin, il faut faire attention avec les « on dit ». Il faut confronter tout ça à la réalité, sinon on commence à se faire des idées.

Vincent : Oui, on croit ce qu'on veut bien croire... Il faudrait qu'on aille plus à la Chataigneraie. Il faut qu'on fasse l'effort. La situation prend une tournure inquiétante.

Il faut se rappeler ici qu'au début de l'année 2016, l'association vient de déboursé 200 000 euros pour financer l'achat du terrain de la ferme d'accueil et le projet architectural, et qu'elle se doit d'honorer le remboursement des prêteurs. Lorsque Vincent mentionne que l'équipe de la Chataigneraie « se met trop la pression », c'est cela qu'il évoque. Les recycleries ont été pensées en solidarité du projet de ferme d'accueil. Dès lors, l'organisation du travail doit également penser cet aspect. Je ne sais pas si l'équipe de la Chataigneraie, sous pression, avait l'intention d'imposer son mode d'organisation.

Néanmoins, cela a pour effet de mettre en concurrence les deux modèles expérimentés dans l'une et l'autre l'équipe.

Selon Vincent, la comparaison de la rentabilité ne tient pas. Pour effectuer un calcul juste, il faudrait considérer la capacité d'accueil de la recyclerie, le temps de travail et l'ancienneté de la recyclerie (presque trois ans pour la Chataigneraie et presque un an pour Vallon) ainsi que l'objectif de l'association : pour lui, faire de l'accueil ne suppose pas de maximiser les profits mais de tenir la comptabilité du projet (remboursement des prêts inclus). Par ailleurs, les membres de Vallon mettent en évidence qu'il faut confronter la rentabilité à la qualité de l'accueil, conditions de travail et relations avec les clients comprises. Selon Sacha, les retours des clients, l'épuisement de l'équipe et le *turn-over* des bénévoles à la Chataigneraie constituent autant d'indicateurs d'une mauvaise qualité de l'accueil. A ce titre, Pierre qui circule chaque jour dans les deux équipes appelle à la vigilance et à ne croire que ce que l'on voit. Il s'inquiète d'une scission possible dans l'équipe et il invite aux rencontres physiques et au partage du quotidien de travail pour vérifier les « on dit ». Autrement dit, il invite à cultiver les liens entre les deux équipes sédentaires.

Il faut savoir que cette histoire de comparaison a pris racine un peu plus tôt et qu'elle va s'accroître dans le temps. Le couple de fondateurs s'est dégagé des recycleries pour penser le projet architectural et la demande du statut OACAS (statut des communautés Emmaüs). Baptiste (fondateur) vient ponctuellement au bureau de l'association qui se situe à la Chataigneraie. C'est avec les membres de cette recyclerie qu'il est le plus en contact et ces derniers lui partagent souvent leurs inquiétudes quant à la rentabilité de Vallon. Plusieurs fois, Baptiste demande à Pierre et aux membres de Vallon de le rassurer. D'où l'insistance de Vincent à prouver qu'il n'y a pas de problème.

Ainsi début 2016 on peut noter deux fractures dans le collectif. La première concerne la distinction entre ceux qui travaillent et pensent l'activité des recycleries et ceux qui pensent le projet global (couple de fondateurs). La seconde concerne les équipes de recycleries. Elle est organisationnelle mais aussi géographique (équipes sédentaires dans des villages éloignés). A cette époque, le lien ne tient qu'à un fil : Pierre qui circule chaque jour dans chacune des équipes et qui accompagne la mise en responsabilité de Sophia et de Vincent.

2.2. Une autonomie qui fragilise la cohésion des équipes

L'activité, telle qu'elle a été pensée par les fondateurs, est un moyen et une finalité. En même temps qu'elle vise à financer le projet d'habitat et à interpeller le territoire sur la production de déchets, elle est une modalité de l'accueil et doit favoriser le retour à l'autonomie des compagnons. Comme nous avons pu le voir précédemment, du point de vue du travail, l'autonomie passe par une organisation défaite des hiérarchies, de l'autoritarisme et l'égalité participation des compagnons aux orientations de l'activité. Selon Lucie (fondatrice) ces conditions aux côtés de la ferme d'accueil (hébergement) et d'une alimentation saine, permettent aux compagnons de « retrouver leur dignité ». Dans cette conception, l'autonomie renvoie à la capacité de l'individu à effectuer ses propres choix ou à être maître de sa vie lorsque celle-ci est sécurisée (protections sociales de type communautaire).

Elle décrit le processus de subjectivation par lequel un individu s'est émancipé des divers systèmes d'oppression. Toutefois, elle ne dit rien de la relation entre l'individu autonome et le projet collectif. Selon Alexis (réfèrent de la réparation en électronique), l'expérience de l'autonomie permet de « prendre conscience de la générosité du projet », c'est-à-dire que lorsque les personnes retrouvent la maîtrise de leur vie, elles prennent spontanément conscience de l'altérité du projet et elles libèrent leur place pour quelqu'un de plus vulnérable pour incarner cette altérité. Ainsi, selon Alexis, l'autonomie est forcément positive car elle débouche sur la responsabilisation individuelle vis-à-vis du projet collectif : elle ne peut s'en détourner.

Dans cette partie, il s'agit d'interroger ce postulat au regard de la relation de solidarité entre recycleries et projet d'habitat.

Entretien du 20-07-16

Charlie : Il y avait une différence d'énergie énorme dans le projet. Baptiste avait beaucoup d'énergie. Inconsciemment, je pense qu'il a voulu s'entourer d'une équipe qui était comme lui, avec des gens qui avaient la niaque et plutôt yang. Ces gens sont arrivés et ont formé une équipe yang. Ce qui a fait fuir les personnes yin. Avec Sacha [sa compagne], on s'est demandé si le projet était fini. Il fallait beaucoup bosser, l'accueil était différent. Ce n'était pas pareil quand Lucie était à la caisse. Nous on était bénévoles sur les jardins de la Chataigneraie. Comme on faisait des confitures à [village] et qu'on avait notre propre jardin, ça couplait bien. Contrairement à ce qu'ils pensaient, on ne faisait pas rien. On est resté bénévole, juste sur le jardin, mais la bonne ambiance, c'était fini. Y'avait plus de bienveillance et on n'avait pas d'affinités avec les nouveaux. On n'était pas les seules d'ailleurs. Eugène, Martine et Jordan ont aussi eu cette sensation. Je pense que c'est pour ça que ça a clashé entre Eugène et Sophia d'ailleurs. Ça a marqué une période de remise en question. Je crois qu'on est monté tellement haut dans l'utopie qu'on s'est cassé la gueule... et puis Sophia prenait de plus en plus de place. En juin [2015] la recyclerie de Vallon a ouvert. Un peu après l'inauguration, on est allé y faire du bénévolat. Avec Pierre, on a retrouvé ce qu'on avait perdu : la coopération, la bienveillance, la joie. Les valeurs du projet quoi... Du coup, on a été de plus en plus à Vallon. Bien sûr, y'avait des différences entre les équipes, mais on a fait des efforts pour rester unis. Aujourd'hui, je ne suis pas sûre que l'équipe de la Chataigneraie ait fait des efforts. J'ai entendu dire qu'on ne travaillait pas pareil, qu'on était des feignasses, des guignols. Le problème est devenu latent et puis ça a fini par péter...

Quelques mois après mon arrivée, le collectif est traversé par une crise majeure. Les Pirates ont créé une sorte de commune à la Chataigneraie. Ils revendiquent leur autonomie et demandent à l'association de leur céder la recyclerie.

Pour expliquer la situation, Charlie qui est arrivée très tôt dans l'association (2013), identifie des signes avant-coureurs. Elle fait le lien entre la crise actuelle, la mise en autonomie de l'équipe de la Chataigneraie, les conditions de travail qu'ils ont créées et l'émergence d'un pouvoir individuel. Selon elle, avec la mise en responsabilité de Sophia à la coordination, les conditions de l'accueil se sont détériorées et une partie de l'équipe a fui vers la recyclerie de Vallon. A l'époque pour les fondateurs, Sophia était une bonne candidate : elle était très engagée pour l'association, elle avait beaucoup d'énergie, c'est-à-dire une manière d'être très puissante et terre à terre (« yang »), à l'image de Baptiste qui avait vu en elle un grand potentiel personnel qui pouvait être mis à profit pour le projet

collectif. Charlie n'est pas la seule à faire cette comparaison dans le groupe. D'autres membres m'ont fait part des ressemblances entre Sophia et Baptiste.

Avec la mise en responsabilité de Sophia et le retrait du couple de fondateurs vis-à-vis des recycleries, l'ambiance change et devient moins bienveillante. Cette idée de pouvoir cristallisé dans la seule personne de Sophia, reste à nuancer cependant. D'autres membres d'1AD comme Alexis préféreront parler de « minorité contre le projet ». Cette idée me paraît plus adaptée à la situation. Car si Sophia est souvent la porte-parole de son équipe et que les autres (Vallon) vivent de plus en plus ses interventions comme une prise de pouvoir, nous avons vu en amont que Sophia n'était pas la seule à défendre le mode d'organisation de la Chataigneraie et qu'à même les tâches, on voyait bien que tous les Pirates avaient intégré l'éthique zéro déchet malgré l'épuisement. On a vu aussi que pour Tony et Adrien, les humains étaient plus problématiques que les objets dans le travail et qu'ils avaient tendance à faire passer le *care* des objets avant le *care* des humains.

Quoi qu'il en soit la nouvelle ambiance qui s'installe à la Chataigneraie divise le groupe et tous ceux qui ne s'y retrouvent plus profitent de l'ouverture de Vallon pour désertier la Chataigneraie. Pour expliquer ce changement, Charlie part de la relation de complémentarité entre l'énergie yin (dite féminine, bienveillante) et l'énergie yang (dite masculine, force active et terre à terre) qu'elle emprunte à la médecine chinoise et qui est censée témoigner d'un bon équilibre de coexistence. Selon elle, le côté yang du projet s'est transformé en énergie dominatrice, perdant l'objectif de *care* et de coopération posé aux origines du projet. La diversité et la coexistence n'a plus eu droit de cité. Chaque équipe s'est repliée sur elle-même, entre semblables et l'équilibre a été petit à petit perdu.

Les liens sont tellement faibles entre les deux équipes que les rencontres se réduisent aux réunions (deux fois par mois). Ces dernières sont de plus en plus marquées par l'esprit de compétition ; chaque équipe cherchant à prouver aux fondateurs que son modèle d'organisation tient mieux la route que l'autre. Au départ, l'équipe de la Chataigneraie tente d'imposer son modèle à Vallon en jouant sur les chiffres de la rentabilité économique et la distance entre les recycleries (rappelons de Baptiste qui croit au chiffre sans vraiment vérifier ce qu'il se passe concrètement à Vallon). L'autre équipe, qui cherchait au départ la coexistence, entre finalement dans le jeu des calculs des Pirates et d'une posture de défense (montrer que l'activité n'est pas à perte) naît une posture de contre-attaque (prouver que son modèle est mieux) qui a pour conséquence d'augmenter les tensions.

Au sein de l'équipe de la Chataigneraie apparaît aussi des ruptures. Entre le travail et le projet d'habitat d'abord. Entre certains compagnons ensuite.

En effet, je m'aperçois que les discours des Pirates sur la Ferme d'accueil glissent de plus en plus vers l'hésitation à l'idée d'y habiter. D'un côté, ils font savoir qu'ils veulent vivre à Arbrilhon, de l'autre, ils aimeraient rester entre eux. Par exemple, chez Sophia (prêteuse), l'envie d'habiter à Arbrilhon se transforme en : « je veux habiter à Arbrilhon mais pas tout de suite et pas toute seule ». Plus le temps passe, plus ils tissent un cocon. Plus tard, nous verrons qu'ils exprimeront au groupe le souhait de créer un « mini Arbrilhon » plus proche de la Chataigneraie. Ainsi les membres de la Chataigneraie comment à penser le vivre ensemble du projet d'habitat au prisme du vivre-ensemble au travail. Soit une symétrisation qui va poser problème au collectif car le travail ne peut être pensé exactement de la même manière que l'habitat.

Ensuite, les relations se détériorent entre les Pirates et les réparateurs en électro dont l'atelier est situé à la Chataigneraie. Halim (réparateur électro) et Sophia ont déjà eu des prises de bec, et si Pierre a pu apaiser les tensions, les relations qui s'en suivent sont minimales. Comme mentionnée par Charlie, le second réparateur Jordan ne se retrouve plus dans l'ambiance de travail, mais il a des soucis personnels (santé notamment) et il attend que ça passe. Les deux réparateurs étant attachés à l'atelier de réparation des objets électroniques situé à la Chataigneraie, ils ne peuvent rejoindre l'équipe de Vallon. Le modèle d'organisation par spécialisation et la situation géographique de l'atelier de réparation leur permettent de rester en retrait. Pendant mes immersions à la Chataigneraie, je ne les ai jamais vus au point de coordination du matin ni aux repas collectifs. C'est pourquoi on ne les voit pas dans les ethnographies précédentes.

Ainsi pendant plusieurs mois, Pierre est à ma connaissance la seule araignée à prendre soin de la toile du projet : entre les équipes, au sein des équipes, entre le couple de fondateurs (projet d'habitat) et le reste du collectif (activité de travail). Un rôle très discret qui s'incarne dans un travail de vigilance et de petits gestes de *care* au quotidien, mais pas des moins importants. En effet, en avril 2016, Pierre quitte le projet d'1AD et s'en suit une cascade de problèmes qui divise le collectif et génère la plus grosse crise du collectif. Des membres vont essayer de recréer les liens mais l'autonomie sur chaque entité était telle que ce travail de rafistolage a été vain. Il est possible d'affirmer que ces opérations ont raté leur cible dans la mesure où elles ne relevaient pas de la vigilance mais de la réparation. En effet, la vigilance telle qu'exercée quotidiennement par Pierre n'était pas distribuée dans le collectif car il était le seul (du moins pas à ma connaissance) à ne pas avoir cédé à l'idéal de l'autonomie et à la sédentarité. Par ailleurs, ce n'est qu'une fois que les tensions ont commencé à surgir (ex. réunion des équipes) et que l'entre soi était bien installé (couple de fondateurs (et Alexis)/réparateurs/Pirates/équipe de Vallon) qu'il a invité les autres membres à circuler dans le projet pour les apaiser.

Finalement, un mois plus tard, Pierre revient dans le projet. Il est fragilisé et son départ lui a fait perdre sa légitimité au sein du groupe. Il ne peut reprendre son rôle d'araignée. (Par la suite, sa présence et son engagement seront très intermittents).

2.3. Quand la vie personnelle envahit la sphère du travail

A la Chataigneraie, la frontière est très floue entre le travail et la vie privée. Il y a des couples en interne, des bandes d'amis, les enfants peuvent y être présents, sans compter tous les externes, les proches, les clients réguliers qui viennent faire coucou. Cela a la vertu de créer un esprit familial au travail, soit une dimension chère aux fondateurs pour penser le projet, mais cette approche comporte des risques : le travail peut devenir le théâtre des problèmes quotidiens des uns et des autres et supposer de réintroduire une séparation entre travail et vie quotidienne.

Extrait du carnet de bord du 5-07-16

Il s'est écoulé trois mois depuis ma dernière immersion. L'association est en pleine crise. Une succession d'événements malheureux a eu lieu et pour l'instant, j'ai encore du mal à y voir clair sur cette affaire. Il

y a beaucoup de zones d'ombre. Seul le point de départ me paraît clair. L'étincelle a pris à la Chataigneraie avec Halim.

Halim approche de la trentaine. Cela fait maintenant plusieurs années qu'il est en France. Il a dû quitter l'Algérie pour soigner un cancer de la jambe. Depuis longtemps, il est sans papiers. Récemment, il a rencontré une femme. Ils sont tombés amoureux – « le pouvoir de l'amour gagne toujours » dirait Sophia – et très rapidement ils se sont mariés.

En mai, sa femme, accompagnée de sa mère, débarque à la Chataigneraie pour exprimer des difficultés éprouvées dans sa vie conjugale. Pendant qu'elle explique le problème à l'équipe, Halim se rend à la Chataigneraie pour entamer sa journée de travail. Un conflit éclate dans le couple. Sophia et Neeve sont particulièrement sensibles à la scène. Sophia est très affectée par la situation. Le conflit ayant eu lieu sur le site de la recyclerie, elle décide de convoquer Halim. Ce dernier avait déjà eu affaire à ce genre de convocation après s'être pris le bec avec un client. Cela lui avait rappelé les « attitudes d'entreprise » et il n'avait pas supporté que les autres prennent la défense du client. Pour Halim, 1AD c'est comme sa famille, et dans une famille on se soutient peu importe les situations. Toutefois dans cette situation, Sophia ne l'a pas vu sous cet angle-là – le collectif ne peut pas être un soutien dans n'importe quelle situation – et elle a demandé qu'Halim soit sanctionné.

Le soir, la compagne d'Halim écrit un mail au collectif pour s'excuser d'avoir amené ses problèmes de couple sur le lieu de travail de son mari. Pour Sophia ç'en est trop. Maintenant qu'une aide lui est proposée, elle n'en veut plus ? De la folie selon elle. Elle s'empresse de lui répondre un mail très cinglant. Puis vient le tour de Neeve. Une bataille de mails s'engage. Certains membres y participent d'autres restent observateurs.

La situation divise. Le collectif se trouve bien embarrassé devant la complexité du problème. D'un côté, s'il doit assumer la continuité entre travail et quotidien sans interférer dans la vie privée des compagnons, il y a bien des limites. De l'autre, il n'est pas une police. Il doit aussi considérer la fragilité d'Halim (sa trajectoire difficile, ses problèmes de santé et administratifs). Pour certains, si la compagne se rétracte, ce n'est pas le problème de l'association. Mais les Pirates ne l'entendent pas de cette oreille : il ne faut pas laisser passer ça. Ils demandent qu'une réunion soit tenue en urgence pour réfléchir à une sanction.

La réunion a lieu mais il y a beaucoup d'absents. Selon certains, Sophia est intransigente et elle insiste pour que l'exclusion soit soumise au vote. Malgré les absents, le vote a lieu : une abstention, plusieurs voix contre mais la majorité va vers l'exclusion. Des conditions jugées douteuses pour au moins trois membres d'1AD interrogés.

Dans le modèle du travail par l'accueil communautaire, qu'on pourrait qualifier de « familial » pour reprendre l'idée d'Halim et des fondateurs, la frontière est très floue entre le travail et la vie privée.

Quotidiennement, les membres d'1AD ont beaucoup œuvré pour accompagner Halim dans ses problèmes, et cela en dehors du travail : l'association lui a offert une activité rémunérée alors qu'il était sans-papiers, des solidarités ont également été mises en place pour l'héberger (rotation entre le foyer de Charlie et Sacha, et des colocs notamment), d'autres pour l'aider à régulariser sa situation administrative ou pour l'accompagner dans ses problèmes de santé.

Dans la situation décrite ci-dessus, une tension apparaît entre les obligations collectives inhérentes à l'accueil au travail et la vie privée qui induit des libertés individuelles que le collectif se doit de respecter. Cette tension fragmente le collectif d'1AD entre d'un côté ceux et celles qui entendent que

les obligations collectives peuvent parfois supposer d'interférer dans la liberté individuelle (les Pirates) et de l'autre, ceux et celles qui estiment que l'accompagnement ne doit pas interférer dans la sphère privée.

Pour faire valoir leur conception, les Pirates s'appuient sur le flou entre vie privée et quotidien des recycleries pour mobiliser le Code du travail afin de sanctionner Halim. Mais la compagne de ce dernier a des remords et leur coupe l'herbe sous le pied : en s'excusant d'avoir amené ses problèmes conjugaux sur le lieu de travail de son mari, elle rétablit la frontière entre le travail et la vie privée. Pour d'autres membres d'1AD, l'accompagnement doit s'arrêter là : le collectif n'a pas à interférer dans la vie privée des compagnons, il n'est pas une police. Pour les Pirates, le projet prône le « respect du vivant » et esprit familial ou pas, une sanction doit s'appliquer. Par le biais de la parole de Sophia, ce petit groupe mise sur l'urgence. Une réunion a lieu mais les conditions ne sont pas optimales pour assurer la prise de décision collective (beaucoup d'absents, peu de recul, vote en hâte), et si Sophia arrive à faire voter l'exclusion, la décision n'est pas l'expression du processus démocratique (recherche de l'accord commun), mais le produit des divisions internes.

La suite des événements montre que les Pirates n'arrivent plus à penser la coexistence et qu'ils mobilisent plusieurs formes de violence. Chaque épisode creuse le fossé entre eux et les reste du collectif, si bien qu'ils commencent à se poser « contre le projet » selon l'expression d'un membre. Ce qui conduira le collectif d'1AD à revenir sur l'exclusion d'Halim. Les membres vont trouver le compromis suivant : plutôt que de l'exclure, ils choisissent de s'appuyer sur le Code du travail (sphère travail) pour lui donner un avertissement, et sur décision collective, il est acté qu'Halim soit suspendu pendant plusieurs semaines avant de pouvoir réintégrer les recycleries.

Le pouvoir qui s'exprime par le biais de Sophia – flou entre quotidien et travail et urgence décisionnelle – a donc été contrecarré par la règle de rétroaction de la décision et dans un brouillage travail-vie privée à même de tenir l'exigence d'accueil et le vivre-ensemble dans le groupe, tout en cherchant à intervenir selon le processus démocratique de manière limitée sur la liberté individuelle.

2.4. La tension entre travail et habiter au prisme de la gouvernance et du juridique

Parallèlement un autre épisode va creuser le fossé entre les Pirates et le reste du collectif. Il s'agit de l'introduction d'un statut juridique censé faire sortir l'activité des recycleries du Code du travail et formaliser le compagnonnage et la relation de solidarité entre l'habitat (ferme d'accueil) et l'activité de travail (recycleries).

Aux origines, les fondateurs ont pensé un projet total, qui concilie activité de travail et protections sociales (hébergement, pécule, alimentation), en alternative au lien de subordination qui encadre classiquement le travail en France. Il fallait donc sortir les recycleries du Code du travail. Pour cela, les fondateurs identifient le statut juridique des communautés Emmaüs – l'OACAS (Organisme d'Accueil

Communautaire et d'Activités Solidaires) – créé en 2008 par Christophe Deltombe, un juriste du travail qui était à cette époque le président du réseau Emmaüs.

L'OACAS a la particularité d'être inscrit dans le Code de l'action sociale et des familles car C. Deltombe estimait que le Code du travail était contraignant pour les communautés Emmaüs. Etant donné qu'elles produisent déjà leur propre système de protection (logement, santé, rémunération) et que l'objectif d'insertion suppose un certain *turn-over*, le Code du travail est mal adapté. Le geste du juriste a été très subtil. Avec l'OACAS, le travailleur n'est plus subordonné à son employeur. Il n'est plus attaché à un lieu et des horaires fixes. Il est un travailleur qui circule dans diverses activités et sa rémunération est pensée sur une base forfaitaire. S'il ne cotise pas pour l'allocation chômage, il cotise pour sa retraite. Ni les modalités d'entrées et de sorties, ni le fonctionnement du travail sont définis par le Code du travail mais par la communauté elle-même. L'OACAS visant « l'insertion » des travailleurs par l'accueil communautaire, il se donne pour objectif de penser leur protection sociale sous une autre forme. Christophe Deltombe a donc pensé le statut selon une vision positive des communautés : l'idée qu'elles trouveront nécessairement un fonctionnement coopératif – le statut ne protégeant pas des abus et de l'autoritarisme.

Le projet d'1AD s'est construit autour du modèle du compagnonnage. Les fondateurs ayant remarqué qu'il n'était pas nécessaire d'appartenir au réseau Emmaüs pour faire la demande de l'OACAS, aidés par Alexis (permanent), ils se rapprochent de Christophe Deltombe pour préparer le dossier de demande auprès de la Préfecture d'Ardèche. Le statut étant très souple, il supposait aussi un gros travail de réflexion collective puisque c'est à la communauté que revient la définition des règles de fonctionnement. C'est pourquoi ils ont ouvert un comité de réflexion aux volontaires. Avant ce comité et à l'image du projet architectural, le couple de fondateurs et dans une moindre mesure, Alexis, s'étaient enquis de la question. Toutefois lorsque s'ouvre le comité, la situation est très tendue dans le groupe. A la suite de l'épisode avec Halim, les membres ont compris l'importance de tels espaces. Par ailleurs, le comité OACAS introduit le compagnonnage et suppose de revoir les statuts de chacun dans le cadre du travail (plus de bénévoles, plus de salariés). Ainsi, le comité a été surinvesti.

Extrait du carnet de bord du 21-07-16

Voilà maintenant une semaine que je reprends contact avec le collectif. La situation a l'air bien plus complexe que je ne le pensais. L'histoire avec Halim a mis le feu dans le groupe, mais j'ai l'impression qu'elle n'est qu'un révélateur de problèmes plus profonds.

Parallèlement à cette affaire et aux fractures qu'elle a révélées, il y a eu une autre affaire importante : l'OACAS. Le statut est très prometteur mais il arrive à un moment où le lieu de vie n'existe pas encore. Pour Alexis qui a pas mal œuvré auprès de Lucie et Baptiste pour l'étudier, l'OACAS est le « passeport » de l'association. Il permettrait d'accélérer les choses, d'obliger les compagnons à penser le projet dans sa globalité. Pour Vincent [coordination de Vallon], cela va bien trop vite. Les événements récents montrent que le collectif est face à une crise de gouvernance et il appelle à ralentir la cadence.

D'un côté, Vincent a ses raisons. Je n'ai pas connu l'époque où les fondateurs étaient tous investis dans le quotidien des recycleries. Depuis mon arrivée, je vois Baptiste et Lucie penser le projet depuis chez eux. Alexis aussi d'ailleurs. En tant qu'ingénieur, il est référent des réparateurs-électro mais je le vois de moins en moins en recyclerie, et je sais qu'il a été le seul à travailler avec le couple sur le projet

architectural. Comme dirait un membre, « quand le chat n'est pas là les souris dansent » et l'autonomie des Pirates a eu pris un chemin plutôt tragique.

D'un autre côté, Alexis a également ses raisons, les Pirates se sont tellement pris d'affection pour la Chataigneraie qu'ils ne veulent plus se déterritorialiser. A force d'être dans leur petit monde, « ils ont perdu la générosité du projet ». D'ailleurs, quand le comité OACAS a eu lieu, les Pirates se sont arrêtés sur le terme « insertion » noté dans l'agrément. Il est clair que la notion ouvre vers l'idée d'accueil temporaire et qu'elle ne colle pas avec leur imaginaire de pirates : à quoi bon construire une bulle de protection si derrière on renvoie les compagnons dans une société qui les abîme ? Si l'accueil est temporaire, cela veut dire qu'ils vont devoir quitter tout ce qu'ils ont construit ? Les fondateurs leur ont dit que le terme d'insertion n'était qu'un terme, que l'OACAS n'était qu'une coquille juridique et qu'il était possible de s'en servir pour faire de « l'accueil » autrement. La promesse est belle mais cela reste une promesse car le projet est encore incomplet. Bien qu'ils se prennent d'affection pour les narrations, j'ai cru comprendre que les Pirates sont très pragmatiques. Ils aiment le concret. Je sais que Sophia a trois enfants à nourrir. Sortir du Code du travail, ce serait lui faire perdre une partie de ses protections sociales, le temps que la ferme soit construite et pour l'instant ce projet est encore lointain. De ce point de vue-là, je pense que l'argument de Vincent s'entend. C'est un peu rapide. Le projet n'a pas un seul logement à offrir pour les urgences, tout tient sur la solidarité des compagnons entre eux, et puis dans ce climat de tensions, plus personne ne se voit habiter à Arbrilhon – « bonjour le voisinage ! » comme diraient plusieurs membres.

D'un autre côté, l'argument d'Alexis s'entend également. Les pirates ont tendance à l'entre soi. Le comité OACAS l'a encore montré. Ils ont dit qu'ils souhaitaient « un mini Arbrilhon », plus proche de la Chataigneraie. Une demande jugée peu réaliste et très égoïste selon les autres. Ces derniers leur ont dit qu'ils étaient trop accrochés à la Chataigneraie. Certains sont allés jusqu'à dire que les recycleries n'étaient pas la finalité du projet, qu'elles n'étaient qu'un moyen pour garantir la construction de la ferme d'accueil et qu'elles pourraient disparaître demain. Une proposition dure quand on sait tout ce que l'activité a apporté aux Pirates, mais surtout dangereuse. Car finalement, les pirates les ont pris au mot : puisque les recycleries n'ont pas d'importance, ils ont pris en otage la Chataigneraie et ils clament maintenant leur indépendance.

Il a fallu qu'un statut juridique pointe son nez pour montrer que ni la vision ni la gouvernance étaient véritablement partagées dans le groupe. Il a également révélé la difficulté pour beaucoup de membres de penser le projet dans son intégralité, dans le faire-avec et non selon des hiérarchisations. Les Pirates qui avaient fait de la Chataigneraie le nœud de leur quotidien, se sont mis à envisager les recycleries comme la finalité du projet. D'autres qui expérimentaient un modèle de détachement à la recyclerie de Vallon (rotation, ne pas valoriser à tout prix) se sont mis à envisager les recycleries comme un moyen économique qui peut disparaître à tout moment, et la ferme d'accueil comme la finalité. Dans les deux cas – à savoir la majorité des membres – on voit des compagnons bien en peine pour penser le projet dans ses finalités multiples et la coopération entre ses différentes dimensions (ici en l'occurrence habitat et travail).

*

Tous les éléments que nous avons vus précédemment pointent un certain nombre de tensions qui ont contribué à l'explosion du collectif et que la crise du Bateau-Pirates a rendu visibles.

Premièrement, on identifie une tension entre les deux collectifs de travail qui prend ses sources dans leur façon de concilier l'éthique zéro déchet au regard du remboursement du prêt (*care* des objets) et l'accueil inconditionnel (*care* des humains) et qui mène à une forme de concurrence organisationnelle et à une fracture entre les deux équipes alors qu'elles sont censées être solidaires dans le projet malgré leur autonomie. Cette fracture est accentuée par l'éloignement géographique des recycleries et la sédentarité induite par la dimension affinitaire. Avec le départ de Pierre (fondateur), la fragmentation atteint son paroxysme. Dès lors comment penser l'autonomie au travail tout en cultivant les liens collectifs ?

Deuxièmement, on peut identifier une tension entre le travail et la vie privée. Si le collectif cherche à penser la continuité entre vie quotidienne et travail pour penser conjointement les modalités de l'accueil, le vivre-ensemble au travail ne peut être appréhendé selon le vivre-ensemble au quotidien : le collectif de travail ne peut pas arbitrer les problèmes de la vie quotidienne des compagnons, et le vivre-ensemble au travail ne peut être le même que le vivre-ensemble dans la ferme d'accueil, au risque que les affinités au travail ne débouchent sur une demande de lieu de vie spécifique pour chaque groupe affinitaire. Ainsi, comment cultiver ce brouillage tout en instaurant une limite à celui-ci ?

Troisièmement, on peut repérer une tension liée à la phase projet. A cette époque le compagnonnage n'est pas totalement effectif – l'accueil s'exprime qu'en recycleries – et la relation de solidarité est déséquilibrée ; elle va plutôt du côté du compagnon vers le projet d'habitat pour assurer le remboursement des prêteurs. Dans ce contexte, ceux qui éprouvent l'accueil et qui ont pu se penser autrement appréhendent les recycleries comme un ancrage important et une finalité, et le projet d'habitat comme une promesse flottante qui sera longue à concrétiser. Ceux qui les observent et ressentent leur éloignement du projet d'habitat pose la ferme d'accueil comme la finalité et n'appréhendent plus les recycleries comme une finalité mais comme un simple moyen économique. Ainsi, comment tenir l'accueil par le travail et l'accueil par l'hébergement alors que ce dernier est encore en devenir ?

Quatrièmement, on repère une tension entre ceux qui pensent le projet collectif (couple de fondateurs, Alexis) et ceux qui participent à produire ses conditions économiques. Cette partition réintroduit une hiérarchie et a accentué la perte de proximité entre le travail et le projet d'habitat. Ceux qui pensaient les orientations du projet collectif ont commencé à se déconnecter de l'activité de recyclerie et des conditions de travail, et ils ont cultivé une forme d'entre soi, si bien qu'ils étaient incapables d'arbitrer les conflits entre les équipes de travail et de rétablir les liens entre les différentes composantes du projet collectif. Lorsque les Pirates s'approprient la recyclerie, l'influence positive de Baptiste sur eux n'est plus. Réapproprié, son imaginaire de la piraterie s'est appauvri et se voit transformé dans une imagerie quelque peu fasciste. Baptiste est abasourdi par la situation. Lucie, alors en pleine grossesse, lutte avec de graves problèmes de santé. Elle n'a pas d'énergie à mettre dans le projet. Quant à Pierre, il revient un peu dans le groupe, mais il se sent fragile et n'est plus en capacité de recréer le lien qui s'est rompu avec les Pirates après son départ. Les promesses des fondateurs n'ont plus de portée sur ces derniers et ils envisagent même de leur céder la recyclerie. Néanmoins, le collectif prend le temps d'envisager tous les possibles : la cessation de la Chataigneraie, sa revente, des demandes de subventions, l'exclusion des Pirates. Les trois premières solutions menaçant trop le

projet, ils décident finalement d'exclure les Pirates et de s'amputer de cinq personnes surinvesties. La réaction est violente, la recyclerie de la Chataigneraie est pillée et saccagée³⁴⁰.

La plupart de ces tensions mettent en avant l'importance de la proximité pour assurer la cohésion globale et éviter de sombrer dans les hiérarchisations. Sur le cas de la ZAD de Notre-Dames-des-Landes qui est très étendue dans l'espace, G. Pruvost pointe l'importance des circulations et des rencontres pour produire de la proximité et assurer le ciment de la vie quotidienne et la transmission des bonnes pratiques³⁴¹. Ainsi par quel type d'organisation, les membres d'1AD ont-ils cherché à produire cette proximité malgré l'éparpillement géographique du projet ?

3. Réorganiser le compagnonnage selon le faire-avec

Avec l'exclusion des Pirates, l'équipe d'1AD a perdu cinq personnes qui étaient surinvesties dans les recycleries. La crise fait des dégâts. Les plus sensibles aux conflits sont minés, fragilisés. Ils perdent leur bonhomie. D'autres ne croient plus vraiment à « l'utopie du projet ». Les dégâts matériels sont également lourds. La Chataigneraie a été détruite. Elle reste fermée pour maintenance pendant plusieurs mois. Il faut penser aux liens avec le public, les adhérents, les prêteurs. Après un petit moment de silence, le collectif choisit d'assumer sa fragilité et reprend les liens dans ce sens (crise mentionnée dans les bilans, auprès des prêteurs, etc.)³⁴².

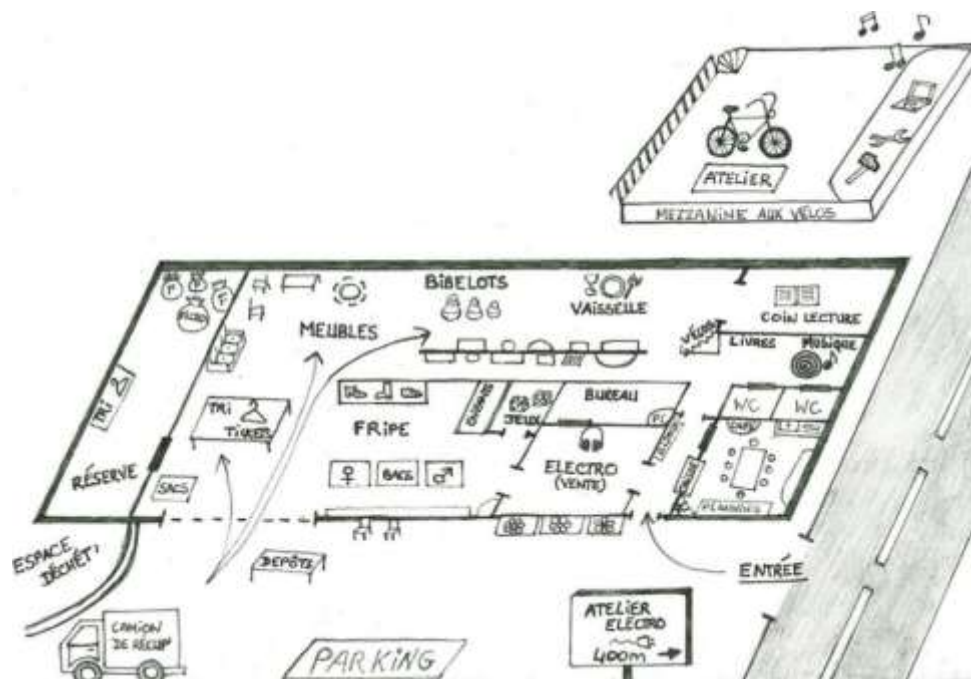
Pendant plusieurs mois toute l'équipe est rapatriée sur la recyclerie de Vallon. La configuration de cette dernière colle bien avec effectifs du moment. Pour comparaison, elle est deux fois plus petite que la Chataigneraie et sa petitesse permet plus de proximité – entre les activités, entre les compagnons. L'heure est au ralentissement et il est décidé que Vallon ouvre cinq jours complets par semaine, du mardi au samedi. Avant la crise du Bateau-Pirates, l'heure était au CDI (cinq contrats) pour garantir une sécurité aux compagnons. Après la crise, le collectif décide de n'offrir que des CDD de six mois renouvelables afin d'éviter de devoir payer les frais de licenciements (chômage notamment) pour des personnes qui ont mis en danger l'association. Fin 2016, il ne reste plus que le CDI de Jordan (réparateur électro) formalisé avant la crise.

Des comités sont créés (ex. cellule d'accompagnement), des ateliers de réflexion sur l'organisation ont lieu, le conseil de gestion devient une entité importante, etc.

³⁴⁰ Plus tard, les membres d'1AD s'apercevront que les Pirates ont créé leur propre recyclerie près de la Chataigneraie. Ils accueilleront cette nouvelle avec un certain optimisme car selon eux, cette initiative des Pirates témoigne que l'accueil, s'il s'est soldé par une exclusion, a rempli sa promesse puisqu'il a débouché sur leur véritable autonomie.

³⁴¹ Pruvost, 2017

³⁴² Sur la question des prêteurs, je renvoie le lecteur au chapitre précédent et à la partie 4.



Les différents espaces de vente de la recyclerie de Vallon (2016)

Enfin, tous les fondateurs prennent leur distance avec le projet. Dans cette situation, trois nouvelles locomotives apparaissent : Agathe (équipe Vallon), Vincent (coordinateur Vallon) et dans une moindre mesure Alexis (réfèrent des réparateurs électro), et le collectif s'engage dans une nouvelle phase de reconstruction du projet.

Accompagné par des intervenants extérieurs, l'exploration collective du travail prend un nouveau chemin. Au regard des tensions abordées précédemment, comment les membres ont-ils réorganisé le travail ?

Pour répondre à cette question, je propose de nous intéresser à trois tensions rencontrées par les acteurs dans leur recomposition de l'organisation du travail : la tension entre care des personnes et care du projet collectif ; la tension entre care des humains et care des objets ; la tension entre idéal d'absence de pouvoir et détournement des engagements.

3.1. La rotation : un idéal de mobilité qui se heurte à la singularité des personnes et à l'accueil inconditionnel

Pendant que l'équipe de la Chataigneraie expérimentait un modèle d'organisation du travail qui était plutôt axé sur la spécialisation, dès l'ouverture de Vallon en 2015, dans un souci d'équité Pierre (fondateur) s'était orienté vers une rotation sur les tâches, au jour le jour et sur la base du volontariat. Après la crise de 2016, la notion d'horizontalité est étendue aux responsables de recycleries et autres dimensions du projet (ex. réflexion sur le statut OACAS, orientations concernant la ferme d'accueil) pour éviter de réintroduire une différence de statut entre ceux qui pensent le projet global, ceux qui pensent l'activité de travail et ceux qui effectuent le travail.

Le modèle par rotation mise sur le détachement et la mobilité³⁴³, c'est-à-dire, qu'il induit que les personnes doivent être flexibles, polyvalentes et qu'elles peuvent être interchangeables. Néanmoins comme nous allons le voir, les membres se sont vite aperçus que la rotation généralisée avait tendance à entrer en tension avec la notion d'accueil inconditionnel.

3.1.1. La rotation sur les tâches : l'équité face à l'impossible interchangeabilité des personnes

Extrait du carnet de bord du 7-07-16

Moussa est comorien. Quand il arrive en 2015 dans l'association, il est sans-papiers. Il était en France depuis plusieurs années sans pouvoir faire réguler sa situation. Moussa vit avec sa compagne dans une petite maison à dix minutes à pieds de la recyclerie de Vallon. Il élève des poules et revend ses œufs aux membres de l'association. Moussa n'aime pas la charité. Il préfère l'échange, me dit-il. L'association lui offre une activité et il essaye de le lui rendre bien. Chaque jour, il fait profiter l'équipe de ses blagues et de sa bonhomie. Pour les pauses, il partage les mets savoureux et le thé au gingembre concoctés par sa compagne. Au bout de plusieurs mois, son investissement lui permet de devenir permanent et d'être rémunéré par l'association.

Comme tous les nouveaux, Moussa a d'abord été bénévole. Bien qu'il ne parle pas très bien français, il trouve rapidement sa place dans le groupe en investissant la fripe. Moussa aime les vêtements de qualité. Ça se voit. Le soir, il repart souvent avec des perles rares qu'il dénêche dans les arrivages. Dès qu'il ne travaille pas, il est très apprêté.

Tous les jours, en même temps qu'il trie la fripe, Moussa s'occupe de faire les tickets de prix aux clients. Une tâche difficile à laquelle beaucoup de membres se sont essayés avant de jeter l'éponge. A Vallon, les clients ont tendance à négocier les prix. Pour éviter de tout étiqueter et de faire de la caisse le lieu de toutes les négociations, l'équipe a instauré les tickets de prix en amont. Cette idée qui vient d'Emmaüs a eu l'avantage de détendre l'atmosphère en caisse mais elle n'a pas débarrassé le collectif des pratiques de marchandage. Elles se sont simplement déplacées dans l'espace fripe.

Moussa est habitué aux négociations de prix. Selon lui aux Comores, ça fait partie du quotidien. Il a l'art et la manière d'accueillir les clients et de les remettre à leur place quand il estime que c'est nécessaire. Je ne comprends pas toujours ce qu'il leur dit. Les échanges sont souvent en arabe, mais à observer les rires, j'ai l'impression que l'humour constitue sa principale technique. Les négociations ne l'empêchent pas d'effectuer d'autres tâches. En même temps qu'il parle et qu'il blague avec les clients et les membres de l'équipe, il récupère les dons de textiles, il les dépose à la table de tri, il les met sur cintre, définit les prix et les insère dans les rayons. Les dons qui ne passent pas l'épreuve de tri sont déposés dans la réserve, aux côtés du stock de cintres. Lorsque de l'aide est nécessaire, son petit gabarit et son âge (presque soixante ans ?) ne l'empêchent pas d'aller soulever des gros meubles ou de partir en récup avec les autres. Moussa ne s'arrête que pour une blague, une cigarette ou un café. En dehors de ces moments, il fait constamment des allers-retours entre la table de tri et les différents espaces de la

³⁴³ C'est ce que L. Boltanski et E. Chiapello proposent d'appeler « la cité par projet » et qu'ils identifient comme une nouvelle forme du management capitaliste. Voir : Boltanski & Chiapello, 1999.

recyclerie. On dirait qu'il se démultiplie. Si bien que les membres sont toujours en train de le chercher : « Moussa, t'es où ? ». Pour le trouver, il suffit de suivre ses ricanements.

Très tôt, l'équipe de Vallon fait un choix différent des Pirates. Ils mettent en place les tickets de prix et ils placent le tri de la fripe au sein de l'espace de vente. La tâche de tri est moins monotone mais couplée aux tickets, elle requiert la maîtrise de compétences multiples.

Nous avons vu que la fripe fait intervenir des compétences qui s'apprennent rapidement, d'autant plus si l'on a une appétence pour les textiles (ce qui est le cas de Moussa). Pour ce qui concerne les tickets, c'est une autre paire de manche. Dans la recyclerie, il est indiqué que les prix sont fixes et que le marchandage n'est pas permis, mais cela n'empêche pas les clients de négocier, cela peu importe leurs origines. Moussa maîtrise l'art du marchandage mieux que tous les autres membres, un art qui chez lui, passe beaucoup par l'humour et la communication. A Vallon, la maîtrise de la langue arabe fait la différence. Contrairement à la Chataigneraie, la recyclerie prend place dans une petite ville, tout près d'un zonage tout social. Il s'avère que dans cette zone sont concentrées les populations d'origine africaine, notamment maghrébine. Elles viennent souvent à la recyclerie. Moussa étant comorien et musulman, il a des facilités pour échanger avec elles.

Telle que la tâche est pratiquée à Vallon, il est difficile de remplacer Moussa sur les tickets. Une option pourrait consister à défaire la fripe des tickets, mais prises séparément, cela ne résoudrait pas le problème des tickets. La rotation pour ces derniers reste très compliquée car les compétences requises (parler arabe, maîtriser l'art du marchandage) s'apprennent plus difficilement comme en témoigne la difficulté des autres membres pour s'en saisir. Quand Moussa ne travaille pas, la mission n'est pas impossible mais la tâche ne peut être tenue par la même personne sur une journée entière. Il faut régulièrement la faire tourner.

Entretien du 13-05-16

Christophe Deltombe : [Avec le modèle de l'OACAS], il faut mettre les bonnes personnes au bon endroit, en fonction des compétences qu'on repère. La difficulté, c'est que les communautés ne sélectionnent pas. Toutes les personnes sont accueillies et avec elles, il faut faire en sorte que l'entreprise tourne (parce que ça reste une entreprise). Quand un menuisier est là, il y a une menuiserie. Quand il n'y en a pas, et bien, la menuiserie ferme. Donc c'est important que les savoirs tournent. Tout s'apprend. Ça contrebalance, et le *turn-over* est géré par le noyau dur de compagnons. Même si l'objectif de l'OACAS reste la réinsertion, certaines personnes ont tellement souffert qu'elles n'en ont plus envie. L'autonomie peut être difficile. Ces personnes trouvent dans la communauté une famille et ne veulent pas la quitter, mais grâce à elles, il y a toujours un noyau dur de compagnons.

Qu'il s'agisse de la réinsertion à Emmaüs ou de l'accueil à 1AD, les communautés se donnent pour objectif d'accueillir autant que possible les personnes qui se présentent et se doivent d'accepter leur départ. Pour éviter que l'association ne s'ampute de compétences précieuses à chaque départ, l'équipe de Vallon a misé sur la rotation. Comme on peut le voir avec les tickets, Moussa est quasi irremplaçable. Dans ces cas-là nous dit C. Deltombe, le collectif doit accepter de perdre temporairement les activités qui s'y adossent. Selon lui, les dynamiques d'entrées et sorties sont compensées par la présence d'un noyau dur (les permanents). Comme nous allons le voir, cette idée

ne prend pas en compte la possible fragilité des personnes et elle est difficilement applicable pour un *projet* dont la solution est encore partielle.

3.1.2. La rotation au risque de l'épuisement et du projet global

Dès la réouverture de la Chataigneraie, la rotation est appliquée sur les deux recycleries afin d'éviter la sédentarisation et l'entre soi, et que le vivre ensemble en recyclerie se détourne du projet d'habiter ensemble. Mais la rotation sur les responsabilités se heurte au même genre de problème que pour les tickets : la rotation ne prend pas en compte les personnes.

Les recycleries étant à vingt minutes en voiture et l'Ardèche et très peu desservie par les transports en commun, il s'est posé le problème des compagnons non véhiculés. C'est le cas de Moussa qui habite proche de Vallon, ou de Didier, qui après la crise du Bateau-Pirates, a quitté la coloc pour vivre seul dans un village proche de la Chataigneraie. La sédentarisation sur chacune des recycleries qui avait tant fait problème était également liée à l'éparpillement géographique du projet – les compagnons non-véhiculés ayant tendance à participer à l'équipe de la recyclerie la plus proche de leur domicile. Ainsi, pour assurer la rotation sur les deux recycleries, des pratiques de covoiturage ont été organisées. Les personnes véhiculées amenaient et ramenaient celles qui ne l'étaient pas. Etant donné que la ferme d'accueil n'était pas encore construite, les compagnons étaient éparpillés dans différents villages. Ces trajets ont généré de la fatigue supplémentaire (notamment chez ceux qui faisaient les navettes) et les compagnons avaient tendance à ne plus respecter les plannings. Il arrivait que certains se rétractent la veille et que d'autres les remplacent bien qu'ils soient en pause ou en congés. Si un noyau dur était bien présent dans le collectif, certains d'entre eux ont commencé à s'épuiser.

La rotation a également été appliquée aux responsabilités. Après les déboires du Bateau-Pirates, il a été décidé de remplacer « les coordinateurs » de recyclerie par « les référents » et de régulièrement les faire tourner sur le rôle. Il s'agissait pour les membres de défaire les personnes des rôles à responsabilité pour éviter l'apparition d'un pouvoir individuel sur le groupe. Les membres se sont vite aperçus que cette idée se heurtait à l'accueil inconditionnel. Encore une fois, tout le monde ne peut pas être référent, ce malgré la transmission du rôle. Il faut un minimum d'expérience de travail et avoir une bonne connaissance des finalités du projet. Par ailleurs, avec la mission de *care* que s'est donnée l'association, il est admis qu'on ne peut pas forcer les personnes à prendre des responsabilités si elles ne sentent pas. La rotation s'est heurtée à la règle du volontariat.

Dans un premier temps, deux des locomotives du moment – Agathe et Vincent – ont endossé les rôles de référents. Selon les autres membres, le duo fonctionnait bien : la spontanéité d'Agathe se couplait bien au côté très organisé de Vincent. Mais avec le temps, ils ont commencé à s'épuiser (notamment Vincent) car en plus d'être sur tous les fronts, ils avaient tendance à combler les trous sur les plannings. Pour mieux distribuer les responsabilités, le rôle de référent a finalement été étendu à tous les membres permanents. Ayant laissé l'association à ce stade d'exploration, je ne sais pas ce qu'a donné ce mode de fonctionnement. En revanche, pour revenir aux préconisations de Christophe Deltombe,

il est possible d'affirmer que le *turn-over* est beaucoup moins gérable en phase projet par rapport aux communautés déjà installées.

En effet, lorsqu'il évoque la question du noyau dur, Christophe Deltombe parle de communautés installées avec des compagnons qui bénéficient déjà de l'intégralité de la solution et qui vivent tous ensemble sur le même lieu de vie : en échange de leur investissement dans la communauté, cette dernière leur pourvoit une activité, un pécule, un logement, une base alimentaire et de soins. A 1AD, la solution est en train de se construire. Premièrement, le compagnonnage n'est pas complet et la relation de coopération sur laquelle il s'appuie est partielle : les compagnons participent à la solution d'accueil, ils bénéficient d'une activité qui contribue à cadrer leur vie, ils sont rétribués mais ils ne bénéficient pas d'un hébergement et des ressources collectives qu'il est censé pourvoir (ex. alimentation, sociabilités et solidarités de proximité). Deuxièmement, en même temps que les compagnons doivent participer à l'activité des recycleries, ils doivent participer à porter le projet vers un peu plus d'existence : se réunir, enquêter, prendre des décisions pour le projet global, la construction de la ferme d'accueil, etc.

Dans le chapitre sur l'architecture, nous avons vu que les fondateurs appréhendaient la construction selon une approche *slow* (séquençage du chantier), et qu'après leur départ, le collectif a hésité à poursuivre le projet de ferme d'accueil et que la première pierre a finalement été posée en 2019. Aussi, le groupe s'est aperçu que l'offre d'activité ne pouvait pas embrasser l'accompagnement des personnes en grande difficulté et que l'approche *slow* avait ses limites. Les compagnons ne pouvaient pas passer leur temps à accueillir chez eux ceux qui n'avaient pas de logement, au risque que le brouillage entre vie privée et travail soit trop poussé et qu'il mette en péril la cohabitation. Le groupe s'est donc mis à la recherche d'un logement pour renforcer l'hébergement. Par ailleurs, si l'introduction de l'OACAS a été une débâcle en 2016, les membres se sont remis au travail pour trouver la meilleure manière d'encadrer juridiquement la solidarité de l'accueil en recyclerie de l'accueil par le logement. Tout cela a demandé un engagement supplémentaire : prospecter, se réunir régulièrement, etc., et a été source de tensions. Cumulé aux heures de travail, aux réunions d'équipe, aux trajets en voiture, aux ateliers de réflexion sur les modes d'organisation collective, il restait peu de temps libre pour s'occuper de soi-même (ex. loisirs) ou de sa famille.

Ces éléments ont engendré un certain *turn-over* et si des personnes se sont engagées sur plusieurs années, il n'y a pas eu de noyau dur stable sur la longueur. Dans cette association, les noyaux durs sont temporaires et contrebalancent difficilement le *turn-over* qui marque la phase projet. Epuisés, certains ont eu tendance à claquer la porte du jour au lendemain. Dès lors le collectif a commencé à réfléchir à un meilleur encadrement des sorties (ex. préavis) pour éviter que les départs soient brutaux et ne mettent en danger le projet collectif. Une réflexion que j'ai laissée en cours de route.

3.2. Trouver d'autres chemins de valorisation des objets

Nous avons vu que la gestion des flux d'arrivée et des stocks de dons constitue l'un des plus gros problèmes de l'organisation du travail car elle suppose un gros travail de valorisation de la part des compagnons. L'association peut sensibiliser la consommation des habitants de son milieu à se

tourner vers des objets de seconde main, mais elle ne peut pas les obliger à consommer moins. Pour faire face au problème et assurer l'accueil inconditionnel, une seule possibilité consiste à se débarrasser d'une partie des stocks. Toutefois, les possibilités dépendent des types d'objets.

La fripe est très problématique mais grâce au partenariat, elle bénéficie de deux cycles de valorisation en soutien. La réparation en électro et des vélos permet d'utiliser les composants d'un appareil qui ne fonctionne plus pour pallier le dysfonctionnement d'un autre. Si les compétences sont présentes dans le groupe, alors la valorisation peut s'orienter vers ce type de maintenance. Pour les autres types d'objets, les choses sont plus compliquées. Dans le chapitre sur l'architecture, nous avons vu que les fondateurs ont mis à profit leur expérience à la Chataigneraie pour repérer des objets à même d'être réutilisés pour la ferme d'accueil (fenêtres, volets, skis, etc.). Pendant les phases de chantier donc, les stocks dans les recycleries pourront être allégés. Pour ce qui concerne les meubles, à ma connaissance, l'association n'a jamais bénéficié de la présence d'un menuisier. La plupart du temps ces invendus sont utilisés pour le mobilier de l'association.

Extrait du carnet de bord du 19-09-16

J'ai appris que l'association avait décidé de louer des locaux près de Vallon et qu'il y avait un appartement. Pour l'instant, ils sont en train de le retaper mais c'est une bonne nouvelle ! Ca permettra d'accueillir les compagnons qui ont besoin d'un logement en urgence et de soulager les pratiques d'hébergement entre compagnons. Halim est dans ce cas. Il pourrait potentiellement occuper l'appartement. Je crois qu'il se réjouit tellement d'avoir un chez lui qu'il a pris l'habitude de dénicher son futur mobilier dans la recyclerie. Apparemment, il a tendance à prendre les plus beaux meubles. Ça lui a valu de se faire reprendre par Vincent. Pour Vincent, ce n'est pas *fair play* avec l'association. Au lieu de récupérer des invendus, il prend les meilleures donations pour lui alors qu'il n'est même pas chez lui, mais chez l'association. En plus de ça, il court-circuite le collectif.

Dans cette situation deux problèmes se croisent : la question de la propriété de l'appartement et du rapport aux objets. Pour Vincent qui était alors référent, Halim n'est pas encore chez lui – il est un habitant potentiel –, il privatise le logement et des biens de l'association sans consulter le collectif. Mais c'est le deuxième problème qui m'intéresse le plus ici.

On ne le redira jamais assez, le travail de récupération pose la question de la coexistence entre les compagnons et les objets, et donc du rapport de ces premiers aux objets. Quand on travaille dans les objets en permanence, comment ne pas devenir chineur, revendeur, accumulateur ou brocanteur ? Comment faire avec ces objets sans se détourner du projet du politique porté par l'association ?

La vaisselle et les bibelots constituent un autre type d'objets problématique. Comme pour la fripe, les arrivages sont massifs. Ils s'abiment vite et il est difficile de les valoriser. A en croire les arrivages en recyclerie, il semblerait qu'en Ardèche, le goût de la belle vaisselle s'éteint petit à petit avec les grand-mères, ce malgré les prix dérisoires pratiqués par l'association. Les espaces de ventes en sont saturés. Pour faire avec à ces objets, j'ai remarqué que les compagnons sont très ingénieux. Depuis les pratiques que j'ai observées, la voie reine est la célébration. L'utilisation des objets prend des formes différentes. Une étagère de vaisselle qui s'effondre peut donner lieu à un moment de célébration court mais intense. Les cris de joie, les accolades, les rires, sont autant de manière de célébrer le départ des objets avant qu'ils ne finissent dans la poubelle « gravats ».

Pas très éloigné, il peut s'agir de proposer une expérience défouloire à un/des compagnons sur les nerfs en utilisant des objets qui sont présents depuis trop longtemps dans la recyclerie. Lors des cinq ans de l'association, j'ai également vu le stand du casse-tout, qui a été surinvesti, aussi bien par les enfants que par les adultes, y compris des membres de l'association. Pour s'assurer de bien casser les objets, l'équipe a utilisé un emblème local : la boule de pétanque.



Le Casse-tout, Anniversaire des 5 ans du projet (2018)

A chaque fois, les objets sont le support d'une expérience de care qui fait intervenir des émotions (la colère, le soulagement, l'amusement) et qui vise à transformer positivement la personne.

Une dernière option consiste à s'appuyer sur des partenaires pour valoriser autrement les objets. A ce titre, la célébration des cinq ans de l'association (2018), ouverte au public, fait figure de bon exemple. A cette époque, l'équipe était fatiguée et avait besoin de s'éprouver autrement. La recyclerie était saturée d'objets et nécessitait un gros tri. Les membres ont eu alors eu l'idée de faire une grande fête d'anniversaire à la Chataigneraie et d'incarner l'intégralité du projet en s'appuyant sur des partenaires de l'association. Parmi ces partenaires, une sculptrice qui utilise des objets de récupération a été invitée et le collectif lui a adressé le challenge de fabriquer une œuvre – « le monument au vivant » – avec les objets qui peuplaient la recyclerie.

Extrait du carnet de terrain du 25-09-18

En une journée, Klod devait repérer parmi les monticules d'objets ceux potentiellement détournables, puis les assembler pour trouver « le vivant » à la sauce 1AD. Tout cela, en travaillant sous l'œil des visiteurs. Une performance difficile sur une journée, y compris pour une artiste adepte de la récupération depuis son enfance. Klod ne soude pas. Pour faire ses assemblages, elle bricole, et cela prend du temps. C'est pourquoi, elle est arrivée la veille pour effectuer le gros du repérage dans la recyclerie.

Entre l'invitation au défi et le jour J, Klod a eu le temps de se nourrir de ce qu'elle savait déjà de l'association, et de trouver une amorce d'idée. Elle avait en tête une sorte de mouvement circulaire et des entités terriennes variées, mais l'idée restait vague tant qu'elle n'avait pas rencontré la matière. Elle « travaille en volume » comme elle dit. Tout dépend de ses trouvailles, c'est-à-dire de ce qu'elle arrive à voir dans les objets, et de ses outils pour les transformer (scie, pinces, perceuse, pigments, bombes aérosol, pâte notamment).

Dès son arrivée la veille, Klod a arpenté les espaces de ventes pour constituer le gros de sa base matérielle. Dans les meubles, les membres d'1AD avaient trouvé une vieille table à scie circulaire qu'ils avaient estimée prometteuse pour le travail de Klod. Cette rencontre a été fondamentale car elle lui a offert une base importante : une amorce de mouvement et des fondations stables pour bâtir son monument au vivant. La table avait une esthétique intéressante ; avec ses différents cercles (la scie et les rouages), Klod a vu une harmonie qu'il était possible de mettre en valeur. Par ailleurs, ils lui rappelaient les cycles de la vie, l'économie circulaire et le recyclage qui animent tant les membres d'1AD.

La suite de ses recherches a consisté à trouver des objets qui pourraient peupler la table de vie. Dans les babioles, elle a trouvé des bougeoirs, des petits seaux, des lampes, des paniers, des porte-photos, des animaux, etc. Elle a poussé jusqu'à l'espace déchetterie et les jardins. Dans la première, elle a ramassé des bouts de ferrailles, des pièces de vélos, des ressorts, des pieds de lits, etc. Dans les seconds, elle a ramassé des cailloux et des bouts de bois. A chaque fois, elle a choisi des objets avec des formes qu'elle trouvait prometteuses : dans un vieux bout de bois, elle a vu une silhouette humaine, dans un cadre elle a trouvé un soleil, dans des petites clochettes elle a vu l'élément air et la musique, dans la toile de jute d'une lampe, elle a vu de la matière première, etc. Après avoir vérifié la météo, elle a rassemblé tous ces objets dans des grands seaux près de l'entrée. Klod n'a pas choisi cet endroit par hasard : en face de l'accueil, pendant que les visiteurs s'attardent à définir le montant de leur adhésion et à attendre leur tour, proche des espaces de vente pour se ravitailler, en plein soleil, pour avoir une bonne lumière.

Le jour J, Klod a organisé son espace de travail et elle a pu se mettre en route sous le regard des visiteurs et de l'équipe d'1AD. Elle a commencé par disposer la table à scie circulaire et à l'observer. A partir de cette base, tous ses efforts ont consisté à réamorcer le mouvement de la scie rouillée, à le faire grandir, à le peupler d'entités terriennes et à les faire interagir. Dans chacun de ses gestes, elle a essayé de penser à tout cela en même temps.



Klod en train de tester un porte-manteau en guise de geysers.

Elle a d'abord placé de grandes lampes à « têtes chevelues » derrière la table pour représenter le végétal. Ce geste a été motivé par le visuel de l'anniversaire d'1AD qui rodait un peu partout dans la recyclerie et où Klod avait vu un arbre. Aux rouages de la table, elle a ajouté une roue de vélo pour mettre en valeur un cycle particulier : le recyclage. Dans ce geste, elle a pensé à son fils ; le réparateur vélos de l'association.

La table était très vieille et sa courroie inutilisable car trop sèche. Pour rétablir son mouvement, Klod est repartie dans les espaces de vente afin de trouver un objet qui puisse la remplacer. C'est sur une ceinture qu'elle s'est arrêtée. Une fois placée sur la table, là est née une nouvelle idée. Klod ne cherchait pas simplement à mettre côte à côte des objets sur sa table, elle a souhaité les faire interagir. Sur le cache de la roue dentée de la table,

elle a vu une tête de grenouille. Cette vision l'a mise sur la piste de l'eau : « l'eau, c'est la vie » comme elle dit, et peinte en bleu à l'aide d'une bombe aérosol, la ceinture pourrait rappeler son mouvement, sa fluidité, et offrir matière à représenter les différentes entités vivantes qu'elle attire : le végétal, l'humain, l'animal. L'eau avait la capacité de relier le vivant.

Disposée à la place de la courroie, la ceinture faisait penser à une cascade, mais pour faire passer cette idée Klod a pensé qu'il fallait plus que la ceinture. Elle est donc repartie dans les espaces de vente à la recherche d'un objet capable d'augmenter cette dernière. Elle est revenue avec un porte-manteau jaune. Posé à plat en amont de la ceinture et peint en bleu, il lui rappelait des geysers d'eau (cf : photo ci-dessus). Cela lui a donné l'idée d'ajouter un humain qui s'amuse dans l'eau. Grâce à du fil de fer qu'elle avait apporté, elle a assemblé des pièces de métal et une perle pour créer un personnage humain qui donne l'impression de glisser sur la cascade (cf. photo ci-dessous). Plus loin, près des geysers (porte-manteau), elle a ajouté un bougeoir décoré de grenouilles. Derrière la cascade, elle a fixé un cadre en forme de soleil. Finalement, elle a peint le soleil en bleu pour représenter le cycle de l'eau sur la table à côté de celui du recyclage, et elle a fixé des petits poissons trouvés dans les jeux pour les faire sauter par-dessus.



A gauche Klod en train de fabriquer son bonhomme tout expliquant son travail à un visiteur.

A droite, le bonhomme intégré à la sculpture.

Pour Klod, on peut aussi trouver la vie dans la musique. Grâce à sa pâte mystérieuse (mélange de colle et de carton récupéré) et la toile de jute qu'elle a arrachée d'une lampe, elle a fabriqué un humain qui joue du tam-tam. Au-dessus de ce dernier, elle a rajouté des clochettes qu'elle a suspendues à des fils. Avec le vent, elles avaient le potentiel de chanter. C'est de cette manière que petit à petit, tout au long de la journée, Klod a agencé le monument au vivant.

Tous les objets qu'elle avait stockés n'ont pas pu participer à l'affaire. Pour trouver l'harmonie du monument, il ne fallait pas intégrer des objets qui amenuisent trop les autres. Par exemple, un bougeoir était doté de petites feuilles qui suggéraient le monde végétal, mais pris dans son ensemble, Klod a jugé qu'il ne s'accordait pas avec le reste. Avec les outils dont elle disposait, elle ne pouvait pas extraire les feuilles. Elle a donc exclu le bougeoir, et il est retourné à la recyclerie.

D'habitude, Klod travaille seule dans son atelier. Ici, elle a travaillé sous le regard des curieux et en compagnie de son partenaire. En même temps qu'elle expliquait ses choix, ses gestes et sa manière de faire, à chaque hésitation, elle pouvait leur demander conseil. Klod a toujours sa manière de regarder ses œuvres mais elle aime se nourrir de ce que les autres voient. Plusieurs fois, elle s'est appuyée sur eux pour parfaire sa sculpture. C'est de cette manière qu'elle a pu associer deux pièces métalliques pour en faire des bonhommes « qui font un pas de double ». Ce mouvement pourrait se rajouter au mouvement de la courroie de la table et les bonhommes donneraient la sensation de glisser sur l'eau. Mais l'un des bonhomme avait une extension de corps embêtante : mis l'un contre l'autre, le visiteur ne voyait pas le mouvement de la danse, mais un

bonhomme en train d'empaler l'autre. Pour supprimer cette interprétation, Klod a scié le bout métallique embêtant. De cette manière donc, des visiteurs ont pu participer à rendre les déchets vivants.

A regarder Klod dans sa performance, je réalise que le défi lancé par 1AD rappelle étrangement le quotidien des membres : faire-avec l'existant, trier, essayer de valoriser avant de jeter, reproduire des écosystèmes, inclure au maximum et assembler malgré les différences, bricoler des solutions pour chaque problème rencontré, s'appuyer sur l'expérience des autres, changer d'outil quand ça ne marche pas, ou bien exclure quand intégrer amoindrie les existences des autres déjà-là ou alors quand l'ensemble est trop menacé. En une journée, l'artiste a mimé le quotidien d'1AD tout en transmettant aux curieux sa manière à elle de mener le travail de valorisation – car contrairement à l'association, et même si elle s'est appuyée sur les autres, Klod est restée la chef d'orchestre de son œuvre. Du moins, le temps de la performance. Une fois la fête terminée, la sculpture a été installée par les compagnons près de l'accueil-caisse. Lorsque la recyclerie a repris sa routine, les clients en ont extrait des bouts pour les acheter, malgré les tentatives des compagnons pour sauvegarder l'ensemble. Petit à petit, la sculpture a été désossée, éparpillée. Un destin qui n'est pas tragique pour Klod, puisque sa sculpture n'a pas finie jetée ; elle a trouvé des chemins d'existences multiples parmi ceux qui se sont saisis des bouts qui la composaient, et elle a permis à l'association de vendre des objets qui n'auraient pas été vendus s'ils n'avaient pas été valorisés par son œuvre.

Ainsi, l'association en invitant l'artiste, a permis à cette dernière d'exprimer son art face à un public. *Via* son travail autour des objets, l'artiste a aidé l'association dans son travail de valorisation, mais aussi à incarner matériellement le projet pour le public : l'accueil inconditionnel, l'éthique zéro déchet, l'économie circulaire, l'écologie, le compagnonnage, etc. Son travail de valorisation artistique a permis de montrer une manière singulière (il en existe d'autres) de trouver un bon seuil de cohabitation entre les humains, les objets et le projet.

3.3. Organiser le pouvoir-avec

Ici il s'agit de se concentrer sur une tension qui guette toute organisation qui cherche à instaurer des relations horizontales entre ses membres : l'idéal d'absence du pouvoir au regard d'attitudes jugées non conformes au projet collectif. Si le collectif cherche à tout prix à se débarrasser des fonctionnements autoritaires et centralisés, l'histoire de l'activité des recycleries montre que lorsque les compagnons se détournent de leur engagement vis-à-vis du projet collectif, une opposition devient nécessaire. Ainsi, comment s'y prennent les membres pour organiser l'opposition sans faire usage d'une autorité ou d'un pouvoir centralisé ? Est-il possible de faire l'économie du pouvoir dans ces situations ? Si non, quelle forme peut-il prendre ?

Pour répondre à ces questions, nous allons nous intéresser à différentes scénettes que j'ai pu observer ou qui m'ont été rapportées par des membres du collectif.

3.3.1. Le rappel des règles collectives au risque du malaise du pouvoir

Atelier interne du 9-07-17

Jordan : Ce que j'aime ici, c'est qu'il n'y a pas de chef. On est libre de travailler comme on veut, de faire ce qu'on veut.

Agnès (animatrice) : Si tu penses qu'on peut faire ce qu'on veut, alors il y a un problème... Non on ne fait pas ce qu'on veut, il y a des règles de fonctionnement.

Ici Agnès, qui selon mes observations excelle dans la pratique de vigilance depuis le départ de Pierre (fondateur), reprend tout de suite les propos de Jordan (réparateur électro) qui établit un lien entre absence de chef et liberté totale, pour lui rappeler que si absence de chef il y a, la liberté est soumise au cadre défini collectivement : c'est-à-dire que la participation au travail est soumise à des obligations censées garantir le bon fonctionnement de l'activité ainsi que le déploiement du projet. Ici on aperçoit une première manière de recadrer l'engagement d'un compagnon : la vigilance quotidienne et le rappel des règles fixées collectivement. Néanmoins, comme nous allons le voir, à lui seul, le rappel des règles ne suffit pas.

Extrait du carnet de bord du 29-12-17

Avec le rapatriement des équipes à Vallon, il a fallu concentrer toutes les activités de l'association dans la même recyclerie. Vallon étant plus petite, le collectif a loué de nouveaux locaux 400 mètres plus loin. Ils ont retapé l'appartement du dessus pour créer un hébergement. De la Chataigneraie, ils ont transféré le bureau de l'association et l'atelier de réparation en électro.

Un jour, Vincent s'aperçoit que l'espace de vente en électro est délaissé par les réparateurs et qu'un tri s'impose. Il se dirige vers l'atelier (400 mètres plus loin) pour leur faire la remarque. Halim et Jordan lui rétorquent que ce n'est pas leur travail mais celui des bénévoles, et qu'il n'a pas à leur dire quoi faire puisqu'il n'est pas leur chef.

Vincent, bien embêté, décide d'en parler aux autres, notamment à Baptiste [fondateur dont le départ est imminent] qui investit de temps à autre le bureau qui jouxte l'atelier, pour les garder à l'œil. Baptiste s'y essaye mais il se retrouve dans le même dilemme : il ne sait pas quoi dire, au risque d'être accusé de jouer les chefs. D'autres membres s'y essayent. Belotte. Rebelotte. Ils font face à la même difficulté. Face à l'échec répété, Alexis, qui est le référent des réparateurs, propose de tenter la voie de l'autonomie. Pour éviter que les réparateurs entrent dans une relation de défiance vis-à-vis du groupe, il s'agit de les laisser libres dans l'organisation de leur travail pour qu'ils se responsabilisent d'eux-mêmes.

L'autonomie est appliquée. Seulement, les incidents se succèdent. Le collectif se voit dans l'obligation de saisir le Code du travail et de leur donner des avertissements. Un beau jour, les membres s'aperçoivent que depuis l'atelier, Halim et Jordan ont développé une activité de réparation et de revente en parallèle pour leur propre compte. Le collectif ayant utilisé toutes ses cartouches, il décide de ne pas renouveler le CDD d'Halim qui arrivait à sa fin et de négocier une rupture conventionnelle avec Jordan pour mettre fin à son CDI. C'est de cette manière qu'ils les ont poussés à la porte.

La compétence de réparation constitue un autre exemple de la difficulté d'appliquer la rotation car cette compétence est très technique et qu'il est difficile de la transmettre. Avec le déplacement

des ateliers de réparation en électro, une distance géographique est apparue et a favorisé la sédentarité des réparateurs dans leur atelier. Quatre cent mètres, cela ne constitue pas une grosse distance en soi mais du point de vue du travail, cela est assez pour perdre en proximité et rompre les liens avec les autres. Avec cette distance, les réparateurs rechignent à faire des allers-retours et ils commencent à entretenir des rapports partiels avec le reste de l'équipe. De la même manière qu'ils attendaient que ça passe à la Chataigneraie au temps du Bateau-Pirates, ils commencent à cultiver l'entre soi.

Dès lors, ils se dégagent petit à petit d'une des responsabilités qui incombent à leur travail (s'occuper de leur espace de vente). Les tâches de tri et de rangement sont déléguées aux bénévoles ponctuels, créant ainsi une hiérarchie dans les tâches. Lorsque Vincent leur fait remarquer, ils l'accusent de ce qu'il les accuse : créer une hiérarchie en adoptant une posture de chef. L'énoncé qui est très bancal, puisque contradictoire, n'en reste pas moins puissant : il met tous ceux qui s'essayent à la vigilance distribuée pour raisonner les réparateurs dans *le malaise du pouvoir* : l'idée qu'il faut faire usage d'un pouvoir pour les rappeler à leur engagement mais qu'il n'est pas possible de l'utiliser car nécessairement synonyme d'oppression. Dit autrement, le pouvoir étant collectivement considéré comme un pouvoir sur³⁴⁴ (oppression), personne ne veut en faire usage individuellement et n'arrive à raisonner les réparateurs. A cela s'ajoute la perte de proximité : puisque les activités sont concentrées dans la recyclerie, personne ne peut garder un œil sur eux sans justifier sa venue, au risque de passer pour un contremaitre, et la vigilance distribuée ne peut être mise en place. Etant coincés, les membres décident d'emprunter une autre voie – l'autonomie – qui consiste à supprimer ce à quoi les réparateurs s'attaquent : s'ils sont autonomes, aucun pouvoir ne peut être exercé sur eux et ils ne peuvent plus accuser qui que ce soit de prendre le rôle du chef. Toutefois, comme nous avons pu le voir dans la partie précédente et comme l'ont fait remarquer quelques membres à Alexis, l'autonomie ne mène pas spontanément à la responsabilité individuelle, et la situation dégénère. De la même manière que l'autonomie des Pirates s'est éprouvée dans des conditions de fragmentations, les liens quotidiens des réparateurs avec le reste de l'équipe sont rompus et la distance géographique faisant, ils ont tout le loisir de faire ce qu'ils veulent à l'atelier.

Le collectif tente alors de « reposer le cadre » en se saisissant du Code du travail. Les avertissements se succèdent, mais n'y font rien. Ici on peut faire l'hypothèse qu'Halim avait déjà eu affaire à des avertissements de ce type sans se faire exclure (ex. sanction suite à sa prise de bec avec sa compagne) et que le retour au cadre n'a pas eu de portée sur lui et son acolyte. Rapidement l'équipe s'aperçoit qu'ils ont créé une activité de réparation parallèle et qu'ils détournent leur compétence et les donations de l'association à leur profit. A cette époque Halim arrivé en tant que sans-papiers vient de sécuriser sa situation (régularisation administrative, hébergement, CDD). Jordan bénéficie d'un CDI et d'un accompagnement depuis plusieurs années. Pour la majorité des membres du collectif, la balance du compagnonnage n'est plus équilibrée (tandis qu'ils sont bénéficiaires, ils ne participent plus au collectif) et le projet est menacé. Via l'association, il est collectivement décidé de ne pas renouveler le CDD d'Halim, qui historiquement se retrouve au cœur de nombreux problèmes. Une rupture conventionnelle est négociée avec Jordan. Il accepte de quitter son travail contre une prime plutôt

³⁴⁴ Starhawk, 2015

qu'un chômage ; après les événements et la crise de l'année précédente, les membres étaient peu disposés à choisir la solution la plus coûteuse pour l'association.

Ce récit permet de voir que dans le collectif, la notion de pouvoir se définit comme l'oppression qui émane d'un individu sur les autres (pouvoir sur) et qu'elle peut constituer une prise au détournement de l'engagement des compagnons notamment lorsque la proximité spatiale est perdue et que le collectif ne peut pas mettre en place une vigilance distribuée. Dès lors, toute forme d'opposition ou de recadrage des comportements qui provient d'un individu unique (y compris dans la rotation) ne peut avoir de portée car cette définition génère le malaise du pouvoir. Cette idée met en avant la nécessité pour le collectif de distribuer le pouvoir au sein des différents membres lorsqu'une personne a un comportement inapproprié. A ce titre, j'ai pu identifier trois manières de procéder.

3.3.2. Des micro-dispositifs de gestion du pouvoir aux entités collectivement instituées

Extrait du carnet de bord 7-04-19

Aujourd'hui, je me suis entretenue avec Lina, une étudiante en anthropologie qui fait son mémoire sur 1AD³⁴⁵. L'association me l'a envoyée pour que je lui explique l'histoire du projet, ses tenants et ses aboutissants. Pendant la discussion, elle s'interroge sur la relation contradictoire du groupe au pouvoir et l'idée partagée dans le groupe que Vincent en a trop. Pour évoquer cette idée, elle me raconte deux scènes qu'elle a observées pendant ses immersions.

La première a eu lieu en réunion collective. Vincent ne pouvait pas y aller. Pour s'assurer de s'exprimer sur une question qui lui tenait à cœur, il fait passer un enregistrement au groupe. La réunion commence. Vient le moment d'écouter Vincent. Avant d'appuyer sur *play* pour passer l'enregistrement, l'animatrice dit : « Chut, le maître va parler ». A ces mots, tout le monde a bien rigolé.

La seconde a eu lieu à la Chataigneraie. Lina est en caisse. Elle a affaire à un client très agressif. Les compagnons s'approchent pour observer la scène. Ils semblent très embêtés mais personne ne bouge. Puis ils se tournent vers Vincent, en silence. Ce dernier prend acte des regards et décide de s'engager pour gérer la situation avec le client.

Pouvoir ou pas pouvoir ? me demande Lina. Chef ou pas chef ?

Dans les deux cas, il y a un pouvoir individuel identifié par les membres du collectif. Dans la première scène, un pouvoir est reconnu par l'usage du terme « le maître ». Il est jugé négatif et il est contenu par une pratique de moquerie qui rappelle celles que Pierre Clastres a observées dans les sociétés sans Etat pour contenir la concentration du pouvoir autour des chefs symboliques³⁴⁶. A la différence que dans cette situation « le maître » n'est pas là pour y assister. Peut-on pourtant affirmer que la moquerie n'a pas de portée ? Ici, il est intéressant de noter que la moquerie ne vise pas la

³⁴⁵ Jacquet, 2019

³⁴⁶ Clastres, 1974

personne chez qui le pouvoir est identifié (Vincent n'est pas là), mais sa destination – le collectif – pour que chacun des destinataires puisse en prendre acte et que le pouvoir ne trouve aucune prise sur eux. Etant donné les rires collectifs, la moquerie a atteint son but sans mobiliser la violence envers Vincent.

Dans le second cas, le client a une attitude jugée non conforme au projet collectif et les membres de l'équipe présents reconnaissent un pouvoir individuel en Vincent qui peut s'exprimer positivement : il l'appelle à en faire usage pour gérer la violence d'un client et protéger Lina, qui dans cette situation, est une compagne ponctuelle. Dans cette scène, le problème est géré à la fois collectivement et individuellement. Par le biais des corps de chacun, le collectif donne la permission à Vincent d'utiliser son pouvoir pour gérer l'agressivité du client. Vincent prend acte de cette permission et agit au nom du collectif. Ainsi, pour qu'un pouvoir individuel *sur* puisse s'exprimer positivement, il faut que la personne ait l'accord formel du collectif (en l'occurrence à travers les corps).

Enfin, j'ai pu identifier une dernière manière de faire opposition collectivement face à un comportement jugé inapproprié pour le vivre-ensemble. Il s'agit de la vigilance et la prévention distribuée. Il est arrivé qu'un compagnon soit très insistant auprès de femmes du groupe pendant l'activité de travail et qu'elles se sentent opprimées. Pendant longtemps, son attitude a été contenue par des pratiques de sensibilisation et de vigilance informelles distribuées chez les femmes (de type : « on sait comment il est, n'hésite pas à le dire ou à faire comme ça pour poser tes limites »). Toutefois, dans ce type de situation, la pratique fait peser la responsabilité sur les victimes. Lorsque l'une de ces femmes a signalé ce comportement à l'extérieur du petit groupe de femmes, elle a été conviée à témoigner et à expliquer « les faits concrets » auprès de la cellule d'accompagnement, afin d'élargir la vigilance et la responsabilité à tout le collectif (des mesures formelles ont été prises pour le rappeler à l'ordre). Ainsi, si la vigilance distribuée de manière informelle peut contenir des comportements jugés inappropriés, elle a besoin d'un centre pour activer l'effort collectif.

Partant de ces éléments, il est possible d'affirmer que les organisations horizontales ont besoin d'un pouvoir collectif pour s'assurer de la bonne coexistence de tous les membres et leur engagement. Pouvoir, qui peut prendre des formes variées (ici la liste ne se veut pas exhaustive) et dont l'expression positive passe par l'accord collectif. En revanche, quand l'expression du pouvoir est négative et qu'il peut mettre en danger d'autres personnes, les micro-dispositifs de vigilance ne suffisent pas et ils doivent être couplés à une centralité afin que la responsabilité soit collectivement partagée. Autrement dit pour éviter que le malaise du pouvoir n'offre des prises à des personnes qui mettent à mal la coexistence ou le projet global, il faut qu'il passe du pouvoir individuel ou minoritaire, au pouvoir avec.

*

Dans cette partie nous nous sommes interrogés sur la manière dont le collectif a reconfiguré le travail pour instaurer le modèle du compagnonnage depuis l'activité des recycleries. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés à trois tensions que les membres ont rencontré dans le travail : entre care des personnes et care du projet collectif ; entre care des humains et care des objets ; entre absence de pouvoir centralisé et détournement des engagements.

La première tension a tenté d'être résolue par le recours au modèle par rotation et par la circulation dans les tâches, les responsabilités et les diverses entités du projet. Nous avons vu que le modèle par rotation appliqué dans une structure non hiérarchique a la vertu de reconnaître l'égalité de tous à participer à l'activité de travail et à penser le projet, mais qu'il s'appuie sur une conception où les personnes sont interchangeables. Ce faisant, il ne reconnaît pas les compétences de chacun, ni la fragilité momentanée des travailleurs et l'objectif général autour de l'accueil inconditionnel. Pour compenser le problème des compétences, certaines tâches ne tournent pas (ex. tickets, réparation en électro), ce qui suppose à défaut de transmettre les compétences, de réajuster l'activité lorsqu'une compétence est perdue, et de formaliser des règles collectives pour encadrer les sorties afin d'offrir au collectif le temps de se réajuster. Pour éviter que des personnes n'endossent des responsabilités alors qu'elles ne se sentent pas, les membres d'1AD ont misé sur la règle du volontariat. Toutefois, le volontariat amène deux autres problèmes : la difficulté de tenir la participation au travail au regard de l'état de fragilité de certains compagnons ; aussi, il offre un terrain propice à l'apparition d'un pouvoir individuel chez les plus investis voire le détournement de l'engagement des personnes qui endossent des tâches et se sentent irremplaçables.

La seconde tension entre *care* des objets et *care* des humains, nous a permis de voir qu'au regard des stocks et des arrivages, l'équipe a ajouté à la valorisation monétaire et au recyclage en déchetterie, d'autres chemins de valorisation pour réduire le travail des compagnons : la maintenance d'autres objets du même mode d'existence, la construction de l'habitat, l'accompagnement des personnes par des expériences sensibles, l'accompagnement du projet global par sa valorisation artistique. Soit des chemins qui dépendent des objets, qui leur font tenir un rôle chaque fois singulier auprès des humains et qui sont parfois pointés et endossés par des partenaires. Chaque fois ces chemins induisent une forme de coopération entre l'objet et l'humain censé soutenir différentes finalités du projet collectif et font induire des métamorphoses.

La troisième tension entre absence de pouvoir centralisé et détournement des engagements nous a permis d'identifier différentes manières pour un collectif de créer de l'opposition ou du recadrage sans user de l'autorité individuelle : la vigilance collective qui ne peut fonctionner que dans la proximité spatiale quotidienne et sans responsabilisation collective au risque qu'elle génère le malaise du pouvoir chez ceux qui s'y engagent ; le rappel des règles collectives qui supposent des règles claires et collectivement partagées ; les micro-dispositifs de déviation de la trajectoire du pouvoir sur les destinataires ; l'usage du pouvoir individuel avec l'autorisation formelle des autres membres et la présence physique du collectif en soutien ; les pratiques de prévention et de vigilance informelles couplées à un dispositif instauré collectivement.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressés à l'épreuve de l'apport-travail et à la manière dont la participation à 1AD ne vise pas simplement à financer le projet d'habitat mais aussi à instaurer un habiter ensemble depuis l'activité de valorisation des déchets qui prend ses sources dans le modèle

du compagnonnage. Pour éviter de rejouer les dualismes qui marquent souvent les études sur la participation (ouverture heureuse de l'impératif participatif vs participation contrainte) et les théories du désencastrement (bon encastrement vs mauvais encastrement), nous nous sommes focalisés sur l'expérience de participation des compagnons d'1AD au travail dans le cadre d'une association aux finalités multiples qui ne vise pas la maximisation du profit et qui se déploie dans un secteur d'activité particulier (la valorisation des déchets).

En suivant l'exploration du collectif pour changer le travail et dans une histoire longue, nous avons vu que chaque finalité de l'association d'1AD renvoie à des compagnonnages particuliers qui nécessitent d'être articulés entre eux au quotidien. L'instauration d'un vivre-ensemble basé sur des compagnonnages variés depuis la participation à cette activité suppose de résoudre un certain nombre de tensions que j'ai proposé de suivre en trois temps : entre *care* des objets (éthique zéro déchet) et *care* des humains (accueil inconditionnel), entre participation à l'activité de travail et participation au projet de ferme d'accueil, et ensuite, entre ces deux dernières tensions.

La première tension montre que si les déchets constituent un moyen efficace pour assurer l'autonomie financière des projets d'habitat, elle repose sur les aberrations du capitalisme et suppose un gros travail de valorisation, et des personnes nombreuses et investies pour le réaliser. Pour assurer l'accueil inconditionnel, il est impossible de valoriser à tout prix les déchets, au risque que le travail devienne dévorant pour les humains.

Lorsque l'autonomie au travail ou de ceux qui pensent le projet d'habitat est poussée trop loin et que les compagnonnages induits par les différentes finalités de projet ne sont pas travaillés (entre soi, perte des différentes finalités de production, détournement des engagements, réapparition de la frontière entre ceux qui pensent le projet et ceux qui exécutent le travail), les collectifs courent le risque d'exploser.

Pour travailler tous ces compagnonnages en même temps, les membres ont tenté d'instaurer depuis l'activité un modèle de vie qui cultive la circulation (tâches, géographie, responsabilités) et des chemins de valorisation des objets qui puissent prendre soin du projet dans son intégralité (care des personnes, maintenance des objets, valorisation de la ferme d'accueil, voire du projet dans son intégralité). Toutefois, cela ne leur a pas permis de résoudre tous les problèmes. Nous avons vu que si la rotation a le mérite de reconnaître l'égale capacité de tous à participer à l'activité de travail et à penser le projet, elle s'appuie sur une conception où les personnes sont interchangeables et très mobiles. Soit un dernier aspect très difficile à tenir pour un projet implanté dans des lieux géographiques différents. Ce faisant, la rotation ne reconnaît pas les compétences de chacun, ni la fragilité momentanée des travailleurs. L'accueil inconditionnel tel qu'il est envisagé à 1AD suppose de faire-avec les personnes et de s'ajuster en fonction des situations mais il a besoin aussi d'une certaine constance dans la participation. Si le premier aspect est compensé par la règle du volontariat, le volontariat peut introduire une rupture dans la participation de certains et en amener d'autres à s'épuiser au travail pour les remplacer, voire à prendre trop de place dans le collectif. Pour tenir les engagements de chacun, le collectif cherche à articuler trois types de ressources : la référence aux droits et obligations de chacun, le recours à des micro-dispositifs informels qui visent la distribution du pouvoir et de la vigilance, et enfin des centralités instituées collectivement (ex. cellule d'accompagnement).

*

Le collectif d'1AD est encore en cours d'exploration et les tensions inhérentes au compagnonnage que nous avons balayées ne sont pas toutes résolues. Néanmoins, on voit poindre depuis le travail une manière d'instaurer le projet d'habiter ensemble au prisme du faire-avec, c'est-à-dire que depuis les recycleries, ils cherchent à penser un vivre-ensemble au croisement de la singularité des personnes, des objets, des différentes finalités du projet, et pour ce faire, ils s'en remettent plus volontiers sur les acquis de l'expérience plutôt qu'à des idéaux ou des théories hors-sol. Chaque fois que ces théories ont été mobilisées (ex. autonomie qui mène nécessairement à la responsabilité individuelle quant au projet) et que l'expérience en a montré les limites, les acteurs les ont abandonnées.

Ainsi, loin des dogmatismes qui caractérisent certains débats sur le dépassement du lien de subordination au travail et de l'organisation du travail capitaliste, les acteurs d'1AD préfèrent recourir à des solutions expérimentales, temporaires et réajustables qui visent un mieux faire, et contribuent à faire du travail une notion évolutive et un générateur de modes de vies nouveaux. Ils offrent ainsi aux chercheurs un lieu privilégié d'observation des conditions d'instauration d'un nouveau modèle de travail et d'un nouveau sens du travail. Etant donné le stade d'avancement du projet et du chantier colossal auquel les acteurs s'affairent, la transformation du travail au prisme du projet d'habiter ensemble n'est pas sans poser problème et elle montre que le Code du travail peut parfois constituer une ressource pour opérer cette transition.

CONCLUSION GENERALE

Devant la multiplication des projets d'habitat partagé en France depuis le début des années 2000, la thèse s'est attachée à interroger l'idée d'habiter ensemble comme geste politique, soit un geste qui n'est pas nouveau et qui peut prendre des formes différentes comme en témoigne l'historiographie partielle que j'ai proposée dans l'introduction générale de ce travail.

En suivant empiriquement la mise en place de deux projets d'habitat d'impulsion volontaire – l'un en milieu urbain et l'autre en milieu rural – et selon une démarche inductive, il s'agissait d'interroger ce geste, en rendant compte de la manière dont ces projets d'habitat sont montés et réalisés d'un point de vue matériel et collectif, et d'interroger leur ambition commune de participer à résoudre depuis l'échelle collective et locale des enjeux variés et de grande envergure pour changer les modes de vie et incarner la transition. Pour embrasser ces trois niveaux de questionnement sans introduire de rupture empirique dans l'analyse, j'ai pris au sérieux l'expression *faire-avec* retrouvée sur les deux terrains.

Les projets d'habitat qui ont alimenté ce travail sont différents, et même si les acteurs se revendiquent dans les deux cas du *faire-avec*, leurs initiatives ne peuvent faire l'objet d'une comparaison systématique. Les modèles qu'ils revendiquent, l'échelle d'action qu'ils se donnent, les personnes qui les composent et les milieux qu'ils ont choisis contribuent à les rendre singuliers. C'est pourquoi, j'ai privilégié l'exercice monographique pour appréhender la manière dont le faire-avec s'instancie dans chaque groupe au grès des épreuves de montage et dont il se décline d'un projet à l'autre pour penser des formes de vie singulières.

1. Le faire-avec : une théorie politique en actes

La première partie de ce travail s'est consacrée au projet du Groupe du 4 Mars (G4M) créé en 2009, un projet de voisinage solidaire et mixte en milieu urbain (Lyon), associé à un bailleur social et aux collectivités locales.

Les deux premiers chapitres se sont intéressés à l'insertion du projet d'habitat du G4M dans son milieu d'implantation et à leur tissage respectif.

A travers les attachements des membres du G4M à la Croix-Rousse qui sont menacés par la gentrification, il s'agissait d'appréhender dans le premier chapitre comment chacun a pu se rendre présent au quartier pour en observer les mutations et identifier des enjeux à tenir dans leur projet d'habitat pour qu'il s'insère harmonieusement dans le quartier au-delà du seul besoin de se loger des habitants. Dans ce cas, le faire-avec s'instancie dans le fait de composer avec les mutations du quartier et se traduit par une volonté d'accompagnement du devenir commun qui cherche à articuler différents

enjeux (mixité sociale, développement territorial, pratiques de care et de convivialité) saisis depuis des enquêtes quotidiennes sur le quartier et qui trouvent un point d'articulation dans le modèle coopératif.

Au regard des mutations qui touchent le quartier et son attractivité, le chapitre 2 s'est intéressé à l'épreuve foncière. En suivant le collectif dans la phase d'exploration foncière, j'ai tenté d'appréhender la manière dont les membres du G4M ont dû faire avec les cadres administratifs territoriaux, les jeux de la politique locale et les différents échelons de la décision publique pour inscrire l'habitat coopératif au rang des possibles du quartier. Soit un travail long et laborieux, qui a plus d'une fois mis à l'épreuve le modèle coopératif et les attachements des habitants au quartier de la Croix-Rousse et qui a fait intervenir des réseaux et des compétences certaines chez les habitants mais qui s'apparente plus volontiers à une forme d'apprentissage pour faire projet avec des partenaires variés et qui débouche sur la formulation d'une politique publique au croisement des intérêts de chacun des partenaires engagés.

Les chapitres 3 et 4 rendent saillante la notion de commun et nous avons questionné la potentialité du faire-avec à le configurer dans projet d'habitat.

Le chapitre 3 s'est intéressé à l'épreuve de montage et à la contractualisation juridique et financière du commun. Ici le faire-avec s'instancie dans le fait de composer avec le droit existant pour sortir d'une conception souveraine de la propriété et contractualiser les droits et obligations de tous pour assurer la pérennité du commun, tenant compte des personnes présentes dans le collectif (leurs capacités financières, la configuration de leur foyer, leur sensibilité politique, etc.) mais aussi de celles qui pourraient avoir besoin de la solution (parc social), et enfin en tenant compte des dynamiques de sortie qui peuvent mettre en péril l'équilibre financier tant que le prêt n'est pas remboursé (la mutualisation financière impliquant de rembourser l'apport de la personne sortante). Pour articuler tous ces niveaux d'enjeux, les membres du G4M ont puisé dans quatre ressources majeures : le partenariat avec un bailleur social, le dispositif d'assurance VEFA, la SAS coopérative et le Cercle 2 inventé par leurs soins. Soit quatre ressources qui ont engagé un gros travail d'équilibrage chez les habitants, alimenté par un pluralisme politique en interne, et qui a permis de forger un partenariat public-commun où la présence du premier relève plus du soutien que de l'intrusion dans la participation habitante.

Le chapitre 4 s'est intéressé à l'épreuve du bâti. Ici le faire-avec s'exprime dans la manière de faire projet et de configurer le bâti. En interne des collectifs d'abord, puisqu'ils ont cherché à prendre en compte les attentes de chacun des foyers engagés au regard des faibles capacités budgétaires des habitants et des valeurs partagées collectivement. Soit des arbitrages qui ont reposés sur des procédures démocratiques où le faire-avec s'incarne comme le fait de chercher au maximum l'accord commun depuis un dialogue entre une diversité de points de vue plutôt que par l'imposition de la majorité au détriment d'une minorité. Dans la manière de faire projet avec les partenaires ensuite, puisqu'il a fallu articuler les attentes du collectif à celles des partenaires engagés (bailleur notamment) mais aussi équilibrer la participation de chacun au regard de compétences et de domaines d'expertise spécifiques. A ce titre, il semble que cet équilibrage ait été le plus difficile à trouver car l'habitat est soumis à un cadre réglementaire contraignant (notamment en ville), que de nombreuses incertitudes persistent (chez les habitants comme chez les partenaires) et qu'elles n'ont pas toujours favorisé le

faire-avec entre les partenaires. Enfin dans le bâti puisque tout au long du processus, les habitants se sont attachés à trouver un équilibre entre sphère privée et sphère collective mais aussi entre les attentes des coopérateurs et la volonté collective de favoriser une mixité spatiale pour brouiller la frontière entre locataires sociaux et coopérateurs.

La deuxième partie de ce travail s'est concentrée sur *Une Autre Destination* (1AD), un projet de communauté d'accueil créée en 2013 en Ardèche qui cherche à produire les conditions de son autosubsistance pour accompagner les personnes vulnérables et instaurer des mode de vie plus écologiques.

Dans le chapitre 5, nous nous sommes à nouveau intéressés à l'épreuve architecturale et à la conception de la ferme d'accueil menée par le couple de fondateurs et les architectes.

Dans ce cas particulier, le faire-avec s'exprime dans le travail du compagnonnage autour du *vivant* pour réconcilier d'un côté, les humains du projet et les activités censées contribuer à leur accueil (projet d'habitat, recyclerie, agriculture) et de l'autre, les différentes entités qui peuplent le terrain d'implantation et les activités qui leurs sont propres (entités non-humaines, voisins, collectivités, etc.) et par une exploration minutieuse des bons seuils de cohabitation. Le compagnonnage suppose d'établir des relations de solidarité et dans le cadre de la permaculture qui a fortement inspiré le projet, il suppose de reproduire les processus naturels. Pour autant, il n'est pas possible d'affirmer que les différentes relations de compagnonnage établies *via* la conception architecturale ont procédé d'un geste d'essentialisation. Chacune de ces relations a mis en jeu l'idée de faire-avec les modes d'existence propres des entités associées. Aussi la conception a aussi induit des formes d'exclusion : chez les non-humains d'abord, pour trouver les bons seuils de cohabitation, et parmi les personnes accueillies dans le projet ensuite, pour assurer la rapidité de la conception architecturale. Ainsi, si le faire-avec donne à voir l'élaboration d'un commun qui renouvelle notre conception du social mais aussi la manière d'appréhender cette notion, le fait que les concepteurs aient écarté tout un pan des personnes accueillies dans le projet a induit des ruptures dans les activités du projet et le retour d'une forme de hiérarchie au sein du collectif qui ont eu de grosses conséquences sur sa cohésion.

Le chapitre 6 s'est concentré sur l'épreuve de l'apport-travail et sur l'instauration du projet d'habiter ensemble depuis l'activité des recycleries à 1AD, soit une activité qui ne poursuit pas la maximisation du profit et qui ne vise pas uniquement à créer les conditions économiques du projet de ferme d'accueil (travail comme modalité d'accueil). Ici, le faire-avec s'instancie depuis le travail en tant que mode de vie, et dans la manière de créer et d'articuler des relations de compagnonnage variées. En même temps que les membres d'1AD explorent le travail pour le changer, ils explorent aussi le projet d'habitat, et cherchent à trouver un modèle de vivre-ensemble capable d'embrasser les différentes finalités du projet : l'accueil inconditionnel des personnes, l'éthique zéro déchet et l'hébergement des personnes. L'articulation de ces diverses finalités dans le cadre du travail suppose de résoudre diverses tensions dans participation : entre *care* des personnes et *care* des objets, entre activité de travail et projet d'habitat, entre travail et vie privée, entre nécessaire participation des personnes à l'activité et accueil de la fragilité, etc. Soit un travail de longue haleine car il implique pour eux de trouver les bons équilibres, et qui s'instancie dans les acquis de l'expérience (crises, expulsions) plutôt qu'en suivant des idéaux hors-sol (ex. l'idéal d'autonomie des personnes qui

mènerait automatiquement à la responsabilisation a vite montré ses limites dans le vivre-ensemble) : le suivi de l'exploration du vivre-ensemble au long cours montre que tout ce qui ne fait pas ses preuves dans l'expérience est abandonné par les acteurs. Cette exploration du vivre-ensemble au travers du compagnonnage est encore inachevée comme en témoignent les difficultés qui persistent au sein du groupe (ex. turn-over, détournement de l'engagement).

*

Le suivi des épreuves d'instauration des projets pointe une constante recherche d'équilibre qui, d'un point de vue collectif, ne repose pas sur des théories politiques extérieures à l'expérience des acteurs, ou sur un principe organisateur tout puissant. Si les collectifs se réfèrent et partagent des valeurs fortes pour mener à bien leur projet, ils se revendiquent par la pratique et l'action ici et maintenant. Loin de fonder leur action sur des idéologies tirées d'un prophétisme auto-réalisateur (ex. le progrès) ils cherchent à bâtir une solution de vie dans l'exploration même du projet collectif, en composant avec l'autre et les situations. Ce que j'ai proposé d'appeler le faire-avec.

Chez les acteurs, l'alternative se forge et s'affine en s'éprouvant de l'auto-organisation (partage des tâches, organisation du travail), dans les débats internes qui nourrissent la définition et les orientations du projet (réunions décisionnelles et groupes de travail), dans la rencontre avec les partenaires (architectes, élus, associations d'accompagnement notamment) et les collectifs déjà installés (collectifs d'accueil communautaire pour 1AD, habitat participatif et plus spécifiquement, coopératives d'habitants pour le G4M). Chaque problème engage une réflexion collective pour améliorer la solution et ajuster les outils qui l'accompagnent. Cela ne signifie pas que l'alternative est toute relative, ni qu'ils rejettent de but en blanc les théories, mais que ce qui est maintenu est ce qui fait ses preuves dans l'expérience et que ce qui ne fonctionne plus et menace le commun doit être collectivement revu pour être amélioré. Ainsi le faire-avec donne à voir une politique bâtie sur l'art de penser le commun depuis les situations pour rendre, dans le présent et selon les acquis du passé, le futur moins incertain et plus vivable. Il donne à voir une théorie politique en actes incarnée dans le présent, dans l'expérience et les milieux.

Le faire-avec donne aussi à voir une logique de composition, l'art de faire avec l'existant, avec les contraintes, et de s'associer avec les autres pour penser le vivre-ensemble, dans le respect des singularités et des besoins de chacun. En ce sens, le faire-avec renvoie aussi une forme d'écologie relationnelle qui cherche des cohabitations non-violentes et à faire coexister la diversité des situations, des êtres et de leurs modes d'existence, ainsi que la diversité des problèmes.

Dans chacun des collectifs, les acteurs partagent un ensemble de constats désabusés et pointent une crise protéiforme, aussi bien sociale, économique, alimentaire qu'écologique. Chaque collectif tente, à partir de leur projet d'habitat, de résoudre ensemble et sur la base de la solidarité, une variété de problèmes et de ne pas les compartimenter. Dans les deux cas, le quotidien et l'échelle des collectifs offrent à chacun.e la possibilité de se repositionner dans le monde et de penser le vivre-ensemble en se situant à l'intersection des problèmes pour ne pas faire le jeu des hiérarchisations et des priorités (ex. créer de l'emploi avant de créer du logement ou créer du logement social avant de penser aux classes moyennes). Il est admis que les détails de la vie quotidienne peuvent faire l'objet d'un questionnement plus large et que depuis les petits gestes, il est possible de participer au changement

et de décloisonner ce qu'on a pris l'habitude de séparer (l'individu et le collectif, le travail et la sphère domestique, les réunions et la fête, le quotidien et la politique, l'humain et la nature, etc.). En même temps que ces collectifs cherchent à ouvrir des possibles pour résoudre des problèmes de grandes envergures, ils font avec les problèmes qui se présentent à eux localement et cherchent à instaurer des formes de vie poreuses pour pratiquer l'accueil de l'autre et penser l'accessibilité des solutions qui tentent de mettre en place. Soit un travail ambitieux, minutieux, laborieux, qui nécessite du temps. Voilà peut-être l'argument le plus important de ce travail de mise en série : avec ces collectifs, nous n'assistons pas à une révolution au sens classique, où il s'agit de conquérir l'Etat pour chercher à instaurer un autre modèle de société (rupture et réflexion à un modèle nouveau), mais bien à un modèle politique en train de s'éprouver dans le présent et qui crée les conditions du changement social depuis des expériences localisées et par le biais d'une exemplarité contagieuse puisque les initiatives sont en lien les unes avec les autres et qu'elles participent d'une connaissance collective qui vise à perfectionner une alternative plus large.

2. Les déclinaisons du faire-avec

Le faire-avec suppose de composer avec les milieux, les personnes, les situations. En ce sens, il permet à chacun.e de se replacer dans un ensemble plus vaste et contribue à rendre chaque initiative singulière. Dans le cadre de cette enquête, le faire-avec s'exprime au travers de l'habiter. Ainsi, il convient ici de mieux qualifier le projet politique d'habiter ensemble en fonction des terrains et des formes de vie qu'il fait émerger.

2.1. Le modèle du voisinage urbain et de la troisième voie

Les membres du G4M se sont choisis le milieu urbain pour déployer leur projet d'habiter ensemble et ils cherchent à participer au changement depuis la cellule du voisinage pour travailler une forme de coexistence à la lisière des appartements.

En ce sens, le projet du G4M est à rapprocher de l'habitat participatif, une terminologie choisie par des collectifs d'habitants et des associations militantes qui cherchent, à l'échelle du voisinage, à repenser l'habitat pour améliorer le cadre de vie et instaurer un nouveau mode de production de l'habitat à même d'inclure ses usagers en amont. Comme l'ont noté de nombreuses auteures, on y retrouve un haut degré de participation des habitants à la définition et à la gestion de leur habitat, une volonté de lutter contre l'individualisme en favorisant l'entraide et les sociabilités de proximité, et un rapport pragmatique à la mobilisation puisque les initiatives de la vague des années 2000 n'hésitent pas à se rapprocher des acteurs publics pour porter la solution d'habitat et proposer un aménagement des règles plutôt qu'une réforme en profondeur³⁴⁷.

³⁴⁷ Voir par exemple : Beurthey & Costes, 2019; D'Orazio, 2017; Biau & Bacqué, 2010

Comme l'ont montré Camille Devaux³⁴⁸ puis Anne d'Orazio³⁴⁹, l'habitat participatif revêt une réalité multiple (habitat dit partagé, autogéré, groupé, coopératif, etc.) qui a su trouver son point de jonction en 2011 au prix d'un effacement des différences, afin de faire force collective pour interpeller l'action publique et faire valoir cette solution d'accès au logement. Pour se repérer dans cette diversité, différentes auteures ont proposé de classer les initiatives selon des catégories sur lesquelles je propose de revenir ici pour mieux situer le projet du G4M.

Anne Labit qui s'est intéressée aux alternatives liées au vieillissement propose une typologie des initiatives en fonction du degré de participation des habitants et des pratiques de partage³⁵⁰. Pour ce qui concerne le premier aspect, elle note que dans les projets impulsés par des représentants des personnes âgées (ex. collectivités, promoteurs, bailleurs), la participation des habitants est plus faible. Pour ce qui concerne le deuxième aspect, elle note qu'il faut distinguer les initiatives qui mettent l'accent sur la cellule individuelle (le chez soi avant le collectif) où les pratiques de partage sont moindres par rapport à celles qui font primer le vivre-ensemble avant le chez soi. La première caractéristique rejoint la distinction que nous avons établi entre la participation volontaire et le faire-participer. La seconde permet de penser l'initiative du G4M à la jonction du vivre ensemble et du chez soi, puisque ce collectif n'a cessé de chercher un point d'équilibre entre le tout partage et le chacun pour soi.

Néanmoins, cette typologie ne dit pas grand-chose du rapport entre l'habitat et son environnement immédiat, soit un aspect très important pour le collectif du G4M puisqu'il porte un projet de mixité sociale et territoriale. Le logement étant un bien rival (son utilisation exclut celle des autres) et l'habiter étant problématisé comme un acte aux conséquences multiples au G4M, il était important pour les membres de penser l'habitat lui-même comme un commun et pas uniquement comme un vecteur de communs, afin d'éviter de privatiser la solution et son accès dans l'entre soi (ce que j'ai proposé d'appeler la clubarisation).

Il me semble que la typologie d'Anne d'Orazio nous permet de mieux aborder ce dernier point. En suivant la manière dont des associations militantes se sont associées pour faire force collective et interpeler les pouvoirs publics, elle distingue deux tendances politiques majeures qui marquent l'habitat participatif et se distribue différemment sur le territoire français : l'autopromotion et la coopérative d'habitants³⁵¹.

Selon l'auteure, l'autopromotion est à appréhender dans le sillage de l'habitat groupé et autogéré (porté par Mouvement pour l'Habitat Groupé et Autogéré depuis les années 70-80 et ensuite l'Eco-Habitat Groupé) qui vise « le vivre-ensemble chacun chez soi ». L'autopromotion fait valoir la primauté du groupe d'habitants dans la conception et la gestion de l'habitat afin de sortir d'une conception individualiste de l'habiter et entrer dans une démarche de co-production. Ici l'auteure note une forte influence du champ de l'Economie Sociale et Solidaire puisque les acteurs ont tendance à favoriser les circuits-courts et la consommation responsable. Selon Anne d'Orazio :

³⁴⁸ Devaux, 2013

³⁴⁹ D'Orazio, 2017

³⁵⁰ Labit, 2016

³⁵¹ D'Orazio, 2012

« Les revendications de cette tendance ne portent pas tant sur une remise en cause des formes de la propriété individuelle au profit d'une propriété collective que sur une volonté de co-construire son cadre de vie. Un positionnement qui apparaît comme plus pragmatique que politique »³⁵².

La deuxième tendance repérée par Anne d'Orazio est la coopérative d'habitants portée par l'association Habicoop, qu'elle appréhende dans le sillage des expériences des coopératives suisses (notamment Codha) et qui est très présente dans la région lyonnaise (lieu d'implantation d'Habicoop avant de se fédérer au niveau national) et le sud de la France. Dans ces initiatives, il ne s'agit pas seulement de revendiquer la participation des habitants et l'autogestion collective mais aussi de promouvoir un autre statut d'accès au logement qui puisse remettre en cause la propriété privée pour pallier les inégalités d'accès au logement. Aussi, il s'agit de faire valoir la propriété collective plutôt que le refus de la propriété en général. Etant donné que la coopérative d'habitants a été abrogée dans les années 1971 par la loi Chalandon au profit de la propriété privée et du logement social, Habicoop a mené un long travail de lobbying politique pour faire reconnaître le statut de coopérative d'habitants et défaire ce grand partage réglementaire. Soit un travail qui a porté ses fruits puisqu'en 2014 avec la loi ALUR, la coopérative d'habitants est réapparue aux côtés du statut d'autopromotion.

Rolande Beurthey et Laurence Costes nuancent toutefois cette distinction opérée par Anne d'Orazio. Si elles reconnaissent cette partition entre coopératives et autopromotion, elles affirment que la coopérative d'habitants entretient un lien important avec l'habitat autogéré des années 80 dans la mesure où elle promeut la sortie du système spéculatif³⁵³. En effet, Marie-Hélène Bacqué et Stéphanie Vermeersch qui ont restitué l'évolution d'un projet d'habitat groupé et autogéré impulsé dans les années 80 montrent qu'au départ, le projet a été monté dans une forme locative sociale et dans une perspective de mixité sociale mais que ces deux caractéristiques n'ont pas su se maintenir dans le temps car reposant exclusivement sur les arrangements collectifs (aujourd'hui locatif et propriété privée coexistent et une forme d'entre soi est apparue)³⁵⁴. Dès lors, il est possible de faire l'hypothèse que si ce collectif avait trouvé les moyens de détourner le droit pour se défaire de la partition public-privé (affirmée suite à la loi Chalandon), il aurait certainement eu plus de facilités à pérenniser le commun dans le temps.

Comme nous avons pu l'évoquer dans les chapitres 3 et 4, il n'est toutefois pas possible d'affirmer que la propriété collective et le droit d'usage ou encore l'architecture peuvent à eux seuls produire du commun et le pérenniser dans le temps. En témoigne le site internet de l'association Habicoop qui insiste sur la difficulté des collectifs d'habitat participatif, y compris ceux montés en coopérative, de trouver des alternatives à la cooptation. Pour que le commun soit pérenne, l'exemple du G4M pointe deux prérequis : l'importance du partenariat public et du travail des habitants autour des arrangements collectifs. Pour instaurer la mixité sociale, le G4M a dû s'associer à un bailleur social et faire valoir un autre mode de développement territorial. Il a également fallu un travail collectif important autour des règles et des obligations collectives (ex. patrimonialisation pour le commun, Cercle 2), au risque que le groupe ne sombre dans l'entre soi à chaque renouvellement des habitants.

³⁵² *Ibid*, p.2

³⁵³ Beurthey & Costes, 2019

³⁵⁴ Bacqué & Vermeersch, 2007

S'il est clair que l'habitat participatif change la production de l'habitat et qu'il contribue à améliorer la vie des habitants en valorisant un ensemble de pratiques variées (solidarité, échange, partage, care, convivialité, démocratie, écologie, etc.), toutes les initiatives ne font pas de l'habitat un commun, capable de pallier les inégalités d'accès au logement et les ségrégations territoriales de manière durable. Tous ces éléments montrent que ce n'est pas tant la forme des montages qui permet de différencier les initiatives d'habitat participatif, mais plutôt la manière dont les arrangements autour de ces formes servent des projets politiques basés sur le commun (habitat comme commun et vecteur de communs) plutôt que sur le club (privatisation collective d'un habitat vecteurs de communs). Un projet qui s'incarne au G4M dans le modèle de « la troisième voie dans l'habitat » et qui trouve sa traduction dans un partenariat public-commun.

Pour finir sur ce modèle, il convient de dire que si le milieu urbain a tendance à favoriser le faire-avec et qu'il invite les collectifs les plus radicaux à sortir du refus de négocier avec les acteurs publics et penser conjointement la coexistence au travers de l'élaboration d'une politique publique qui tiennent de nombreux enjeux en même temps, le modèle de la troisième voie est très difficile à instaurer dans les milieux attractifs où le marché immobilier est tendu, et il suppose pour les habitants de se confronter à une législation plus rigide qu'en milieu rural, d'investir l'enquête pour formuler un projet politique solide et apprendre des jeux de la politique locale pour s'y insérer, mais aussi de se doter d'outils collectifs et de cultiver une forme d'entêtement pour tenir leur projet politique face aux exigences de leurs partenaires.

Par ailleurs, comme noté par Nicole Roux, les projets sont marqués par l'épreuve du temps³⁵⁵. Si le temps se révèle une bonne manière d'apprendre des milieux, à composer avec l'autre, à faire projet, il entraîne aussi des moments de flottement et favorise le *turn-over* dans les collectifs. Nous nous sommes concentrés sur le moment du montage mais le temps du *projet* s'étale au-delà de l'installation dans l'infrastructure de vie jusqu'à ce que le prêt soit remboursé. Le financement des projets par mutualisation des capitaux induit nécessairement une forme de solidarité de projet (que l'on retrouve dans les initiatives d'autopromotion) mais il les fragilise également en cas départ des habitants, et comme le montre de nombreux travaux, la solidarité peut s'étioler une fois les habitants installés. Si le G4M a tout fait pour sécuriser la solution d'habitat, au long cours et avec le renouvellement des générations, il n'est pas exclu que plus tard, les habitants s'accordent *via* le conseil d'administration de la coopérative à changer les modalités de fonctionnement du voisinage voire à modifier la structure juridique qui le porte (ex. passage à la propriété privée).

2.2. Le modèle de la communauté d'accueil et du compagnonnage

Les membres d'Une Autre Destination (1AD) ont choisi de s'implanter en milieu rural. Avec la forme communautaire, ils poussent l'alternative plus loin que le G4M puisqu'ils s'attachent à travailler une coexistence dans divers chantiers du quotidien (habitat, travail, agriculture).

³⁵⁵ Roux, 2014

Le collectif d'1AD s'est choisi la forme communautaire pour établir un mode de vie qui favorise tout à la fois l'autonomie du projet et l'autonomie des personnes fragilisées. En effet, il est admis que pour changer les personnes et les aider à (re)trouver leur pleine puissance d'agir, il faut qu'ils se placent dans un autre rapport au monde, soit un processus qui passe par la transformation de leurs conditions matérielles et de leur mode de vie, et qui suppose leur participation active. Cette conception n'est pas nouvelle, elle est inspirée des communautés Emmaüs et du modèle du compagnonnage. A la différence qu'à 1AD, le compagnonnage s'opère par décroissement du social (ou l'intégration des non-humains).

Pour ce faire, le collectif d'1AD mise sur un habiter pluriforme et ouvert, censé s'incarner dans une architecture génératrice de liens, des activités d'autosubsistance et des pratiques de *care*. L'infrastructure de vie se veut respectueuse de ses habitants (confort, sociabilités, proximité et intimité) et des autres êtres qui peuplent son milieu d'implantation. Celle-ci est enrichie par une activité économique soucieuse du bien-être de ses travailleurs tout en cherchant à dégager assez de fonds avec la valorisation des objets pour que le projet soit pérenne, et par une activité agricole capable de satisfaire l'autosubsistance alimentaire et de respecter la nature. Chacune de ses dimensions s'attache à répondre à des enjeux variés et doit être solidaire avec les autres. Pour tenir cette exigence ; les membres d'1AD s'inspirent de la permaculture, une vision du monde qui valorise la diversité et l'interdépendance du vivant, et où la coexistence est trouvée par la coopération et l'expérimentation. Selon l'acceptation que les acteurs se donnent du vivant et que l'on retrouve dans la « raison d'être » qu'ils ont formulé pour le projet, il s'agit d'« œuvrer avec et pour le vivant », soit un modèle de compagnonnage qui n'est pas uniquement réservé aux humains et qui inclue les entités non-humaines. A travers ce modèle, il s'agit d'apprendre à composer avec l'autre, de reconnaître son état du moment et sa puissance d'agir singulière, et d'établir des relations réciproques afin de trouver les bons seuils de cohabitation pour la rendre durable. Faire partie d'1AD, cela veut dire participer pour être *ac-compagné*. C'est en ce sens qu'il faut distinguer le compagnonnage de l'assistantat ou du service : dans cette acception, on n'agit pas sur les êtres pour améliorer leurs conditions d'existence mais on compose avec les êtres fragiles pour changer les conditions d'existence de chacun.

L'inclusion (accueil inconditionnel et ses équivalents) reste une priorité pour le collectif d'1AD et dans la perspective d'autonomie, elle fait émerger des identités multiples qui peuvent sortir de l'ordinaire (ex. pirates), mais la bonne cohabitation peut également supposer d'exclure, notamment lorsqu'il est impossible d'établir une relation de coopération avec l'être en question et qu'il menace trop la solution collective (lorsqu'il prend trop de place et qu'il amenuise l'existence des autres, lorsqu'il détourne sa participation pour faire valoir ses intérêts individuels ou qu'il privatise la solution, etc.). Néanmoins, j'ai pu observer que les membres envisagent toujours différentes solutions avant de se séparer des êtres et de la même manière que le G4M, ils tiennent à ce que leurs pratiques restent non-violentes, y compris lorsque cette dernière refait surface.

Ainsi à 1AD, la communauté n'est ni un modèle autarcique, ni un modèle tout ouvert non soumis à des règles. Bien que cette forme de vie se veuille différente, elle reste plurielle et poreuse. Soit des caractéristiques qui la rapprochent des formes de vie par occupation.

En effet, comme pour les squats et les ZAD, les membres d'1AD ne s'en remettent pas aux institutions publiques ou au marché pour les aider ou les subventionner car ils refusent le monde qu'ils représentent et qu'ils ne souhaitent pas qu'ils s'immiscent dans celui qu'ils cherchent à construire. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils ne sont pas en lien avec l'extérieur et qu'ils vivent dans le repli. L'enquête le montre à différents endroits. Comme pour les squats avec les contrats de confiance³⁵⁶, 1AD a dû faire des compromis avec les institutions locales. Par exemple, l'architecture de la ferme d'accueil n'aurait pas pu voir le jour sans la validation du permis de construire par les collectivités et elle a été soumise à des négociations avec ces dernières (ex. phyto-épuration). De la même manière, tant que le statut d'OACAS n'était pas adopté, l'activité des recycleries était soumise au Code du Travail et plusieurs fois, les membres d'1AD l'ont mobilisé. Aussi, cette économie repose sur les aberrations du capitalisme, et comme l'exprime bien Anna Tsing, il vaudrait mieux parler de péricapitalisme³⁵⁷. Si la littérature sur les ZAD montre que cette forme de vie cherche à rompre tous contacts avec l'Etat et le marché³⁵⁸, il existe tout de même des liens avec ce premier, comme c'est le cas des habitants qui bénéficient d'aides sociales (ex. bourse d'étude pour les étudiants). Il en est de même à 1AD (ex. RSA). Par ailleurs, qu'on parle de squats, de ZAD ou d'1AD, l'habiter se veut ouvert et accueillant³⁵⁹, et par la participation de ceux qui y prennent part, il entend contribuer au devenir du territoire et interpeller la société par la démonstration d'un autre possible qui embrasse divers chantiers de la vie quotidienne³⁶⁰. A 1AD, cela est particulièrement visible avec les recycleries. Elles sont tout à la fois des structures de *care* et des moyens de contribuer au dynamisme économique d'un milieu rural où les emplois sont rares et à l'interpellation quant à la production des déchets et la surconsommation. Aussi, les recycleries sont en lien avec des associations locales, des structures sociales (ex. mission locale, protection de la jeunesse, etc.). Autant de relations qui participent de l'acceptabilité du projet chez les populations locales qui voient depuis les années 60 défiler les différentes générations de « migrants de l'utopie »³⁶¹.

A cela s'ajoute les réseaux d'1AD, qui outrepassent largement le territoire ardéchois et peuvent s'ancrer jusqu'à l'international. Nous n'avons pas eu l'occasion d'en parler mais 1AD a accueilli de jeunes coréens, a effectué des échanges avec le Burkina-Faso. Autant de relations qui favorisent la rencontre et l'échange mais aussi l'élaboration d'une connaissance collective qui se formule et se transmet au croisement des expériences et au fil des réseaux, et que l'on retrouve aussi au G4M au travers des réseaux de l'habitat participatif.

Enfin, le projet d'1AD peut être rapproché de l'histoire longue des utopies communautaires (depuis les phalanstères du XIXe siècle), telles que définies par Michel Lallement, dans le sens où l'utopie est revendiquée par les acteurs et qu'elle n'est pas posée comme un horizon qui se dérobe mais comme une action concrète « ici et maintenant » qui s'incarne dans des bricolages quotidiens et collectifs, et qui entend réformer le quotidien dans ses diverses dimensions (travail, logement, alimentation), dans

³⁵⁶ Pattaroni, 2005

³⁵⁷ Tsing, 2017

³⁵⁸ Bulle, 2018

³⁵⁹ Par exemple, M. Breviglieri, L. Pattaroni et J. Stavo Debauge identifient la grammaire de la mobilité et de l'hospitalité dans les squats genevois. Voir : Breviglieri et al., 2004.

³⁶⁰ Voir par exemple Pruvost (2017) sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, ou Breviglieri (2008) sur les squats.

³⁶¹ Léger & Hervieu, 1979

une perspective anticapitaliste et de bien-être des individus³⁶². Soit un mode d'action qui se rapproche lui aussi des ZAD, comme en témoigne la notion de critique en acte mobilisée par G. Pruvost ou S. Bulle sur l'expérience de Notre-Dame-des-Landes³⁶³.

Pour conclure sur le modèle du compagnonnage, il convient d'en signaler les difficultés. Le statut juridique OACAS (Emmaüs) permet de sécuriser la propriété collective et de formaliser la relation de compagnonnage, et sa souplesse offre la possibilité aux collectifs de trouver leurs propres arrangements. En revanche, il a tendance à tout faire peser sur les arrangements collectifs, chose qui est difficile comme en témoigne la littérature sur l'habitat participatif. Au stade du projet, ce modèle pose la question du maintien des engagements individuels dans le cadre d'une solution qui est encore partiellement construite. Contrairement au projet lyonnais, les engagements ne sont pas tenus par le capital et la promesse d'un logement, soit des modalités qui semblent plutôt efficaces. Ainsi, dans le cadre du compagnonnage, les collectifs doivent trouver d'autres manières d'assurer leur maintien. L'enquête révèle que les acteurs ont tendance à mobiliser des micro-dispositifs de vigilance au quotidien. Toutefois, le projet est rhizomique – il se déploie sur plusieurs lieux géographiques et ses frontières sont très poreuses – et l'expérience montre que dès que la proximité est perdue, la solution collective a tendance à être menacée. Dès lors, comment tenir cette vigilance de proximité sans entrer dans des pratiques de surveillance ?

3. Perspectives

Les deux collectifs qui informent ce travail cherchent à promouvoir à travers leur projet une forme d'exemplarité et de répliation des initiatives (« l'essaimage »), mais ils affirment aussi qu'il n'y a pas de modèle clé en main. Les épreuves rencontrées par chacun des projets sont similaires (trouver un terrain, trouver des financements, trouver des modes d'organisation collectifs, accueillir sans sélectionner, pérenniser la solution à long terme, etc.), leur manière de les résoudre dépend de la forme qu'ils ont choisi pour leur projet d'habitat, des personnes qui composent les groupes et des milieux d'implantation. La labellisation de ces solutions n'est donc pas envisageable. Pour pallier à cette difficulté, les collectifs se rapprochent d'initiatives similaires qui cherchent à instaurer des formes de vie similaires pour bénéficier de leurs retours d'expérience. A chaque fois, à travers ces rencontres il est question d'améliorer une alternative de vie en devenir, en se réappropriant des outils et des modes fonctionnement qui ont déjà fait leur preuve ou dans le cas échéant, de bien prendre connaissance des erreurs des autres pour ne pas les reproduire à nouveau. Un processus tâtonnant mais qui vise un mieux faire et qui contribue à forger une connaissance collective de manière immanente.

Pour tenir l'exigence de détails que ces projets requièrent dans l'observation et pour respecter la singularité revendiquée par les deux collectifs, j'ai procédé au cas par cas et par un exercice de mise en série, et pour chacun, j'ai essayé autant que possible d'explorer la richesse des liens qu'ils déploient.

³⁶² Lallement, 2009

³⁶³ Bulle, 2018; Pruvost, 2017

Ces deux initiatives ne communiquent que de manière indirecte par ce travail de thèse, mais ils font entrevoir deux constellations du faire-avec, assez éloignées il faut le dire, de la galaxie du faire-avec dans le cadre de l'habiter. Dès lors se pose la question de la cartographie de ces initiatives à l'échelle plus vaste. Ici, on touche à la limite de l'exercice qualitatif : étant donné qu'aucune approche distante du social ou par systématisation ne semble pertinente pour appréhender le faire-avec, il me paraît possible de suivre les réseaux de ces collectifs, pour tracer leurs lignes de fuite, appréhender ce qui circule entre eux et les répertorier en mutualisant entre chercheurs nos travaux. Dit autrement, ces initiatives invitent les chercheurs à entrer dans une logique de composition et à faire collectif pour mieux les cartographier.

Dans l'introduction générale de ce travail, nous avons vu que le faire-avec n'est pas nouveau et qu'il s'exprime dans d'autres collectifs, qui ne choisissent pas forcément la porte d'entrée de l'habiter. Avec Michel Fadat, nous avons pu voir qu'il renvoie à une forme d'accompagnement qui caractérisait la grande époque de la pédagogie institutionnelle³⁶⁴ mais aussi la psychothérapie institutionnelle³⁶⁵. Avec Tiziana Beltrame, Sophie Houdart et Christine Jungen³⁶⁶, mais aussi Béatrice Maurines³⁶⁷, nous avons vu qu'il peut caractériser une manière de produire de la connaissance. Ces auteur.es mobilisent la notion, mais il est possible de dire que le faire-avec se retrouve dans d'autres travaux.

Par exemple, la notion de « milieux en interaction » chez Francis Chateauraynaud et Josquin Debaz³⁶⁸ s'en rapproche dans la mesure où elle qualifie une participation discrète qui, depuis les milieux de vie, mobilise les ressorts du sensible pour embrasser l'hétérogénéité des enjeux et des problèmes induits par les différentes crises environnementales. Que dire aussi du travail de Sophie Houdart³⁶⁹ sur les populations japonaises qui, depuis les zones sinistrées de Fukushima, cherchent à faire-avec les ruines du désastre nucléaire pour repenser des formes de cohabitation fragiles après un événement qui induit qu'il n'est possible de vivre comme avant ? Il est de même du travail de certaines associations repérées par Antoine Hennion dans la Jungle de Calais qui accueillent les problèmes en même temps qu'ils les résolvent pour accompagner le déploiement d'existences plurielles et fragiles dans des conditions d'accueil désastreuses³⁷⁰. Que dire aussi des professionnels des soins palliatifs observés par Anne-Sophie Haeringer qui font avec la finitude de la vie et mobilisent des collectifs singuliers et des savoirs qui outrepassent la médecine pour rendre les derniers souffles des personnes condamnées plus soutenables ? Que dire aussi des collectifs féministes qui cherchent à défaire les grands partages pour penser l'émancipation des femmes au croisement des enjeux des minorités, et que l'on accuse de démultiplier les problèmes alors qu'elles font avec ce qui est déjà-là (la prostitution, les personnes transsexuelles, la fluidité du genre, etc.) ?

³⁶⁴ Fadat, 2008

³⁶⁵ Ici, on peut citer deux documentaires qui en rendent très bien compte : *La moindre des choses* de Nicolas Philibert (1996) sur la clinique de la Borde ou encore *Histoires autour de la folie* de Paule Muxel et Bertrand de Solliers (1993) sur les évolutions de l'asile psychiatrique de Ville-Evrard.

³⁶⁶ Beltrame, et al, 2017

³⁶⁷ Maurines, 2015

³⁶⁸ Chateauraynaud & Debaz, 2017

³⁶⁹ Houdart, 2019

³⁷⁰ Hennion, 2018

Dans chacun de ces cas, il ne s'agit pas de faire-avec dans sa version molle – de se résigner dans la contrainte et d'attendre que ça passe. Chaque fois, le faire-avec témoigne des fragilités du monde et de la nécessité d'en prendre soin depuis ce qui est déjà-là, dans le présent, pour mieux penser son habitabilité et son devenir de manière co-dépendante. Chaque fois, la politique y est en jeu et elle prend la forme d'une écologie du care qui fabrique du commun. Ce qui suppose pour nous sociologues, de sortir des grands partages.

A ce titre, il est intéressant de noter que nous-mêmes avons tendance à compartimenter les mobilisations : habitat d'un côté, économie sociale et solidaire de l'autre, occupations, luttes environnementales, luttes féministes, etc. Soit des catégories que l'on a tendance à subdiviser aussi. Bien sûr, en fonction des portes d'entrée, des formes et des milieux d'intervention que les acteurs se choisissent chaque initiative est singulière, mais comme évoqué précédemment le faire-avec n'est pas l'apanage des collectifs d'habitat partagé (et il n'est pas possible aussi de dire que tous les collectifs d'habitat partagé soient assimilables au faire-avec) et sa porosité nous permet de circuler parmi des luttes et des portes d'entrées variées.

Compartimenter les luttes plutôt que de les envisager dans leurs croisements et leurs entremêlements, c'est me semble-t-il, faire le jeu de toutes les personnes qui les évoquent comme des réalités isolées, hors-sol et donc peu représentatives de l'état de la société. Alors que le faire-avec témoigne des fragilités du monde, qu'il génère des collectifs poreux et qu'il procède d'un geste politique compliqué mais très intéressant pour une société qui a beaucoup de mal à penser la diversité et à se défaire des idéologies hors-sol (ex. le progrès). Le faire-avec n'est ni nouveau ni issu de l'Age de Pierre. Il vit avec son temps – celui de l'Anthropocène – puisque les acteurs qui le mobilisent pensent que les conditions d'habitabilité du monde viennent des vivants eux-mêmes, et que ce faisant, il faut radicalement changer la manière de se situer dans le monde et de faire de la politique.

Bibliographie

- Arab Nadia, 2001, « La coproduction des opérations urbaines: coopération et conception », *Espaces et sociétés*, vol. 105, n° 2, p. 57-82.
- Attard Jean-Philippe, 2013, « Un logement foncièrement solidaire : le modèle des community land trusts », *Mouvements*, vol. 74, n° 2, p. 143-153.
- Authier Jean-Yves, Bidet Jennifer, Collet Anaïs, Gilbert Pierre, et Steinmetz Hélène, 2010, *Etat des lieux sur les trajectoires résidentielles*, Rapport de recherche, PUCA.
- Bacqué Marie-Hélène et Vermeersch Stéphanie, 2007, *Changer la vie: les classes moyennes et l'héritage de Mai 68*, Ivry-sur-Seine, Les Editions De Atelier.
- Balazard Hélène, 2012, « Mobiliser et mettre en scène des « leaders » », *Participations*, vol. 4, n° 3, p. 129-153.
- Bayon Denis, 2000, « Michel-Marie Derrion, pionnier coopératif », *Economie et Humanisme*, n° 354, p. 32-37.
- Belkis Dominique, Haeringer Anne-Sophie, Pecqueux Anthony et Peroni Michel, 2019, « Habiter : la part de l'être », *Rhizome*, vol. 71, n° 1, p. 11-21.
- Beltrame Tiziana Nicoletta, Houdart Sophie et Jungen Christine, 2017, « Parler depuis l'infime », *Techniques Culture*, vol. 68, n° 2, p. 10-25.
- Berger Mathieu, 2011, « Micro-écologie de la résistance. Les appuis sensibles de la parole citoyenne », *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles.
- Beurthey Rolande et Costes Laurence, 2019, « Vers une ville plus « convivialiste » : la voie de l'habitat participatif ? », *Revue du MAUSS*, vol. 54, n° 2, p. 215-228.
- Biau Véronique, 2012, « Les architectes de l'habitat participatif, entre militance et compétence », *Métropolitiques*. Adresse : <http://www.metropolitiques.eu/Les-architectes-de-l-habitat.html> [Consulté le : 5 juin 2017].
- Biau Véronique et Bacqué Marie-Hélène, 2010, *Habitats alternatifs : des projets négociés ?*, Rapport LAVUE-PUCA.
- Biau Véronique et D'Orazio Anne, 2013, « Les architectes de l'habitat participatif. Entre militantisme et professionnalisme », *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, Cahiers Rameaux, Paris, p. 165-179.

- Bidou Catherine, 1984, *Les aventuriers du quotidien, essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, PUF.
- Blondiaux Loïc et Fourniau Jean-Michel, 2011, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Abstract* », *Participations*, n° 1, p. 8-35.
- Blondiaux Loïc, Fourniau Jean-Michel et Mabi Clément, 2016, « Introduction. Chercheurs et acteurs de la participation : liaisons dangereuses ou collaborations fécondes ? », *Participations*, vol. 16, n° 3, p. 5-17.
- Blondiaux Loïc et Sintomer Yves, 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 57, n° 1, p. 17-35.
- Boltanski Luc et Chiapello Eve, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard. Paris.
- Borzeix Anni, Charles Julien et Zimmermann Bénédicte, 2015, « Réinventer le travail par la participation. Actualité nouvelle d'un vieux débat. », *Sociologie du travail*, vol. 57, n° 1, p. 1-19.
- Botea Bianca et Rojon Sarah, 2015, « Ethnographies du changement et de l'attachement », *Parcours anthropologiques*, n° 10.
- Bouillon Florence, 2009, *Les mondes du squat*, Paris, PUF.
- Bourdieu Pierre, 2000, *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil.
- Bradley Karin, 2015, « Open-Source Urbanism: Creating, Multiplying and Managing Urban Commons », *Footprint*, p. 91-107.
- Breviglieri Marc, 2009, « Les habitations d'un genre nouveau: le squat urbain et la possibilité du « conflit négocié » sur la qualité de vie », *Habiter en devenir. Enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne, p. 97-112.
- Breviglieri Marc et Pattaroni Luca, 2005, « Le souci de la propriété. Vie privée et déclin du militantisme dans un squat genevois », *La société des voisins Partager un habitat collectif*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 275-289.
- Breviglieri Marc, Pattaroni Lucas et Stavo-Debaugé Joan, 2004, *Les choses dûes. Propriétés, hospitalités et responsabilités. Ethnographie des parties communes de squats militants*, Rapport à la Direction de l'architecture et du patrimoine, Mission à l'ethnologie.
- Bulle Sylvaine, 2018, « Formes de vie, milieux de vie », *Multitudes*, vol. 71, n° 2, p. 168-175.
- Cahn Livia, Deligne Chloé, Pons-Rotbardt Noémie, Prignot Nicolas, Zimmer Alexis, Zitouni Benedikte, 2018, *Terres des villes: enquêtes potagères de Bruxelles aux premières saisons du 21e siècle*, Paris, L'Éclat.

- Callon Michel, 1996, « Le travail de conception en architecture », *Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, n° 37, p. 25-35.
- Callon Michel, 1992, « Sociologie des sciences et économie du changement technique : l'irrésistible montée des réseaux technico-économiques », *Ces raisons que la raison ignore*, Paris, p. 53-78.
- Callon Michel, Lascoumes Pierre et Barthe Yannick, 2001, *Agir dans un monde incertain: essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Cardon Dominique et Levrel Julien, 2009, « La vigilance participative. Une interprétation de la gouvernance de Wikipédia », *Réseaux*, vol. 154, n° 2, p. 51-89.
- Cariou Emilie, 2012, « Habitat groupé et organismes HLM : une utopie réalisable et reproductible ? », *RECMA*, n° 323, p. 29-33.
- Carrel Marion et Talpin Julien, 2012, « Cachez ce politique que je ne saurais voir ! », *Participations*, vol. 4, n° 3, p. 179-206.
- Carriou Claire et Bacqué Marie-Hélène, 2011, « Participations et politiques du logement en France, un débat qui traverse le siècle », *In M-H Bacqué (dir) et Y. Sintomer (dir), La Démocratie participative. Histoire et généalogie.*, Paris, p. 155-174.
- Cefaï Daniel, Carrel Marion, Talpin Julien, Eliasoph Nina, et Lichterman Paul, 2012, « Ethnographies de la participation », *Participations*, vol. 4, n° 3, p. 7-48.
- Centemeri Laura, 2019, *La permaculture ou l'art de réhabiter*, Versailles, Quae.
- Certeau Michel de, Giard Luce et Mayol Pierre, 2006, *Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard.
- Champy Florent, 2001, *Sociologie de l'architecture*, Paris, La Découverte.
- Charvolin Florian, 2016, « Écovillage à Ithaca (USA) : récit de la formation croisée d'une communauté intentionnelle et de son habitat écologique (1990-1996) », *Annales de la Recherche Urbaine*, vol. 111, p. 124-133.
- Chateauraynaud Francis et Debaz Josquin, 2017, *Aux bords de l'irréversible: sociologie pragmatique des transformations*, Paris, Pétra.
- Chauvel Louis, 2006, *Les classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil.
- Clastres Pierre, 1974, *La société contre l'État: recherches d'anthropologie politique*, Paris, Éditions de Minuit.
- Coing Henri, 1968, *Rénovation urbaine et changement social. L'îlot n° 4 (Paris 13e)*, Paris, Les Editions Ouvrières.

- Collet Anaïs, 2015, *Rester bourgeois: les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte.
- Coriat Benjamin, 2015, *Le retour des communs: la crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les liens qui libèrent.
- Corteel Delphine, Houdart Sophie, Guitard Émilie et Monsaingeon Baptiste, 2019, « Des fripes, des restes et des champignons : de l'irré récupérable en toute chose et de quoi en faire dans un monde fini », *Tracés*, vol. 37, p. 157-178.
- Dagnaud Monique, 1981, « La classe «d'alternative». Réflexion sur les acteurs du changement social dans les sociétés modernes », *Sociologie du travail*, vol. 23, n° 4, p. 384-405.
- Dardot Pierre et Laval Christian, 2014, *Commun: essai sur la révolution au XXIe siècle*, Paris, La Découverte.
- De La Pradelle Michèle, 1996, *Les vendredis de Carpentras*, Paris, Fayard.
- Debarre Anne et Steinmetz Hélène, 2010, *Des expérimentations à l'épreuve des négociations : des projets collectifs d'habitat pour un développement durable*, PUCA.
- Debarre Anne et Steinmetz Hélène, 2012, « L'invention de l'autopromotion à Strasbourg - », *Métropolitiques*. Adresse : <https://www.metropolitiques.eu/L-invention-de-l-autopromotion-a.html> [Consulté le : 4 mars 2019].
- Deligny Fernand, 2010, *Graine de crapule: conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver ; suivi de Les vagabonds efficaces ; et autres textes*, Paris, Dunod.
- Denèfle Sylvette, Bresson Sabrina, Dussuet Annie et Roux Nicole, 2015, *Habiter Le Corbusier : Pratiques sociales et théorie architecturale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Denèfle Sylvette, 2016, *Repenser la propriété: des alternatives pour habiter*, Rennes, PUR.
- Denis Jérôme et Pontille David, 2015, « Material ordering and the care of things », *Science, Technology, and Human Values*, Sage, vol. 40, n° 338-367.
- Descola Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- Devaux Camille, 2013, *L'habitat participatif: de l'émergence d'une initiative habitante à son intégration dans l'action publique*, Thèse en Aménagement de l'espace, Urbanisme sous la direction de Jean-Claude Driant, Marne-la-Vallée, Université Paris-Est.
- Dewey John, 2012, *Expérience et nature*, Paris, Gallimard.
- Dewey John, 2010, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard.

- Dodier Nicolas, 1995, *Les hommes et les machines: la conscience collective dans les sociétés technicisées*, Paris, Métailié.
- D’Orazio Anne, 2012a, « La nébuleuse de l’habitat participatif », *Métropolitiques*. Adresse : <https://www.metropolitiques.eu/La-nebuleuse-de-l-habitat.html> [Consulté le : 11 juillet 2020].
- D’Orazio Anne, 2012b, « L’habitat participatif, entre innovation et recyclage, regard sur des expériences alternatives « ordinaires » », *Socioeco.org*, Nancy.
- D’Orazio Anne, 2017, *S’associer pour habiter et faire la ville : de l’habitat groupé autogéré à l’habitat participatif en France (1977 – 2015) : exploration d’un monde en construction*, Thèse en Aménagement de l’espace, Urbanisme sous la direction de M-H Bacqué, Université Paris 10.
- Draperi Jean-François, 2018, « Le mouvement coopératif, une source d’inspiration pour les communs? », *Vers une république de biens communs?*, Paris, Les liens qui libèrent, p. 79-90.
- Dubar Claude, 1996, « La sociologie du travail face à la qualification et à la compétence », *Sociologie du Travail*, vol. 38, n° 2, p. 179-193.
- d’Eaubonne Françoise, 1982, *S... comme sectes*, Paris, A. Moreau.
- Eme Bernard et Carrel Marion, 2008, *Les communautés Emmaüs dans un monde incertain*, Paris, Les Editions Communautés Emmaüs.
- Fadat Michel, 2008, « L’invention éducative au quotidien », *Les Cahiers Dynamiques*, vol. 42, n° 2, p. 16-20.
- Fattori Tommaso, 2014, *Protéger les générations futures par les biens communs*, Strasbourg, Conseil de l’Europe.
- Francoual Pierre, 2017, « La part sociale coopérative, un exemple de propriété commune », *RECMA*, vol. 345, n° 3, p. 57-67.
- Fraser Nancy, 2013, « Marchandisation, protection sociale, émancipation : vers une conception néo-polanyienne de la crise capitaliste », *Socioéconomie et démocratie. L’actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, ERES, p. 37-63.
- Frémeaux Isabelle, 2019, « Lutttes habitées pour communs en devenir », Communication pour ""Communs mondiaux" et pratiques de transition. Les échelles de l'engagement en question", Ecole Nationale d'Architecture de Paris la Villette, le 4-05-19
- Fried Marc A, 1966, « Grieving for a lost home : psychological costs of relocation », *MIT Press*, p. 359-379.
- Friedmann Georges, 1956, *Le travail en miettes: spécialisation et loisirs*, Paris, Gallimard.

- Goliard François, 2010, « Les cours d'eau : entre droit de propriété et droits d'usage. L'exemple français », *Les Cahiers de droit*, vol. 51, n° 3-4, p. 637-658.
- Gomart Emilie et Hennion Antoine, 1999, « A Sociology of Attachment: Music Amateurs, Drug Users », *The Sociological Review*, vol. 47, n° 1, p. 220-247.
- Gotman Anne, 2017, « Le pavillon, la famille et l'héritage : itinéraire d'une recherche », *SociologieS*. Adresse : <http://journals.openedition.org/sociologies/5882> [Consulté le : 19 mars 2020].
- Gotman Anne, Grafmeyer Yves et Bonvalet Catherine, 1999, *La famille et ses proches: l'aménagement des territoires*, Paris, PUF.
- Guibet-Lafaye Caroline, 2014, « La propriété, un objet politique ? », *Philosophiques*, vol. 41, n° 1, p. 105-125.
- Hély Matthieu, 2009, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, Presses universitaires de France.
- Hennion Antoine, 2015, « Enquêter sur nos attachements. Comment hériter de William James ? », *SociologieS*. Adresse : <http://journals.openedition.org/sociologies/4953> [Consulté le : 2 avril 2018].
- Hennion Antoine, 2018, « Faire face », *Tumultes*, vol. 51, n° 2, p. 173-192.
- Hennion Antoine, 2004, « Une sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur », *Sociétés*, vol. 85, n° 3, p. 9-24.
- Hennion Antoine et Monnin Alexandre, 2020, « Du pragmatisme au méliorisme radical : enquêter dans un monde ouvert, prendre acte de ses fragilités, considérer la possibilité des catastrophes. Introduction au Dossier », *SociologieS*. Adresse : <http://journals.openedition.org/sociologies/13931> [Consulté le : 12 juin 2020].
- Hidalgo M.Carmen et Hernández Bernardo, 2001, « Place attachment : conceptual and empirical questions », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 21, n° 3, p. 273-281.
- Houdart Sophie, 2006, « Des multiples manières d'être réel. Les représentations en perspective dans le projet d'architecture », *Terrain*, vol. 46, p. 107-122.
- Houdart Sophie, 2019, « Fukushima, l'expérience en partages », *Critique*, vol. 860-861, n° 1, p. 70-86
- Houdart Sophie, 2013, « Peupler l'architecture. Les catalogues d'êtres humains à l'usage des concepteurs d'espace. », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 7, n° 4, p. 761-784.
- Hugh-Jones Christine, 2013, « Les éoliennes : vertes et vertueuses ? ». *Terrain*, vol. 60, p. 108-131.

- Jacquet Lina, 2019, *Changer le travail : entre sens commun, éthique et tension*, Mémoire en Anthropologie, Université Lumière - Lyon II.
- Jollivet Marcel, 1978, « Les pièges de la mère Denis », *Autrement*, vol. 14.
- Kropotkine Petr Alekseevič, 2013, *La conquête du pain: l'économie au service de tous*, Paris, Édition du Sextant.
- Kropotkine Petr Alekseevič, 2009, *L'entraide: un facteur de l'évolution*, Bruxelles, Aden.
- La troisième voie, entre location et propriété, reste bridée, 2017, *L'Humanité*. Adresse : <https://www.humanite.fr/la-troisieme-voie-entre-location-et-propriete-reste-bridgee-641422> [Consulté le : 30 mars 2020].
- Labit Anne, 2016, « Habiter en citoyenneté et solidarité pour mieux vieillir, Collaborative housing for ageing better », *Gérontologie et société*, vol. 38, n° 149, p. 141-154.
- Lallement Michel, 2009, *Le travail de l'utopie: Godin et le Familistère de Guise*, Paris, Belles lettres.
- Lallement Michel, 2015, « Le travail, en Harmonie et au Texas », *Critique*, vol. 812-813, n° 1, p. 89-100.
- Lamine Claire et Chiffoleau Yuna, 2012, « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis », *Pour*, vol. 215-216, n° 3, p. 85-92.
- Latour Bruno, 2007, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- Laville Jean-Louis et Sainsaulieu Renaud, 2013, *L'association: sociologie et économie*, Paris, Pluriel.
- Léger Danièle et Hervieu Bertrand, 1979, *Le retour à la nature. « Au fond de la forêt... l'État »*, Paris, Le Seuil.
- Leménager Tiphaine et Ehrenstein Véra, 2016, « Des principes agroécologiques à leur mise en pratique », *Revue Tiers Monde*, vol. 226-227, n° 3, p. 65-93.
- Low Setha M. et Altman Irwin, 1992, « Place attachment : a conceptual inquiry », *Human Behavior & Environment: Advances in Theory & Research*, vol. 12, p. 1-12.
- Magnier Jeffrey, 2016, « L'habitat participatif et l'impératif écologique : une utopie réaliste ? », *Sciences de la société*, vol. 98, p. 78-93.
- Mallard Alexandre, 2011, « Comment les chercheurs peuvent-ils s'impliquer dans l'innovation sociale? L'hybridation des savoirs en question », Communication pour la "Journée d'études pour l'appropriation des sciences" du 16-03-11 organisée par le Collège coopératif de Bretagne, Maison des associations de Rennes.

- Marchand Marie-Pierre, 2012, « Le Village Vertical : la longue marche d'une coopérative d'habitants à Villeurbanne », *Metropolitiques*. Adresse : <http://www.metropolitiques.eu/Le-Village-vertical-la-longue.html> [Consulté le : 9 mars 2020].
- Marin Louis, 2005, *Politiques de la représentation*, Paris, Éditions Kimé.
- Mariolle Béatrice et de Gravelaine Frédérique, 2001, *Maîtrises d'ouvrage occasionnelles. Caractéristiques et logiques d'action*, dans Bonnet m, Claude V, Rubinstein (dir) *La commande... l'architecture de la ville (Tome 1)*, Paris, PUCA.
- Marx Karl et Engels Friedrich, 1901, *Le manifeste communiste*, Georges Bellais. Paris. Adresse : https://fr.wikisource.org/wiki/Livre:Marx_et_Engels_-_Le_manifeste_communiste,_I.djvu [Consulté le : 6 juin 2020].
- Maurines Béatrice, 2015, « Quelles communautés d'action pour les « chercheurs avec images animées » en France ? », *L'Année sociologique*, vol. 65, n° 1, p. 42-70.
- Mauvaise Troupe, 2014, *Constellations : trajectoires révolutionnaires du jeune 21e siècle*, Paris, L'Éclat.
- Mayol Pierre, 1979, « Le marché », *Esprit*, vol. 27, n°3, p. 7-14.
- Melé Patrice et Neveu Catherine, 2019, « Rapports à l'espace et formes d'engagement. Attachements, territorialisation, échelles d'action », *L'Espace Politique*, vol. 2, n° 38. Adresse : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/6681>.
- Mercklé Pierre, 2006, « La « science sociale » de Charles Fourier », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 15, n° 2, p. 69-88.
- Moore Steven A. et Karvonen Andrew, 2008, « Sustainable Architecture in Context: STS and Design Thinking », *Science & Technology Studies*, vol. 21, n° 1, p. 29-46.
- Nez Héloïse, 2012, « Délibérer au sein d'un mouvement social », *Participations*, vol. 4, n° 3, p. 79-102.
- Nez Héloïse, 2010, *Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : regards croisés sur les expériences de Paris et de Cordoue*, Paris-VIII.
- Ostrom Elinor et Baechler Laurent, 2010, *Gouvernance des biens communs: pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, De Boeck.
- Oved Yaacov, 2008, *L'anarchisme dans le mouvement des kibboutz*, Paris, L'Éclat.
- Papadopoulos Dimitri et Puig de la Bellacasa Maria, 2018, « Eco-commoning in the Aftermath: Sundews, Mangroves and Swamp Insurgencies », Communication à la Biennale d'Architecture de Venise, le 27-09-18.

- Pattaroni Lucas, 2005, *Politique de la responsabilité : promesses et limites d'un monde fondé sur l'autonomie*, Thèse de doctorat en Sociologie, Paris, EHESS en cotutelle avec l'Université de Genève.
- Poitoux Anne-Lise, 2006, *L'impact du crieur public sur la gentrification de la Croix-Rousse*, Mémoire en Sciences Politiques, Lyon, IEP de Lyon.
- Polanyi Karl, 2017, *La grande transformation*, Gallimard. Paris.
- Pruvost Geneviève, 2015, « Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste », *Sociologie du Travail*, vol. 57, p. 81-103.
- Pruvost Geneviève, 2017, « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, vol. 117, p. 35-62.
- Puig de la Bellacasa Maria, 2015, « Making time for soil: Technoscientific futurity and the pace of care », *Social Studies of Science*, vol. 45, n° 5, p. 691-716.
- Puig de la Bellacasa María, 2017, *Matters of care: speculative ethics in more than human worlds*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Puig de la Bellacasa María Puig de la, 2012, « “Nothing Comes Without Its World”: Thinking with Care », *The Sociological Review*, p. 197-216.
- Rancière Jacques, 2004, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard.
- Rancière Jacques, 2009, *Le maître ignorant: cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, Fayard.
- Renauld Vincent, 2014, *Fabrication et usage des écoquartiers. Essai critique sur la généralisation de l'aménagement durable en France.*, PPUR. Lausanne.
- Renauld Vincent, 2012, *Fabrication et usage des écoquartiers français : éléments d'analyse à partir des quartiers De Bonne (Grenoble), Ginko (Bordeaux) et Bottière-Chénaie (Nantes)*, These de doctorat en Urbanisme sous la direction de Jean-Yves Toussaint, Lyon, INSA.
- Rousseau Jean-Jacques, 2012, *Du contrat social*, Paris, Flammarion.
- Roux Nicole, 2014, « Habiter autrement, un autre rapport au temps », *Ecologie & politique*, vol. , n° 48, p. 37-47.
- Roux Nicole, 2016, « La propriété de son habitat, capital de protection sociale remis en question », *Repenser la propriété. Des alternatives pour habiter*, Rennes, PUR, p. 103-114.
- Roux Nicole et Denèfle Sylvette, 2007, « Des locataires coopérateurs aux habitants coopérateurs », Communication au Colloque international RULESCOOP, Costa Rica, mai 2007.

- Sahlins Marshall, 2011, *Age de pierre, âge d'abondance: l'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard.
- Sébastien Léa, 2016, « L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ? », *Norois*, vol. 238-239, n° 1, p. 23-41.
- Simay Philippe, 2009, « Une autre ville pour une autre vie. Henri Lefebvre et les situationnistes », *Rue Descartes*, vol. 63, n° 1, p. 17-26.
- Starhawk, 2019, *Quel monde voulons-nous ?*, Paris, Cambourakis.
- Starhawk, 2015, *Rêver l'obscur*, Paris, Cambourakis.
- Starhawk, 2011, *Truth or dare: encounters with power, authority, and mystery*, New York, HarperOne.
- Stébé Jean-Marc, 2016, *Le logement social, en France, Que sais-je?*, Paris, PUF.
- Strebel Ignaz, 2011, « The living-building: towards a geography of maintenance work », *Social & Cultural Geography*, vol. 12, n° 3, p. 243-262.
- Talpin Julien, 2016, *Community organizing: de l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, Raisons d'agir.
- Tsing Anna Lowenhaupt, 2017, *Le champignon de la fin du monde : sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, Paris, La Découverte.
- Vanuxem Sarah, 2018, *La propriété de la terre*, Marseille, Wildproject.
- Vercauteren David, Müller Thierry et Crabbé Olivier, 2018, *Micropolitiques des groupes: pour une écologie des pratiques collectives*, Paris, Amsterdam.
- Yaneva Albena, 2009, *The making of a building: a pragmatist approach to architecture*, Oxford, Peter Lang.
- Zask Joëlle, 2011, *Participer: essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau.

Table des matières

| | |
|--|----------|
| Remerciements | 3 |
| INTRODUCTION GENERALE : HABITER ENSEMBLE COMME GESTE POLITIQUE | 8 |
| 1. Habiter ensemble : état de la littérature | 9 |
| 1.1. Les utopies communautaires : réformer tous les chantiers de la vie par l'autogestion au quotidien | 9 |
| 1.2. La participation des habitants à la maîtrise leur cadre de vie | 17 |
| 1.3. Habiter par l'occupation : une critique en actes | 26 |
| 2. Habiter ensemble au prisme du faire-avec | 32 |
| 2.1. Des terrains d'enquête | 33 |
| 2.2. Au faire-avec | 35 |
| 2.3. Saisir le faire-avec par les épreuves | 38 |
| 2.4. S'engager dans le faire avec : l'enquête comme point de jonction des connaissances | 39 |
| Plan de la thèse | 43 |

PARTIE I - LE GROUPE DU 4 MARS ET LE MODELE DE LA TROISIEME VOIE

| | |
|---|-----------|
| CHAPITRE I - Faire-avec un milieu changeant. Enquêtes sur les modes de coexistence de la Croix-Rousse | 47 |
| Introduction | 47 |
| 1. L'attachement à l'économie de proximité : réarticuler les enjeux de la qualité de vie depuis la consommation | 55 |
| 1.1. L'attachement aux petits producteurs | 56 |
| 1.2. L'attachement aux petits commerces | 59 |
| 2. L'attachement aux Pentès : de la tradition militante au projet coopératif | 63 |

| | | |
|------|---|-----------|
| 2.1. | Aux bords du marché : l'interpellation politique | 63 |
| 2.2. | L'attachement à la tradition militante du quartier | 66 |
| 2.3. | La patrimonialisation du labeur | 68 |
| 2.4. | Raviver l'histoire coopérative dans les traces du quartier | 70 |
| 2.5. | Enquête spatio-temporelle : de l'importance des espaces de sociabilités intermédiaires | 71 |
| 3. | L'attachement au Plateau : la convivialité comme travail du commun | 73 |
| 3.1. | Le café : de la rencontre au geste de <i>care</i> | 74 |
| 3.2. | Les mères lyonnaises et l'art de sauvegarder la convivialité du quartier | 76 |
| 3.3. | Depuis les collectivités : le bien commun comme progrès | 81 |
| | Conclusion | 85 |
| | CHAPITRE 2 - L'exploration foncière : depuis le terrain, allier micropolitique et macropolitique | 90 |
| | Introduction | 90 |
| 1. | L'identification des partenaires de projet : une nécessaire inscription dans la décision publique | 94 |
| 1.1. | Le 4 mars 2009 : au commencement la mutualisation des réseaux et des savoirs | 94 |
| 1.2. | L'association Habicoop : entre accompagnement et militance | 96 |
| 1.3. | Les collectifs à l'épreuve du décryptage de la politique locale | 99 |
| 2. | Des pistes de terrain aux possibilités de faire projet | 102 |
| 2.1. | La piste de la réhabilitation des Pentes : tout social ou tout spéculatif | 103 |
| 2.2. | La piste du Plateau : les terrains et les fléchages | 106 |
| 2.3. | La piste de la rue Deleuvre : quand le terrain définit les objectifs du projet d'habitat | 107 |
| 3. | Face au flottement, ré-explorer le projet et ses acquis | 110 |
| 3.1. | Faire l'expérience du flottement | 110 |
| 3.2. | Ré-interroger l'attachement collectif au quartier | 113 |
| 3.3. | Ré-explorer le quartier depuis le quotidien | 114 |
| 4. | L'alignement des mondes et la redistribution des cartes | 117 |
| | | 356 |

| | | |
|------|--|------------|
| 4.1. | L'acquisition du terrain : entre sérieux et moment politique | 117 |
| 4.2. | La piste de Pernon : entre timing et revendications citoyennes | 120 |
| 4.3. | La réforme du Plan Local d'Urbanisme : l'apparition du zonage mixte | 122 |
| | Conclusion | 126 |
| | CHAPITRE 3 - Initier une troisième voie d'accès à l'habitat. Le partenariat public-commun | 129 |
| | Introduction | 129 |
| 1. | Le partenariat public-commun | 136 |
| 1.1. | Le bailleur social : un partenaire précieux | 136 |
| 1.2. | Le statut de la troisième voie | 140 |
| 2. | Micropolitique des groupes : le commun en débats | 146 |
| 2.1. | Jusqu'où la mutualisation des ressources ? | 147 |
| 2.2. | Investir pour le commun : un investissement à perte ? | 151 |
| 3. | Tenir la comptabilité de la coopérative | 156 |
| 3.1. | La mutualisation des ressources à l'épreuve des sorties | 157 |
| 3.2. | Eviter la sélection : l'invention du Cercle 2 | 163 |
| | Conclusion | 168 |
| | CHAPITRE 4 - Participer à concevoir son habitat. Un cheminement vers le commun | 171 |
| | Introduction | 171 |
| 1. | Faire projet avec l'habitant | 176 |
| 1.1. | Le Maître d'Ouvrage et la VEFA | 178 |
| 1.2. | Les architectes : entre professorat et accompagnement | 181 |
| 1.3. | De la difficulté à révéler les compétences habitantes | 185 |
| 2. | Matérialiser le commun : petits récits du faire-avec | 191 |
| 2.1. | La salle commune : de la conception au droit d'usage | 191 |
| 2.2. | Les sols : des entités frontières du privé et du commun | 196 |
| 3. | Le commun à l'épreuve de la personnalisation | 200 |
| | | 357 |

| | |
|--|-----|
| 3.1. La personnalisation des appartements : une approche adaptée au commun ? | 203 |
| 3.2. Epreuve interne : la répartition des appartements | 209 |
| Conclusion | 216 |

PARTIE II - UNE AUTRE DESTINATION ET LE MODELE DU COMPAGNONNAGE

| | |
|---|-----|
| Préambule | 221 |
| Chapitre 5 - Par l'architecture, réassocier le vivant et habiter les milieux | 225 |
| Introduction | 225 |
| 1. Décloisonner le vivant par l'architecture : la permaculture comme mode de vie | 229 |
| 1.1. De l'agro-écologie à la permaculture | 230 |
| 1.2. La permaculture comme mode de vie | 231 |
| 1.3. Par-delà nature et culture : le vivant | 232 |
| 1.4. Des principes méthodiques pour guider l'expérience | 234 |
| 2. Quand puiser ce n'est pas épuiser : associer les compagnons de milieu | 236 |
| 2.1. Le terrain : entre potentialités et contraintes | 236 |
| 2.2. L'efficacité thermique : une écologie locale | 237 |
| 2.3. Les sols : habiter le plus légèrement possible | 240 |
| 3. Se relier à la terre : une démarche expérimentale | 243 |
| 3.1. Ramener l'agriculture à la maison | 243 |
| 3.2. Faire-avec la terre : une connaissance située | 246 |
| 3.3. Ce que la terre nous rend : l'autosubsistance ? | 249 |
| 4. Relier le quotidien des recycleries au lieu de vie | 252 |
| 4.1. Depuis les recycleries : la solidarité financière | 253 |
| 4.2. Une architecture de recyclage | 255 |
| 4.3. De l'accueil en recycleries aux usages de l'accueil | 257 |
| 4.4. S'attacher au lieu | 260 |
| | 358 |

| | | |
|--|---|-----|
| 5. | Se relier avec l'eau : quand le commun se heurte au commun | 263 |
| 5.1. | La phyto-épuration : un nœud de construction du commun | 264 |
| 5.2. | L'habitabilité de l'eau : un seuil de population imposé | 267 |
| 5.3. | De la difficulté de construire le commun sur les communs | 269 |
| | Conclusion | 272 |
| CHAPITRE 6 - Instaurer l'habiter depuis l'apport-travail. Exploration collective d'une forme de compagnonnage | | 277 |
| | Introduction | 277 |
| 1. | Ethnographies de l'éthique zéro déchet | 282 |
| 1.1. | L'accueil-caisse et la gestion des flux | 283 |
| 1.2. | Entre récupération, collecte et tri : la coordination du travail | 286 |
| 1.3. | Le tri de la fripe : entre épuisement et isolement | 288 |
| 1.4. | Le service de collecte à domicile : le care et l'épuisement | 291 |
| 1.5. | Construire de la cohésion autour d'un imaginaire commun : le Bateau-Pirates | 294 |
| 2. | Des tensions à la rupture des liens : la difficile articulation du travail et de l'habiter | 299 |
| 2.1. | Flux des intrants et justice au travail : des conflits organisationnels aux fragmentations collectives | 299 |
| 2.2. | Une autonomie qui fragilise la cohésion des équipes | 302 |
| 2.3. | Quand la vie personnelle envahit la sphère du travail | 305 |
| 2.4. | La tension entre travail et habiter au prisme de la gouvernance et du juridique | 307 |
| 3. | Réorganiser le compagnonnage selon le faire-avec | 311 |
| 3.1. | La rotation : un idéal de mobilité qui se heurte à la singularité des personnes et à l'accueil inconditionnel | 312 |
| 3.2. | Trouver d'autres chemins de valorisation des objets | 316 |
| 3.3. | Organiser le pouvoir-avec | 321 |
| | Conclusion | 326 |
| | | 359 |

| | |
|---|-----|
| CONCLUSION GENERALE | 330 |
| 1. Le faire-avec : une théorie politique en actes | 330 |
| 2. Les déclinaisons du faire-avec | 334 |
| 2.1. Le modèle du voisinage urbain et de la troisième voie | 334 |
| 2.2. Le modèle de la communauté d'accueil et du compagnonnage | 337 |
| 3. Perspectives | 340 |
| Bibliographie | 344 |

RÉSUMÉ

Au regard de la recrudescence des projets d'habitat partagé depuis les années 2000 en France, la thèse propose d'interroger le projet d'habiter ensemble comme geste politique. Pour ce faire, elle s'intéresse à deux collectifs d'habitants différents, l'un en milieu urbain qui porte un projet de coopérative d'habitants et l'autre en milieu rural qui porte un projet de communauté d'accueil, et elle suit empiriquement la mise en place de ces projets pour interroger leur ambition commune de transformer les modes de vie depuis une participation volontaire et ancrée dans les milieux de vie. Loin de s'en remettre à un grand projet transformateur qui viserait une réforme en profondeur de l'Etat, ces initiatives cherchent à forger des solutions de vie répliquables à l'échelle des collectifs, en composant avec les contraintes de leur milieu d'implantation et en articulant des enjeux variés et de grande envergure.

D'inspiration pragmatiste et procédant par monographies, la thèse propose d'articuler la négociation collective des projets d'habitat à l'échelle des groupes et l'ouverture d'un possible à l'échelle de la société en introduisant la notion de *faire-avec*. Le faire-avec désigne aussi bien un mode opératoire des acteurs pour composer avec les contraintes qui rythment la négociation de leur projet que l'instauration d'un rapport non-violent au monde qui vise à composer avec les personnes qui se présentent à eux, les milieux et les entités qui le peuplent. En même temps que les collectifs font avec les problèmes, ils explorent des solutions depuis l'acte d'habiter pour s'attacher à résoudre une hétérogénéité d'enjeux, repenser l'habitabilité du monde et le devenir commun. Dans cette optique, la thèse propose d'appréhender le projet d'habiter ensemble au travers d'une théorie politique en actes qui se matérialise dans un lieu et un ensemble de pratiques quotidiennes nourrissant des formes de vie singulières : une forme de vie qui se déploie selon le modèle de la troisième voie dans l'habitat, et l'autre selon le modèle du compagnonnage.

MOTS CLÉS

Modes d'habiter, habitat coopératif, participation citoyenne, communs, innovation sociale, mouvements sociaux. autoestion.

ABSTRACT

In regard to the multiplication of cohousing projects in France by the early 2000s, this thesis offers an empirical examination of the co-habitation project as a political gesture. The thesis focuses on two different collectives of residents, one with a cooperative of inhabitant's project in the urban area and the other with a host community's project in the countryside. Following the implementation of this two projects, the thesis questions their common ambition to transform ways of lives from a voluntary and localized participation. Far enough from promoting a large reforming project and a deep transformation of the State, those experiences try to build replicable solutions of living from the collective's scale, composing with their local environment and try to articulate multifaceted and large scale's issues.

From a pragmatist inspiration and a monographic methodology, the thesis proposes to articulate the negotiation of these projects at the collective's scale and the opening doors of possible futures at the scale of the society introducing the notion of *the making with*. The making with refers to a mode of operation claimed by the actors to build a solution confronting to the difficulties related to the implementation of those projects but also, the instauration process of a non-violent relation with the world to include people who want to participate and to consider the local environment and entities in place. At the same time, the collectives are facing various problems. From the act of inhabiting they explore solutions to solve various issues and try to rethink the habitability of Earth and the conditions of a common future. From this perspective, the thesis considers the cohousing project as a political theory in acts witch is deployed and materialized in a place and daily practices, and nourishes particular forms of life: one form of life deploying by a third path model and another by the "compagnonnage model".

KEYWORDS

Ways of living, cohousing, citizen participation, commons, social innovation, social movements, self-governance.